École polytechnique de l'université de Tours
Génie de l'Aménagement
UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS TOURS

CITERES
UMR 6173
Cités, Territoires,
Environnement et Sociétés

Equipe IPA-PE
Ingénierie du Projet
d'Aménagement, Paysage,
Environnement

Projet de Fin d'Etudes

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER EN FRANCE DEPUIS 1995



2007-2008

LI Xiaogang

Directeur de recherche
POLOMBO Nadine
PHILIPPE Marc-André

Formation par la recherche et Projet de Fin d'Etudes

La formation au génie de l'aménagement, assurée par le département aménagement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage et Environnement de l'UMR 6173 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants chercheurs du département aménagement.
Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer tout une partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

Avertissement

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

REMERCIEMENT

Ce projet de fin d'études a été pour moi une expérience de la recherche très enrichissant. Les personnes que j'ai contactées ont fait preuve de patience, d'attention et de soutien me permettant de réaliser ce projet dans les conditions favorables.

Je souhaite tout d'abord remercier :

- Mme. Nadine POLOMBO, Maître de conférences du Département Aménagement, pour ses conseils et sa disponibilité
- M. Marc-André PHILIPPE, Maître de conférences du Département Aménagement, pour son enthousiasme et son soutien

Je remercie aussi tous les responsables de l'aménagement foncier des Conseils Généraux et des Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (ou des Directions Départementales de l'Equipement et de l'Agriculture), pour le temps qu'ils m'ont accordé.

AVANT - PROPOS

La recherche réalisée s'inscrit dans le cadre du projet de fin d'études de la cinquième année d'ingénieur Génie d'Aménagement au sein de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours.

L'objectif de la recherche fut d'analyser l'évolution de l'aménagement foncier depuis 1995 avec l'outil SIG. Le projet est déroulé par actualiser la base nationale de données, cartographier les informations exploitables et proposer les graphiques statistiques.

Les intérêts du projet sont à suivants : construire une base informatique relativement aisé à mettre à jour, réaliser un prospectif à l'échelle nationale par rapport à la tendance de progression depuis 1995, visualiser l'évolution spatio-temporelle à l'échelle départementale.

J'espère que ce travail soutiendra une prochaine recherche de l'aménagement foncier.

SOMMAIRE

REMERCIEMENT 1
AVANT - PROPOS 2
SOMMAIRE 3
INTRODUCTION 4
1ERE PARTIE : AMENAGEMENT FONCIER EN FRANCE 5
1.1 DEFINITION DE L'AMENAGEMENT FONCIER 5
1.2 ETAT DES LIEUX, EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER 5
1.3 LOI RELATIVE AU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 9
2EME PARTIE : ENJEUX ET OBJETS DE LA RECHERCHE 21
2.1 UNE IMAGE ALTEREE DE L'AMENAGEMENT FONCIER 21
2.2 UNE PLAQUETTE DE COMMUNICATION 22
3EME PARTIE : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 23
3.1 PROVENANCE DES DONNEES 24
3.2 ANALYSE DES DONNEES 24
3.3 RECUEIL ET ACTUALISATION DES DONNEES 31
3.4 TRAITEMENT DES DONNEES 33
3.5 REPRESENTATION DES DONNEES 37
3.6 MISE EN PAGE ET HABILLAGE DE LA CARTE 37
4EME PARTIE : ANALYSE STATISTIQUE ET CARTOGRAPHIQUE 38
4.1 BILAN DE 60 ANS D'AMENAGEMENT FONCIER 39
4.2 EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER DEPUIS 1995 56
4.3 PROSPECTIVE DE L'AMENAGEMENT FONCIER 90
CONCLUSION 92
BIBLIOGRAPHIE 93
GLOSSAIRE 94
TABLE DES CARTES 95
ANNEXES 96

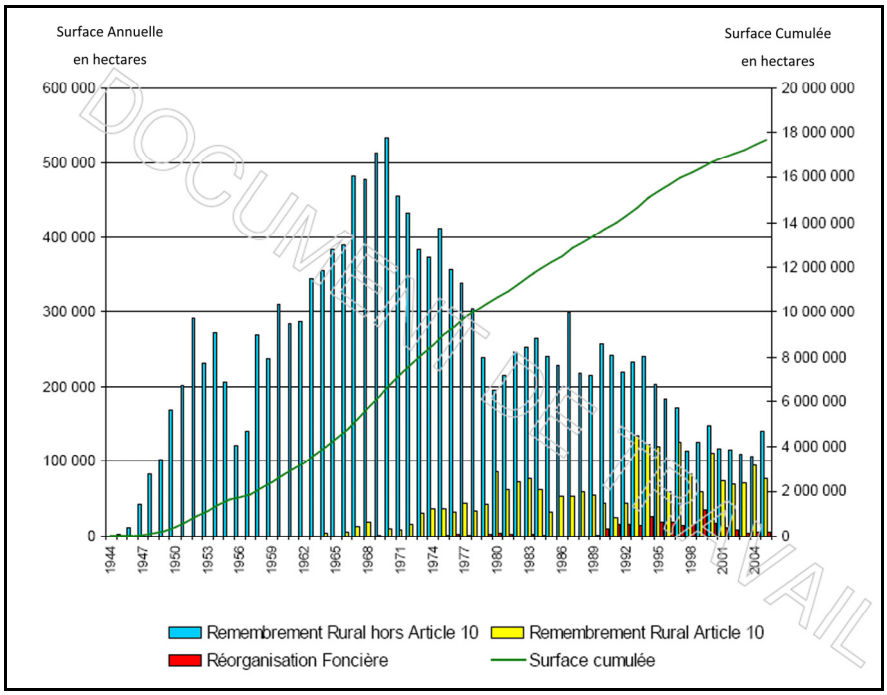
Introduction

Une étude commanditée par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP) sur 50 ans (entre 1945 et 1995) d'aménagement foncier a été réalisée par les élèves du Centre d'Etudes Supérieures d'Aménagement (CESA) en 2002 dans le cadre d'un stage collectif. L'histoire de l'aménagement foncier depuis 1945 est faite de fluctuations. Les besoins en matière d'organisation de l'espace agricole et rural se sont essorés après la deuxième guerre mondiale. L'aménagement foncier a traversé une période glorieuse dans les années 1960 et 1970. Ses besoins ont été constants entre 1980 et 1995.

En 2005, le Ministère a accordé au Département Aménagement (DA) une base nationale de données pour que le travail de 2002 puisse être actualisé. Toutefois, cette base de données a été mal construite entre 1995 et 2005.

Beaucoup d'opérations n'ont pas été clôturées car la durée de la procédure a semblé de plus en plus longue. Le responsable du Bureau de l'Aménagement Foncier a été changé fréquemment. Ces raisons causent la faible fiabilité de la base de données.

Grâce aux expériences professionnelles de M. Marc-André Philippe dans le cadre de l'aménagement foncier, la base de données a été remaniée et reconstruite. Ensuite, un diagramme illustrant l'évolution de 60 ans d'aménagement foncier a été réalisé en utilisant la méthode prospective et statistique.



Graphique 1 : Evolution de l'aménagement foncier sur 60 ans (la base de données remaniée)

Les surfaces concernées par l'aménagement foncier restent-elles à peu près constantes ? Sinon assiste-t-on à la fin de l'aménagement foncier ou au contraire à une nouvelle augmentation ?

Ce projet est donc lancé pour étudier l'évolution de l'aménagement foncier en France sur la dernière décennie.

1ère partie : Aménagement foncier en France

1.1 Définition de l'aménagement foncier

L'aménagement foncier regroupe un ensemble de procédures dont l'objectif est la mise en valeur et l'amélioration des conditions d'exploitation des propriétés agricoles ou forestières.

Une mauvaise structure foncière est un handicap pour les exploitations agricoles et forestières : perte de temps, consommation inutile d'énergie, mauvaise qualité du travail, difficulté à récolter, mauvaise gestion des troupeaux et de la surface en herbe, difficulté à maîtriser la ressource en eau. Elle a également une incidence sur le tissu rural, et à fortiori sur le maintien de la vie locale car les parcelles mal desservies sont progressivement abandonnées.

La restructuration foncière contribuant à remédier à cet état de fait vise à :

- Regrouper, augmenter la taille des parcelles. L'aménagement foncier conduisant à une augmentation de la surface cultivée, de 1-2% jusqu'à 10%, est donc un outil juridique au service de la politique agricole.
- Adapter la configuration des parcelles aux méthodes agricoles actuelles.
- Réduire les distances entre les terres et l'exploitation.

Une fois modernisées les structures foncières génèrent une réduction des charges de production et des temps de travaux, et une meilleure utilisation des moyens de production (sol, matériel, cheptel) et contribuent à l'amélioration du revenu et des conditions de vie des exploitations.

Outre, l'amélioration des conditions d'exploitation des fonds agricoles et forestiers, l'aménagement foncier réalise un aménagement d'ensemble du territoire. Il permet en effet à ce titre :

- De dégager des emprises foncières nécessaires à la réalisation d'équipements collectifs : zone d'activité, salle polyvalente, terrain de sport, voirie.
- De prévoir et de maîtriser le développement de l'habitat.
- De mieux intégrer dans la vie locale la demande des espaces naturels : chasse, pêche, randonnée, tourisme rural.

En définitive, on peut escompter une utilisation plus rationnelle de l'espace, condition nécessaire au maintien d'un environnement et d'un cadre de vie de qualité.

1.2 Etat des lieux, évolution de l'aménagement foncier

Bien que la première commune remembrée en France soit celle de Rouvres-en-Plaine près de Dijon en 1707 en raison d'une extrême division parcellaire, l'aménagement foncier applique dans le cadre de la loi CHAVEAU (décembre 1918) visait à restructurer le territoire rural dévasté par la Grande Guerre.

Entre cette période et 1945, l'aménagement foncier est faiblement utilisé.

A partir de 1945, l'aménagement foncier devient un outil associé à la politique de reconstruction. La procédure s'adapte aux orientations agricoles tout en gardant son originalité. La pérennité de cet outil a favorisé sa pratique et son développement au cours des 60 dernières années.

1.2.1 1945-1962 : la révolution silencieuse

A. Les destructions d'après guerre et la dépendance à l'aide extérieure

Les dégâts infligés par les conflits armés sur le système agricole français ont été considérables : 153 000 fermes sont endommagées ou détruites, 1 000 000 d'hectares sont improductifs et nécessiteront une remise en état, le potentiel d'élevage est diminué de moitié, l'outillage agricole obsolète.

Avec un tel système productif sinistré, la France ne put subvenir à ses besoins et les importations de produits alimentaires pesèrent lourdement sur la balance commerciale. Le plan Marshall notamment, favorisa l'arrivée dans le pays de quantités importantes de céréales américaines à bas prix. Malgré cela, le rationnement perdura jusqu'en 1949.

B. Une croissance très importante

Face à cette dépendance, les gouvernants politiques favorisèrent le développement d'une révolution agricole « silencieuse » qui ne commença réellement qu'au début des années 1950, lorsque le patrimoine dévasté par la guerre, l'absence de main d'œuvre, la pénurie d'engrais, l'impossibilité de s'équiper furent en partie reconstitués.

1. La mécanisation :

Les premiers engins agricoles modernes furent introduits dans le cadre du plan Marshall dans une optique d'autosuffisance du pays. L'équipement des exploitations fut dès lors, d'une rapidité exponentielle : de 34 000 en 1945, le parc de tracteurs passe successivement à 120 000 en 1950 et à plus d'un million en 1964. Il en fut de même pour les moissonneuses-batteuses et de tous les engins agricoles modernes qui furent adoptés rapidement par une majorité des campagnes françaises.

2. Les autres facteurs :

Le développement de la production d'engrais chimiques ainsi que l'amélioration des produits de traitement ont permis d'améliorer considérablement les rendements et la qualité commerciale des produits. A ces évolutions technologiques dans le pôle chimique est venu s'ajouter le rôle grandissant de la recherche agronomique avec le développement de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA). Enfin, il faut noter que pour réaliser ces révolutions techniques, il a fallu un changement considérable des mentalités paysannes. Le foncier agricole était basé sur la division de la propriété entre chaque héritier.

3. Un rôle important de l'aménagement foncier :

Dans ce contexte de bouleversement des traditions, la pratique à grande échelle de l'aménagement foncier correspond à une volonté réelle de modernisation du système productif. L'objectif est alors d'améliorer le rendement en favorisant le plein emploi des

potentialités foncières et du matériel agricole. Un adage courant de cette époque est d'ailleurs que «le champ doit être à la taille de l'outil ».

C'est au cours de cette période qu'est institué juridiquement le remembrement rural dont le rôle est de permettre de multiples échanges de propriétés à l'échelle communale et d'accompagner ces transferts de travaux d'intérêt collectif (hydrauliques et voirie).

Dans la situation d'accroissement de la concurrence internationale, René Dumont n'hésite pas à souligner en 1946 que « Le remembrement est le facteur le plus important dans la réduction des frais de culture en facilitant l'usage du matériel moderne».

Le panel des procédures s'élargit au fil des années dans un souci d'adaptation aux évolutions agricoles. Les échanges d'immeubles ruraux institués en 1954 ainsi que les échanges amiables en 1960, apportent plus de souplesse à la procédure générale.

1.2.2 1962-1980 : le pétrole vert

A. La poursuite de la croissance

La révolution silencieuse qui a permis de mener la France et son agriculture du rang de pays en retard au rang de puissance mondiale ne faiblit pas après 1962. La balance commerciale français des produits agricoles et alimentaires, déficitaires jusqu'en 1968 devient structurellement excédentaire. Le « boom » de l'agriculture à cette époque est tel qu'il s'exprime en un seul chiffre : de 1959 à 1975, le volume de la production agricole a quasiment doublé.

Cette augmentation de la production, se fait avec de moins en moins de moyens humains. La diminution du nombre d'exploitants et de salariés agricoles (leur nombre passe de 1,2 à 0,5 millions entre 1968 et 1975) entraîne un exode rural très important. Ces mouvements de populations se font parallèlement à l'extension de la sphère culturelle et sociologique des villes, alors en pleine croissance.

Ces conséquences induites ne freinent pas le processus d'augmentation de la production. L'objectif défini à l'époque est alors de lutter contre le «pouvoir vert » des Etats Unis. Ce contexte de croissance explique la phrase de Valery Giscard d'Estaing en 1977 selon laquelle « l'agriculture est le pétrole vert de la France ».

B. Un enrichissement des champs d'application de l'aménagement foncier

Durant cette période, la pratique du remembrement rural classique se généralise mais elle est complétée au fil des ans par d'autres procédures. Ainsi la loi d'orientation agricole de 1960 introduit-elle de nouvelles procédures :

L'aménagement foncier agricole et rural est redéfini par cette loi et a pour objectif « l'amélioration des structures des exploitations agricoles afin de favoriser leur productivité et d'établir une parité entre l'agriculture et les autres activités économiques ».

La mise en valeur des terres incultes est un outil au service de la lutte contre la désertification rurale dont l'extension commence à être prise en compte

La réorganisation foncière introduite entre 1960 et 1978 permet de réaliser des aménagements partiels à l'échelle communale et viens compléter le remembrement rural classique.

Dans le même temps, la mise en œuvre des grands programmes nationaux d'infrastructures routières s'accompagne de l'apparition en 1962 d'une procédure s'appliquant spécifiquement aux communes traversées par ces axes. Le remembrement dans le cadre de l'article 10 de la loi de 1962 permet ainsi de préserver la pérennité des activités agricoles en atténuant les effets des emprises et des bouleversements parcellaires induits.

C. La première préoccupation environnementale

Dans les années 70, largement critiqué pour les excès de transformation radicale des paysages bocagers en openfields (l'estimation est de 835 000 kilomètres de haies arrachées en 60 ans), l'aménagement foncier a peu à peu intégré dans ses objectifs et le déroulement de sa procédure, la prise en compte de l'environnement : La loi du 10 juillet 1976 insiste sur la prise en compte de la « protection de la nature » lors de procédures de l'aménagement foncier et prévoit l'obligation d'une étude d'impact sur l'environnement, à la charge du maître d'ouvrage et insérée dans le dossier soumis à l'enquête publique. Par contre, les mesures compensatoires aux impacts ne sont pas obligatoires.

1.2.3 1980-2005 : de nouveaux défis

A. Une réorientation des politiques agricoles

La seconde loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980 est nettement plus ambitieuse en organisant la coexistence entre les documents d'urbanisme (POS, SDAU,...), le développement rural communal et la restructuration foncière des exploitations agricoles.

Au début des années 1980, la France est le fournisseur de l'Union Européenne et l'un des plus gros pays exportateurs du monde. Elle assure dans l'Europe plus de 40% de la collecte de blé, les 2/3 de celle de mais, etc.

Cependant, cette période est marquée par le problème des excédents de production sans cesse en augmentation. Cette surproduction entraîne la chute des prix agricoles et nécessite de fixer de nouveaux objectifs pour l'agriculture, autre que celui de l'augmentation de la production. Ces nouvelles orientations sont énumérées pour la première fois en 1980 par Jacques Poly, directeur de l'INRA :

- Compléter les carences productives nécessitant un recours aux importations
- Stabiliser la consommation d'énergie du système productif
- Favoriser la naissance d'une agriculture non polluante

A ces objectifs est venue s'ajouter depuis le début des années 1990 la nécessité d'augmenter la qualité des produits issus du système. Les différentes crises agricoles et la préoccupation alimentaire ont en effet entraîné de nouvelles attentes dans l'opinion publique.

B. Adaptation au nouveau contexte

Dans ce contexte de réorientation et de remise en cause, l'aménagement foncier et plus particulièrement le remembrement rural ont fait l'objet de vives critiques, souvent amplifiées. La mise au second plan de l'optique d'accroissement de la production a entraîné une remise en cause de l'objectif premier du remembrement rural.

Les autres procédures d'aménagement foncier n'ont pas été globalement affectées par cette situation et ont continué leur régulière progression.

L'aménagement foncier s'est alors adapté aux nouveaux enjeux que sont les nouvelles structurations territoriales des espaces ruraux. Celles ci se caractérisent en effet par une influence de plus en plus étendue des agglomérations. La nécessité étant alors de gérer la pression urbaine sur ces territoires, l'aménagement foncier est complété en 1980 par une procédure particulière, le remembrement-aménagement, qui concilie développement agricole et développement urbain.

Ces nouvelles orientations s'inscrivent dans la politique générale de développement durable. Elles contribuent en effet à améliorer le cadre de vie en recherchant de nouveaux équilibres entre les activités rurales.

C. Prise en compte de développement durable

Dans cette période, en sollicitant le développement durable, il est indispensable de rappeler les efforts environnementaux et écologiques opérés grâce à l'adoption de certaines lois :

La loi du 3 janvier 1992 prévoit la protection de l'eau lors de procédures de l'aménagement foncier.

La loi du 8 janvier 1993 prévoit la mise en valeur des paysages dans les procédures d'aménagement foncier et un dispositif général spécifique de protection des haies.

La loi du 2 février 1995 renforce la protection de l'environnement.

La Loi relative au Développement des Territoires Ruraux (LDTR, le 23 février 2005) apporte une innovation dans l'application des opérations d'aménagement foncier : la « mise en valeur des espaces naturels ruraux ». La protection de l'environnement est en effet devenue une priorité comme en témoigne l'adoption de la Charte de l'environnement qui prévoit que les politiques publiques doivent concilier « la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social ». Elle s'inscrit dans cette recherche d'un équilibre entre économie et environnement en insistant sur la mise en valeur des espaces naturels ruraux.

1.3 Loi relative au Développement des Territoires Ruraux

La Loi relative au Développement des Territoires Ruraux apporte non seulement de nouveaux objectifs, une simplification et un renforcement de l'aménagement foncier, mais aussi un changement de rôle de différents acteurs et une évolution de la procédure.

1.3.1 Nouveaux objectifs de l'aménagement foncier

Avant la LDTR, l'aménagement foncier visait à :

- un objectif principal: améliorer les conditions d'exploitation des propriétés agricoles et forestières
- un objectif secondaire : contribuer à l'aménagement du territoire communal ou intercommunal

Après cette loi, l'aménagement foncier vise à trois objectifs de même importance :

- améliorer des conditions d'exploitation des propriétés rurales agricoles ou forestières
- assurer la mise en valeur des espaces naturels ruraux
- contribuer à l'aménagement du territoire communal ou intercommunal

De plus, il vise à deux objectifs complémentaires :

- contribuer à la prévention des risques naturels
- assurer la mise en valeur et la protection du patrimoine rural et des paysages

1.3.2 Simplification de l'aménagement foncier

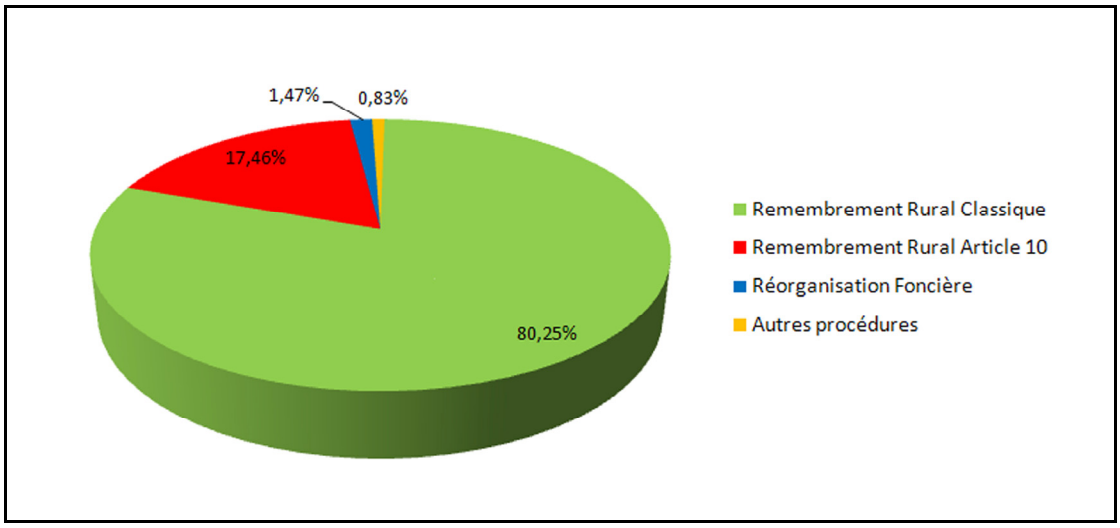
Le nombre de modes d'aménagement foncier est réduit à quatre :

- Toutes les procédures administratives sont remplacées par un seul mode, soit l'aménagement foncier agricole et forestier (AFAF), qui regroupe le remembrement rural, la réorganisation foncière, l'aménagement foncier agricole et forestier, l'aménagement foncier forestier et le remembrement-aménagement.

Les trois procédures basées sur le volontariat sont gardées :

- les échanges et cessions amiables d'immeubles ruraux
- la réglementation des boisements
- les terres incultes ou manifestement sous-exploitées

Le remembrement rural (classique, article 10) et la réorganisation foncière constituent très largement les modes le plus employées (plus de 99%) par rapport aux autres modes.



Graphique 2 : Part des différentes modes de l'aménagement foncier depuis 1995 (mise à jour le 6 mai 2008)
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux

Le remembrement rural est une procédure administrative qui consiste à redistribuer globalement les parcelles agricoles non bâties en tenant compte de leur affectation économique. Cette procédure peut être imposée à une minorité de propriétaires. L'objectif de cette opération est d'améliorer les conditions de mise en valeur des terres agricoles, mais aussi d'aménager le territoire communal. Cet outil est le seul mode d'aménagement foncier agricole permettant de prendre en charge les travaux et ouvrages collectifs connexes nécessaires à la nouvelle distribution parcellaire. Le remembrement rural comprend une procédure spécifique, le remembrement rural article 10, introduite par la loi de 1962. Elle a pour mission de résorber les dommages causés à la structure des exploitations agricoles suite à l'implantation de grands ouvrages collectifs, principalement linéaires (autoroutes, voies ferrées, aéroports). Au delà de la réparation des dommages résultant de la localisation de l'emprise de la construction, la procédure peut faciliter la répartition des importants prélèvements de terrains à l'ensemble des propriétaires compris dans le périmètre du remembrement. Ce prélèvement limité et la redistribution des terres constituent un outil bien adapté à la pérennité des exploitations agricoles. Dans ce dispositif, une partie du financement de l'opération et des travaux connexes sont pris en charge par le maître d'ouvrage.

La réorganisation foncière est une procédure administrative intermédiaire entre les échanges amiables et le remembrement rural. Son objectif est de restructurer les exploitations agricoles et sylvicoles par la mise en œuvre d'un plan d'échange. Cet outil est plus souple et moins coûteux que le remembrement rural, mais il n'est applicable que si le parcellaire est relativement structuré, les sols relativement homogènes et le nombre de propriétaires et d'exploitants limité. En effet, la réorganisation permet la réalisation de travaux, d'ouvrages collectifs, mais ils ne doivent être pas être trop important.

1.3.3 Renforcement de l'aménagement foncier

Dans le domaine de l'aménagement foncier, l'environnement et l'aménagement du territoire sont de plus en plus prise en compte :

- La Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) est complétée par un représentant du Parc Naturel Régional (PNR), si le périmètre comprend des territoires du PNR situés sur le territoire des communes.
- Une étude d'aménagement est réalisée pour l'AFAF et pour l'échange amiable avec périmètre.
- La protection de boisements est renforcée pendant l'opération : l'extension du champ d'application du régime d'autorisation avec l'obligation d'une autorisation du préfet à tous les régimes d'autorisation du code de l'environnement et l'approbation des travaux connexes et du plan parcellaire.
- Il faut faciliter l'intégration des projets de voirie rurale, communale, départementale avec les possibilités d'utilisation des apports de la commune pour la création ou la modification de tracé ou d'emprise des voies communales ou des chemins ruraux, et des apports du département pour les modifications de tracé ou d'emprises des routes départementales.
- Il faut étendre le champ d'application des réserves foncières et modifier l'indemnisation en cas de terrains urbanisés ou d'urbanisation future à des projets communaux ou intercommunaux d'équipements et d'aménagement et à des projets de protection et de gestion de l'environnement et des paysages ou de prévention des risques naturels. Les propriétaires apporteurs de terrains objet de la réserve foncière feront l'objet d'une meilleure indemnisation par la commune en tenant de la valeur vénale des terrains situés dans des zones urbanisées ou d'urbanisation future et ne bénéficiant pas des éléments de viabilité.

1.3.4 Les différents acteurs

A. Le Département : le responsable de la procédure

La refonte de l'aménagement foncier rentre dans la logique de la décentralisation avec le transfert des compétences de l'État aux Départements, comprenant le transfert de procédures, de moyens, de personnels et de données.

Le transfert est effectif pour l'AFAF si les arrêtés préfectoraux ordonnant l'aménagement foncier n'ont pas été pris au 1er janvier 2006. Les opérations d'AFAF ordonnées avant cette date restent régies par les dispositions législatives et réglementaires antérieures à la LDTR et demeurent de la compétence de l'Etat jusqu'à leur clôture définitive, y compris pour le renseignement juridique et le contentieux qui sera effectué par des agents de l'Etat, au nom de l'Etat. Sinon, les nouvelles règles résultant de la LDTR sont applicables. Ceci implique pour ces opérations qu'elles doivent être précédées d'une phase préalable conforme aux dispositions de la LDTR. Il convient en conséquence de refaire entièrement cette phase préalable qui, commencée avant le 31 décembre 2005 n'a pu être ordonnée avant le 1er janvier 2006.

Les responsabilités du département sont les suivantes :

- la conduite des procédures par des commissions d'aménagement foncier, assistées de géomètres-expert, techniciens et chargé d'études
- la légalité des opérations et des décisions prises par lui même et les commissions d'aménagement foncier
- les conséquences dommageables des opérations

La décision d'ordonner et de clôturer une opération sont prises par le Conseil Général (CG).

Les membres de CCAF sont désignés par le président du CG et non plus par le préfet. Les fonctionnaires d'Etat dans commissions sont supprimés (sauf délégué des services fiscaux dans la CCAF), ils sont remplacés par les fonctionnaires du CG pour la CCAF et par les personnes qualifiées pour la Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF). De plus, la Commission Nationale d'Aménagement Foncier (CNAF) dont rôle est donné à la CDAF est supprimée. Les décisions et les indemnités seraient contestées devant la juridiction administrative.

B. L'Etat : un recentrage sur ses compétences régaliennes et environnementales

Dans le nouveau dispositif, le préfet voit son action recentrée, en particulier, sur son rôle en matière d'environnement. Comme en matière d'urbanisme, le préfet effectue avant l'étude d'aménagement un porté à connaissance au président du CG des lois et règlements, servitudes d'utilité publique, risques naturels, etc. Avant la décision du CG d'ordonner l'aménagement foncier, en cas d'AFAF et d'échanges et cessions avec périmètres, le préfet fixe des prescriptions environnementales fondées sur toute disposition législative ou réglementaire applicable à la zone considérée que devront respecter les travaux connexes ainsi que, le cas échéant, le plan parcellaire. Une étude d'aménagement plus complète aidera non seulement au choix de l'opportunité d'un aménagement foncier, du mode et du périmètre et également au choix des prescriptions environnementales.

En outre, l'extension du champ d'application du régime d'autorisation à tous les régimes d'autorisation notamment du code de l'environnement, est le garant d'une meilleure prise en compte de l'environnement. Ainsi, si des travaux connexes sont soumis à autorisation, les décisions de la CCAF et CDAF sont transmises à l'autorité compétente, qui est généralement le préfet, pour obtenir l'autorisation au titre de la loi sur l'eau, de la législation relative aux sites classés, et en application de la directive "habitats et espèces", avant la clôture de l'opération. Après cette clôture, le préfet peut fixer des prescriptions complémentaires pour la réalisation des travaux soumis à la loi sur l'eau. Il peut également protéger des boisements.

Enfin, le renforcement des mesures relatives à l'environnement passe également par la présence d'un représentant d'un parc naturel régional en CCAF quand le périmètre d'AFAF concerne une partie d'un parc et par la prise de mesures de protection de l'état des lieux initial, même avant l'enquête sur le périmètre et comportant des amendes plus sévères. Pour veiller aux respects des protections prévues pendant les opérations par le président du CG, des agents de l'Etat peuvent être assermentés pour constater les infractions en matière d'aménagement foncier. Dans ce cas, le procès verbal de constat lui est transmis.

Il peut contester toutes décisions des CCAF devant la CDAF et celles de la CDAF devant la juridiction administrative. Aussi lui sont notifiés avis et décisions des commissions d'aménagement foncier. Lui est également notifié l'éventuel refus du CG de faire un aménagement foncier.

Il prononce également le changement de limites des circonscriptions territoriales.

En cas de grands ouvrages, le préfet veille à la cohérence entre les mesures environnementales prises au titre du grand ouvrage et celles qui sont envisagées par l'opération d'aménagement foncier. Il donne son accord lorsque l'Etat est maître d'ouvrage ou l'un de ses concessionnaires pour les périmètres de « cohérence » qui incluent le périmètre « perturbé » par l'ouvrage, à la charge du maître d'ouvrage du grand équipement,

et le périmètre complémentaire, à la charge du CG. Enfin c'est lui qui autorise la prise de possession anticipée des nouveaux lots.

Cependant, en cas d'aménagement lié à la réalisation d'un grand ouvrage, le Président du CG tient un rôle essentiel : il lui appartient d'ordonner l'opération choisie par la CCAF et ce, en cas de demande du maître de l'ouvrage, dans les 12 mois suite à cette demande. Dans le cas contraire, l'aménagement foncier ne pourra être qu'un aménagement avec exclusion de l'emprise et donc, expropriation de celle-ci.

C. Les communes : un rôle prépondérant dès la phase préalable et dans la phase en compte de leurs projets de territoires

Désormais, ce sont les communes qui demandent à bénéficier l'AFAF avec périmètre, et avant d'ordonner l'opération, le CG les consulte à nouveau.

Les communes sont représentées dans les commissions communales dès lors que plus du 20ème de leur superficie est incluse dans le périmètre d'aménagement foncier. Par ailleurs la création d'une commission intercommunale est de droit dès lors qu'une commune le demande ou si plus du quart de sa superficie est incluse dans un périmètre.

Les communes peuvent également utiliser leurs apports s'ils sont suffisants et si l'emprise est inférieure à 5% du périmètre, pour la création ou la modification de tracé ou d'emprise des voies communales ou rurales. Cette possibilité est aussi ouverte au Département mais uniquement pour la modification de tracé ou d'emprise. La modification la plus importante pour les communes et leurs interventions dans l'aménagement du territoire, est l'extension du champ d'application des réserves foncières. Cette extension aux projets communaux ou intercommunaux d'équipements et d'aménagement, ainsi qu'aux projets de protection et de gestion de l'environnement, des paysages et de la prévention des risques naturels, militent pour que les communes profitent de l'étude d'aménagement pour intégrer à cette réflexion, celles menées au titre de leurs projets de territoires. C'est une opportunité qu'elles ont désormais la possibilité de saisir pour un développement durable de leurs territoires.

Pour faciliter ces aménagements, il est désormais possible d'indemniser les propriétaires apporteurs de terrains en tenant compte de la valeur vénale des terrains s'ils sont situés dans des zones urbanisées ou d'urbanisation future mais ne bénéficiant pas aujourd'hui d'éléments de viabilité.

D. Les géomètres, techniciens et chargés d'études

Les géomètres sont désignés par le Président du CG selon le code des marchés publics.

Si le géomètre-expert n'est plus proposé par la CCAF, il doit toujours être agréé par le MAP, après avis d'une commission dont la composition et le fonctionnement sont prévus dans un arrêté en cours de signature, lorsqu'il est chargé de la préparation et de la réalisation des opérations. Il peut être assisté pour les opérations concernant les espaces boisés par un expert forestier ou un homme de l'art agréé d'un organisme relevant du code forestier. Pour les échanges et cessions sans périmètre, il peut être fait appel à des experts.

Enfin, les chargés d'études notamment d'études d'aménagement ou d'impact doivent avoir la qualification nécessaire, à savoir, un minimum d'études de niveau trois et la participation à au moins trois études.

E. Les associations foncières

Les nouveaux textes ont profondément changé le régime juridique des associations foncières.

Les anciennes "associations foncières de remembrement (AFR)" créées avant le 1er janvier 2006 auront le même régime que celles créées après, et devront adopter un statut conforme aux textes nouveaux sur les associations syndicales autorisées (ASA) dans un délai de 5 ans. Toutefois, ne leur seront pas applicables les dispositions issues de la LDTR, telles que la validité du rôle de l'association foncière en cas de second aménagement foncier et la répartition des taxes syndicales selon les zones forestières et agricoles ou naturelles. Les associations foncières restent également régies par les dispositions législatives et réglementaires spécifiques du code rural qui comportent des mesures dérogatoires au régime général des associations syndicales de propriétaires.

1.3.5 Evolution de la procédure

	Procédure	Acteur	
		Avant LDTR	Après LDTR
PHASE PREALABLE	Initiative de l'aménagement foncier	Conseil Général	Conseil Municipal
	Constitution la CCAF	Préfet	Conseil Général
	Etude d'aménagement	CCAF	
	Ordonnance une enquête publique	Conseil Général	
	Enquête publique, transfert le rapport de l'enquête au Président du Conseil Général	Commissaire enquêteur	
	Ensemble des avis	CCAF, CDAF, Conseil Général	
	Fixe les prescriptions environnementales		Préfet
	Arrêté ordonnant l'opération (mode, périmètre, prescription)	Préfet	Conseil Général
	Fixe les prescriptions environnementales	Préfet	
PHASE OPERATIONNELLE	Etablissement de l'état des propriétés : examen du droit des propriétaires et des exploitants, classement des terres	CCAF	
	Enquête publique	Commissaire enquêteur	
	Avant-projet	CCAF	
	Enquête officieuse	Commissaire enquêteur	
	Etude d'impact	Conseil Général	
	Etablissement du projet de l'aménagement foncier	CCAF	
	Enquête officielle	Commissaire enquêteur	
	Arrêté de création de l'aménagement foncier	Préfet	Conseil Général
	Prise en compte des réclamations	CCAF, CDAF, CNAF, Tribunal Administratif	CCAF, CDAF, CNAF
	Approbation du projet	CDAF	
	Autorisation au titre des lois environnementales, des travaux connexes et du plan parcellaire correspondant		Préfet
	Adoption du plan et des travaux connexes, arrêté de clôture, transfert des propriétés et exécution des travaux connexes	Préfet	Conseil Général
	Protection des boisements	Préfet	
	Travaux connexes	Association Foncière	

Tableau 1 : Evolution de la procédure et changement de l'acteur à partir de la LDTR (le 23 février 2005)

	Grand ouvrage public	Aménagement Foncier
0	Décision de réalisation du grand ouvrage	
1	Etudes préliminaires	
2	Avant projet sommaire	
3	Avis CNDP, concertation inter-administration et avec collectivités locales, décision de poursuivre le projet	
4	Préparation dossier enquête DUP bande de 300 mètres et étude d'impact	Avis CDAF sur listes communes Arrêté du Conseil Général fixant liste communes
5	Ouvrage de l'enquête publique Enquête DUP	Pré-étude Arrêté CCAF constitution d'office De droit dès l'ouverture de l'arrêté d'enquête DUP
6		CCAF se prononce sur l'opportunité d'un aménagement foncier dans les 2 mois de sa constitution sinon = refus Demande l'article L123-24 du maître de l'ouvrage
7	Déclaration de projet	Porté à connaissance par préfet Transmission de l'étude d'impact du grand ouvrage au Président du Conseil Général Etude d'aménagement
8	DUP	
9	Choix des concessionnaires	
10	Etudes projet	1er avis CCAF sur choix aménagement Avec exclusion ou inclusion d'emprise
11	Projet définitif	Enquête publique
12		Avis définitif de la CCAF sur inclusion ou exclusion En cas d'ouvrage linéaire, au plus tard dans les 8 mois de la demande du MO Avis du Conseil municipal
13	Enquête parcellaire	Arrêté du préfet sur les prescriptions environnementales Et mise en cohérence avec les mesures prises pour l'ouvrage
14		Arrêté du président du CG ordonnant l'aménagement foncier au plus tôt au lendemain de la DUP En cas l'ouvrage linéaire, si demande du MO l'arrêté doit intervenir dans les 12 mois de la demande, sinon exclusion
15		Classement Consultations des propriétaires sur le classement
16	Paiement des indemnités de prise de possession anticipée Consignation facultative des indemnités d'expropriation	Arrêté préfectoral de prise de possession anticipée
17	Réalisation des travaux du grand ouvrage	Projet lotissement et travaux connexes
18		Enquête publique (avec étude d'impact) sur le projet et les travaux connexes
19		Décision CCAF sur réclamations sur projet Et décision justifiées dérogation L123-1 et L123-4 Autorisation travaux connexes au titre de l'environnement
20		Décision CDAF sur réclamations Et décision justifiées dérogation L123-1 et L123-4 Autorisation travaux connexes au titre de l'environnement
21		Arrêté du président du Conseil Général Mettant les travaux à la charge du maître d'ouvrage
22		Arrêté du président du Conseil Général ordonnant la clôture Transfer des propriété (en cas d'inclusion de l'emprise, doit intervenir avant la fin de validité DUP) Transfert de propriété de l'emprise au MO
23	Paiement des indemnités d'expropriation	Réalisation des travaux connexes

Tableau 2 : Coordination des procédures en cas de l'Article 10

A. Phase préalable : la décision de procéder à un AFAF

L'initiative d'une procédure d'aménagement foncier peut être prise par un ou plusieurs conseils municipaux ou par des propriétaires ou exploitants agricoles envisageant de procéder à des échanges. Cette initiative peut être liée à des préoccupations exclusivement agricoles (améliorer les conditions d'exploitation) ou prendre en compte également la mise en œuvre de programmes d'équipement public imposant une modification du découpage parcellaire.

La proposition est transmise au CG qui décide de la poursuite de la procédure en instituant, selon les cas, une CCAF ou CIAF. En tout état de cause, c'est bien le CG qui apprécie l'opportunité du déclenchement de la procédure. Sa décision doit en principe être précédée d'une étude d'aménagement présentant l'état initial du site et énonçant des recommandations pour la mise en œuvre de l'opération envisagée.

Lorsque le CG a pris sa décision, la CCAF ou CIAF est saisie du dossier : il lui revient de proposer au CG un projet d'aménagement et le mode d'aménagement qui lui paraît pertinent. Elle propose le cas échéant une liste de travaux connexes à réaliser (remise en état des haies, replantation de linéaires...).

Si le CG envisage de donner une suite favorable aux propositions de la CCAF ou CIAF, il ordonne une enquête publique sur le projet. Sa durée est d'un mois au moins. Si le CG ne diligente aucune enquête publique, il est réputé ne pas donner suite aux propositions qui lui ont été transmises.

Le dossier soumis à enquête publique comprend notamment la proposition de la CCAF ou CIAF, un plan faisant apparaître le périmètre d'aménagement retenu, l'étude d'aménagement et l'avis émis sur cette dernière par la commission. Comme dans toute enquête publique, ces données et informations sont mises à la disposition de tous les administrés sans restriction, lesquels peuvent s'ils le souhaitent rencontrer le commissaire-enquêteur pour lui faire part de leurs observations. Les intéressés peuvent également consigner leurs remarques sur un registre d'enquête ouvert à cet effet ou adresser leurs observations par courrier.

Après la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président du CG. Quel que soit l'avis du commissaire-enquêteur sur l'opportunité de l'aménagement envisagé, le Président du CG est tenu de consulter pour avis - entre autres - les commissions d'aménagement foncier, les communes incluses dans le périmètre d'aménagement et le cas échéant les communes pour lesquelles l'opération envisagée est susceptible de produire des conséquences, en terme de gestion des eaux ou de conservation des sites et habitats naturels.

Ces consultations étant achevées, il appartiendra en principe au CG d'ordonner ou non les opérations envisagées et d'en délimiter précisément le périmètre, par une délibération qui devra faire l'objet d'une double publicité : elle devra être affichée quinze jours durant à la mairie des communes intéressées et devra en outre être insérée dans le recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Il convient de souligner que malgré la décentralisation opérée au profit du département, le Préfet conserve un pouvoir de contrôle : ainsi, il lui revient de fixer par arrêté « les prescriptions à respecter par les commissions dans l'organisation du nouveau parcellaire et

l'élaboration du programme de travaux en vue de satisfaire aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la zone considérée ».

B. Phase opérationnelle : la redistribution foncière des parcelles

Une fois les opérations ordonnées par le CG, il revient à la CCAF ou CIAF de déterminer la nature et l'étendue des droits de chaque propriétaire, puis d'apprécier la valeur de l'apport de chaque intéressé. C'est dans cette phase que se révèle toute la complexité de l'opération d'aménagement, qui implique un classement et une évaluation des parcelles en fonction de leurs caractéristiques, de leur utilisation et de leurs potentialités agronomiques.

Ces évaluations sont ensuite soumises à l'avis des propriétaires qui pourront formuler des observations. Le décret du 30 mars 2006 a apporté sur ce point un remarquable allégement de procédure, puisqu'à l'ancienne procédure d'enquête publique (d'une durée de quinze jours) est substituée une simple procédure de consultation. Le Président de la CCAF ou CIAF a la qualité de commissaire-enquêteur. La durée de la consultation est d'un mois.

Durant cette période, les propriétaires peuvent consulter le dossier dans les locaux de la mairie où la commission a son siège. Ils peuvent adresser leurs observations au Président de la commission jusqu'à l'expiration d'un délai de huit jours après la fin de la consultation. Le Président de la Commission établira, au vu de ces observations, un rapport qu'il transmettra à la CCAF ou CIAF.

La consultation achevée, la commission établira un projet d'aménagement. Le projet est matérialisé sur le terrain par un piquetage indicatif des futures parcelles. Ce repérage n'a qu'un caractère temporaire et indicatif et ne vaut pas bornage. Il appartiendra aux attributaires des parcelles de procéder ensuite au bornage s'ils le jugent nécessaire.

Une fois le projet d'aménagement arrêté, il sera soumis à enquête publique. C'est le Président du CG qui prescrit l'ouverture de cette ultime enquête. La pratique veut que cette enquête publique officielle soit précédée d'une enquête officieuse, d'une durée de dix jours, à l'issue de laquelle les intéressés pourront adresser leurs observations à un commissaire-enquêteur désigné à cet effet. C'est l'une des grandes curiosités du droit de l'aménagement rural : une pré-enquête non-réglementaire mais reconnue par l'autorité publique est organisée en amont de l'enquête publique officielle, afin de régler de manière anticipée un certain nombre de difficultés.

Cette pratique trouve sans doute sa raison d'être dans les rigidités du droit de l'enquête publique, elles-mêmes justifiées par la nécessité de consulter les intéressés sur le projet qui sera effectivement réalisé : si d'importantes modifications sont apportées au projet à l'issue de l'enquête publique, le projet substantiellement modifié doit être soumis à une nouvelle enquête. Il est donc préférable d'aplanir en amont les difficultés qui peuvent l'être.

A l'issue de l'enquête officielle, la CCAF ou CIAF prendra connaissance des remarques, entendra ceux des propriétaires qui demandent à formuler des observations orales et statuera sur les contestations portées devant elles. En règles générales, ces contestations portent à titre principal sur la localisation ou la forme des parcelles redistribuées.

Les décisions de la CCAF ou CIAF pourront être contestées devant la CDAF dans un délai d'un mois. S'ils n'obtiennent pas satisfaction à l'issue de cette procédure, les intéressés pourront

saisir le Tribunal Administratif d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois.

Le Président du CG est compétent pour ordonner par arrêté le dépôt en Mairie du nouveau plan parcellaire et constater la clôture des opérations. Le transfert de propriété intervient lors du dépôt du plan en Mairie. Toutefois, la prise de possession effective des parcelles peut être différée par la CCAF ou CIAF, notamment pour permettre à chaque exploitant de prendre possession de sa récolte.

Le fait que des propriétaires introduisent des recours contentieux contre les décisions de la CDAF ne fait pas obstacle à la clôture des opérations ni au transfert de propriété. En revanche, l'annulation d'une décision de la CDAF remettant en cause les attributions parcellaires nécessitera en principe l'adoption d'un nouvel arrêté de clôture et le dépôt en Mairie d'un nouveau plan d'aménagement modificatif du précédent.

2ème Partie : Enjeux et objets de la recherche

2.1 Une image altérée de l'aménagement foncier

L'aménagement foncier apparaît en premier lieu aux yeux des propriétaires comme étant un instrument d'aménagement en permettant l'organisation du parcellaire dans un périmètre déterminé.

Cependant, ces procédures sont également perçues comme parfois contraignantes, modifiant la propriété au nom de l'intérêt général.

Il faut noter que l'aménagement foncier doit obligatoirement être effectué dans le respect de la propriété foncière. Lors qu'un exploitant agricole est propriétaire de la majorité des parcelles exploitées (faire-valeur direct) ou que les propriétaires attendent une mise eu valeur agricole de leurs parcelles (fermage) les objectifs de l'aménagement foncier sont convergents. Ces objectifs deviennent antagonistes à partir du moment où la propriétaire foncière poursuit des objectifs autres qu'agricole.

Le sentiment d'attachement d'une partie des propriétaires à leurs parcelles peut être un obstacle à des échanges de foncier. En effet, le bien foncier d'un propriétaire constitue parfois un lien fort avec son histoire familiale et l'héritage patrimonial. Ainsi, les tensions lors d'échanges de parcelles sont souvent préexistantes à l'opération de remembrement en elle-même. Ces tensions sont dues à cet attachement socioculturel des propriétaires.

D'autre part, l'émergence de préoccupations écologiques dans les années 70 n'a fait qu'accentuer certaines appréhensions quant au caractère dit « autoritaire » de ces procédures d'aménagement foncier. Cette émergence a permis de donner une audience à la critique de ces outils.

Il est néanmoins incontestable que si la critique du remembrement est devenue un sujet « grand public », c'est bien parce que des excès ou des maladresses regrettables ont pu être commis, ponctuellement et localement.

La médiatisation de tels événements a souvent nuit à l'image de l'aménagement foncier. De plus, cette médiatisation est souvent à l'origine d'une désinformation qui participe et encourage certain a priori vis-à-vis de cet outil.

Ainsi, en septembre 1992, lors de la crue aux conséquences catastrophiques dans le Vaucluse, certains médias réputés n'ont pas hésité à mettre en cause les opérations de remembrement. Or, seulement 2,5% de la SAU avait été remembrée et aucun remembrement n'avait été réalisé dans le bassin de la rivière à l'origine de la crue.

Dans la LDTR (le 23 février 2005), le mot remembrement a été gommé, sans doute pour essayer de faire disparaître la connotation négative qu'il avait auprès des médias. Mais ce mode d'aménagement du territoire a toutefois permis à un grand nombre d'exploitants d'obtenir un outil de travail plus efficace et concurrentiel. De plus, dans certaines régions l'aménagement foncier a permis des restructurations considérées comme irréalisables :

- le remembrement de certains vignobles très morcelés
- la réorganisation foncière dans les claires de Marennes Oléron

Avec la volonté des exploitants, du CG, et de la DDAF ces "échanges de parcelles" ont revitalisé ces secteurs devenus très difficilement exploitables. La volonté du législateur dans LDTR est d'étendre les objectifs. « L'Aménagement Foncier rural a pour but d'améliorer les conditions d'exploitations des propriétés et de contribuer à l'Aménagement du territoire communal défini dans les plans locaux d'urbanismes ».

Ceci ouvre de nouvelles perspectives, les décideurs seront à l'échelle du Département donc sensés être plus proche des préoccupations du monde rural et des acteurs locaux. L'avenir nous dira si cette décentralisation exhaustive permettra une utilisation efficace des procédures d'aménagement foncier au service des politiques territoriales.

2.2 Une plaquette de communication

En 2001, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche confie l'élaboration d'une plaquette de communication retraçant l'évolution de l'aménagement foncier de 1945 à 1995 au Centre d'Etude Supérieures d'Aménagement, devenue le Département Aménagement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours.

En expliquant les finalités réelles des procédures, ce travail a pour objectif d'informer les acteurs suivants :

- Les administrations centrales : autres directions du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, autres ministères partenariaux
- Les préfectures
- Les chambres d'agriculture
- L'Assemblée des Départements de France et les Conseils Généraux
- L'Association des Maires de France
- Les géomètres-aménageurs par le biais de l'Ordre des Géomètres Experts et des Géomètres Remembreurs et Aménageurs Ruraux
- Quelques associations, partenaire du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Association Nationale pour le Développement de l'Aménagement Foncier Agricole et Rural, Comité d'Etude et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale, Groupe Monde Rural, etc.)

Une meilleure connaissance de cette plaquette ne fera qu'améliorer l'image de l'aménagement foncier et redresser les impressions à priori reportées du public.

En 2005, une base nationale de données de 1945 à 2005, constituée à partir des informations transmises par les services déconcentrés (DDAF ou DDEA), recense la majorité des opérations ayant eu lieu par commune durant 60 ans et permet d'actualiser la recherche précédente.

Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche a sollicité les capacités du DA en matière de SIG dans l'élaboration des représentations cartographiques de la plaquette. La pluridisciplinarité du DA et ses compétences dans le domaine de l'aménagement du territoire permettent de porter un regard neutre envers l'aménagement foncier.

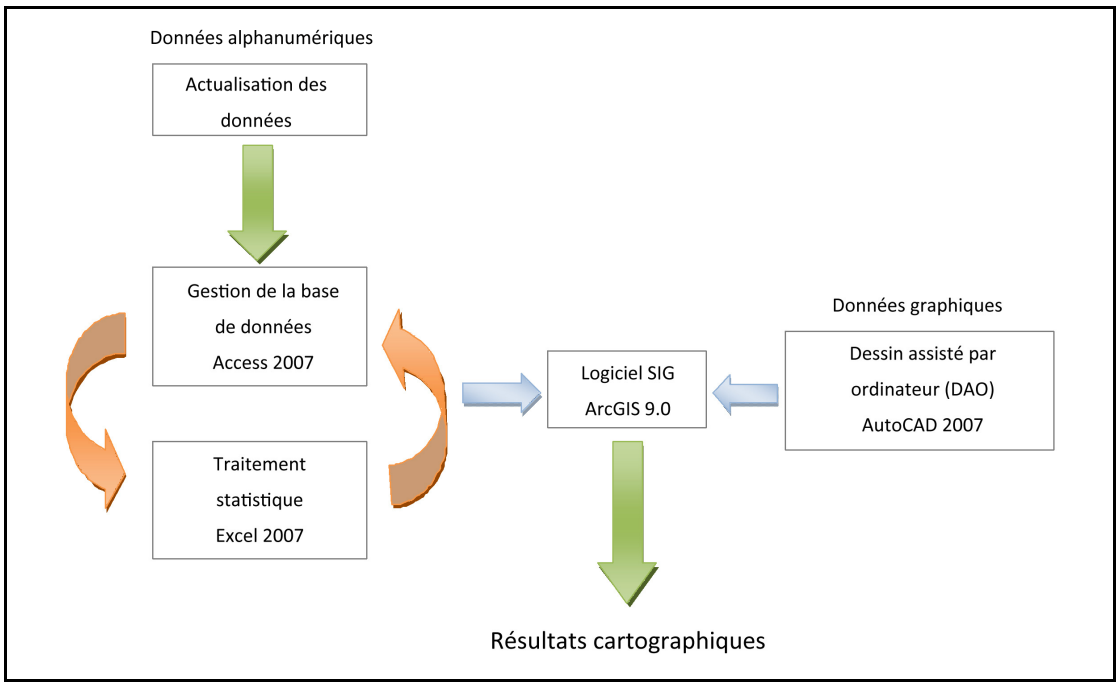
3ème partie : Méthodologie de la recherche

Entre 1945 et 2005, chaque DDAF ou DDEA a remplit annuellement les informations de l'aménagement foncier dans une fiche uniforme (Annexe 1) et l'a retournée au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Grâce à ces informations, une base nationale de données a été actualisée par le Bureau de l'Aménagement Rural.

L'outil SIG semble pertinent pour exploiter cette « mémoire » unique, parce qu'il permet d'exploiter un nombre important de données et de construire les cartes « intelligentes ». C'est à dire qu'il est possible à tout moment de changer les paramètres sur lesquels sont construites les cartes, de compléter les données et de changer les modes de représentation.

L'évolution spatio-temporelle de l'aménagement foncier pourra être mise en évidence. La jointure entre la carte et la base de données simplifie la procédure d'actualisation.

En effet, le SIG favorise la continuité du projet.



Graphique 3 : Description des outils disponibles et de leurs fonctions

La méthode développée pour l'élaboration de la plaquette de communication comprend cinq étapes :

- Provenance des données
- Analyse des données
- Recueil et actualisation des données
- Traitement des données
- Représentation des données
- Mise en page et habillage de la carte

3.1 Provenance des données

En 2001, la base de données du ministère est arrêtée fin 1999. Du fait de la durée des opérations d'aménagement foncier, l'étude commanditée par le Ministère portera sur les opérations réalisées entre 1945 et 1995. Début 2005, le Département Aménagement reçoit une communication de la base actualisée, avec cependant les mêmes restrictions quant à sa validité.

L'étude est alors actualisée et passe de « 50 ans d'aménagement foncier » à « 60 ans d'aménagement foncier », mais n'apporte pas de réponse à certaines questions sur l'évolution de l'utilisation des procédures. En particulier, les surfaces concernées par l'aménagement foncier restent-elles à un niveau moyen constant ou sont-elles en augmentation ?

Depuis février 2005, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche ne centralise plus les données et il faut chercher les informations manquantes auprès de chaque département.

3.2 Analyse des données

L'évolution de l'aménagement foncier constitue un phénomène complexe à étudier. D'une part, la procédure connaît des modifications juridiques sur la période étudiée et d'autre part, les opérations foncières dépendent d'une multiplicité de facteurs liés aux contextes communal, départemental et national à une date donnée. Les données complémentaires localisées et datées aident à l'analyse et l'interprétation des cartes.

Après avoir reçu la base nationale de données, on se pose de nombreuses questions.

De quelles données dispose-on ? Que pourrait-on montrer ? Quelles informations seraient intéressantes à représenter ?

Existe-t-il une relation entre la pratique du remembrement classique et celle liée à l'article 10 ? Est-il significatif d'associer certaines données sur une même carte ? Quels facteurs interviennent sur chaque variable ?

Il est donc nécessaire d'analyser les données possédées.

Après avoir analysé l'exhaustivité des champs de la base de données sous Access, on trouve qu'il existe de nombreuses données manquantes.

Nom du champ	Explication	Nombre d'entrées vides	Proportion de vide	Fiabilité
N_INSEE	Numéro INSEE de la commune	0	0,00%	100,00%
NUMOP	Numéro d'opération de la commune	0	0,00%	100,00%
NOM_COMMUNE	Nom de la commune	0	0,00%	100,00%
MON_EI	Montant de l'étude d'aménagement	20838	94,09%	5,91%
LIB_AF	Mode d'aménagement foncier	399	1,80%	98,20%
DAT_MARCHE	Date de notification du marché de géomètre	455	2,05%	97,95%
DAT_DEPOT	Date de clôture de l'opération d'aménagement foncier (Affichage en Mairie)	1295	5,85%	94,15%
DAT_POSSES	Année prévue pour l'achèvement des travaux	1091	4,93%	95,07%
PROG_LIB	Type de programme d'aménagement foncier	50	0,23%	99,77%
SURF_OPE	Surface de l'opération	421	1,90%	98,10%
NB_PROPRIE	Nombre de comptes au PV par mode d'aménagement	1366	6,17%	93,83%
DAT_CCAF	Date de la décision de la CCAF statuant sur les réclamations déposées au cours de l'enquête sur le projet	1660	7,50%	92,50%
DAT_CDAF	Date de la décision de la CDAF statuant sur les recours déposés lors de l'enquête en commission départementale	1222	5,52%	94,48%
RECOUR_TOT	Nombre de recours déposés lors de l'enquête en CDAF	2252	10,17%	89,83%
RECOURS_SAS	Nombre de recours ayant reçu une solution satisfaisant la réclamation totalement ou partiellement	3992	18,02%	81,98%
MONT_GEO	Montant de géomètre	1806	8,15%	91,85%
FRAIS_AN	Frais annexes de l'opération, sauf l'étude d'impact et la pré-étude	18243	82,37%	17,63%
DAT_ARRET	Date de l'arrêté ordonnant l'opération d'aménagement foncier	22148	100,00%	0,00%
DAT_RESIL	Date de résiliation de l'opération d'aménagement foncier	22119	99,87%	0,13%
CCAF_PARCELLE_NB	Nombre de décisions petites parcelles	21043	95,01%	4,99%
MONT_E_IMPACT	Montant de l'étude d'impact	21365	96,46%	3,54%
MONT_CONNEXE	Montant des travaux connexes	20572	92,88%	7,12%
NB_PARCELLE_AVANT	Nombre de parcelles avant l'opération d'aménagement foncier	20121	90,85%	9,15%
NB_PARCELLE_APRES	Nombre de parcelles après l'opération d'aménagement foncier	20159	91,02%	8,98%

Légende :

- Eléments exploitables (< 5% de données manquantes)
- Eléments difficilement exploitables (de 5 à 10% de données manquantes)
- Eléments inexploitables (plus de 20% de données manquantes)

Tableau 3 : Analyse de fiabilité des éléments de la base de données

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

On a donc été contraint de constater que plusieurs informations intéressantes pour dresser un bilan de 60 ans et valoriser l'aménagement foncier ne seraient pas exploitables. Par exemple :

- NB_PARCELLE_AVANT, NB_PARCELLE_APRES qui pouvaient traduire l'efficacité des procédures étant donnée que leurs objectifs est le regroupement des parcelles, ont une fiabilité de 9%.
- Les champs des coûts d'opérations, de travaux connexes indispensables pour présenter l'aménagement foncier du point de vue financier, disposent d'une fiabilité de 3 à 7% seulement.

Sauf les éléments inexploitables, quatre types de données sont différenciés :

Type de données	Champ	Signification
Données géographiques	N_INSEE	Département et commune, nombre d'opérations
Données temporelles	DAT_MARCHE	Date de notification du marché par le Président du Conseil Général
	DAT_DEPOT	Date de clôture de l'opération d'aménagement foncier (Affichage en Mairie)
	DAT_POSSES	Année prévue pour l'achèvement des travaux
Données qualitatives	LIB_AF	Mode d'aménagement foncier
	PROG_LIB	Type d'opération
Données quantitatives	NUMOP	Fréquence d'opération
	SURF_OPE	Surfaces d'opération

Tableau 4 : Signification des données

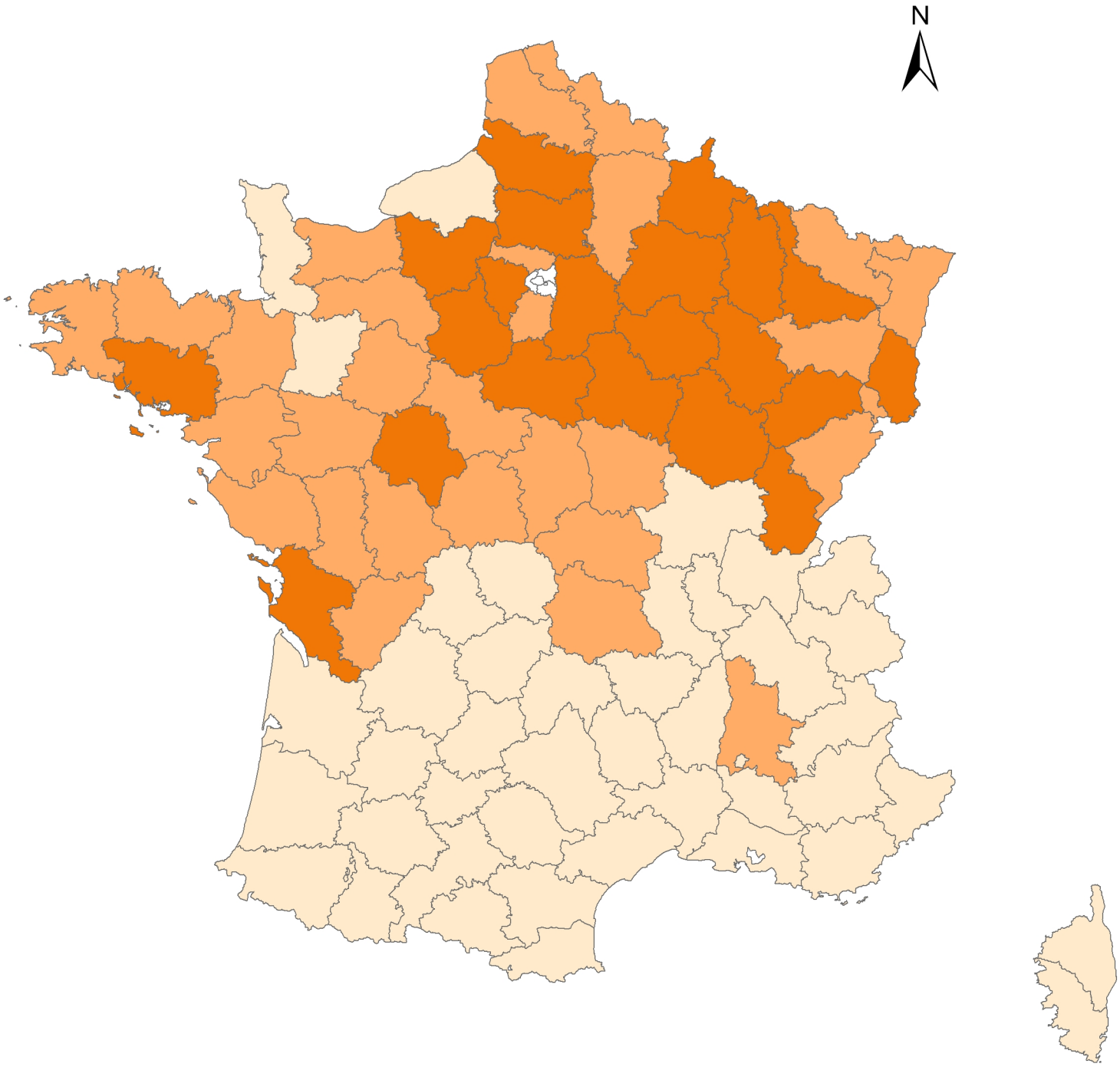
L'aménagement foncier, opération communale ou intercommunale soumise à la politique départementale implique une analyse de son évolution à l'échelle départementale au niveau de la commune. Toutefois ce niveau rend difficile une vision d'ensemble, plus aisée à l'échelle nationale au niveau du département.

L'évolution sera donc analysée dans un premier temps, à l'échelle nationale, puis dans un second temps à l'échelle départementale par commune pour préciser la recherche. Une étude à l'échelle de la commune nécessiterait des données parcellaires dont on ne disposait pas.

Comme il y a trois champs de données temporelles : DAT_MARCHE, DAT_DEPOT, DAT_POSSES, seules les données concernant les opérations clôturées (DAT_DEPOT) sont employées pour une raison de cohérence entre les deux échelles représentatives.

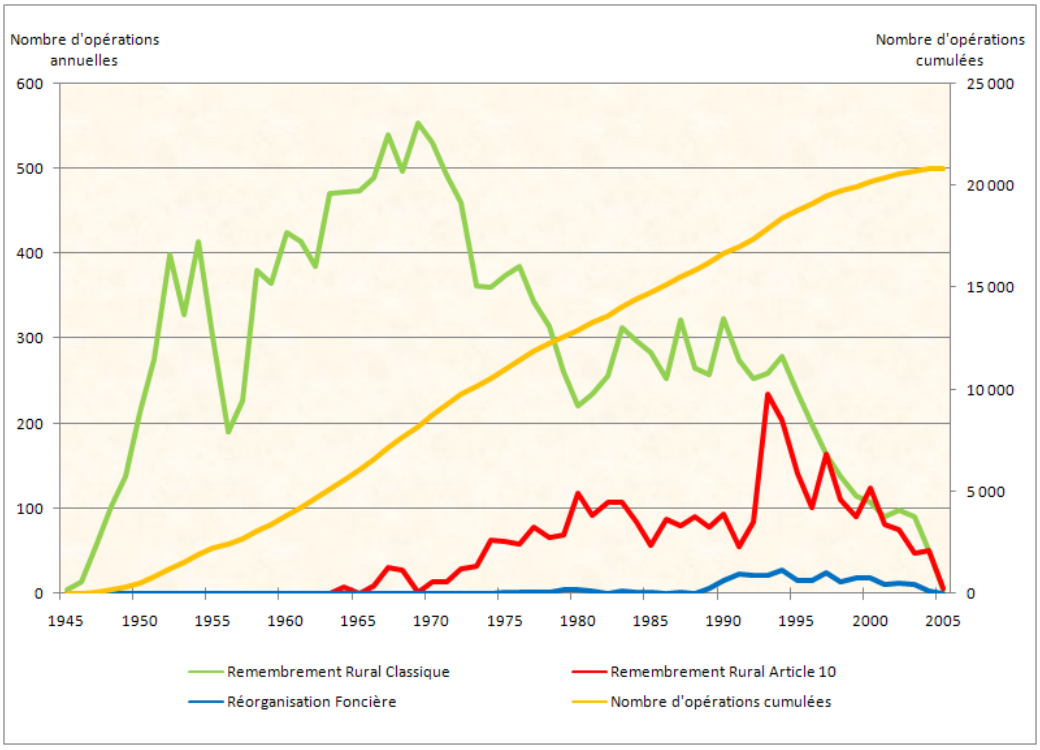
A partir de ces informations, on peut illustrer la surface et le nombre d'opérations selon le type de procédure utilisé par unité territoriale dans une période donnée et la proportion de la réutilisation des procédures et sa distribution géographique.

SYNTHESE DE REMEMBREMENT RURAL CLASSIQUE ENTRE 1945 ET 1995

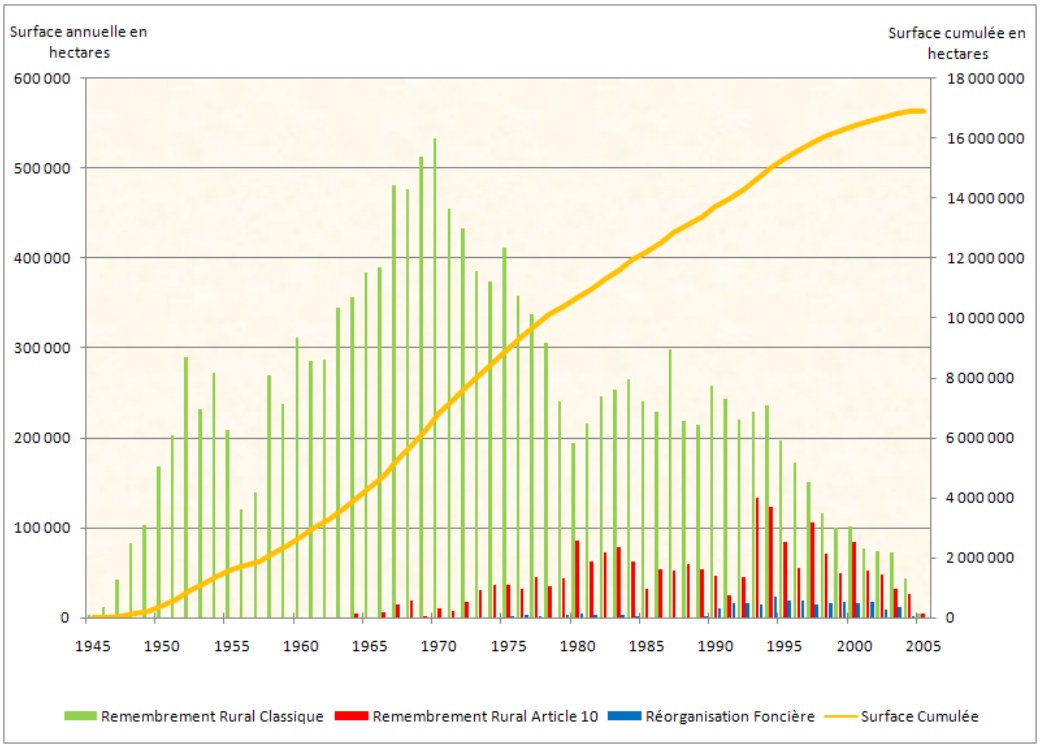


Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, GéoFla IGN 2005

Deux diagrammes montrant l'évolution de l'aménagement foncier ont été réalisés selon la base de données non remaniée. La chute du nombre d'opérations et de la surface à partir de 1995 semble que l'aménagement foncier est de moins en moins pratiqué.

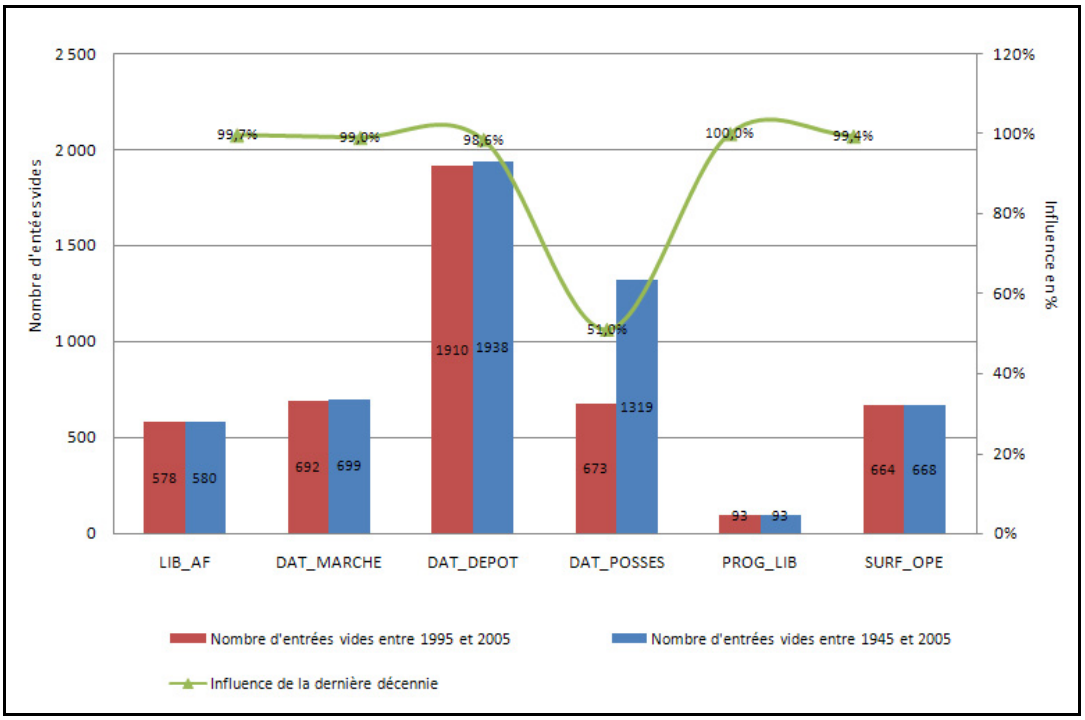


Graphique 4 : Evolution de l'aménagement foncier en nombre d'opérations sur 60 ans (la base de données non remaniée)
Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche



Graphique 5 : Evolution de l'aménagement foncier en surface aménagée sur 60 ans (la base de données non remaniée)
Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

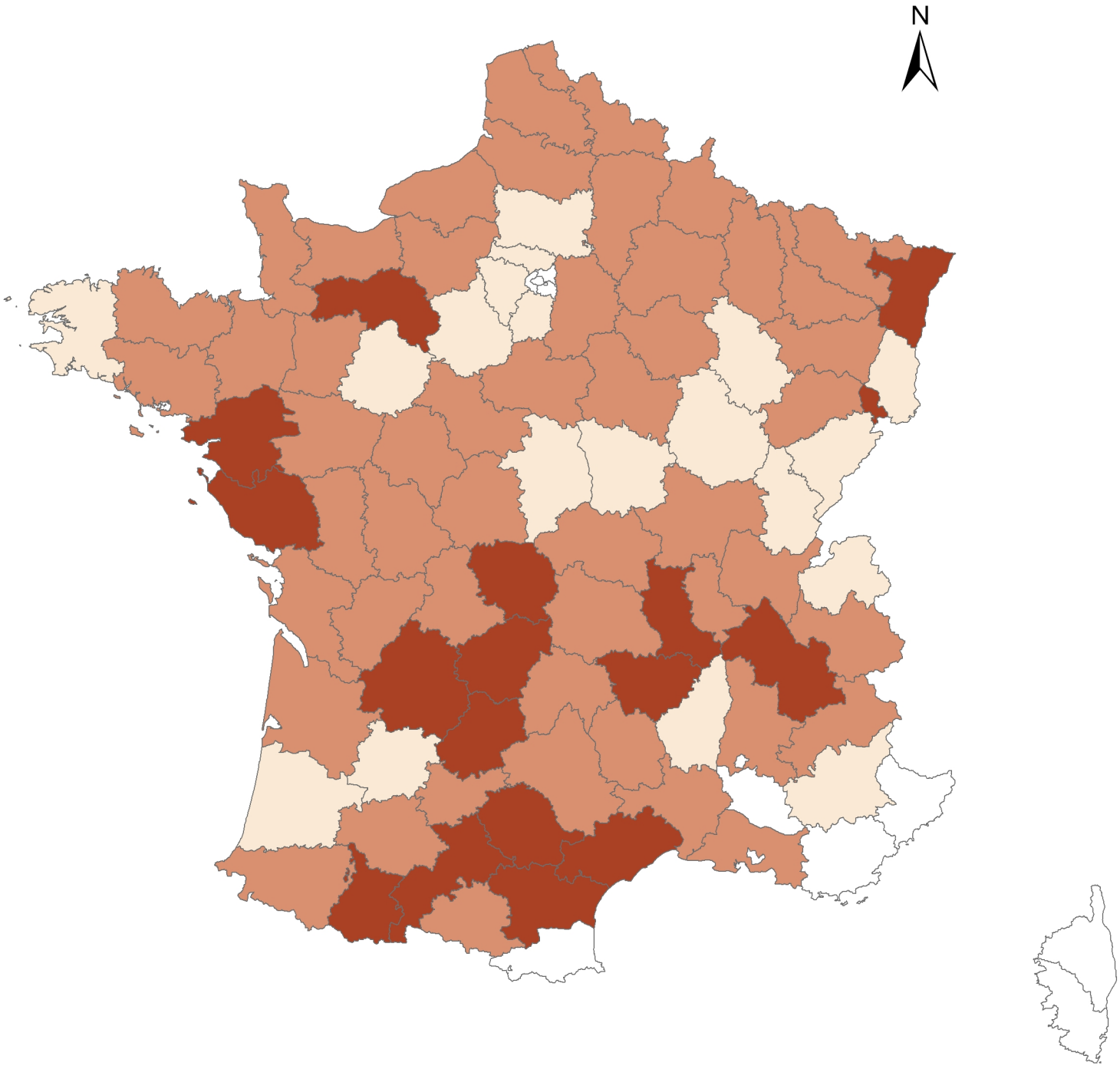
En fait ce n'est pas ainsi, les opérations étant en cours manquent les informations précises. On constate que 98,56% d'entrées vides de DAT_DEPOT et 99,40% d'entrées vides de SURF_OPE apparaissent entre 1995 et 2005. Les autres champs ont aussi le même phénomène.



Graphique 6 : Proportion du nombre d'entrées vides entre 1995 et 2005
Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

La carte suivante montre la fiabilité du champ DAT_DEPOT par département.

LA FIABILITE DU CHAMP "DAT_DEPOT"



Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, GéoFla IGN 2005

Carte d'illustration 1

C’est une concentration de vides concernant plusieurs champs entre 1995 et 2005 qui dégradent la qualité de la base de données. Il est nécessaire de compléter les cases vides pour assurer l’exactitude du projet.

Après analyse et lissage de données, on obtient cependant par interprétation un tout autre diagramme. Le travail d’actualisation effectué des données va permettre de valider l’interprétation.

3.3 Recueil et actualisation des données

A partir de la Loi relative au Développement des Territoires Ruraux, au niveau départemental, la compétence de l’aménagement foncier est transférée de la DDAF ou la DDEA au Conseil Général qui s’occupe désormais la base de données de son département et ne la retourne plus au Ministère de l’Agriculture et de la Pêche. Il faut demander à chaque Conseil Général de compléter la base de données. Cependant, dans certains départements, le transfert est effectif depuis plusieurs années, alors qu’il débute en 2007 dans d’autres départements.

Comme les services concernant l’aménagement foncier viennent d’intégrer les Conseils Généraux dont les organigrammes sont très divers, on a consulté le site internet de chaque Conseil Général pour trouver les coordonnées du service de l’aménagement foncier : la désignation, le responsable, le numéro de téléphone, l’adresse email. (Annexe 2)

Pour augmenter la probabilité d’obtenir une réponse, la demande de données est faite par courrier postal accompagné du diagramme montrant l’évolution de l’aménagement foncier de 1945 à 1995, d’un tableau de données par département avec les informations manquantes et d’une carte par département représentant les communes ayant effectué les opérations de l’aménagement foncier entre 1995 et 2005. (Annexe 3)

Les Conseils Généraux et les Directions Départementales de l’Agriculture et de la Forêt de 87 départements ont été contactés. Parmi les 9 départements non contactés, le 75, 92, 93 et 94 n’ont effectué aucune opération depuis 1945, le 06, 2A et 84 n’ont effectué aucune opération depuis 1985 et le 2B et 66 n’ont effectué aucune opération depuis 1995.

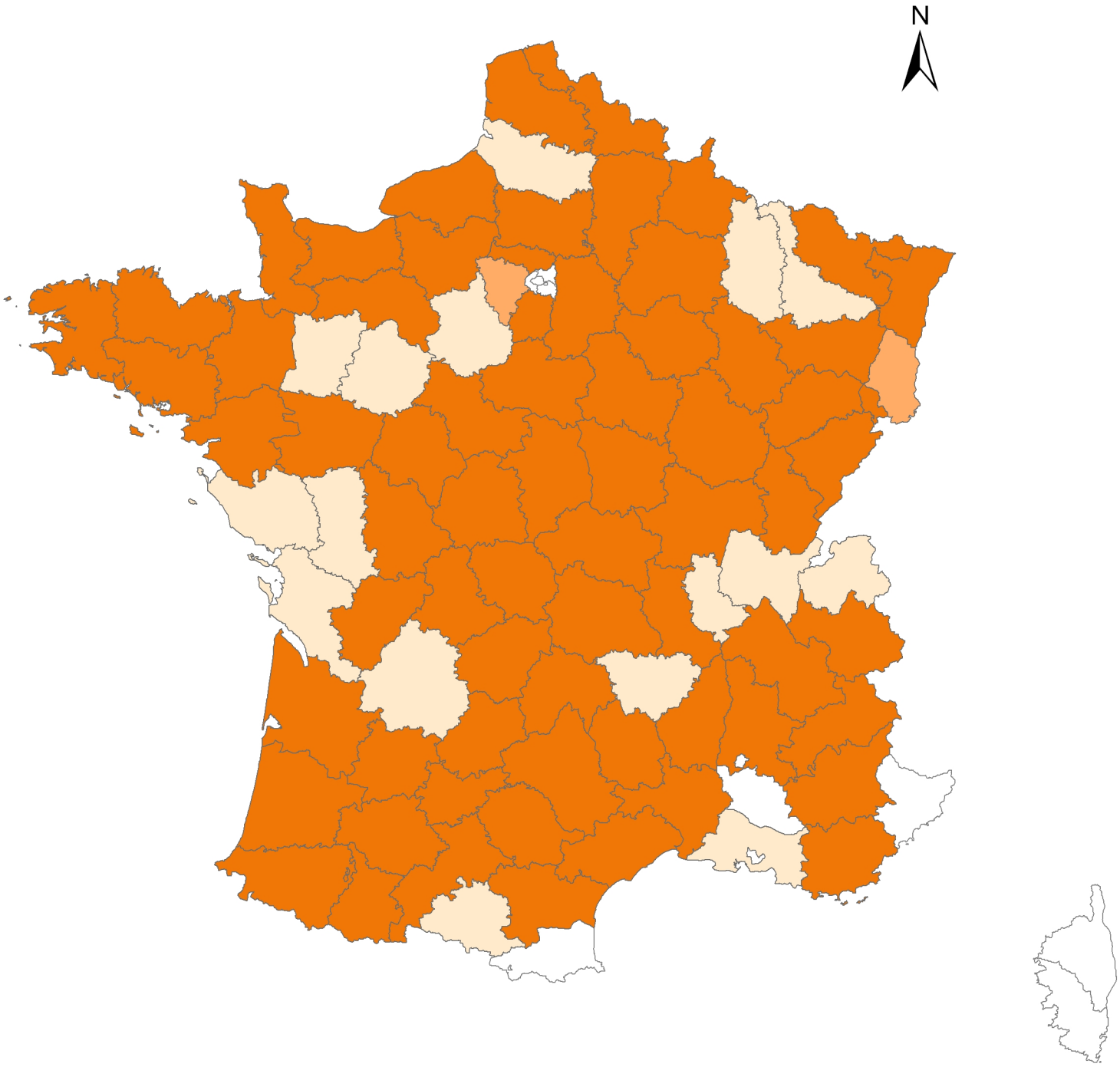
L'acquisition des données dure tout au long du travail, car les décalages de réponse aux courriers sont très variables. Grâce à la jointure entre la carte et la base de données, théoriquement, l’arrivée de nouvelles réponses permettra aisément la mise à jour des cartes.

Les données récupérées sont organisées par les différents logiciels, avec les structures différentes ou des identifiants différents. Il faut faire attention quand elles sont saisies vers la base de données (Access) pour éviter doublons ou autres erreurs.

Jusqu’au 6 mai 2008, il y a 69 départements qui ont répondu à ma demande. Les réponses arrivent plus vite que prévu. Les réponses arrivent régulièrement et la base de données est actualisée au fur et à mesure.

SITUATION DE LA REPONSE DE COURRIER

mise à jour le 6 mai 2008



Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

De plus, un nouveau champ CODE_COR a été créé pour marquer les modifications apportées.

Position du code	1	2	3	4	5	6	7
		LIB_AF	DAT_MARCHE	DAT_DEPOT	DAT_POSSES	PROG_LIB	SURF_OPE
Sans modification		0	0	0	0	0	0
Modification officielle		1	1	1	1	1	1
Modification individuelle		2	2	2	2	2	2
Opération en cours			3				
Nouvelle opération	4						

Tableau 5 : Signification du code de modification

3.4 Traitement des données

Afin de simplifier la représentation dans le but de communication, j'ai procédé à un regroupement des procédures d'aménagement foncier minoritaires dans le mode du remembrement rural :

- remembrement simplifié
- aménagement foncier agricole et forestier
- remembrement-aménagement
- aménagement foncier forestier

Ce choix se justifie par la quantité minime des opérations effectuées sous ces différents modes : leur somme représente moins de 1% de la totalité des opérations toutes procédures confondues.

Intitule	Nombre d'opérations	Taux d'opérations
Remembrement Rural	21771	97,70%
dont Remembrement Rural Classique	17881	80,25%
dont Remembrement Rural Article 10	3890	17,46%
Réorganisation Foncière	327	1,47%
Remembrement Simplifié	111	0,50%
Aménagement Foncier Agricole et Forestier	38	0,17%
Remembrement Aménagement	24	0,11%
Aménagement Foncier Forestier	12	0,05%
Total	22283	100,00%

Tableau 6 : Pourcentage des différentes modes de l'aménagement foncier depuis 1945 (mise à jour le 6 mai 2008)
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux

Le remembrement classique, le remembrement article 10 et la réorganisation foncière sont plus significatifs et plus reconnus que les autres modes d'opérations, on n'analyse que ces trois modes de l'aménagement foncier à la suite.

En attendant les réponses de données, les cartes à l'échelle nationale par département ne peuvent pas encore être réalisées. En revanche, pour les départements qui ont bien répondu, les cartes à l'échelle départementale par commune peuvent être réalisées.

L'élaboration des requêtes dans ACCESS est une phase importante pour fabriquer les cartes. Après avoir réalisé la jointure entre les requêtes et le fond de carte, il ne reste que la mise en page à faire.

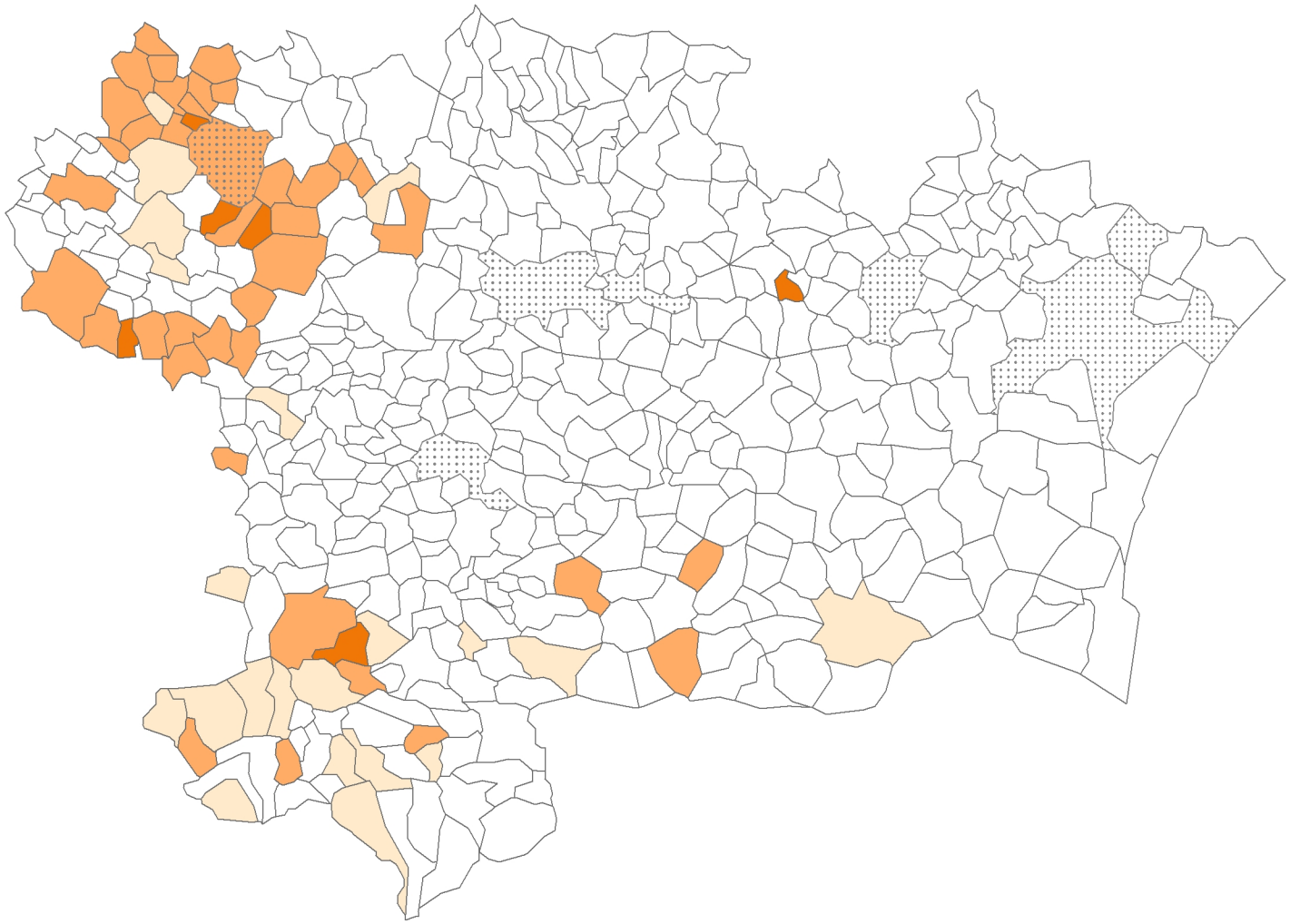
Pour comparaison de données relatives au territoire (exemple : surface d'opération), il faut tenir compte des disparités territoriales (exemple : surfaces communales, départementales). En outre, la pratique de l'aménagement foncier est à relativiser au territoire agricole (montagnes, lacs et fleuves, forêt, zones urbaines sont peu ou pas concernés). Il apparaît nécessaire de rapporter chaque surface d'opération à la Surface Agricole Utile. Toutefois, on ne dispose pas avec exhaustivité, des données de la SAU, variable par commune et par année. Il est considéré que la valeur de la SAU ne peut être que moindre ou équivalente à la valeur de 2005, par département, sur la période étudiée. Les calculs sont effectués sur la base de la SAU de 2005.

A l'échelle départementale, les surfaces remembrées sont rapportées à la superficie de la commune, ce qui induit une imprécision acceptable à cette échelle.

Pour les cartes concernant le remembrement article 10, il faut intégrer les données de grandes infrastructures, parce qu'il y a lien très fort entre eux.

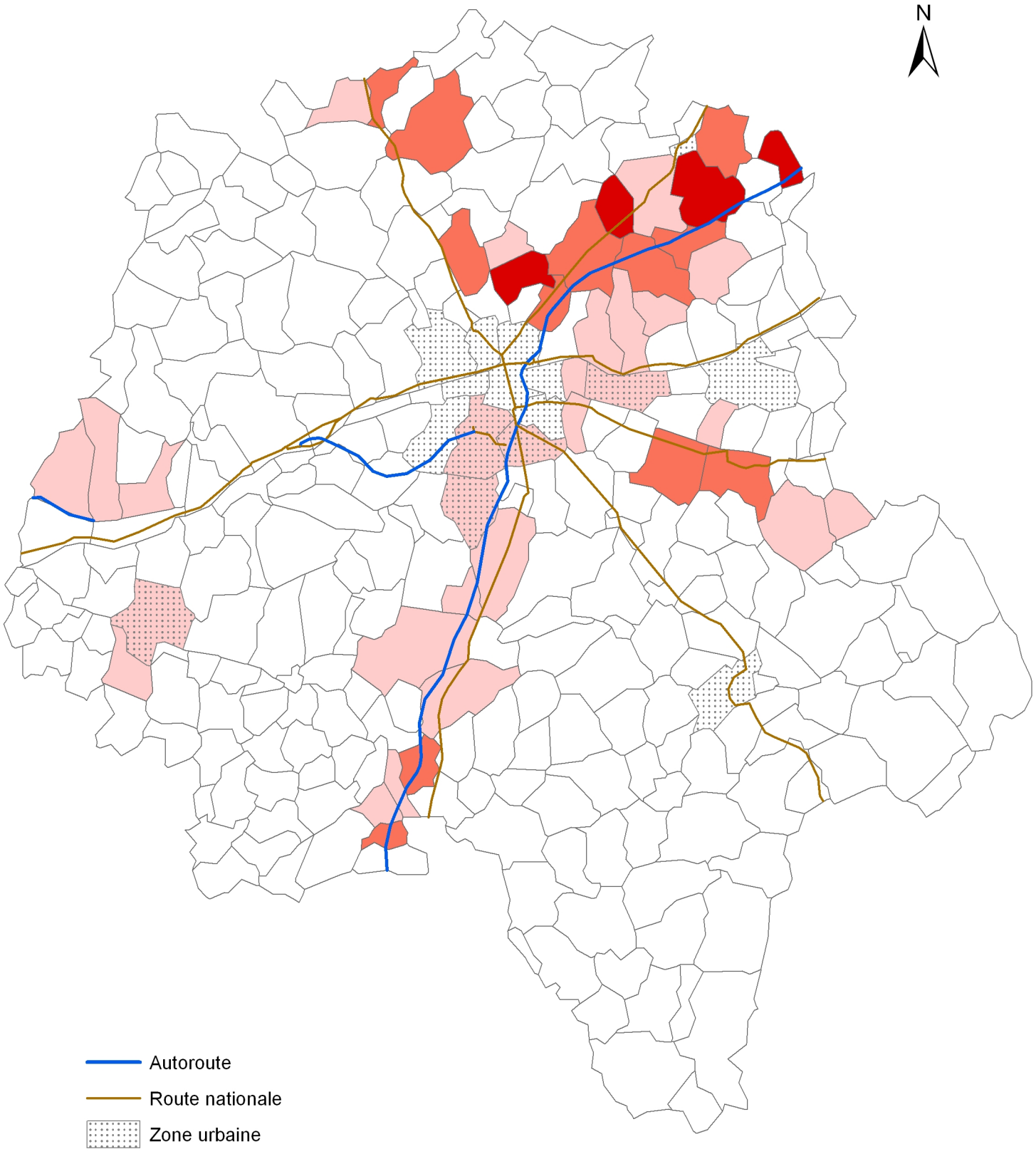
Voilà deux exemples cartographiques à l'échelle départementale.

SURFACE AMENAGEE PAR LE REMEMBREMENT CLASSIQUE DEPUIS 1945 (11)



Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, GéoFla IGN 2005

SURFACE AMENAGEE PAR L'ARTICLE 10 DEPUIS 1945 (37)



Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, GéoFla IGN 2005

3.5 Représentation des données

Selon la nature des données représentées, le type d'implantation cartographique (ponctuelle, linéaire : autoroutes ; surfacique : surfaces remembrées) est adapté. Le remplissage ou bien le symbole est utilisé.

La cartographie possède son propre langage qu'il convient de respecter au mieux. Il existe plusieurs sortes de cartes selon qu'elles représentent une évolution en fonction du temps, une corrélation entre plusieurs caractères. La cartographie rédigée à partir d'un SIG permet de traiter l'information par la comparaison, par la juxtaposition ou la superposition de cartes analytiques, ou par la production de cartes de synthèses.

3.6 Mise en page et habillage de la carte

La mise en page et l'habillage des cartes constituent la dernière étape de ce rapport. Le logiciel de SIG (ArcView 9.0) est utilisé pour la création, l'interrogation informatique et l'impression des cartes.

L'habillage de la carte est essentiel pour la compréhension et l'exploitation des résultats. Il s'agit de trouver des titres significatifs, des légendes lisibles pour renseigner l'utilisateur sur le contenu de la carte et veiller à ce qu'il possède toutes les informations nécessaires à l'interprétation.

4ème Partie : Analyse statistique et cartographique

Cette partie est composée par trois phases de travail.

Dans un premier temps, l'histoire de l'aménagement foncier est synthétisée.

Les diagrammes réalisés avec la base de données actualisée soulèvent plus correctement le nombre d'opérations terminées et de la surface aménagée par rapport au diagramme précédent réalisé avec la base de données remaniée. Un bilan de 60 ans d'aménagement foncier est construit par trois séries de cartes :

- La diffusion spatio-temporelle de l'aménagement foncier
- La progression de l'aménagement foncier
- La fréquence de l'aménagement foncier

En suite, comme l'ancienne base de données manque de fiabilité à partir de 1995, il faut donc analyser particulièrement l'évolution de l'aménagement foncier sur les dernières dizaines d'années, en précisant et en comparant deux informations : les opérations terminées depuis 1995 et les opérations en cours.

L'axe temporel du diagramme peut être prolongé jusqu'à 2007 selon les nouvelles données récupérées. Les diagrammes sont parallèlement analysés avec les séries de cartes suivantes :

- Evolution du remembrement rural classique depuis 1995
- Evolution du remembrement rural article 10 depuis 1995
- Evolution de la réorganisation foncière depuis 1995

Ces cartes illustrent la répartition géographique des évolutions avec trois indicateurs : le nombre d'opérations, le nombre de communes participées et la surface aménagée.

De plus, pour les 87 départements ayant effectué les opérations d'aménagement foncier depuis 1995, trois cartes sont réalisées pour chaque département. La première carte dresse un inventaire sur les opérations ayant été effectuées entre 1945 et 1995, la deuxième carte compare les opérations ayant été effectuées depuis 1995 et celles en cours, la troisième carte synthétise la part de la superficie communale aménagée. Ce fait visualise toutes les informations exploitables depuis la base de données et nous apporte une étude plus précise.

A la fin, pour répondre la question posée au tout début : comment va-t-il évoluer l'aménagement foncier après avoir servi au développement du territoire rural depuis 60 ans ? Il va rester stable, diminuer, ou faire face à une nouvelle augmentation ?

Une prospective de 2008 à 2020 est réalisée à travers l'évaluation expérimentée et la dynamique prévue. La courbe de tendance prévoit le futur de l'aménagement foncier. L'avenir nous dira l'exactitude de notre étude.

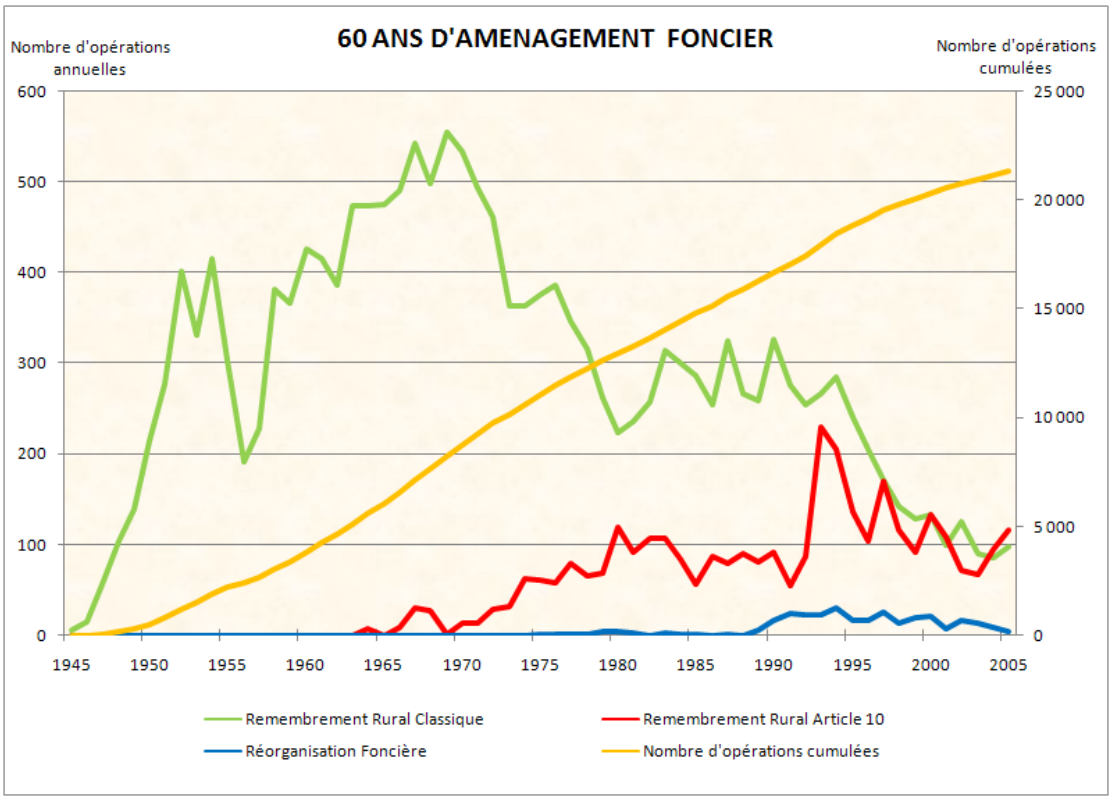
4.1 Bilan de 60 ans d'aménagement foncier

L'histoire de l'aménagement foncier depuis 1945 est faite de fluctuations.

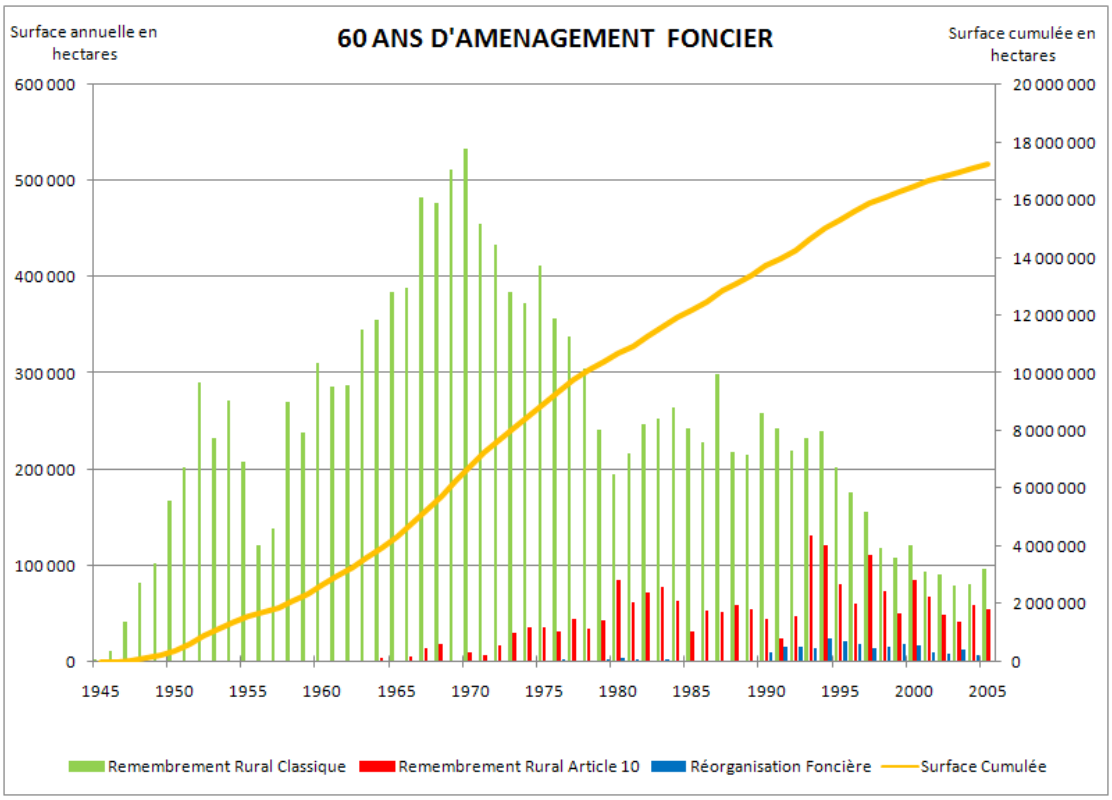
Toutefois, entre le début des années 1980 et 1995, les besoins en matière de réorganisation de l'espace agricole et rural sont constants. A partir de 1995, les surfaces annuelles du remembrement classique chutent très vite, surtout entre 2001 et 2005, sont inférieurs de 100 000 hectares et étaient trop escomptées par rapport au diagramme réalisé avec la base de données remaniée. En 2005, le remembrement classique semble faire face à une nouvelle augmentation.

Les besoins du remembrement article 10 restent stables en moyen 65 000 hectares par an depuis leur essor au début des années 1980. Les surfaces annuelles entre 1995 et 2005 (en moyen 60 000 hectares) sont aussi plus petites que celles prévues.

Par conséquent, la surface cumulée à la fin de 2005 est inférieure au seuil de 18 millions d'hectares.



Graphique 7 : Evolution de l'aménagement foncier en nombre d'opérations sur 60 ans
Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux



Graphique 8 : Evolution de l'aménagement foncier en nombre d'opérations sur 60 ans
Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux

4.1.1 Diffusion de l'aménagement foncier

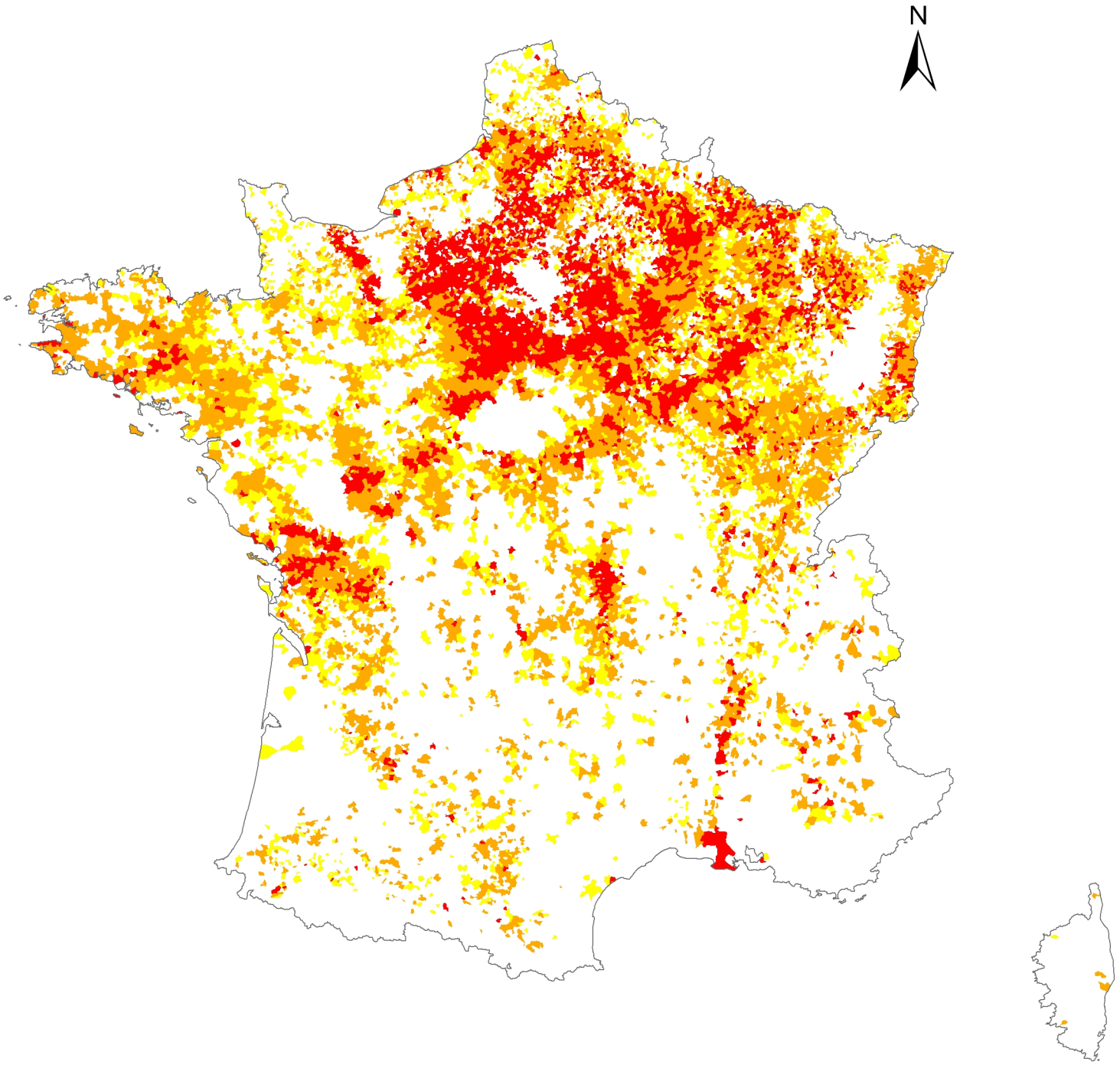
Cette série de cartes illustre la diffusion géographique de l'aménagement foncier selon cinq périodes. Elle transmet simultanément deux informations complémentaires : l'évolution temporelle et la progression sur l'ensemble du territoire.

Les premières applications des procédures à finalité agricole ont été initiées dans les zones de grandes cultures : plaine de la Beauce, de Caen, de Limagne etc. L'extension des surfaces aménagées aux territoires proches illustre l'exemplarité de ces opérations. D'autres systèmes agricoles s'approprient également les procédures et participent ainsi à la couverture progressive du territoire, c'est notamment le cas des régions de l'Ouest Atlantique et de l'Est. Au cours de la période de 1980 à 1995, la diffusion généralisée de l'aménagement foncier se fait parallèlement à l'apparition de procédures complémentaires au remembrement rural. C'est notamment le cas des Vallées de la Loire, du Rhône et de la Garonne.

Les nouvelles communes ayant effectué les opérations depuis 1995 se trouvent majoritairement au quart nord-ouest de la France. Bien que les départements du nord et de l'est aient aussi effectué beaucoup d'opérations depuis 1995, il s'agit plutôt des communes ayant déjà été aménagées avant 1995.

Les taches marron qui représentent les communes ayant leur première opération en cours se situent souvent au creux ou au bord des autres couleurs, ce fait signifie une diffusion de l'aménagement foncier vers les territoires voisins. En effet, la plupart de ces communes se trouve au sud de la France où l'aménagement foncier est faiblement accepté depuis 60 ans, est-ce que ces nouveaux participants vont promouvoir l'application des outils d'aménagement foncier dans le futur ?

DIFFUSION DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995



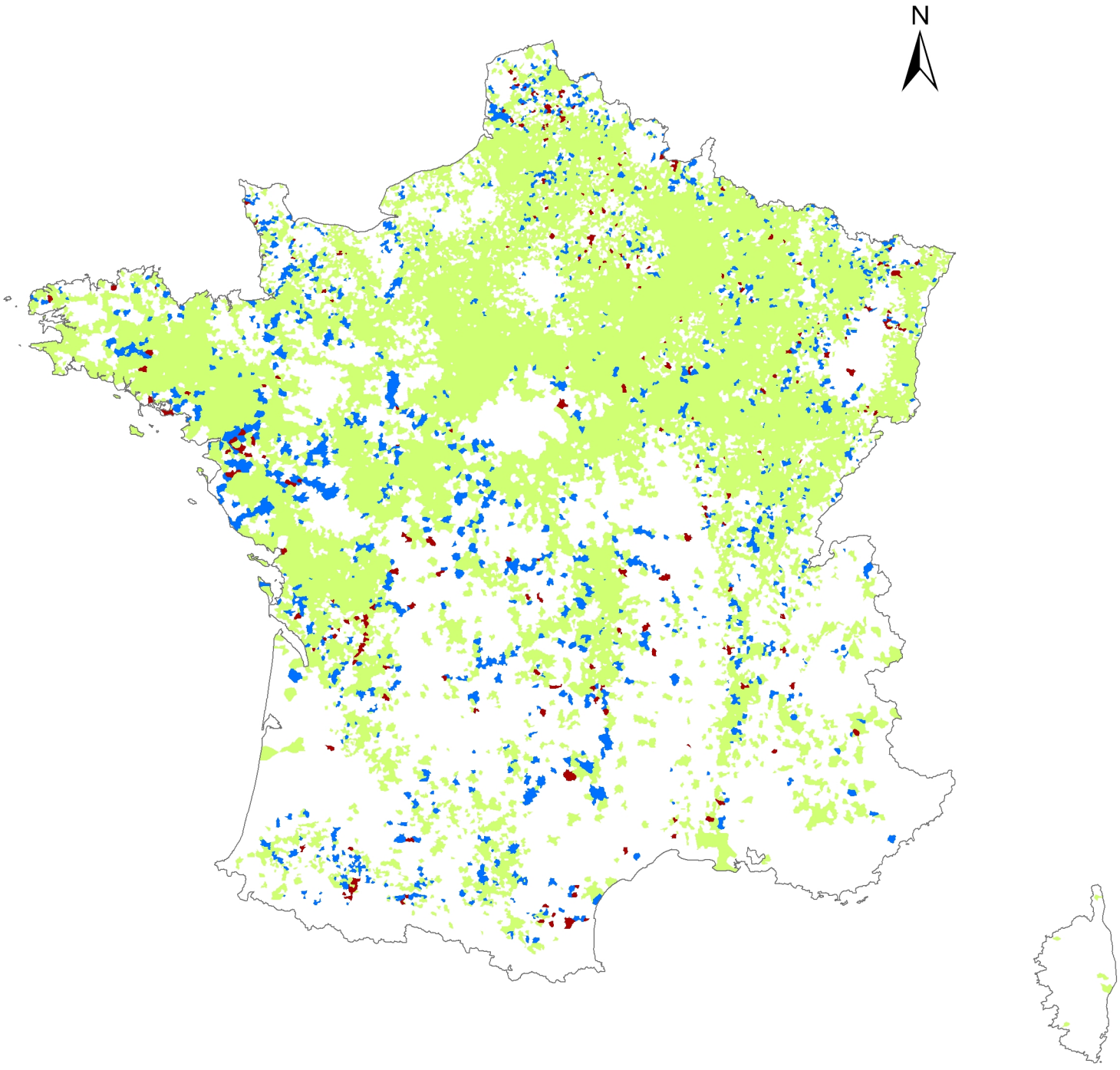
Communes ayant effectué leur premier aménagement foncier

- Entre 1945 et 1962
- Entre 1962 et 1980
- Entre 1980 et 1995

0 100 200 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

DIFFUSION DE L'AMENAGEMENT FONCIER DEPUIS 1995



Communes ayant effectué leur premier aménagement foncier

- Entre 1945 et 1995
- Depuis 1995
- En cours

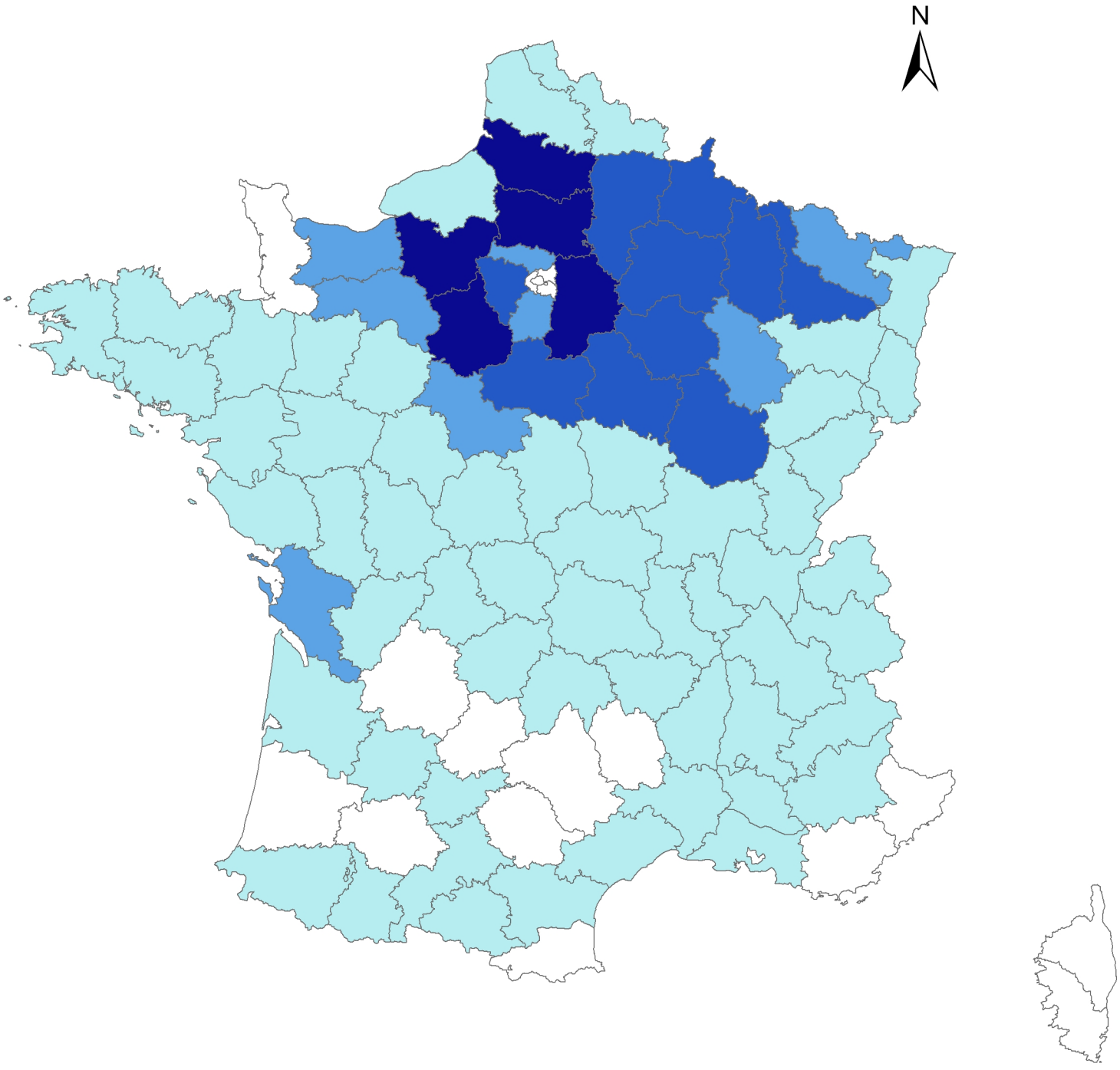
Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

4.1.2 Progression de l'aménagement foncier

Les départements pratiquant à grande échelle les opérations d'aménagement se distinguent au cours de quatre périodes par leur appartenance aux mêmes ensembles géographiques bien marqués : l'apparition a commencé par la Bassin Parisien, le nord ; puis elle a envahi vers l'est et l'ouest Atlantique, c'est en ce moment là qu'un comblement s'est formé sur toute la moitié nord du pays ; ensuite le comblement est grignoté au niveau du Massif Central ; enfin une réduction est vite arrivée, il ne reste que trois départements ayant plus de cent communes aménagées et la plupart du territoire nord se retrouvent au même niveau que celui sud. La généralisation et la réduction des procédures à l'ensemble du territoire est ici nettement visible au vu de l'importance du nombre de départements concernés aux cours de ces 60 ans.

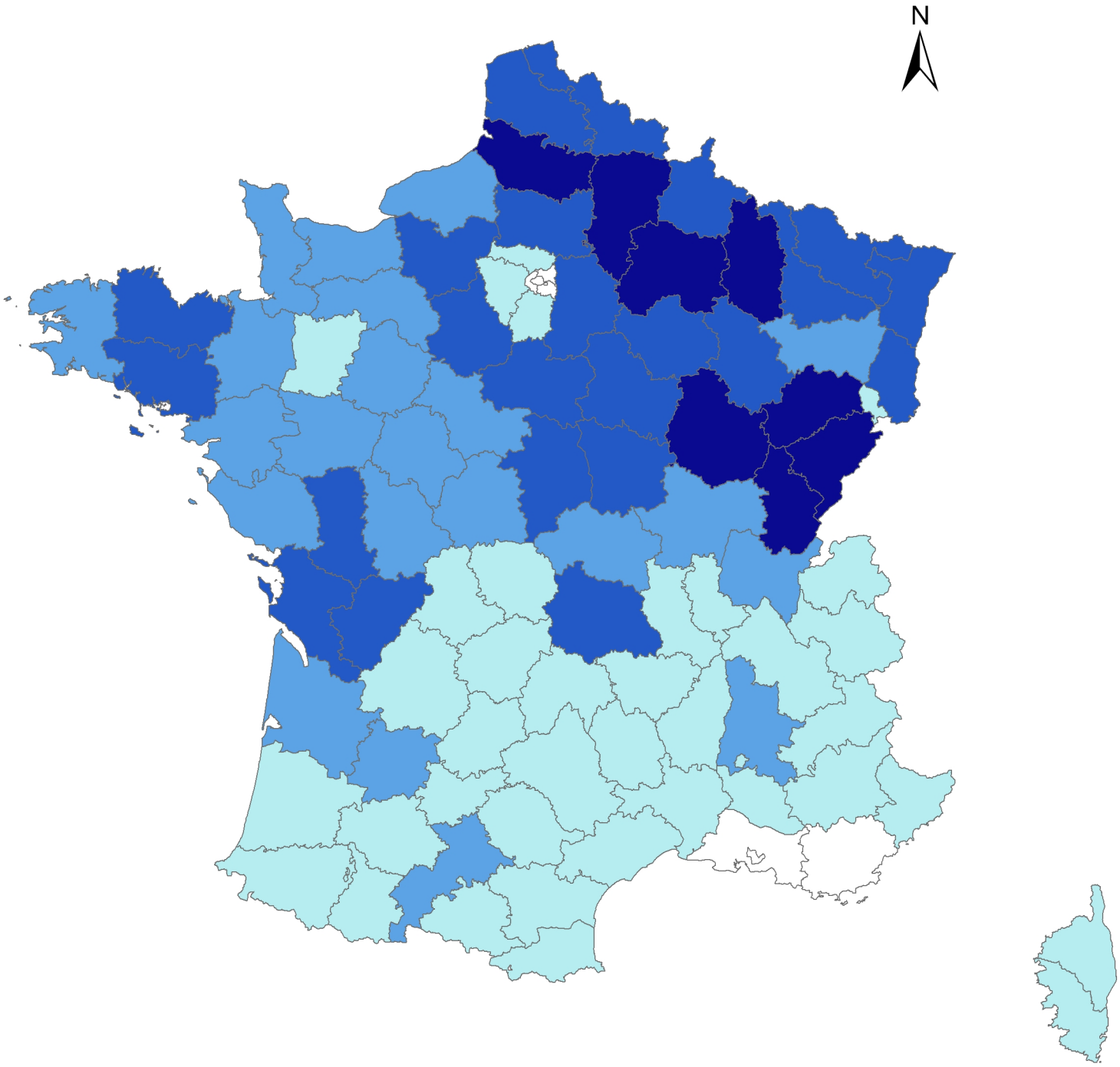
En effet, de 1945 à 1962, le remembrement, encore peu expérimenté, est promu par l'Etat dans sa politique de reconstruction puis du développement rural. Les volontés locales pour appliquer la procédure, émergent d'abord dans une « couronne » parisienne. Le remembrement est alors un remembrement agricole au sens strict. En 1962, est votée la loi incluant l'article 10 sur l'utilisation du remembrement lors de la construction des infrastructures linéaires d'intérêt national. A partir de 1962, apparaissent les premières difficultés (techniques, psychologiques et financières) qui rallongent la durée des procédures. Cependant, les surfaces aménagées sont toujours croissantes. L'aménagement foncier concerne notamment les régions céréalières, et les régions déjà accoutumées à la procédure, par exemple, le remembrement des départements par la loi CHAVEAU entre 1918 et 1940, notamment en Champagne-Ardenne et en Lorraine. De 1980 à 1995, le cadre législatif est révisé, le remembrement est relancé. Le remembrement devient autant rural qu'agricole. Les communes et les départements peuvent profiter du remembrement pour des acquisitions foncières et de la voirie. A partir de 1977, avec le décret rendant obligatoire l'étude d'impact, l'environnement et le paysage doivent être prise en compte. La décentralisation apporte une forte réadaptation de mise en œuvre de la procédure. A partir de 1995, les procédures à finalité agricole sont beaucoup moins pratiquées par rapport aux périodes précédentes, le quart Nord-ouest du pays a reculé au même niveau que le sud. Par contre, le nombre d'opérations en cours est élevé au quart Nord-est de la France. Est-ce que c'est un redémarrage de l'aménagement foncier apporté par la Loi du Développement des Territoires Ruraux ? Et est-ce que cette loi va apporter les nouvelles motivations aux autres départements reculés, voire aux départements du sud qui a toujours moins accepté la pratique du remembrement ? On constate qu'au sud, bien que le nombre de communes ayant les opérations en cours ne soient pas considérable comme celui du nord, ces communes sont un peu partout, au moins c'est-à-dire que l'aménagement foncier continu au sud du pays. C'est possible que ces communes aillent influer au fur et à mesure les communes voisines et promouvoir la pratique de l'aménagement foncier dans son département.

PROGRESSION DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1962 EN NOMBRE DE COMMUNES



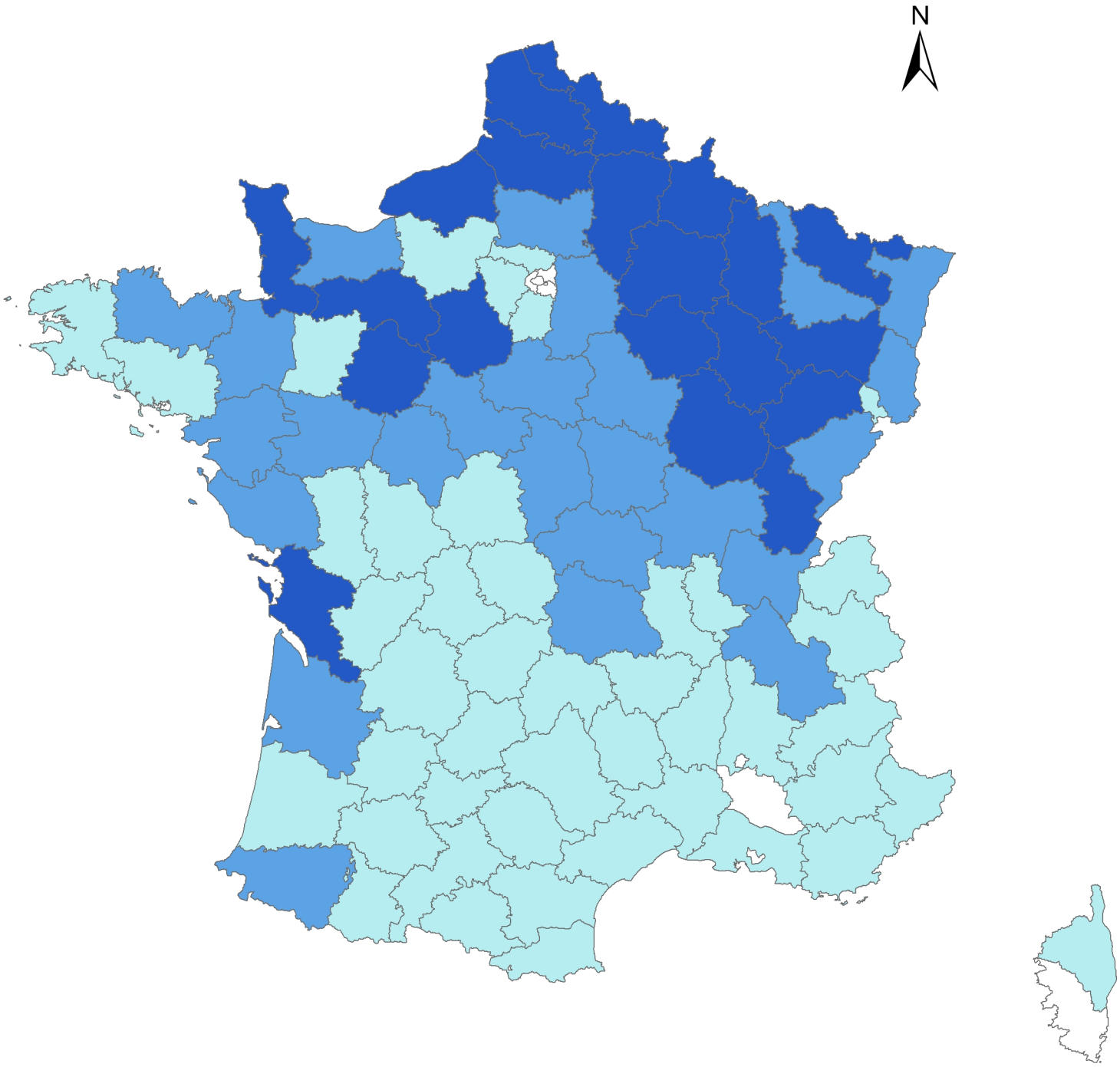
Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PROGRESSION DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1962 ET 1980 EN NOMBRE DE COMMUNES



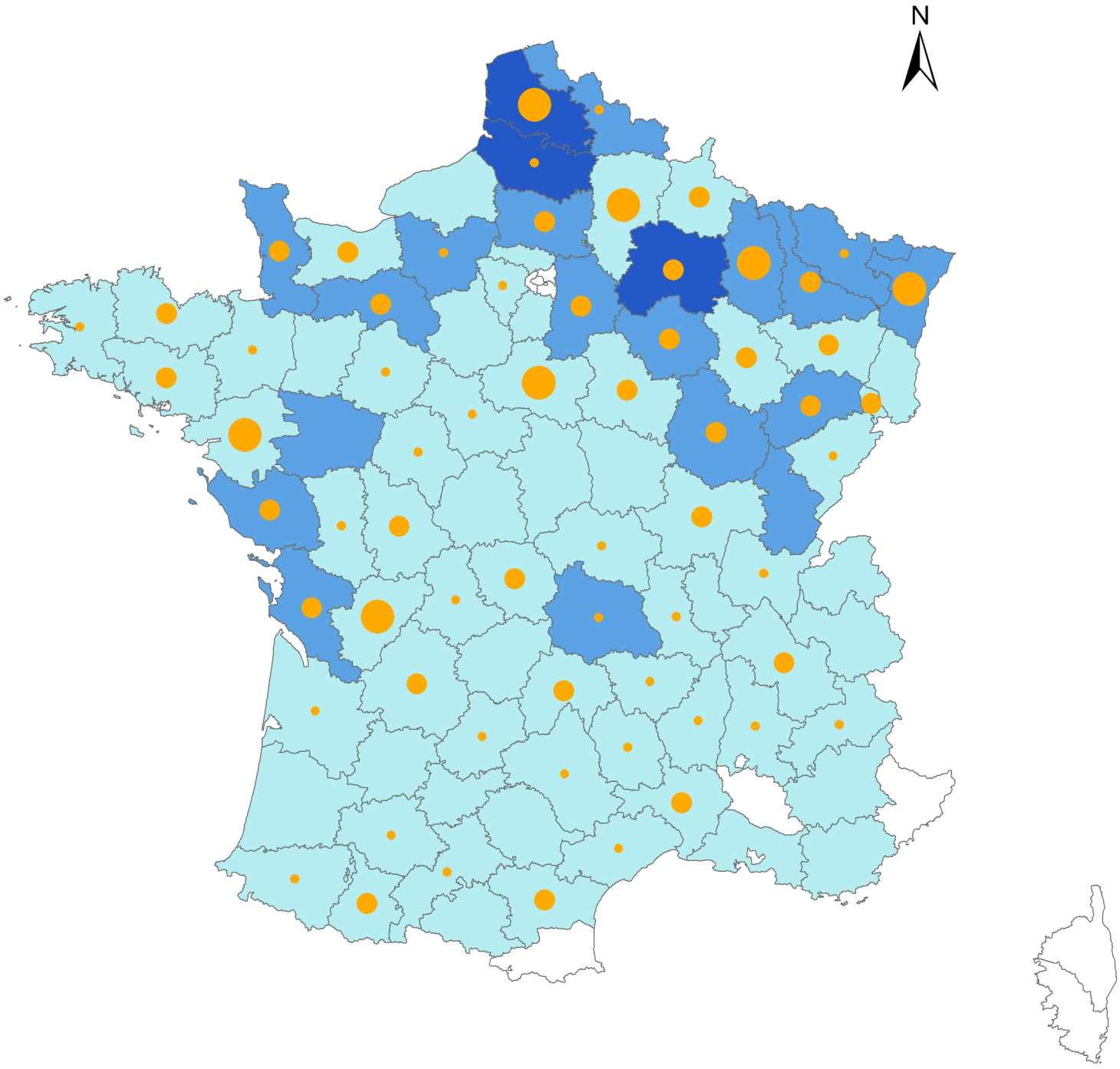
Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PROGRESSION DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1980 ET 1995 EN NOMBRE DE COMMUNES



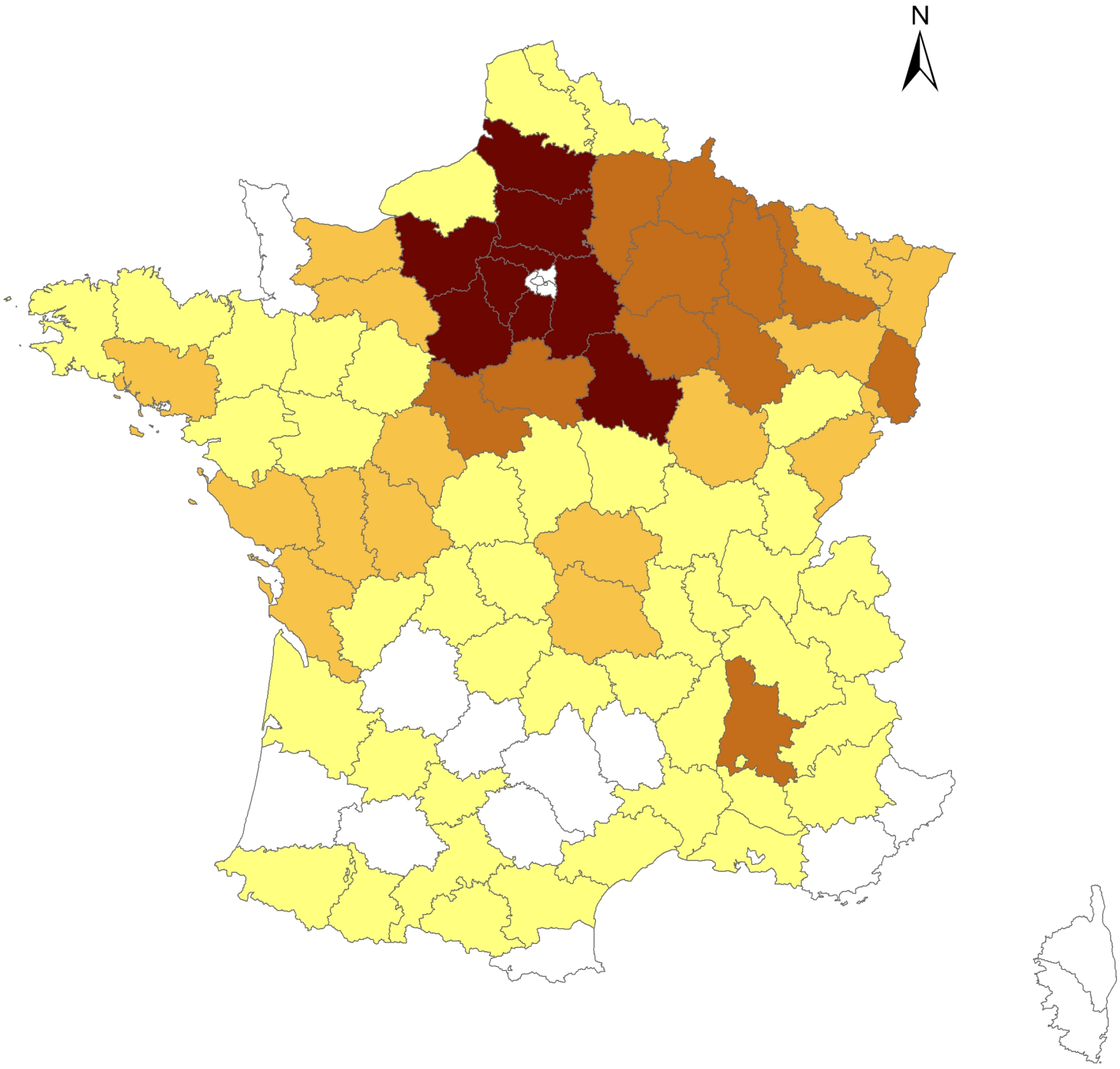
Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PROGRESSION DE L'AMENAGEMENT FONCIER DEPUIS 1995 EN NOMBRE DE COMMUNES



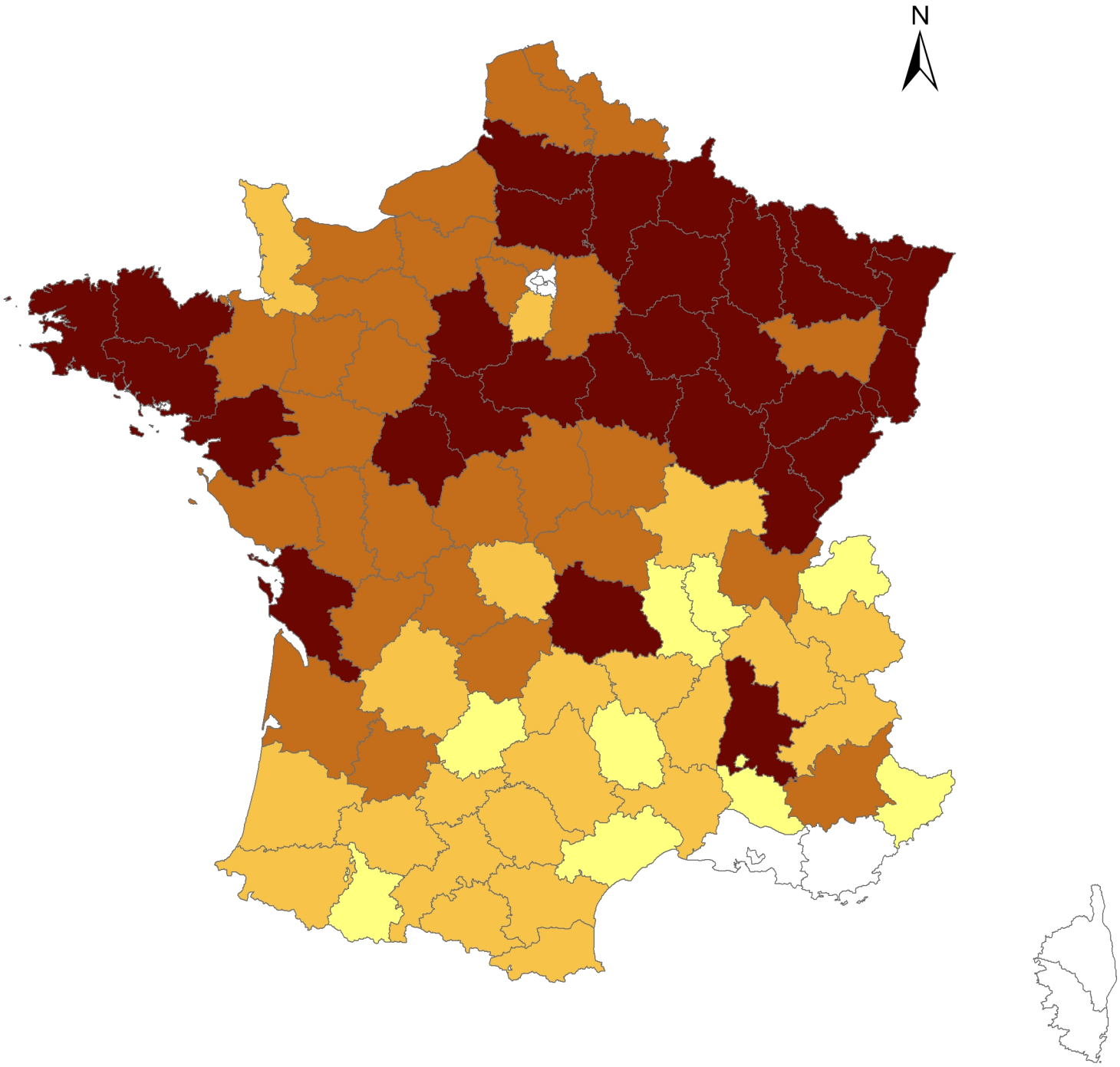
Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PROGRESSION DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1962 EN POURCENTAGE DE LA SAU



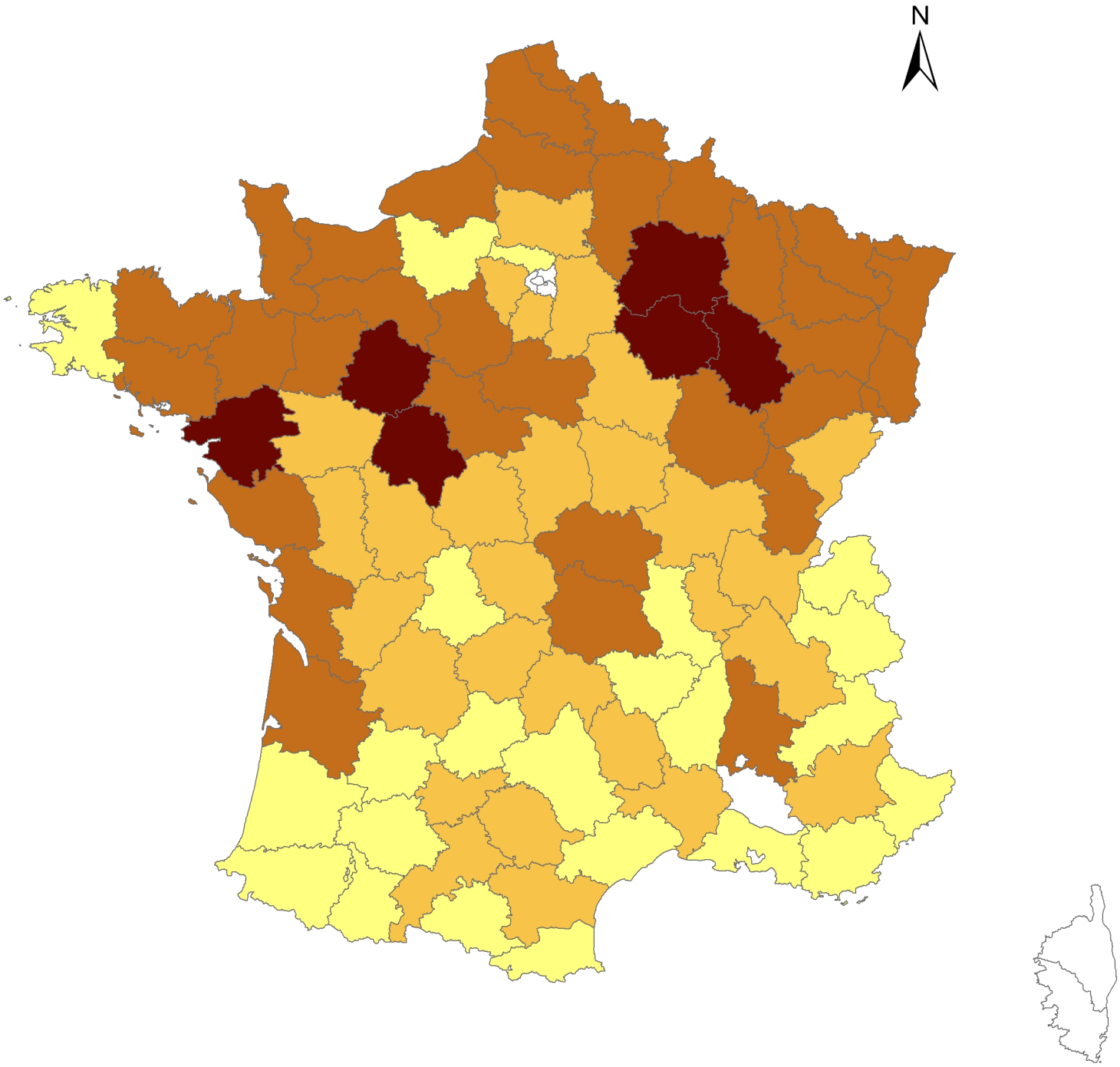
Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PROGRESSION DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1962 ET 1980 EN POURCENTAGE DE LA SAU



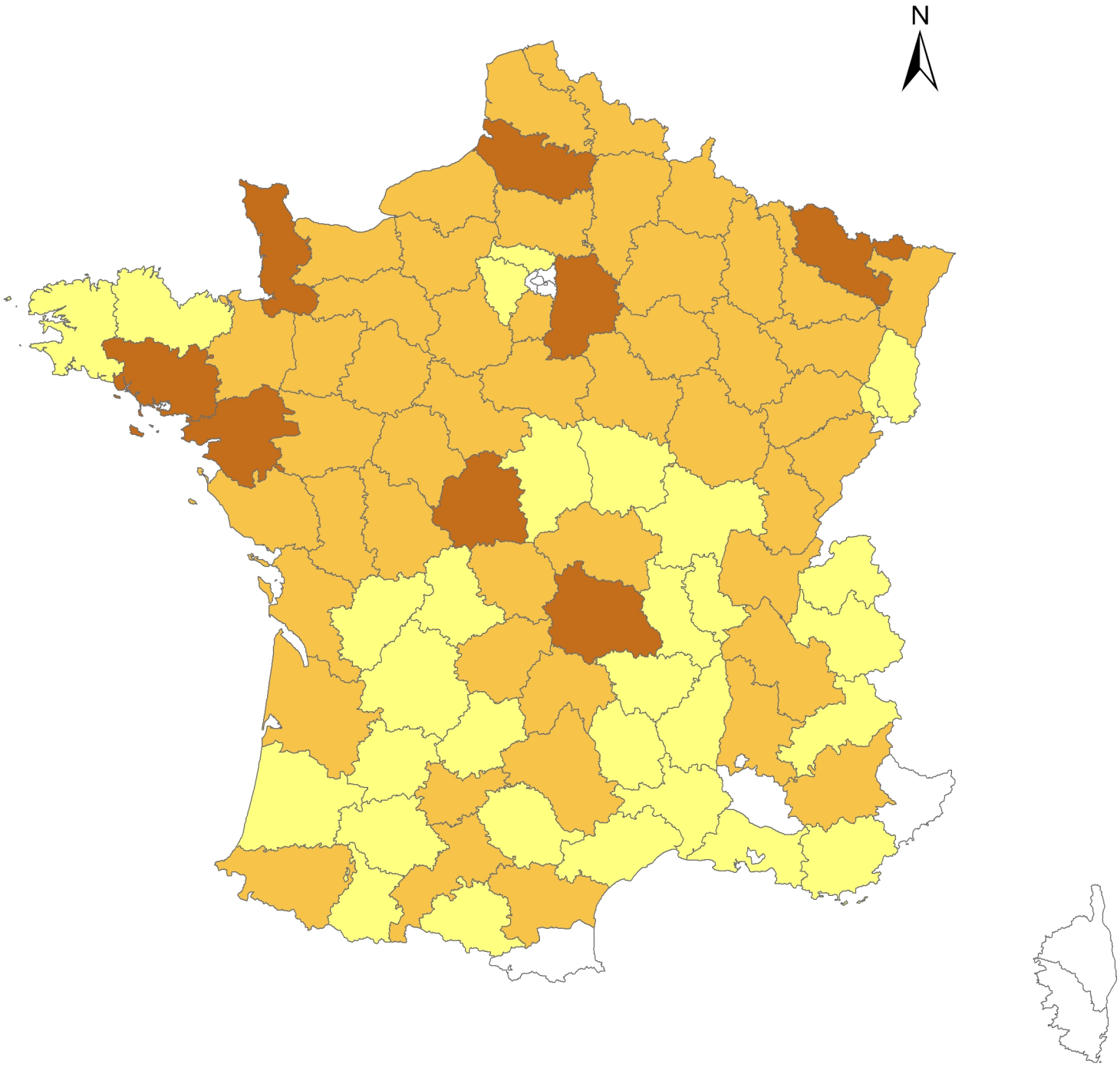
Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PROGRESSION DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1980 ET 1995 EN POURCENTAGE DE LA SAU



Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PROGRESSION DE L'AMENAGEMENT FONCIER DEPUIS 1995 EN POURCENTAGE DE LA SAU



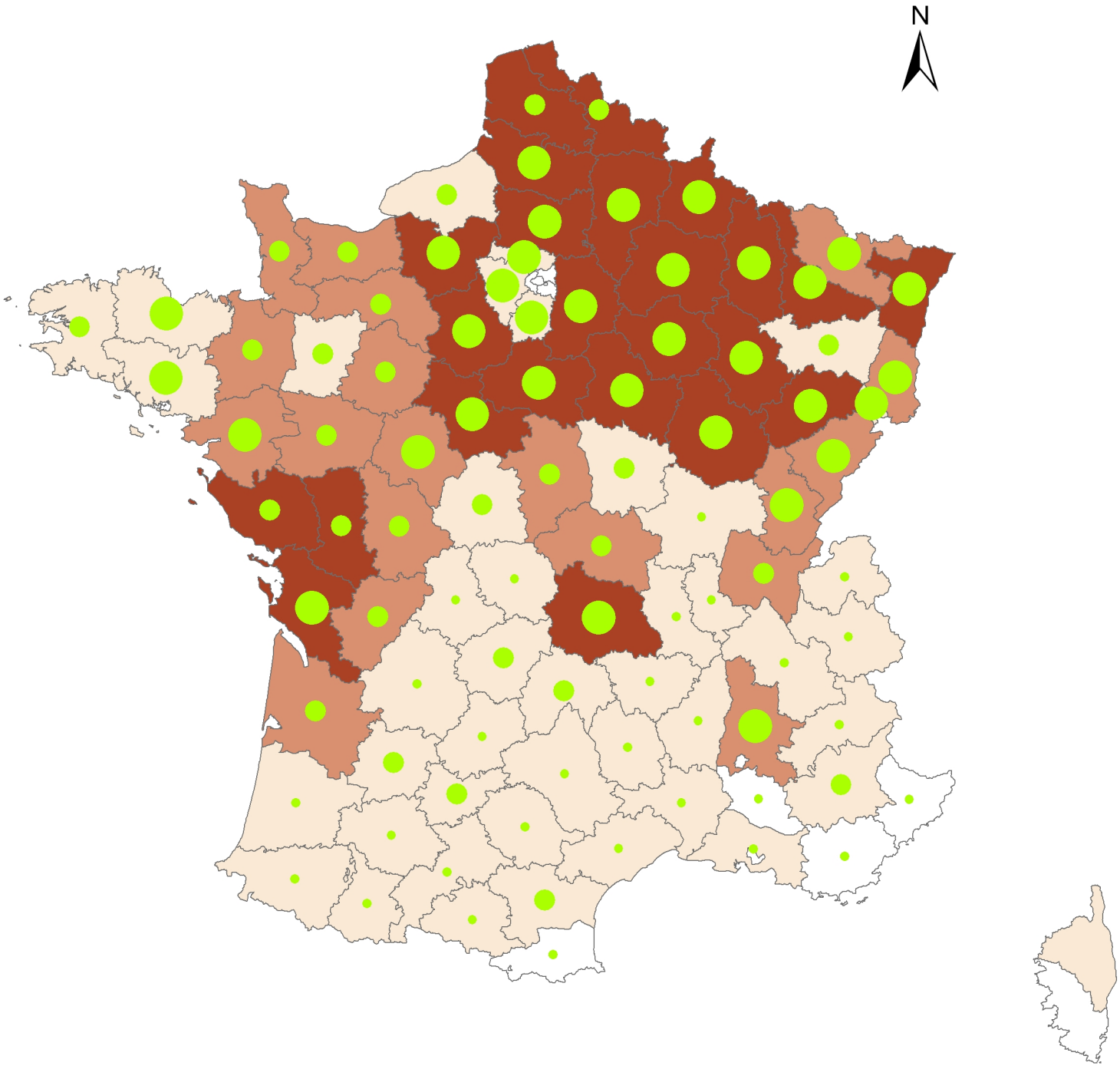
Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

4.1.3 Fréquence d'utilisation des outils de l'aménagement foncier

La réutilisation des procédures se fait sur presque tout le territoire et plus particulièrement dans les départements où la SAU aménagée est la plus importante. La succession d'opérations de type agricole traduit une volonté locale de réorganisation régulière du parcellaire. Le passage d'une infrastructure conduit fréquemment à un aménagement foncier supplémentaire, notamment dans le quart nord-ouest de la France.

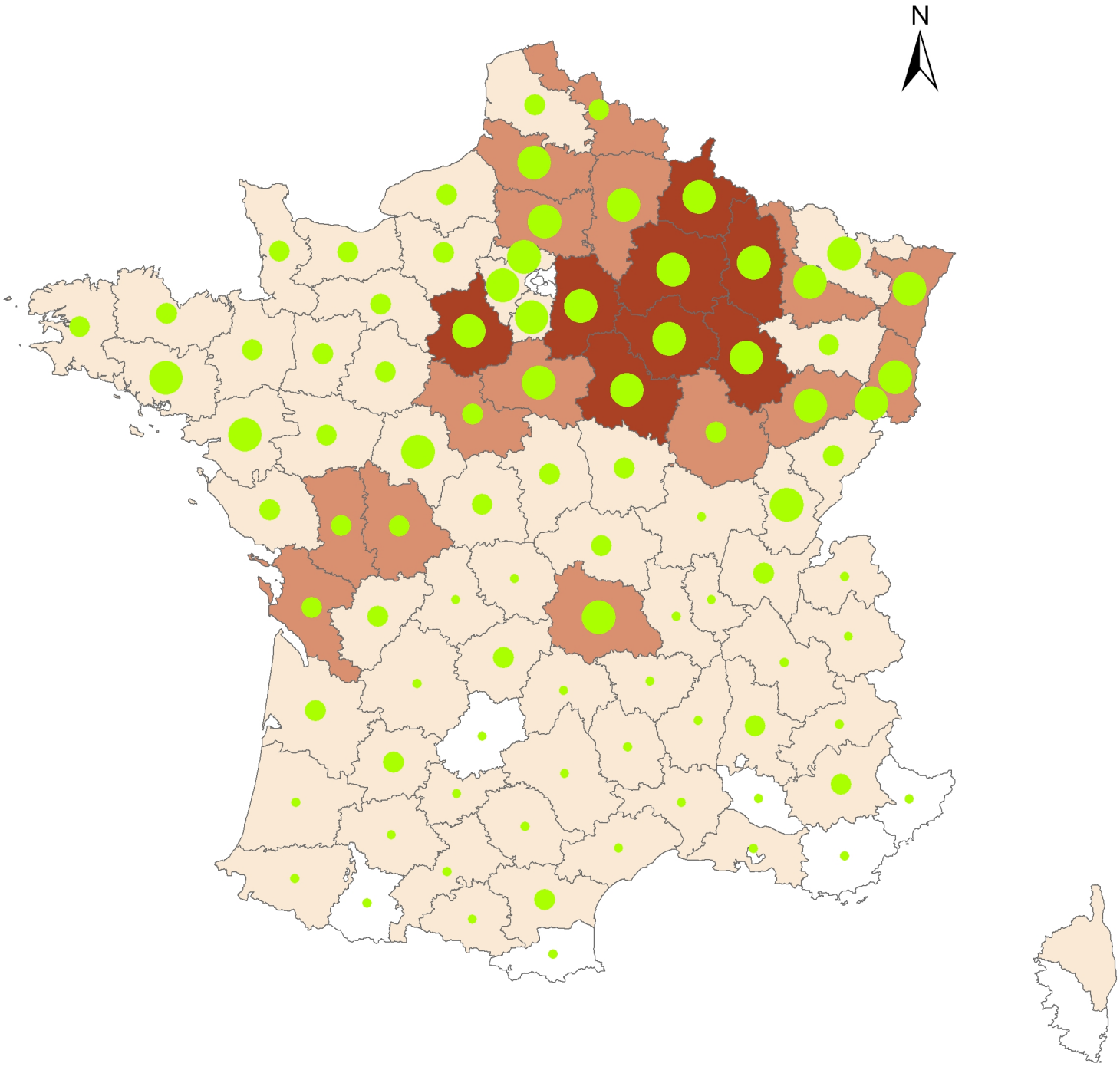
Il y a donc un effet d'exemplarité de la procédure du remembrement, localement le remembrement est jugé efficace puisqu'il est redemandé. Il faut signale que les aides (subventions) ont, la plupart du temps, été divisées par deux lorsqu'il s'agissait d'un seconde remembrement. Malgré cela, la carte montre bien que les utilisateurs (mairies ou agriculteurs) jugent le remembrement un bon outil d'aménagement foncier.

UTILISATION MULTIPLE DES OUTILS D'AMENAGEMENT FONCIER DEPUIS 1945



Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

UTILISATION MULTIPLE DES OUTILS A FINALITE AGRICOLE DEPUIS 1945



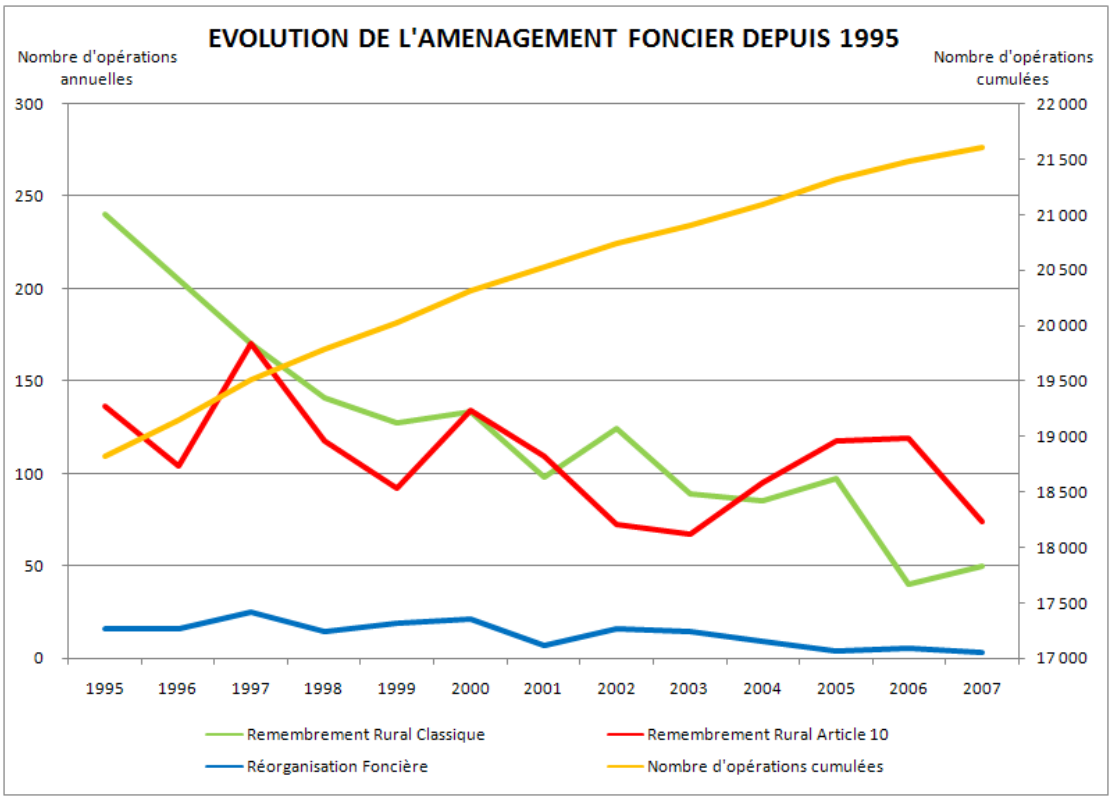
Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

4.2 Evolution de l'aménagement foncier depuis 1995

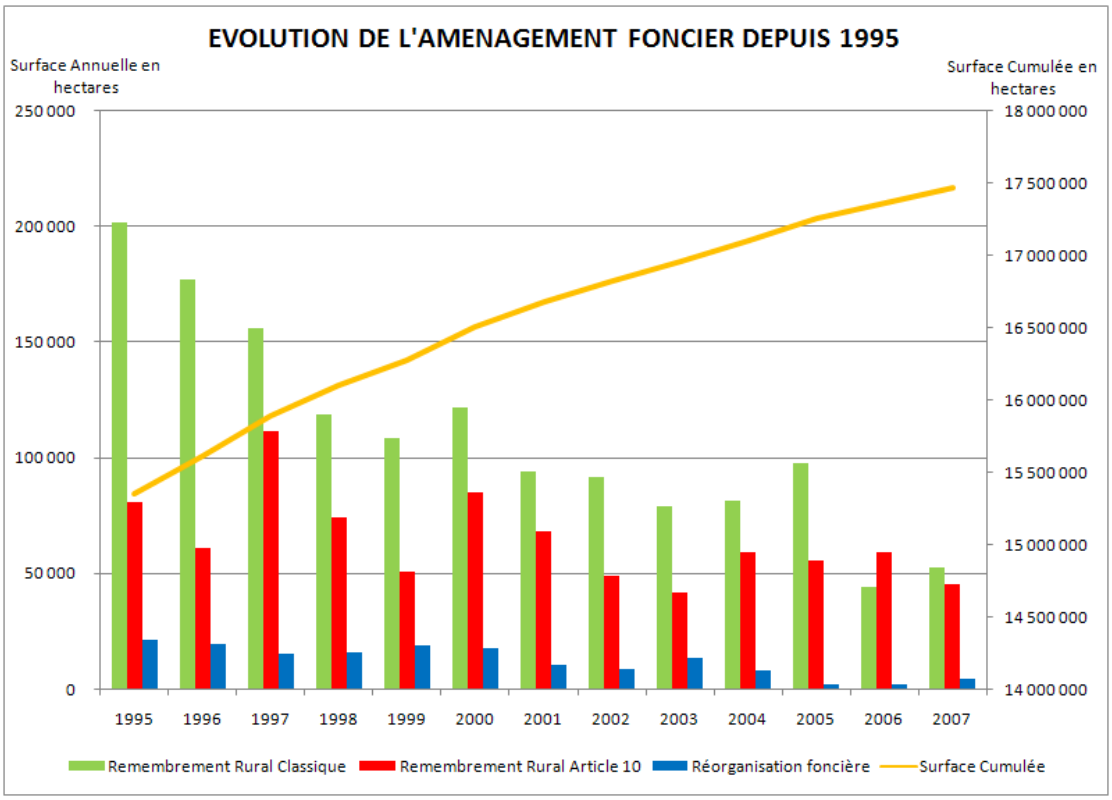
A partir de 1995, les surfaces du remembrement classique ne cessent de diminuer et celles de l'article 10 reste stable.

De temps en temps, le nombre d'opérations annuelles de l'article 10 atteint voire dépasse celui classique. Même au niveau de la surface annuelle, l'article 10 dépasse le remembrement classique pour la première fois en 2006. Ces phénomènes ne sont jamais arrivés avant.

Le remembrement article 10 a un effet réparateur des territoires traversés par les grandes infrastructures linéaires (autoroute, rocades, TGV etc.). Il s'agit de répares l'effet de coupure engendré sur le foncier agricole. Le remembrement rural à but agricole décline régulièrement, les raisons de ce déclin mériteraient une étude particulière. La pratique de la réorganisation foncière semble de moins en moins fréquente.



Graphique 9 : Evolution de l'aménagement foncier en nombre d'opérations depuis 1995
Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux



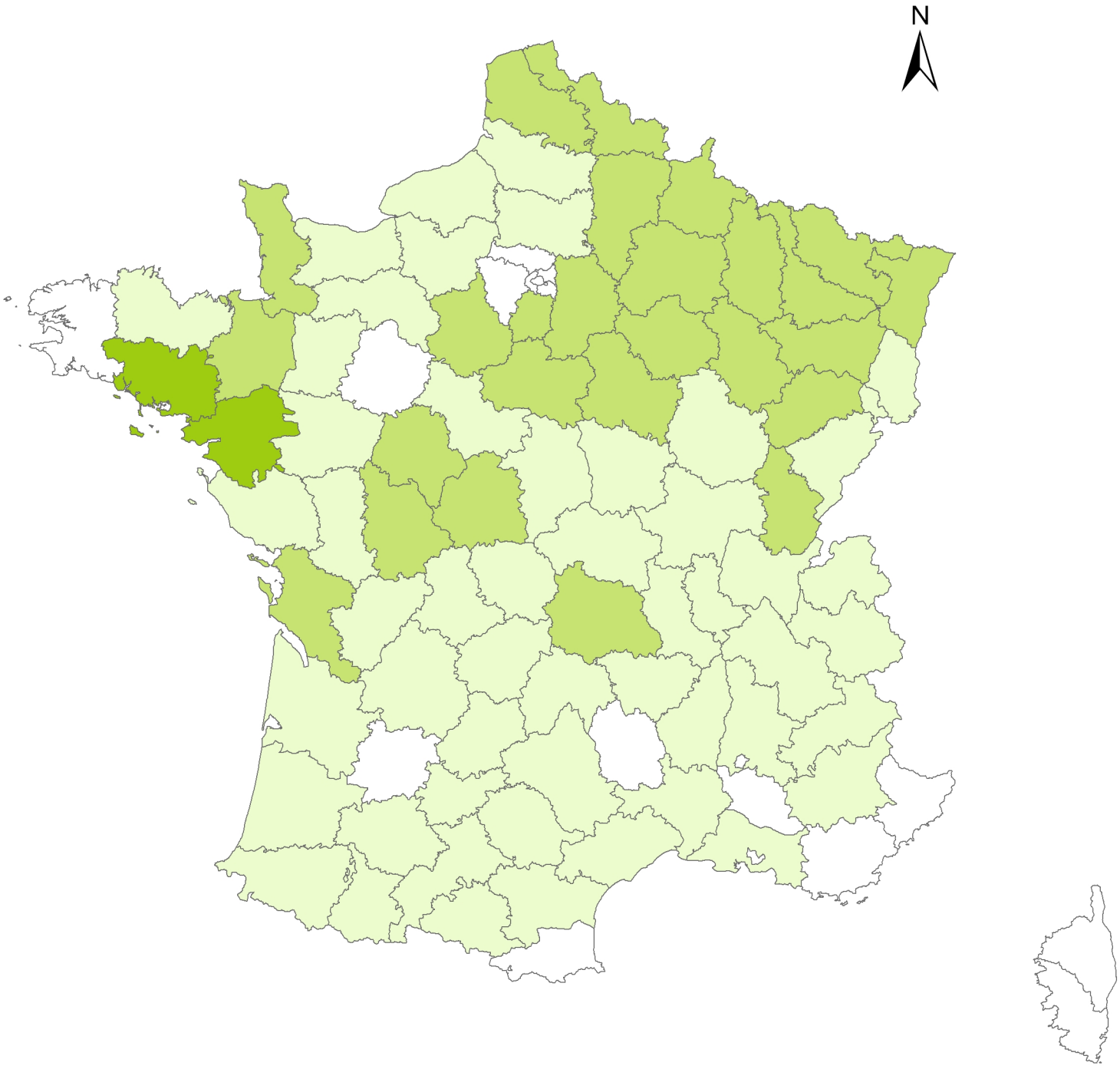
Graphique 10 : Evolution de l'aménagement foncier en surface aménagée depuis 1995
Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux

4.2.1 Evolution du remembrement rural classique

La plupart des départements ayant la tradition de pratiquer le remembrement classique ont diminué les surfaces remembrées. La surface du remembrement classique atteint son point le plus bas en 2006. Il ne reste que deux départements (la Loire-Atlantique 44 et le Morbihan 56) dont le pourcentage de la SAU aménagée est supérieur à 15% depuis 1995.

Bien que la surface aménagée diminue, le remembrement classique est et sera toujours concentré à l'Est, à l'Ouest Atlantiques et au Nord de la France. Il n'y a aucune tendance de progression vers le sud. Les opérations en cours sont relativement nombreuses dans les départements ayant l'habitude de pratiquer le remembrement à finalité agricole et ce sera un élément important pour augmenter la surface annuelle à l'échelle nationale.

EVOLUTION DE REMEMBREMENT RURAL CLASSIQUE DEPUIS 1995 EN POURCENTAGE DE LA SAU



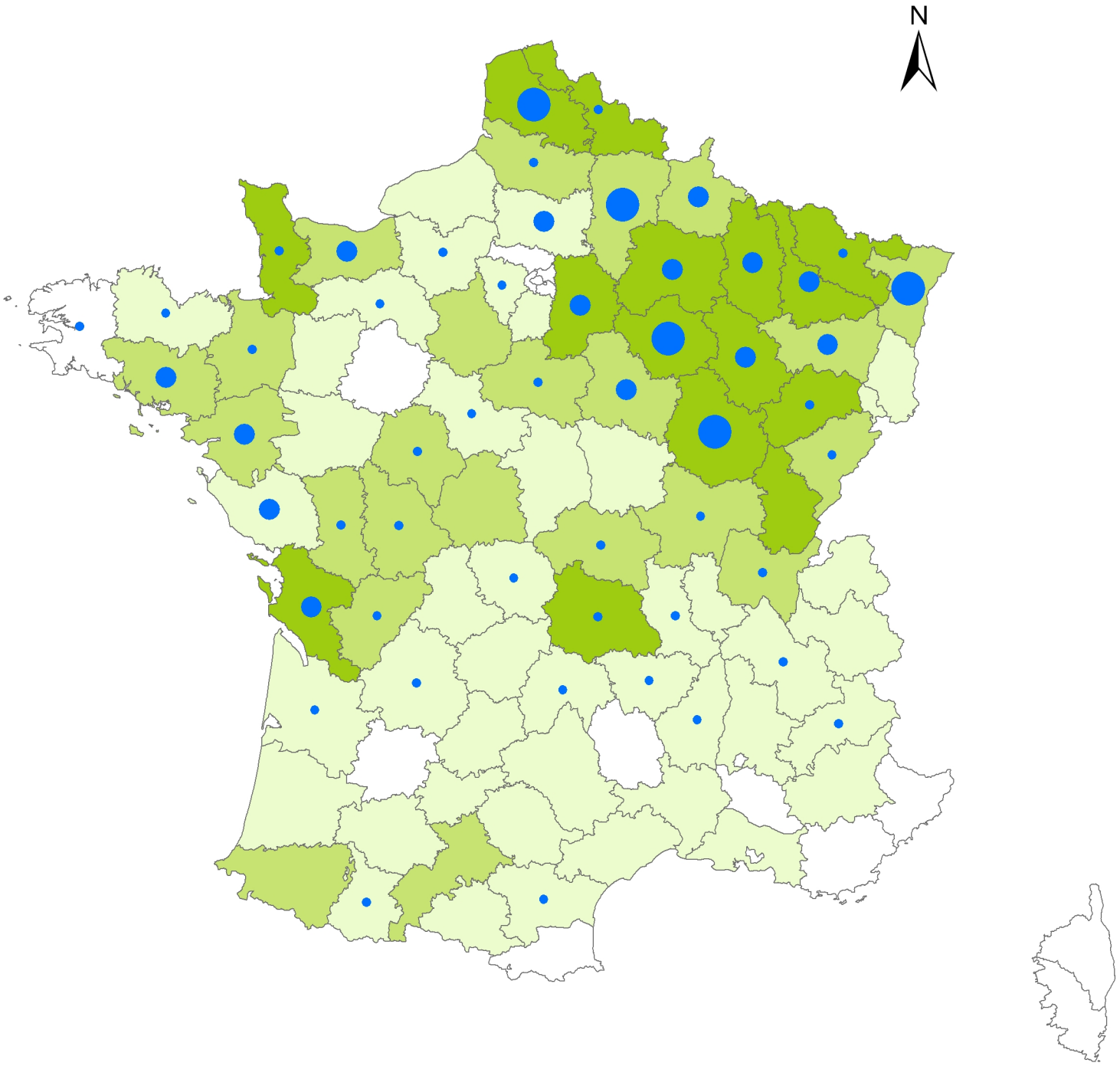
Pourcentage de la SAU aménagée par le remembrement rural classique

- 0,1% - 5%
- 5,1% - 15%
- 15,1% - 17,1%

0 100 200 KM

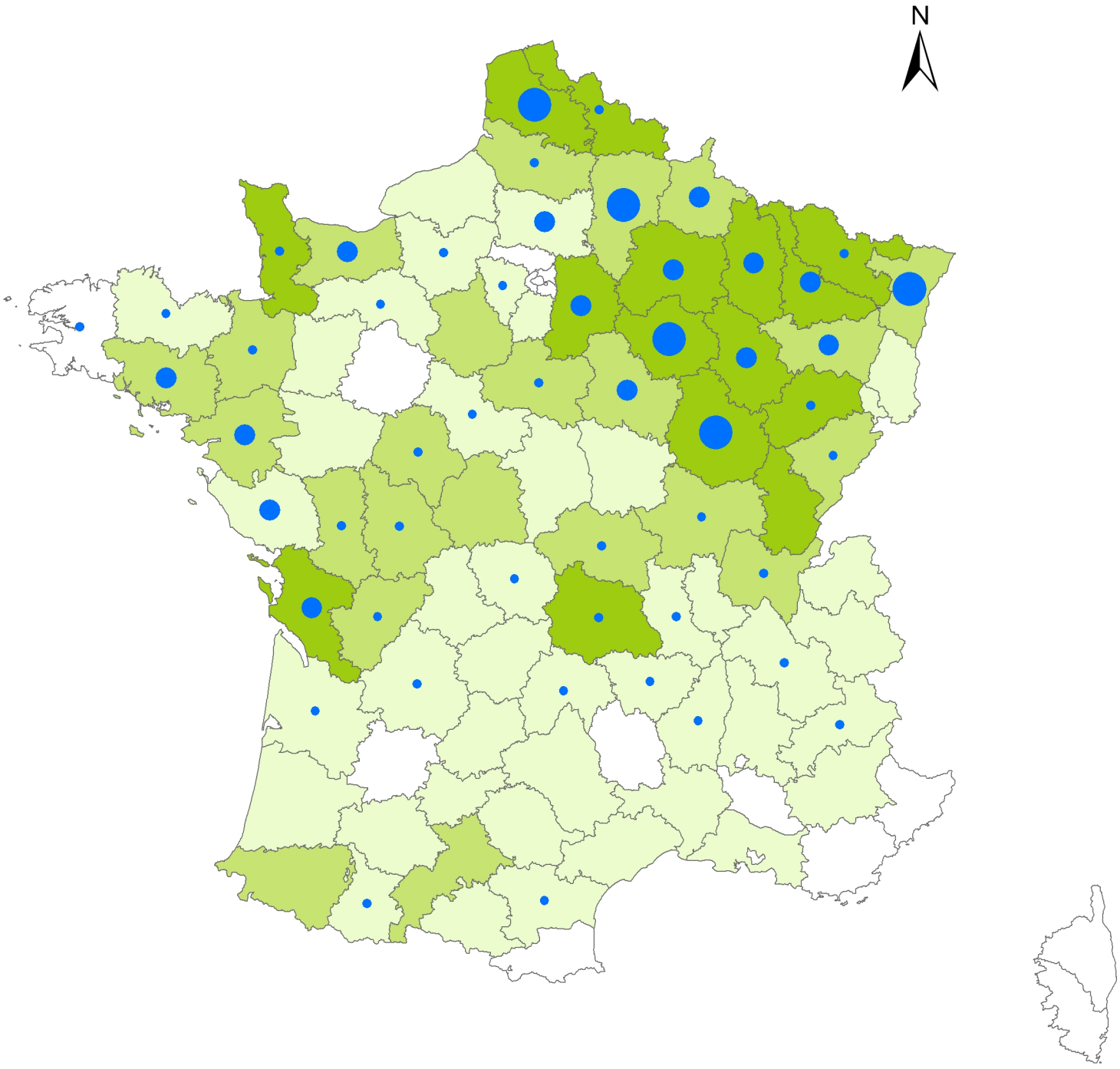
Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 200

EVOLUTION DE REMEMBREMENT RURAL CLASSIQUE DEPUIS 1995 EN NOMBRE D'OPERATIONS



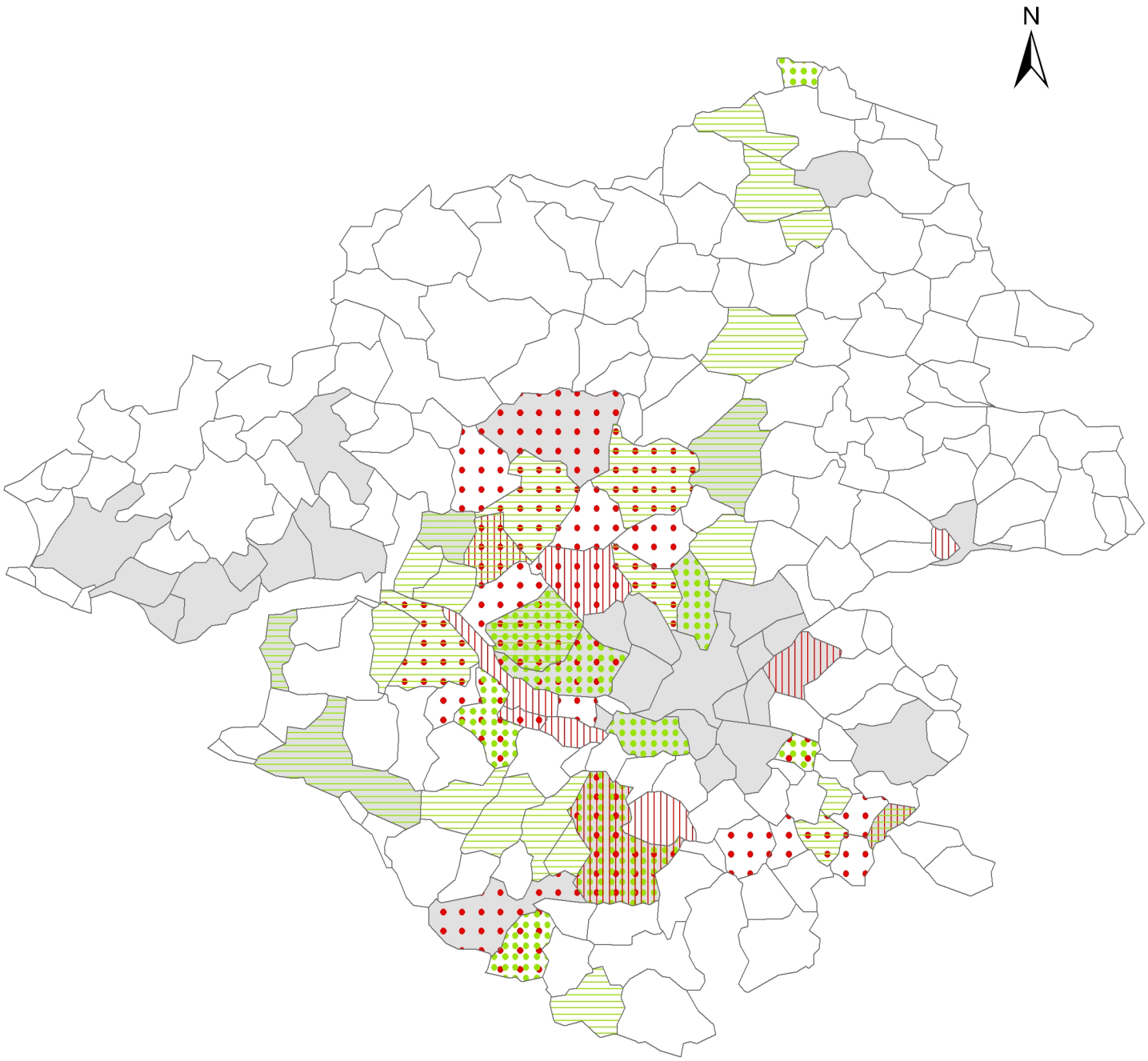
Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE REMEMBREMENT RURAL CLASSIQUE DEPUIS 1995 EN NOMBRE DE COMMUNES



Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (44)



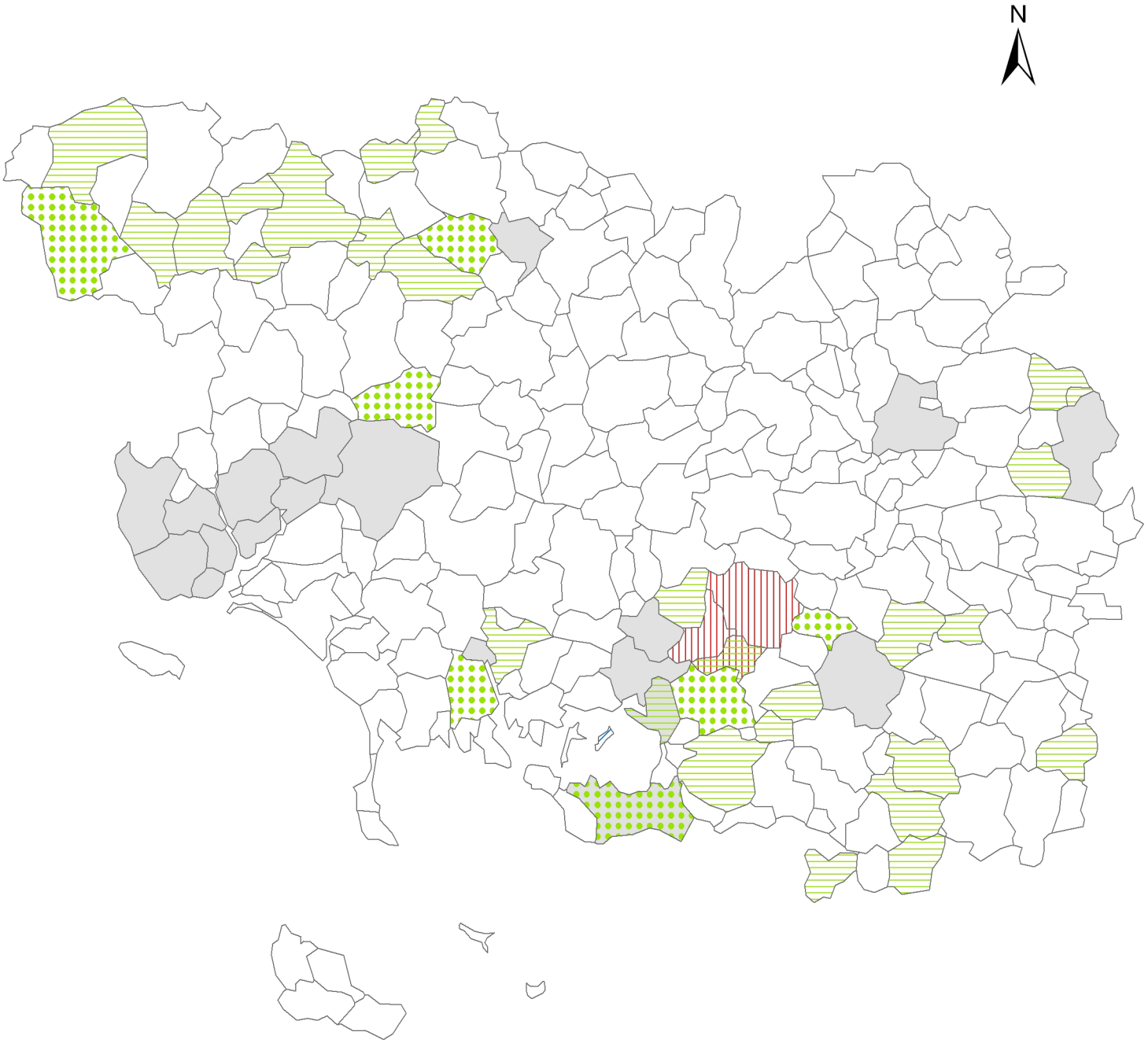
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (56)



Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 10 20 KM

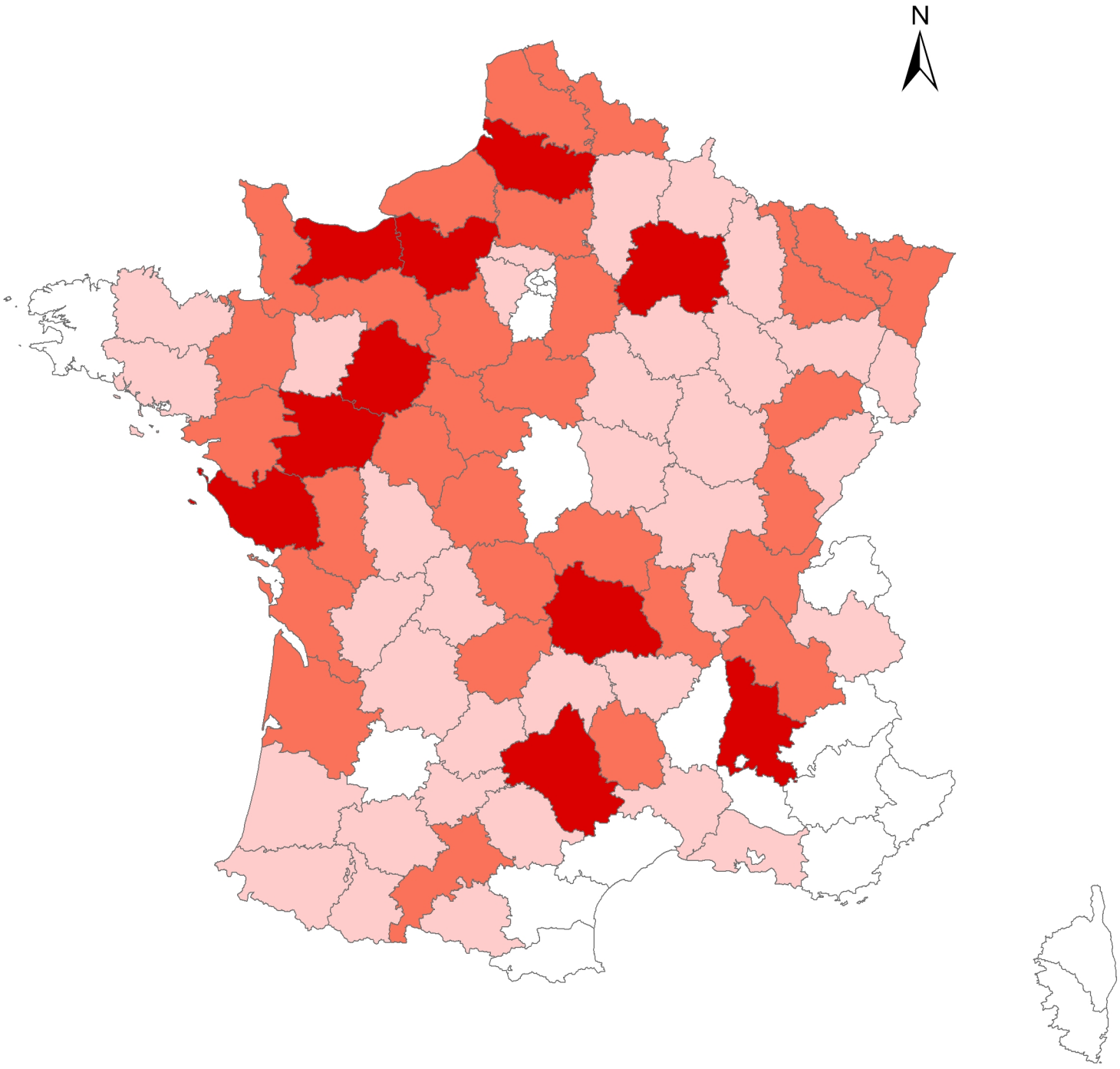
Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

4.2.2 Evolution du remembrement rural article 10

La réalisation du remembrement article 10 ne limite pas seulement au nord du pays. En effet, les départements de l'Est qui sont le moteur de la pratique du remembrement classique reste à un niveau relativement faible quant à la pratique du remembrement article 10. Le nombre est élevé au quart nord-ouest et au nord de la France. A travers le Massif central, le remembrement article 10 a percé la barrière invisible entre le nord et le sud du territoire et encourage les départements voisins à utiliser cet outil d'aménagement foncier quand il y a la construction des grandes infrastructures. Les départements concernés par les extensions autoroutières ou par les nouvelles lignes de train à grande vitesse devraient programmer en services techniques et en budget des remembrements article 10.

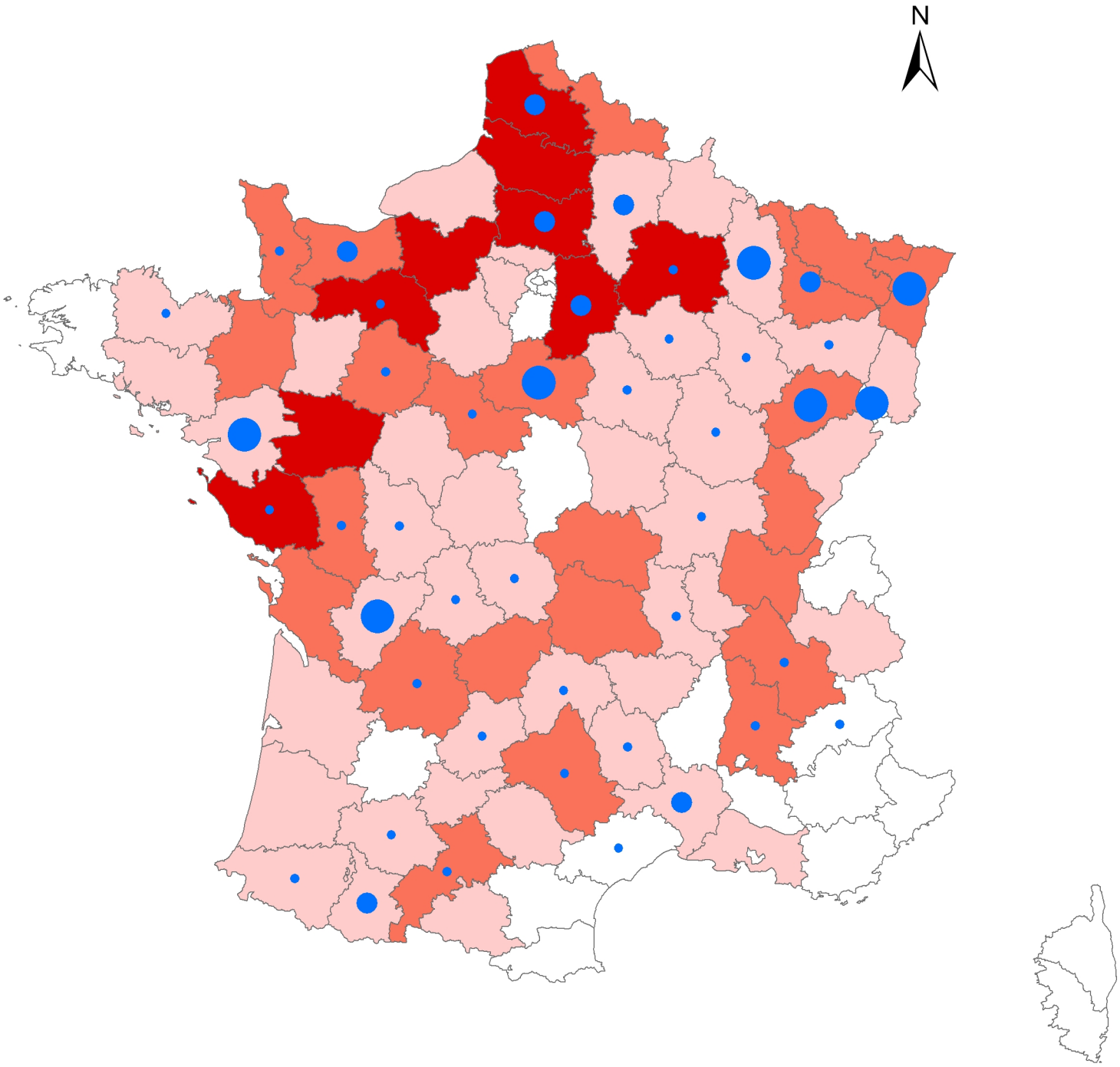
L'Aveyron 12 et l'Isère 38 sont les exemples typiques qui pratiquent plus fréquemment le remembrement article 10 que celui classique. Est-ce qu'ils vont influer les départements voisins pour qu'ils s'adaptent mieux l'aménagement foncier ?

EVOLUTION DE REMEMBREMENT RURAL ARTICLE 10 DEPUIS 1995 EN POURCENTAGE DE LA SAU



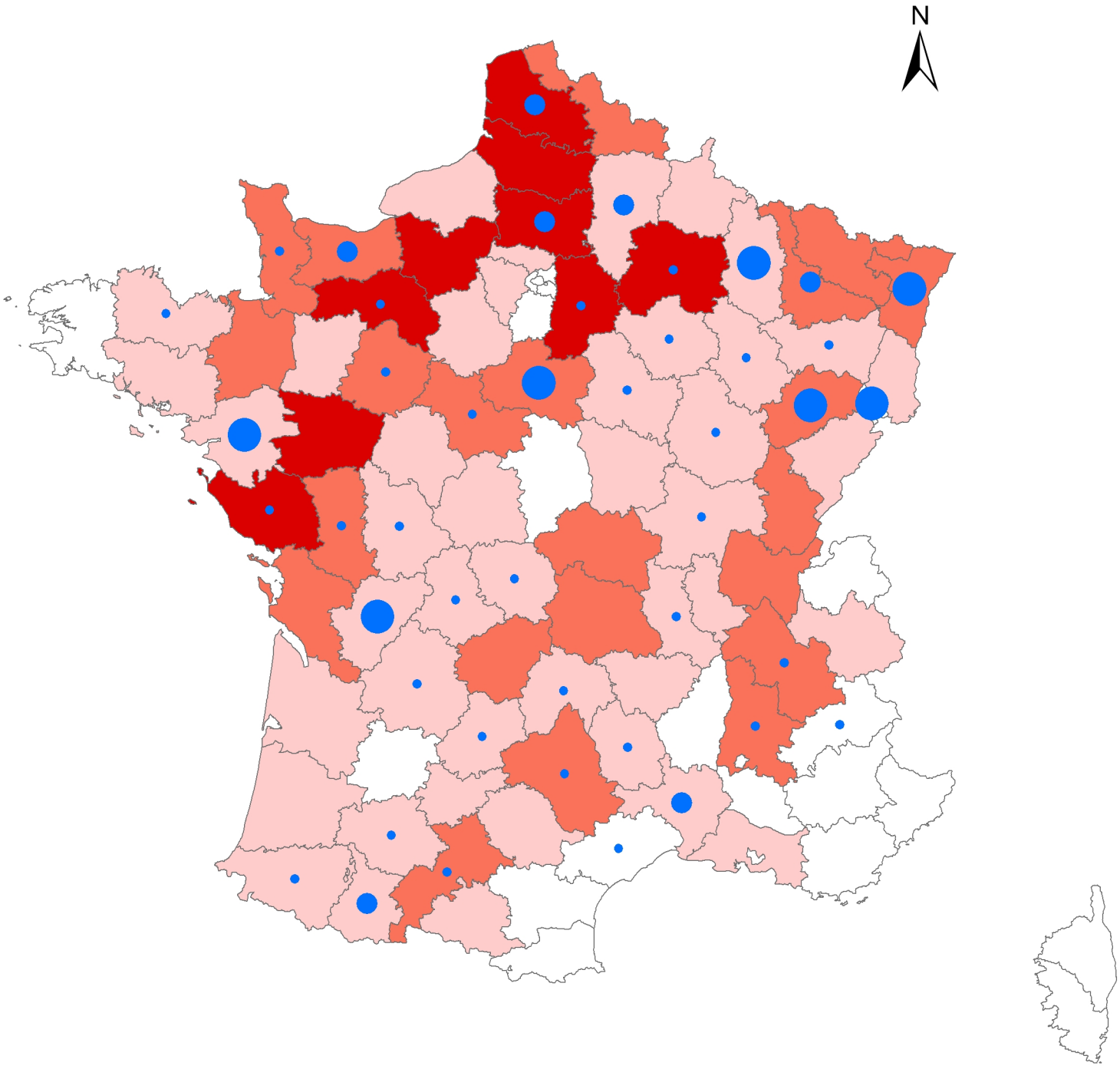
Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE REMEMBREMENT RURAL ARTICLE 10 DEPUIS 1995 EN NOMBRE D'OPERATIONS



Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE REMEMBREMENT RURAL ARTICLE 10 DEPUIS 1995 EN NOMBRE DE COMMUNES



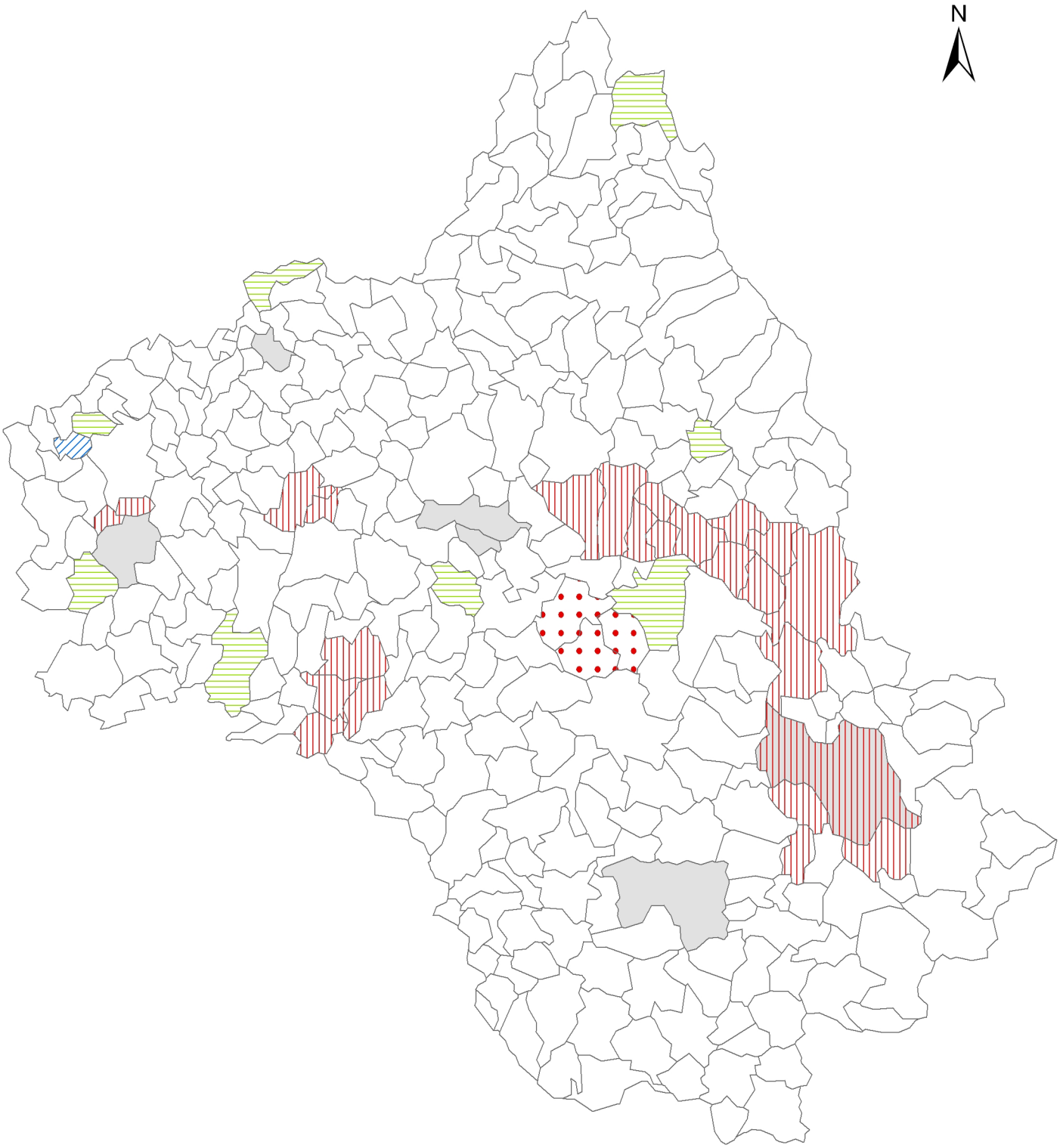
Nombre de communes ayant effectué les opérations

depuis 1995	en cous
1 - 15	1 - 5
16 - 35	6 - 15
36 - 105	16 - 43

0 100 200 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (12)



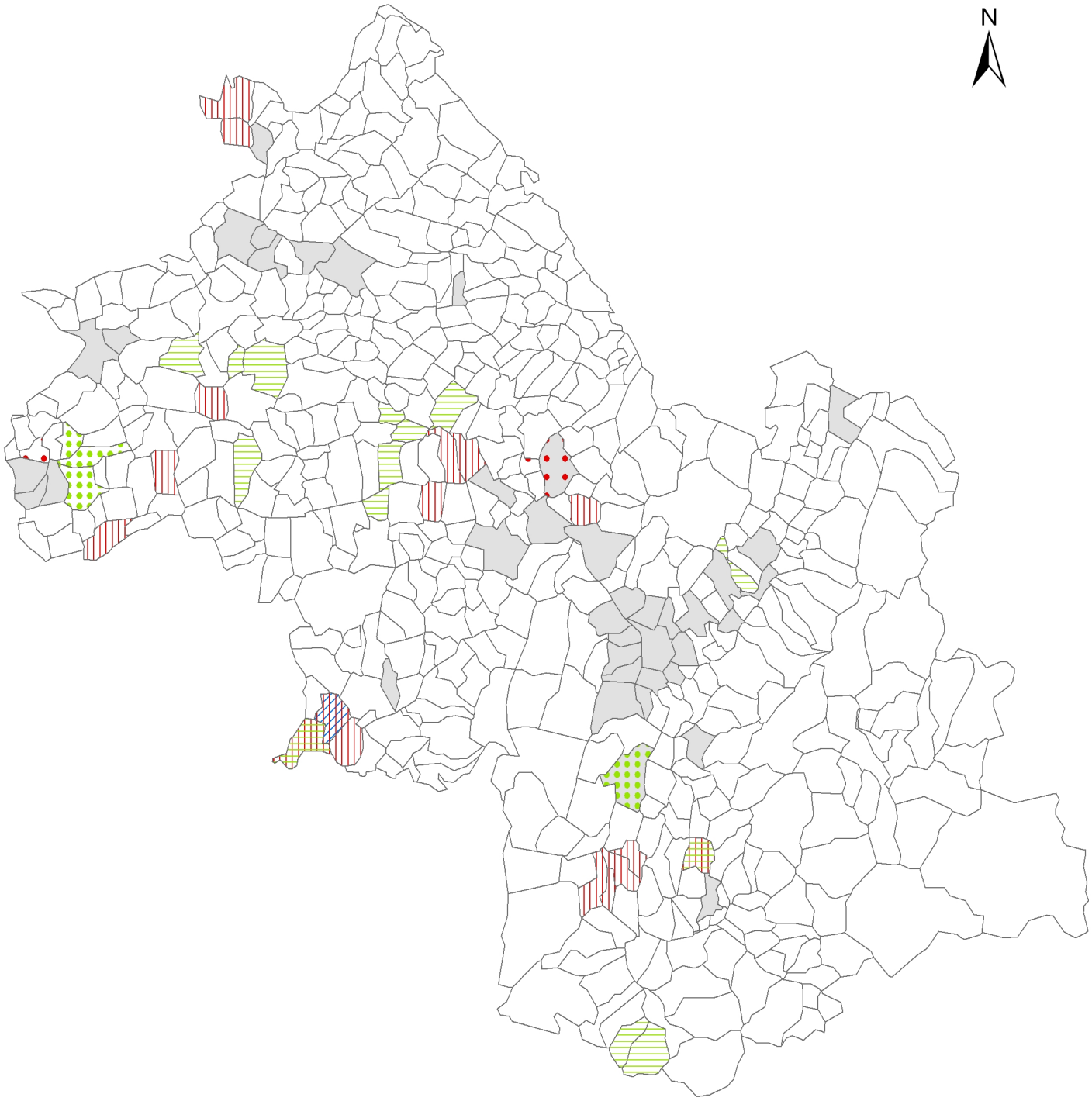
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (38)



Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

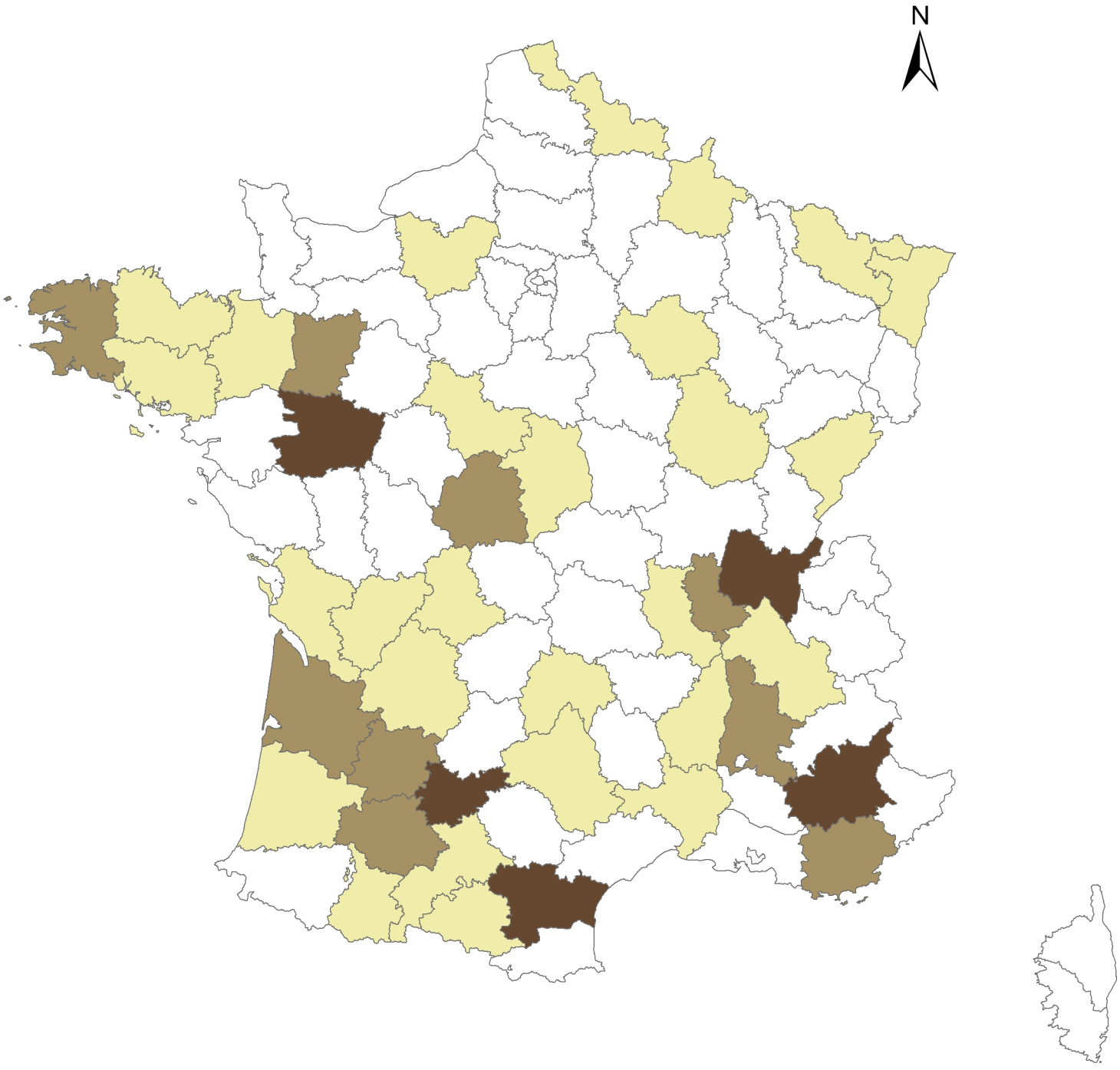
Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

4.2.3 Evolution de la réorganisation foncière

Bien que d'utilisation limitée, la réorganisation foncière est particulièrement pratiquée dans l'Ouest Atlantique et la Vallée de la Garonne. Cette procédure est plus qu'un complément au remembrement dans le sud de la France. Aujourd'hui la réorganisation foncière semble de mois en moins pratiquée car il n'y a que cinq départements ayant les opérations en cours avec le nombre d'opérations très peu.

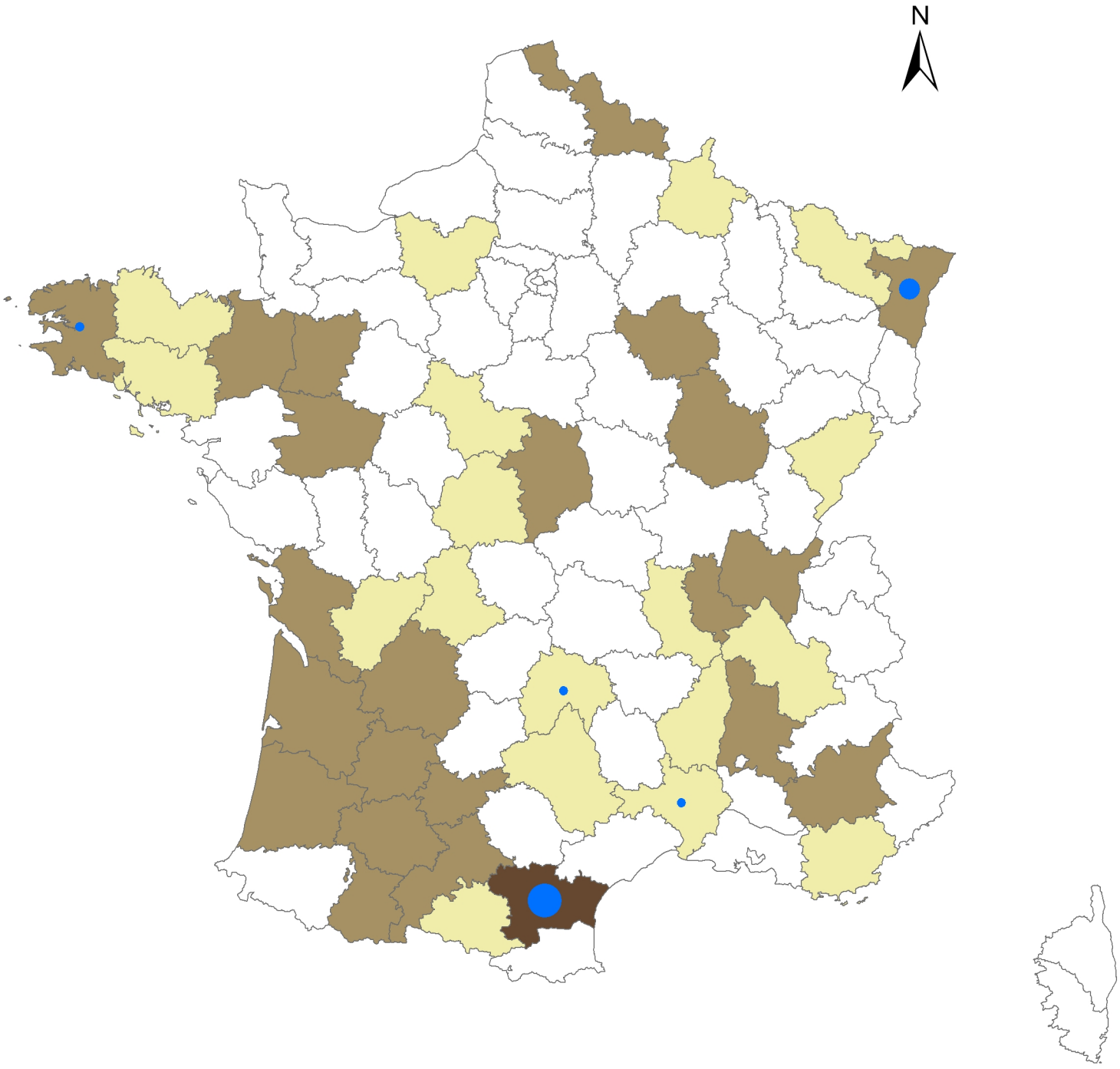
L'Aude 11 et le Lot-et-Garonne 47 sont les exemples typiques qui pratiquent souvent la réorganisation foncière.

EVOLUTION DE REORGANISATION FONCIERE DEPUIS 1995 EN POURCENTAGE DE LA SAU



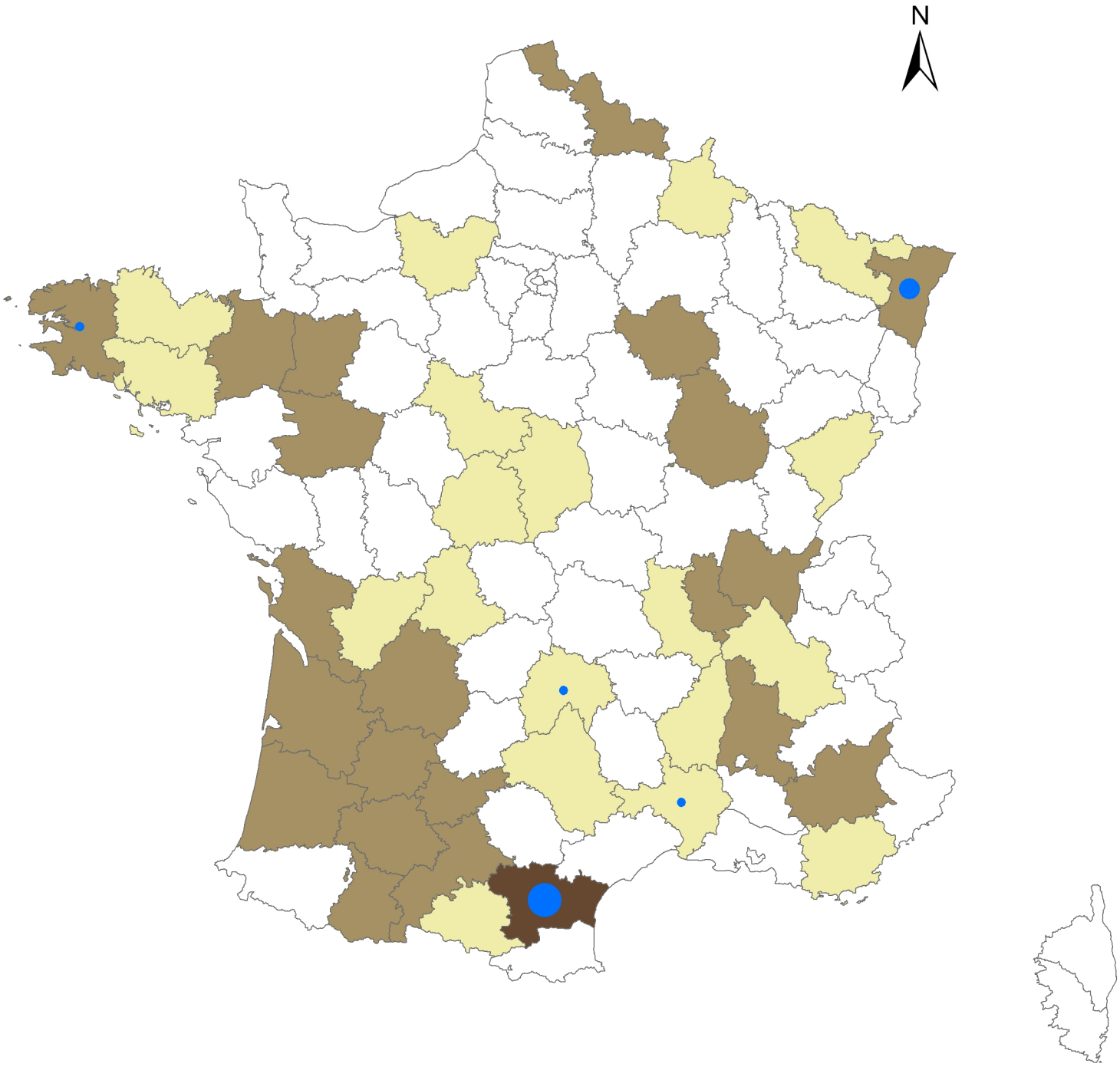
Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE REORGANISATION FONCIERE DEPUIS 1995 EN NOMBRE D'OPERATIONS



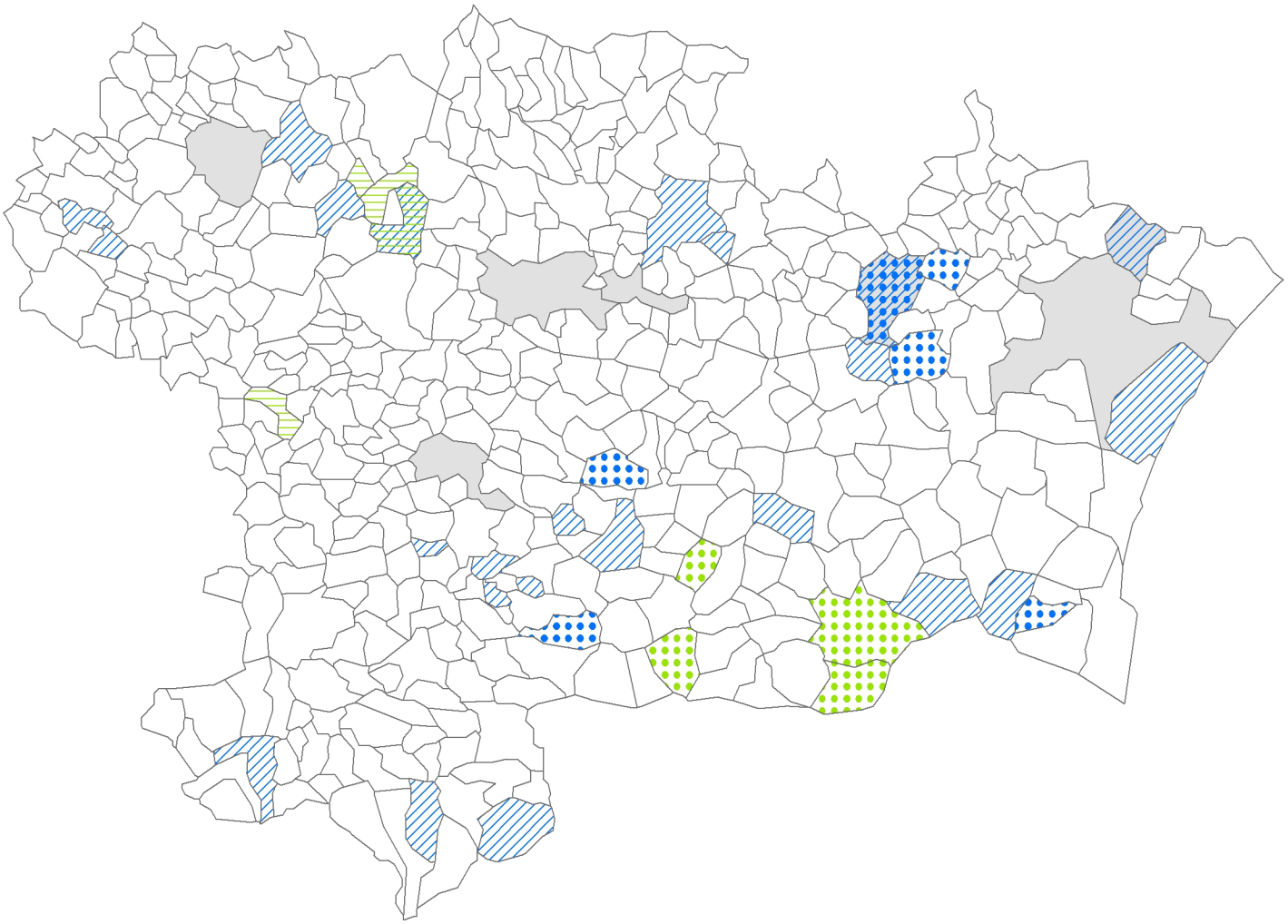
Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE REORGANISATION FONCIERE DEPUIS 1995 EN NOMBRE DE COMMUNES



Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (11)



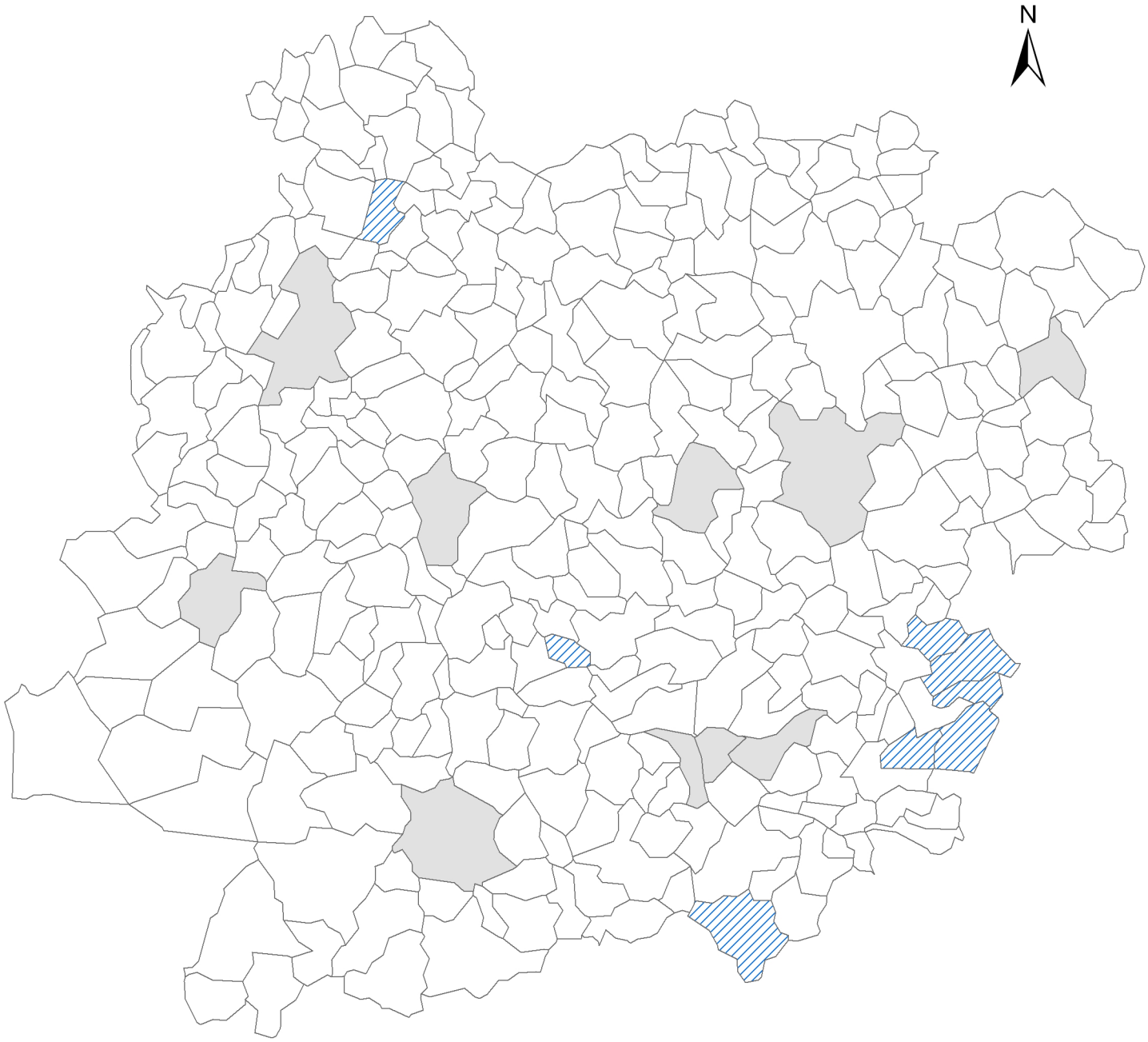
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (47)



Légende

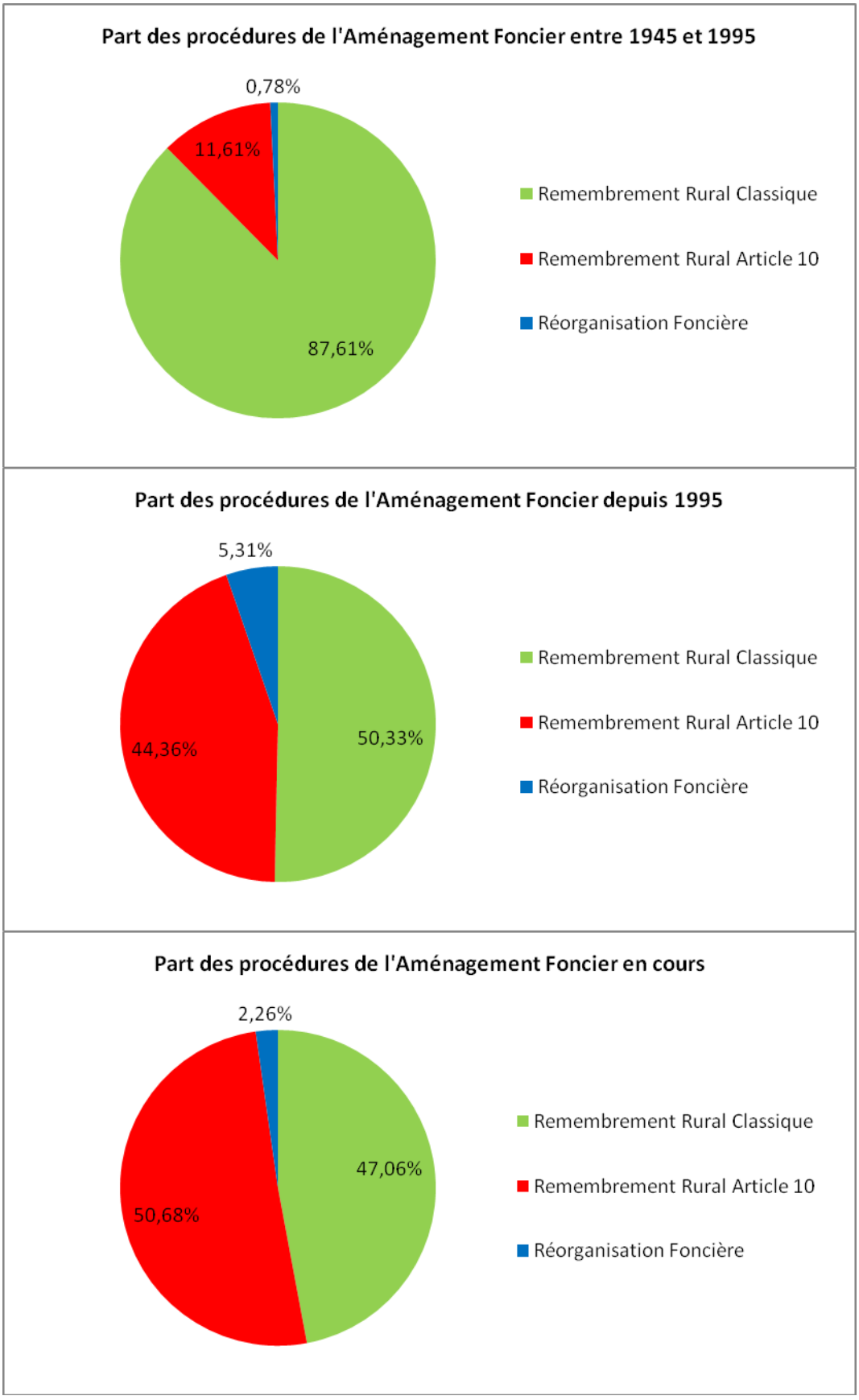
Zone urbaine

Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

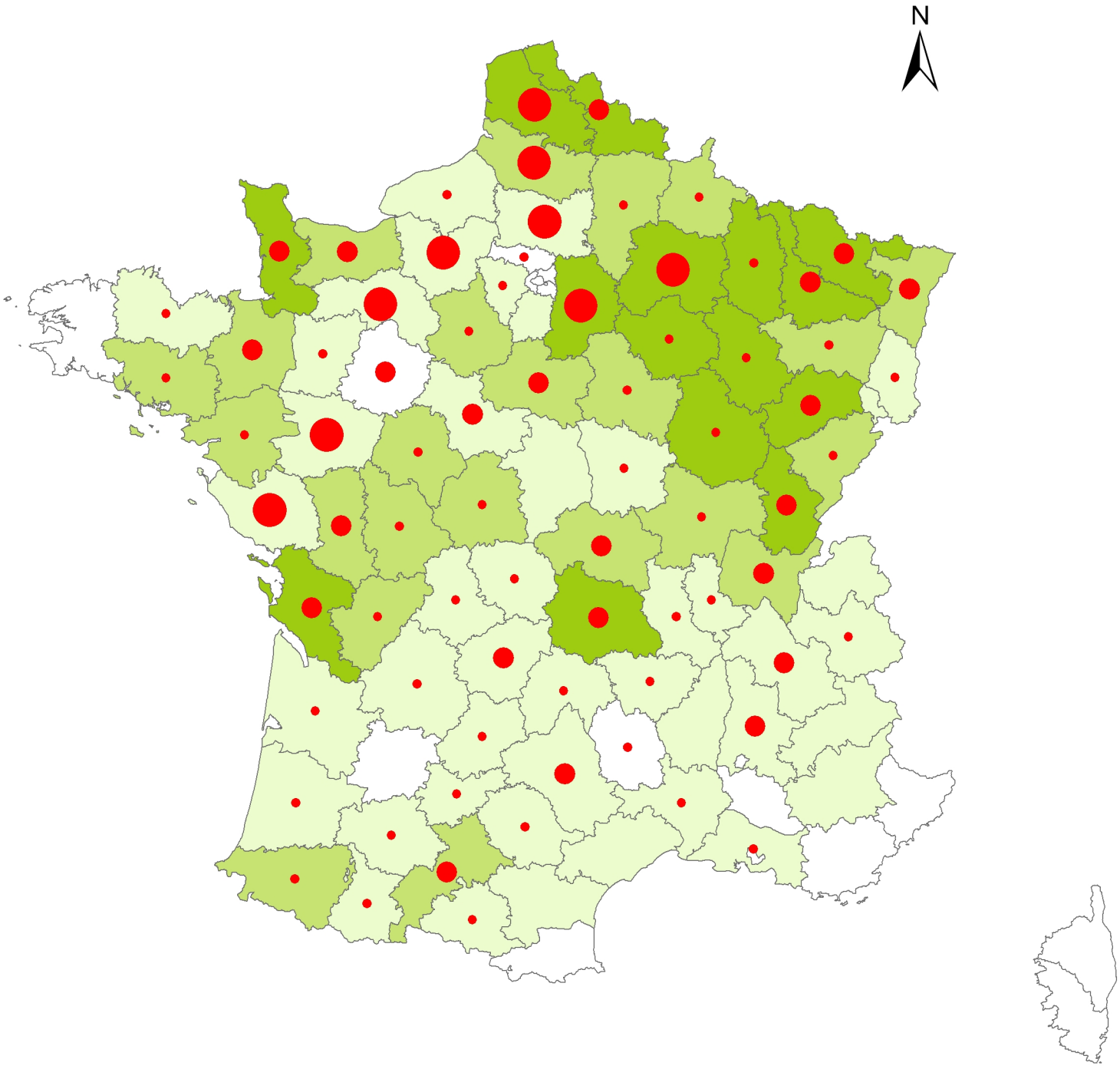
Pour conclure l'évolution de l'aménagement foncier, il faut noter qu'après avoir fortement pratiqué l'aménagement foncier depuis 60 ans, les territoires ruraux du nord moitié du pays sont déjà bien remembrés et peut-être arrivent ils au point de saturation. Par contre, le remembrement article 10 aura plus d'emplis à l'avenir et peut-être deviendra une procédure majeure de l'aménagement foncier.



Graphique 11 : Progression de part des différentes modes de l'aménagement foncier
Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008

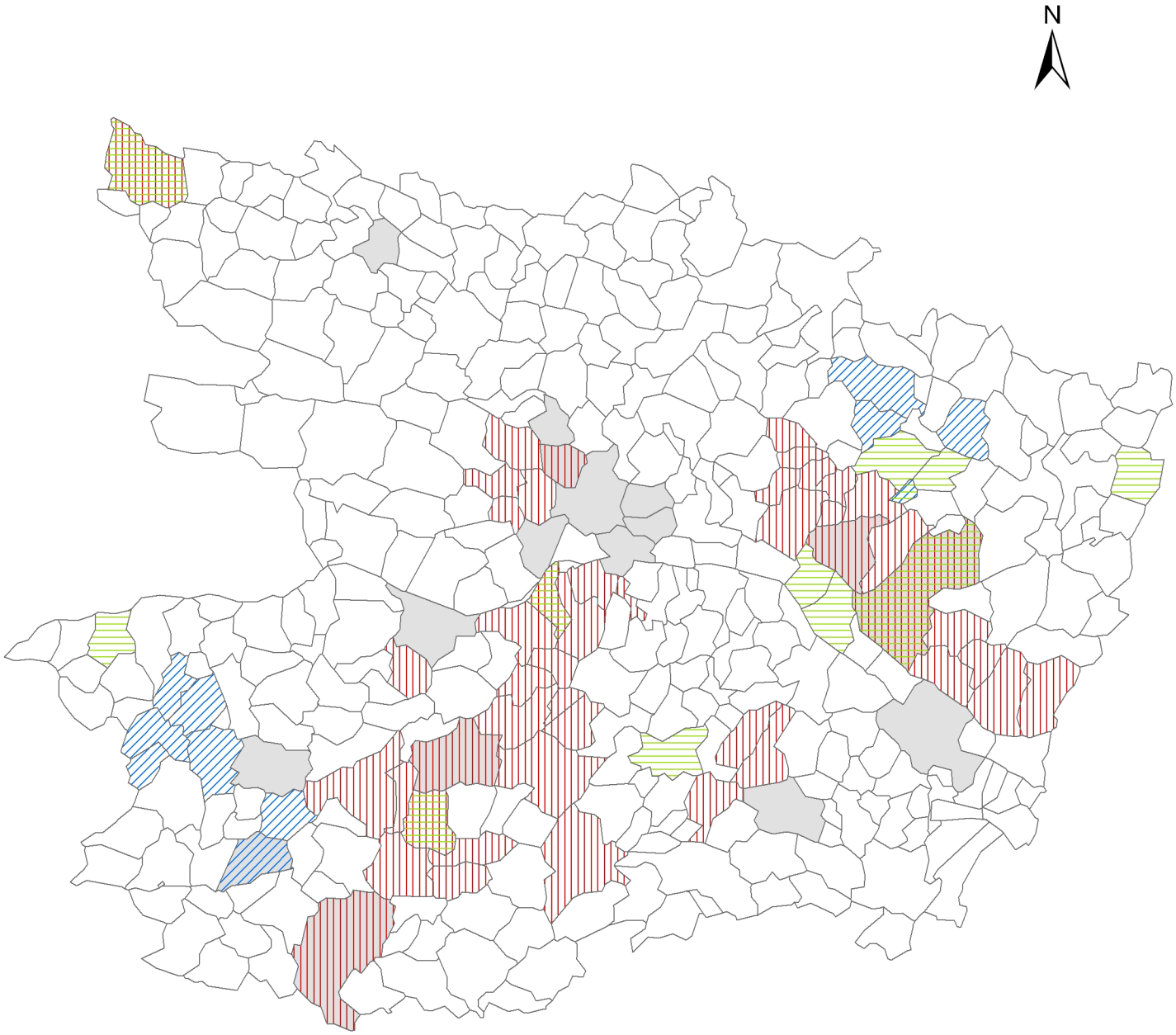
Depuis 1995, le remembrement article 10 a atteint autant, voire plus d'importance que le remembrement classique dans beaucoup de départements. La Maine-et-Loire 49 et la Somme 80 sont les bons exemples du Nord et la Drôme 26 et la Haute-Loire 43 sont les représentants du Sud.

COMPARAISON DES DEUX TYPES D'OPERATIONS DEPUIS 1995 EN NOMBRE DE COMMUNES



Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (49)



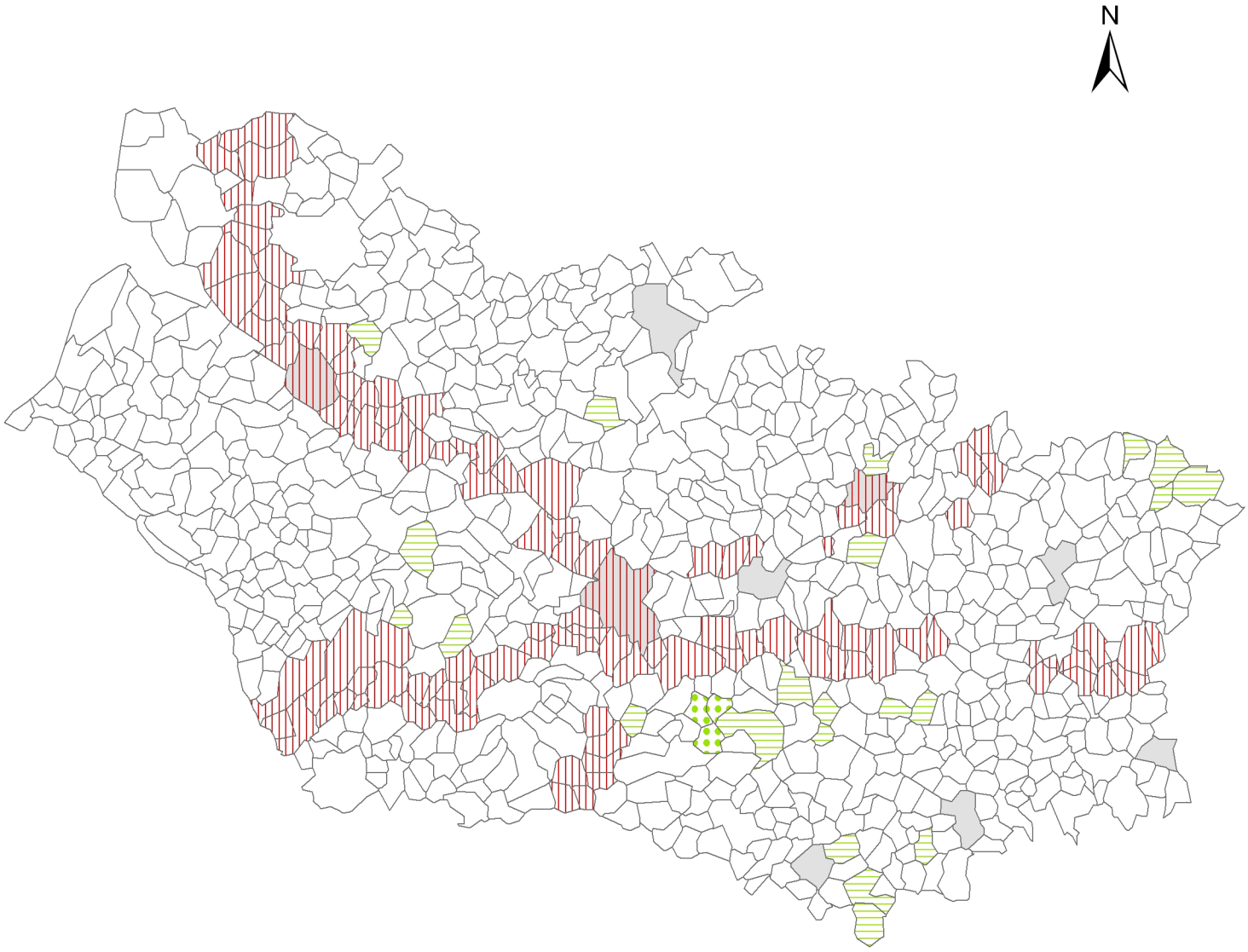
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (80)



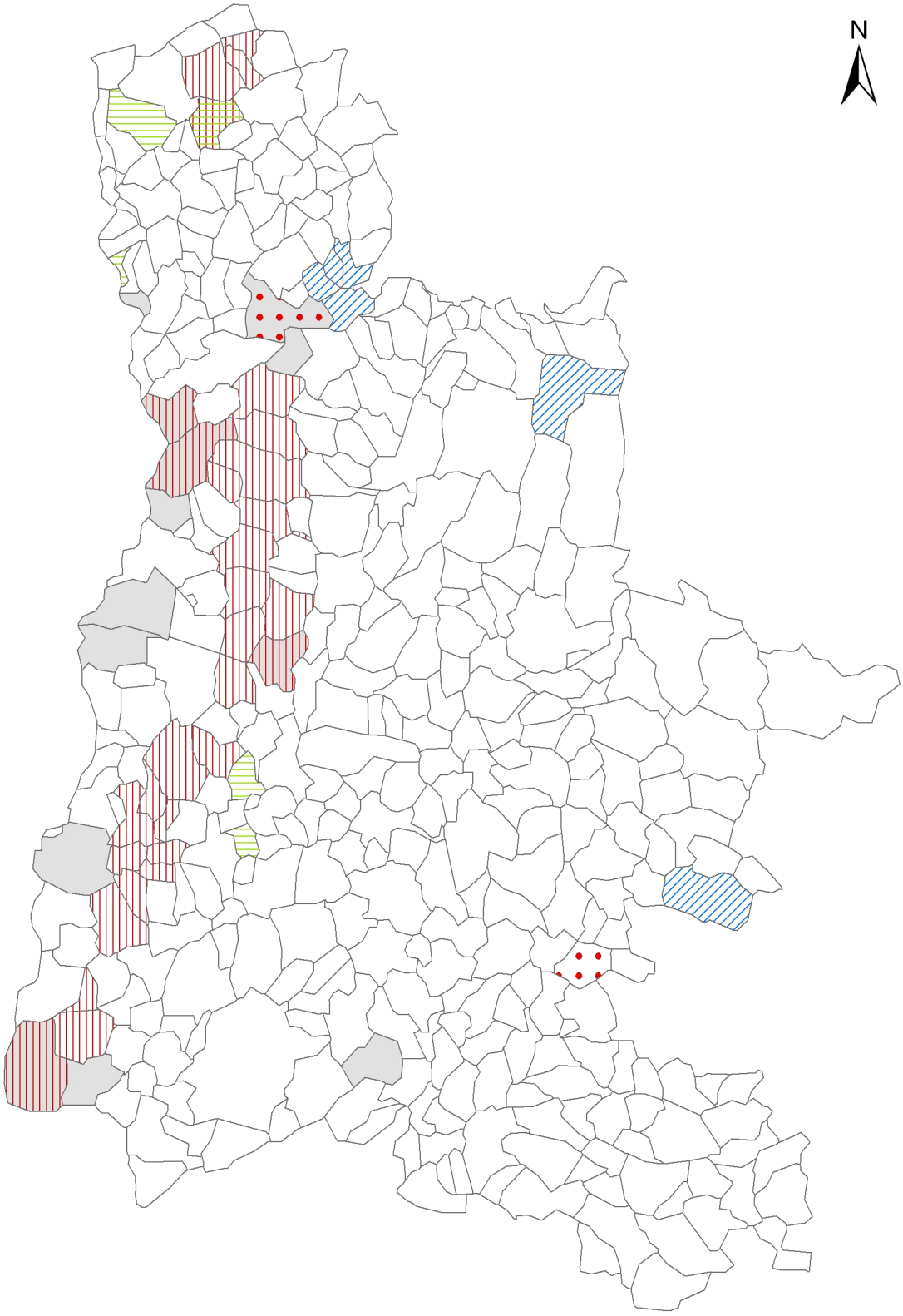
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (26)



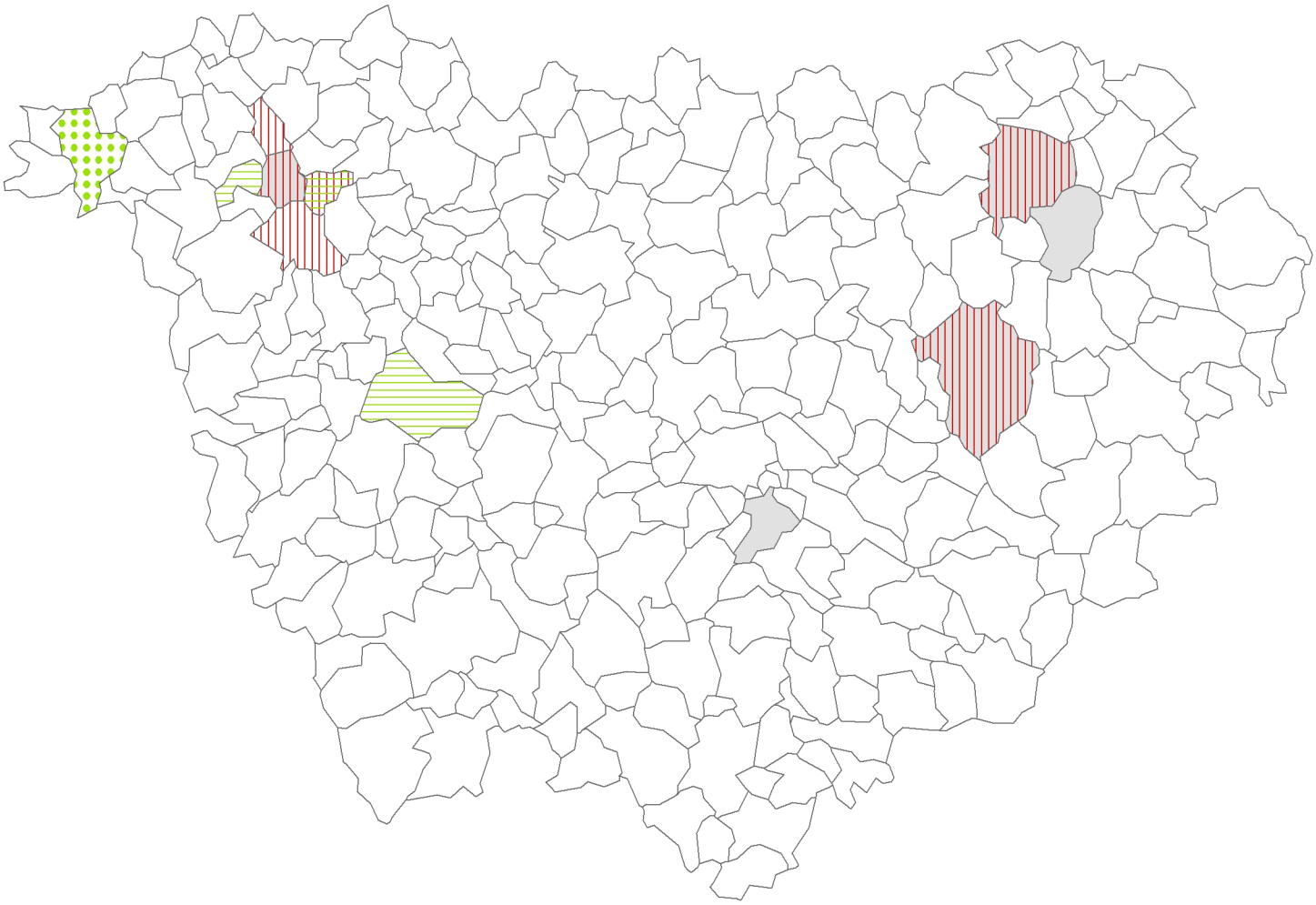
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (43)



Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

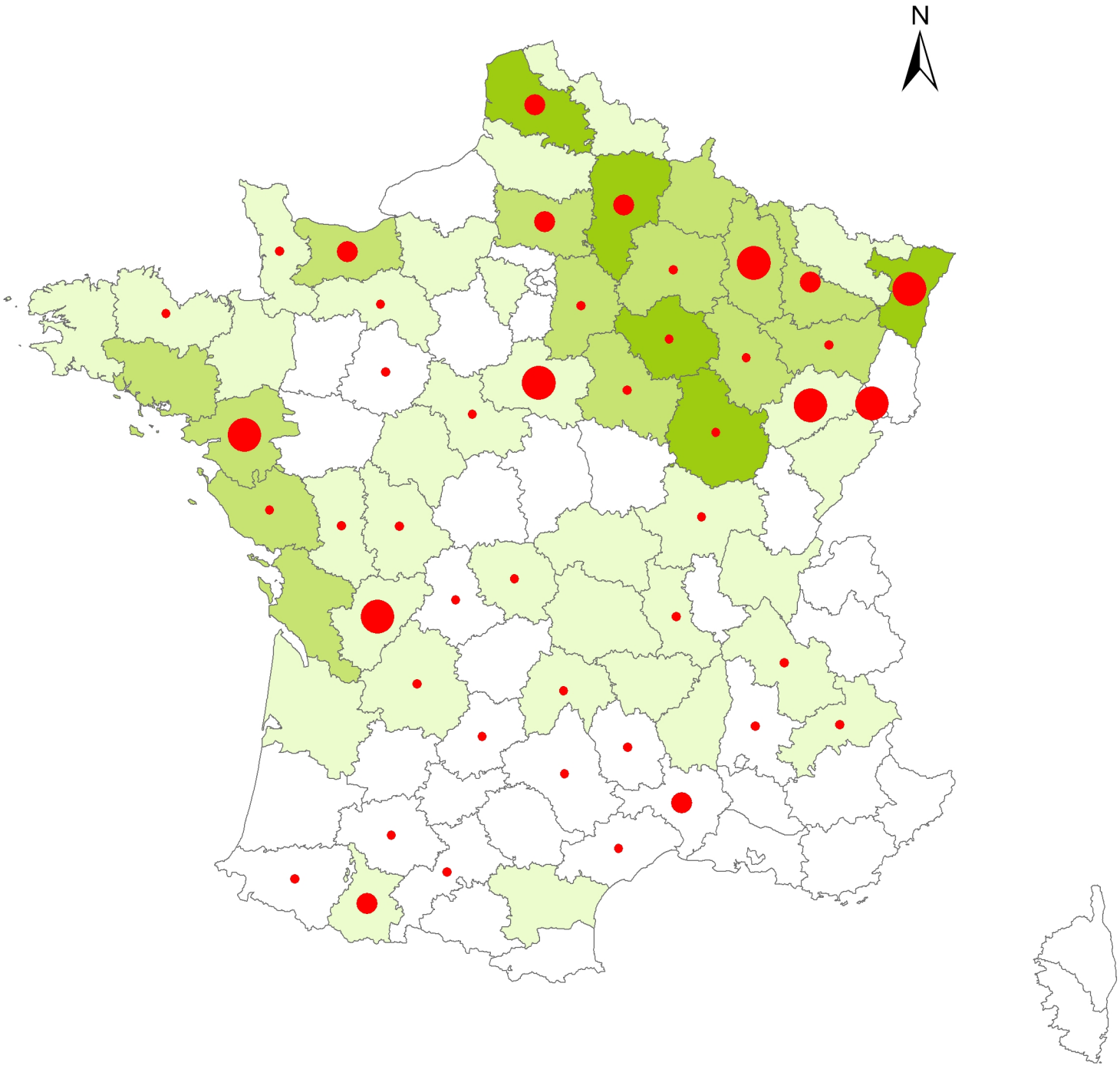
0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

Au niveau des opérations en cours, le remembrement article 10 est plus étendu que celui classique sur l'ensemble du territoire, sa prédominance semble très évidente, deviendra-t-il une procédure majeure au nom de l'intérêt public ?

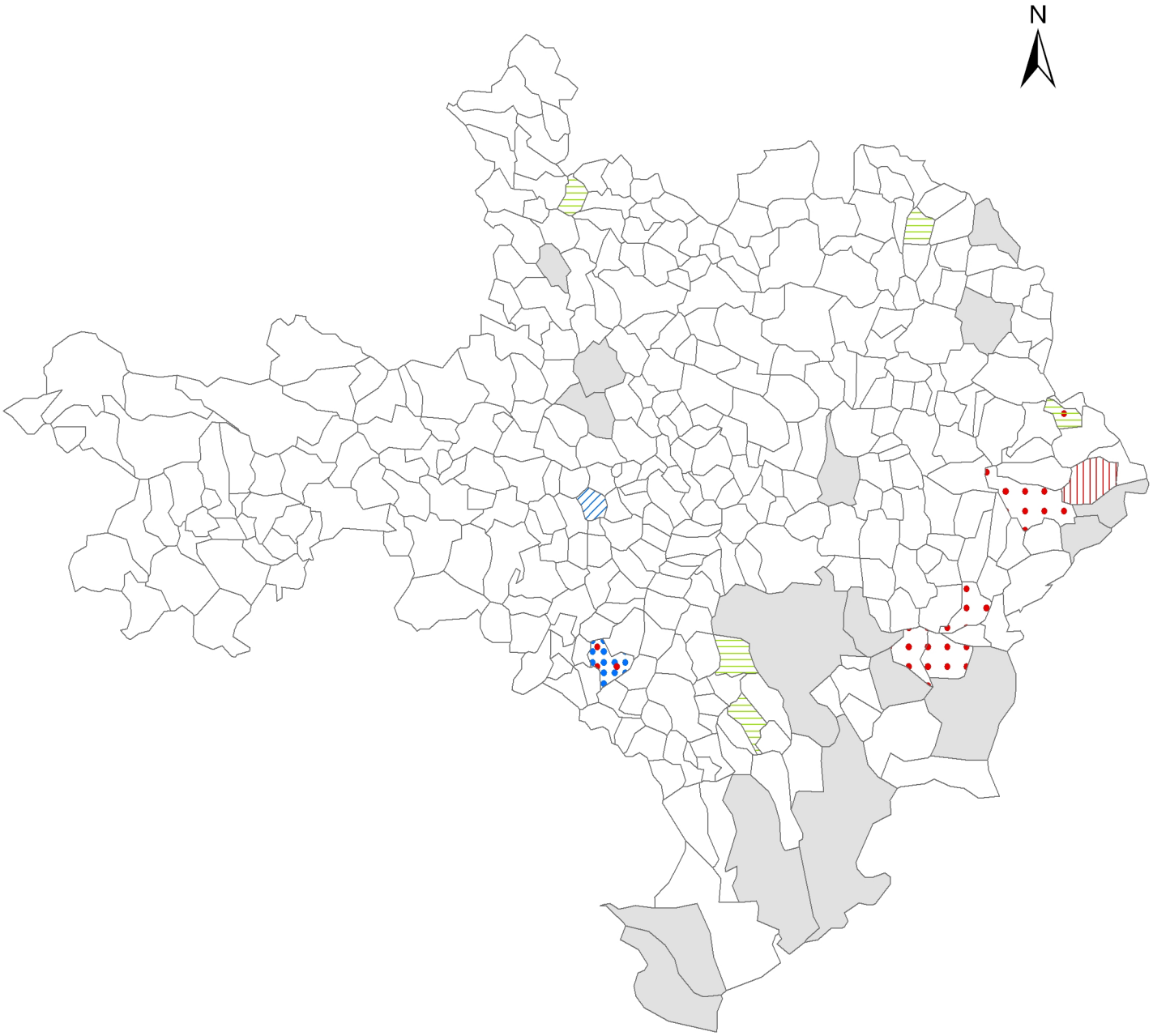
Au Sud, il faut noter que huit départements, comme le Gard 30, n'effectuent que le remembrement article 10. A l'Hautes-Pyrénées 65, le remembrement article 10 est plus nombreux que celui classique. Même dans certains départements de l'Est, comme la Meuse 55 et la Bas-Rhin 67, qui pratiquent fréquemment l'aménagement foncier à finalité agricole depuis 60 ans, le remembrement article 10 commence à rattraper celui classique.

COMPARAISON DES DEUX TYPES D'OPERATIONS EN COURS EN NOMBRE DE COMMUNES



Réalisation : Xiaogang LI, Nadine POLOMBO, Marc-André PHILIPPE, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (30)



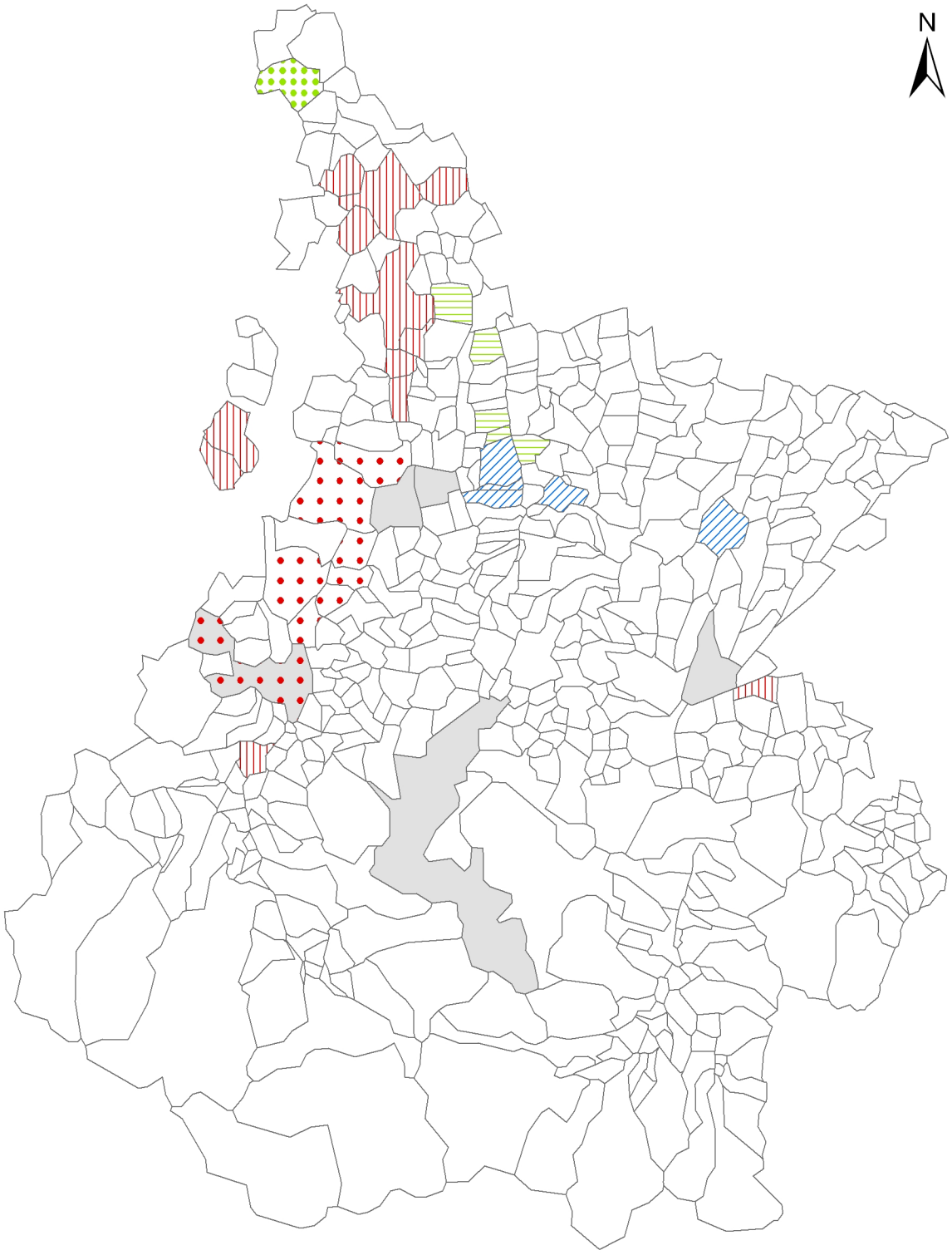
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (65)



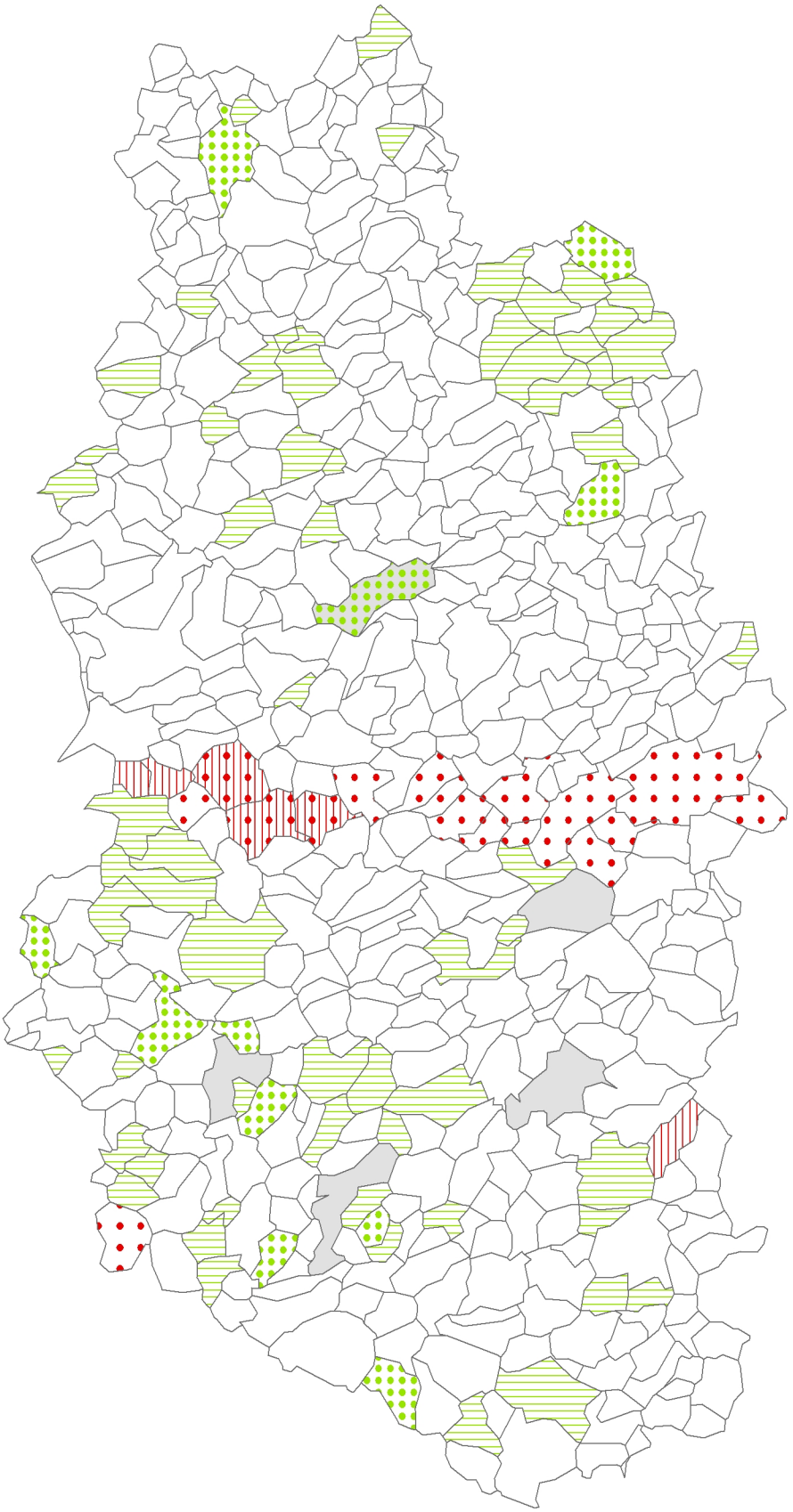
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (55)



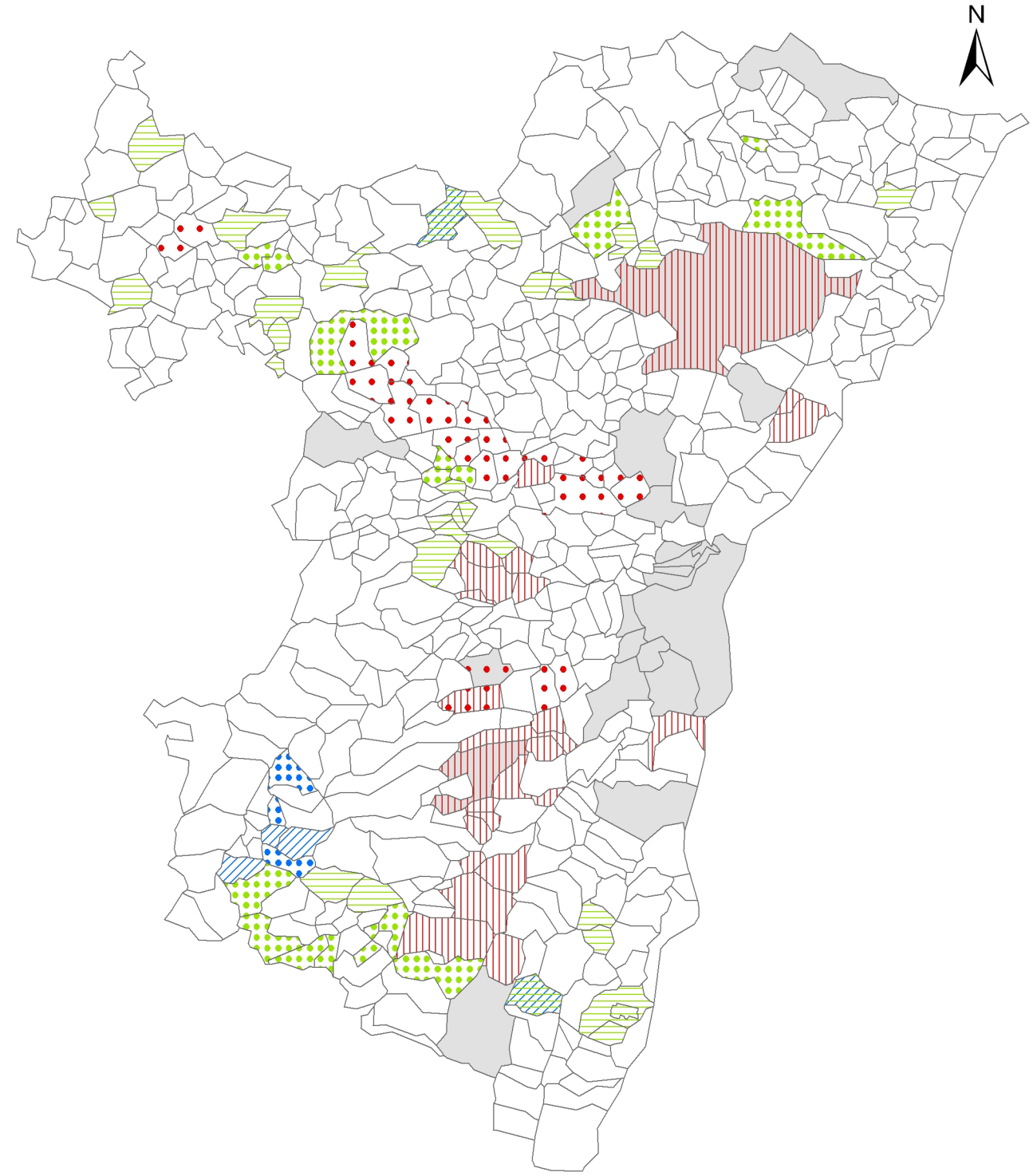
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (67)



Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

4.3 Prospective de l'aménagement foncier

Grâce à la stimulation opérée par la LDTR, entre 2008 et 2010, les surfaces annuelles de l'aménagement foncier fluctueront autour de 150 000 hectares.

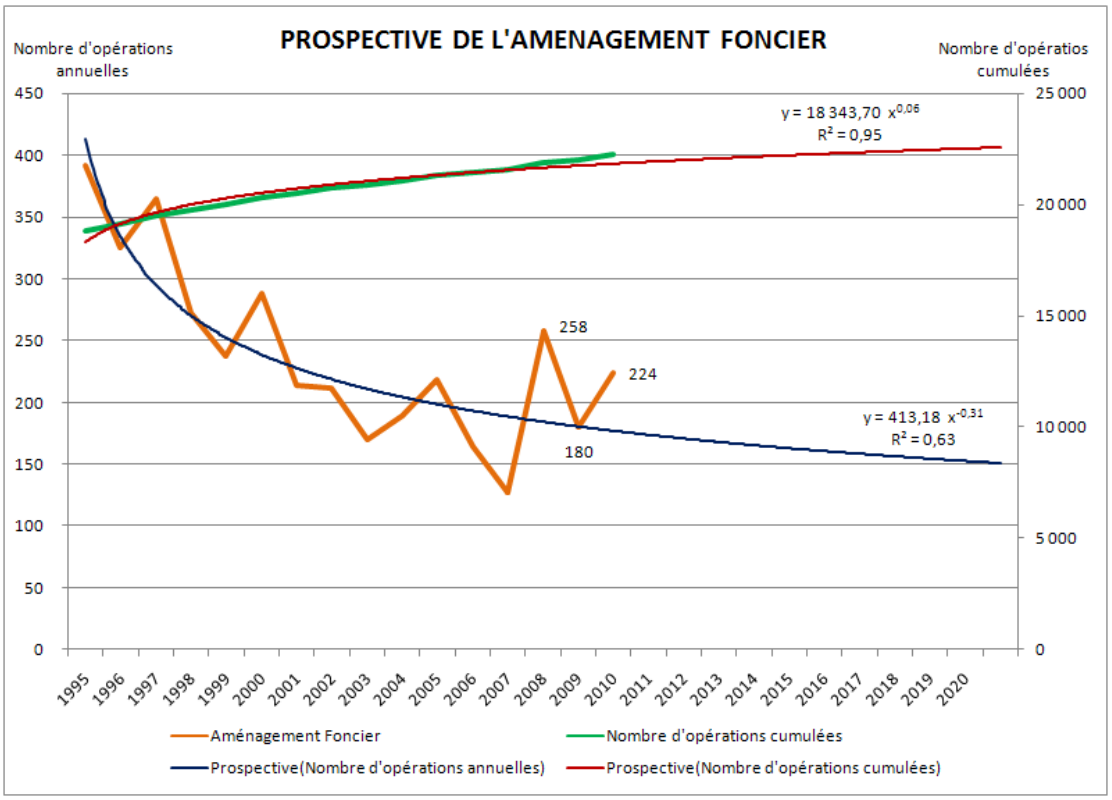
Cette augmentation est due au remembrement article 10 qui constitue plus de 50% des opérations d'aménagement foncier et qui a tendance à supplanter le remembrement rural à but agricole. Notamment au Sud de la France, il sera pratiqué plus fréquemment par rapport aux années précédentes. C'est peut-être parce qu'il est plus facile de persuader les intéressés de l'accepter : cette procédure est liée à la construction d'une grande infrastructure prévue de longue date et souvent considérée comme un atout du développement territorial bien que coupant à travers le foncier et parce que l'effet réparateur de la procédure d'aménagement foncier est facile à démontrer. Deuxièmement, les départements ayant déjà utilisé le remembrement article 10 peuvent montrer les avantages aux départements voisins, il y aura effet d'exemplarité.

La surface annuelle du remembrement classique restera un peu près de 50 000 hectares et celle de la réorganisation foncière sera très faible.

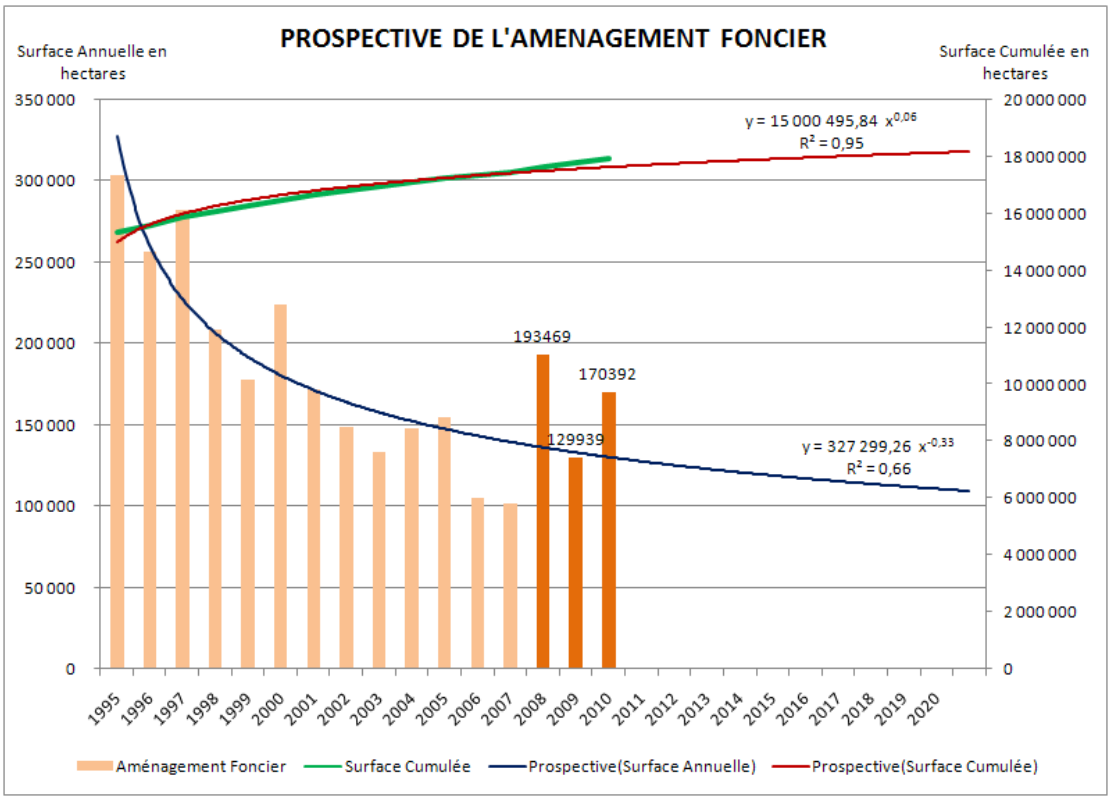
En effet, les surfaces annuelles de l'aménagement foncier dans les dix ans à venir seront fluctuantes. Le nombre d'opérations et la surface seront réduits par cinq par rapport aux dix années précédentes. Ceci concernera environ 120 opérations et 120 000 hectares par an.

Pour conclure, cette prospective reste dépendante des politiques locales (communes, départements, régions) des politiques nationales et supranationales (agriculture, grandes infrastructures de transports et d'industrialisation). Il nous apparaît toutefois que les chiffres avancés sont un minimum au vu de la prééminence prise par le remembrement article 10 (extension des lignes TGV par exemple) et les incertitudes concernant la mise en œuvre des AFAF (Aménagement Foncier Agricole et Forestier).

Si l'aménagement foncier diminue en fréquence, il n'en reste pas moins un outil demandé sous des formes qui évoluent en fonction des besoins des territoires. Le remembrement article 10 dépend, en nombre d'opérations, de la vitesse d'équipement du pays en nouvelles autoroutes et en nouvelles lignes TGV. Le remembrement rural « classique à finalité de modernisation agricole » dépend de la politique agricole commune qui sera mise en place à partir de 2013.



Graphique 12 : Prospective de l'aménagement foncier en nombre d'opérations
Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux



Graphique 13 : Prospective de l'aménagement foncier en surface aménagée
Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux

Conclusion

L'évolution de l'aménagement foncier est complexe à analyser sur l'ensemble du territoire et sur la dernière décennie. Le SIG, qui permet d'actualiser aisément la base de données, de visualiser les informations spatio-temporelles et de développer de nouvelles représentations cartographiques avérées utiles au cours de l'analyse, est vraiment un soutien appréciable.

Le développement du SIG peut s'articuler autour de deux axes :

- A partir de ce qui a été mis en place, d'autres représentations sont à approfondir et à tester afin de déceler les phénomènes d'évolution.
- Une autre voie consiste à chercher les facteurs induisant l'évolution de la pratique de l'aménagement foncier.

Les possibilités de développement du SIG sont variées. Elles concernent l'exhaustivité des données exploitées, la recherche cartographique et le développement informatique, et l'application de l'outil à la gestion du territoire par une ouverture vers d'autres SIG opérationnels.

Les représentations cartographiques apposent des limites aux performances de l'outil d'aide à l'analyse. Ce constat m'oriente vers la recherche cartographique pour approfondir les méthodes de représentation et tester des cartes d'analyse spatio-temporelle outre la modélisation déjà évoquée.

L'utilité des mises à jour concerne plus que l'analyse de l'évolution de l'aménagement foncier depuis 1995. Elle renouvelle l'intérêt de l'outil informatique vers une autre finalité, la prospective.

Ce projet pourrait être un instrument utile de mettre en relation l'aménagement foncier avec d'autre outil d'aménagement du territoire déjà géré par le SIG, comme le plan d'occupation du sol, le plan de prévention des risques naturels etc. qui utilisent le cadastre comme même support d'application.

Bibliographie

Livres

Le pré carré, René LEBEAU, ARMAND COLI, 2002. 182 pages

Le remembrement rural, étape, conséquence, recours, Bernard PEIGNOT, Catherine MINARD-LIBEAU, Véronique DEAUD, Edition France Agricole, 1999. 256 pages

Les grands types de structure agraire dans le monde, Alfred FIERRO-DOMENECH, ROBERT LAFFONT, 1986. 322 pages

Guide du propriétaire et des habitants de communes en remembrement, Association pour la Promotion de l'Aménagement Foncier et Rural dans la Manche, 2000. 32 pages

SIG et analyse multicritère, Laaribi Amor, Hermès science Publications, 2000. 190 pages

Revues

Territoires & Espaces ruraux, ANDAFAR,

N°124, mars 2005. 29 pages

N°126, septembre 2005. 34 pages

N°127, décembre 2005. 30 pages

N°128, mars 2006. 26 pages

N°129, juin 2006. 26 pages

N°130, septembre 2006. 26 pages

N°133, juin 2007. 34 pages

Sites Internet

http://agriculture.gouv.fr/

http://www.amenagementfoncier.net/welcome.do

http://www.andafar.org/

http://www.conseil-general.com/

http://www.safer.fr/

Glossaire

AFAF : Aménagement Foncier Agricole et Forestier

CESA : Centre d'Etudes Supérieures d'Aménagement

CCAF : Commission Communale d'Aménagement Foncier

CDAF : Commission Départementale d'Aménagement Foncier

CG : Conseil Général

CIAF : Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier

CNAF : Commission Nationale d'Aménagement Foncier

DA : Département Aménagement

DDAF : Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

DDEA : Direction départementale de l'Equipement et de l'Agriculture

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

LDTR : Loi relative au Développement des Territoires Ruraux

MAP : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

SAU : Surface Agricole Utile

SIG : Système d'Information Géographique

Table des cartes

Série 1 : Diffusion de l'aménagement foncier
- Entre 1945 et 1995 ... 42
- Depuis 1995 ... 43

Série 2 : Progression de l'aménagement foncier
- En nombre de communes
  - Entre 1945 et 1962 ... 45
  - Entre 1962 et 1980 ... 46
  - Entre 1980 et 1995 ... 47
  - Depuis 1995 ... 48
- En pourcentage de la SAU
  - Entre 1945 et 1962 ... 49
  - Entre 1962 et 1980 ... 50
  - Entre 1980 et 1995 ... 51
  - Depuis 1995 ... 52

Série 3 : Fréquence de l'aménagement foncier
- Utilisation multiples des outils d'aménagement foncier depuis 1945 ... 54
- Utilisation multiples des outils à finalité agricole depuis 1945 ... 55

Série 4 : Evolution du remembrement rural classique depuis 1995
- En pourcentage de la SAU ... 59
- En nombre d'opérations ... 60
- En nombre de communes ... 61
- Exemples typiques à l'échelle départementale
  - Loire-Atlantique (44) ... 62
  - Morbihan (56) ... 63

Série 5 : Evolution du remembrement rural article 10 depuis 1995
- En pourcentage de la SAU ... 65
- En nombre d'opérations ... 66
- En nombre de communes ... 67
- Exemples typiques à l'échelle départementale
  - Aveyron (12) ... 68
  - Isère (38) ... 69

Série 6 : Evolution de la réorganisation foncière depuis 1995
- En pourcentage de la SAU ... 71
- En nombre d'opérations ... 72
- En nombre de communes ... 73
- Exemples typiques à l'échelle départementale
  - Aude (11) ... 74
  - Lot-et-Garonne (47) ... 75

Série 7 : Comparaison entre le remembrement rural classique et le remembrement rural article 10
- En nombre de communes ayant effectué les opérations depuis 1995 ... 79
- Exemples typiques à l'échelle départementale
  - Maine-et-Loire (49) ... 80
  - Somme (80) ... 81
  - Drôme (26) ... 82
  - Haute-Loire (43) ... 83
- En nombre de communes ayant effectué les opérations depuis 1995 ... 85
  - Dard (30) ... 86
  - Hautes-Pyrénées (65) ... 87
  - Meuse (55) ... 88
  - Bas-Rhin (67) ... 89

Annexes

Annexe 1 : Fiche d'avancement des opérations d'aménagement foncier

Annexe 2 : Fiche de contact

Annexe 3 : Exemple de courrier

Annexe 4 : Carnet des cartes départementales

Annexe 1 : Fiche d’avancement des opérations d’aménagement foncier

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET

DIRECTION DE L'ESPACE RURAL
ET DE LA FORET

Bureau du Remembrement et de
l'Aménagement Foncier
19 Avenue du Maine
75732 PARIS CEDEX 15

DEPARTEMENT :.....

AVANCEMENT DES OPERATIONS D'AMENAGEMENT FONCIER

FICHE N°.....

COMMUNES DANS CHAQUE PROGRAMME ANNUEL	NUMEROS I.N.S.E.E.	PROGRAMME NORMAL OU ARTICLE 10	NOM ET PRENOM DU OU DES GEOMETRES	DATE NOTIFICATION DU MARCHE	ANNEE PREVUE ACHEVEMENT DES TRAVAUX	C.C.A.F.	C.D.A.F.			DATE CLOTURE DE L'OPERATION	RESULTATS STATISTIQUES							MONTANT DU DECOMPTE DEFINITIF DU GEOMETRE	FRAIS ANNEXES LIES A L'OPERATION
						DATE DECISION APRES ENQUETE	NOMBRE DE RECOURS	RECOURS SATIS FAITS	DATE DE LA DECISION		REMEMBREMENT RURAL SURFACE	REMEMBREMENT SIMPLIFIE SURFACE	REMEMBREMENT AMENAGEMENT SURFACE	AMENAGEMENT FONCIER FORESTIER SURFACE	AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER SURFACE	REORGANI SATION FONCIERE SURFACE	PROCES VERBAL NOMBRE DE COMPTES		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20

AVANCEMENT DES OPERATIONS D'AMENAGEMENT FONCIER

NOTICE EXPLICATIVE

Colonne 1	Commune siège de la C.C.A.F. Commune siège de la C.C.A.F. suivie des autres communes dans le cas d'aménagement intercommunal
Colonne 2	Pour le traitement informatique (Département, Commune)
Colonne 3	Utiliser une ligne pour chaque programme (ne pas décomposer le chantier par tranche ou mode de financement)
Colonne 4	Le géomètre signataire du marché est nécessairement agréé - s'il ne l'est pas, inscrire également le Nom et le Prénom du géomètre agréé responsable du marché, qui le parraine - dans le cas d'une S.C.P. ou d'une S.A.R.L., seul le membre agréé de la société est autorisé à signer le marché
Colonne 5	Date de notification du marché par le Président du Conseil Général
Colonne 6	Année prévue pour l'achèvement des travaux -y compris la publication du P.V. au bureau des Hypothèques- sanctionné par le P.V. de réception, conformément aux dispositions du code des marchés publics
Colonne 7	Date de la décision de la C.C. ou intercommunale d'A.F. statuant sur les réclamations déposées au cours de l'enquête sur le projet
Colonne 8	Nombre de recours déposés lors de l'enquête en C.D.A.F.
Colonne 9	Nombre de recours ayant reçu une solution satisfaisant le réclamant totalement ou partiellement
Colonne 10	Date de la décision de la C.D.A.F. statuant sur les recours déposés lors de l'enquête en commission départementale
Colonne 11	Date de clôture de l'opération d'aménagement foncier (Affichage en Mairie)
Colonne 12 à Colonne 17	Ces surfaces seront inscrites sur les lignes correspondant aux communes concernées (colonne 1) Dans un premier temps, ces surfaces seront provisoires, puis modifiées, dès que les surfaces définitives seront connues
Colonne 18	Nombre de comptes au P.V. par mode d'aménagement
Colonne 19	Montant du décompte définitif du géomètre
Colonne 20	Cette colonne regroupe tous les frais annexes de l'opération. Cadastre, Hypothèques (réquisitions, publication, renouvellement des inscriptions, etc...) sauf l'étude d'impact et la préétude

NOTA : Lorsqu'une opération est abandonnée, porter sur la ligne de la commune concernée la date de résiliation du marché à la suite de la dernière phase réalisée

Si cette opération est reprise ultérieurement, la reporter sur une autre ligne comme s'il s'agissait d'une opération nouvelle

Annexe 2 : Fiche de contact

ID_DEP	NOM_DEP	TEL_ACCUEIL	DIRECTION	SERVICE	PERSONNEL	TEL_BUREAU	ADRESSE	EMAIL
01	AIN	04 74 32 32 32		SERVICE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Florence LE COZ-LOBRY	04 74 22 98 40	10 avenue Alsace Lorraine 01000 Bourg-en-Bresse	florence.lecoz@cg01.fr
02	AISNE	03 23 24 60 60	DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE		Sabine CORCY	03 23 24 87 21	Conseil Général de l'Aisne Rue Paul Doumer 02013 Laon Cedex	
03	ALLIER	04 70 34 40 03	DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT		Jean-Michel ZAMMITE	04 70 34 41 18	Conseil Général de l'Allier Hôtel du département BP 1669 03016 MOULINS cedex	
04	ALPES-DE-HTE-PROVENCE	04 92 30 04 00	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT		Pascal VENTRE	04 92 30 05 08	Conseil général des Alpes de Haute-Provence 13 rue du Docteur ROMIEU BP 216 04003 Digne-les-Bains Cedex	
05	HAUTE-ALPES	04 92 40 38 00	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	SERVICE AGRICULTURE	S. BELLUE	04 92 24 24 35	Hôtel du Département Place Saint Arnoux BP 159 05008 GAP Cedex	
06	ALPES-MARITIME	04 97 18 60 00	DIRECTION DE L'ECONOMIME, DE L'AMENAGEMENT DES TERRITOIRES, DU LOGEMENT ET DES DEPLACEMENTS	SERVICE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	Antoine DELAHAYE		Conseil général des Alpes-Maritimes Centre administratif départemental Route de Grenoble BP 3007 06201 Nice Cedex 3	
07	ARDECHE	04 75 66 77 07	DIRECTION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL		Fabrice DI RUSSO	04 75 66 75 49	Département de l'Ardèche Hôtel du	

							Département Quartier La Chaumette BP 737 07007 Privas cedex	
08	ARDENNES	03 24 59 60 60	DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT	SERVICE ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE	D. COPPEE		Conseil général des Ardennes Hôtel du Département 08011 Charleville-Mézières Cedex	
09	ARIEGE	05 61 02 09 09	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	SERVICE ESPACE RURAL	Jean-François RUMMENS	05 61 02 09 09	5-7 Rue du Cap de la Ville BP 23 09000 FOIX	ddt.dir@cg09.fr
10	AUBE	03 25 42 50 50		SERVICE DE L'AMENAGEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT	André POMMIER	03 25 42 49 80	Conseil général de l'Aube. 2 rue Pierre Labonde BP 394 10026 Troyes Cedex	
11	AUDE	04 68 11 68 11	DIRECTION DES INTERVENTIONS DEPARTEMENTALES	SERVICE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA RURALITE	Alain LABATUT		Conseil Général de l'Aude 11855 CARCASSONNE Cedex 9	
12	AVEYRON	05 65 75 80 20		COMMISSION DE L'AGRICULTURE	Antoine RAYMON		Conseil Général de l'Aveyron Hôtel du Département Place Charles de Gaulle BP 724 12007 RODEZ Cedex	
13	BOUCHE-DU-RHÔNE	04 91 21 13 13	DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DU TOURISME		Frédéric MATTEI		Conseil général des Bouches-du-Rhône Hôtel du Département 52 av. St Just 13256 Marseille cedex 20	

14	CALVADOS	02 31 57 14 14	DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE RURAL	SERVICE AGRICOLE ET RURAL	Joël DESTRES	02 31 57 14 64	23, 25 boulevard Bertrand 14035 CAEN CEDEX	environnement@cg14.fr
15	CANTAL	04 71 46 20 20		SERVICE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE		04 71 46 20 90	Hôtel du Département 28 avenue Gambetta 15015 Aurillac Cedex	
16	CHARENTE	05 46 31 70 00	DIRECTION DE L'ANIMATION ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	SERVICE AGRICULTURE, AMANAGEMENT FONCIER ET ENVIRONNEMENT	John BERGERON	05 45 22 80 56	Conseil Général Charente 31 boulevard Emile Roux BP 1404 16017 ANGOULEME Cedex	jbergeron@cg16.fr
17	CHARENTE-MARITIME	05 46 31 70 00		3EME COMMISSION AGRICULTURE ET MILIEU RURAL			Maison du Département Conseil Général de la Charente-Maritime 85, Boulevard de la République 17076 La Rochelle Cedex 9	
18	CHER	02 48 27 80 00	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AGRICULTURE	SERVICE AGRICULTURE			Hôtel du Département Place Marcel Plaisant 18023 Bourges cedex	
19	CORREZ	05 55 93 70 00	PÔLE DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT	SERVICE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	Nicolas MIGNARD		Conseil Général Corrèze 9 rue René et Emile Fage BP 199 19005 TULLE Cedex	
21	CÔTE-D'OR	03 80 63 66 00	PÔLE INTERDIRECTIONNEL JEUNESSE ET TERRITOIRE	DIRECTION AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT	Jean-François INGARGIOLA	03 80 63 65 90	Conseil Général de la Côte d'Or 53 bis rue de la Préfecture 21035 Dijon cedex	

22	CÔTE-D'ARMOR	02 96 62 62 22	DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT			02 96 62 27 10	2 rue Jean Kuster BP 2375 22023 Saint-Brieuc cedex 1	
23	CREUSE	05 44 30 23 23	PÔLE DEVELOPPEMENT	SERVICE ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	Crédic LORET	05 44 30 27 59	Conseil Général de la Creuse Château des Comtes de la Marche BP 250 23011 GUERET Cedex	cloret@cg23.fr
24	DORDOGNE	05 53 02 20 20	DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DE L'AMENAGEMENT RURAL, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT	SERVICE DE L'AMENAGEMENT FONCIER	Christian VALLADE	05 53 06 80 10	Conseil Général de Dordogne 2 rue Paul Louis Courier 24019 PERIGUEUX CEDEX	c.vallade@dordogne.fr
25	DOUBS	03 81 25 81 25	DIRECTION DE L'ECONOMIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES COLLECTIVITES LOCALES	SERVICE DE L'ECONOMIE, DE L'AGRICULTURE ET DU TOURISME			Conseil Général du Doubs 7 avenue de la Gare d'Eau 25031 BESANCON Cedex	
26	DRÔME	04 75 79 26 26	DIRECTION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	SERVICE AGRICULTURE	Anne CATHERINE	04 75 79 26 20	Conseil Général de la Drome 26 avenue du Président Herriot 26026 VALENCE Cedex 9	agriculture@ladrome.fr
27	EURE	02 32 31 50 50	DELEGATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Jean-Luc CARPENTIER		Conseil Général de l'Eure Boulevard Georges Chauvin 27021 EVREUX Cedex	
28	EURE-ET-LOIR	02 37 20 10 10		COMMISSION ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE			Conseil Général de l'Eure-et-Loir 1 Place Châtelet 28026 CHARTRES Cedex	

29	FINISTERE	02 98 76 20 20	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET INTERNATIONAL	SERVICE AGRICULTURE	Y. CONNAN		Conseil général du Finistère Penn-Ar-Bed Direction de la Communication 32 boulevard Dupleix 29000 Quimper	
2A	CORSE-DU-SUD	04 95 29 13 00	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		Antoine PERALDI		Conseil Général Corse du sud Cours Napoléon AJACCIO Cedex	
2B	HAUTE-CORSE	04 95 55 55 55	DIRECTION DES INTERVENTIONS DEPARTEMENTALES	SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LOCAL	Pascal DARRIET	04 95 55 57 81	Conseil Général Haute Corse Rond-point du Maréchal Leclerc de Hautecloque 20405 BASTIA Cedex	pdarriet@cg2b.fr
30	GARD	04 66 76 76 76	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	MISSION DEVELOPPEMENT RURAL			Conseil Général du Gard Rue Guillemette 30044 NIMES Cedex	
31	HAUTE-GARONNE	05 34 33 32 31	DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT				Conseil général de la Haute-Garonne 1 Boulevard de la Marquette 31090 Toulouse Cedex 9	
32	GERS	05 62 67 40 40	DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT	SERVICE DE L'AGRICULTURE			Conseil général du Gers Hôtel du Département 81 route de Pessan - BP 569 32 022 Auch cedex 9	
33	GIRONDE	05 56 99 33 33	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	SERVICE DU DEVELOPPEMENT LOCAL		05 56 99 57 31	Conseil Général de la Gironde Esplanade Charles de Gaulle 33074 BORDEAUX Cedex	

34	HERAULT	04 67 67 67 67	PÔLE ENVIRONNEMENT, EAU, CADRE DE VIE ET AMENAGEMENT RURAL			04 67 67 65 00	Conseil Général de l'Hérault 1000 rue d'Alcoa 34087 MONTPELLIER Cedex 04	
35	ILLE-ET-VILAINE	02 99 02 35 35	OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT	SERVICE AMENAGEMENT FONCIER		02 99 02 32 59	Hôtel du Département 1 avenue de la Préfecture CS 24218 35042 RENNES Cedex	
36	INDRE	02 54 27 34 36	DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ECONOMIE RURALE	SERVICE AGRICULTURE AMENAGEMENT FONCIER		02 54 27 34 36	Conseil général de l'Indre Place de la Victoire et des Alliés BP 639 36020 Châteauroux cedex	
37	INDRE-ET-LOIRE	02 47 31 47 31	DIRECTION DE L'ECONOMIE ET DU DEVELOPPEMENT	SERVICE AMENAGEMENT FONCIE		02 47 31 47 31	Conseil général d'Indre-et-Loire Place de la préfecture 37927 Tours cedex 9	
38	ISERE	04 76 00 38 38	DIRECTION AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	SERVICE AGRICULTURE ET FORET			Hôtel du Département 7 rue Fantin-Latour BP 1096 38022 Grenoble Cedex	
39	JURA	03 84 87 33 00	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT	SERVICE DE L'ACTION ECONOMIQUE, MISSION AGRICULTURE ET FORET	Fabienne AUDONNET	03 84 87 34 97	Conseil général du Jura 17 rue Rouget de Lisle 39039 Lons le Saunier Cedex	faudonnet@cg39.fr
40	LANDES	05 58 05 40 40	DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL	SERVICE DES EQUIPEMENT RURAUX ET DES AIDS AUX COMMUNES			Conseil général des Landes Hôtel du département 23 rue Victor Hugo	

							F-40025 Mont-de-Marsan Cedex	
41	LOIR-ET-CHER	02 54 58 41 41	DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AGRICULTURE	SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AGRICULTURE	Rose WOLMAN	02 54 58 41 70	Conseil Général du Loir et Cher Place de la République 41020 BLOIS Cedex	
42	LOIRE	04 77 48 42 42	DELEGATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE, A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'AGRICULTURE	SERVICE AGRICULTURE	Anne BERGER	04 77 48 40 30	Conseil général de la Loire Hôtel du Département 2 et 3 rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Etienne cedex 1	
43	HAUTE-LOIRE	04 71 07 43 43	DIRECTION DE L'ESPACE RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT	SERVICE AMENAGEMENT RURAL ET AGRICULTURE		04 71 07 43 45	Conseil Général de Haute-Loire 1 place Monseigneur de Gallard BP 310 43011 LE PUY EN VELAY Cedex	rui.moita@cg43.fr
44	LOIRE-ATLANTIQUE	02 40 99 10 00	DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT	SERVICE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Martine PINEAU		Conseil général de Loire-Atlantique BP 94109 44041 Nantes Cedex 1	
45	LOIRET	02 38 25 45 45	DIRECTION DE L'AMENAGEMENT			02 38 25 43 19	Hôtel du Département 15 rue Eugène Vignat BP 2019 45010 Orléans Cedex 1	
46	LOT	05 65 53 40 00		COMPETENCE AGRICULTURE			Conseil général du Lot Avenue de l'Europe - Regourd BP 291 46005 Cahors	

							cedex 9
47	LOT-ET-GARONNE	05 53 69 40 00	DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT		Virgine RODA		Conseil Général du Lot et Garonne Centre Administratif Saint Jacques 1633 avenue de Général Leclerc 47922 AGEN Cedex 9
48	LOZERE	04 66 49 66 66	DIRECTION DE L'EAU, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT	SERVICE AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT	Sandrine WATREMEZ	04 66 49 66 66	Conseil Général Place Urbain V 48000 MENDE
49	MAINE-ET-LOIRE	02 41 81 49 49	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES		Marie LAMY	02 41 81 44 15	Hôtel du Département Place Michel Debré BP 94104 49941 Angers Cedex 9
50	MANCHE	02 33 05 95 00	DIRECTION DELEGUEE A L'ECONOMIE ET AU DEVELOPPEMENT RURAL	SERVICE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'EAU	A. ORANGE	02 33 05 97 58	Maison du Département 98 route de Candol 50008 Saint-Lô Cedex
51	MARNE	03 26 69 51 51	DIRECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES, DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE LA PROSPECTIVE	SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES POLITIQUES CONTRACTUELLES	René PARCHEMINIER	03 26 69 51 19	Conseil Général de la Marne 40 rue Carnot 51038 CHALONS SUR MARNE Cedex
52	HAUTE-MARNE	03 25 32 88 88	DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AGRICULTURE	SERVICE AGRICULTURE AMENAGEMENT FONCIER		03 25 32 86 30	Conseil général de la Haute-Marne 1 rue du Commandant Hugueny 52 000 Chaumont
53	MAYENNE	02 43 66 53 53	DIRECTION DES TERRITOIRES, DE L'ECONOMIE ET DU CADRE DE VIE	DIRECTION DE L'ECONOMIE ET DU DEVELOPPEMENT DE TERRITOIRES	Nadia BAZUREAU	02 43 59 96 90	Conseil Général de Mayenne 39 rue Mazagran BP 1429

							53014 LAVAL Cedex	
54	MEURTH-ET-MOSELLE	03 83 94 54 54	DIRECTION AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	SERVICE GESTION DE L'ESPACE ET DE L'ENVIRONNEMENT MISSION URBANISME ET AMENAGEMENT FONCIER	Alain GROSJEAN		Conseil Général de Meurthe et Moselle 48 rue du Sergent Blandan 54035 NANCY Cedex	
55	MEUSE	03 29 45 77 55	DIRECTION GENERALE ADJOINTE AMENAGEMENT	MISSION DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET VALORISATION DES FILIERES	F. VARINOT		Conseil Général de la Meuse 4 rue de la Résistance BP 514 55012 BAR LE DUC Cedex	
56	MORBIHAN	02 97 54 80 00	DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE	SERVICE DE L'AGRICULTURE	Jacqueline SIMON		Conseil Général du Morbihan 2 rue Saint-Tropez BP 400 56009 VANNES Cedex	
57	MOSELLE	03 87 37 57 57	DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	DIVISION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE RURAL		03 87 16 98 00	1, rue du Pont Moreau, BP 11096 57036 METZ CEDEX 1	deat@cg57.fr
58	NIEVRE	03 86 60 67 00	DIRECTION DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMANT DURABLE	SERVICE DE L'AGRICULTURE ET DE l'AMENAGEMENT RURAL		03 86 60 67 31	Rue des places 58039 Nevers	
59	NORD	03 20 63 59 59	DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	RESPONSABLE DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'AGRICULTURE		03 20 63 53 90	Hôtel du Département 51 rue Gustave-Delory 59047 Lille Cedex	fcharlet@cg59.fr
60	OISE	03 44 06 60 60					Conseil général de l'Oise 1 rue Cambry 60024 Beauvais Cedex	
61	ORNE	02 33 81 60 00	PÔLE AMENAGEMENT ENVIRONNEMENE	SERVICE AMENAGEMENT RURAL		02 33 81 60 60	Hôtel du département	

				ET ENVIRONNEMENT			27 bd de Strasbourg BP 528 61017 Alençon cedex	
62	PAS-DE-GALAIS	03 21 21 62 62	PÔLE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	DIRECTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE			Conseil général du Pas-de-Calais Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson 62018 ARRAS cedex 9	
63	PUY-DE-DÔME	04 73 42 20 04	DIRECTION GENERALE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT	SERVICE EAU, ASSAINISSEMENT ET AMENAGEMENT FONCIER	Marie-Josée BRETON		Conseil général du Puy-de-Dôme Hôtel du département 24 rue Saint-Esprit 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1	
64	PYRENEES-ATLANTIQUES	05 59 11 46 64	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT	SERVICE AGRICULTURE ET PÊCHE MISSION AGRICULTURE	Michel BIDEGAIN (BAYONNE) ou Estelle SALVAYRE (PAU)	05 59 46 50 90 ou 05 59 11 44 14	Hôtel du Département 64 avenue Jean Biray 64 058 Pau cedex 9	
65	HAUTES-PYRENEES	05 62 56 78 65	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	SERVICE AGRICULTURE, AMENAGEMENT RURAL ET ACTION ECONOMIQUE	Claude LEFFONTA	05 62 56 78 30	Conseil Général des Hautes-Pyrénées Hôtel du Département 6 et 11 rue Gaston Manent BP 1324 65013 Tarbes Cedex 09	claude.laffonta@cg65.fr
66	PYRENEES-ORIENTALES	04 68 66 65 57	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES		Alain SIRE	04 68 85 82 01	Conseil Général des Pyrénées-Orientales 24 Quai Sadi Carnot BP 906 66906 Perpignan Cedex	alain.sire@cg66.fr

67	BAS-RHIN	03 88 76 67 67	PÔLE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	DIRECTION DE L'ESPACE RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT	Dominique STEINMETZ		Conseil Général Bas Rhin Hôtel du département Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG cedex 9	
68	HAUT-RHIN	03 89 30 68 68	DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE	SERVICE ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE	Ecric LEVASSEUR		Conseil Général du Haut-Rhin 100 Avenue d'Alsace BP 20351 68006 Colmar Cedex	
69	RHÔNE	04 72 61 77 77	PÔLE AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT	SERVICE AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT	Anne-Marie LAURENT	04 72 61 25 26	Conseil Général du Rhône 29-31 Cours de la Liberté 69483 LYON Cedex 03	
70	HAUTE-SAÔNE	03 84 96 70 70	DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	SERVICE DE L"ACTION ECONOMIQUE MISSION AGRICULTURE	Denise MAGNIN	03 84 95 77 12	23 rue de la Préfecture BP 20349 70006 VESOUL cedex	
71	SAÔNE-ET-LOIRE	03 85 39 66 00	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	DIRECTION DE L'EQUIPEMENT RURAL ET DE L'AGRICULTURE	Luc LEVI-ALVARES	03 85 39 57 66	Conseil Général de Saône-et-Loire Rue de Lingendes 71026 MACON Cedex 09	l.levialvares@cg71.fr
72	SARTHE	02 43 54 72 72	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	SERVICE AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT	Emmanuelle LAFONT-LECLERCQ	02 43 54 72 51	Conseil Général de la Sarthe 40 rue de Joinville 72000 LE MANS	
73	SAVOIE	04 79 96 73 73	DIRECTION DES POLITIQUE TERRITORIALES	SERVICE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	Lionel PECQUEUX	04 79 96 74 91	Conseil général de la Savoie Hôtel du Département BP 1802 73000 Chambéry	

74	HAUTE-SAVOIE	04 50 33 50 00	DIRECTION DE L'AMENAGEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	SERVICE DU DEVELOPPEMENT RURAL		04 50 33 49 70	Conseil Général de Haute Savoie 1 rue du 30ème Régiment d'Infanterie BP 2444 74041 ANNECY Cedex	
75	PARIS	01 42 76 40 40					Conseil Général de Paris Hôtel de Ville 75196 PARIS	
76	SEINE-MARITIME	02 35 03 55 55	PÔLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	DIRECTION DE L'AMENAGEMENT, DE L'ECONOMIE ET DE L'HABITAT SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	Delphine ROUX	02 35 03 55 55	Cours Clémenceau 76100 Rouen	
77	SEINE-ET-MARNE	01 64 14 77 77	DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'ENVIRONNEMENT, DES DEPLACEMENTS ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES		01 64 44 73 83	Hôtel du département 12 rue des Saint-Pères 77 000 MELUN	
78	YVELINES	01 39 07 78 78	DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT		David MORGANT		Conseil Général des Yvelines Hôtel du Département 2 Place André Mignot 78012 Versailles Cedex	
79	DEUX-SEVRES	05 49 06 79 79	DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AGRICULTURE	SERVICE AMENAGEMENT FONCIER, ENERDIES RENOUVABLES, RANDONNEES		05 49 06 78 62	Conseil général des Deux-Sèvres Rue de l'Abreuvoir BP 531 79021 NIORT Cedex	
80	SOMME	03 22 71 80 80	DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMENAGEMENT	SERVICE AMENAGEMENT FONCIER ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE	Régis DE LAUZANNE	03 22 71 81 41	Conseil général de la Somme 43 rue de la république BP 32615 80026 Amiens cedex 1	r.delauzanne@somme.fr

81	TARN	05 63 45 64 64		SERVICE AGRICULTURE ET RURALITE			Conseil général du Tarn Hôtel du Département 81013 ALBI Cedex 09	
82	TARN-ET-GARONNE	05 63 91 82 00		SERVICE AGRICULTURE AMENAGEMENT FONCIER			Conseil Général de Tarn-et-Garonne 100 Boulevard Hubert Gouze BP 783 82013 Montauban cedex	
83	VAR	04 94 18 60 60	PÔLE ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURE	DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EQUIPEMENT RURAL			Conseil général du Var 390 avenue des Lices BP 1303 83076 Toulon cedex	
84	VAUCLUSE	04 90 16 15 00	PÔLE JURIDIQUE ET SPATIAL DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	SERVICE ENVIRONNEMENT	P. DE RANCOURT		Conseil Général du Vaucluse 4 Place Viala 84909 AVIGNON Cedex 09	
85	VENDEE	02 51 34 48 48	DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMENAGEMENT	SERVICE AGRICULTURE ET PÊCHE		02 51 44 21 06	196 boulevard Briand 85000 La Roche sur Yon	agriculture@vendee.fr
86	VIENNE	05 49 55 66 00	DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DE L'ENVIRONNEMENT	SERVICE EQUIPEMENT RURAL ou SERVICE ENVIRONNEMENT AMENAGEMENT RURAL	D. RAND ou B. NORMAND	05 49 62 91 91	rue Dieudonné Costes 86 000 Poitiers	
87	HAUTE-VIENNE	05 55 45 10 10	PÔLE DEVELOPPEMENT	DIRECTION DE L'AMENAGEMENT RURAL ET ENVIRONNEMENT			Conseil général de la Haute-Vienne 43 avenue de la Libération 87031 LIMOGES CEDEX	
88	VOSGES	03 29 29 88 88	DIRECTION DEVELOPPEMENT DU TERRRITOIRE	SERVICE DEVELOPPEMENT AMENAGEMENT	Didier MARTIN		8 rue de la préfecture 88088 Epinal cedex 09	

89	YONNE	03 86 72 89 89	DIRECTION GENERALE ADJOINTE RESSOURCES, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ECONOMIE	SOUS DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE L'ESPACE RURAL	Daniel ALLARD		Conseil Général de l'Yonne 14 rue Michelet 89011 AUXERRE Cedex
90	TERRITOIRE-DE-BELFORD	03 84 90 90 90	DIRECTION GENERALE ADJONTE DU DEVELOPPEMENT LOCAL	DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT	Philippe PELT	03 84 90 93 32	39 Faubourg de Montbéliard 90000 BELFORT
91	ESSONNE	01 60 91 91 91	DIRECTION GENERALE ADJOINTE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT	Sandrine ISSA-SAYEGH		Conseil général de l'Essonne Boulevard de France 91012 Evry Cedex
92	HAUTE-DE-SEINE	01 47 29 30 31					Conseil Général des Hauts de Seine 2 à 16 boulevard Soufflot 92015 NANTERRE Cedex
93	SEINE-SAINT-DENIS	01 43 93 93 93					Conseil Général de Seine Saint Denis 124 rue Carnot 93003 BOBIGNY Cedex
94	VAL-DE-MARNE	01 43 99 70 00					Conseil Général du Val-de-Marne Avenue du Général de Gaulle 94011 CRETEIL Cedex
95	VAL-D'OISE	01 34 25 30 30	DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT	CHARGE DE MISSION AGRICULTURE ET FORET		01 34 32 31 77	Conseil Général du Val-d'Oise 2 avenue du parc - le Campus 95032 CERGY PONTOISE Cedex

ID_DEP	ADRESSE_CG	ADRESSE_DDAF_DDEA
01	Florence LE COZ-LOBRY SERVICE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 10 avenue Alsace Lorraine 01000 Bourg-en-Bresse	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 4 boulevard Voltaire 01012 BOURG-EN-BRESSE CEDEX
02	Sabine CORCY DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE Conseil Général de l'Aisne Rue Paul Doumer 02013 Laon Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative 02016 LAON CEDEX
03	Jean-Michel ZAMMITE DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT Conseil Général de l'Allier Hôtel du département BP 1669 03016 MOULINS cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Rue Aristide Briand BP 112 03403 YZEURE CEDEX
04	Pascal VENTRE DIRECTION DU DEVELOPPEMENT Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence 13 rue du Docteur ROMIEU BP 216 04003 Digne-les-Bains Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 68 bd Gassendi BP 217 04003 DIGNE LES-BAINS CEDEX
05	S. BELLUE SERVICE AGRICULTURE DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Hôtel du Département Place Saint Arnoux BP 159 05008 GAP Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 5 rue des Silos BP12 05008 GAP CEDEX
07	Fabrice DI RUSSO DIRECTION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL Département de l'Ardèche Hôtel du Département Quartier La Chaumette BP 737 07007 Privas cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 7 boulevard du Lycée BP 719 07007 PRIVAS CEDEX
08	D. COPPEE SERVICE ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT Conseil général des Ardennes Hôtel du Département 08011 Charleville-Mézières Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 44 rue du Petit Bois 08013 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX
09	Jean-François RUMMENS SERVICE ESPACE RURAL DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 5-7 Rue du Cap de la Ville BP 23 09000 FOIX	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDEA 7 rue du Lt Delpech - BP 84 09007 FOIX CEDEX
10	André POMMIER SERVICE DE L'AMENAGEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT Conseil général de l'Aube. 2 rue Pierre Labonde BP 394 10026 Troyes Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDEA 2 Mail des Charmilles BP 768 10026 TROYES CEDEX

11	Alain LABATUT SERVICE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA RURALITE DIRECTION DES INTERVENTIONS DEPARTEMENTALES Conseil Général de l'Aude 11855 CARCASSONNE Cedex 9	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 3 rue Trivalle 11890 CARCASSONNE CEDEX 9
12	Antoine RAYMON COMMISSION DE L'AGRICULTURE Conseil Général de l'Aveyron Hôtel du Département Place Charles de Gaulle BP 724 12007 RODEZ Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF ZAC de Bourran 9, rue de Bruxelles - BP 3370 12033 RODEZ CEDEX 9
13	Frédéric MATTEI DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DU TOURISME Conseil général des Bouches-du-Rhône Hôtel du Département 52 av. St Just 13256 Marseille cedex 20	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 154 avenue de Hambourg BP 247 13285 MARSEILLE CEDEX 08
14	Joël DESTRES SERVICE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE RURAL 23, 25 boulevard Bertrand 14035 CAEN CEDEX	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 6 boulevard Général Vanier BP 95181 14070 CAEN CEDEX 05
15	Gérad CHANSON SERVICE ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE Hôtel du Département 28 avenue Gambetta 15015 Aurillac Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative 24 rue du 139e R.I. 15012 AURILLAC CEDEX
16	John BERGERON SERVICE AGRICULTURE, AMANAGEMENT FONCIER ET ENVIRONNEMENT DIRECTION DE L'ANIMATION ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE Conseil Général Charente 31 boulevard Emile Roux BP 1404 16017 ANGOULEME Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative 16022 ANGOULEME CEDEX
17	PETIT-DUBOUSQUET DIRECTION DE L'ESPACE RURAL Maison du Département Conseil Général de la Charente-Maritime 85, Boulevard de la République 17076 La Rochelle Cedex 9	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 2, avenue de Fetilly 17072 LA ROCHELLE CEDEX 9
18	Catherine AMICHAUD SERVICE AGRICULTURE DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AGRICULTURE Hôtel du Département Place Marcel Plaisant 18023 Bourges cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDEA Centre administratif Conde 18013 BOURGES CEDEX
19	Nicolas MIGNARD SERVICE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL PÔLE DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT Conseil Général Corrèze 9 rue René et Emile Fage BP 199 19005 TULLE Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative Jean Montalat 19011 TULLE CEDEX

21	Jean-François INGARGIOLA DIRECTION AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT PÔLE INTERDIRECTIONNEL JEUNESSE ET TERRITOIRE Conseil Général de la Côte-d'Or 53 bis rue de la Préfecture 21035 Dijon cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF C.A. Dampierre BP 1550 21035 DIJON CEDEX
22	Alain BROCHEN SERVICE AMENAGEMENT RURAL ET FORESTIER DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT 2 rue Jean Kuster BP 2375 22023 Saint-Brieuc cedex 1	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 1 rue du Parc - BP 2256 22022 SAINT-BRIEUC CEDEX 1
23	Crédic LORET SERVICE ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL PÔLE DEVELOPPEMENT Conseil Général de la Creuse Château des Comtes de la Marche BP 250 23011 GUERET Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cite administrative - BP 147 23003 GUERET CEDEX
24	Christian VALLADE SERVICE DE L'AMENAGEMENT FONCIER DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DE L'AMENAGEMENT RURAL, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT Conseil Général de Dordogne 2 rue Paul Louis Courier 24019 PERIGUEUX CEDEX	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 16 rue du 26e RI Cite administrative 24016 PERIGUEUX CEDEX
25	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE DE L'ECONOMIE, DE L'AGRICULTURE ET DU TOURISME DIRECTION DE L'ECONOMIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES COLLECTIVITES LOCALES Conseil Général du Doubs 7 avenue de la Gare d'Eau 25031 BESANCON Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cite administrative Place Jean Cornet 25041 BESANÇON CEDEX
26	Anne Catherine LOMBART SERVICE AGRICULTURE DIRECTION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Conseil Général de la Drome 26 avenue du Président Herriot 26026 VALENCE Cedex 9	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 33 avenue de Romans BP 2145 26021 VALENCE CEDEX
27	Jean-Luc CARPENTIER DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DELEGATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE Conseil Général de l' Eure Boulevard Georges Chauvin 27021 EVREUX Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative 27023 EVREUX CEDEX
28	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE ENVIRONNEMENT, AMENAGEMENT DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE RURAL Conseil Général de l' Eure-et-Loir 1 Place Châtelet 28026 CHARTRES Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative Place de la République 28019 CHARTRES CEDEX
29	Y. CONNAN SERVICE AGRICULTURE DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET INTERNATIONAL Conseil général du Finistère Penn-Ar-Bed 32 boulevard Dupleix 29000 Quimper	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 2 rue de Kerivoal BP 524 29326 QUIMPER CEDEX

30	Responsable de l'aménagement foncier MISSION DEVELOPPEMENT RURAL DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DEVELOPPEMENT TERRITORIAL Conseil Général du Gard Rue Guillemette 30044 NIMES Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Mas de l'agriculture 1120, Route de St-Gilles - BP 78215 30942 NIMES CEDEX 9
31	Responsable de l'aménagement foncier DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT Conseil général de la Haute-Garonne 1 Boulevard de la Marquette 31090 Toulouse Cedex 9	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative Bât.E - Bd Armand Duportal 31074 TOULOUSE CEDEX
32	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE DE L'AGRICULTURE DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT Conseil général du Gers Hôtel du Département 81 route de Pessan - BP 569 32022 Auch cedex 9	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative Place de l'Ancien Foirail 32020 AUCH CEDEX 9
33	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE DU DEVELOPPEMENT LOCAL DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL Conseil Général de la Gironde Esplanade Charles de Gaulle 33074 BORDEAUX Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Rue Jules Ferry BP 50 33090 BORDEAUX CEDEX
34	Responsable de l'aménagement foncier PÔLE ENVIRONNEMENT, EAU, CADRE DE VIE ET AMENAGEMENT RURAL Conseil Général de l' Hérault 1000 rue d'Alco 34087 MONTPELLIER Cedex 04	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Maison de l'Agriculture 5 Place Chaptal 34261 MONTPELLIER CEDEX 2
35	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE AMENAGEMENT FONCIER OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT Hôtel du Département 1 avenue de la Préfecture CS 24218 35042 RENNES Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité de l'Agriculture - 15 avenue de Cucillé 35047 RENNES CEDEX 9
36	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE AGRICULTURE AMENAGEMENT FONCIER Conseil général de l'Indre Place de la Victoire et des Alliés BP 639 36020 Châteauroux cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cite administrative Bertrand - BP 589 36019 CHATEAUROUX CEDEX
37	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE AMENAGEMENT FONCIE DIRECTION DE L'ECONOMIE ET DU DEVELOPPEMENT Conseil général d'Indre-et-Loire Place de la préfecture 37927 Tours cedex 9	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Centre administratif du Cluzel BP 4111 37041 TOURS CEDEX
38	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE AGRICULTURE ET FORET DIRECTION AMENAGEMENT DES TERRITOIRES Hôtel du Département 7 rue Fantin-Latour BP 1096 38022 Grenoble Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 42 av. M. Berthelot BP 31 38040 GRENOBLE CEDEX 9

39	Fabienne AUDONNET SERVICE DE L'ACTION ECONOMIQUE, MISSION AGRICULTURE ET FORET DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT Conseil général du Jura 17 rue Rouget de Lisle 39039 Lons le Saunier Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 4 Avenue du 44e R I BP 396 39016 LONS-LE-SAUNIER CEDEX
40	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE DES EQUIPEMENT RURAUX ET DES AIDS AUX COMMUNES DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL Conseil général des Landes Hôtel du département 23 rue Victor Hugo F-40025 Mont-de-Marsan Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 1 place Saint-Louis BP 269 40005 MONT-DE-MARSAN CEDEX
41	Rose WOLMAN SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AGRICULTURE DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AGRICULTURE Conseil Général du Loir-et-Cher Place de la République 41020 BLOIS Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDEA Centre administratif 34 avenue Maunoury 41011 BLOIS CEDEX
42	Anne BERGER SERVICE AGRICULTURE DELEGATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE, A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'AGRICULTURE Conseil général de la Loire Hôtel du Département 2 et 3 rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Etienne cedex 1	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 10 rue Claudius Buard 42024 SAINT-ETIENNE CEDEX 2
43	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE AMENAGEMENT RURAL ET AGRICULTURE DIRECTION DE L'ESPACE RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT Conseil Général de Haute-Loir 1 place Monseigneur de Gallard BP 310 43011 LE PUY EN VELAY Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF BP 314 11, Boulevard Pt Bertrand 43011 LE PUY-EN-VELAY CEDEX
44	Martine PINEAU SERVICE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT Conseil général de Loire-Atlantique BP 94109 44041 Nantes Cedex 1	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 12 rue Menou 44035 NANTES CEDEX 1
45	Responsable de l'aménagement foncier DIRECTION DE L'AMENAGEMENT Hôtel du Département 15 rue Eugène Vignat BP 2019 45010 Orléans Cedex 1	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative Coligny 131 rue du Fbg Bannier 45042 ORLEANS CEDEX 1
46	Responsable de l'aménagement foncier Conseil général du Lot Avenue de l'Europe - Regourd BP 291 46005 Cahors cedex 9	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDEA Cité administrative 127 Quai Godefroy Cavaignac 46009 CAHORS CEDEX 9
47	Virgine RODA DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT Conseil Général du Lot-et-Garonne Centre Administratif Saint Jacques 1633 avenue de Général Leclerc 47922 AGEN Cedex 9	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative Lacuée 47031 AGEN CEDEX

48	Sandrine WATREMEZ SERVICE AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT DIRECTION DE L'EAU, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT Conseil Général Place Urbain V 48000 MENDE	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative 48008 MENDE CEDEX
49	Marie LAMY DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES Hôtel du Département Place Michel Debré BP 94104 49941 Angers Cedex 9	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative 15 bis, rue Dupetit Thouars 49047 ANGERS CEDEX 01
50	A. ORANGE SERVICE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'EAU DIRECTION DELEGUEE A L'ECONOMIE ET AU DEVELOPPEMENT RURAL Maison du Département 98 route de Candol 50008 Saint-Lô Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative - Bât.B 50009 SAINT-LO CEDEX
51	René PARCHEMINIER SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES POLITIQUES CONTRACTUELLES Conseil Général de la Marne 40 rue Carnot 51038 CHALONS SUR MARNE Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative Tirlet 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
52	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE AGRICULTURE AMENAGEMENT FONCIER DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AGRICULTURE Conseil général de la Haute-Marne 1 rue du Commandant Hugueny 52000 Chaumont	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Centre administratif départemental 4, cours Marcel Baron BP 522 - 52011 CHAUMONT CEDEX
53	Nadia BAZUREAU DIRECTION DE L'ECONOMIE ET DU DEVELOPPEMENT DE TERRITOIRES DIRECTION DES TERRITOIRES, DE L'ECONOMIE ET DU CADRE DE VIE Conseil Général de Mayenne 39 rue Mazagran BP 1429 53014 LAVAL Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative BP 3841 Rue Mac Donald 53030 LAVAL CEDEX 9
54	Régis CRISNAIRE SERVICE GESTION DE L'ESPACE ET DE L'ENVIRONNEMENT MISSION URBANISME ET AMENAGEMENT FONCIER DIRECTION AMENAGEMENT DES TERRITOIRES Conseil Général de Meurthe et Moselle 48 rue du Sergent Blandan 54035 NANCY Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cite administrative 45, rue Sainte-Catherine 54043 NANCY CEDEX
55	F. VARINOT MISSION DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET VALORISATION DES FILIERES DIRECTION GENERALE ADJOINTE AMENAGEMENT Conseil Général de la Meuse 4 rue de la Résistance BP 514 55012 BAR LE DUC Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 11 rue Jeanne d'Arc BP 561 55013 BAR-LE-DUC CEDEX
56	Jacqueline SIMON SERVICE DE L'AGRICULTURE DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE Conseil Général du Morbihan 2 rue Saint-Tropez BP 400 56009 VANNES Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 11 boulevard de la Paix BP 508 56019 VANNES CEDEX

57	Responsable de l'aménagement foncier DIVISION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE RURAL DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 1, rue du Pont Moreau, BP 11096 57036 METZ CEDEX 1	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative 1, rue du Chanoine Collin BP 21034 - 57036 METZ CEDEX 1
58	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE DE L'AGRICULTURE ET DE l'AMENAGEMENT RURAL DIRECTION DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMANT DURABLE Rue des places 58039 Nevers	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 24, rue Charles Roy BP 26 58019 NEVERS CEDEX
59	Responsable de l'aménagement foncier RESPONSABLE DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'AGRICULTURE DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES Hôtel du Département 51 rue Gustave-Delory 59047 Lille Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative BP 505 59022 LILLE CEDEX
60	Charles ASSOULINE DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES Conseil général de l'Oise 1 rue Cambry 60024 Beauvais Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 29 Bd Amyot d'Inville BP 50320 60021 BEAUVAIS CEDEX
61	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE AMENAGEMENT RURAL ET ENVIRONNEMENT PÔLE AMENAGEMENT ENVIRONNEMENE Hôtel du département 27 bd de Strasbourg BP 528 61017 Alençon cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative Place Bonet 61013 ALENCON CEDEX
62	Responsable de l'aménagement foncier DIRECTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE Conseil général du Pas-de-Calais Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson 62018 ARRAS cedex 9	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 13 Grand'Place BP 912 62022 ARRAS CEDEX
63	Marie-Josée BRETON SERVICE EAU, ASSAINISSEMENT ET AMENAGEMENT FONCIER DIRECTION GENERALE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT Conseil général du Puy-de-Dôme Hôtel du département 24 rue Saint-Esprit 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Route Nationale 89 BP 43 - MARMILHAT 63370 LEMPDES
64	Estelle SALVAYRE SERVICE AGRICULTURE ET PÊCHE MISSION AGRICULTURE DIRECTION DU DEVELOPPEMENT Hôtel du Département 64 avenue Jean Biray 64058 Pau cedex 9	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative Boulevard Tourasse 64031 PAU CEDEX
65	Claude LEFFONTA SERVICE AGRICULTURE, AMENAGEMENT RURAL ET ACTION ECONOMIQUE DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL Conseil Général des Hautes-Pyrénées Hôtel du Département 6 et 11 rue Gaston Manent BP 1324 65013 Tarbes Cedex 09	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative Reffye Rue Amiral Courbet BP1710 - 65017 TARBES CEDEX 9

67	Dominique STEINMETZ DIRECTION DE L'ESPACE RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT PÔLE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES Conseil Général Bas-Rhin Hôtel du département Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG cedex 9	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 14, rue du Maréchal Juin BP 61003 67070 STRASBOURG CEDEX
68	Ecric LEVASSEUR SERVICE ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE Conseil Général du Haut-Rhin 100 Avenue d'Alsace BP 20351 68006 Colmar Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative -Bat. K Rue Fleischhauer 68026 COLMAR CEDEX
69	Anne-Marie LAURENT SERVICE AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT PÔLE AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT Conseil Général du Rhône 29-31 Cours de la Liberté 69483 LYON Cedex 03	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 245, rue Garibaldi 69422 LYON CEDEX 03
70	Denise MAGNIN SERVICE DE L"ACTION ECONOMIQUE MISSION AGRICULTURE DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 23 rue de la Préfecture BP 20349 70006 VESOUL cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 4 place René Hologne BP 359 70014 VESOUL CEDEX
71	Luc LEVI-ALVARES DIRECTION DE L'EQUIPEMENT RURAL ET DE L'AGRICULTURE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE Conseil Général de Saône-et-Loire Rue de Lingendes 71026 MACON Cedex 09	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative 24 Boulevard Henri Dunant - B.P. 82513 71025 MACON CEDEX
72	Emmanuelle LAFONT-LECLERCQ SERVICE AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL Conseil Général de la Sarthe 40 rue de Joinville 72000 LE MANS	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 12 rue Ferdinand de Lesseps 72013 LE MANS CEDEX 2
73	Lionel PECQUEUX SERVICE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES DIRECTION DES POLITIQUE TERRITORIALES Conseil général de la Savoie Hôtel du Département BP 1802 73000 Chambéry	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 83, avenue de Lyon 73018 CHAMBERY CEDEX
74	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE DU DEVELOPPEMENT RURAL DIRECTION DE L'AMENAGEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT RURAL Conseil Général de Haute-Savoie 1 rue du 30ème Régiment d'Infanterie BP 2444 74041 ANNECY Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative Rue Dupanloup 74040 ANNECY CEDEX
76	Delphine ROUX DIRECTION DE L'AMENAGEMENT, DE L'ECONOMIE ET DE L'HABITAT SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE PÔLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE Cours Clémenceau 76100 Rouen	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative Saint-Sever 76032 ROUEN CEDEX

77	Responsable de l'aménagement foncier DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'ENVIRONNEMENT, DES DEPLACEMENTS ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE Hôtel du département 12 rue des Saint-Pères 77000 MELUN	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative Bat A - Pre Chamblain 77011 MELUN CEDEX
78	David MORGANT DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT Conseil Général des Yvelines Hôtel du Département 2 Place André Mignot 78012 Versailles Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDEA 35 rue de Noailles B.P. 1195 78011 VERSAILLES CEDEX
79	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE AMENAGEMENT FONCIER, ENERDIES RENOUVABLES, RANDONNEES DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AGRICULTURE Conseil général des Deux-Sèvres Rue de l'Abreuvoir BP 531 79021 NIORT Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 68 rue Alsace-Lorraine BP 8722 79027 NIORT CEDEX 9
80	Régis DE LAUZANNE SERVICE AMENAGEMENT FONCIER ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMENAGEMENT Conseil général de la Somme 43 rue de la république BP 32615 80026 Amiens cedex 1	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Centre administratif départemental Boulevard du Port 80039 AMIENS CEDEX 01
81	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE AGRICULTURE ET RURALITE Conseil général du Tarn Hôtel du Département 81013 ALBI Cedex 09	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative Avenue du Maréchal Joffre 81013 ALBI CEDEX 9
82	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE AGRICULTURE AMENAGEMENT FONCIER Conseil Général de Tarn-et-Garonne 100 Boulevard Hubert Gouze BP 783 82013 Montauban cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 140 avenue Marcel Unal BP 955 82009 MONTAUBAN CEDEX
83	Responsable de l'aménagement foncier DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EQUIPEMENT RURAL PÔLE ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURE Conseil général du Var 390 avenue des Lices BP 1303 83076 Toulon cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative - BP 122 Place Noël Blache 83071 TOULON CEDEX
85	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE AGRICULTURE ET PÊCHE DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMENAGEMENT 196 boulevard Briand 85000 La Roche sur Yon	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 14 place de la Vendée BP 787 85020 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
86	Responsable de l'aménagement foncier SERVICE EQUIPEMENT RURAL ou SERVICE ENVIRONNEMENT AMENAGEMENT RURAL DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DE L'ENVIRONNEMENT rue Dieudonné Costes 86000 Poitiers	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 20 rue de la Providence - BP 537 86020 POITIERS CEDEX

87	Responsable de l'aménagement foncier DIRECTION DE L'AMENAGEMENT RURAL ET ENVIRONNEMENT PÔLE DEVELOPPEMENT Conseil général de la Haute-Vienne 43 avenue de la Libération 87031 LIMOGES CEDEX	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Immeuble Le Pastel 22 rue des Pénitents Blancs - BP 3121 87031 LIMOGES CEDEX
88	Didier MARTIN SERVICE DEVELOPPEMENT AMENAGEMENT DIRECTION DEVELOPPEMENT DU TERRRITOIRE 8 rue de la préfecture 88088 Epinal cedex 09	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 4 avenue du Rose Poirier - BP 1029 88060 EPINAL CEDEX 09
89	Daniel ALLARD SOUS DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE L'ESPACE RURAL DIRECTION GENERALE ADJOINTE RESSOURCES, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ECONOMIE Conseil Général de l'Yonne 14 rue Michelet 89011 AUXERRE Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 3 rue Jehan Pinard - BP 139 89011 AUXERRE CEDEX
90	Philippe PELT DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT DIRECTION GENERALE ADJONTE DU DEVELOPPEMENT LOCAL 39 Faubourg de Montbéliard 90000 BELFORT	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDEA Place de la Révolution Française BP 605 90020 BELFORT CEDEX
91	Sandrine ISSA-SAYEGH DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DIRECTION GENERALE ADJOINTE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES Conseil général de l'Essonne Boulevard de France 91012 Evry Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Boulevard de France 91010 EVRY CEDEX
06	Antoine DELAHAYE SERVICE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL Conseil général des Alpes-Maritimes Centre administratif départemental Route de Grenoble BP 3007 06201 Nice Cedex 3	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Centre administratif départemental BP 3038 06201 NICE CEDEX 3
2A	Antoine PERALDI DIRECTEUR GENERAL ADJOINT AMENAGEMENT DU TERRITOIRE Conseil Général Corse-du-sud Cours Napoléon AJACCIO Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Immeuble Le Solferino 8 Cours Napoléon - BP 309 20176 AJACCIO CEDEX
2B	Pascal DARRIET SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LOCAL DIRECTION DES INTERVENTIONS DEPARTEMENTALES Conseil Général Haute-Corse Rond-point du Maréchal Leclerc de Hautecloque 20405 BASTIA Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Résidence Bella Vista - BP 187 20293 BASTIA CEDEX

66	Alain SIRE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES Conseil Général des Pyrénées-Orientales 24 Quai Sadi Carnot BP 906 66906 Perpignan Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 19 av. de Grande-Bretagne 66025 PERPIGNAN CEDEX
75	Responsable de l'aménagement foncier Conseil Général de Paris Hôtel de Ville 75196 PARIS	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF 18 avenue Carnot 94234 CACHAN CEDEX
84	P. DE RANCOURT SERVICE ENVIRONNEMENT PÔLE JURIDIQUE ET SPATIAL DIRECTEUR GENERAL ADJOINT Conseil Général du Vaucluse 4 Place Viala 84909 AVIGNON Cedex 09	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF Cité administrative Cours Jean Jaurès - BP 1055 84099 AVIGNON CEDEX 9
92	Catherine PERNOT SERVICE GESTION DES OPERATIONS FONCIERE DIRECTION DES AFFAIRES IMMOBILIERES ET FONCIERES Conseil Général des Hauts-de-Seine 2 à 16 boulevard Soufflot 92015 NANTERRE Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF SIEGE 75
93	Responsable de l'aménagement foncier DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT Conseil Général de Seine-Saint-Denis 124 rue Carnot 93003 BOBIGNY Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF SIEGE 75
94	Responsable de l'aménagement foncier Conseil Général du Val-de-Marne Avenue du Général de Gaulle 94011 CRETEIL Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDAF SIEGE 75
95	Responsable de l'aménagement foncier CHARGE DE MISSION AGRICULTURE ET FORET DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT Conseil Général du Val-d'Oise 2 avenue du parc - le Campus 95032 CERGY PONTOISE Cedex	Madame, Monsieur responsable de l'aménagement foncier DDEA Préfecture du Val d'Oise 95010 CERGY-PONTOISE CEDEX

Annexe 3 : Exemple de courrier

Monsieur Xiaogang LI, Elève Ingénieur en Aménagement
Ecole Polytechnique de l'Université de Tours
xiaogang.li@etu.univ-tours.fr

Tours, le 30 novembre 2007

Objet : Recherche sur l'Aménagement Foncier et le Remembrement

Madame, Monsieur,

Je suis élève ingénieur au Département en Aménagement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours. Dans le cadre du projet de fin d'études, j'effectue un travail de recherche sur l'évolution de l'aménagement foncier en France.

Mes tuteurs, Marc-André PHILIPPE, Maître de Conférences en Aménagement, et Nadine POLOMBO, Maître de Conférences en Informatique, ont réalisé en 2002 une étude pour le Ministère de l'Agriculture sur le bilan national de l'aménagement foncier dont le remembrement de 1945 à 1995.
Un diagramme extrait de cette étude est joint à ce courrier.

Mon rôle consiste à actualiser la base de données et à étudier l'évolution de l'aménagement foncier et du remembrement à partir de 1995 par commune et par département.

Vous trouverez ci-joint les données que nous possédons sur votre département, grâce au soutien du Ministère de l'Agriculture, depuis 1995.

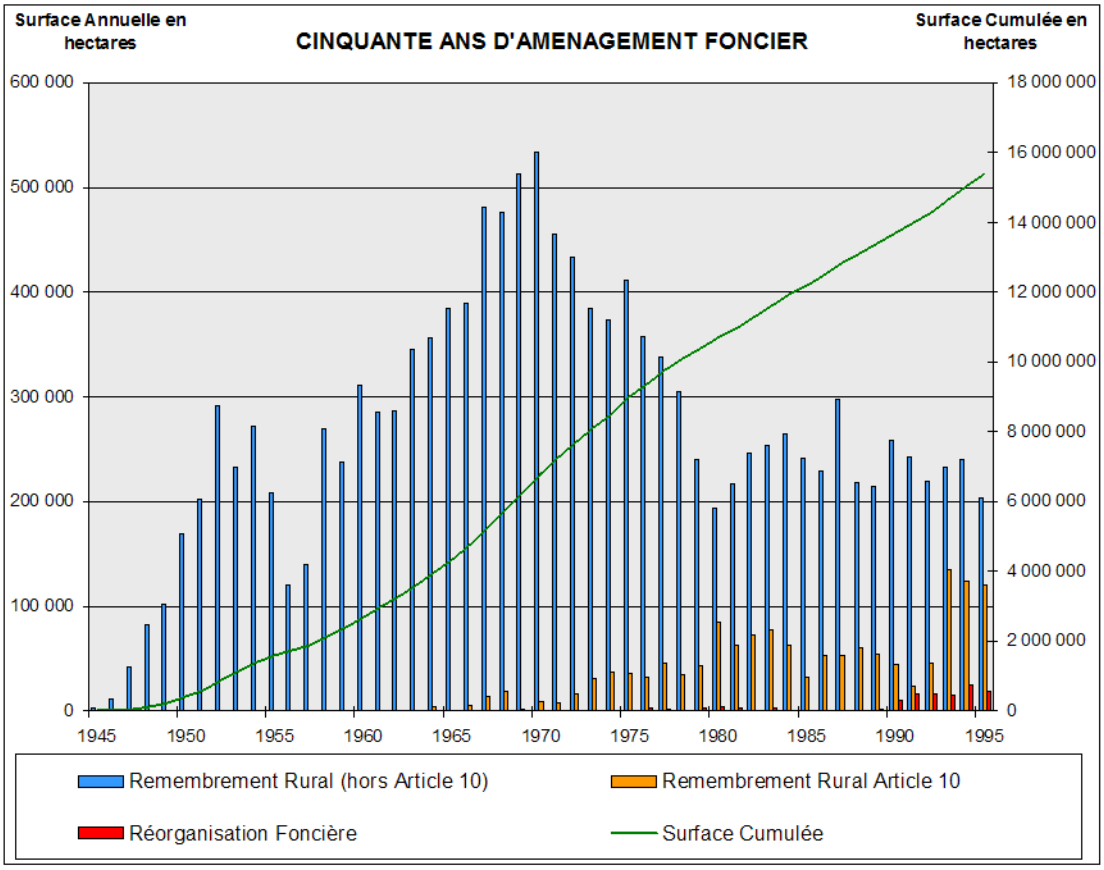
Vous serait-il possible de compléter ce tableau ?

Je vous remercie par avance pour votre aide précieuse pour mon travail de recherche.

Vous pouvez me faire parvenir ces documents sous la forme « papier » ou par mail, par l'intermédiaire de mon tuteur :

Madame Nadine POLOMBO
Ecole Polytechnique de l'Université de Tours
Département Aménagement - CESA
35 Allée Ferdinand de Lesseps BP 30553
37205 TOURS CEDEX 3
Tel : 02 47 36 14 63 - 06 25 47 21 05 -Courriel : npolombo@univ-tours.fr

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments respectueux.

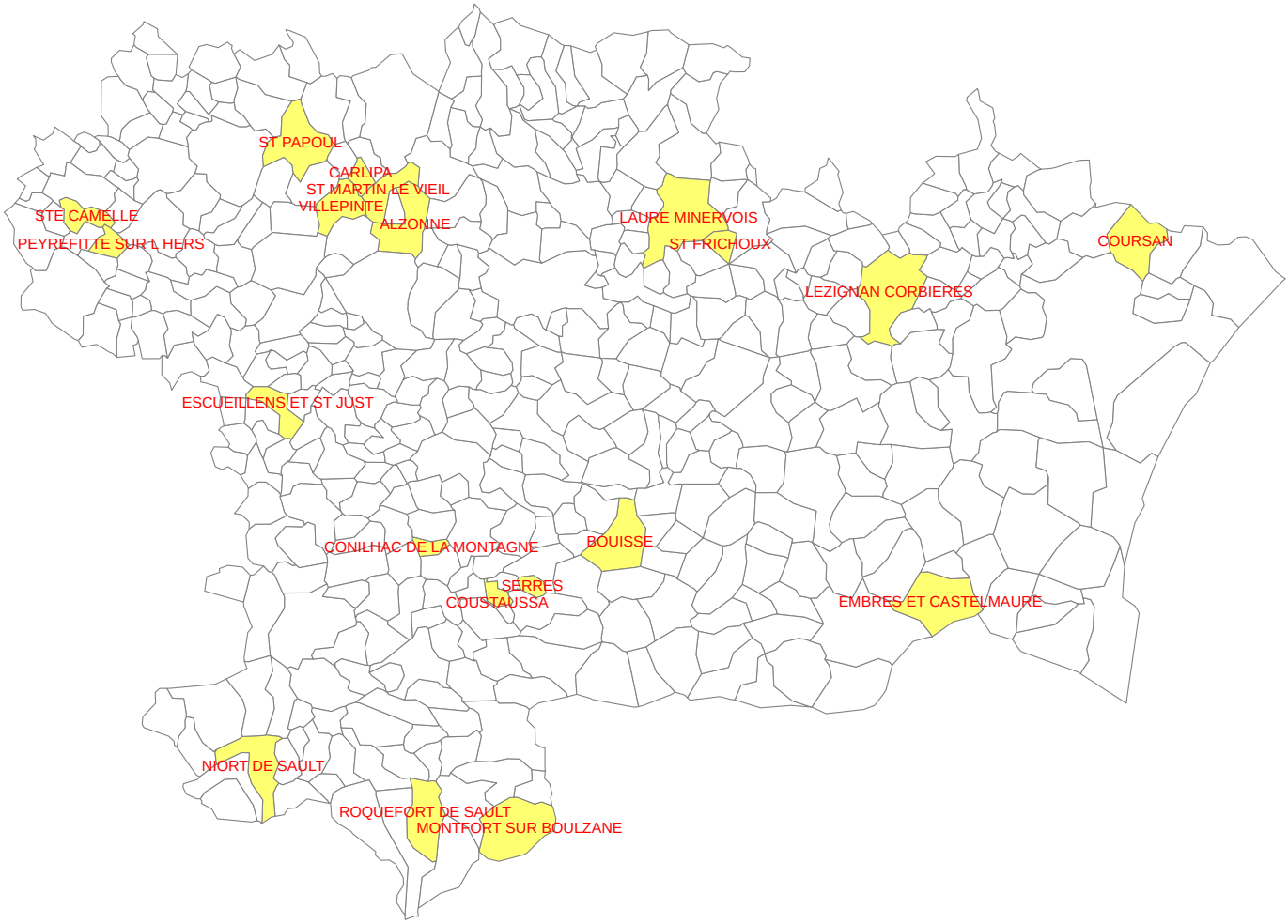


Réalisation : PHILIPPE M-A., POLOMBO N., BEZIER D., DESMARCHAIS S., FUZEAU M., - C.E.S.A.-, Tours, 2002
Source : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de la Forêt

N_INSEE	NUMOP	NOM_COMMUNE	LIB_AF	DAT_MARCHE	DAT_DEPOT	DAT_POSSES	PROG_LIB	SURF_OPE
11009	2	ALZONNE	REORGANISATION FONCIERE	03-janv-94	12-nov-98	1998	Normal	372
11009	1	ALZONNE	REMEMBREMENT RURAL	03-janv-94		1998	Normal	617
11009	3	ALZONNE	REMEMBREMENT RURAL	15-janv-94		1998	Normal	617
11044	1	BOUISSE	REORGANISATION FONCIERE	29-nov-94	04-juil-96	1995	Normal	1576
11067	1	CANET				2005	Normal	
11070	1	CARLIPA	REMEMBREMENT RURAL	06-mai-93	17-juil-96	1996	Normal	393
11097	1	CONILHAC DE LA MONTAGNE	REORGANISATION FONCIERE	29-nov-94	04-juil-96	1995	Normal	350
11106	2	COURSAN	REORGANISATION FONCIERE	19-janv-98	20-juil-99	1999	Normal	701
11109	1	COUSTAUSSA	REORGANISATION FONCIERE	19-janv-98	28-août-00	1999	Normal	446
11125	1	EMBRES ET CASTELMAURE	REORGANISATION FONCIERE	19-janv-98		1999	Normal	943
11128	1	ESCUEILLENS ET ST JUST	REMEMBREMENT SIMPLIFIE	28-juin-95	28-mars-97	1996	Normal	237
11140	1	FERRALS LES CORBIERES	REORGANISATION FONCIERE	23-mai-03		2005	Normal	1285
11143	1	FEUILLA	REORGANISATION FONCIERE			2005	Normal	714
11170	1	GRUISSAN	REORGANISATION FONCIERE	23-mai-03		2005	Normal	675
11198	1	LAURE MINERVOIS	REORGANISATION FONCIERE	17-déc-99		2002	Normal	436
11203	1	LEZIGNAN CORBIERES	REORGANISATION FONCIERE	27-oct-98	16-oct-01	1999	Normal	930
11209	1	LUC SUR AUDE	REORGANISATION FONCIERE	15-janv-03		2004	Normal	533
11226	1	MAYREVILLE	REORGANISATION FONCIERE	25-mai-00		2002	Normal	200
11235	1	MISSEGRE	REORGANISATION FONCIERE	15-janv-03		2004	Normal	455
11244	1	MONTFORT SUR BOULZANE	REORGANISATION FONCIERE	19-janv-98	11-sept-00	1999	Normal	1260
11265	1	NIORT DE SAULT	REORGANISATION FONCIERE	09-juin-99		1999	Normal	956
11283	1	PEYREFITTE SUR L HERS	REORGANISATION FONCIERE	25-mai-00		2002	Normal	500
11321	1	ROQUEFORT DE SAULT	REORGANISATION FONCIERE	17-déc-99	28-juin-02	2001	Normal	982
11334	1	STE CAMELLE	REORGANISATION FONCIERE	25-mai-00		2002		800
11342	1	ST FRICHOUX	REORGANISATION FONCIERE	17-déc-99	06-sept-02	2002	Normal	320

11357	1	ST MARTIN LE VIEIL	REMEMBREMENT RURAL	06-mai-93	03-oct-95	1994	Normal	575
11361	1	ST PAPOUL	REORGANISATION FONCIERE	25-mai-00		2002	Normal	1100
11377	1	SERRES	REORGANISATION FONCIERE	17-déc-99		2001	Normal	300
11434	1	VILLEPINTE	REORGANISATION FONCIERE	06-mai-93	03-juil-95	1994	Normal	1210
11435	1	VILLEROUGE TERMENES				2005	Normal	

AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1995 ET 2005



Les communes de Département 11

Communes ayant effectué les opérations de l'aménagement foncier entre 1995 et 2005

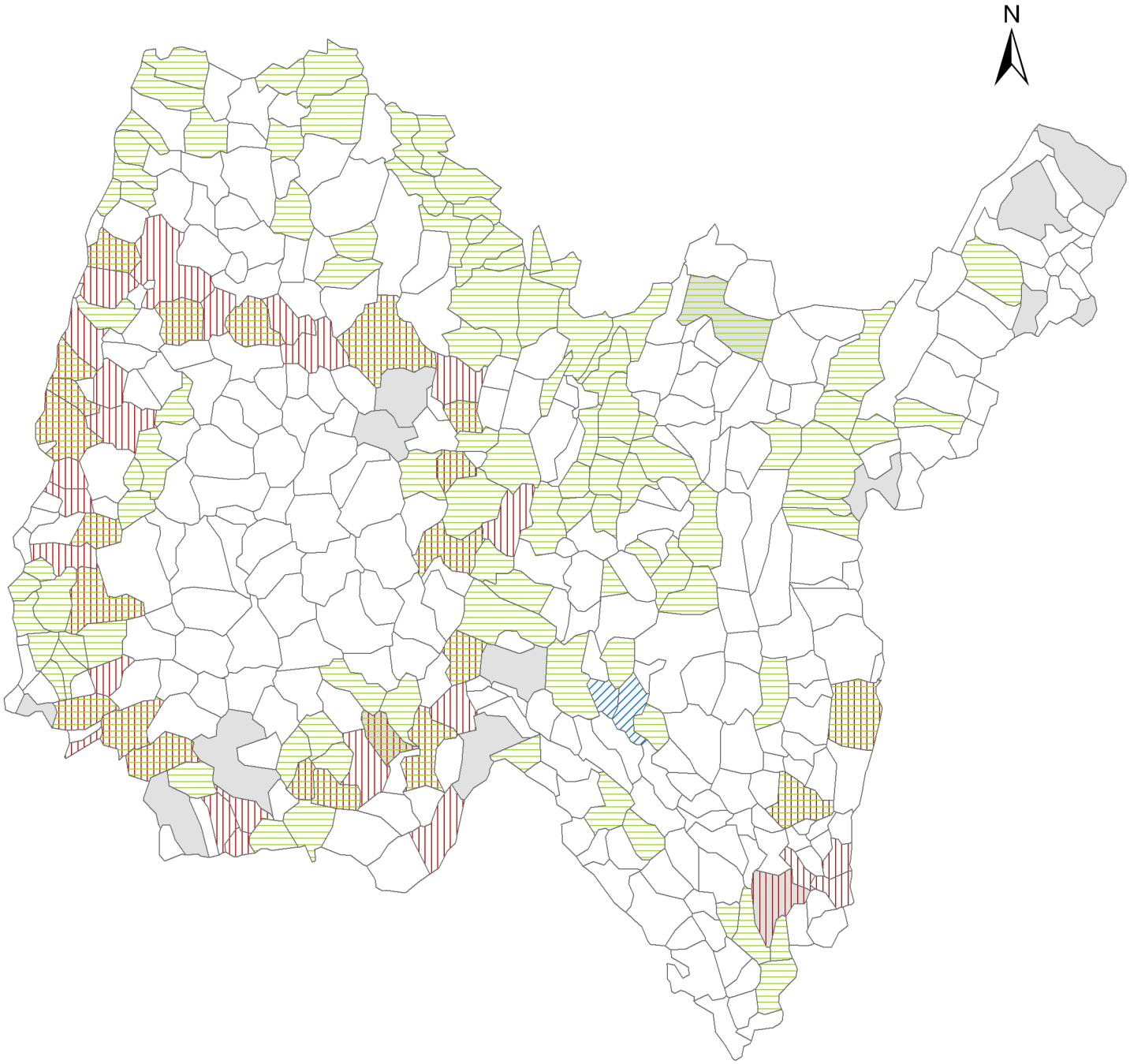
Autres communes

0 10 20 KM

Réalisation : POLOMBO N., PHILIPPE M.A., LI X., DEPARTEMENT AMENAGEMENT, POLYTECH'TOURS, 2007
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, GéoFla I.G.N. 2002

Annexe 4 : Carnet des cartes départementales

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (01)



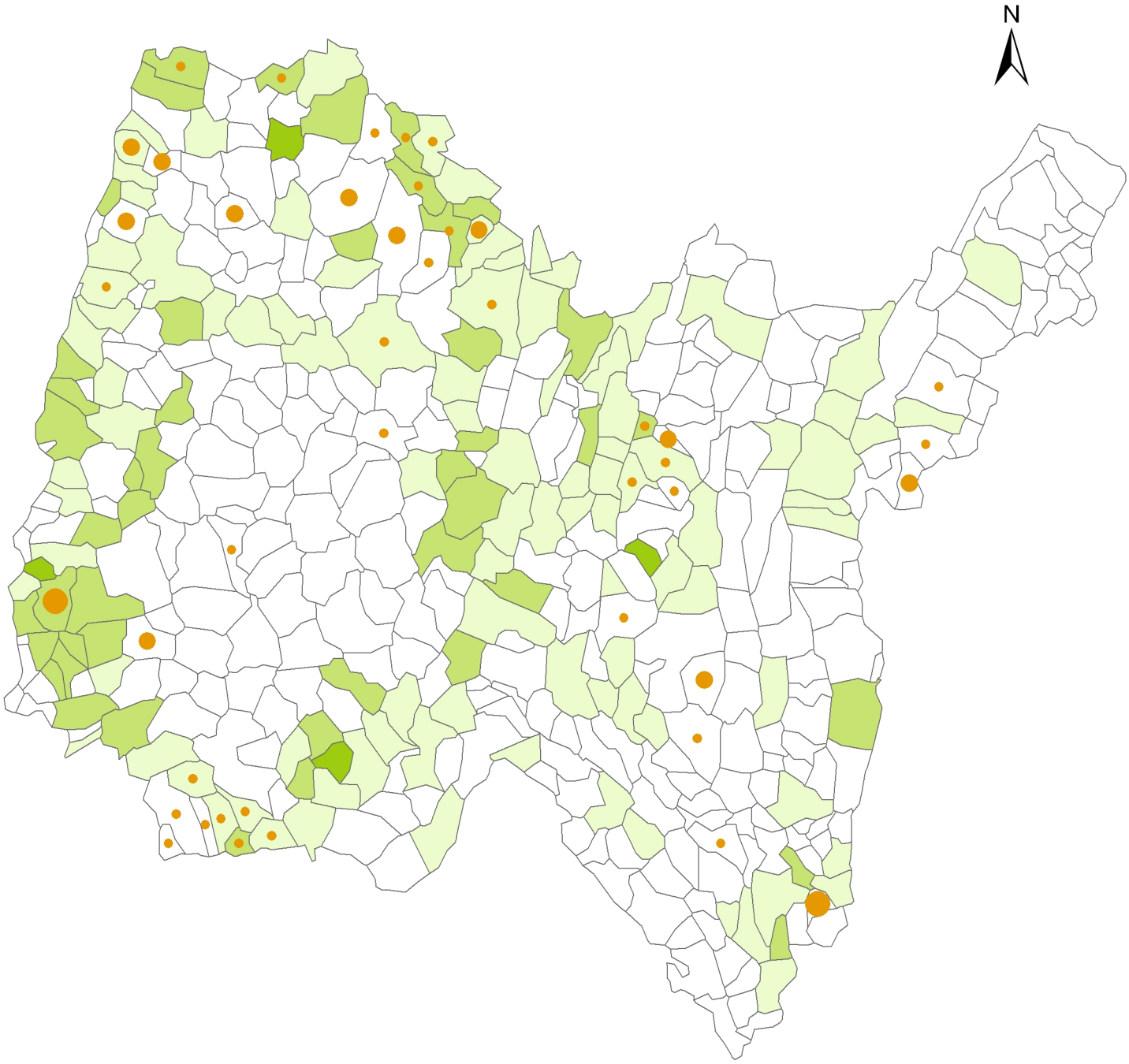
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (01)



Entre 1945 et 1995

- 2,2% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 274,7%

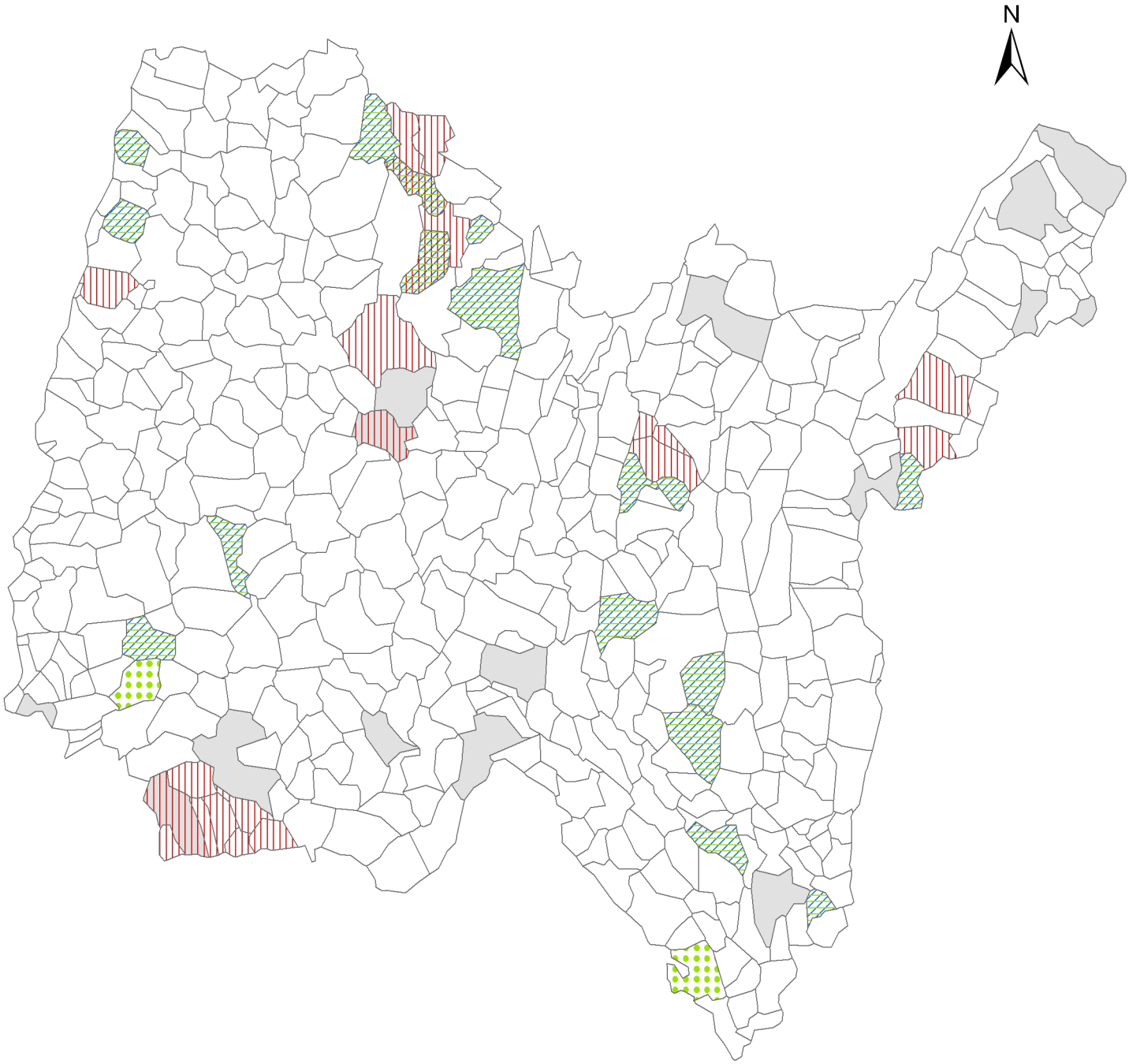
Depuis 1995

- 3,4% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 181,8%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (01)



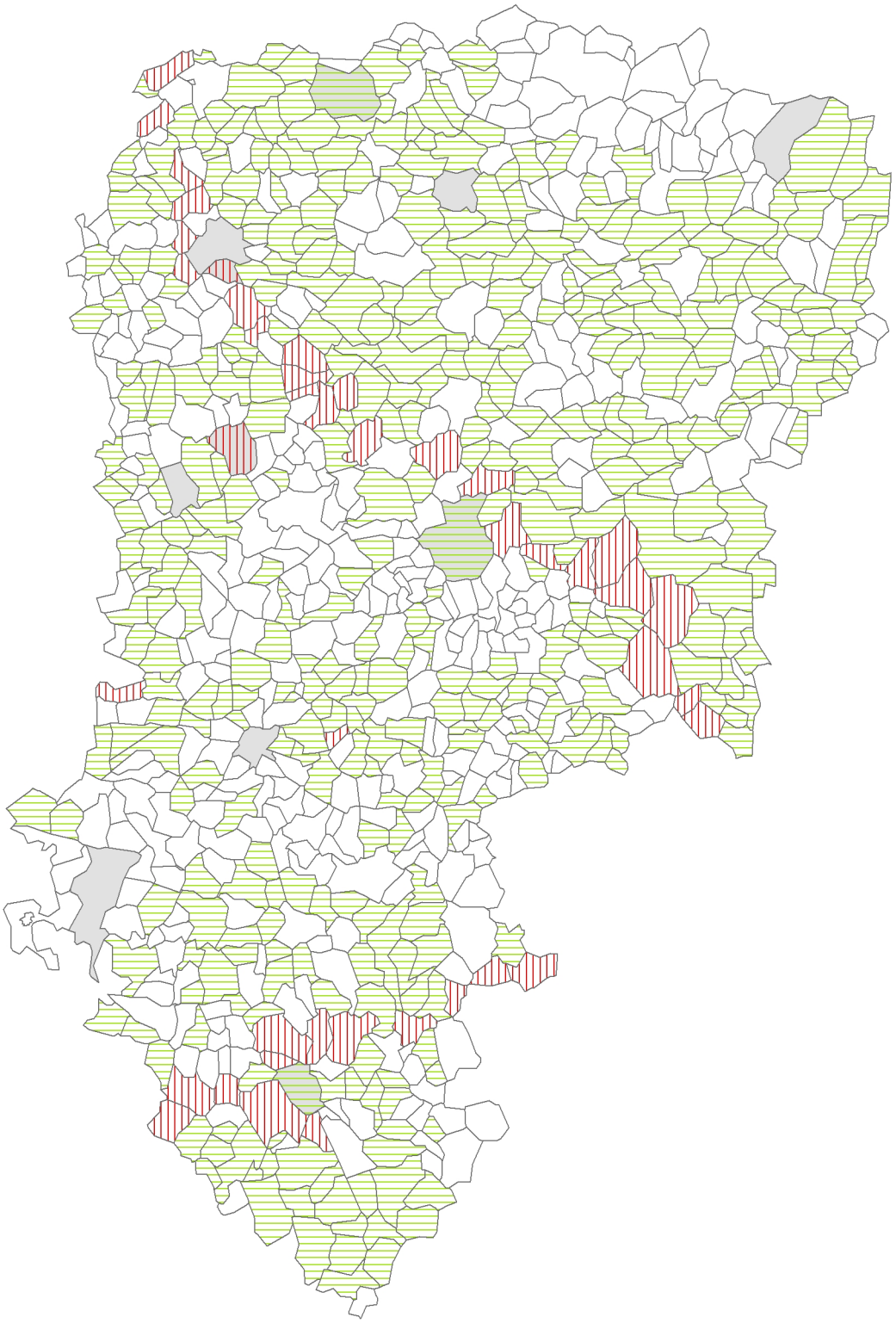
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (02)



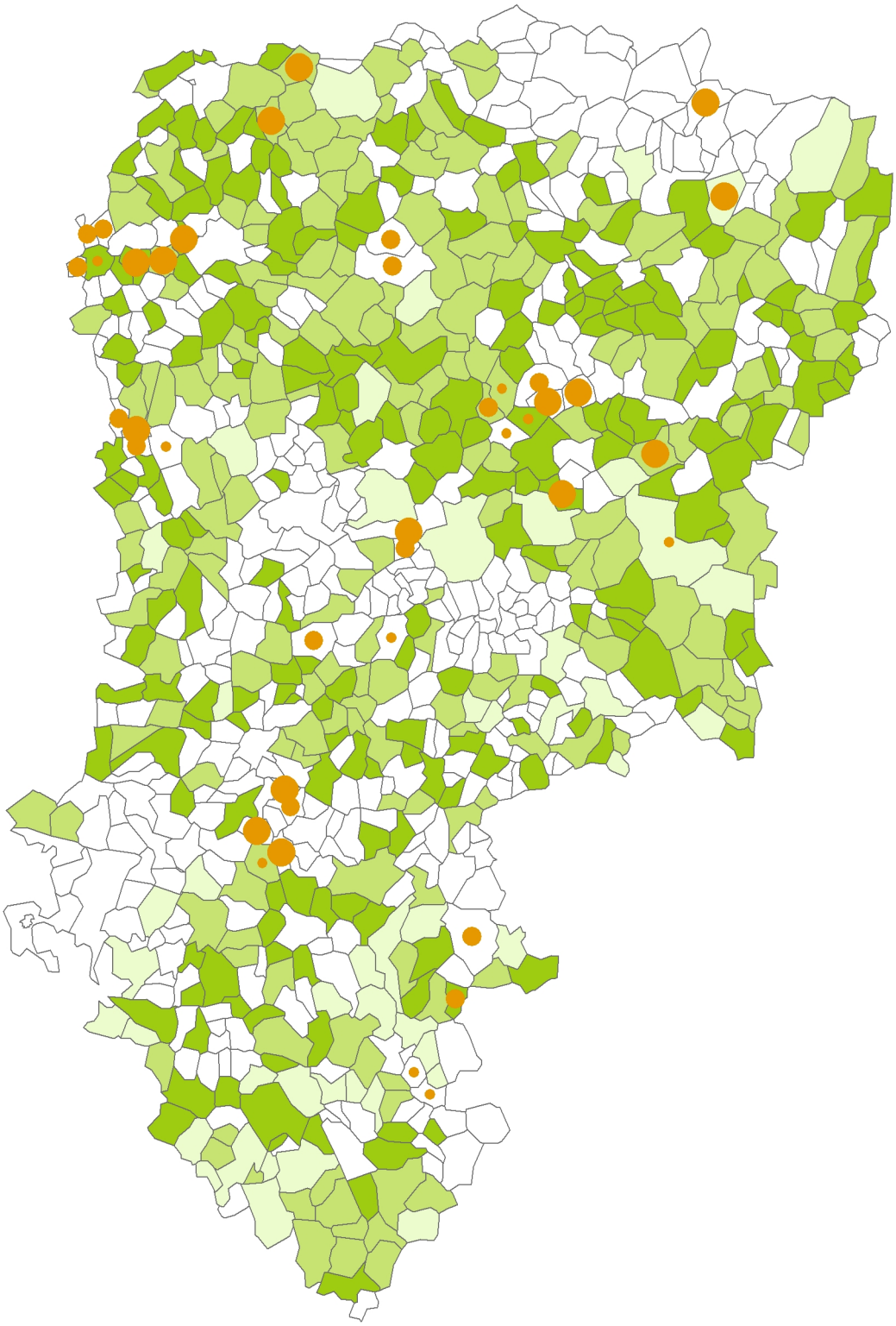
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (02)



Entre 1945 et 1995

- 8,0% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 481,9%

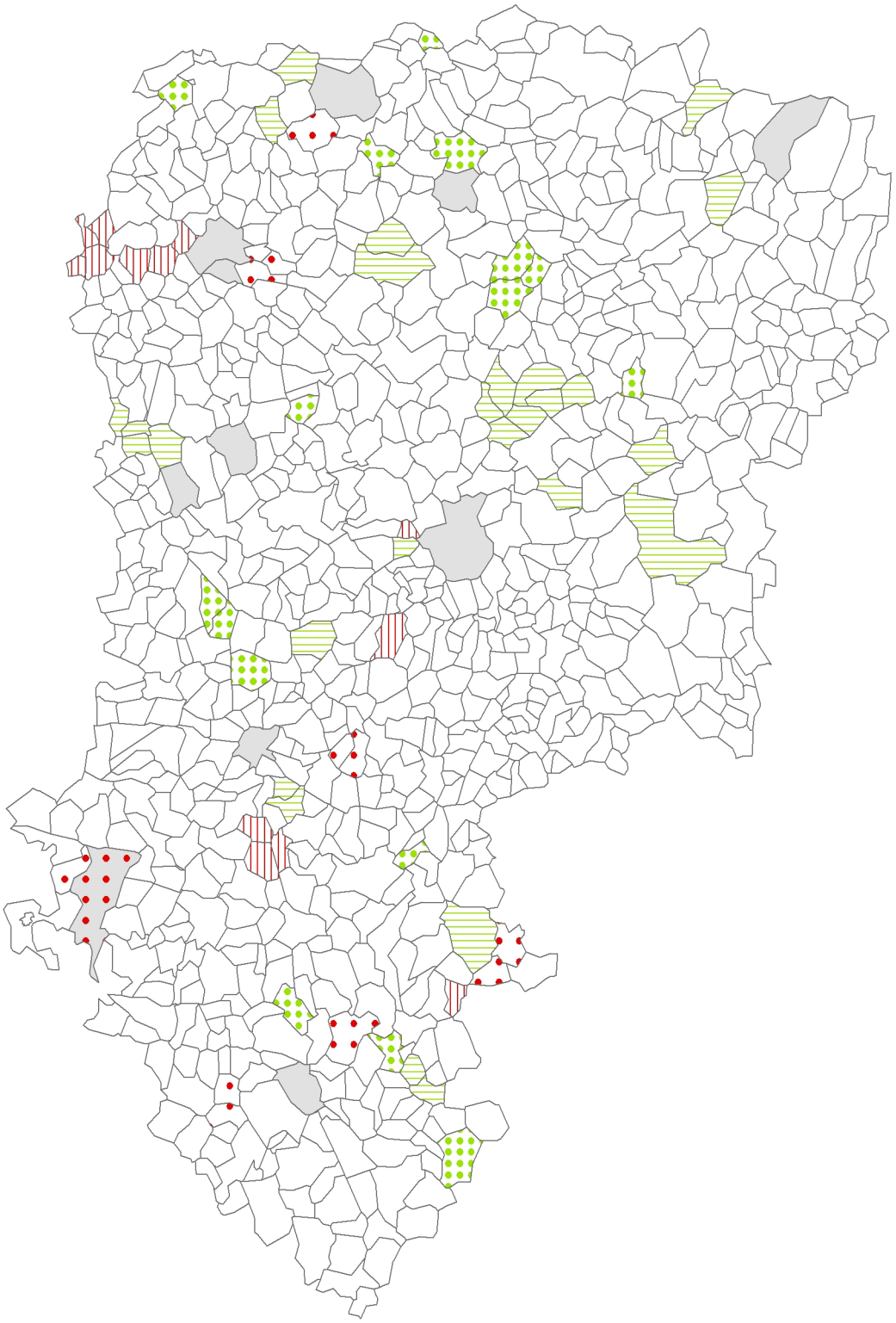
Depuis 1995

- 12,4% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 197,2%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (02)



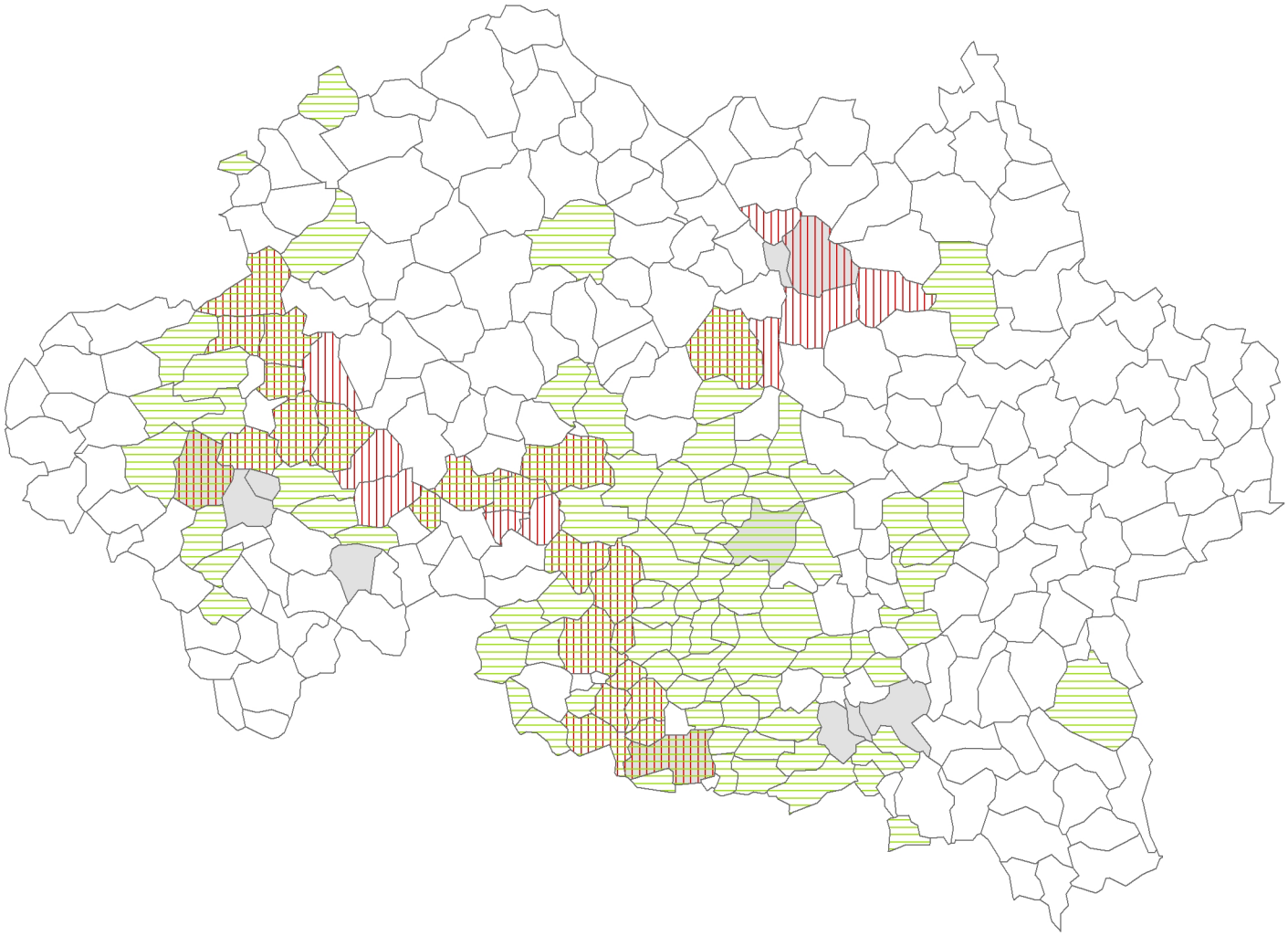
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (03)



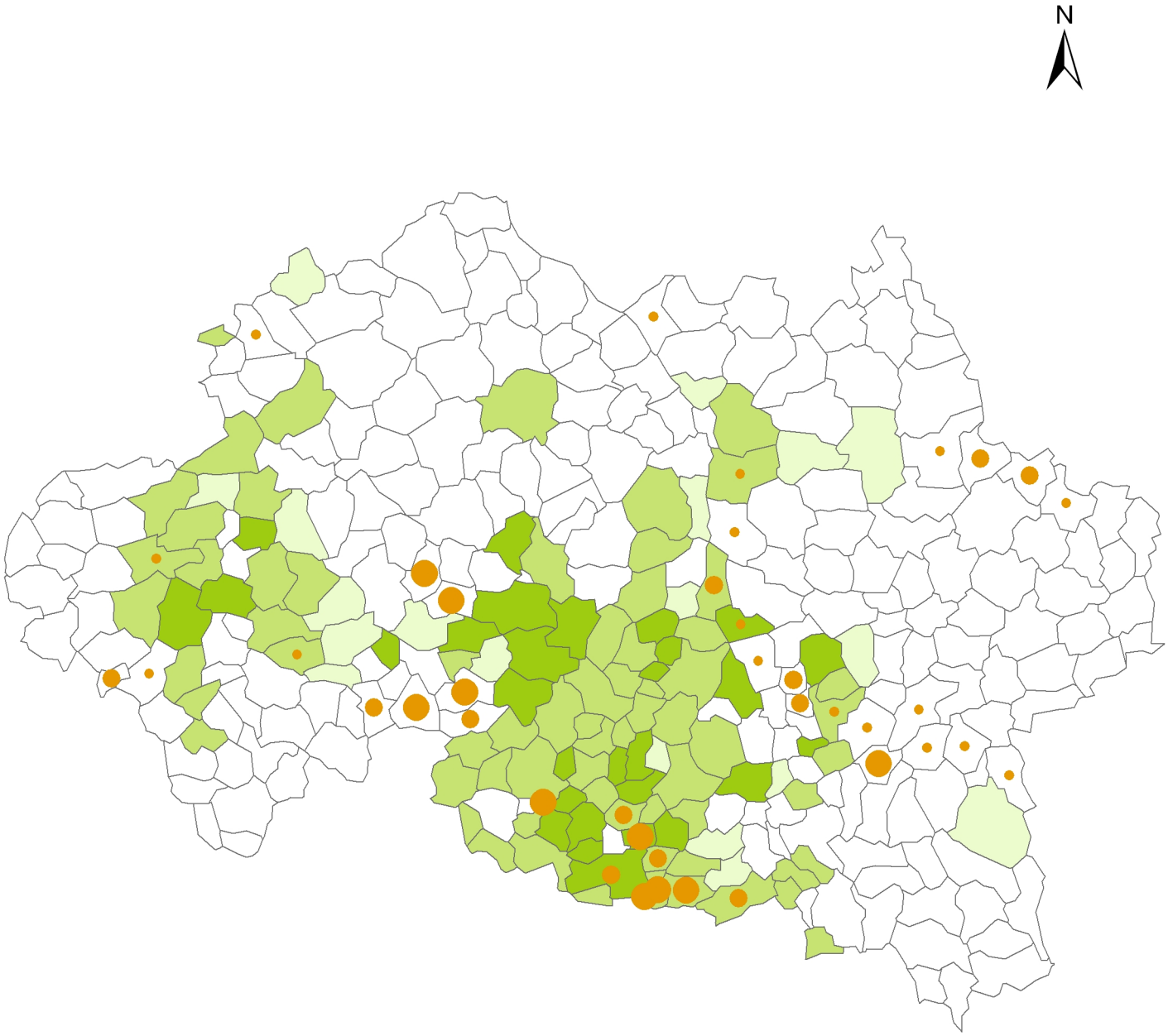
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (03)



Entre 1945 et 1995

- 15,2% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 204,3%

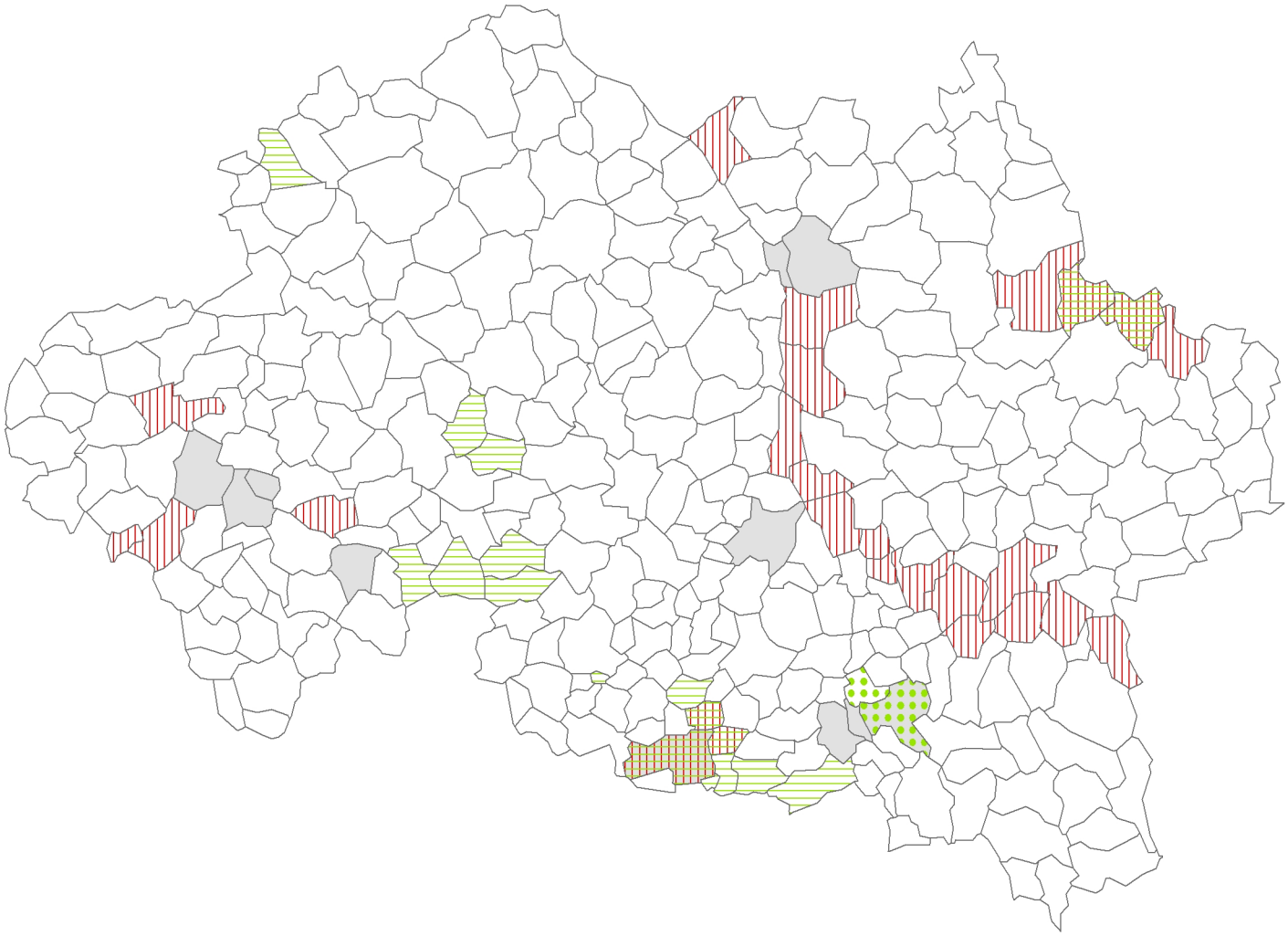
Depuis 1995

- 5,8% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 201,3%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (03)



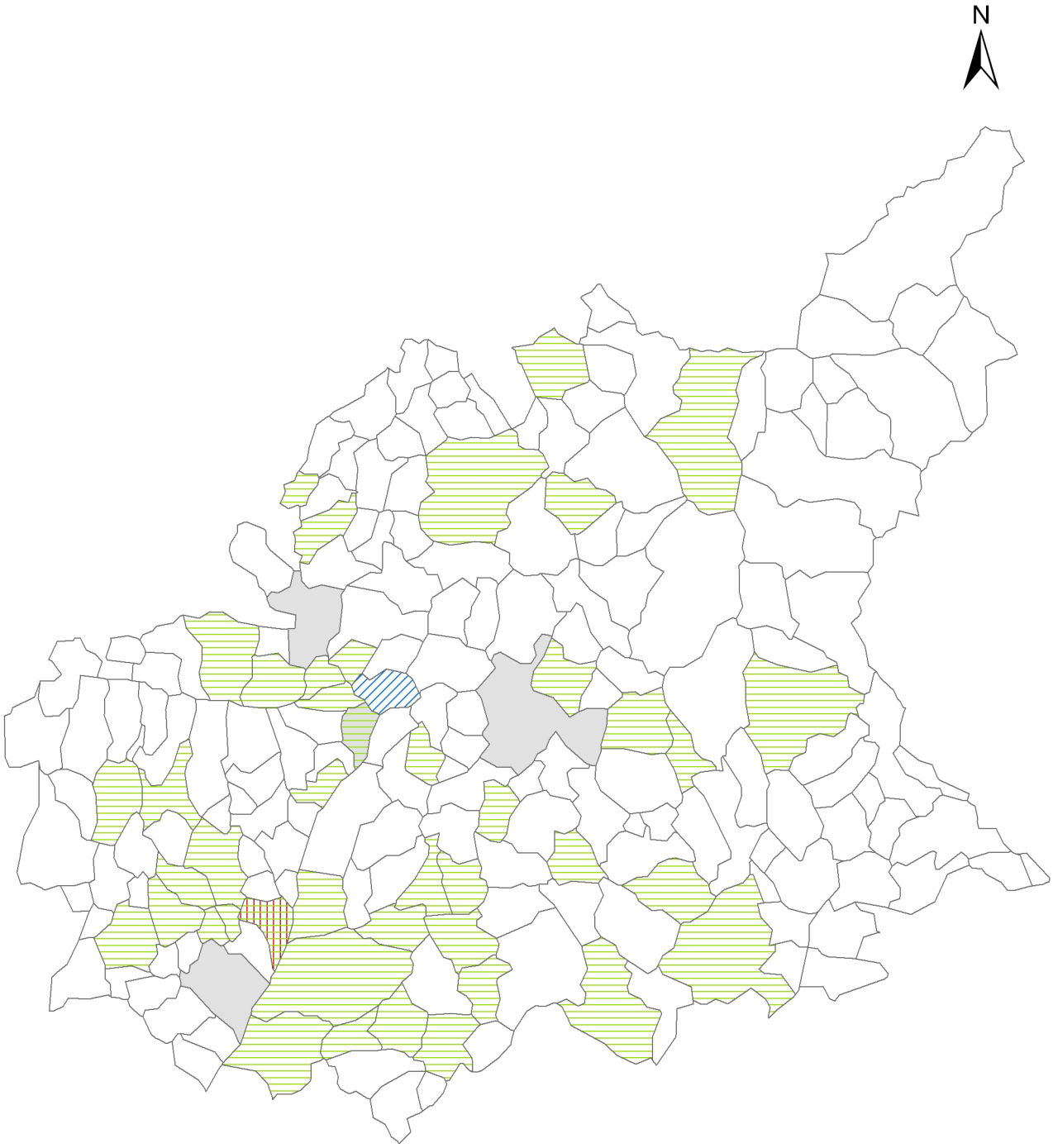
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (04)



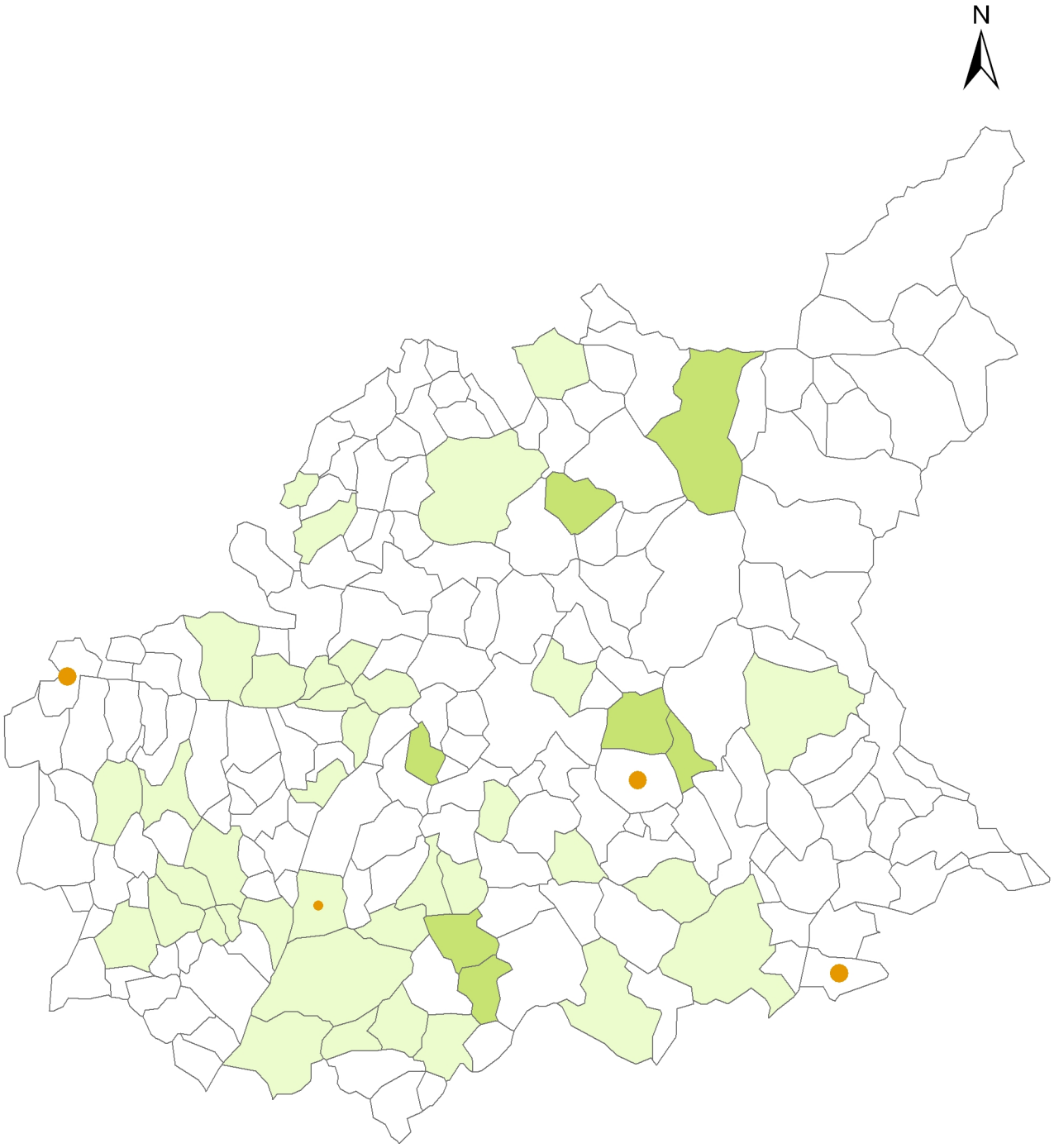
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (04)



Entre 1945 et 1995

1,5% - 50%

50,1% - 99,4%

Depuis 1995

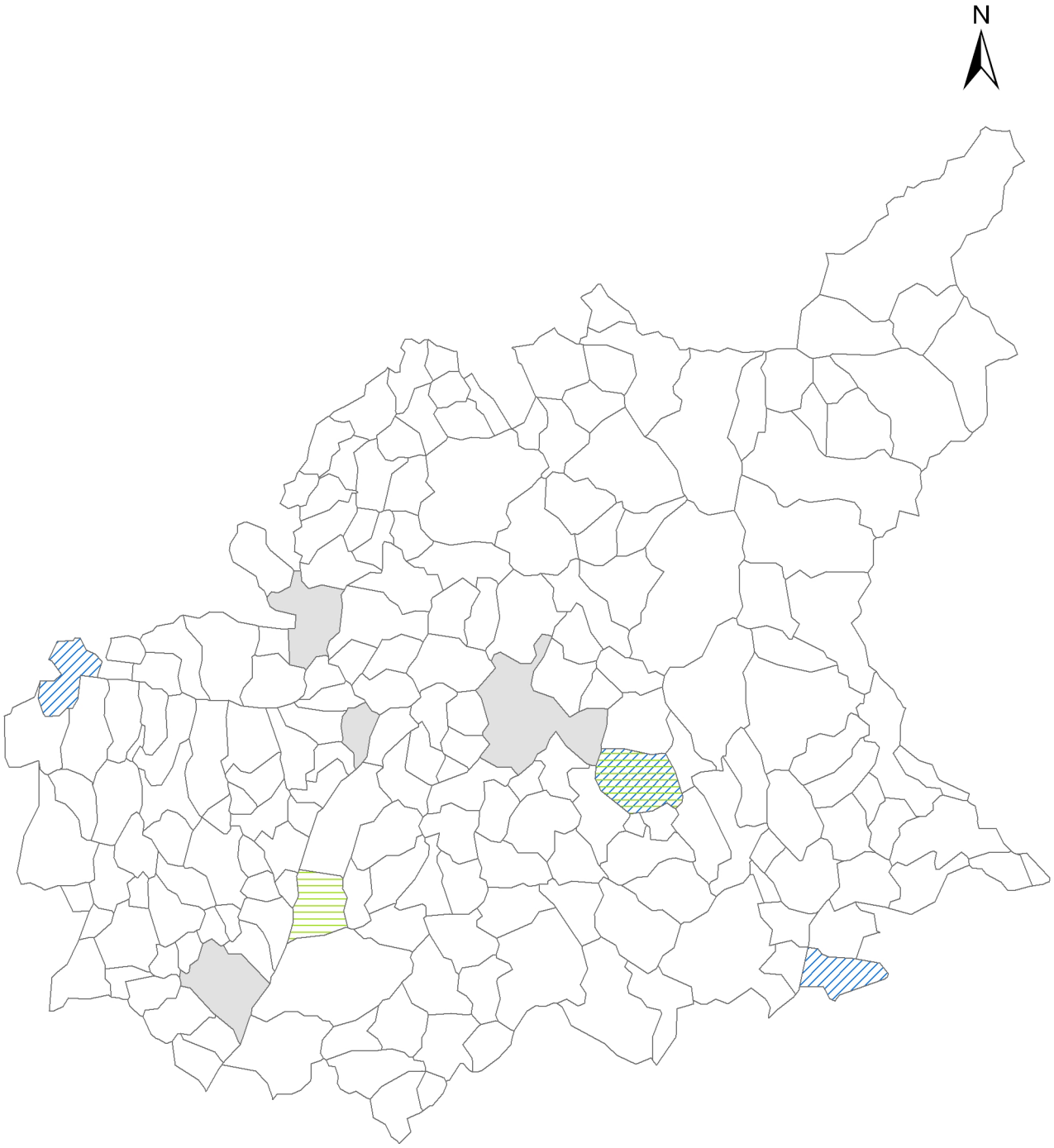
33,2%

50,1% - 99,8%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (04)



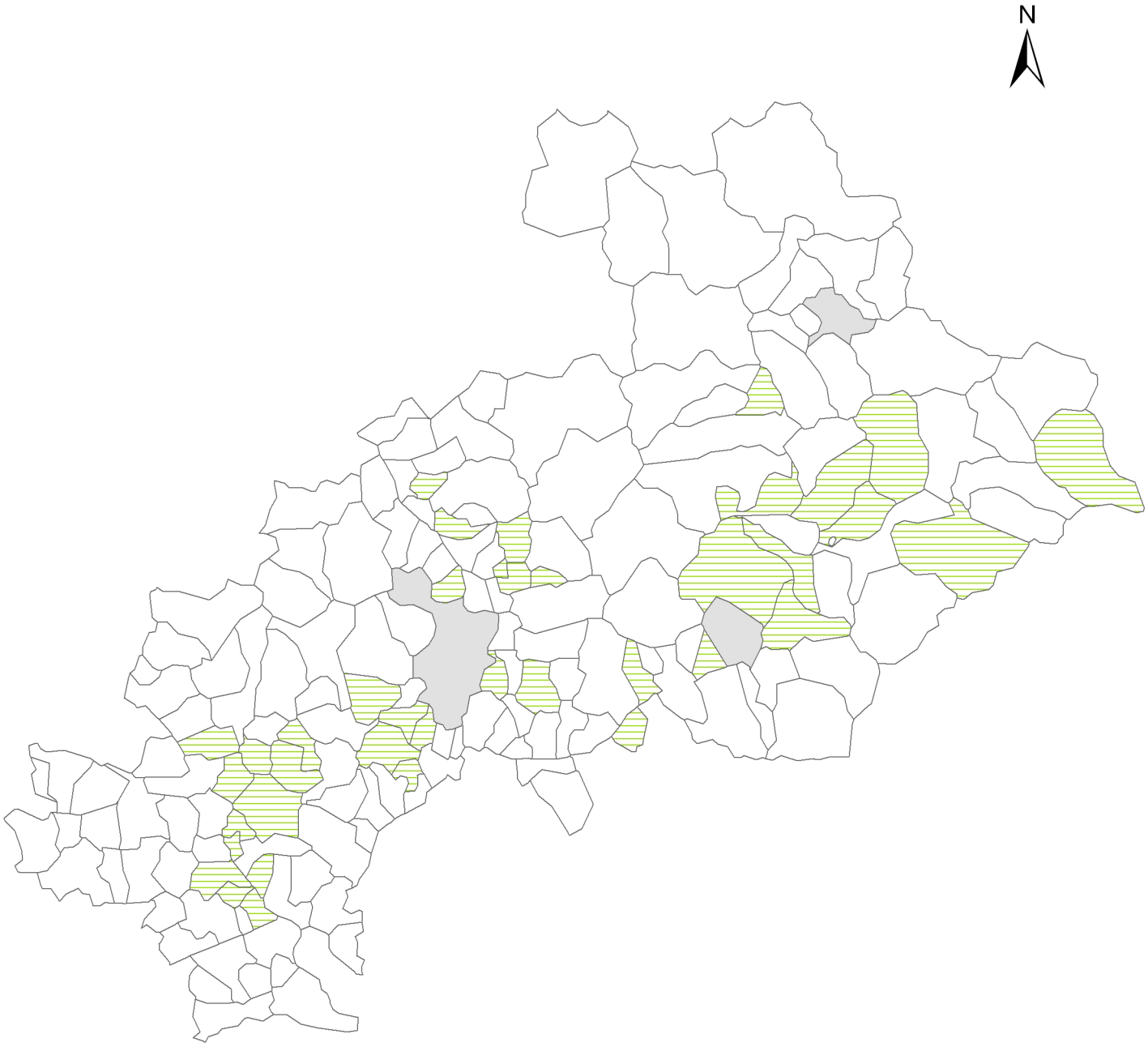
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (05)



Légende

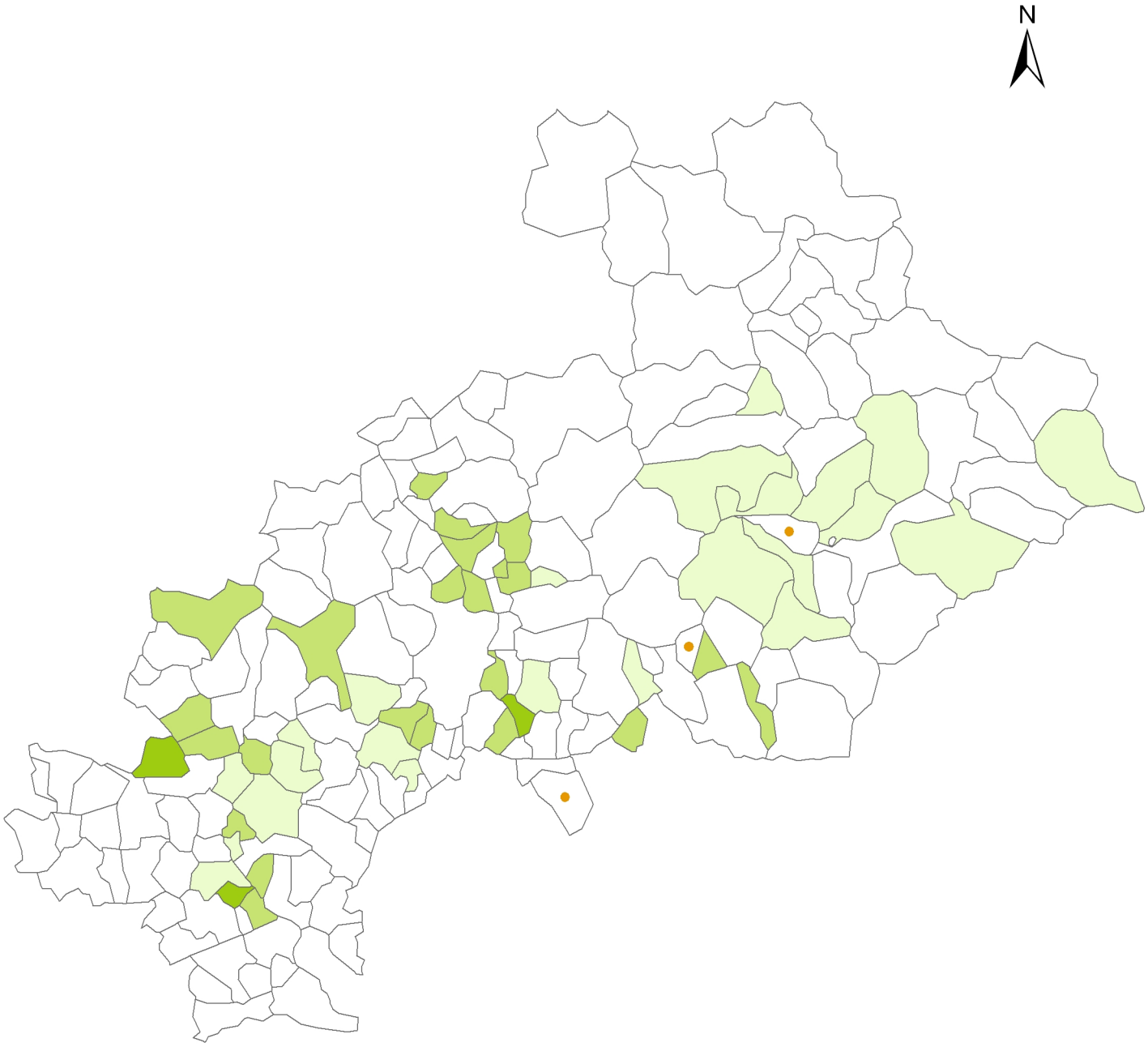
Zone urbaine

Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (05)



Entre 1945 et 1995

- 0,8% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 108,0%

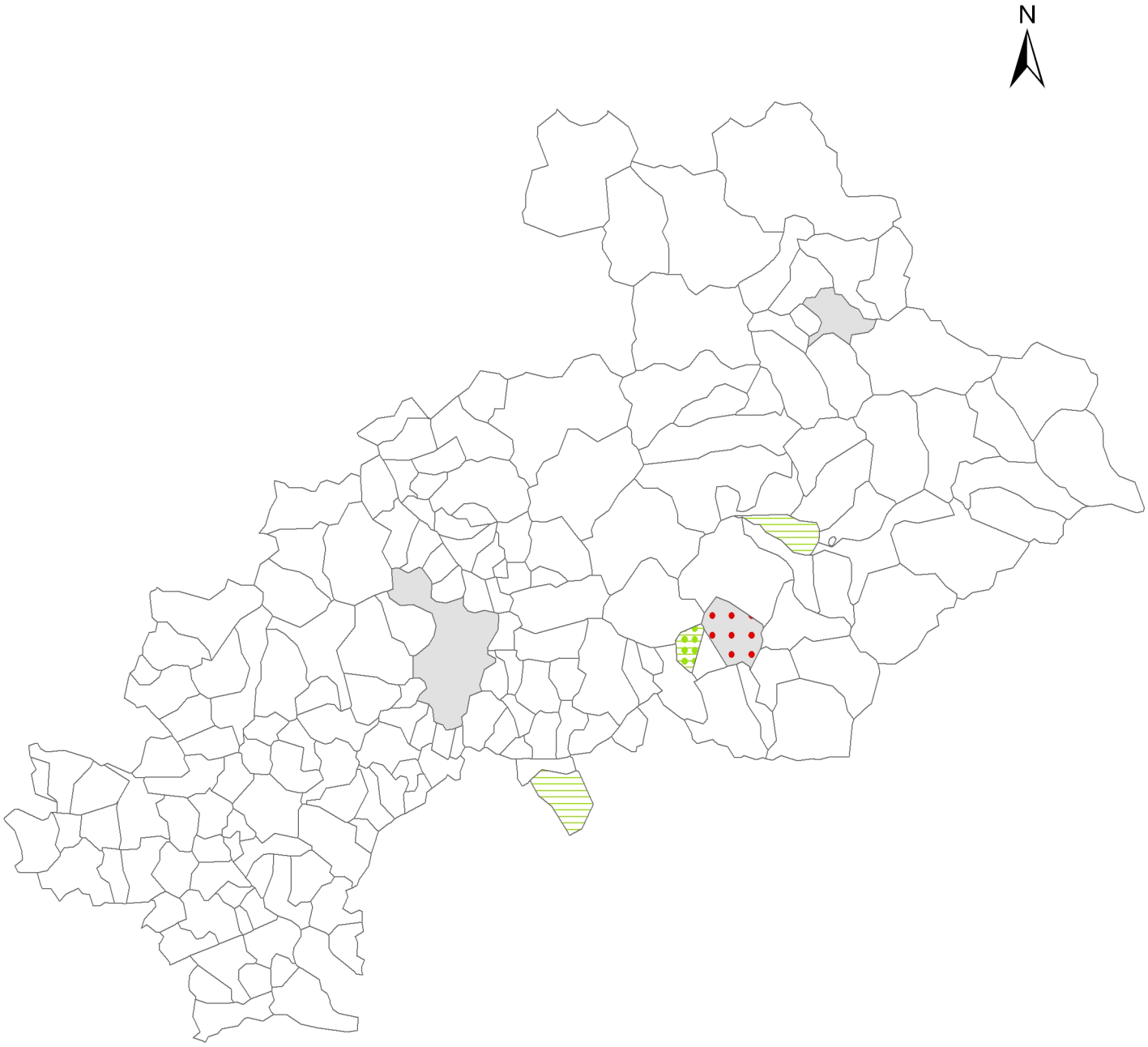
Depuis 1995

- 2,9% - 39,8%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (05)



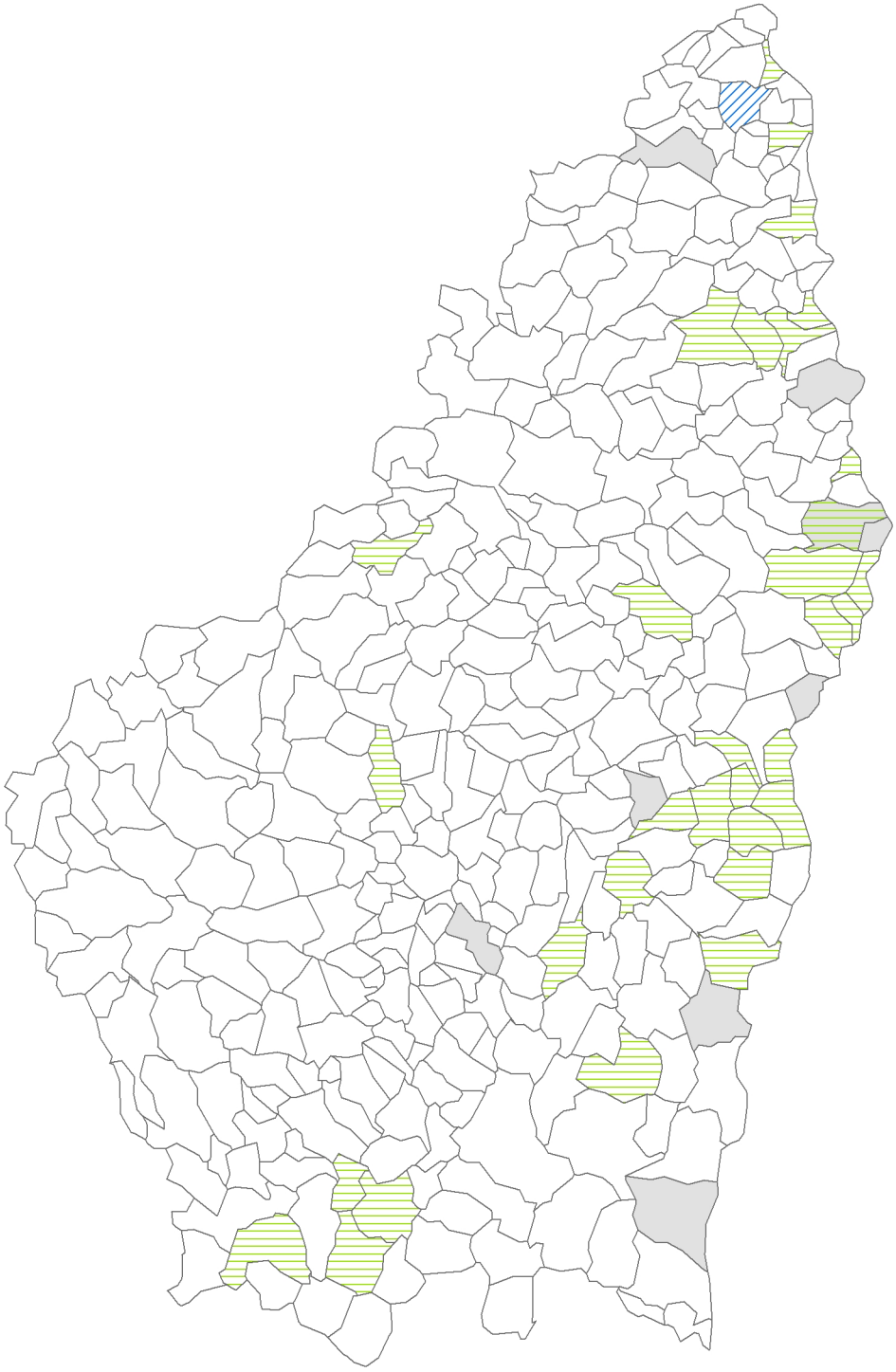
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (07)



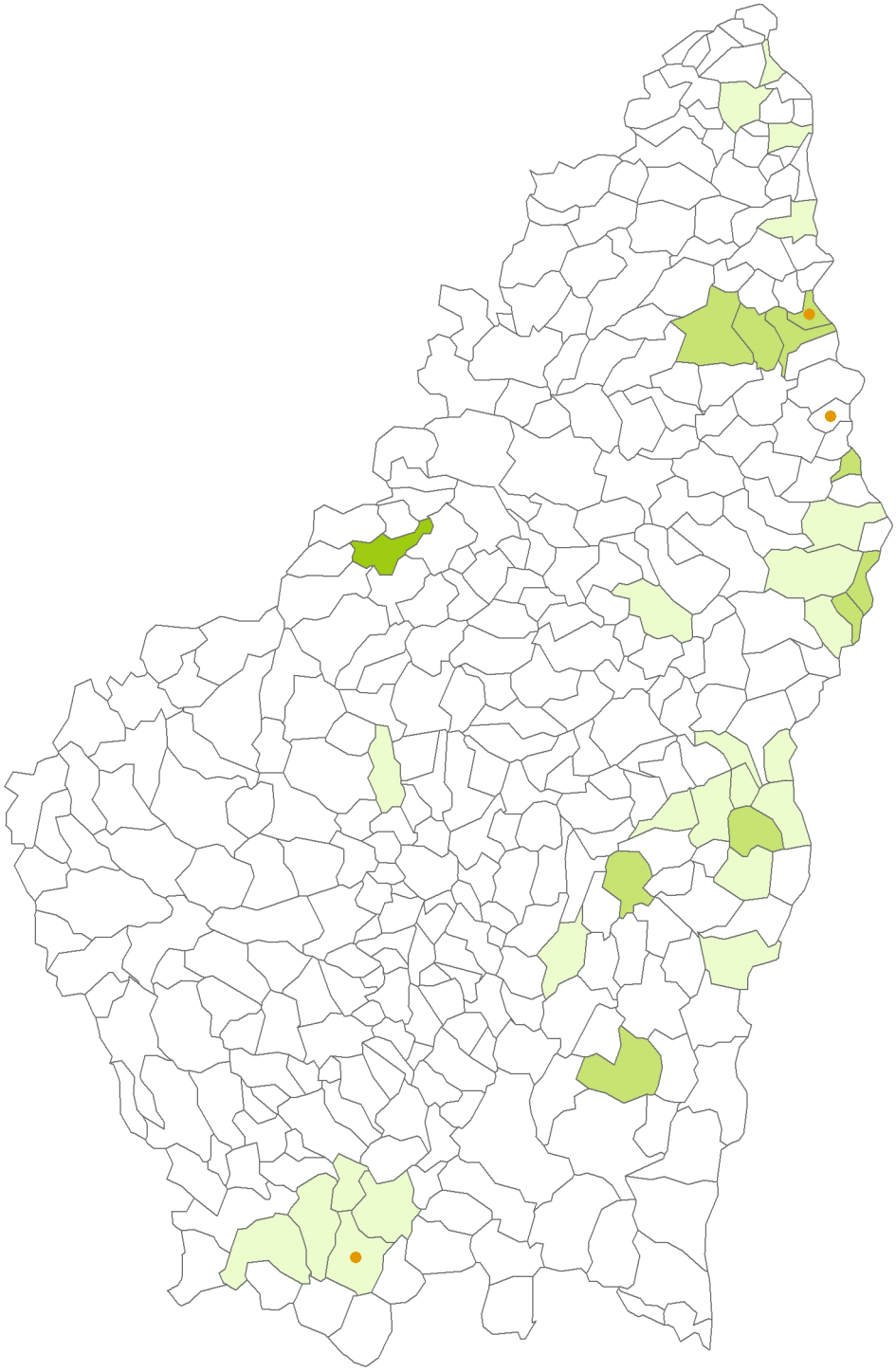
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (07)



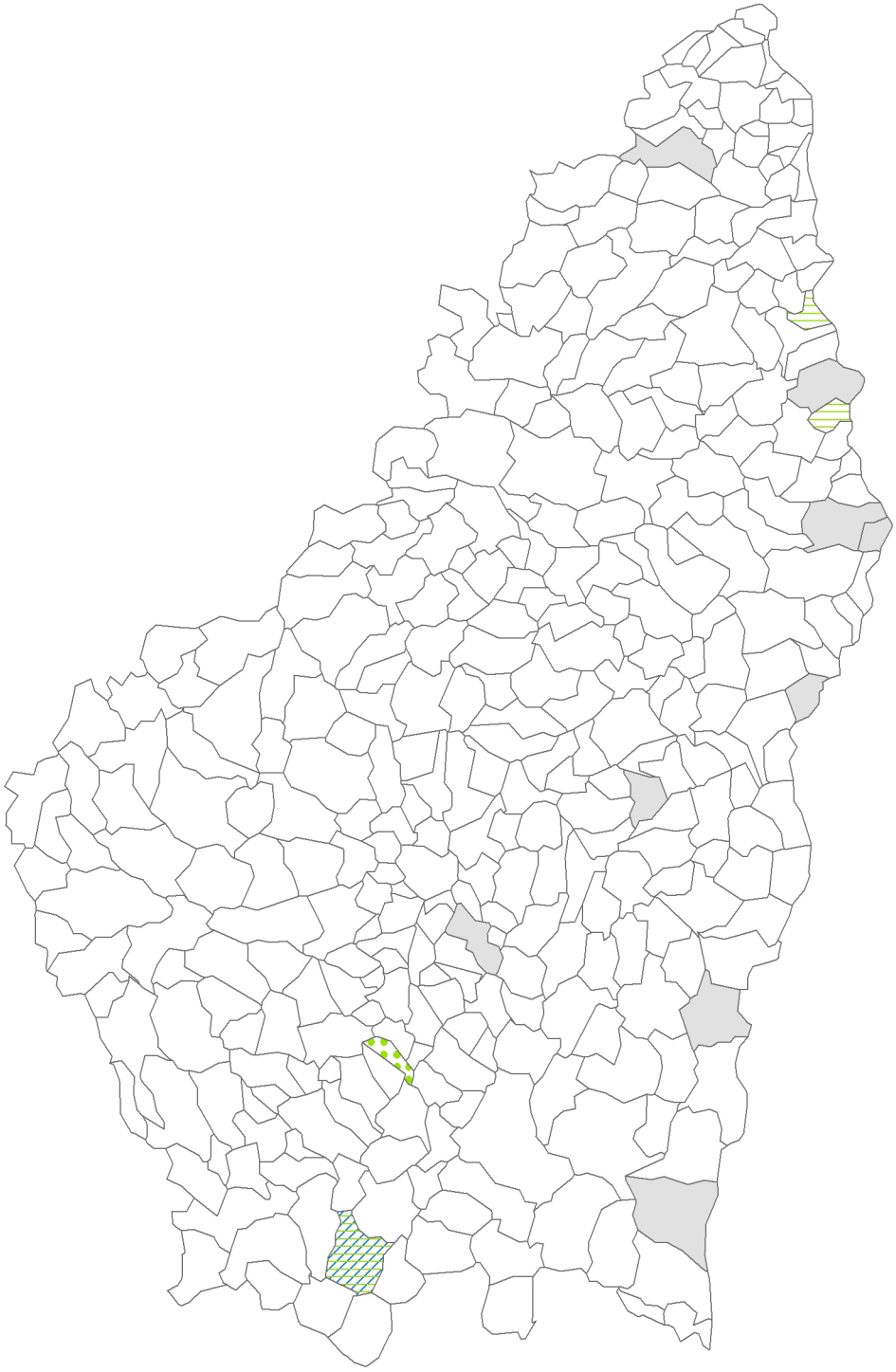
Entre 1945 et 1995 **Depuis 1995**

- 2,2% - 50%
- 50,1% - 100%
- 107,4%
- 1,6% - 37,8%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (07)



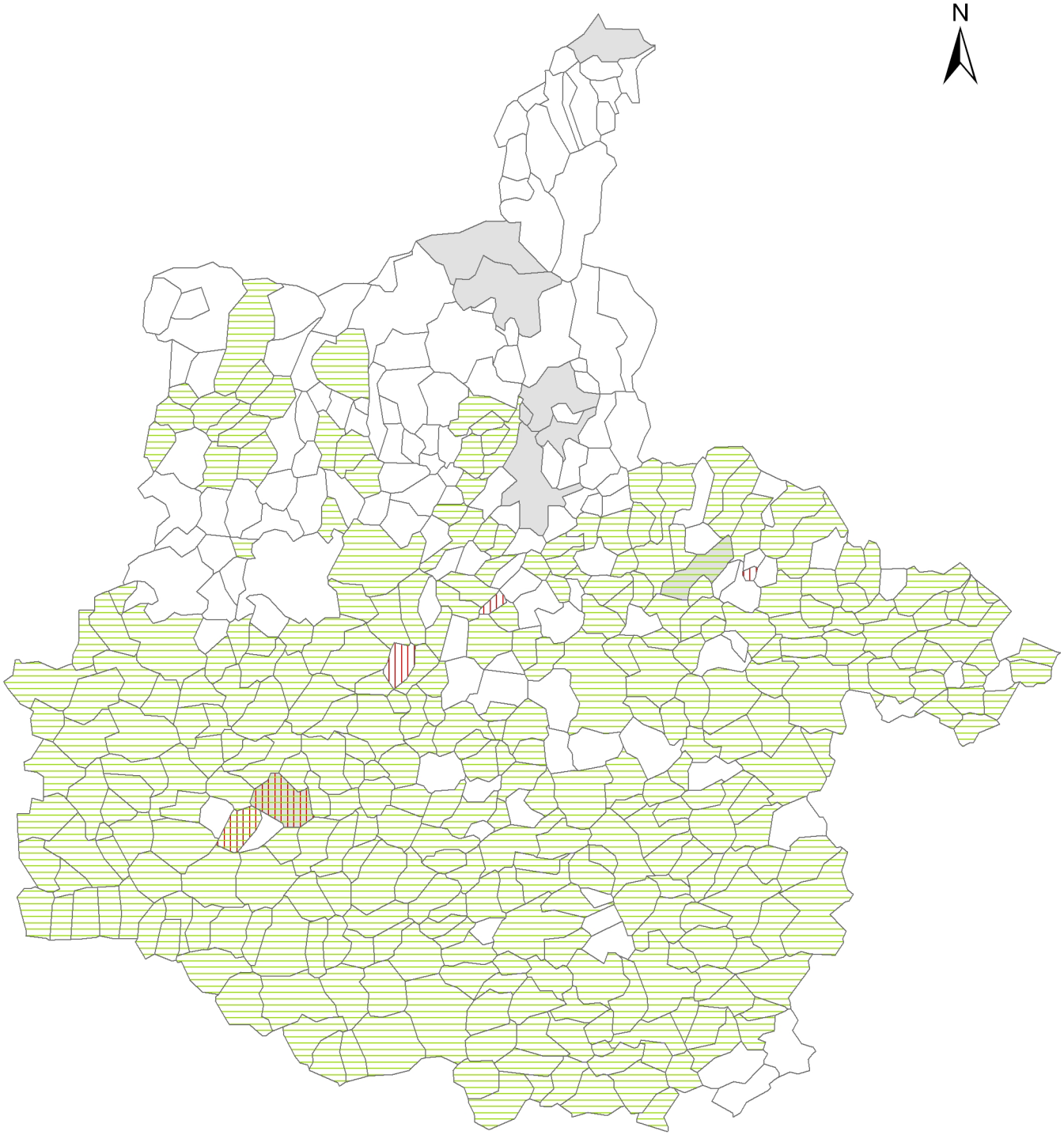
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (08)



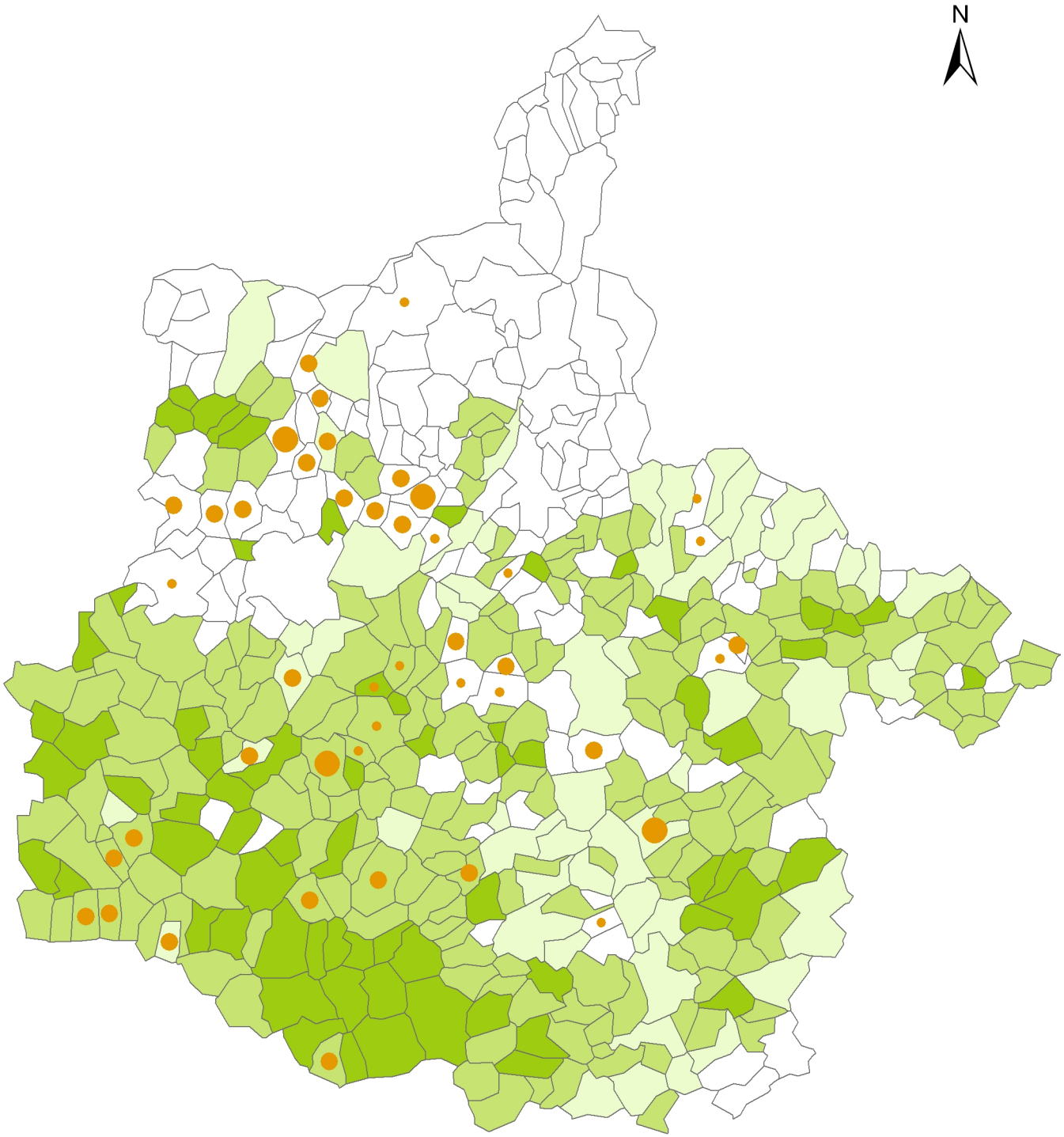
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (08)



Entre 1945 et 1995

- 16,9% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 193,6%

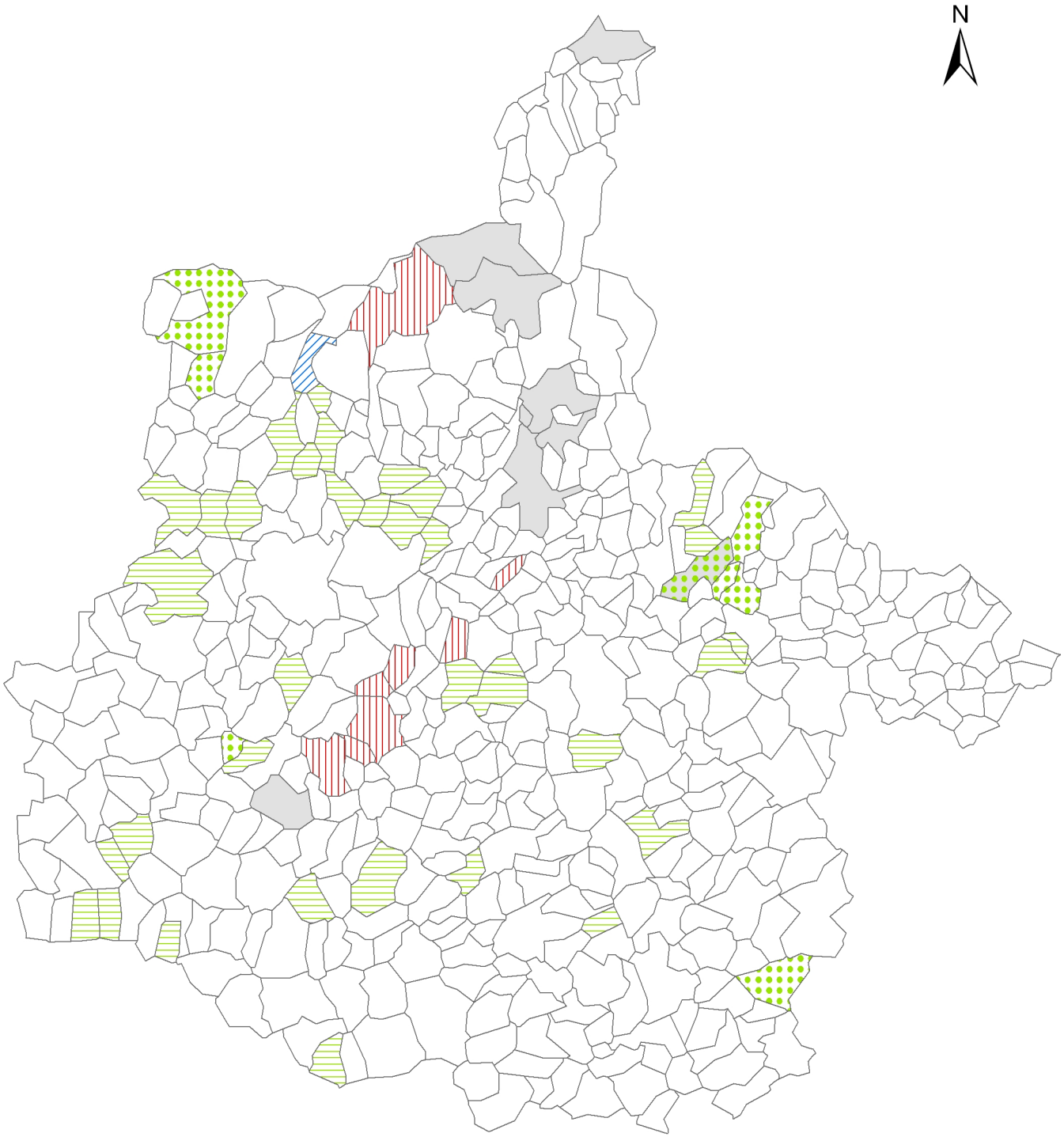
Depuis 1995

- 6,8% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 107,0%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (08)



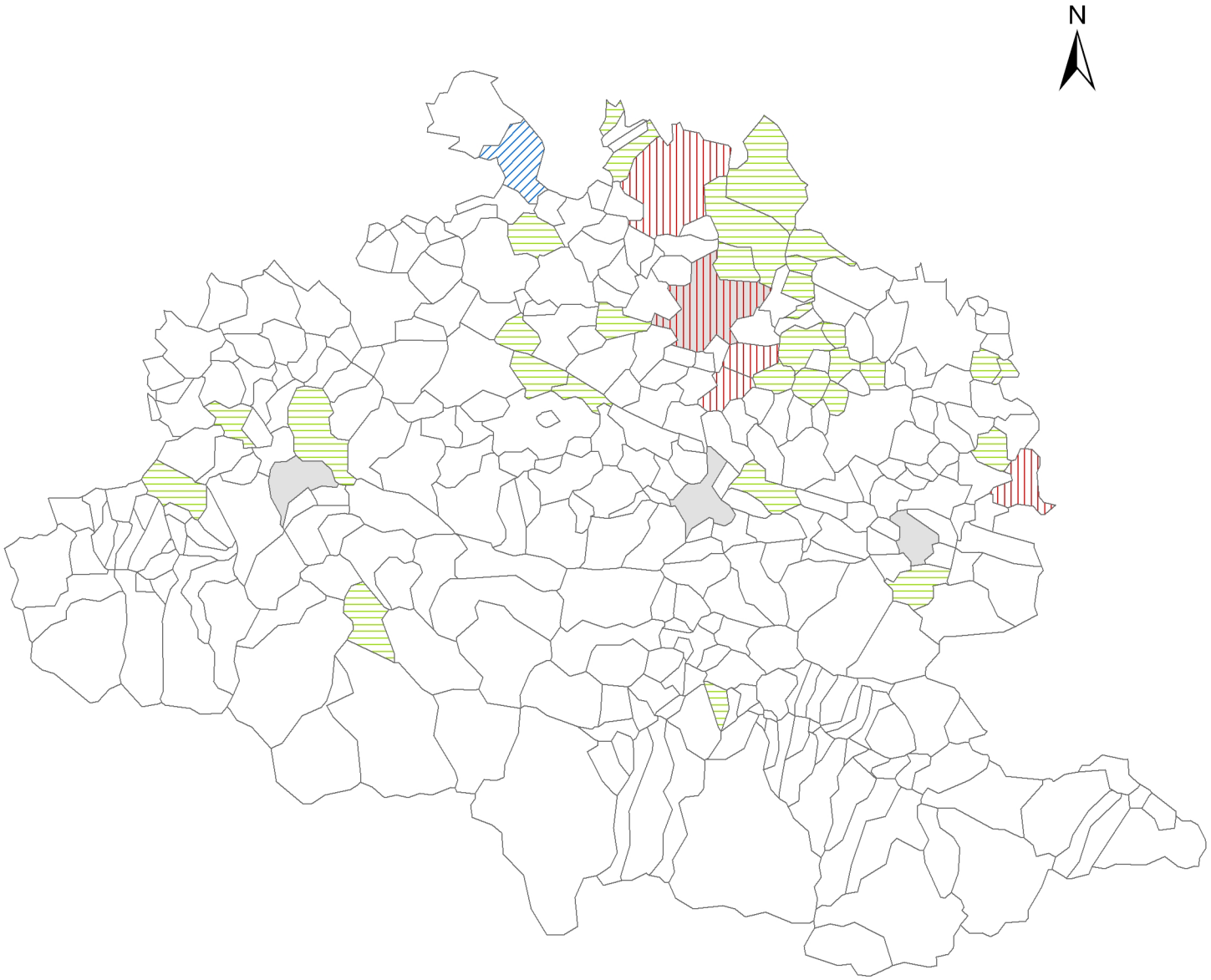
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (09)



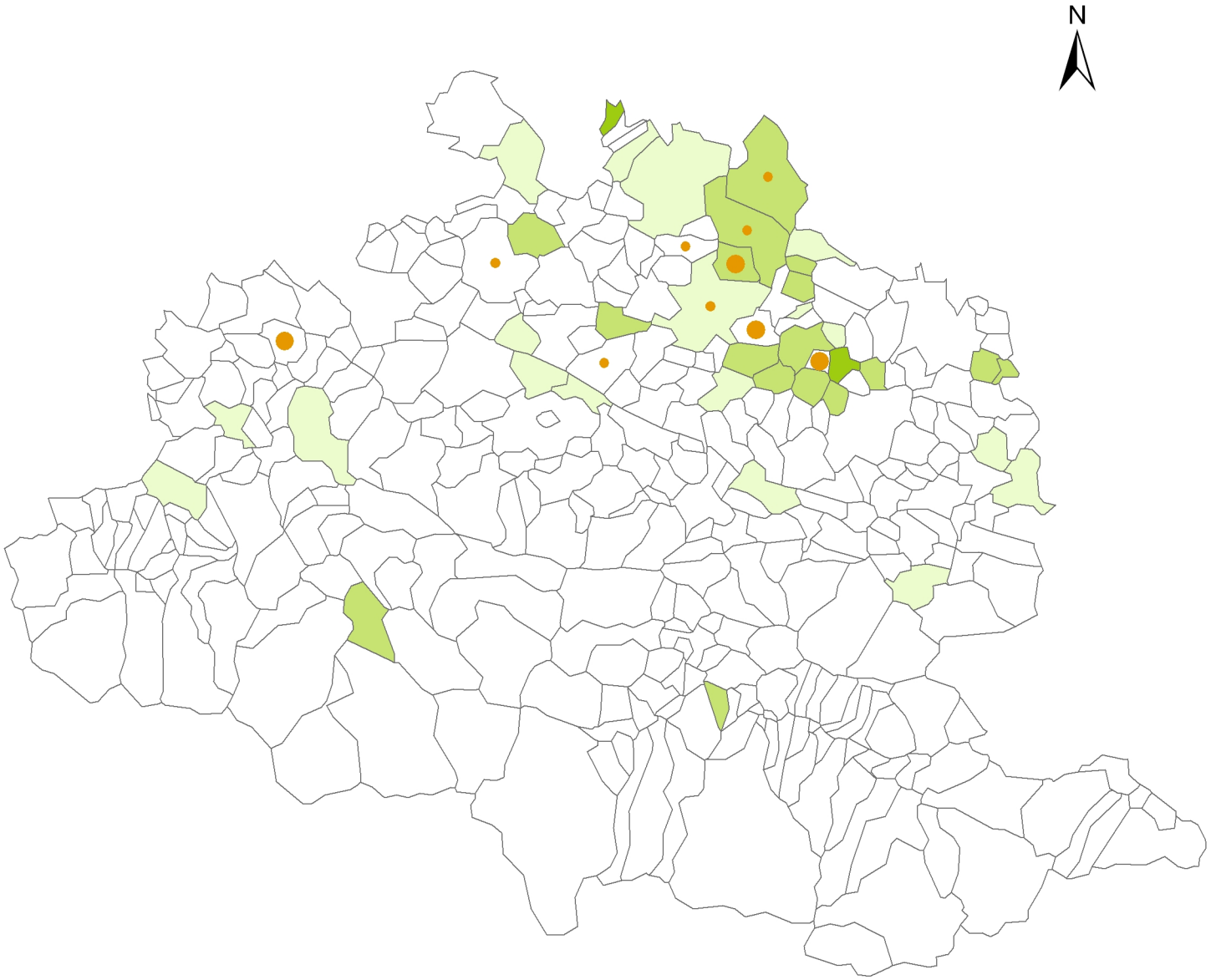
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (09)



Entre 1945 et 1995

- 5,6% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 423,5%

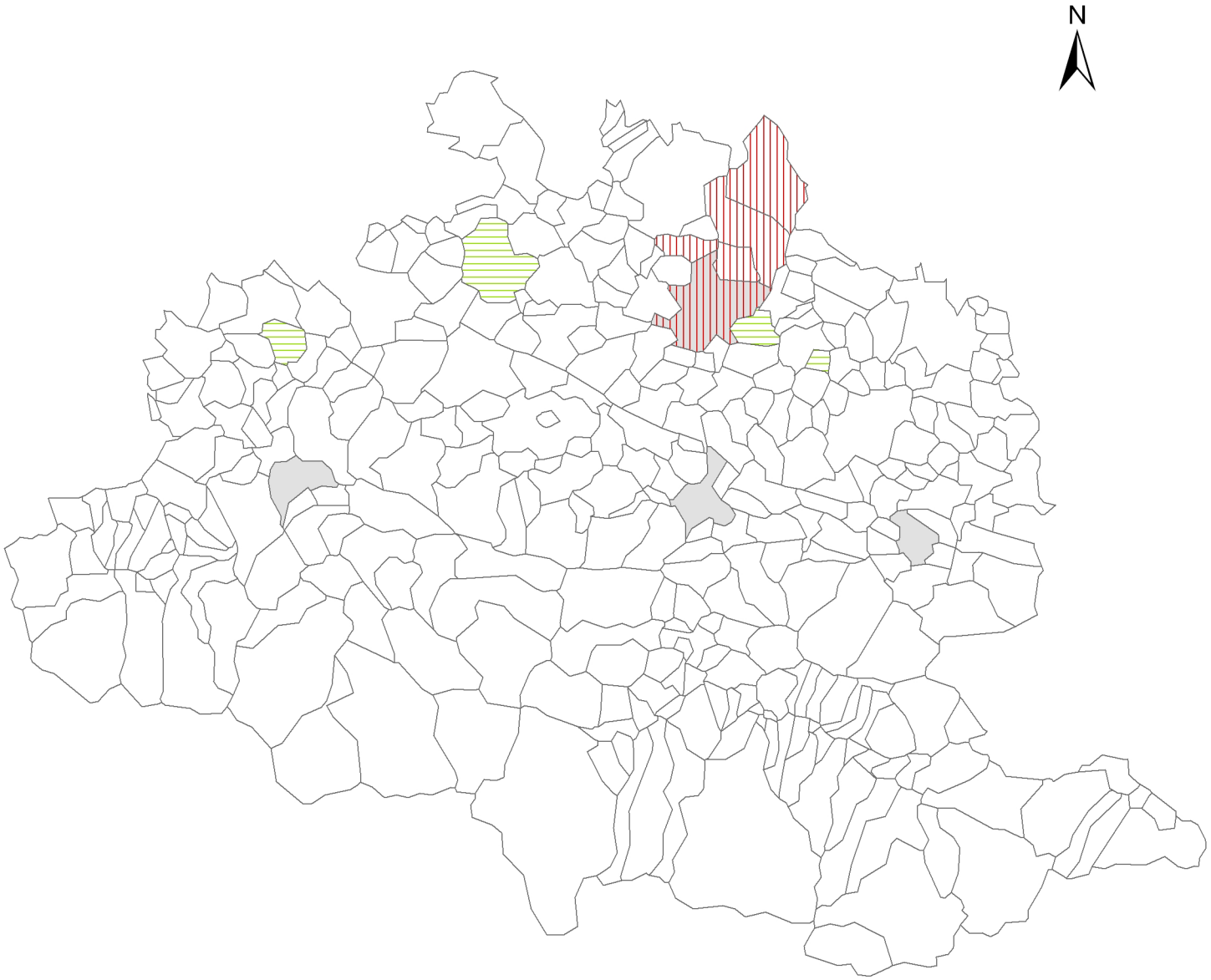
Depuis 1995

- 8,8% - 50%
- 50,1% - 83,1%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (09)



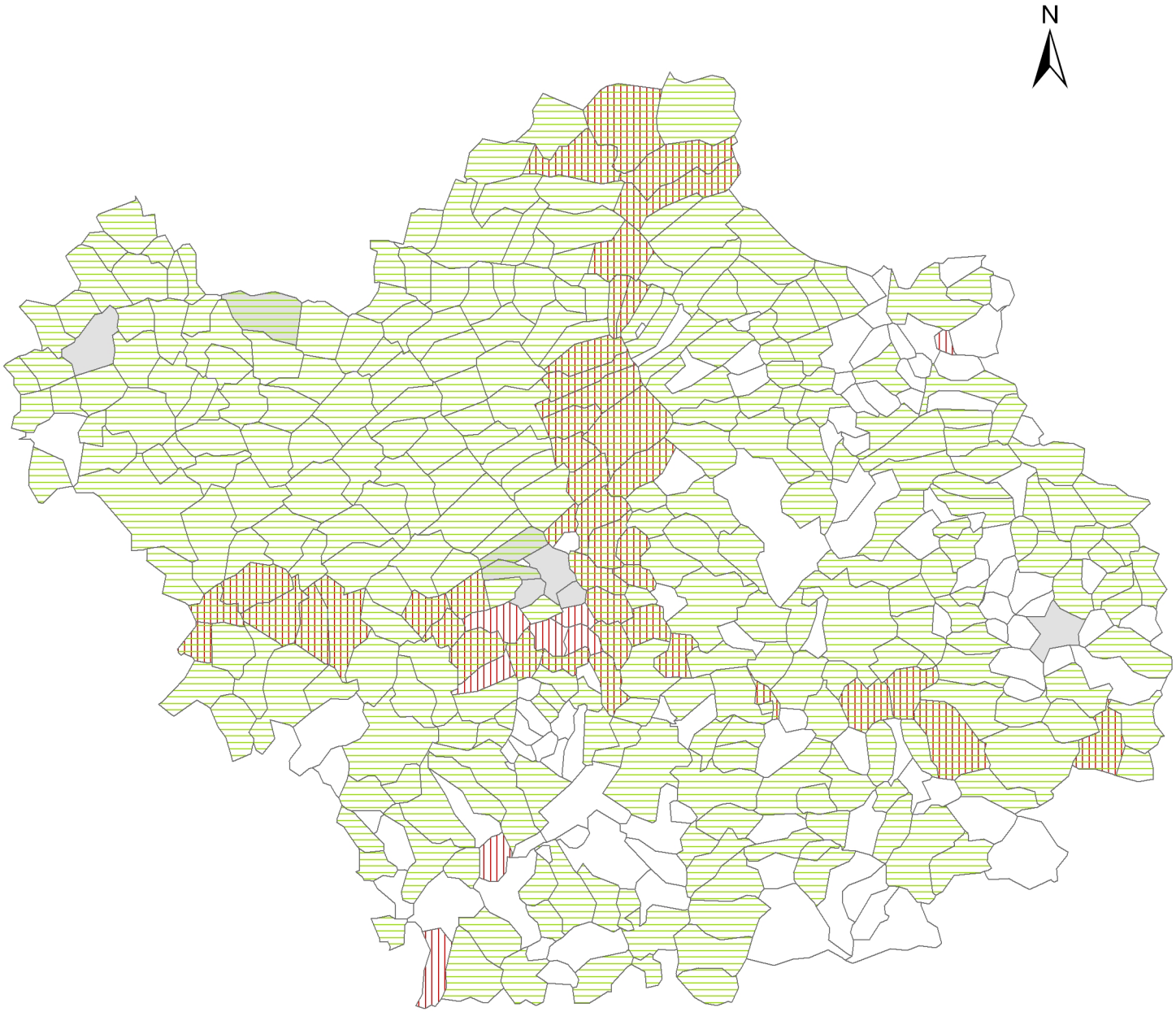
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (10)



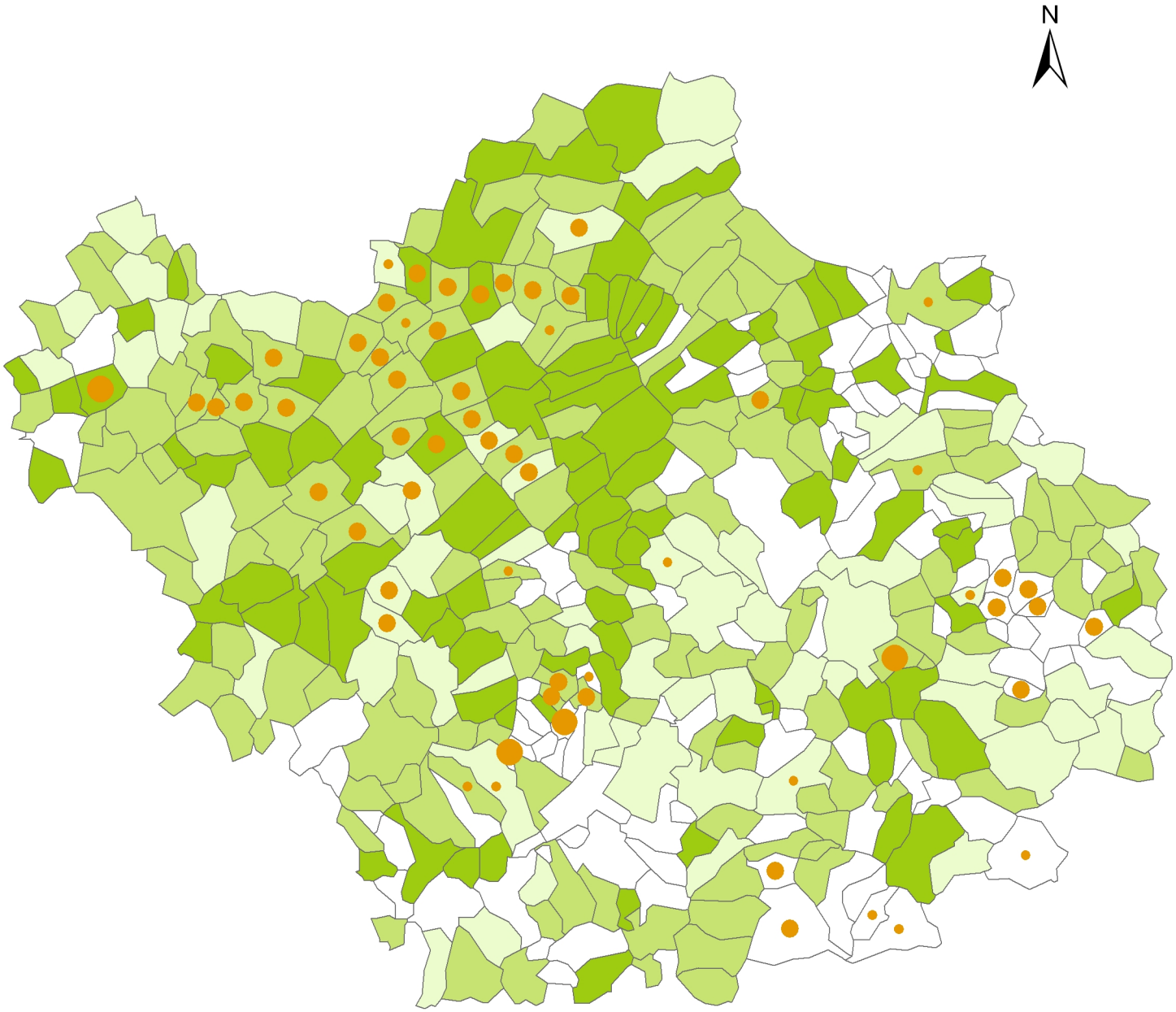
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (10)



Entre 1945 et 1995

- 5,5% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 635,1%

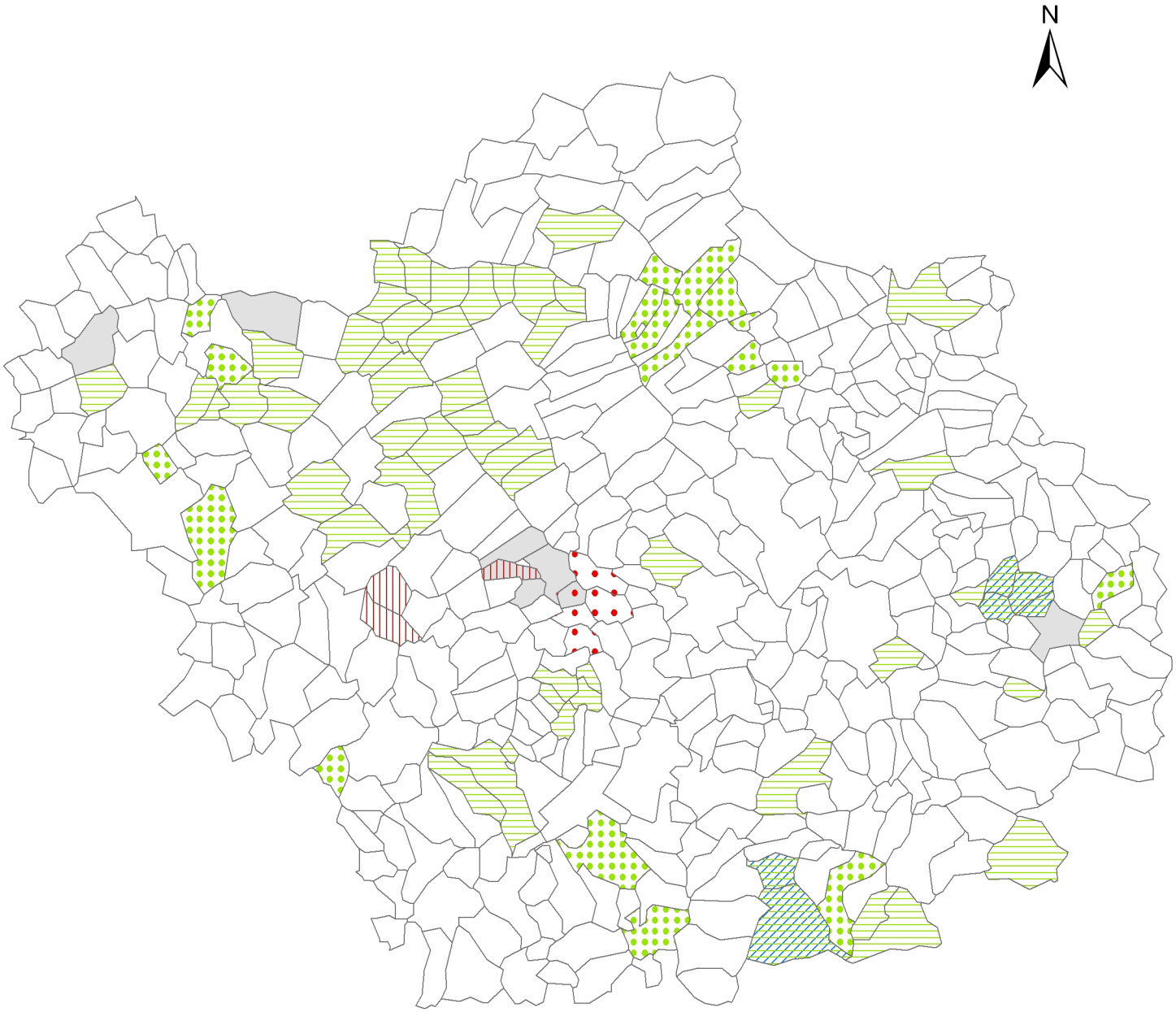
Depuis 1995

- 5,5% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 311,5%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (10)



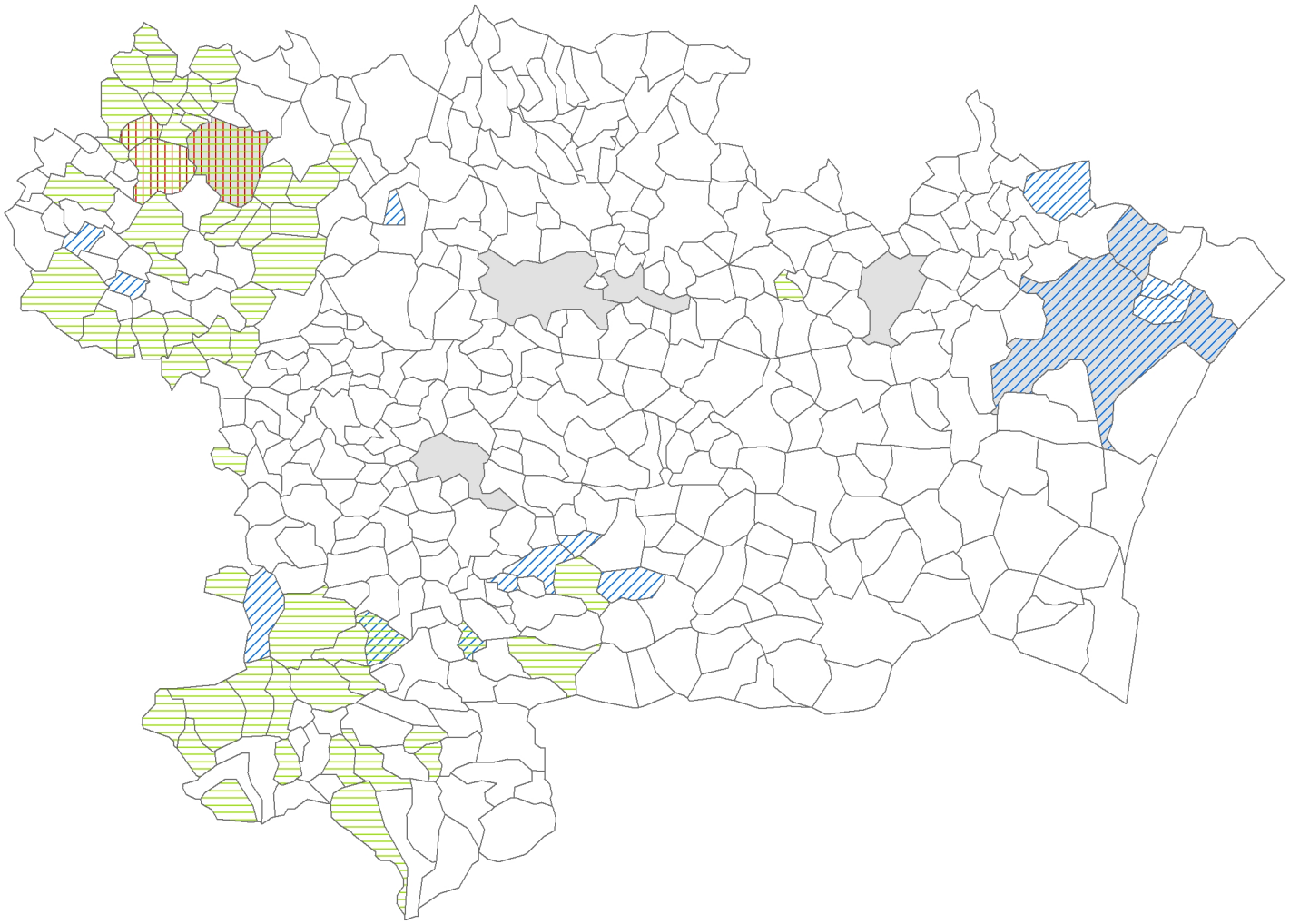
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (11)



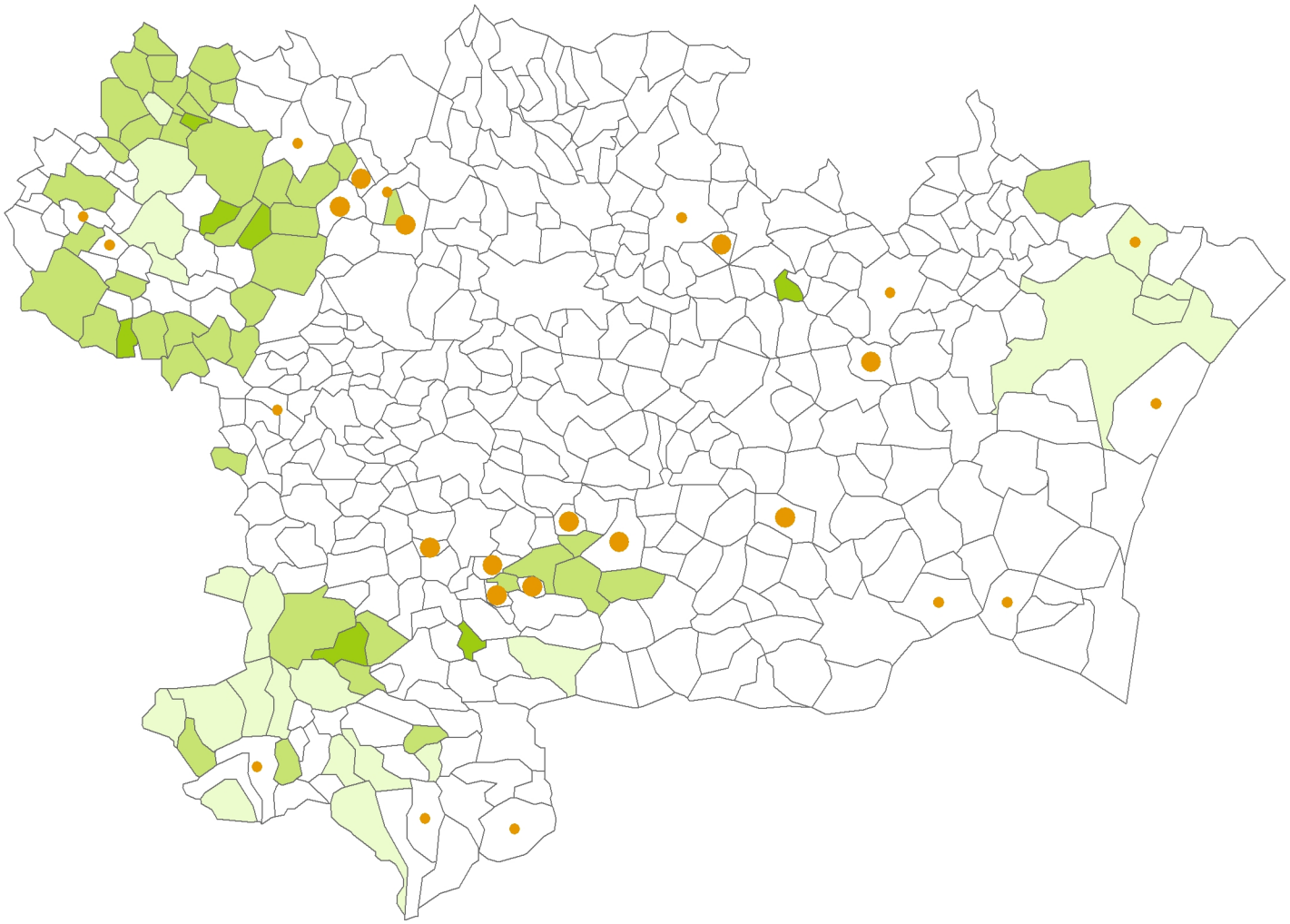
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (11)



Entre 1945 et 1995

- 1,4% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 123,5%

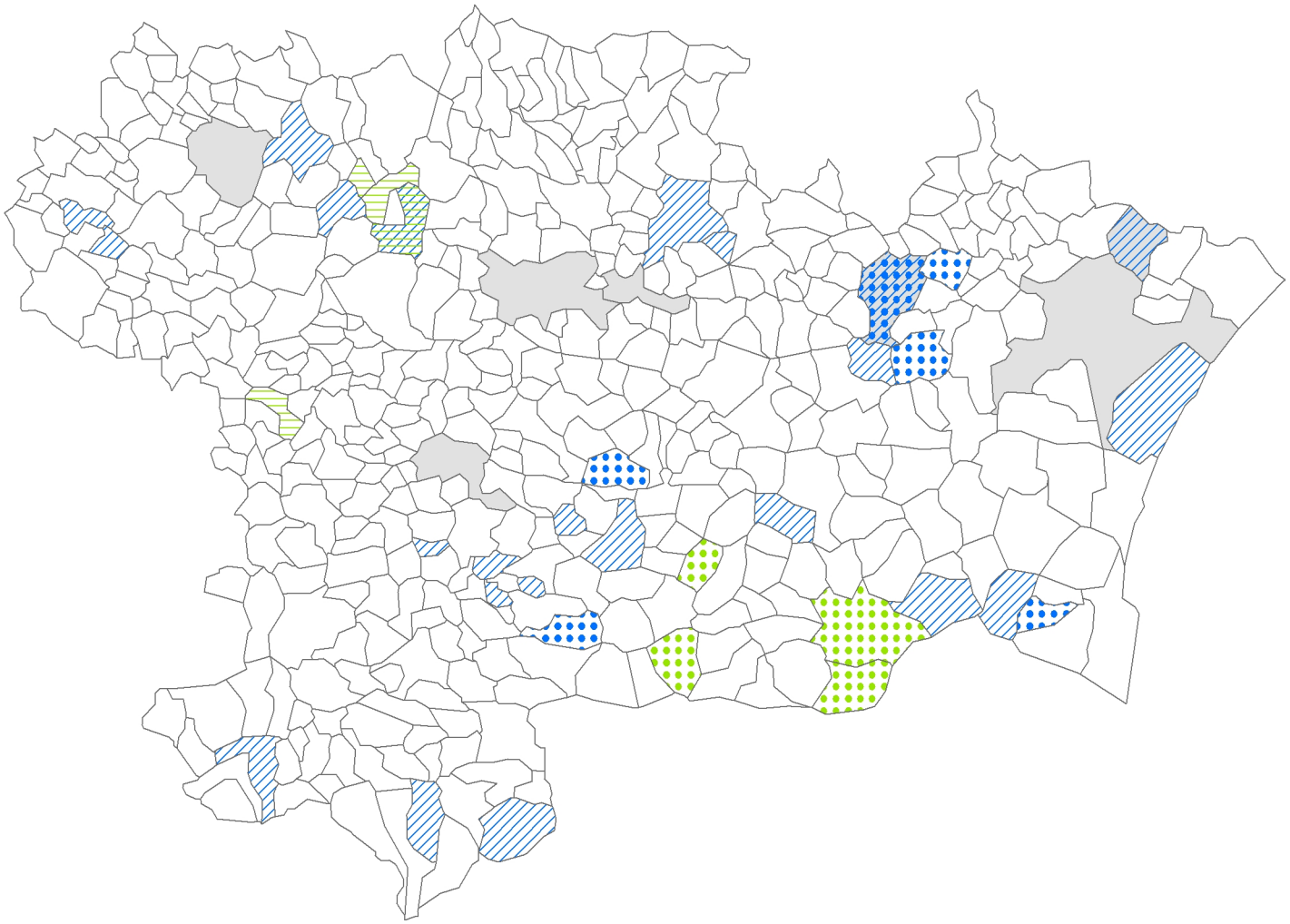
Depuis 1995

- 10,7% - 50%
- 50,1% - 96,6%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (11)



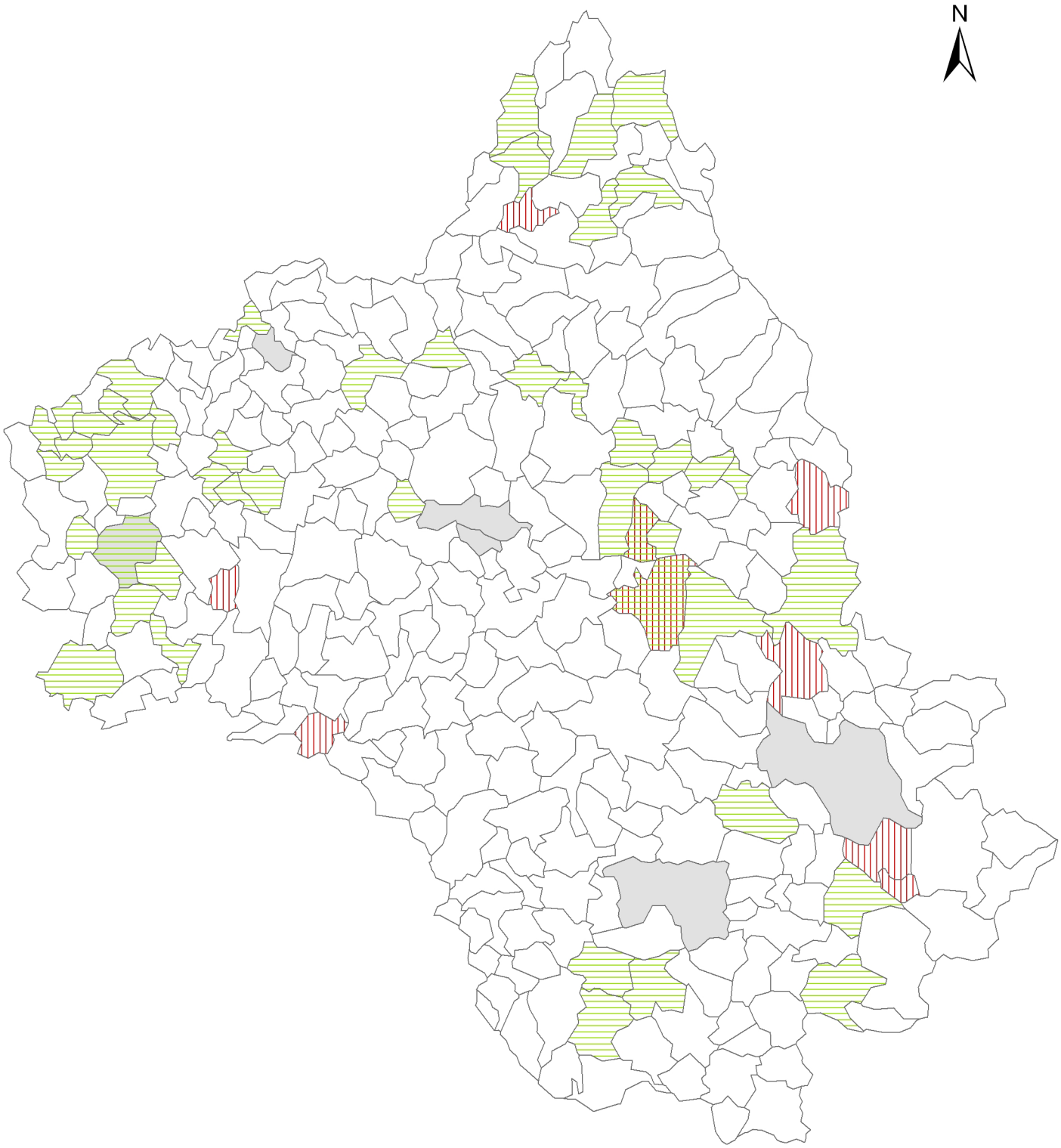
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (12)



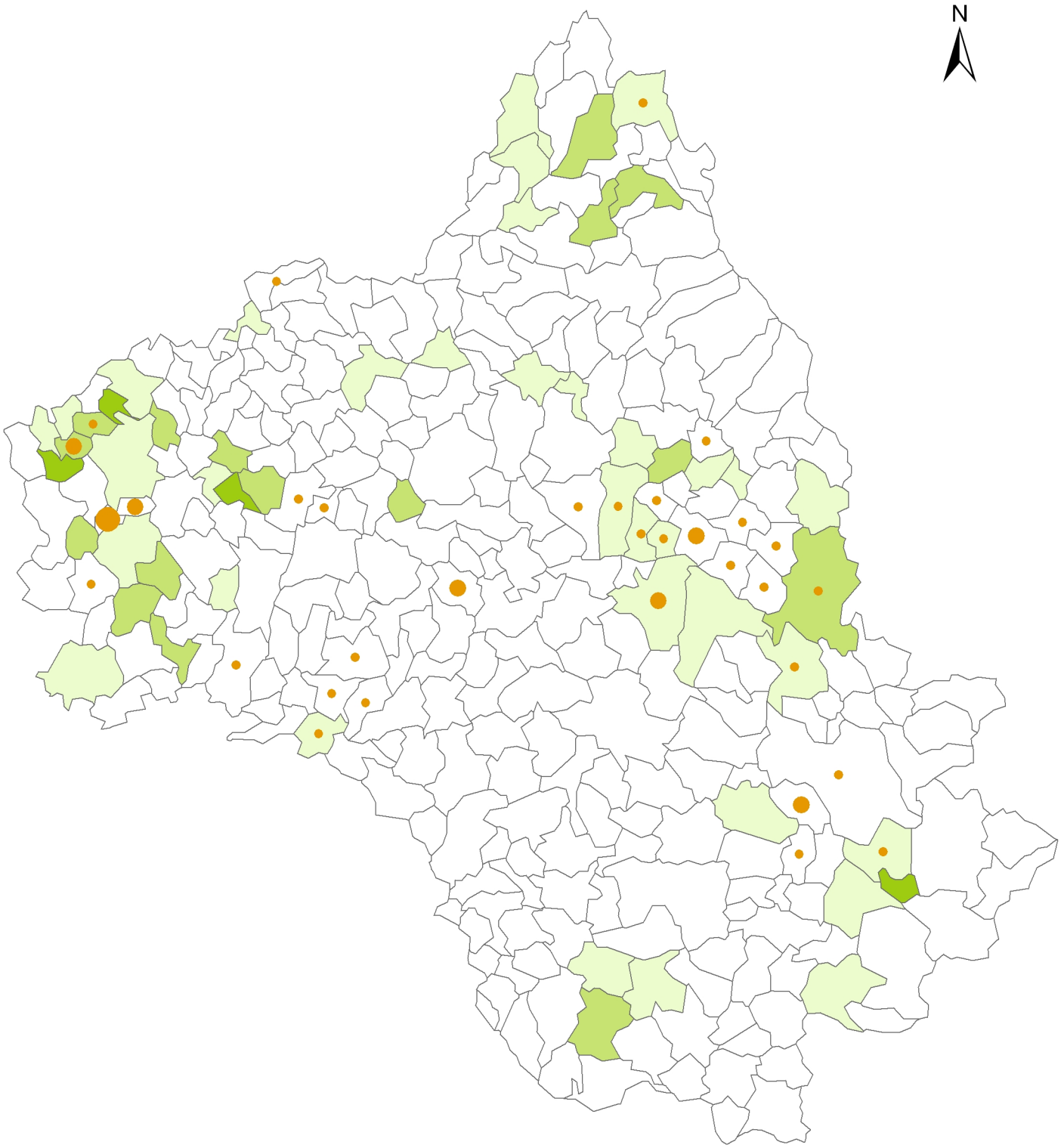
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (12)



Entre 1945 et 1995

- 2,5% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 179,3%

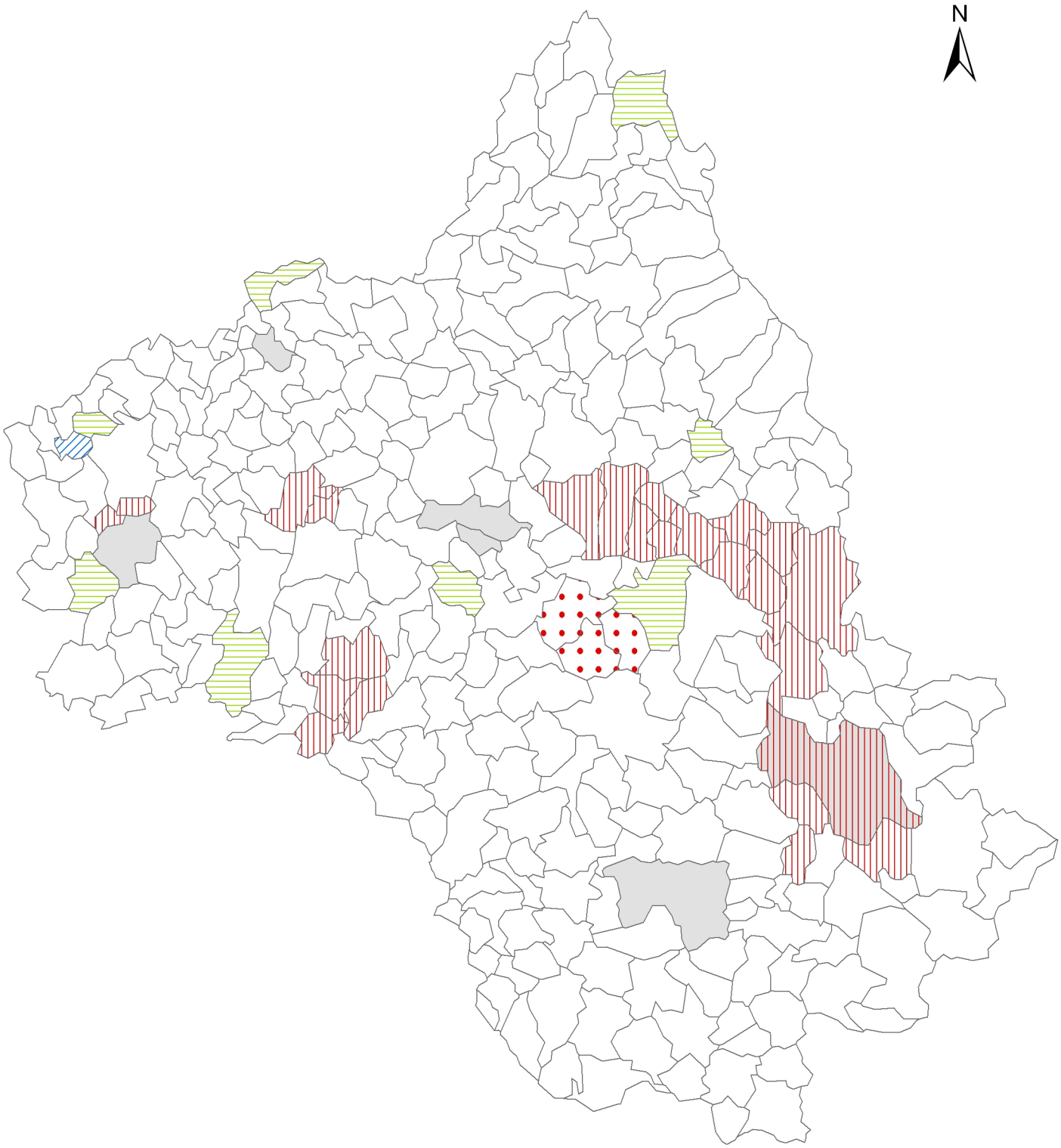
Depuis 1995

- 2,7% - 50%
- 50,1% - 100%
- 105,1%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (12)



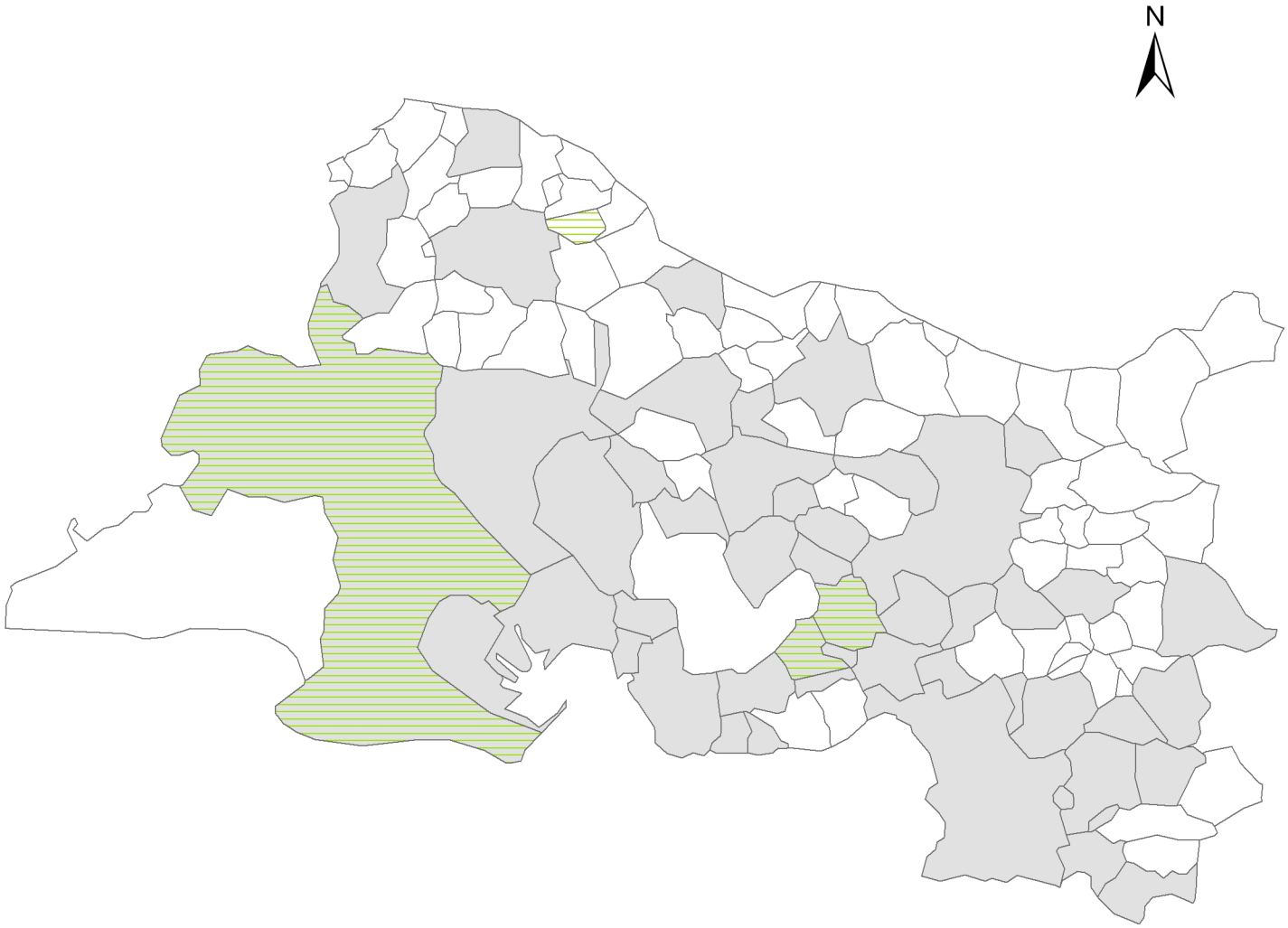
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (13)



Légende

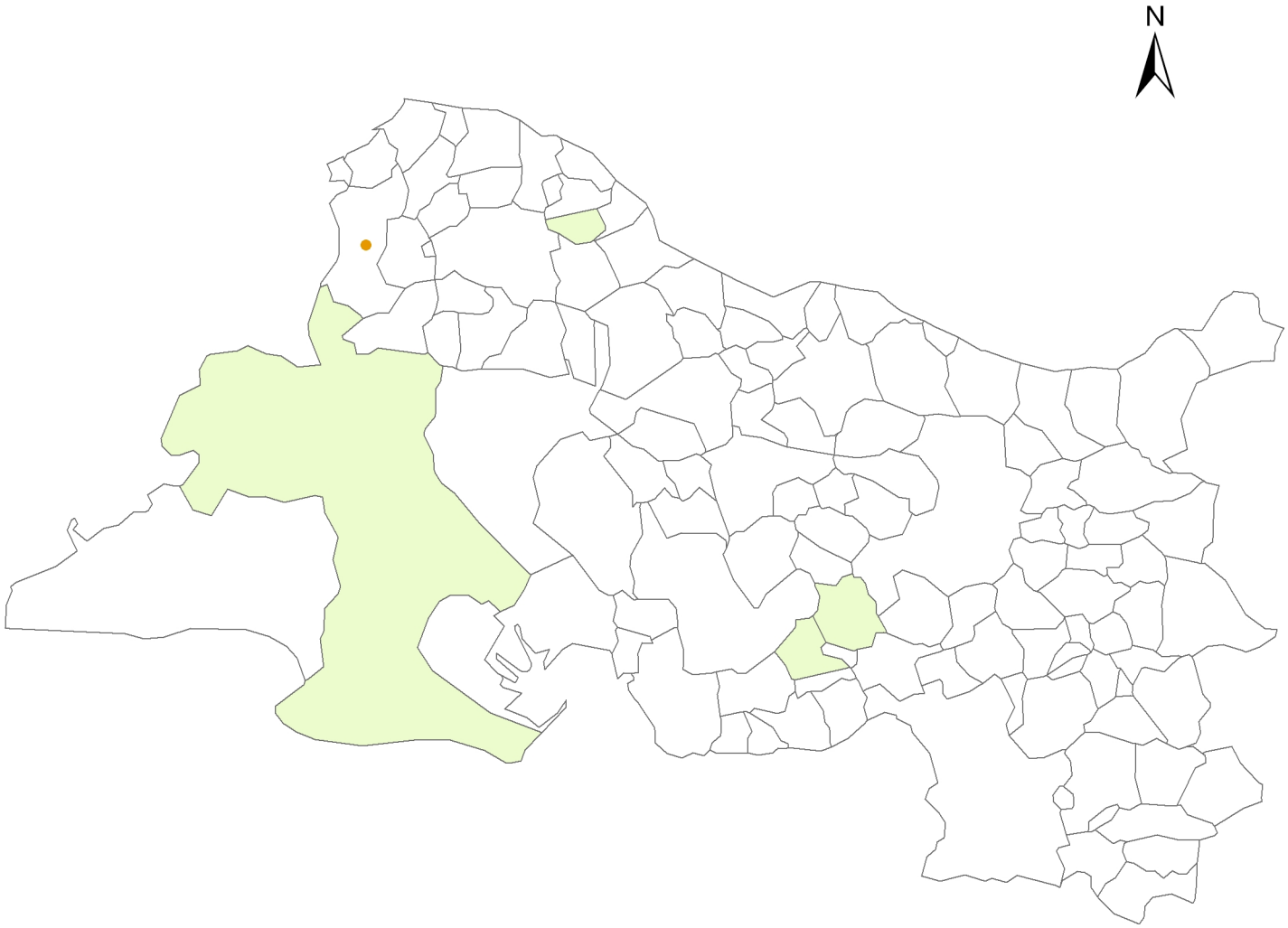
Zone urbaine

Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (13)



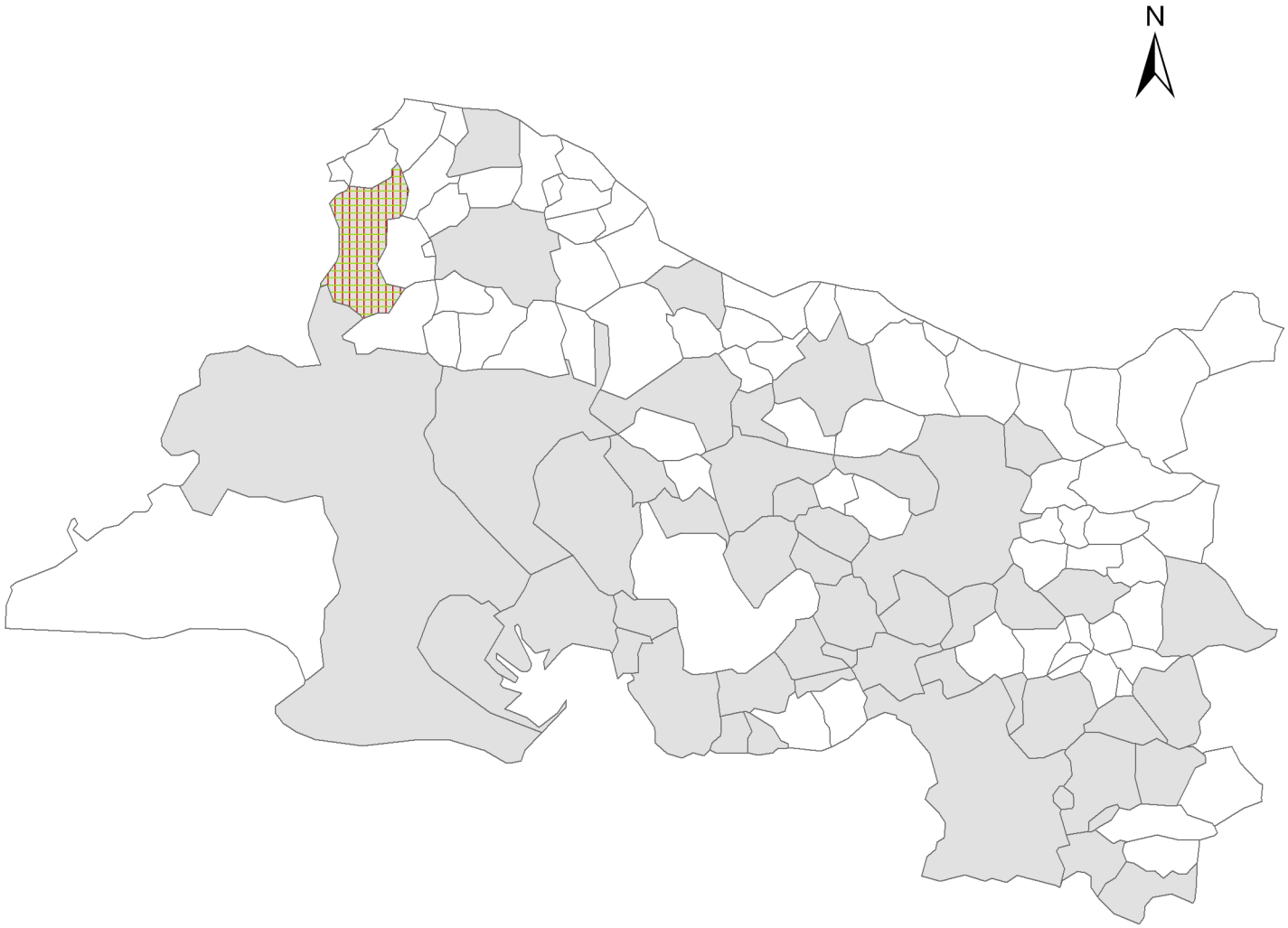
Entre 1945 et 1995 Depuis 1995

2,1% - 21,1% 36,1%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (13)



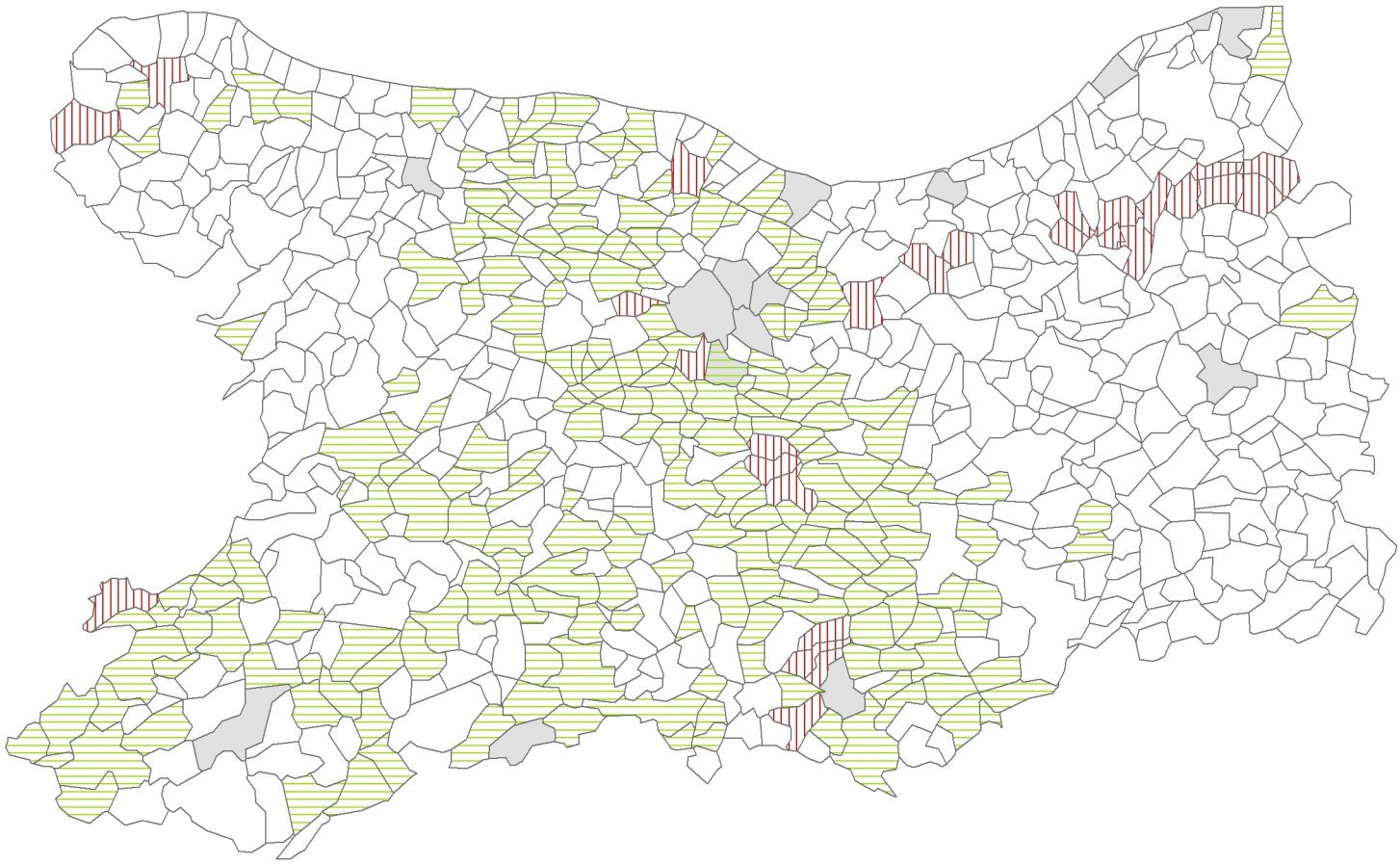
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (14)



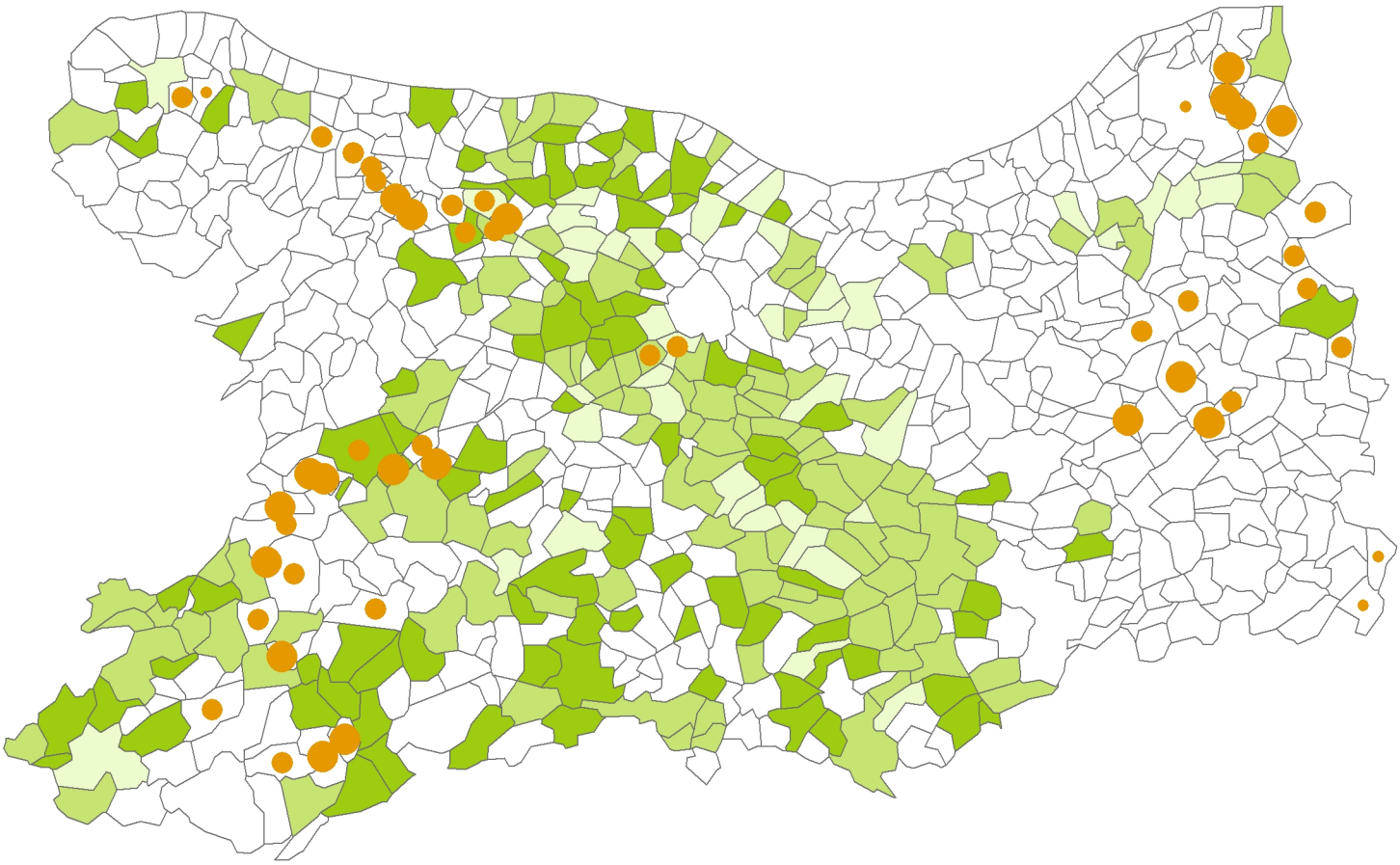
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (14)



Entre 1945 et 1995

- 10,6% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 718,5%

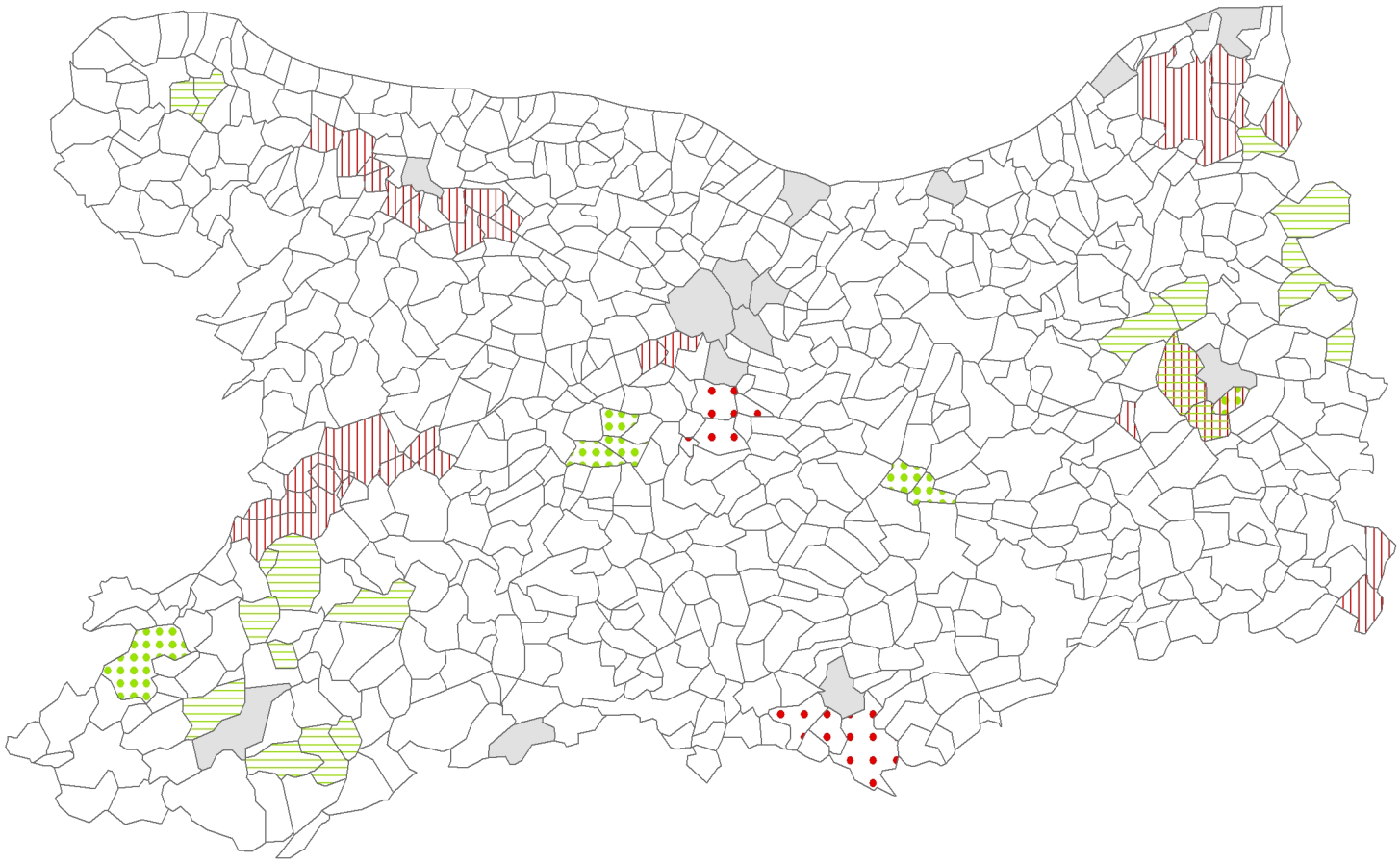
Depuis 1995

- 15,1% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 287,0%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (14)



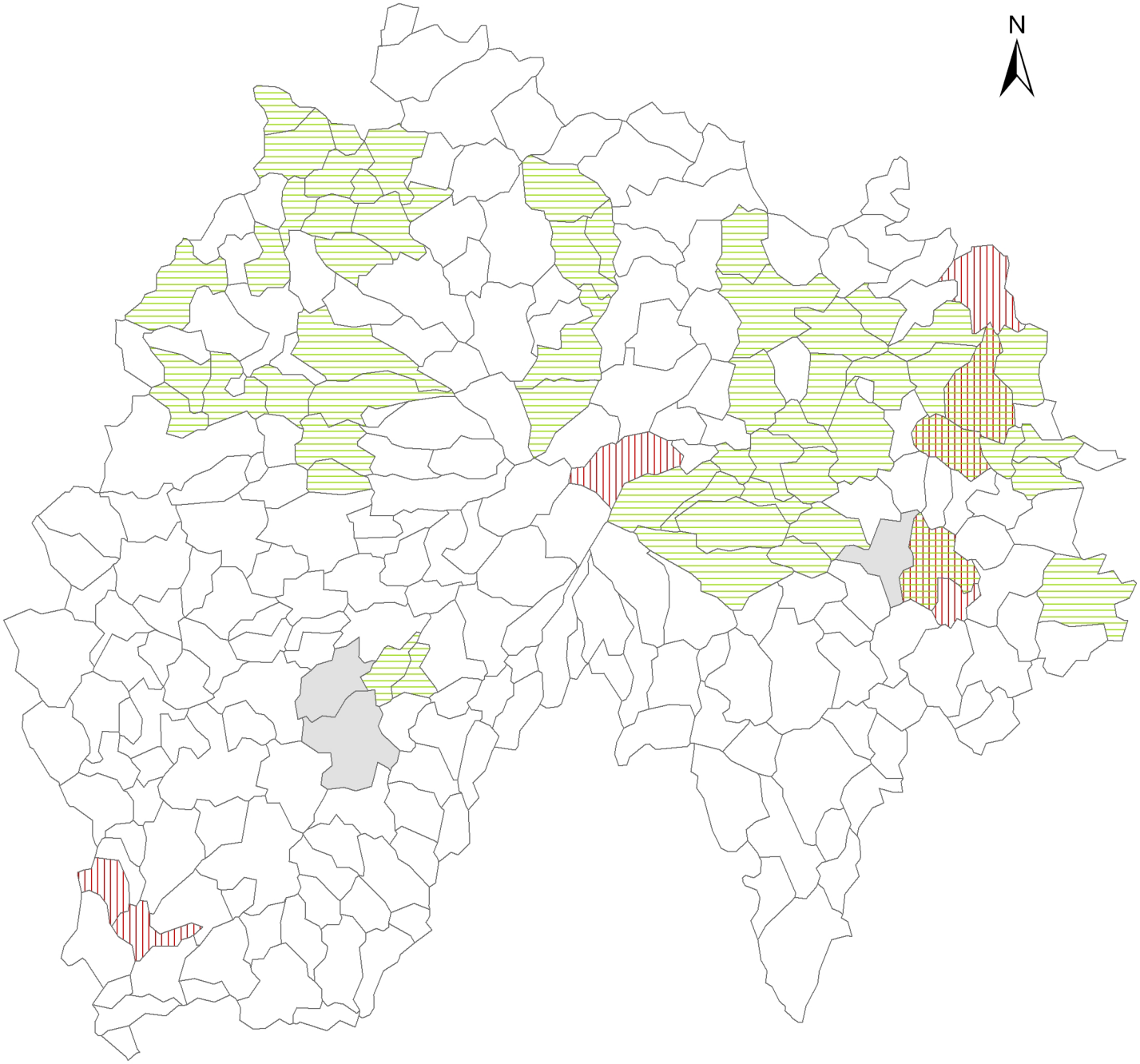
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (15)



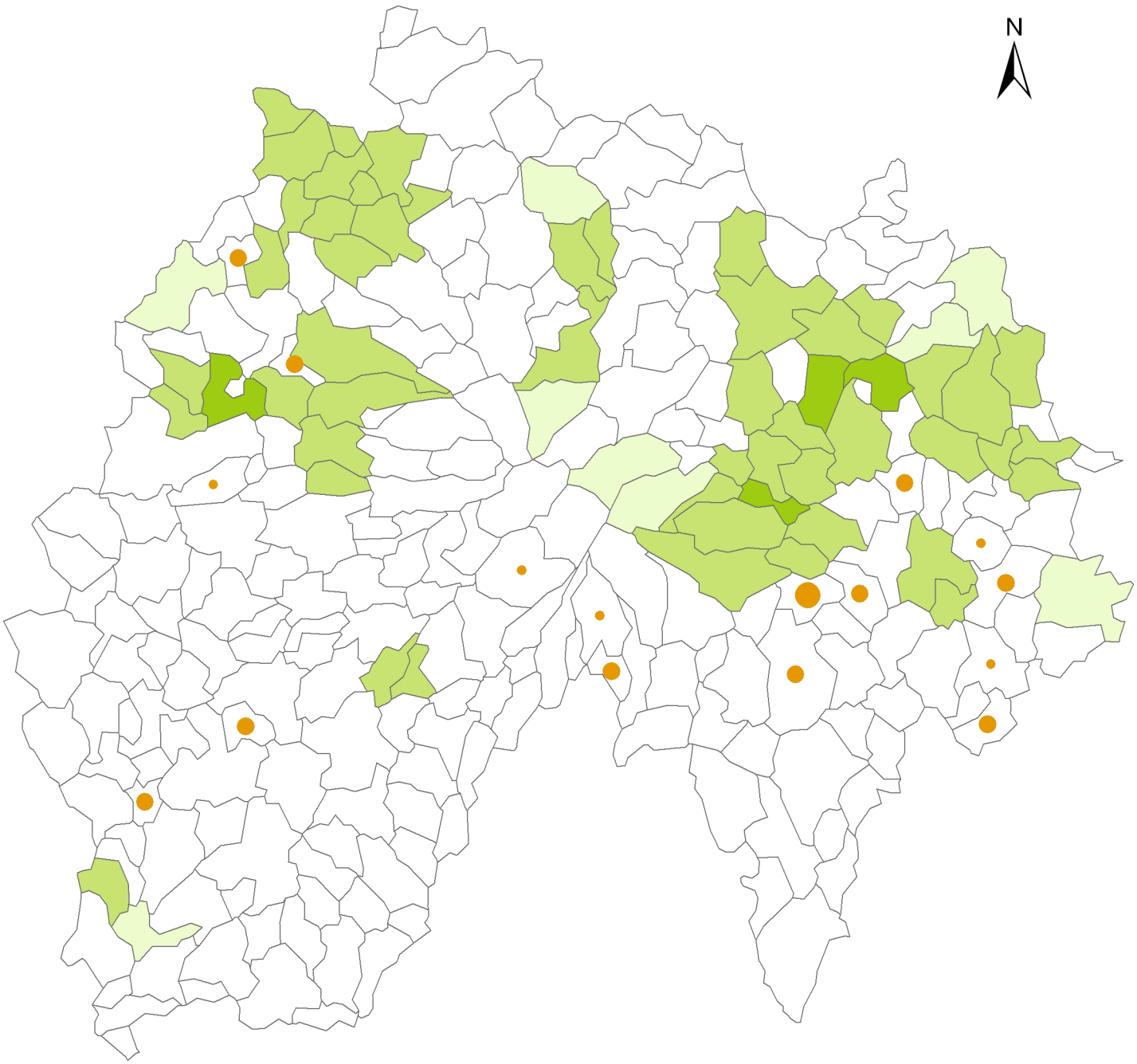
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (15)



Entre 1945 et 1995

- 10,6% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 133,6%

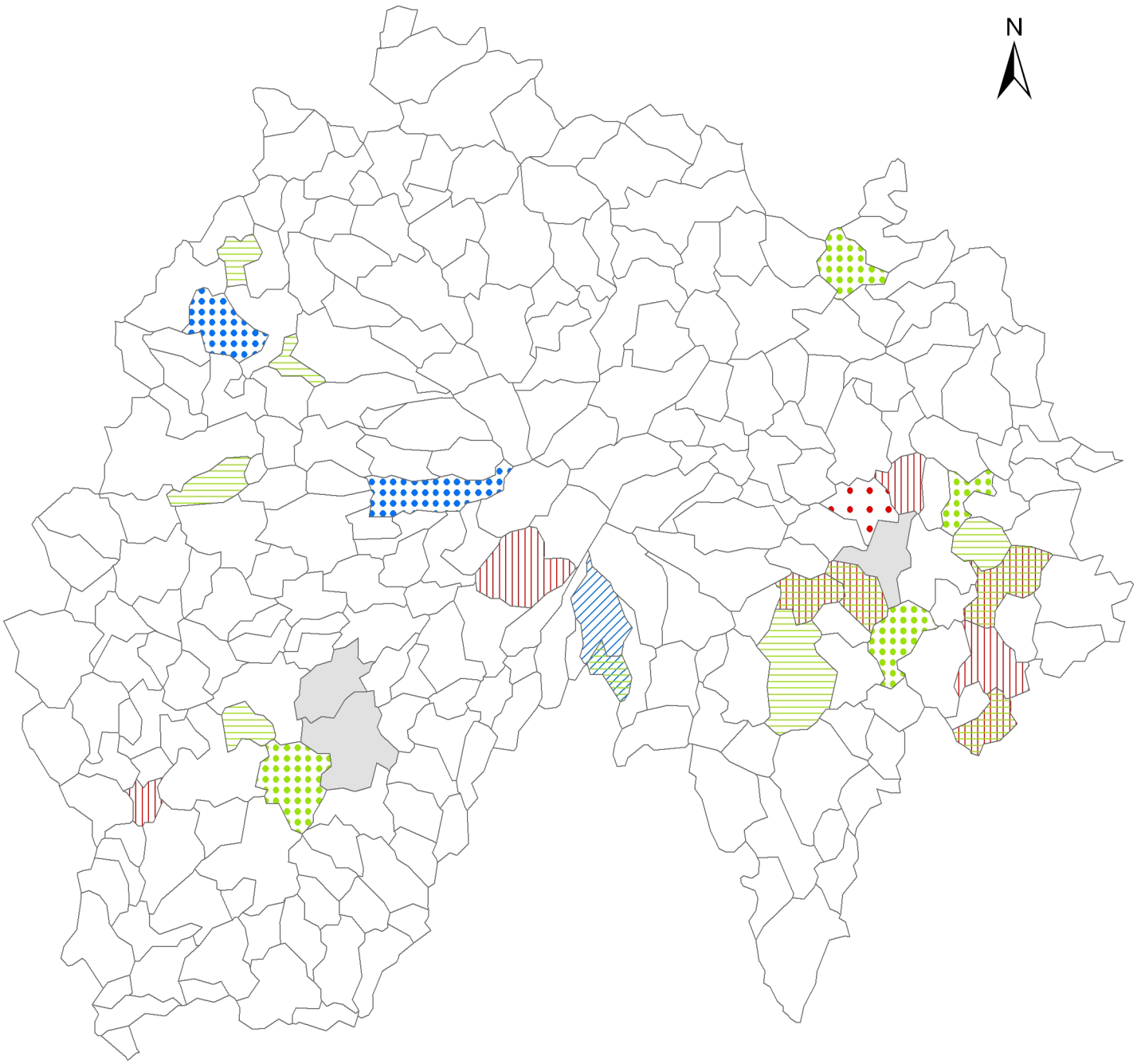
Depuis 1995

- 10,2% - 50%
- 50,1% - 100%
- 101,0%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (15)



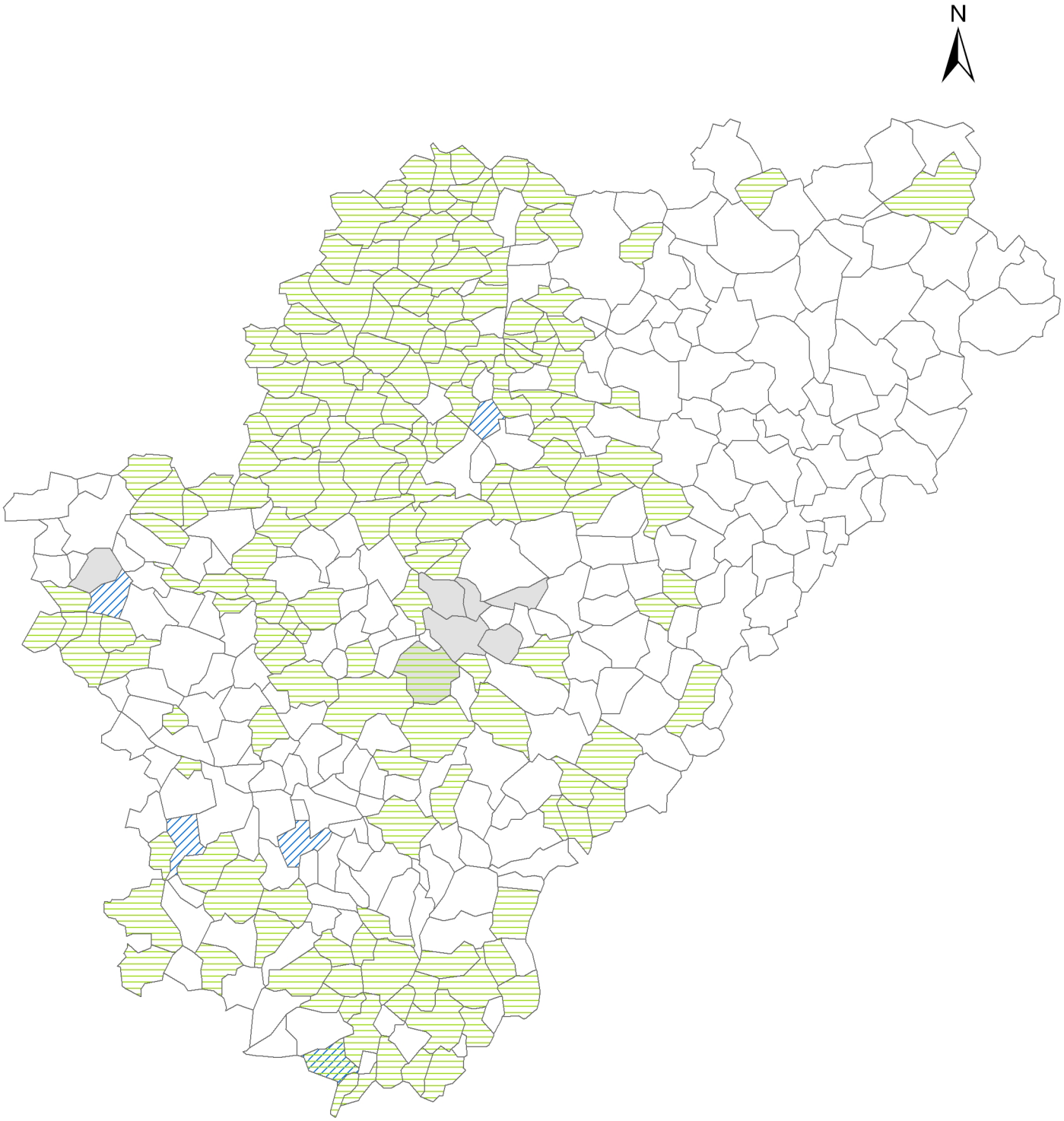
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (16)



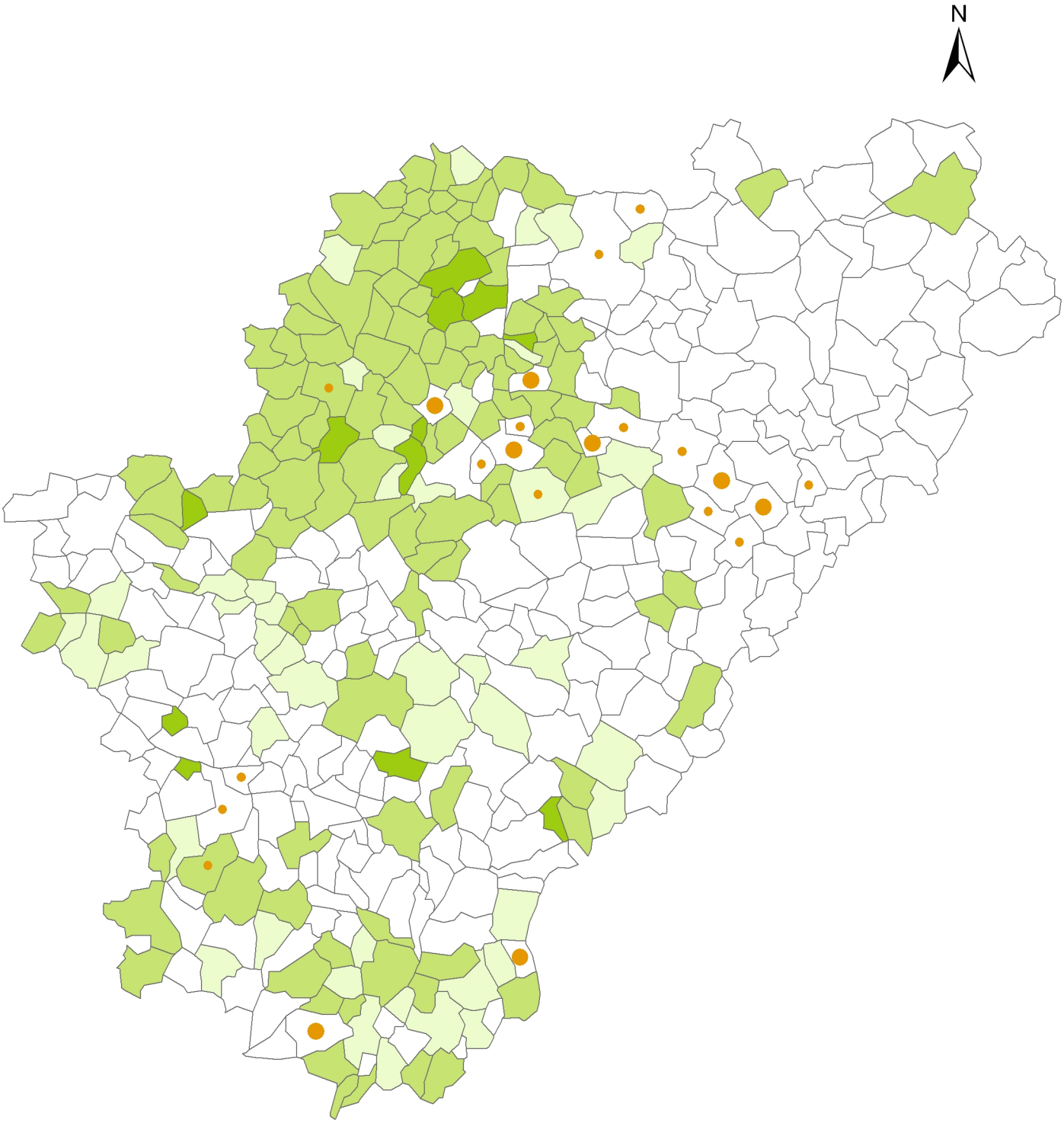
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (16)



Entre 1945 et 1995

- 4,5% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 549,8%

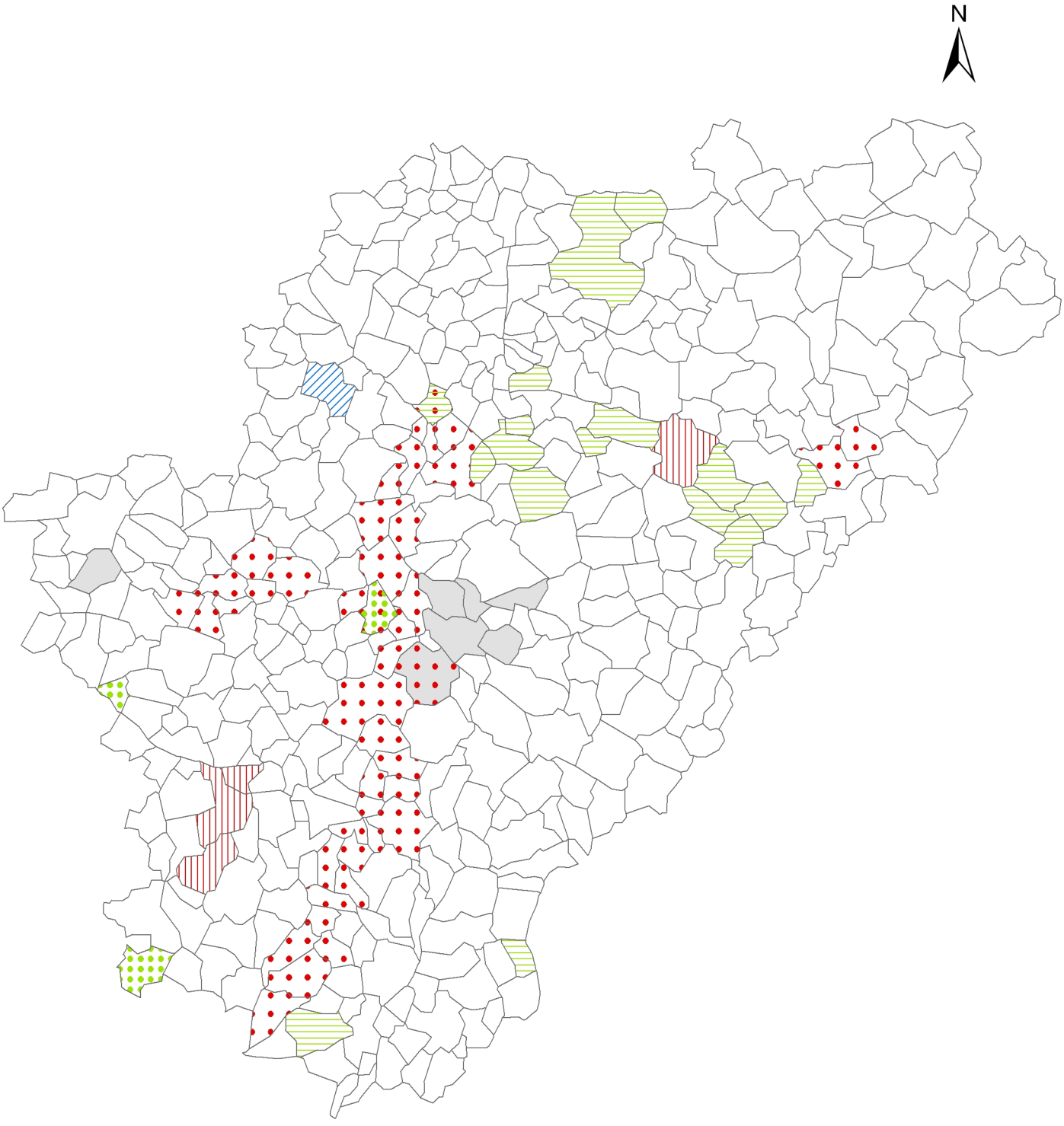
Depuis 1995

- 0,9% - 50%
- 50,1% - 89,9%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (16)



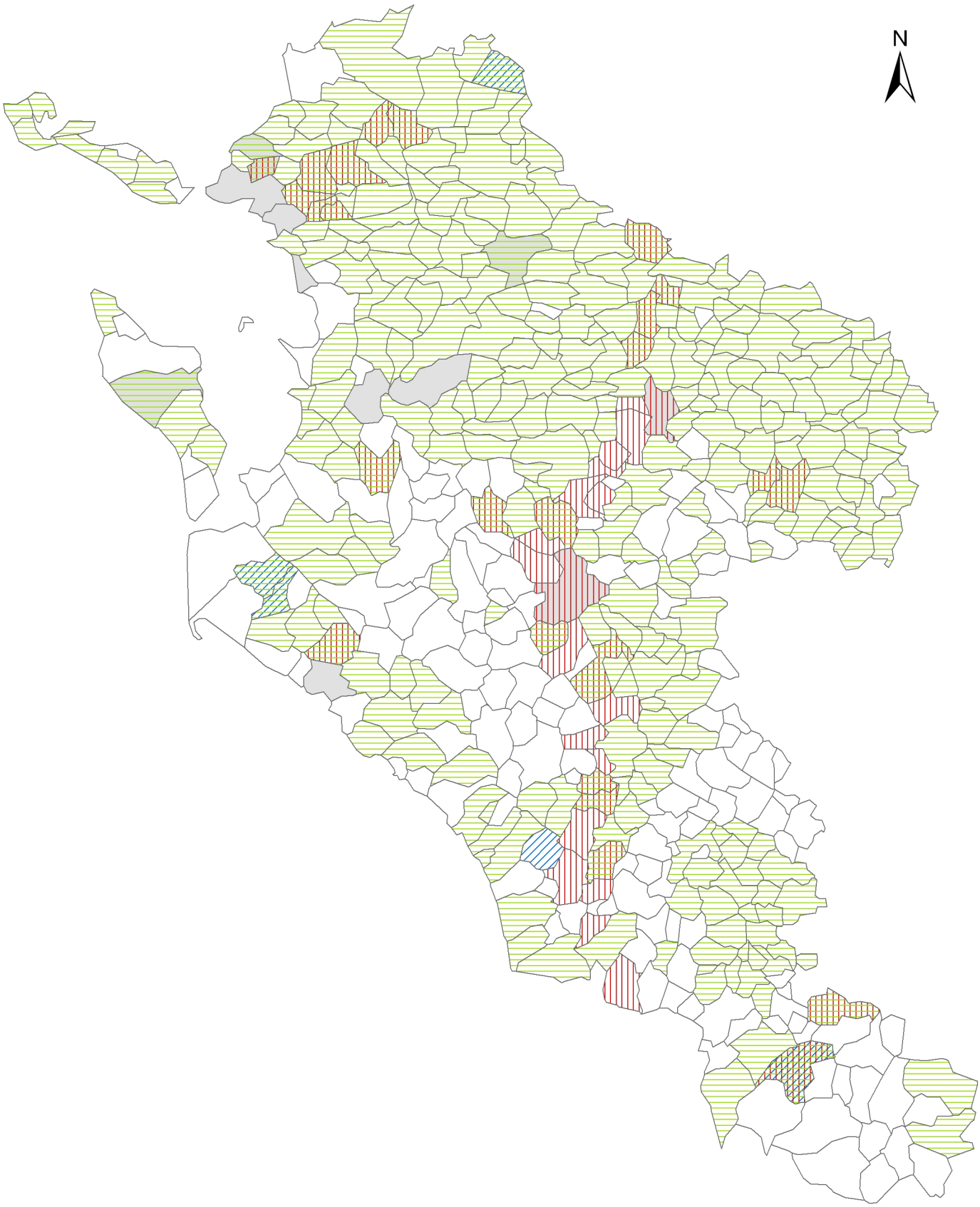
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (17)



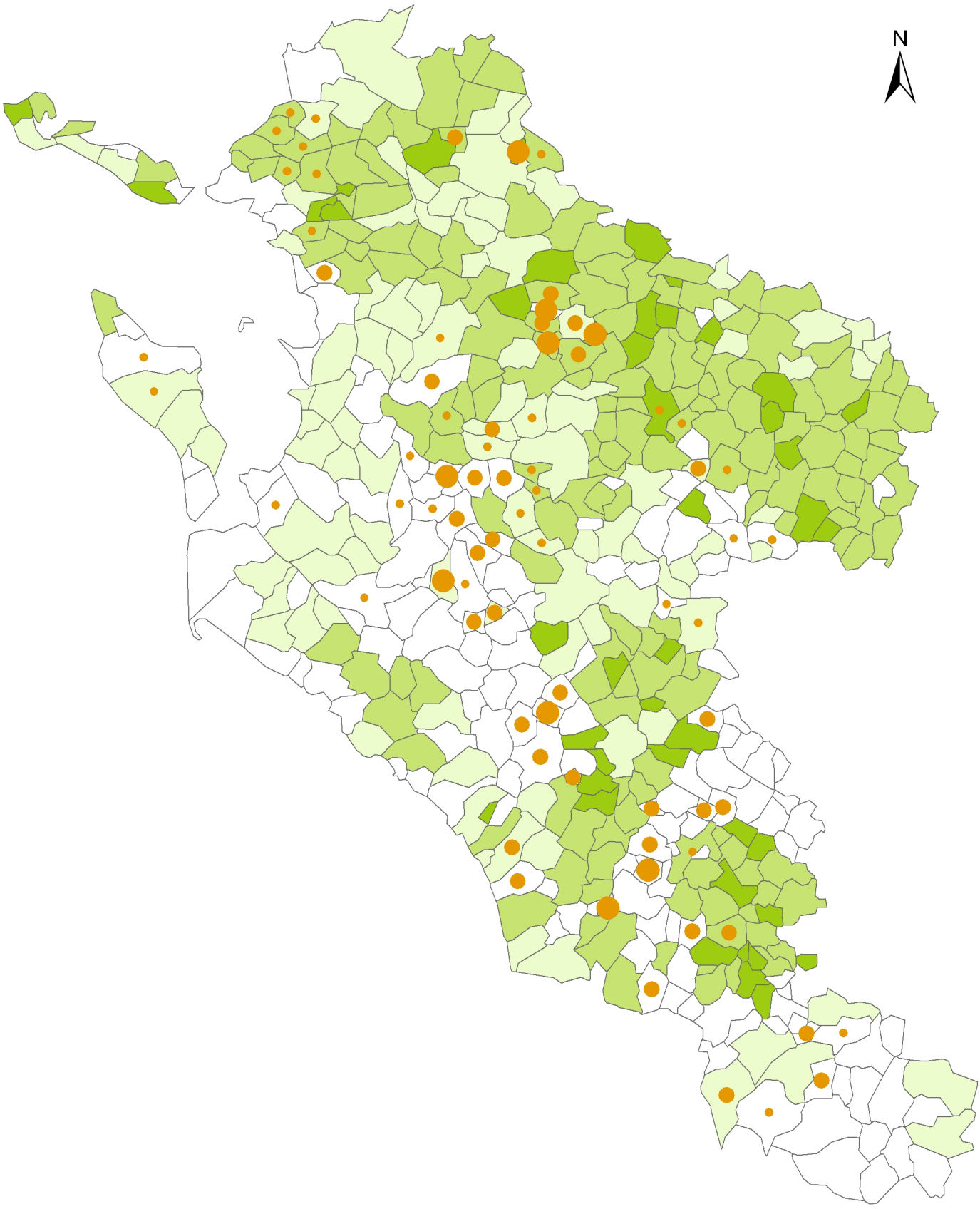
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (17)



Entre 1945 et 1995

- 3,7% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 192,5%

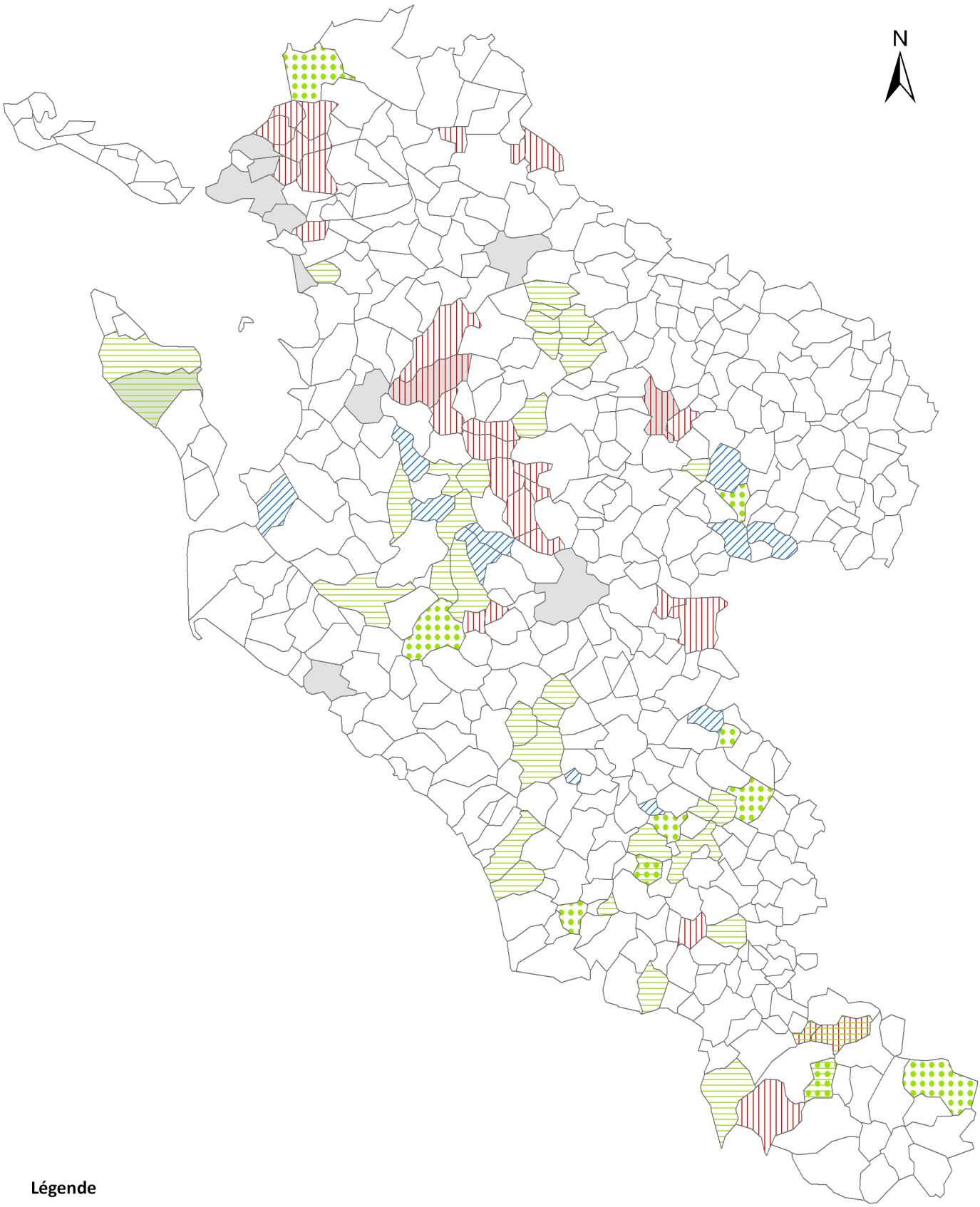
Depuis 1995

- 2,0% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 165,5%

0 10 20 KM

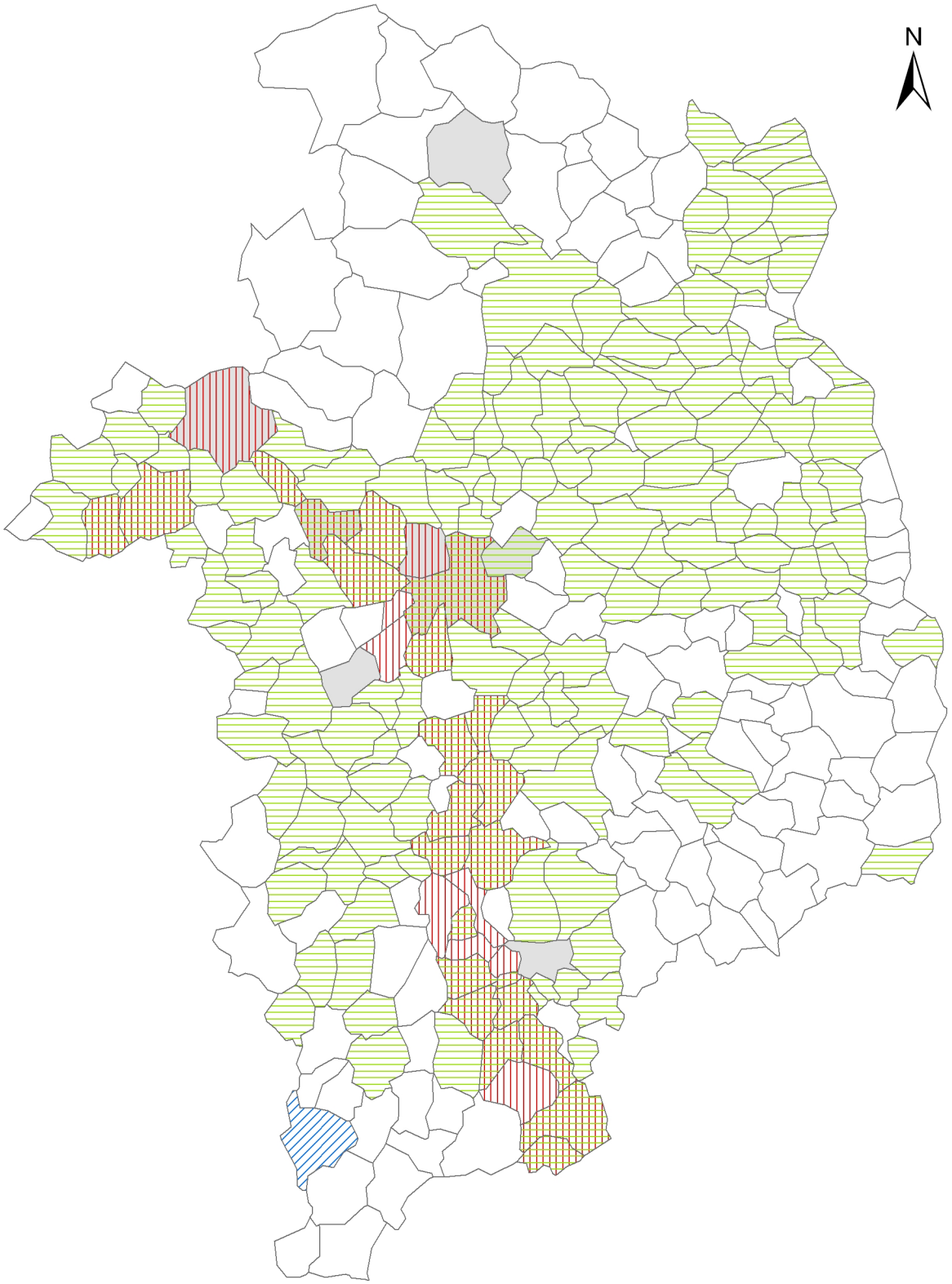
Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (17)



Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (18)



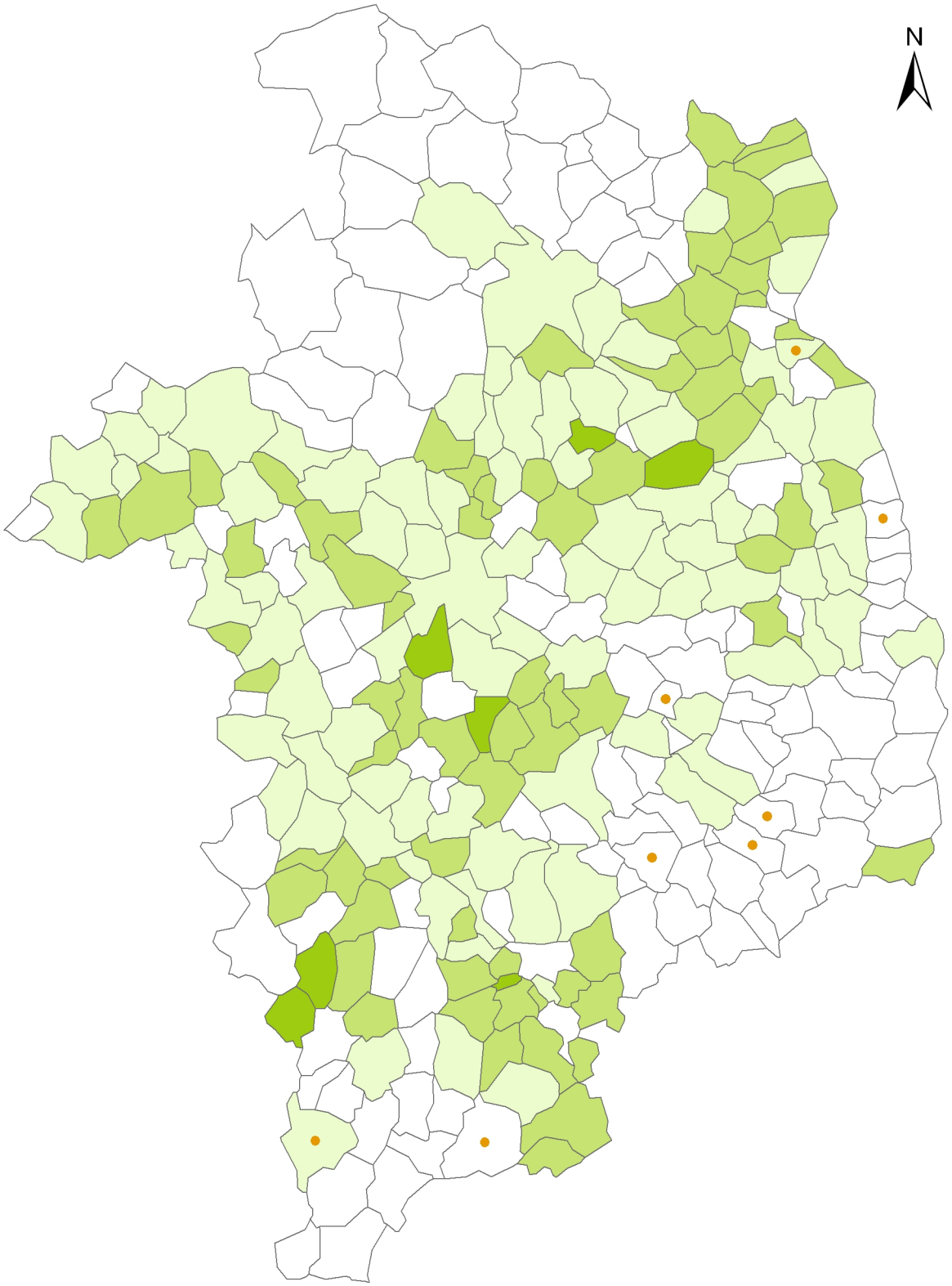
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (18)



Entre 1945 et 1995

- 1,5% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 180,1%

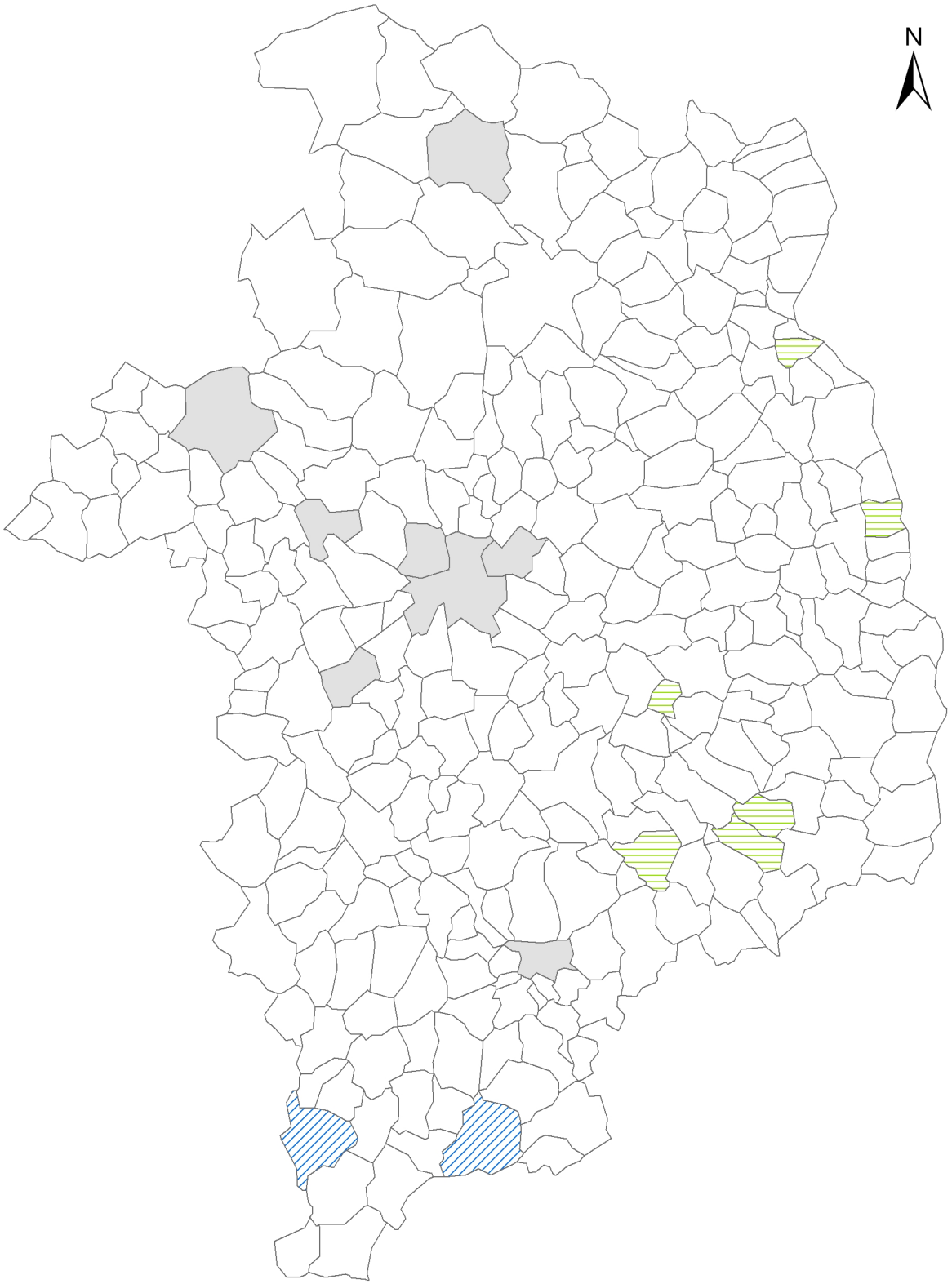
Depuis 1995

- 3,6% - 48,1%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (18)



Légende

Zone urbaine

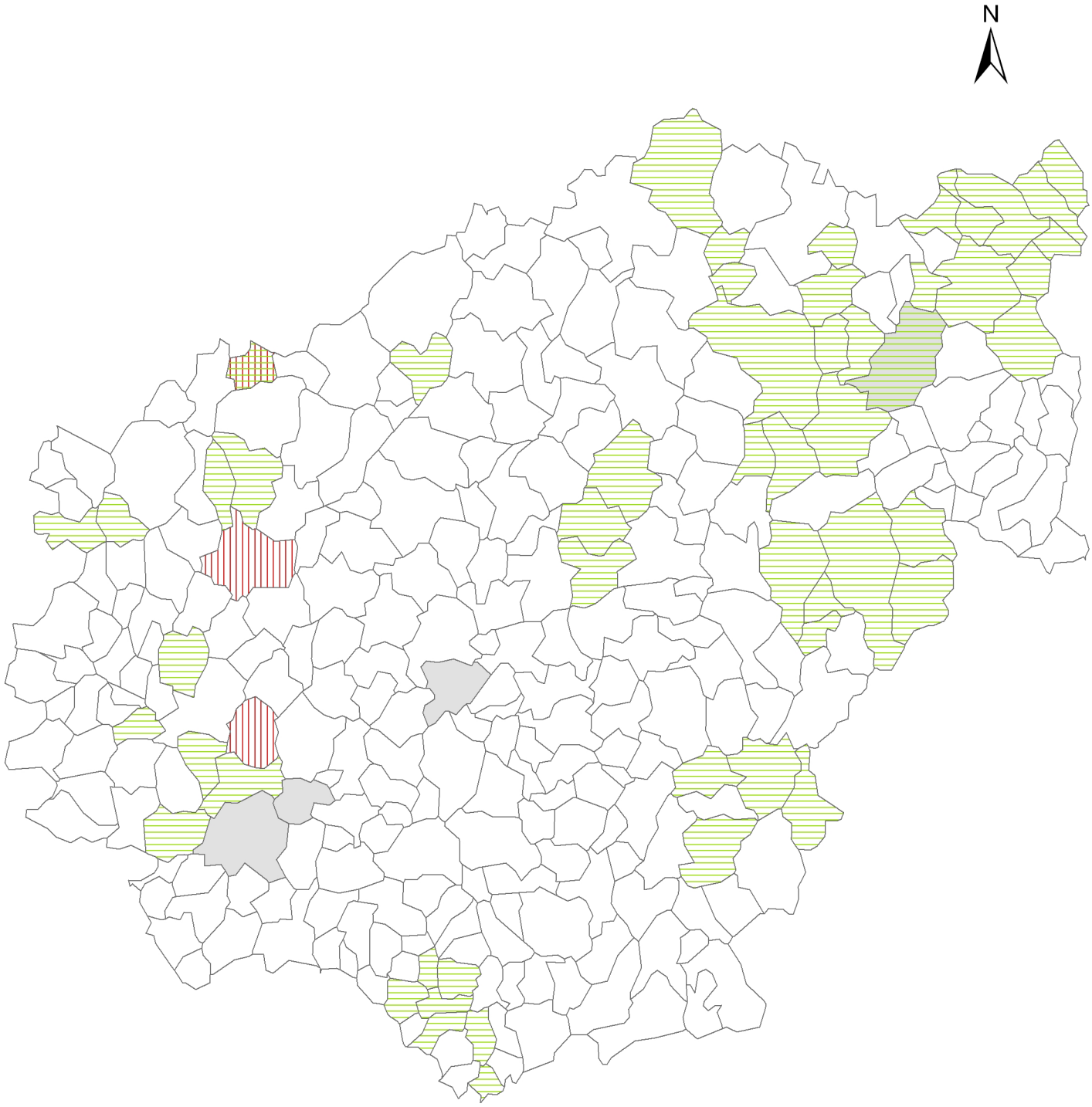
Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995

Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (19)



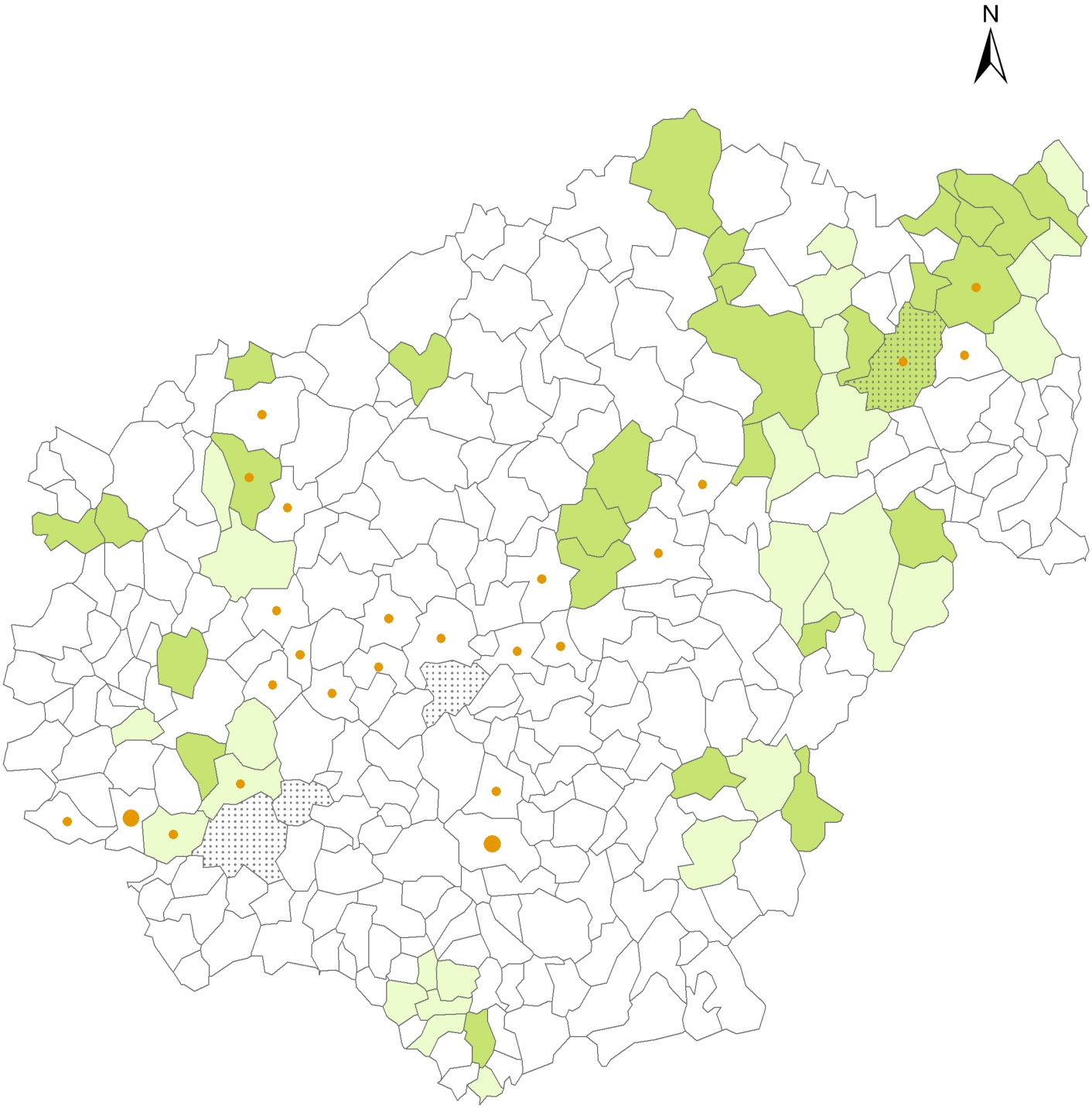
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (19)



Entre 1945 et 1995

1,0% - 50%

50,1% - 99,8%

Depuis 1995

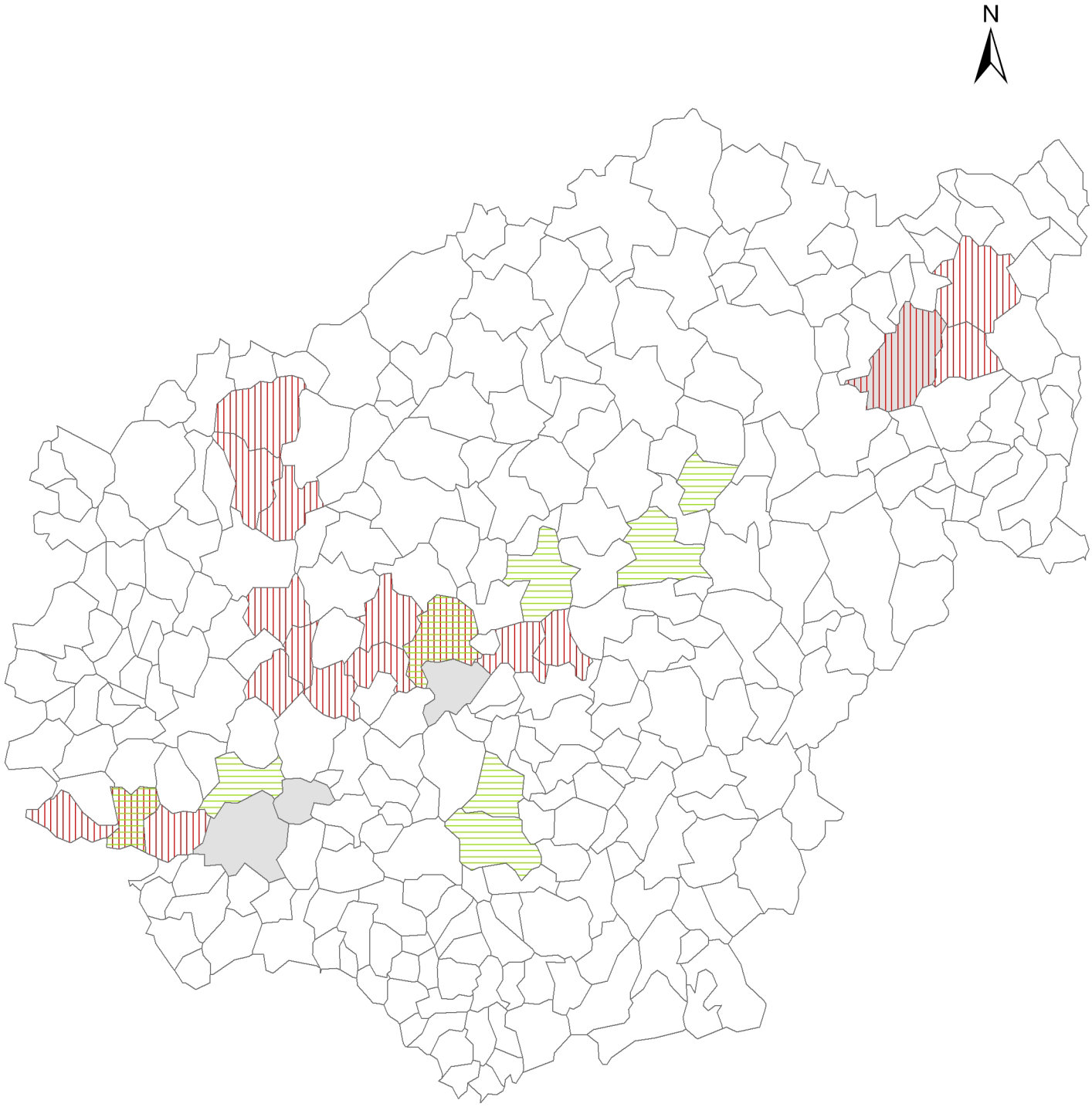
4,1% - 50%

50,1% - 86,2%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (19)



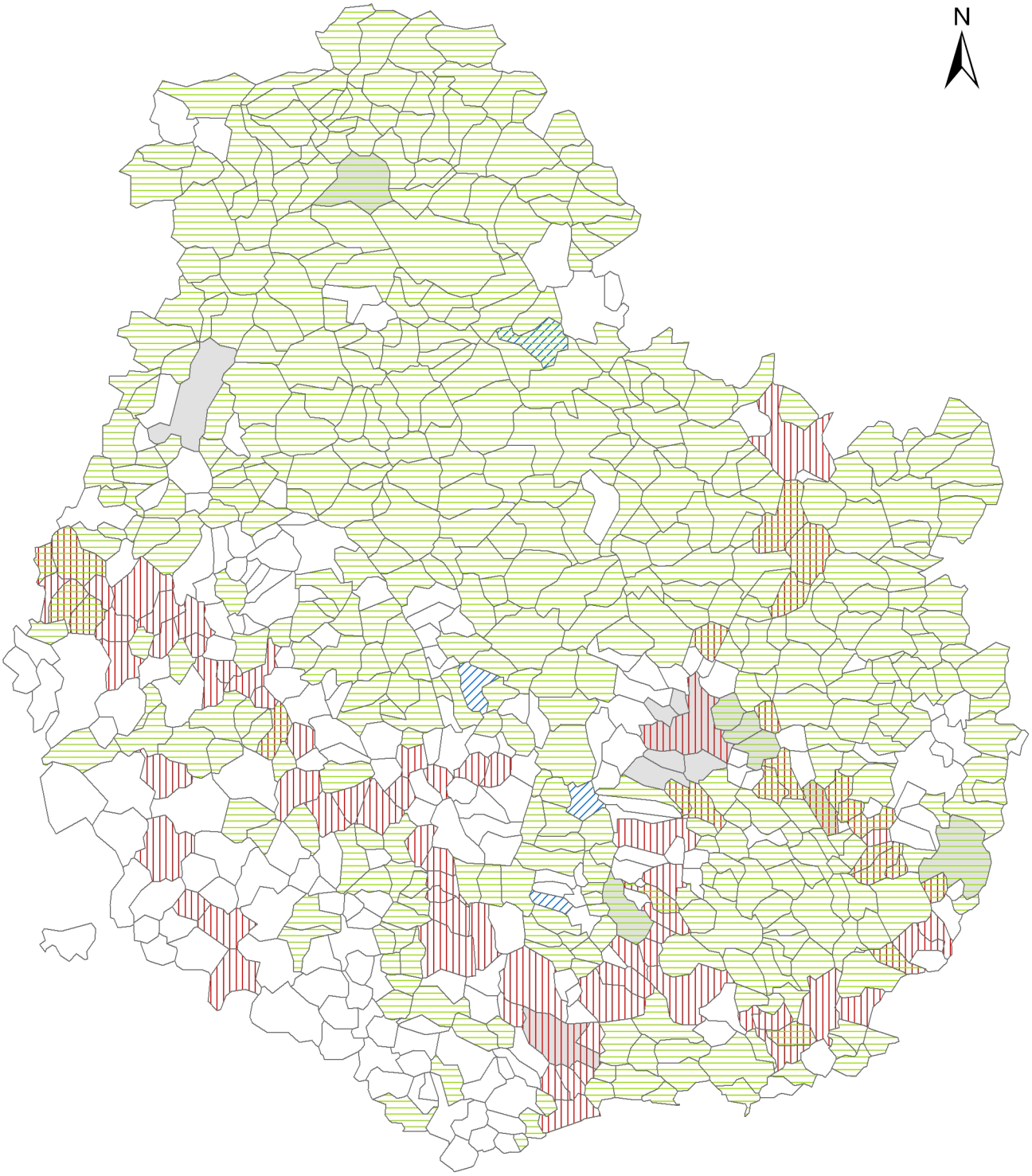
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (21)



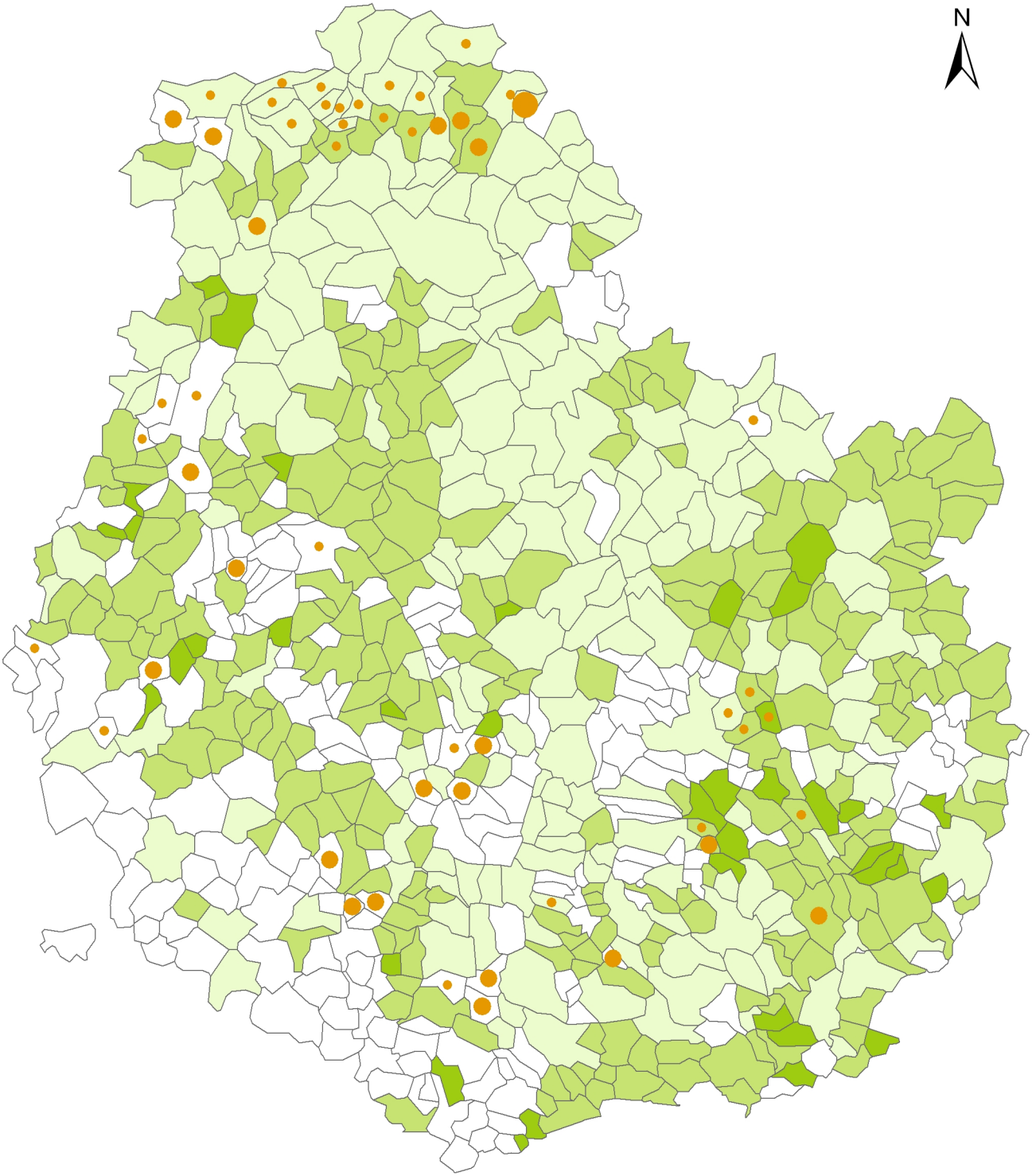
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (21)



Entre 1945 et 1995

- 1,7% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 174,6%

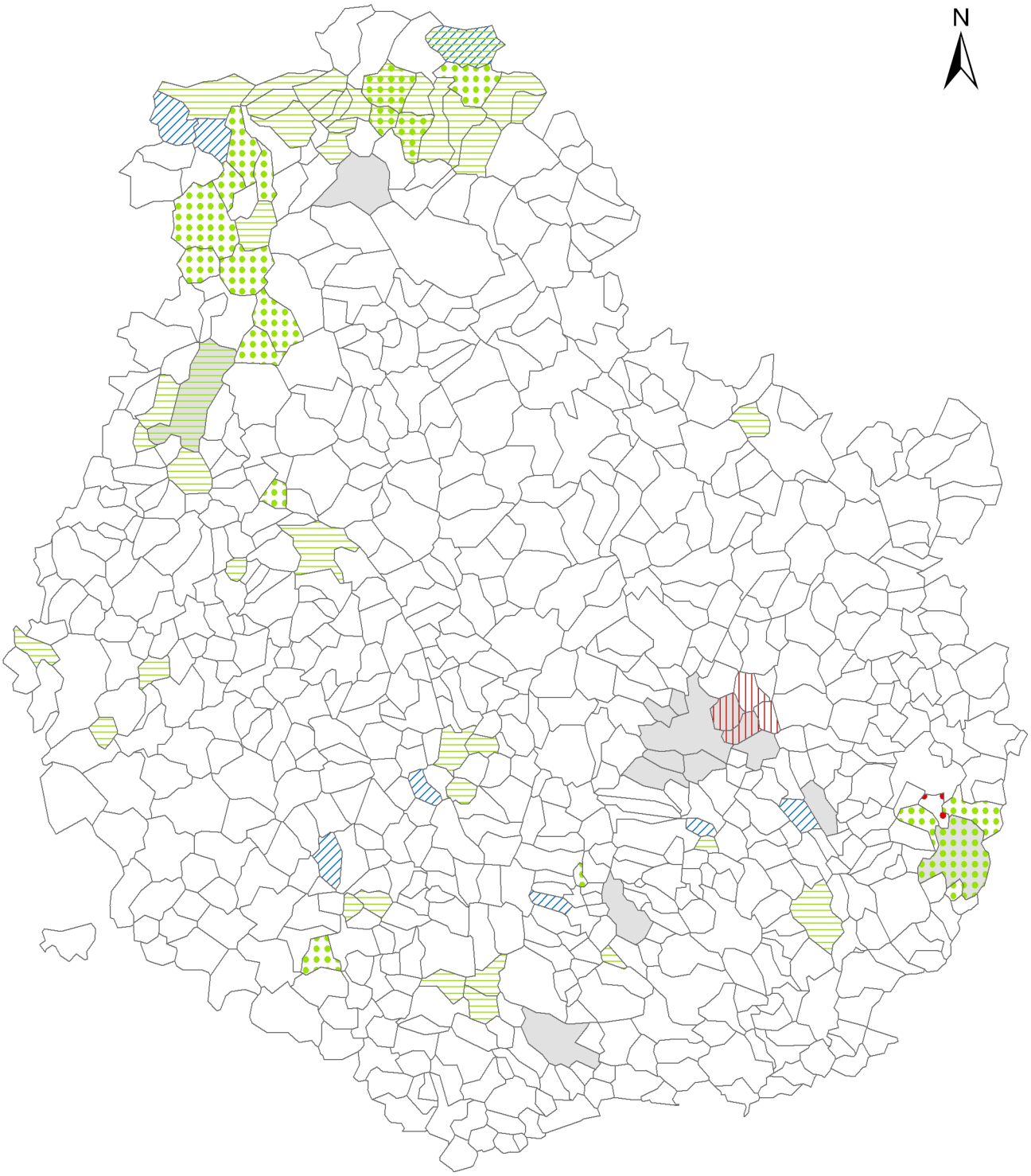
Depuis 1995

- 2,4% - 50%
- 50,1% - 100%
- 109,5%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (21)



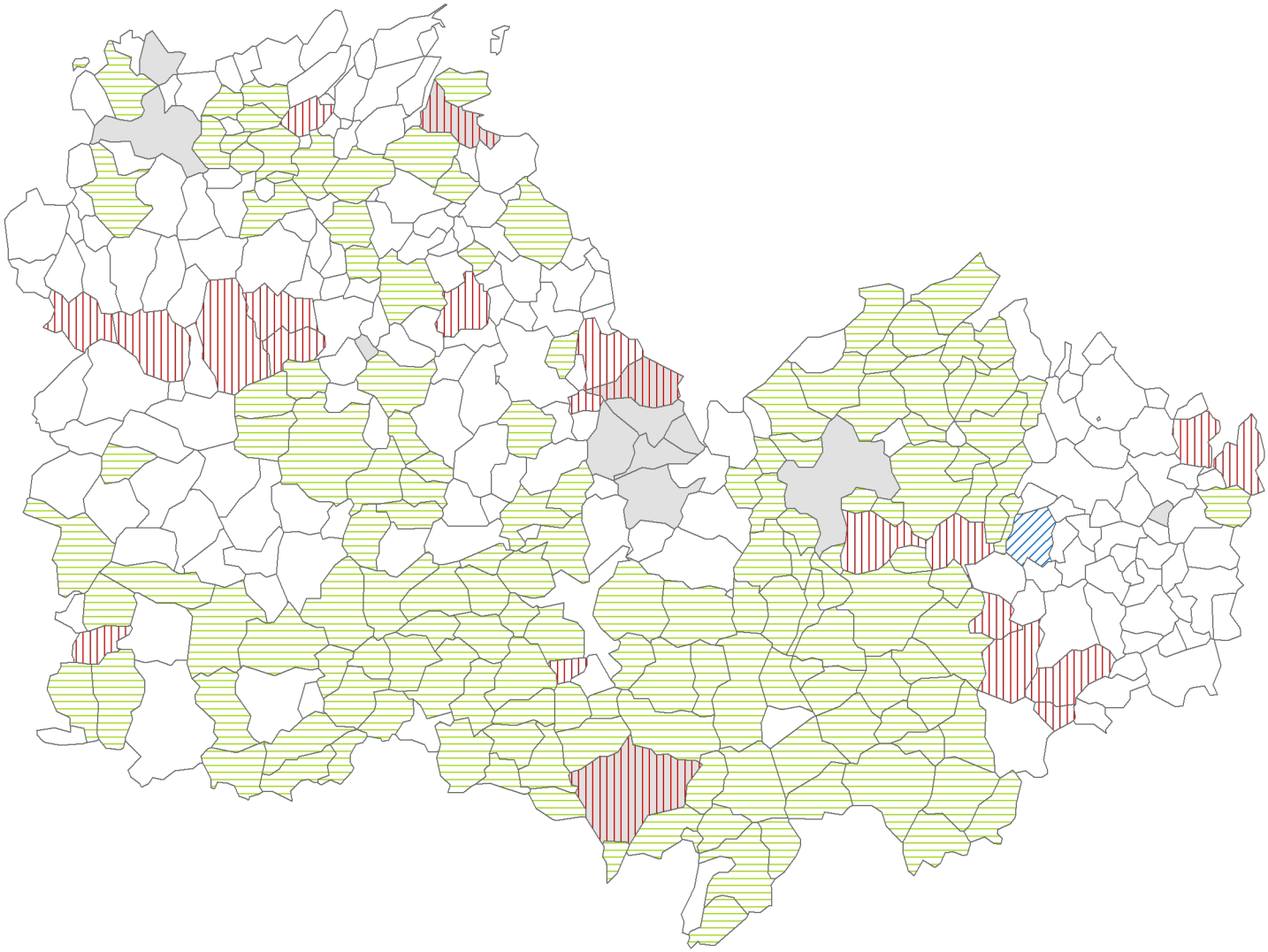
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (22)



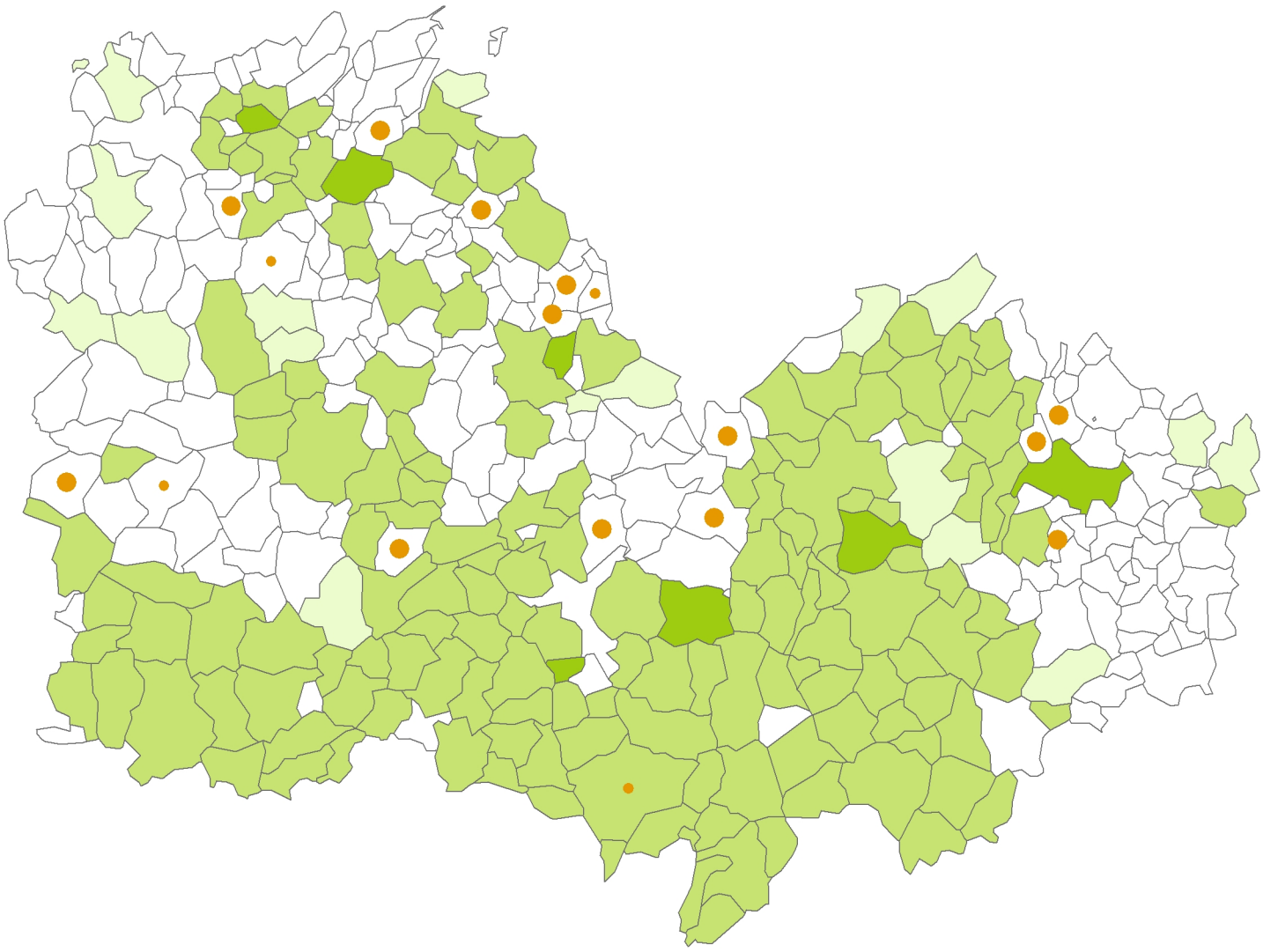
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (22)



Entre 1945 et 1995

- 6,6% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 223,1%

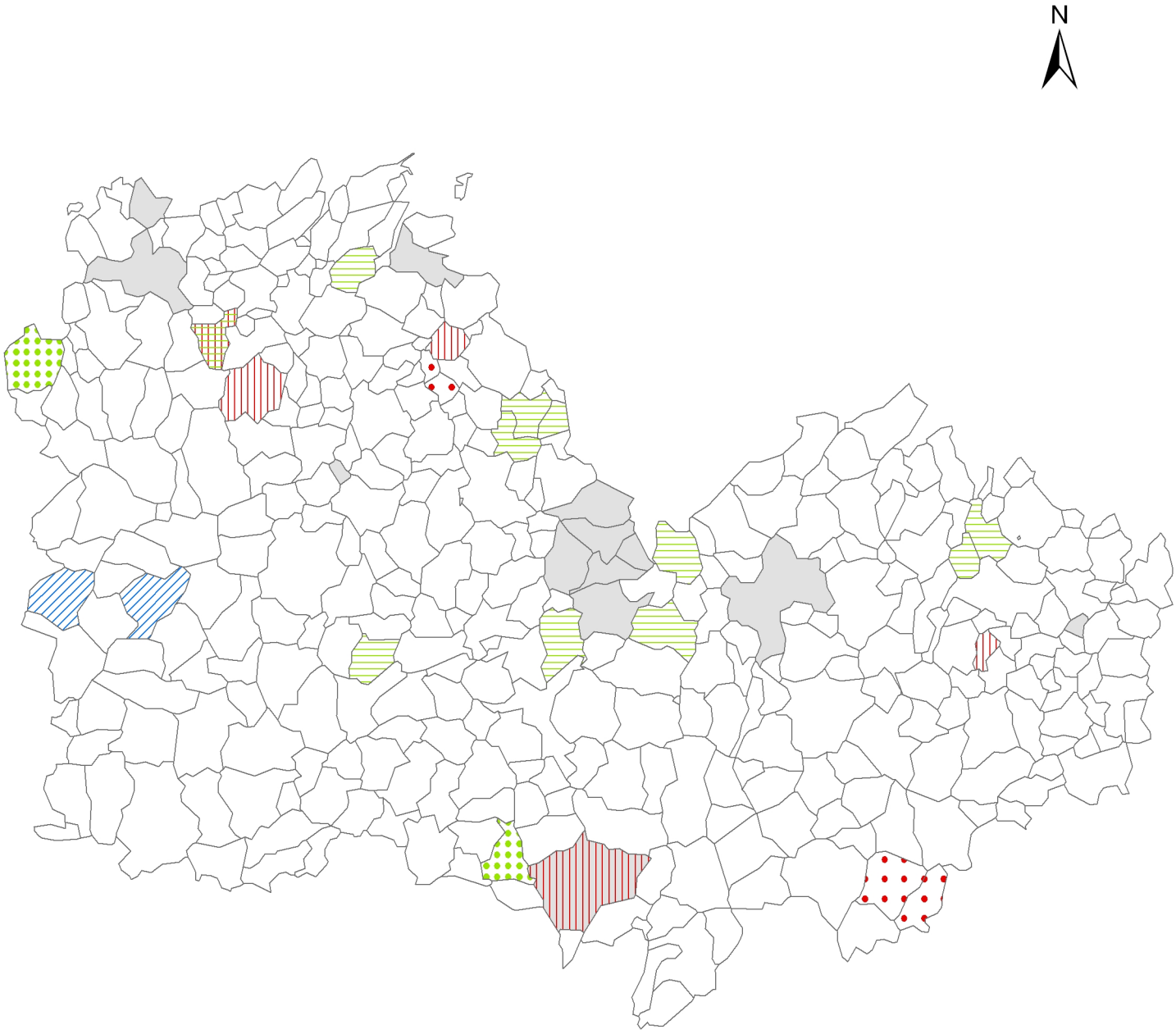
Depuis 1995

- 14,8% - 50%
- 50,1% - 96,6%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (22)



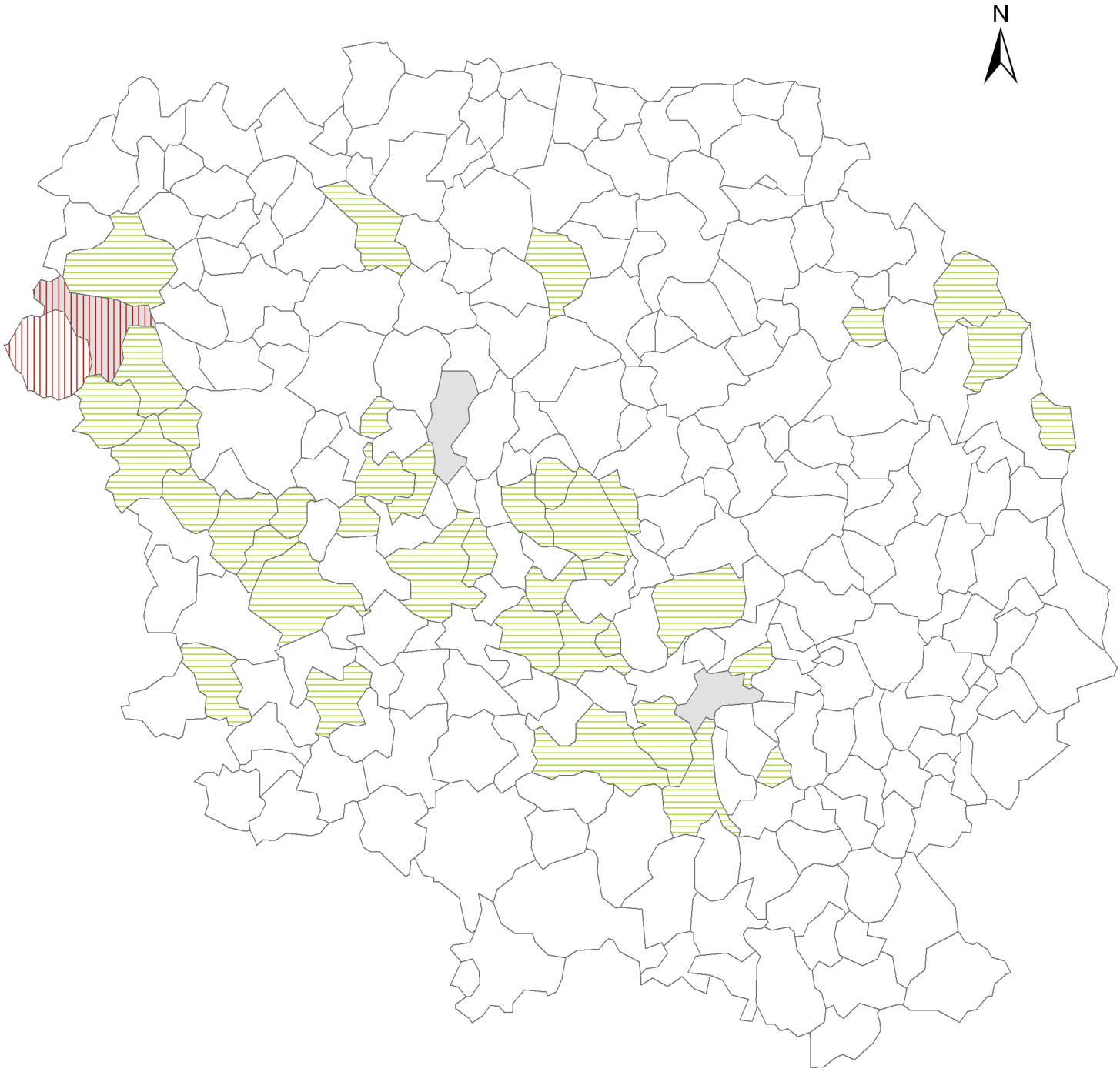
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (23)



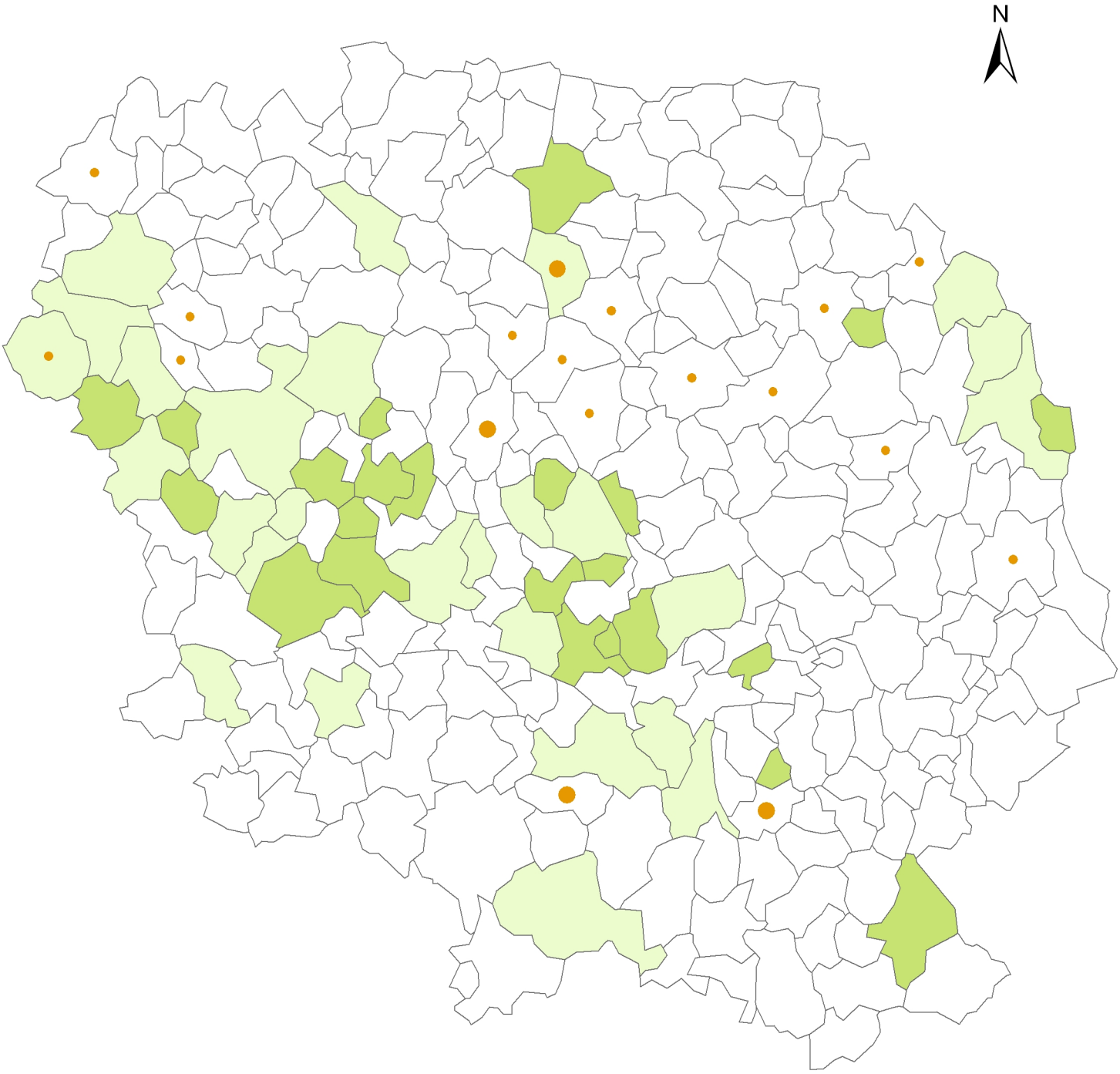
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (23)



Entre 1945 et 1995

3,4% - 50%

50,1% - 95,2%

Depuis 1995

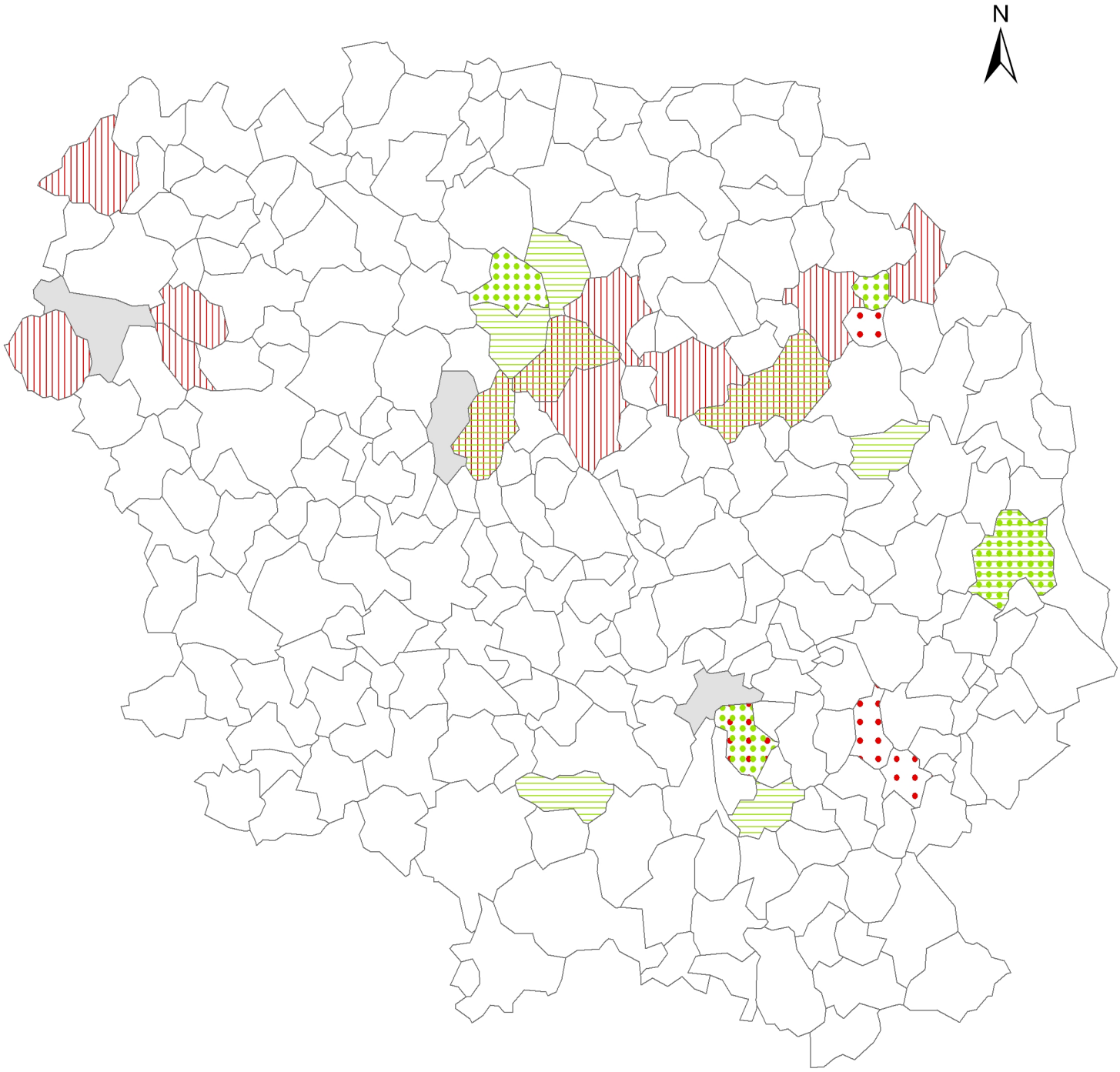
16,9% - 50%

50,1% - 98,0%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (23)



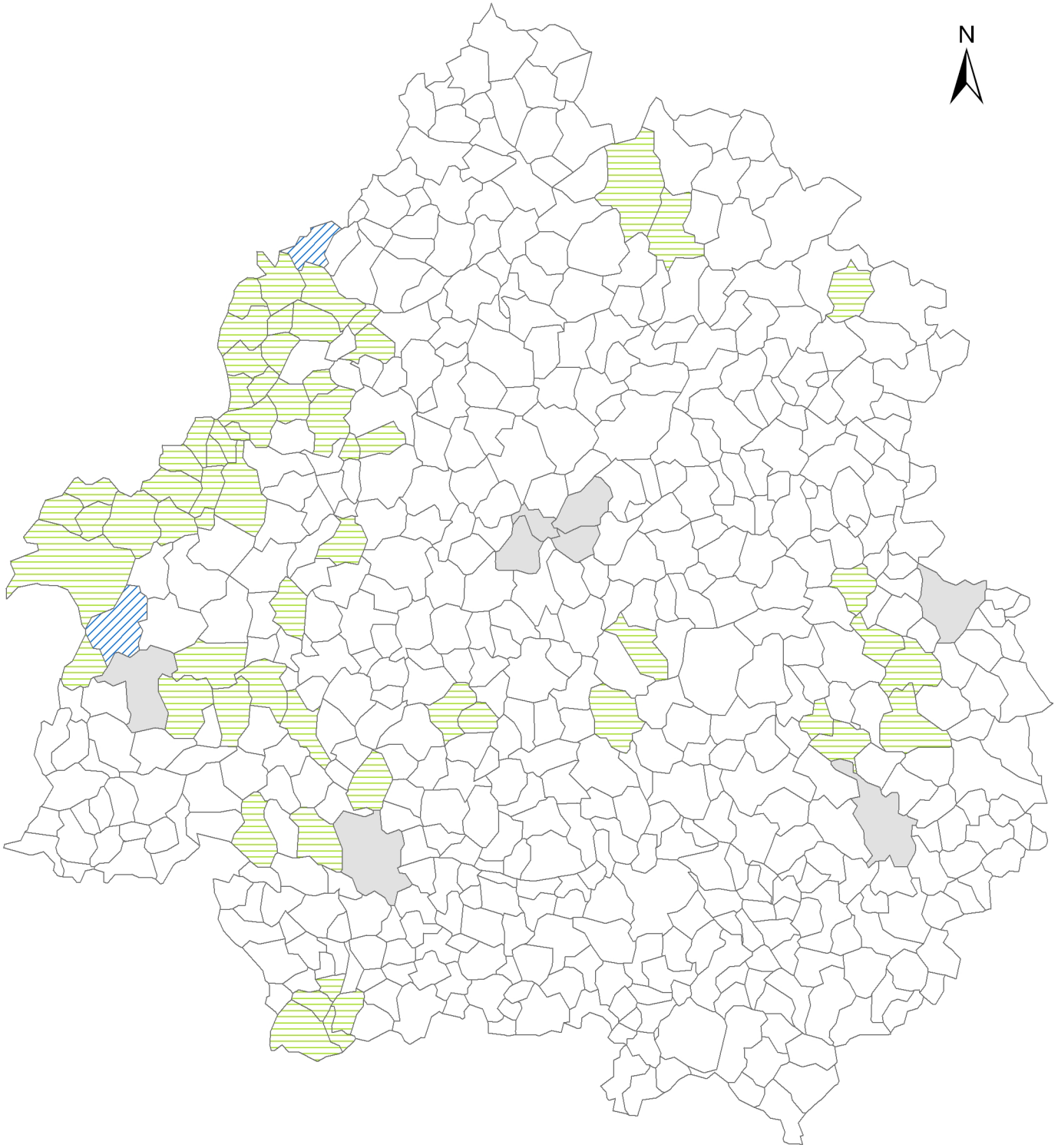
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (24)



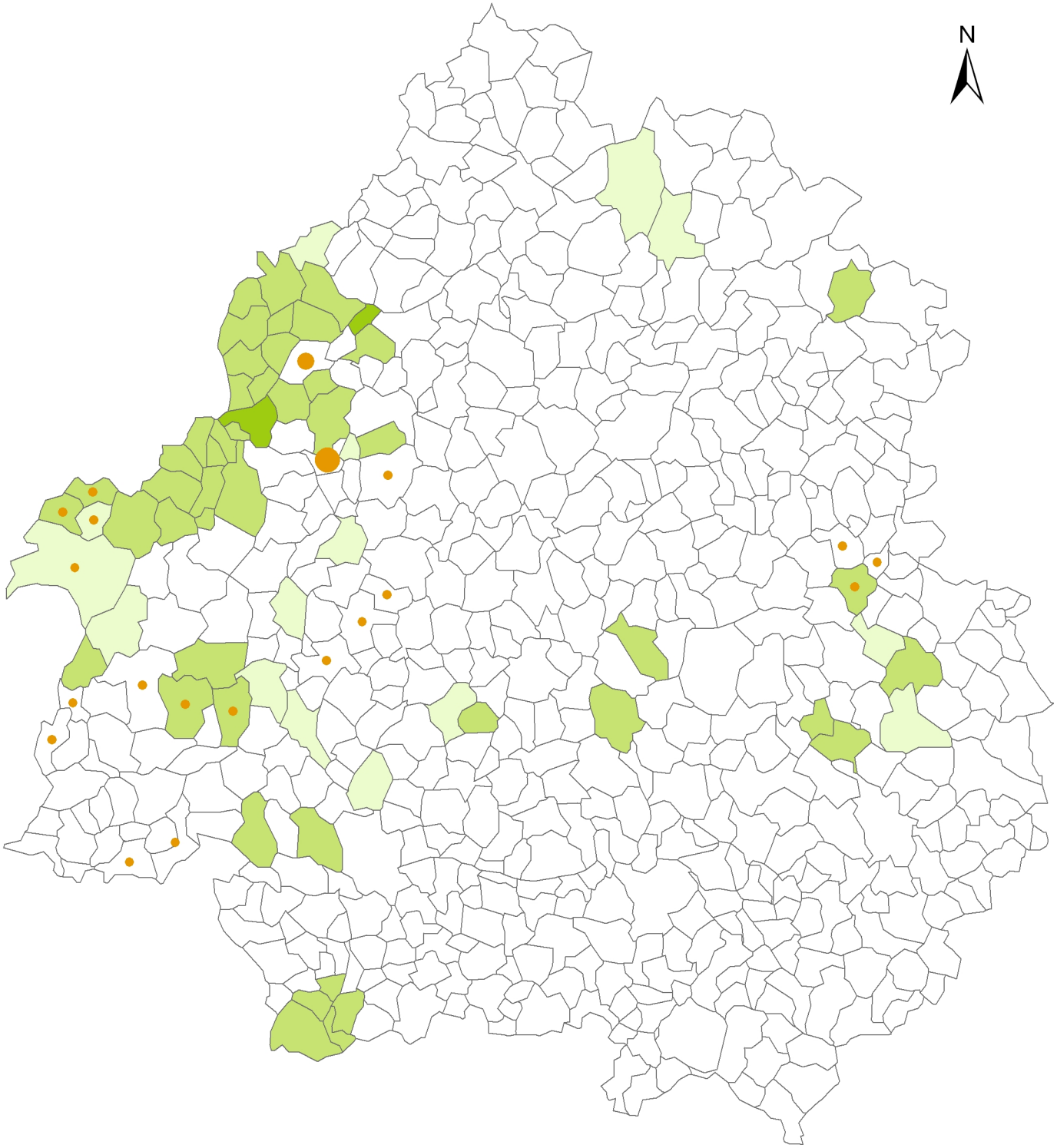
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (24)



Entre 1945 et 1995

- 5,8% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 104,7%

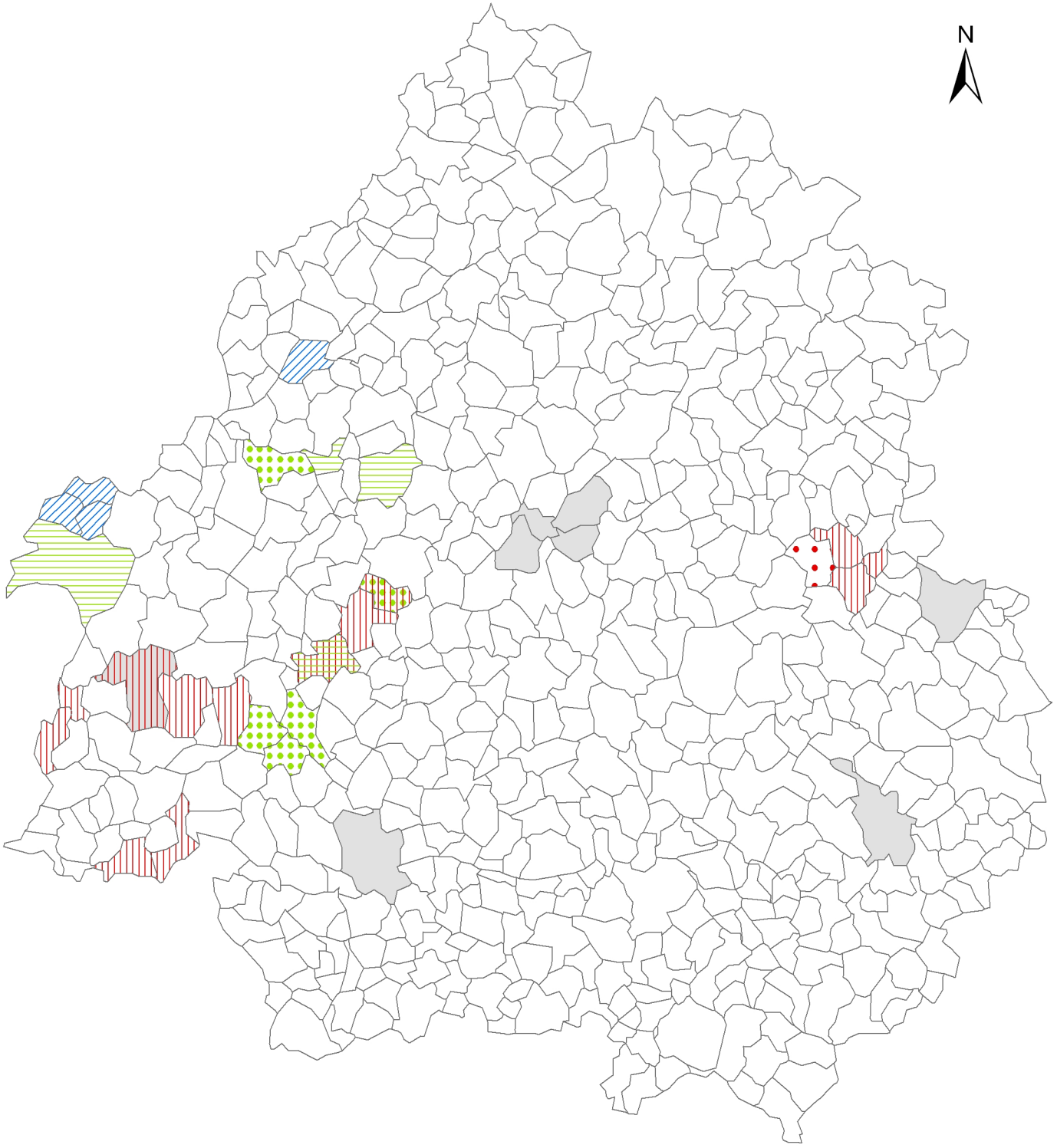
Depuis 1995

- 3,8% - 50%
- 67,5%
- 113,6%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (24)



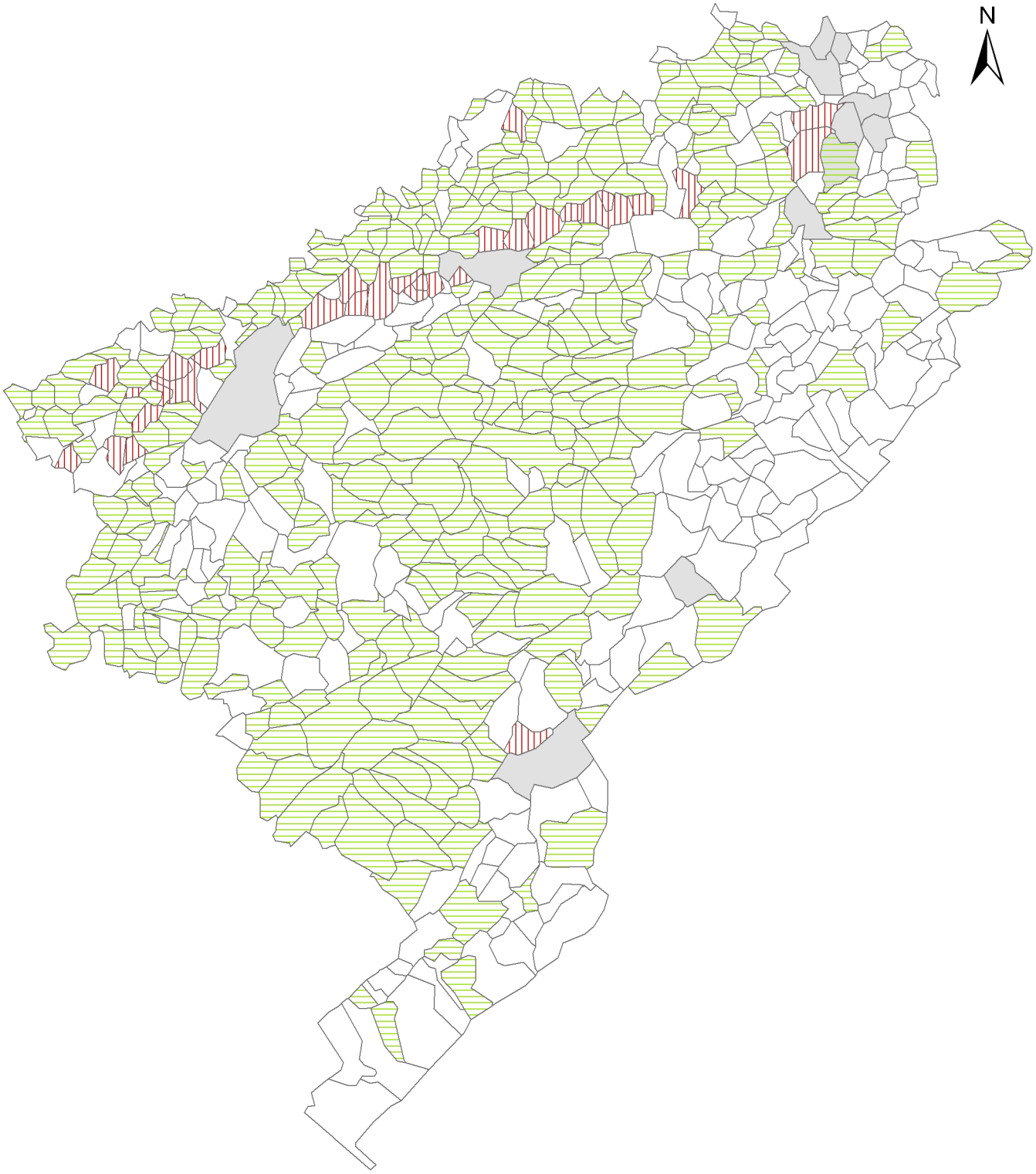
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (25)



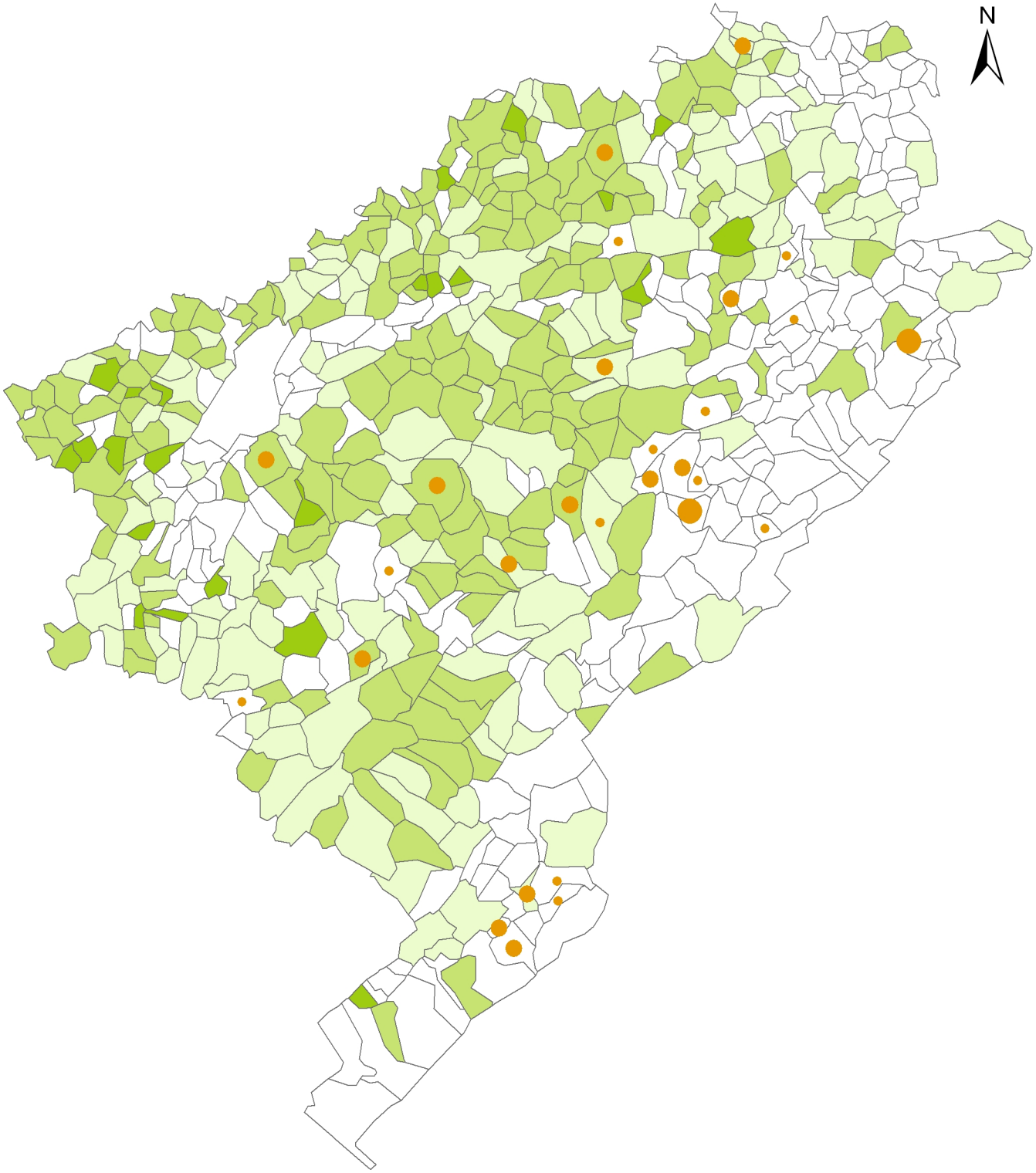
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (25)



Entre 1945 et 1995

- 9,0% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 237,4%

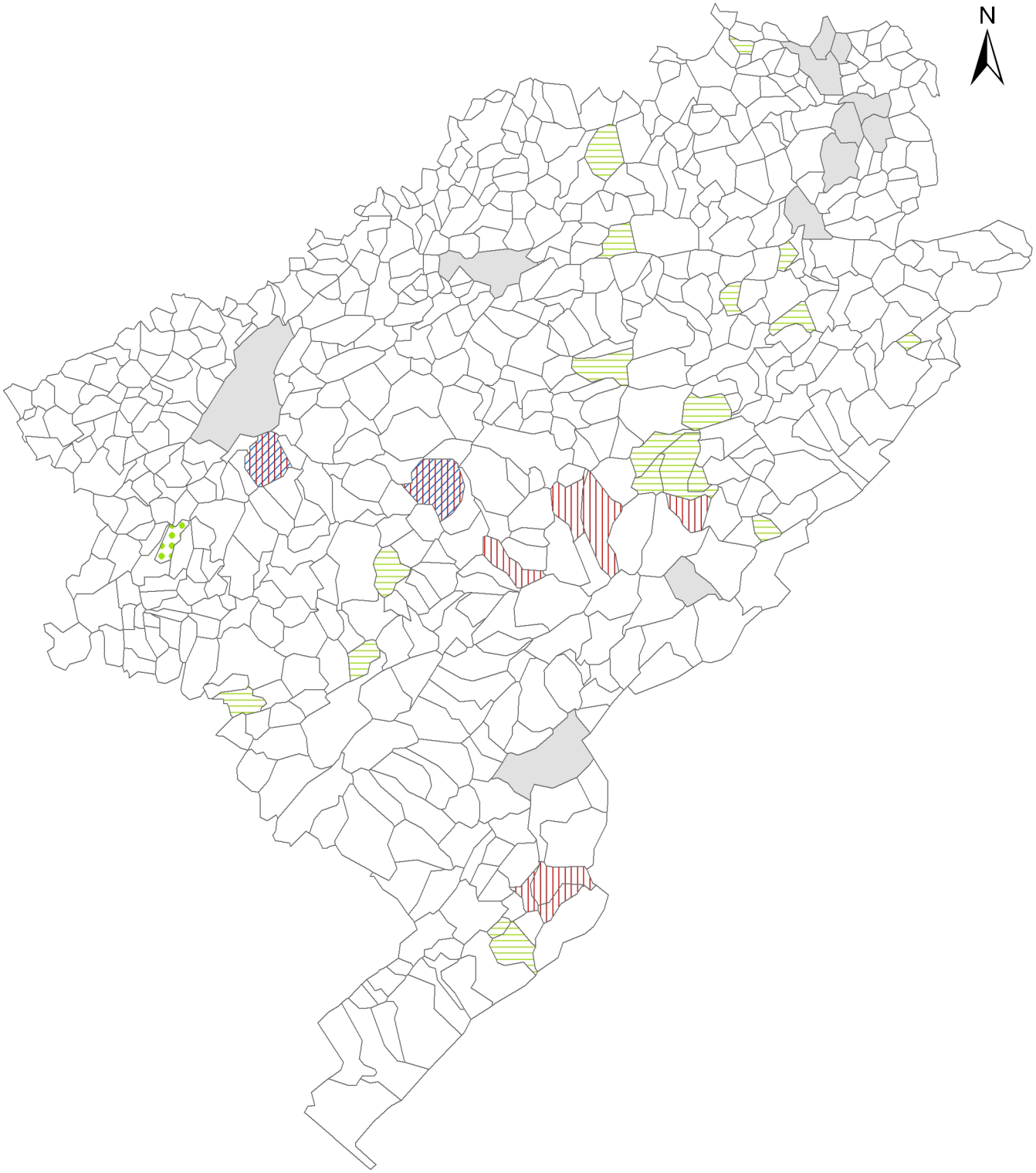
Depuis 1995

- 18,0% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 111,2%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (25)



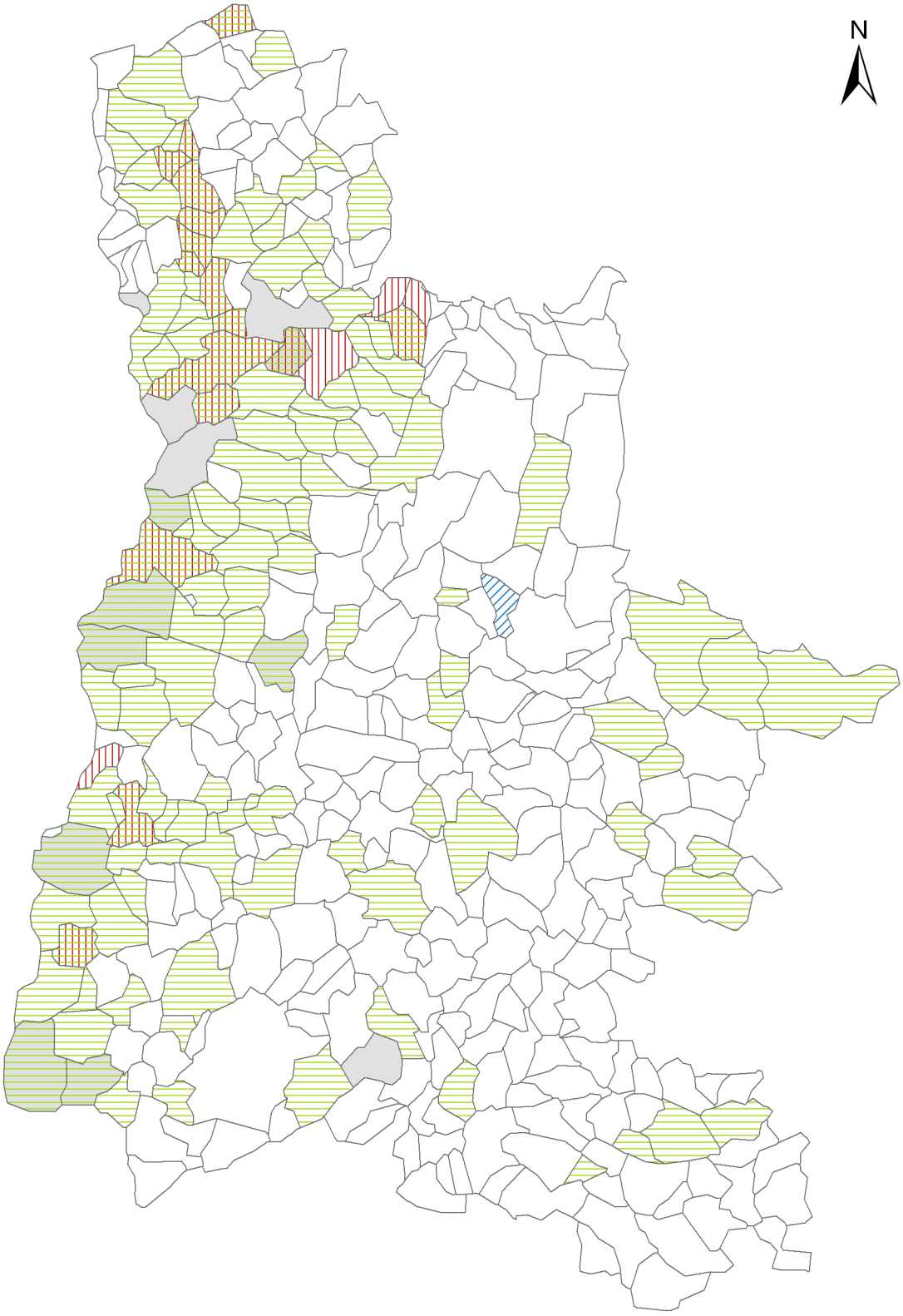
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (26)



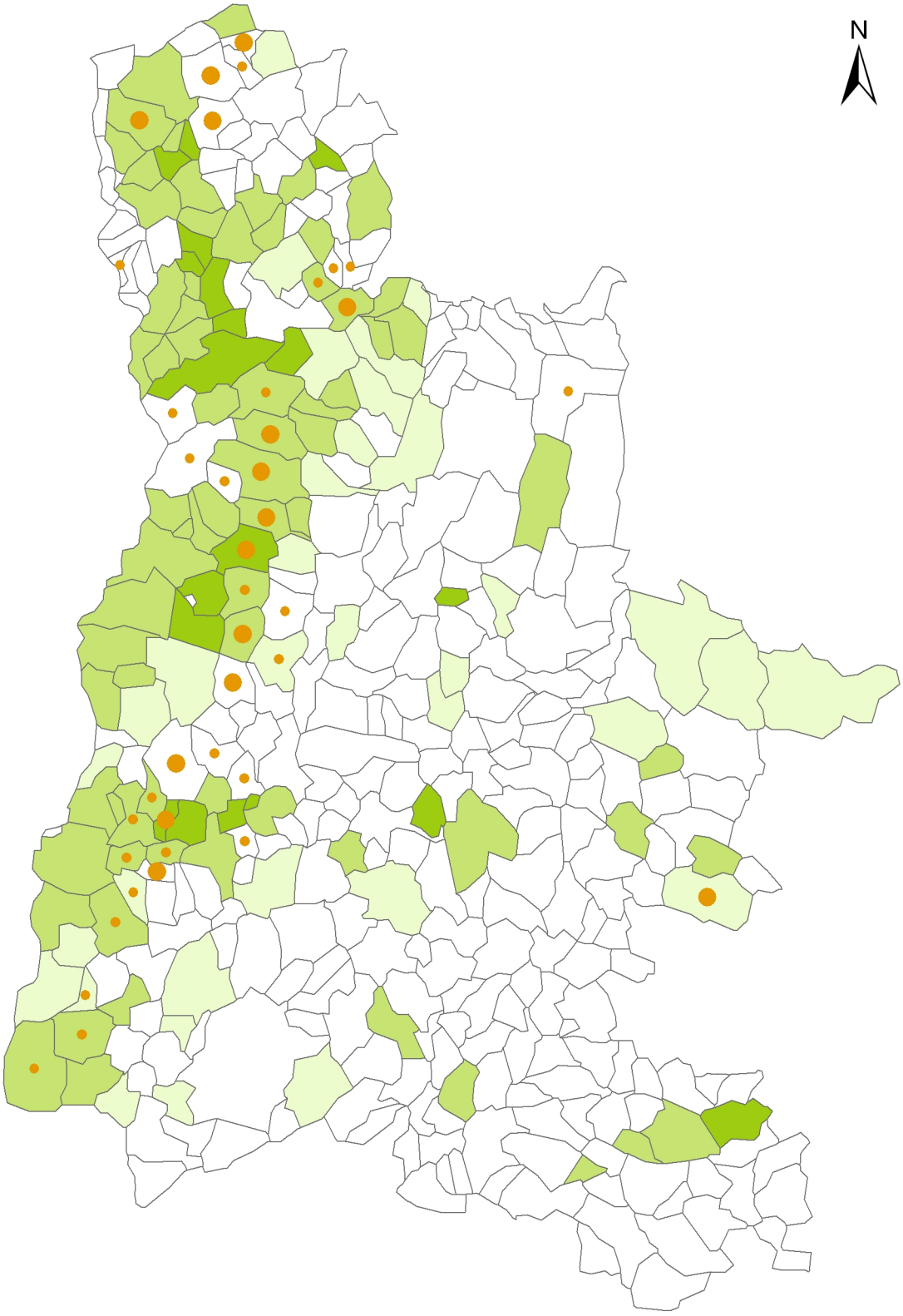
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (26)



Entre 1945 et 1995

- 1,3% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 559,0%

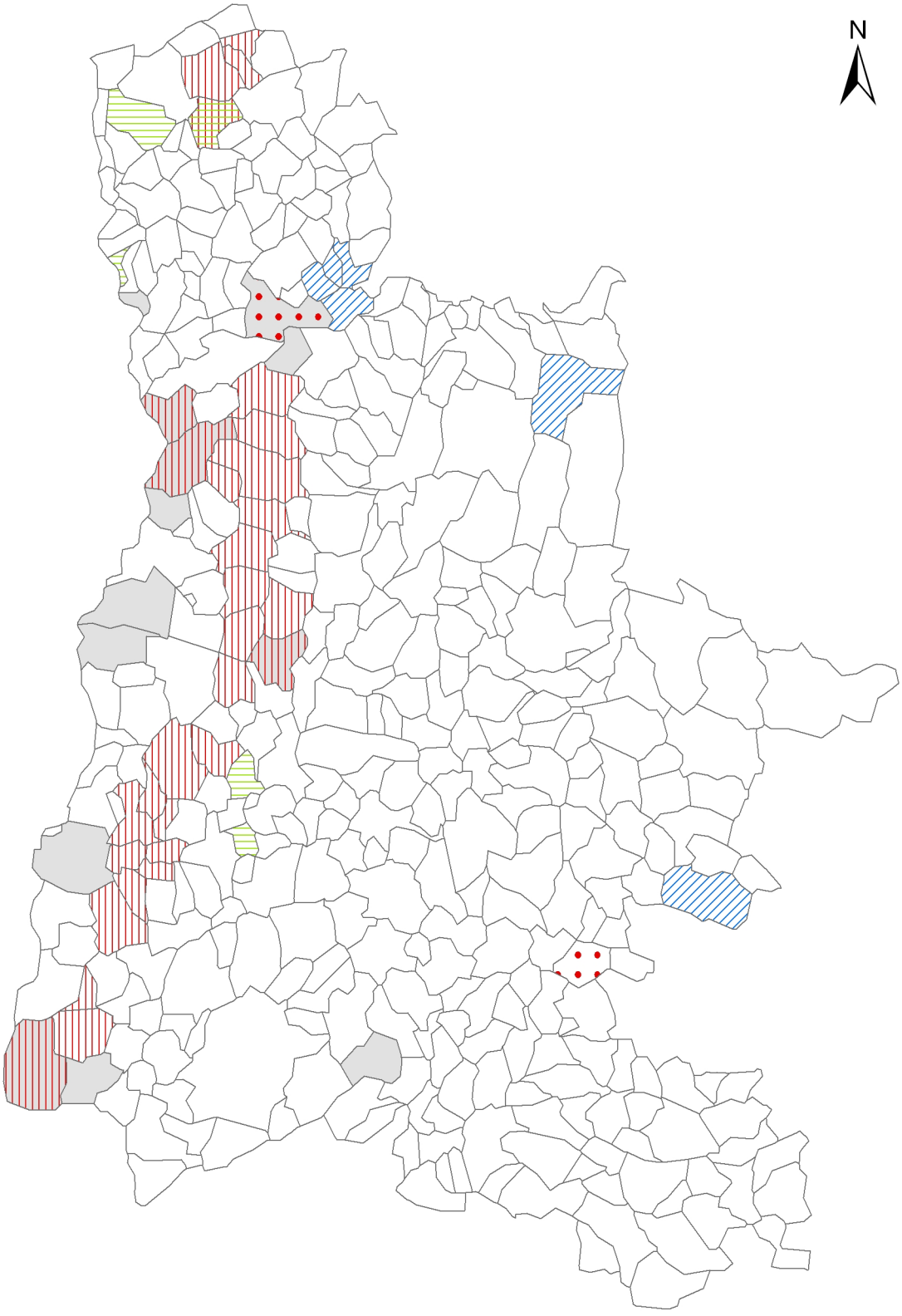
Depuis 1995

- 2,8% - 50%
- 50,1% - 89,7%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (26)



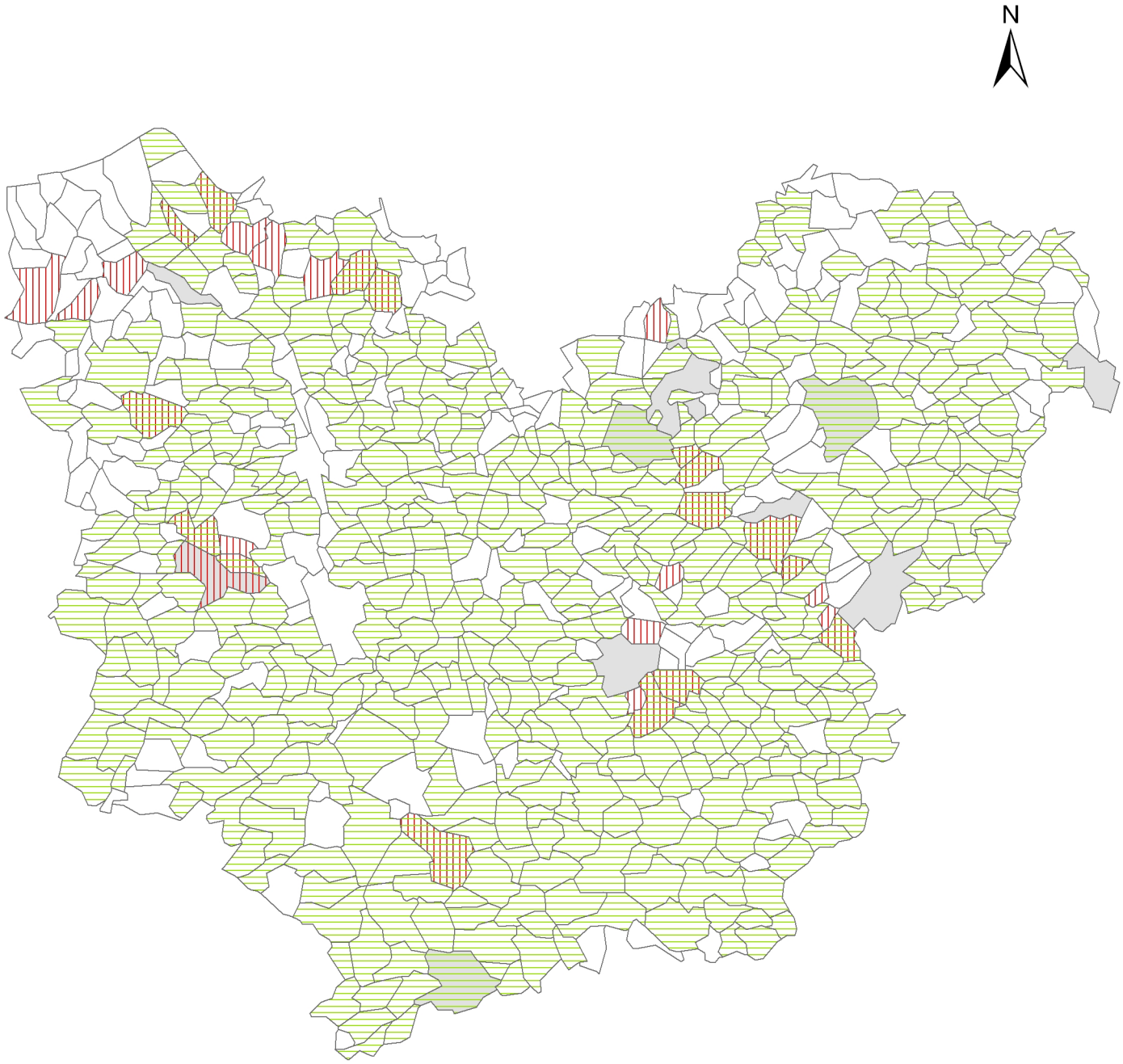
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (27)



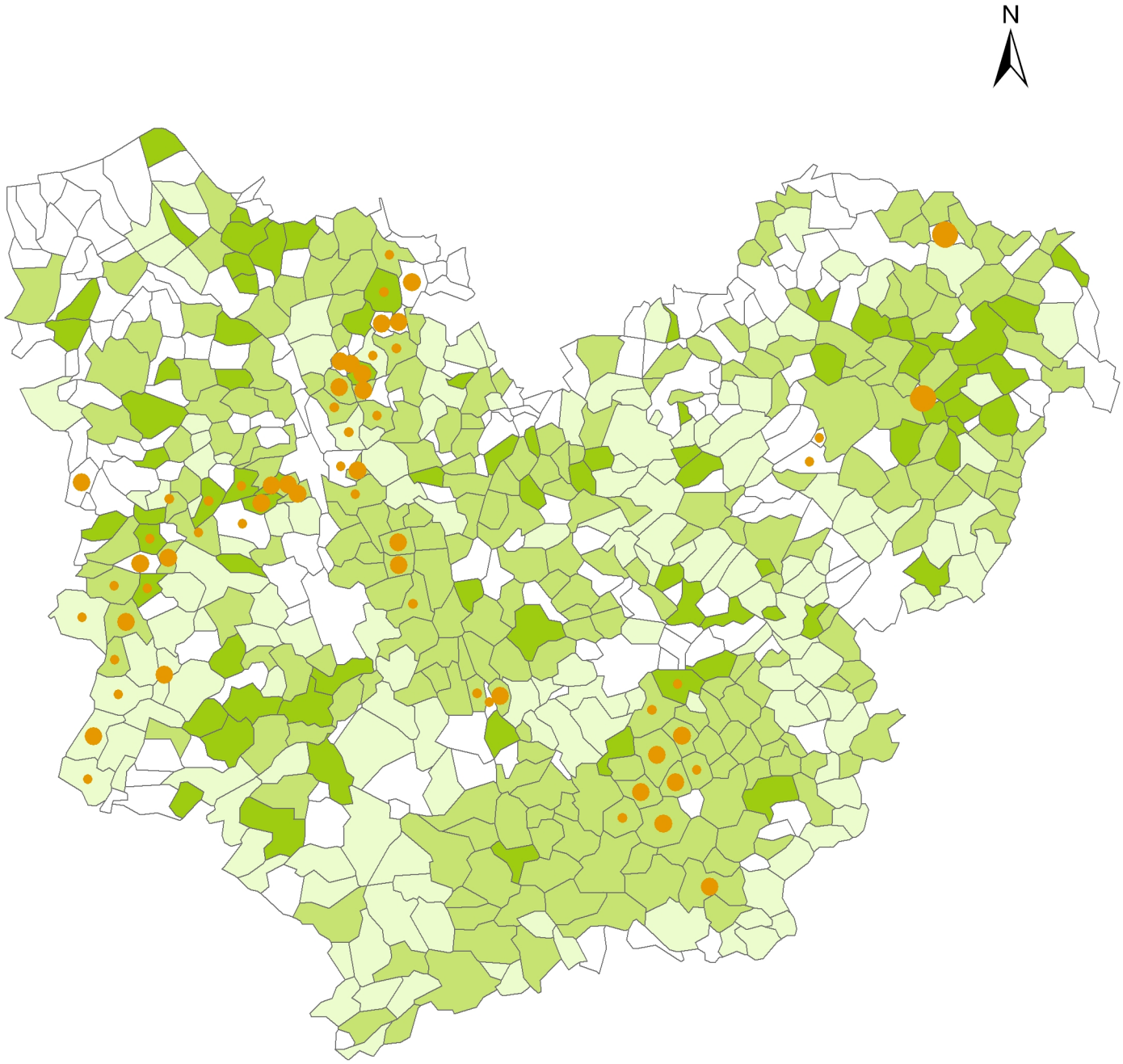
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (27)



Entre 1945 et 1995

- 5,6% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 563,9%

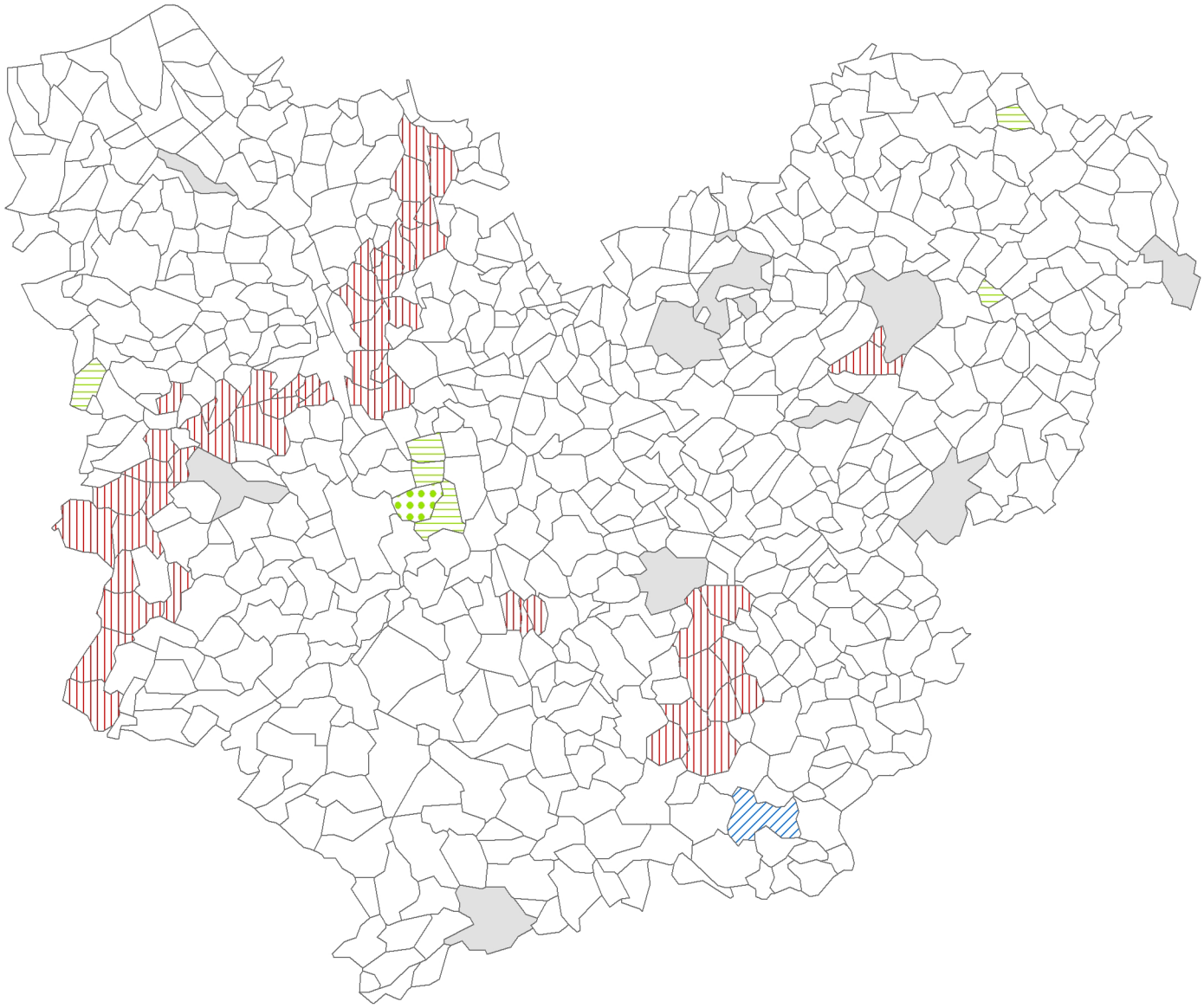
Depuis 1995

- 11,3% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 144,4%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (27)



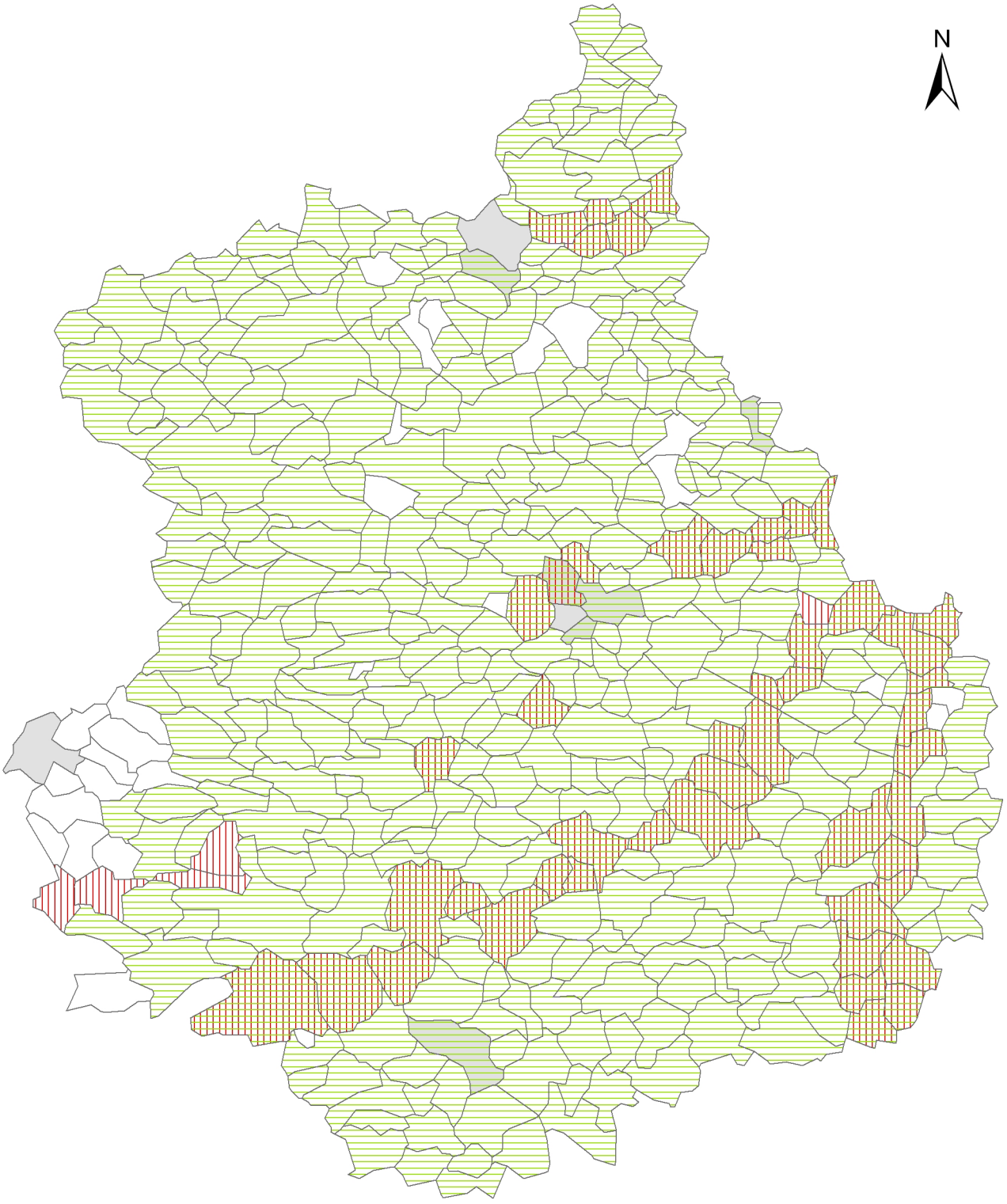
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (28)



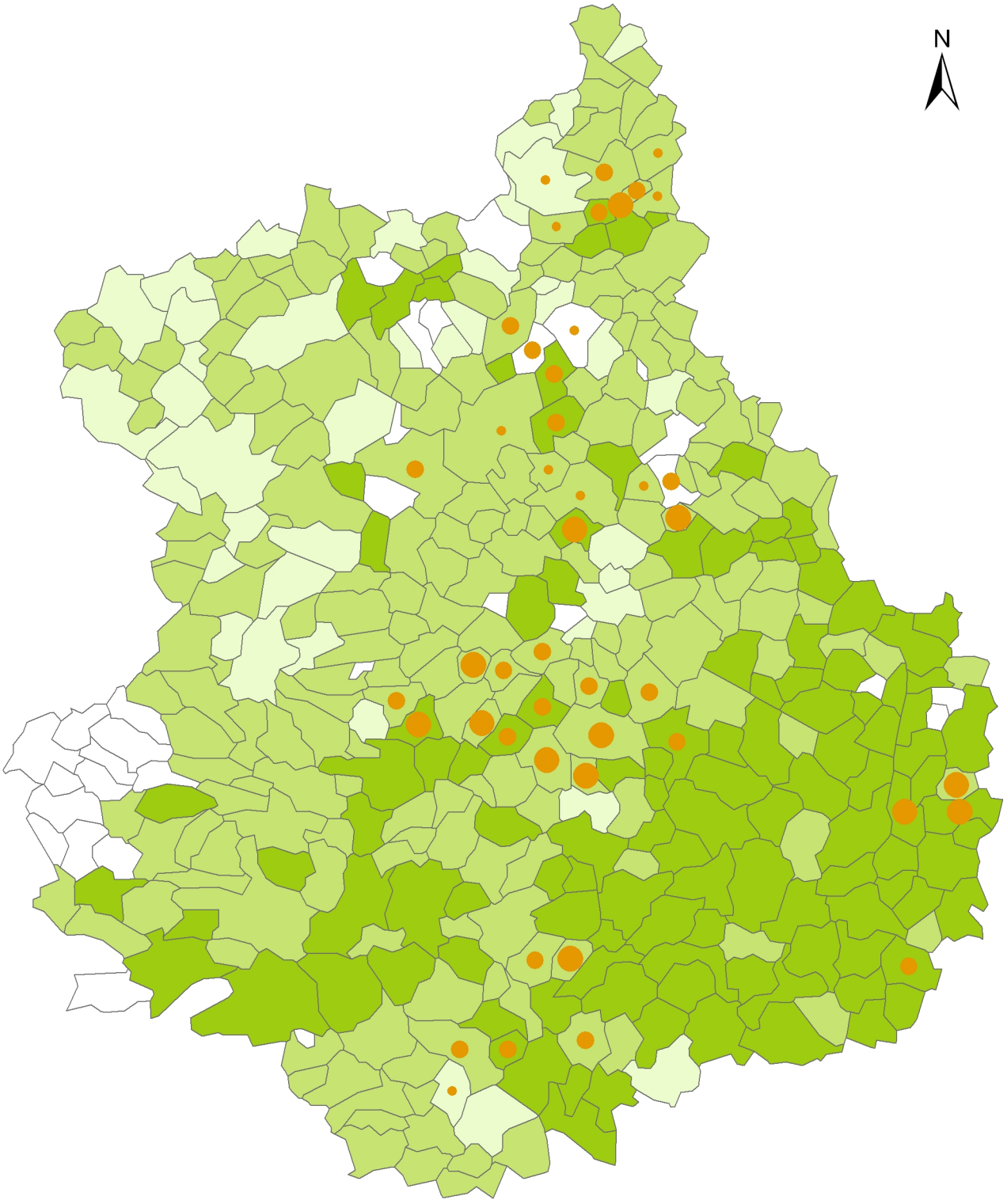
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (28)



Entre 1945 et 1995

- 10,3% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 323,1%

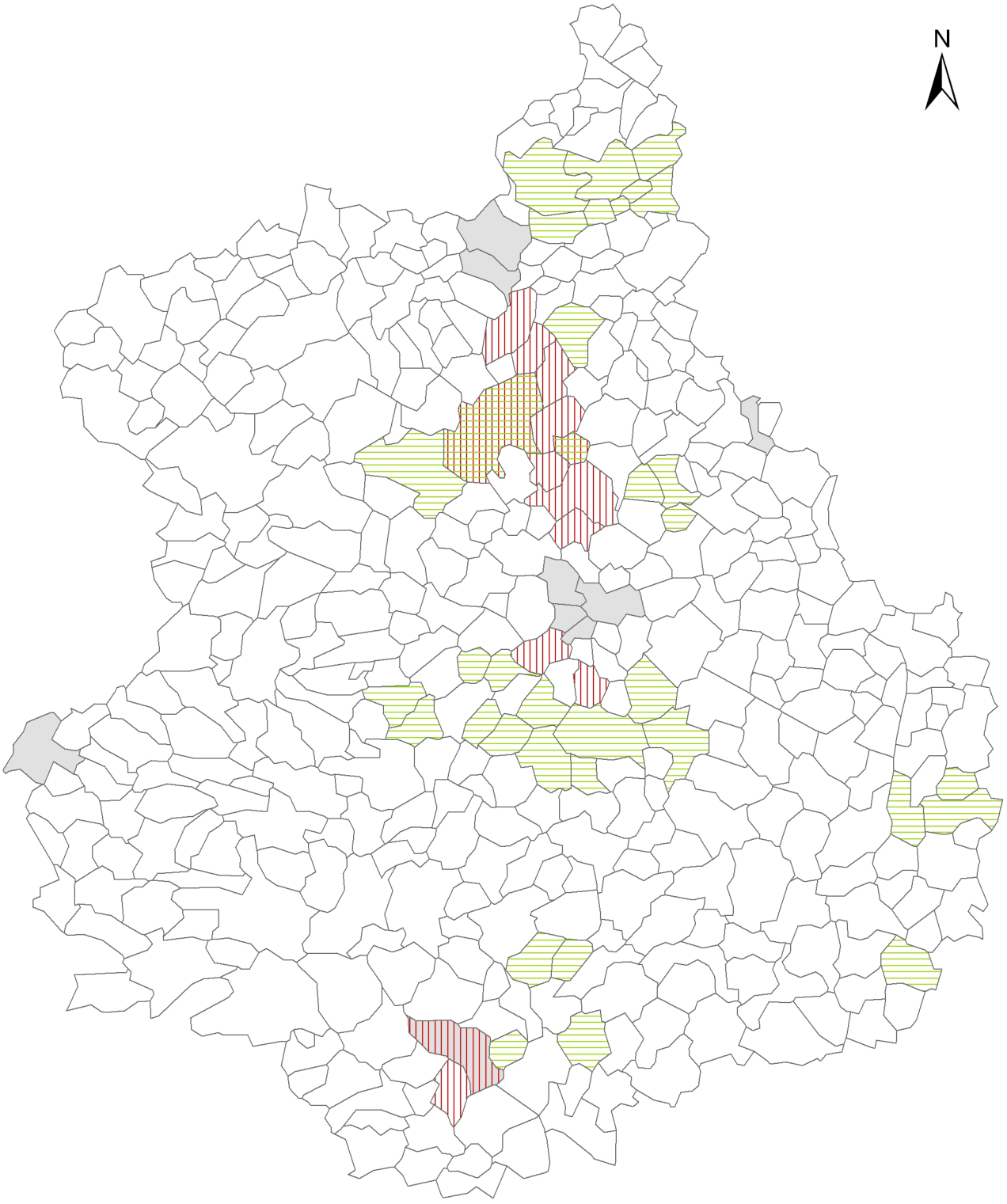
Depuis 1995

- 11,2% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 154,2%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (28)



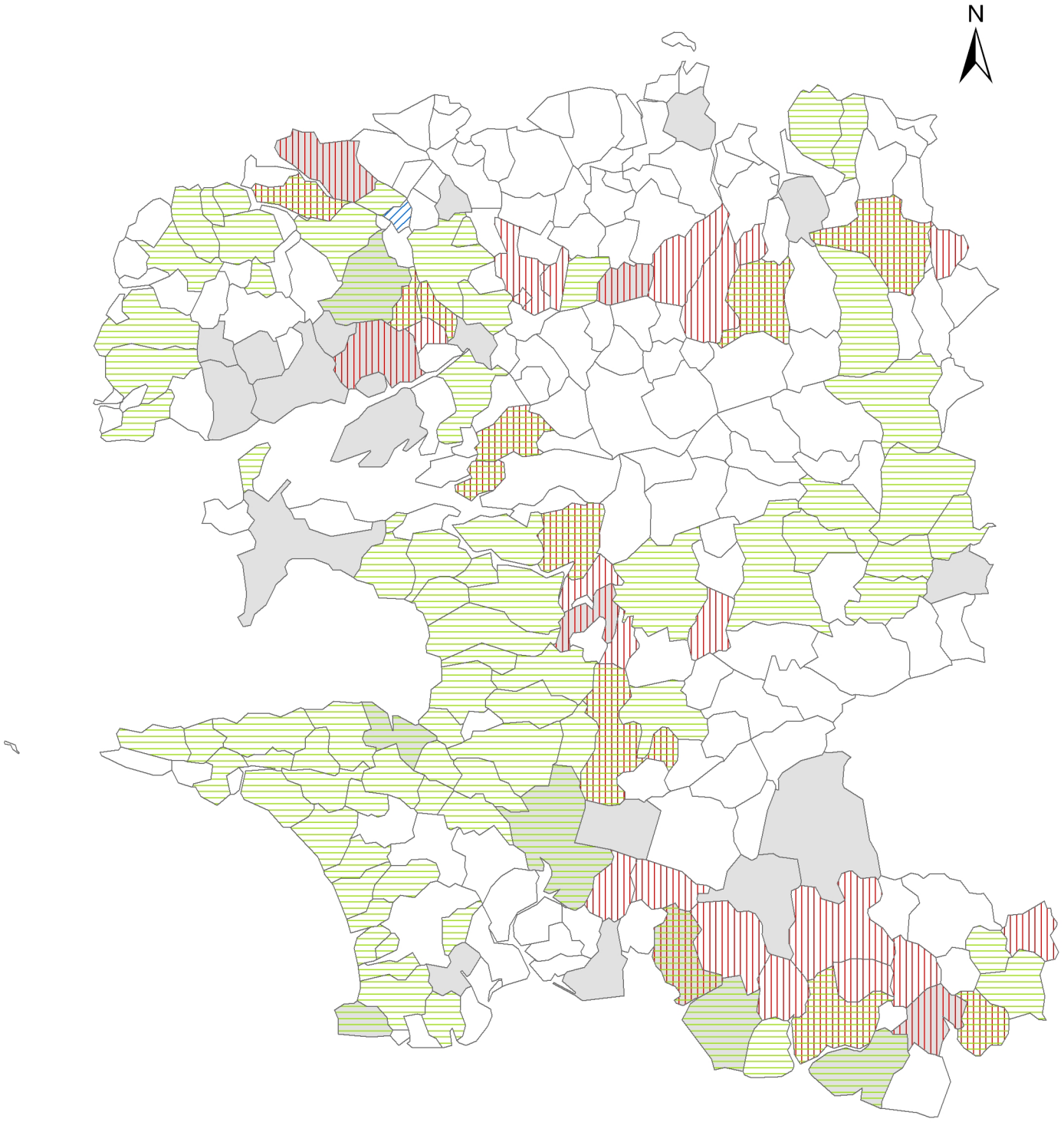
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (29)



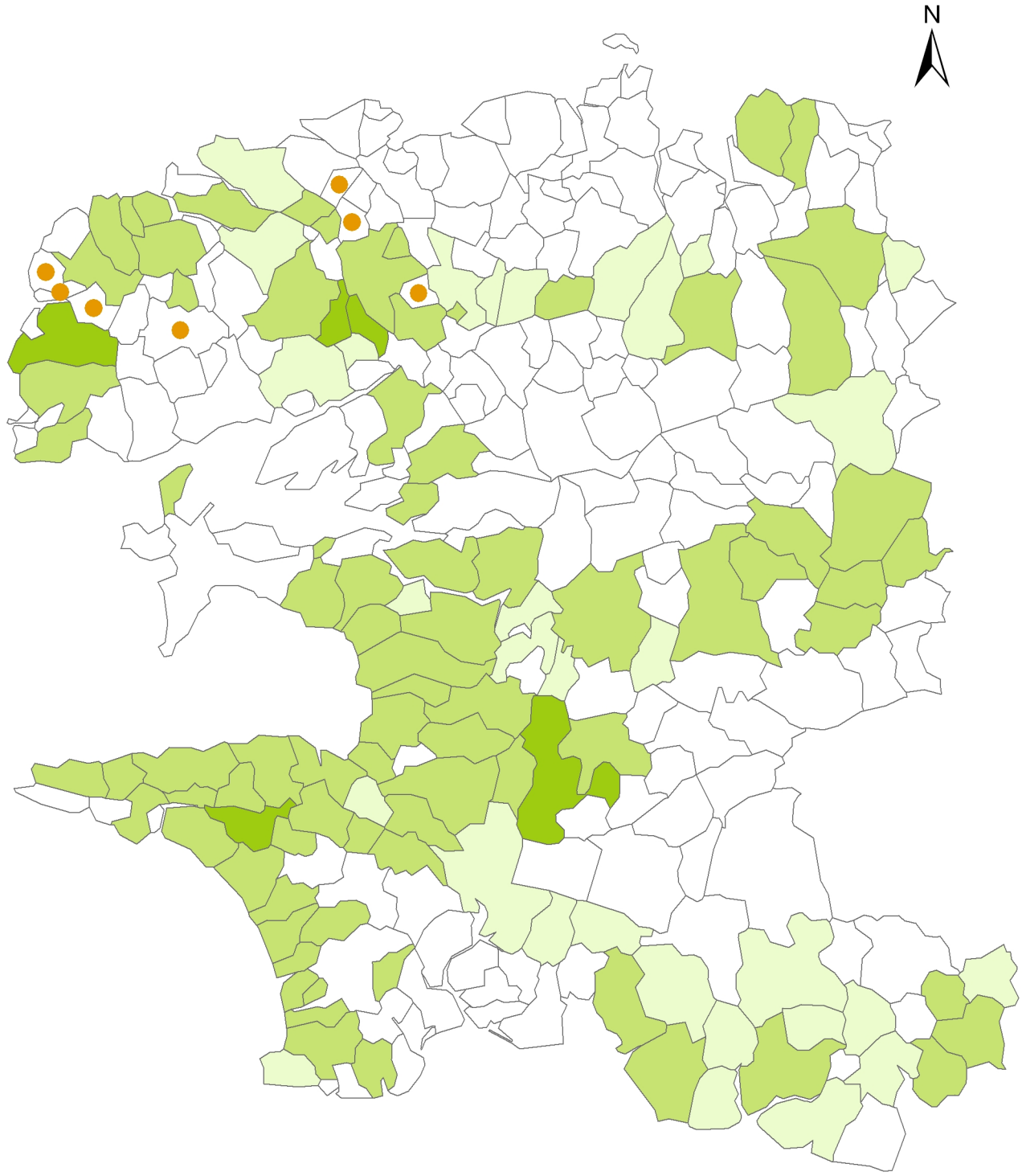
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (29)



Entre 1945 et 1995

- 1,4% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 396,6%

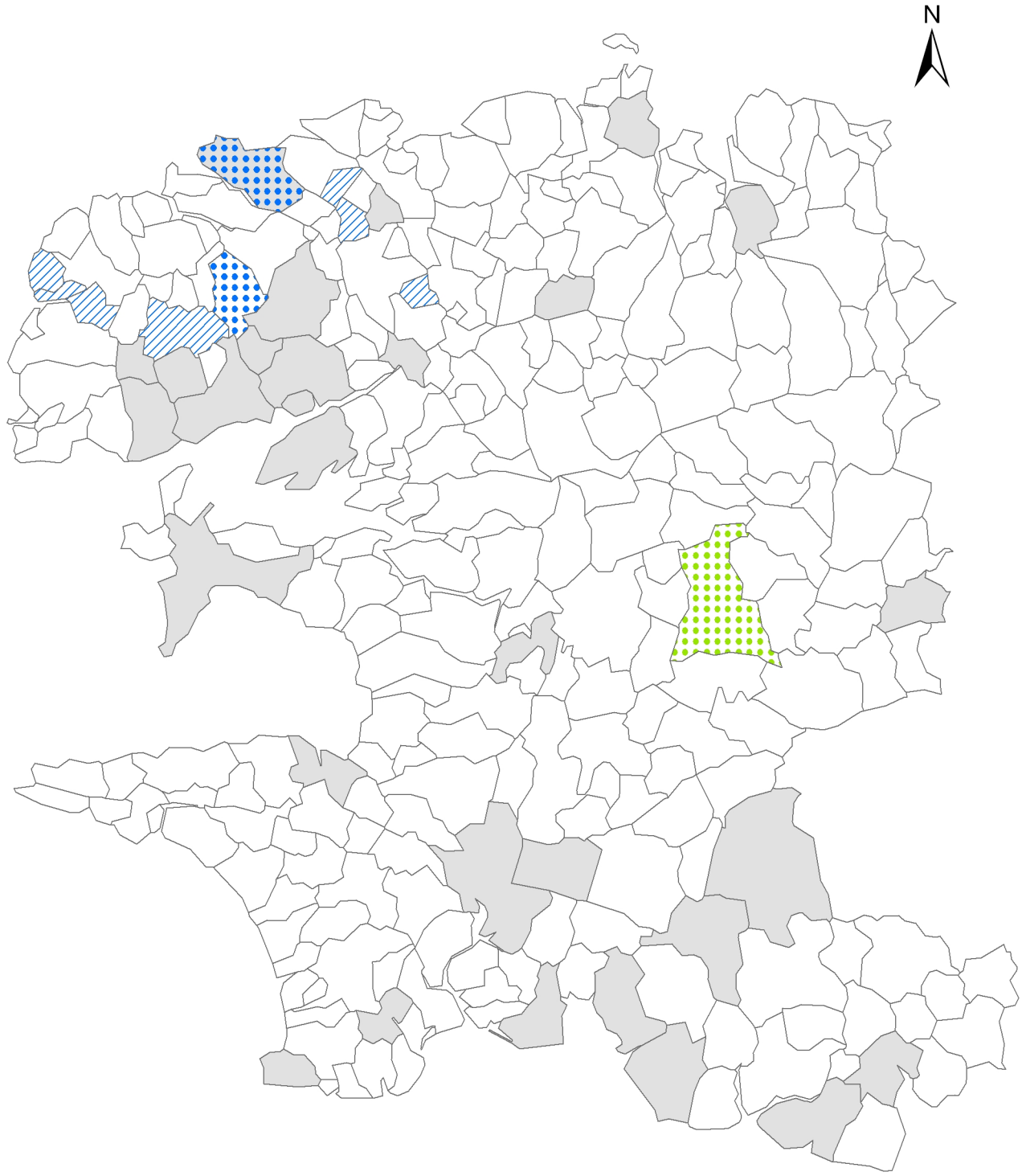
Depuis 1995

- 56,0% - 94,0%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (29)



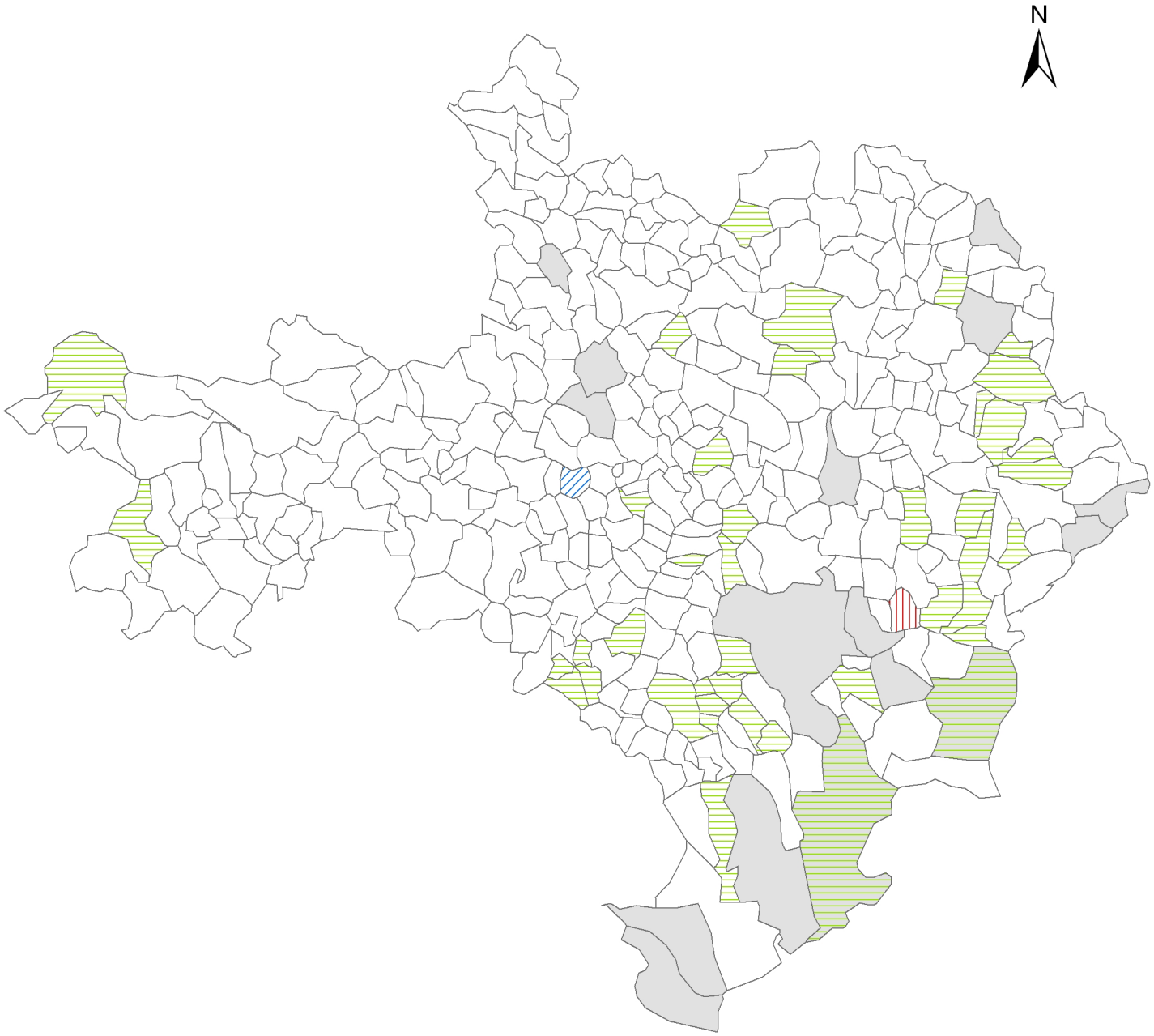
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (30)



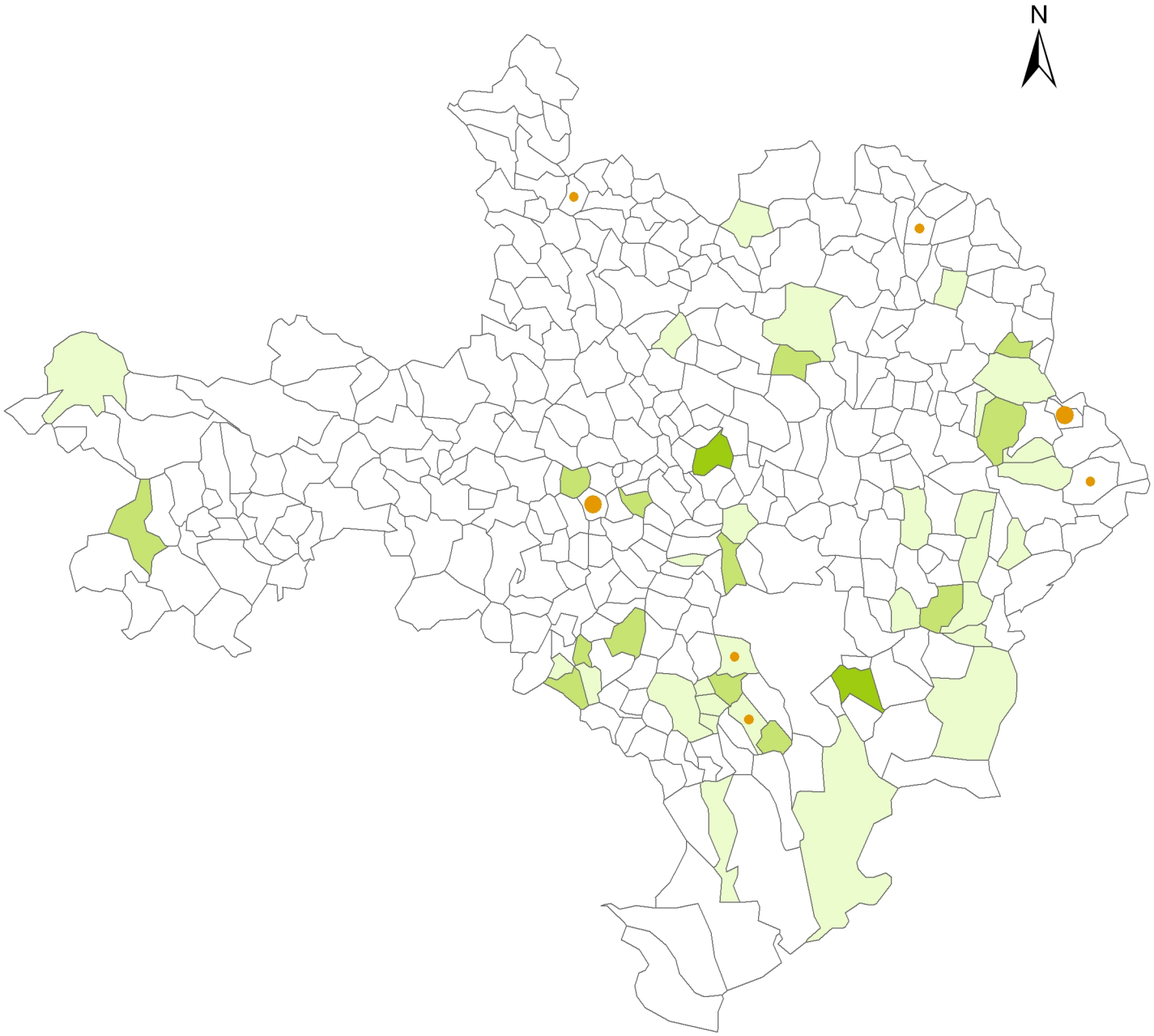
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (30)



Entre 1945 et 1995

- 3,1% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 118,5%

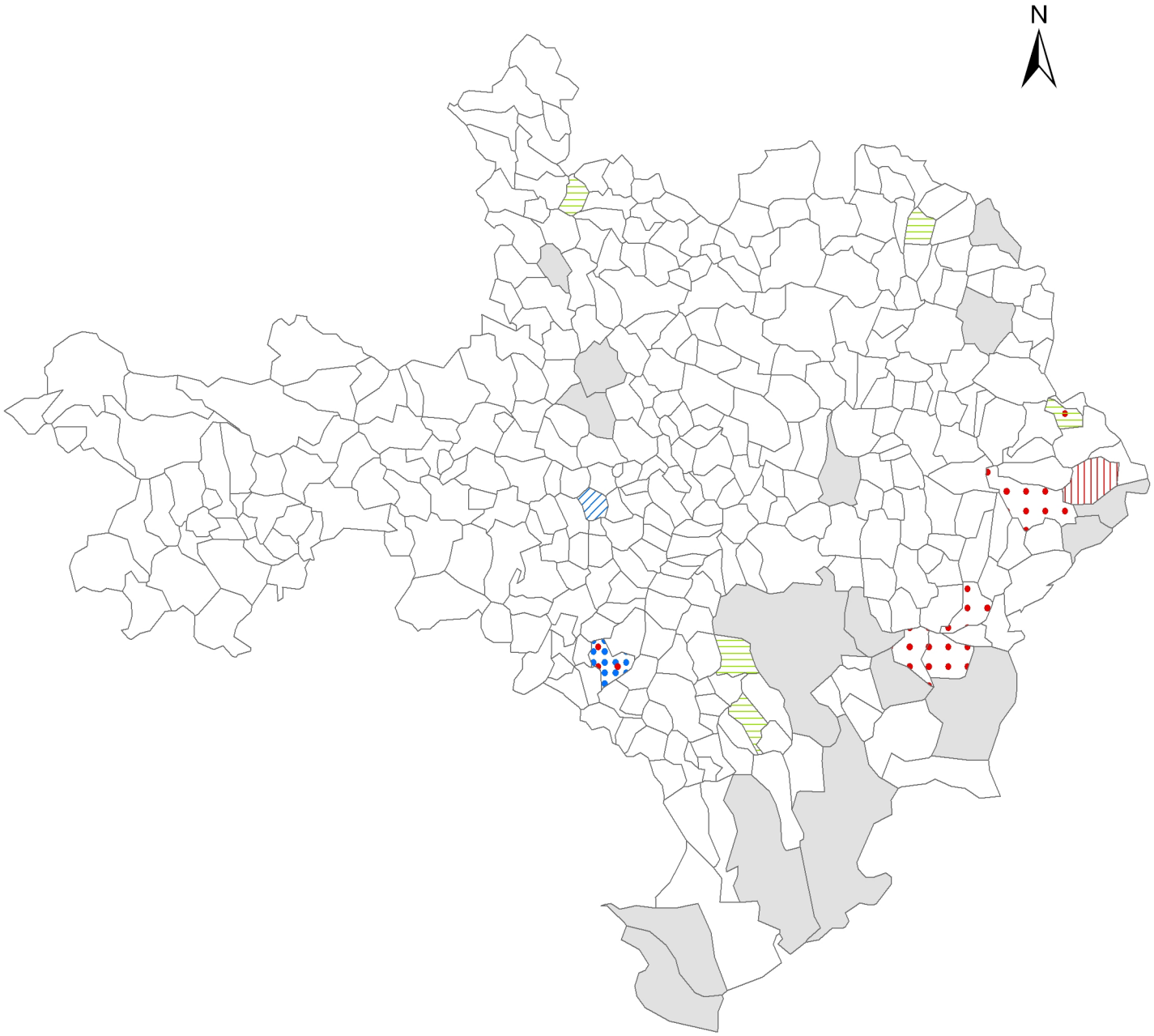
Depuis 1995

- 20,1% - 50%
- 50,1% - 89,6%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (30)



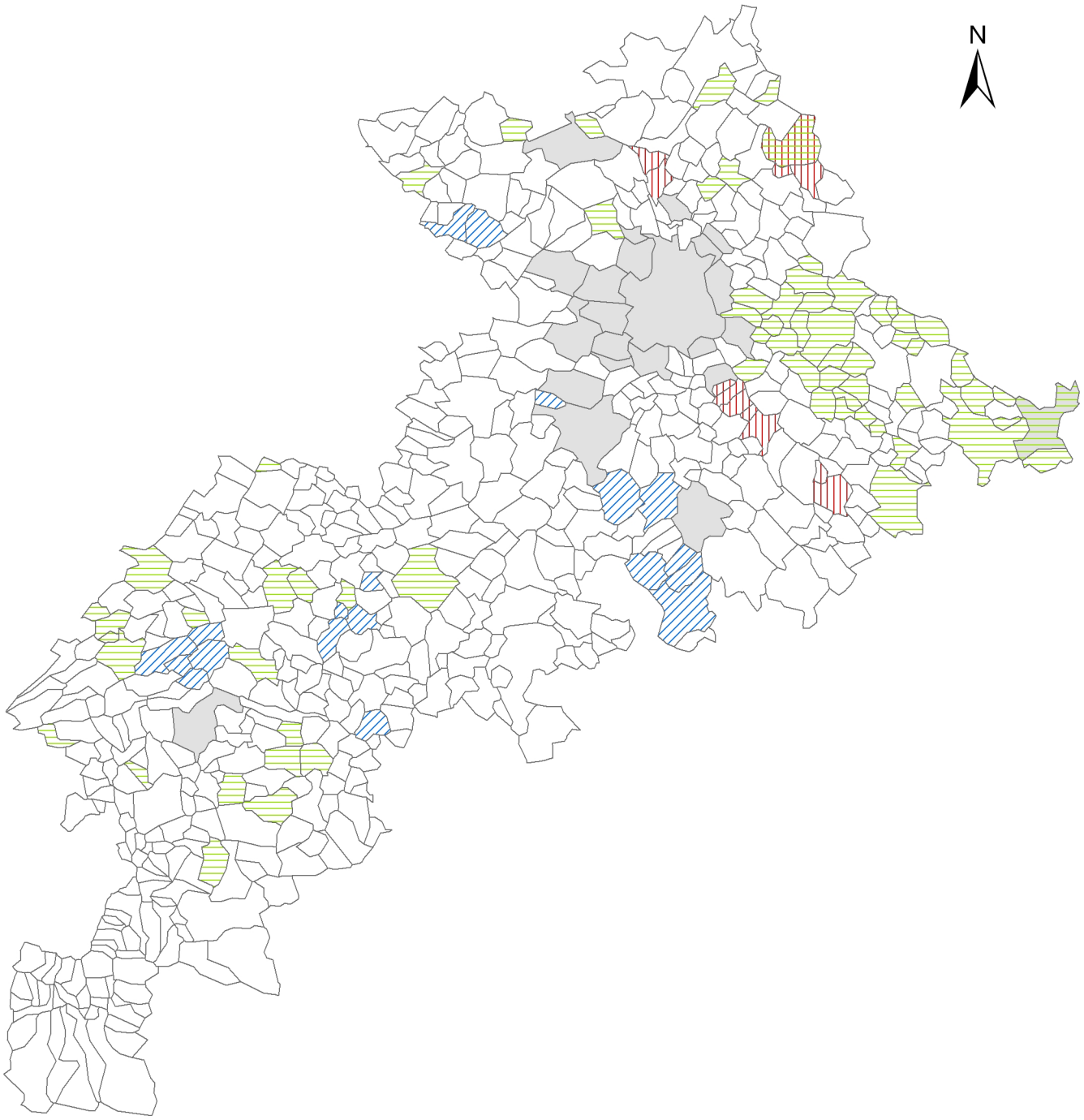
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (31)



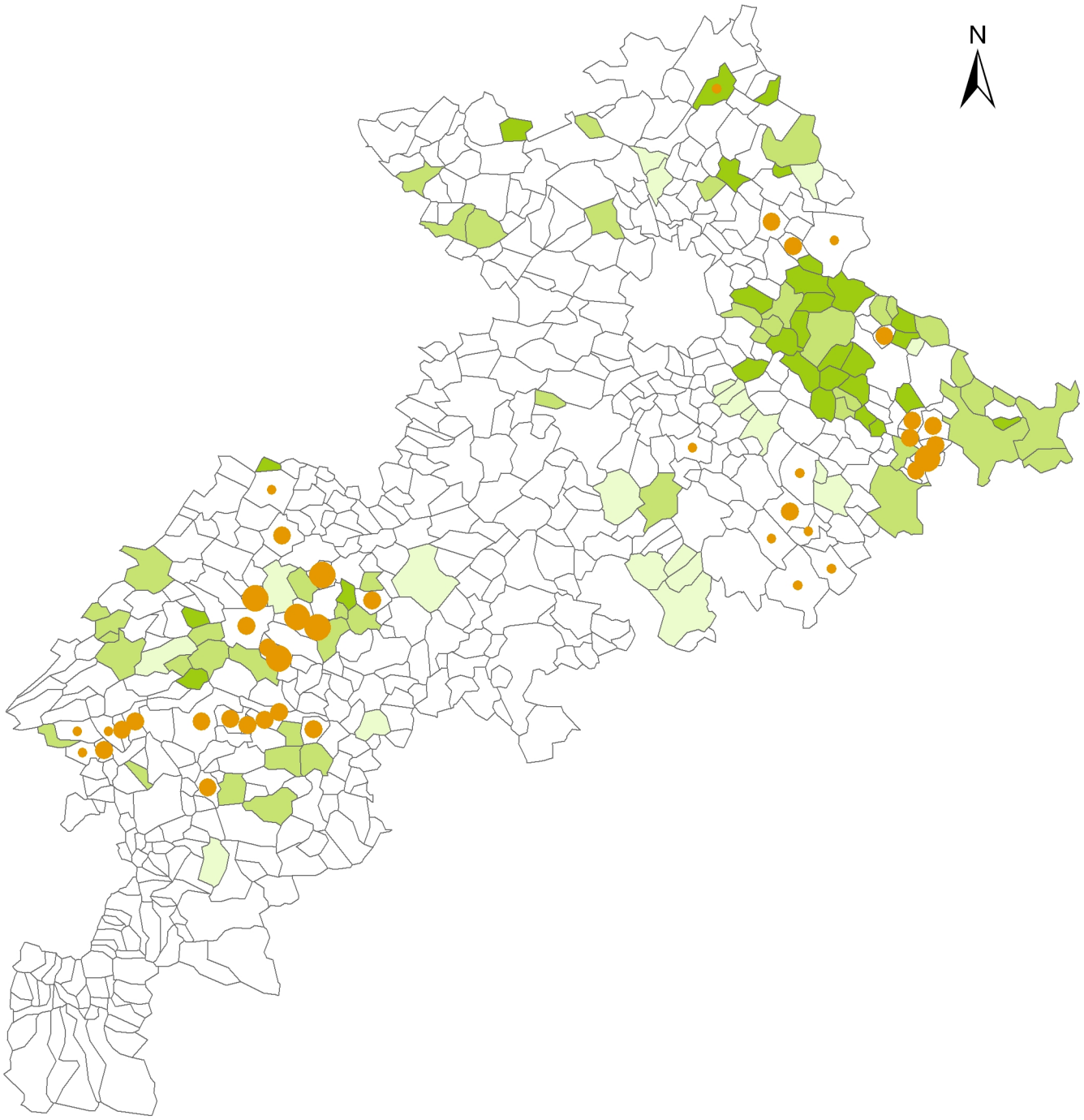
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (31)



Entre 1945 et 1995

- 5,5% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 193,2%

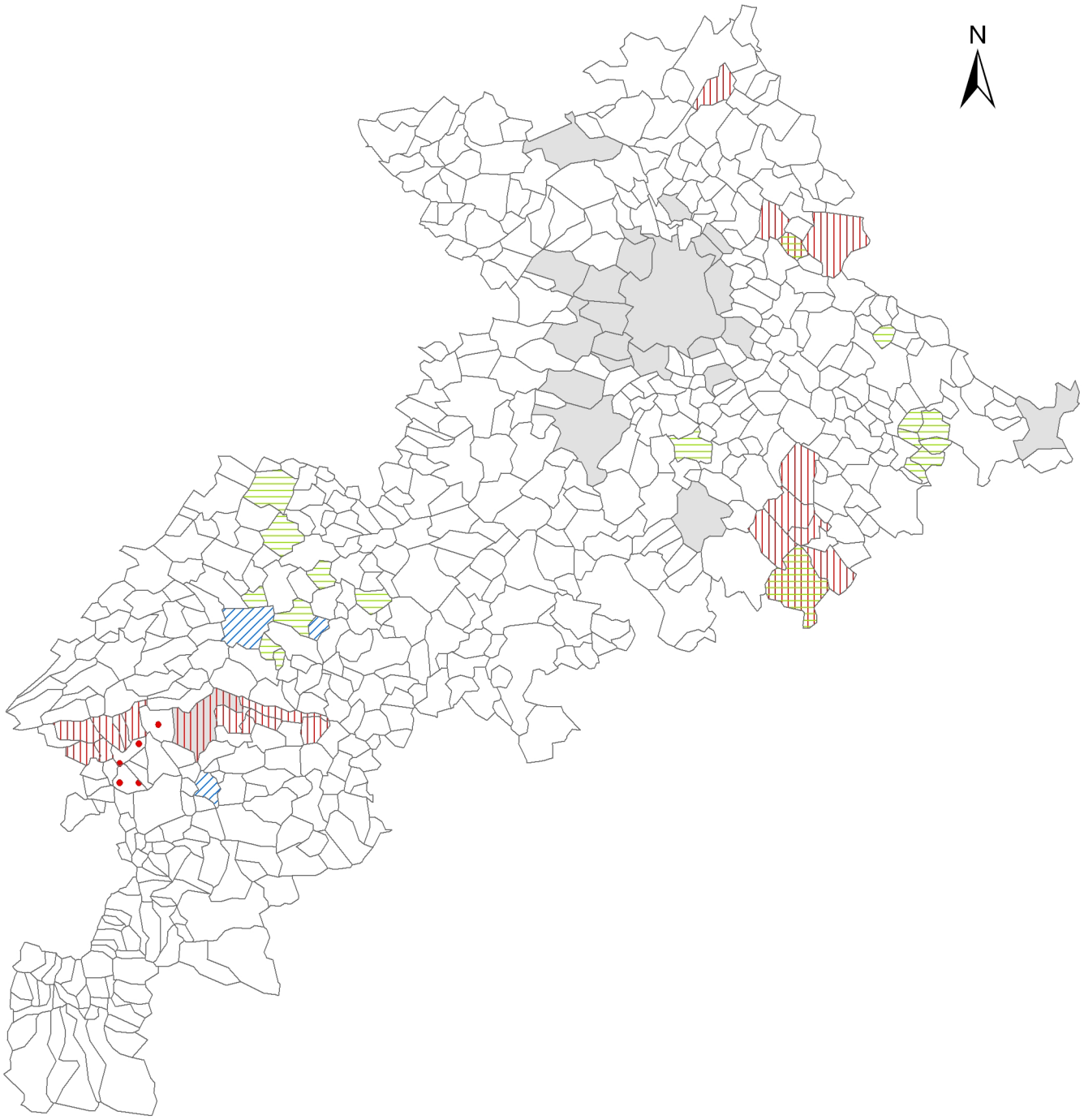
Depuis 1995

- 7,4% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 185,7%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (31)



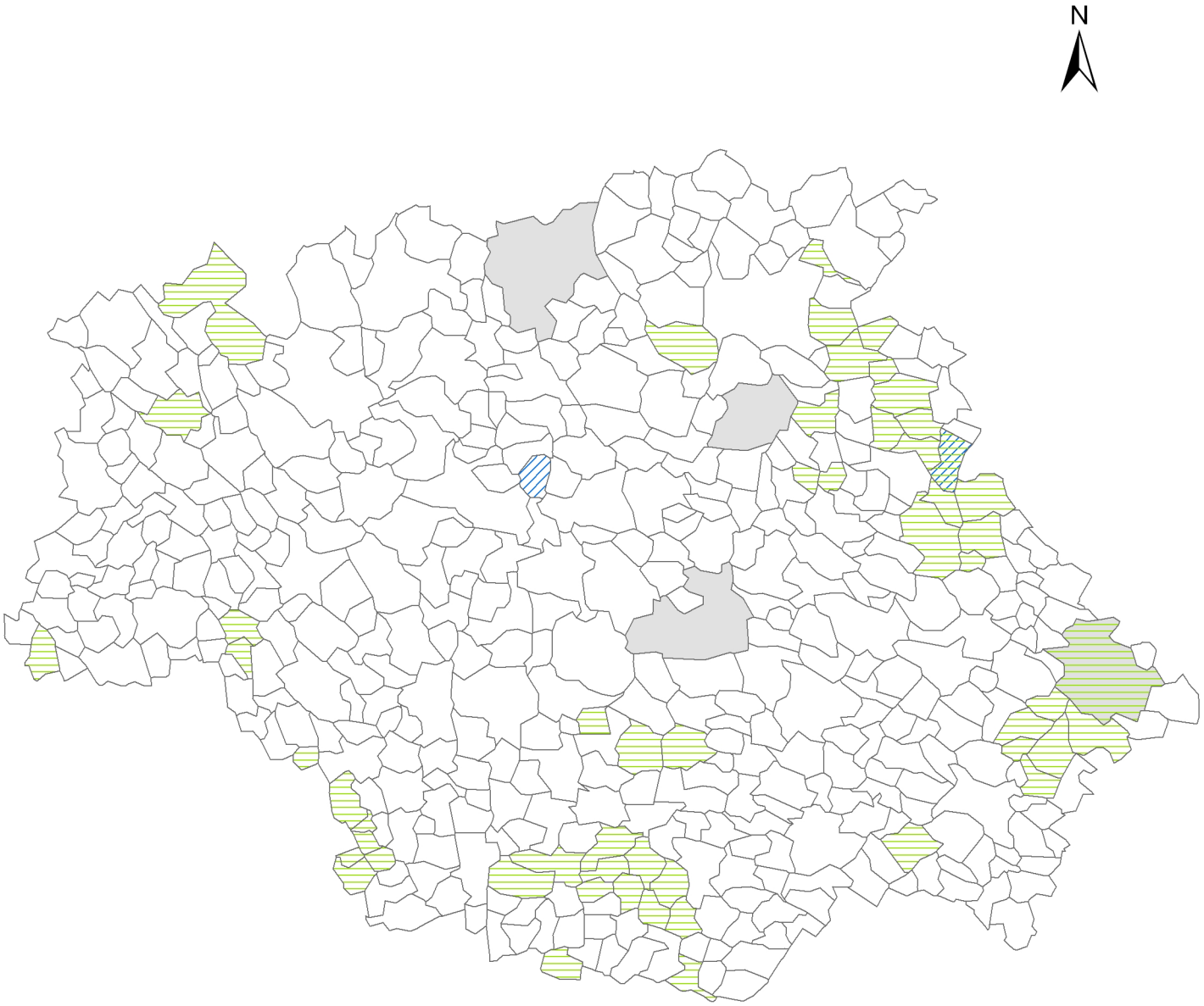
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (32)



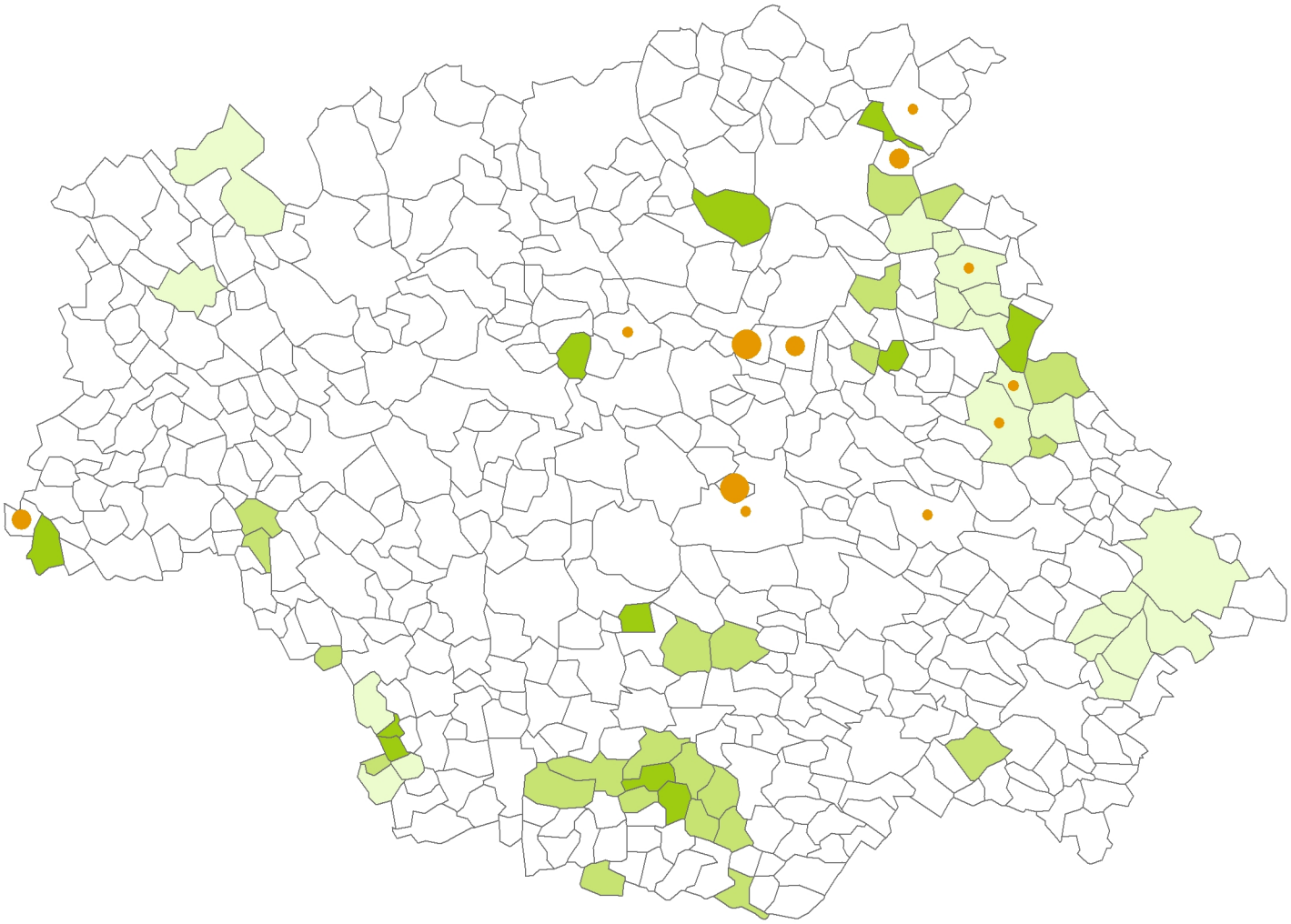
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (32)



Entre 1945 et 1995

- 0,7% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 234,6%

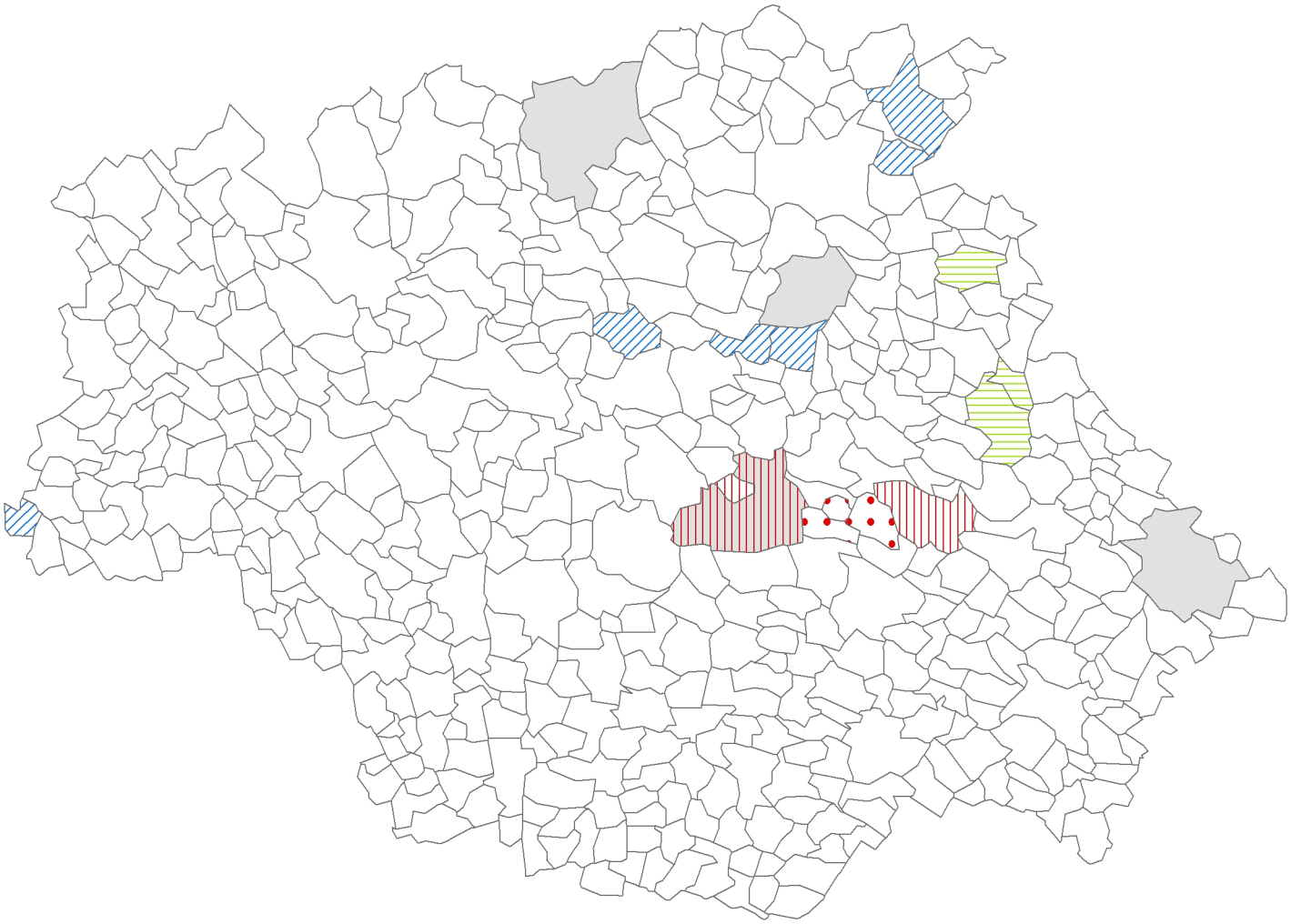
Depuis 1995

- 2,3% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 125,1%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (32)



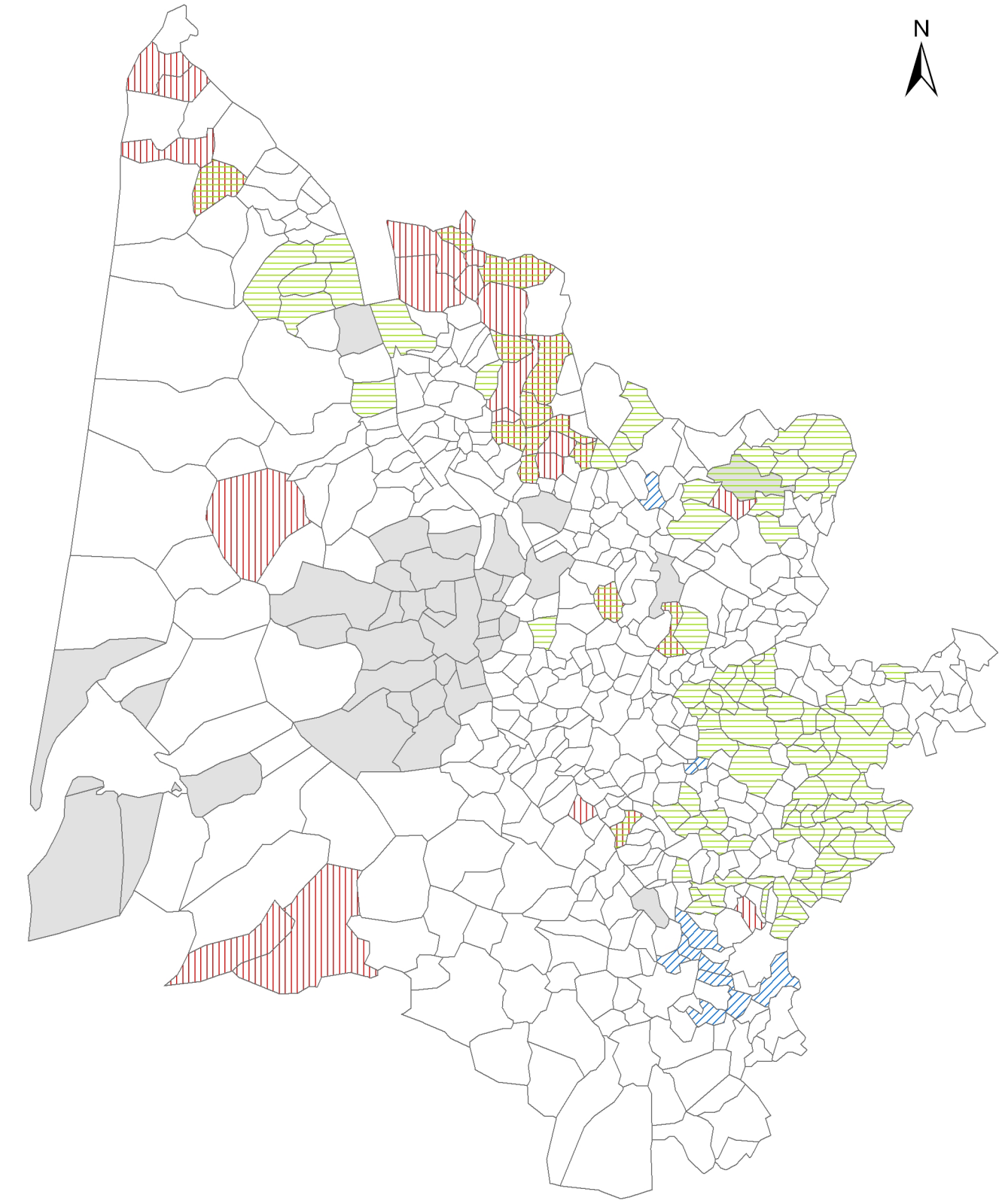
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (33)



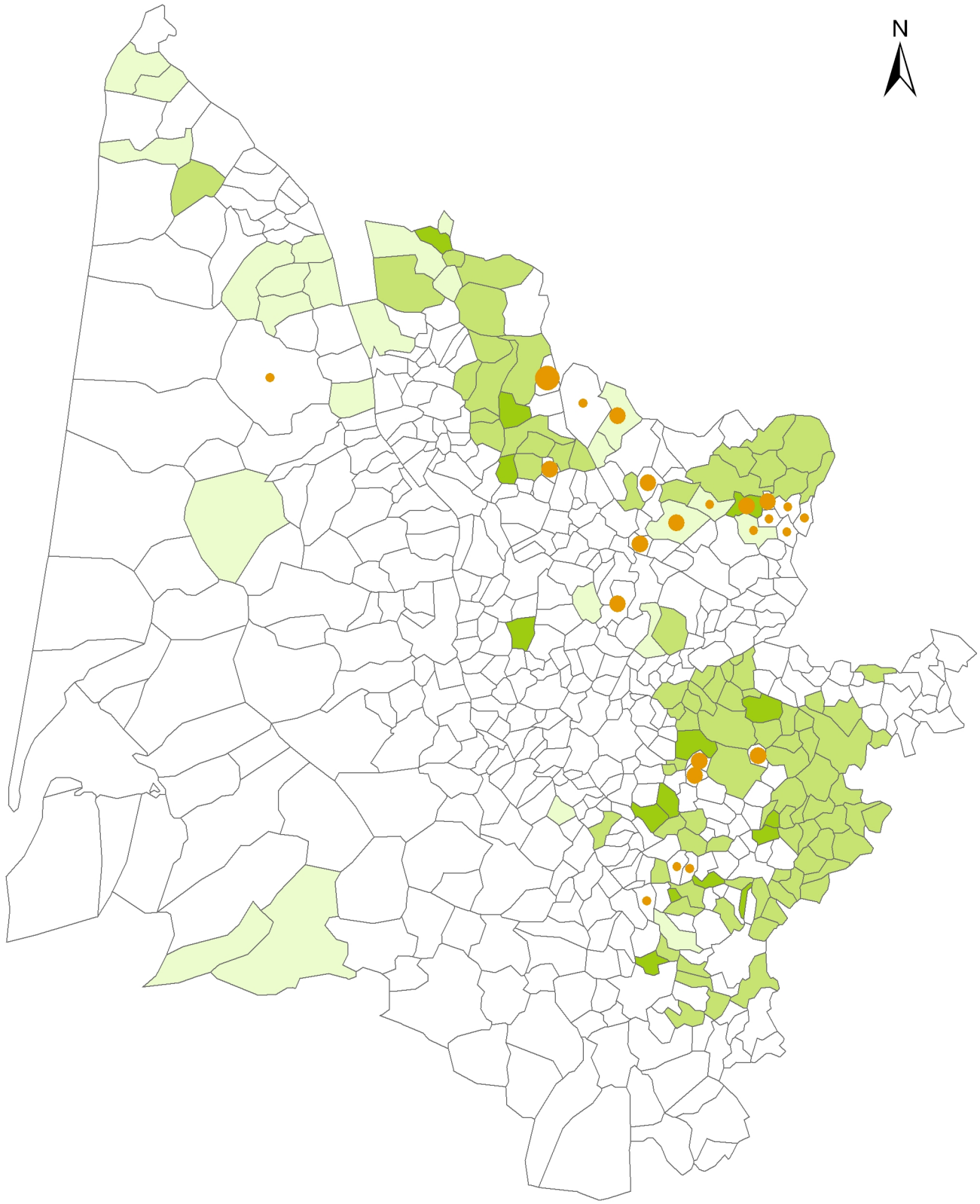
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (33)



Entre 1945 et 1995

- 3,9% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 197,6%

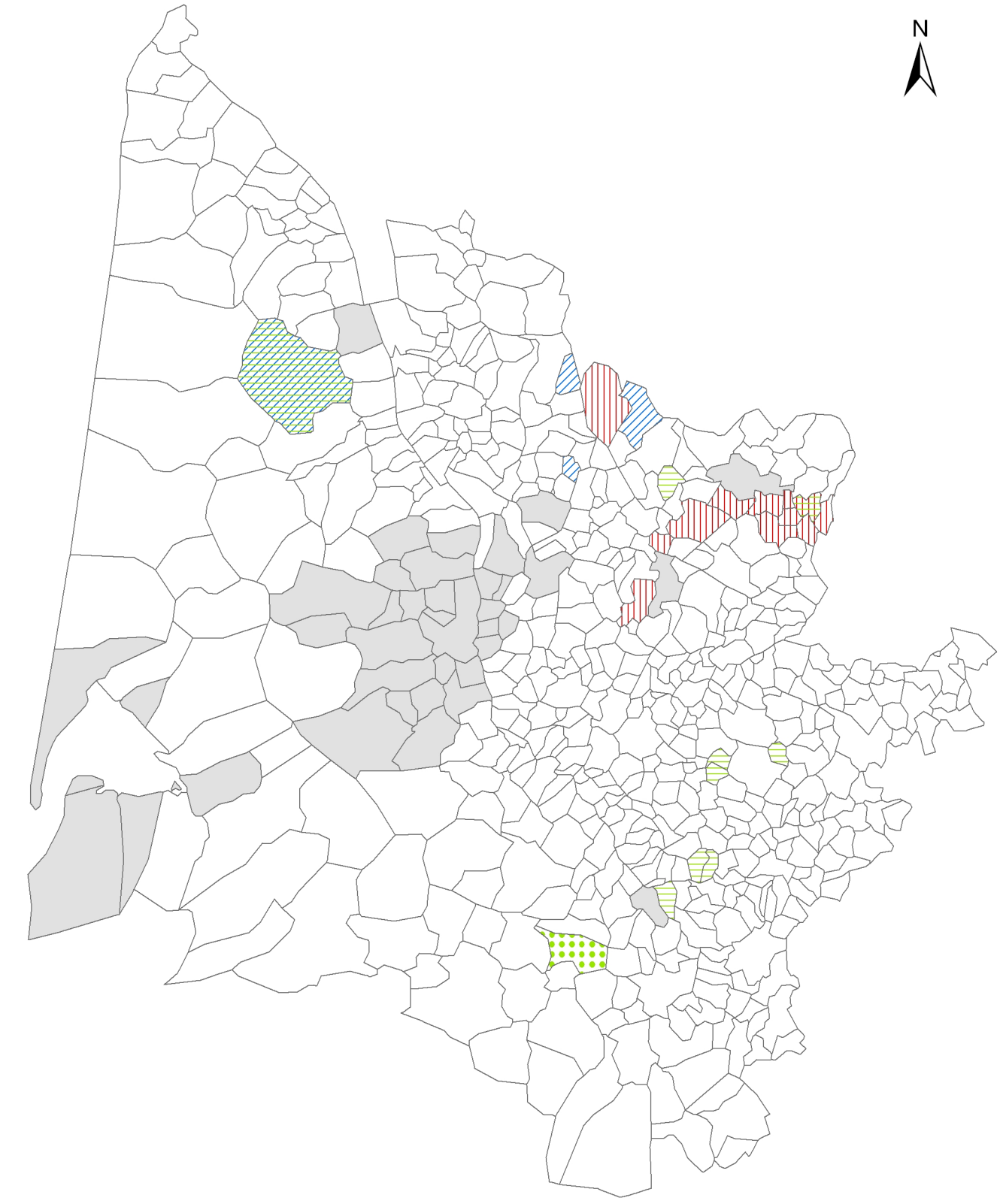
Depuis 1995

- 4,9% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,4%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (33)



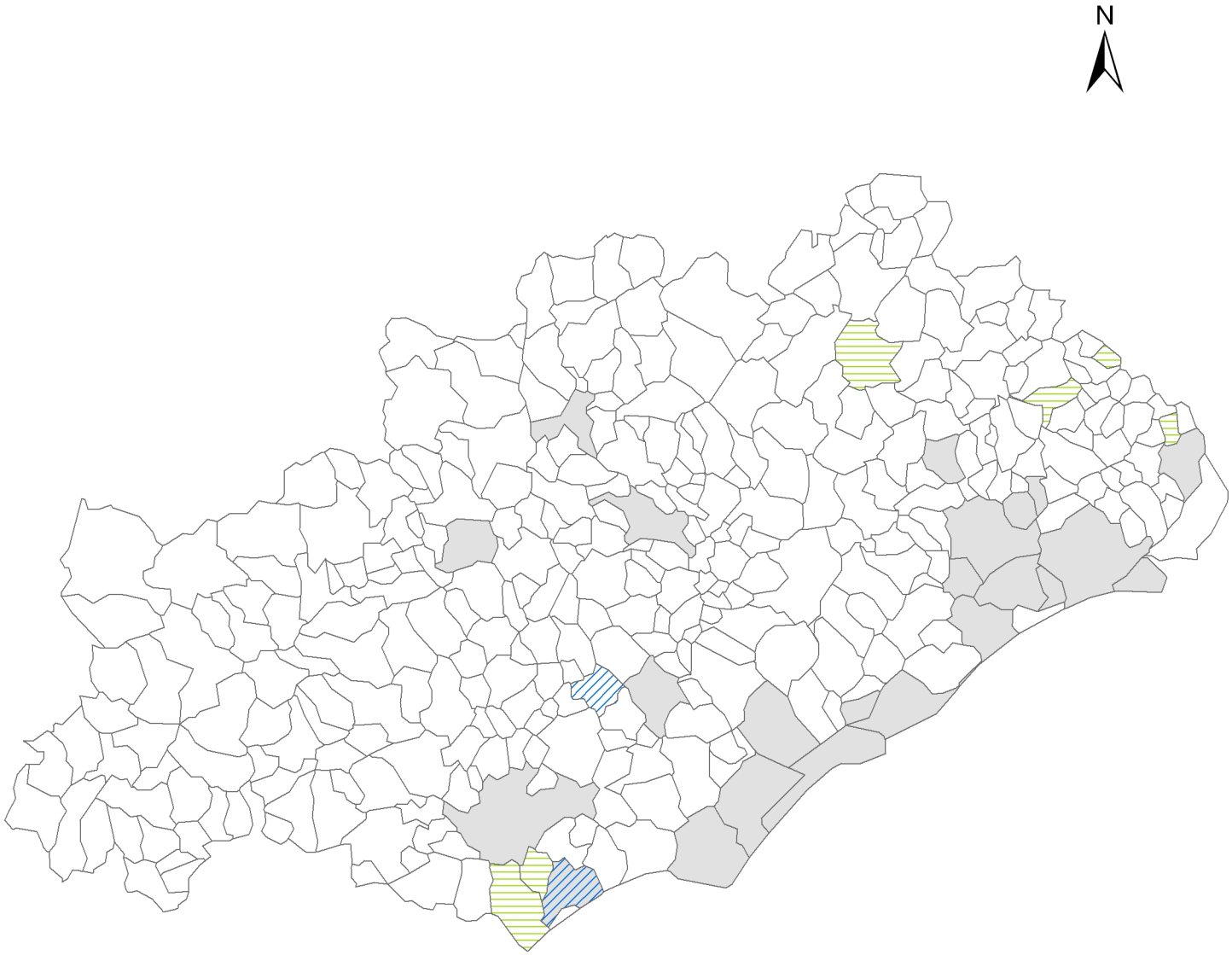
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (34)



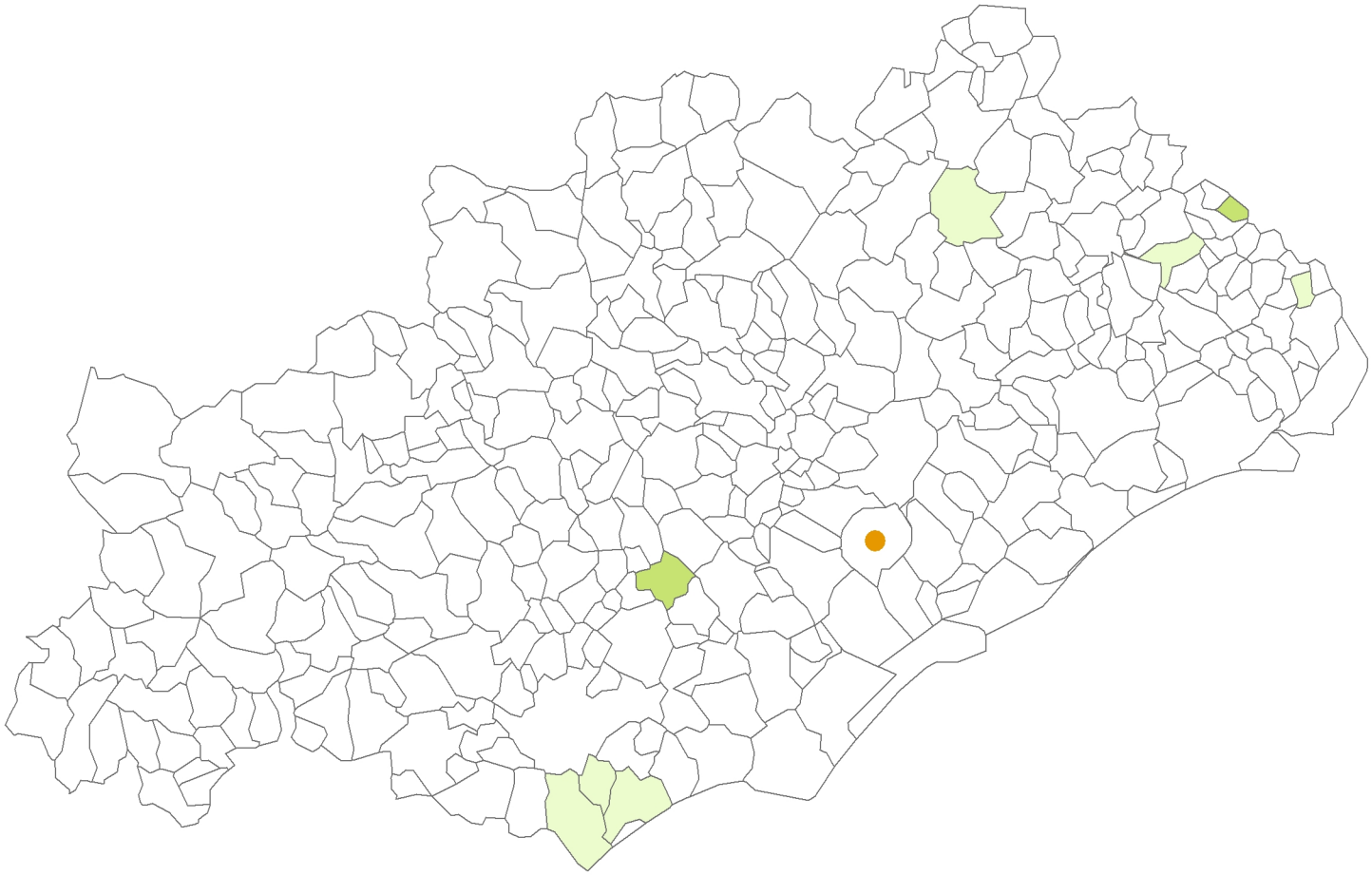
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (34)



Entre 1945 et 1995 **Depui 1995**

1,7% - 50%

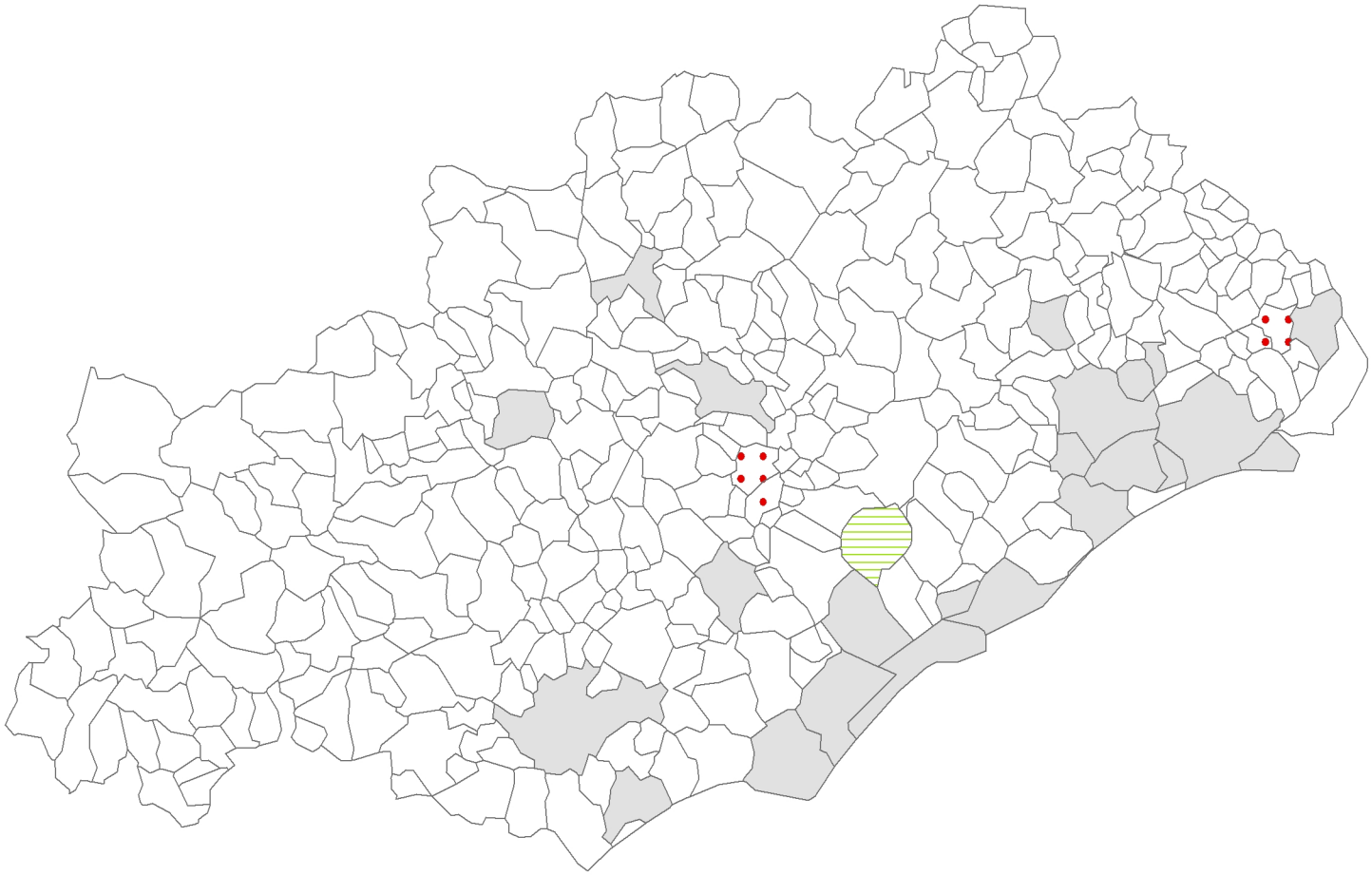
88,5%

50,1% - 91,2%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (34)



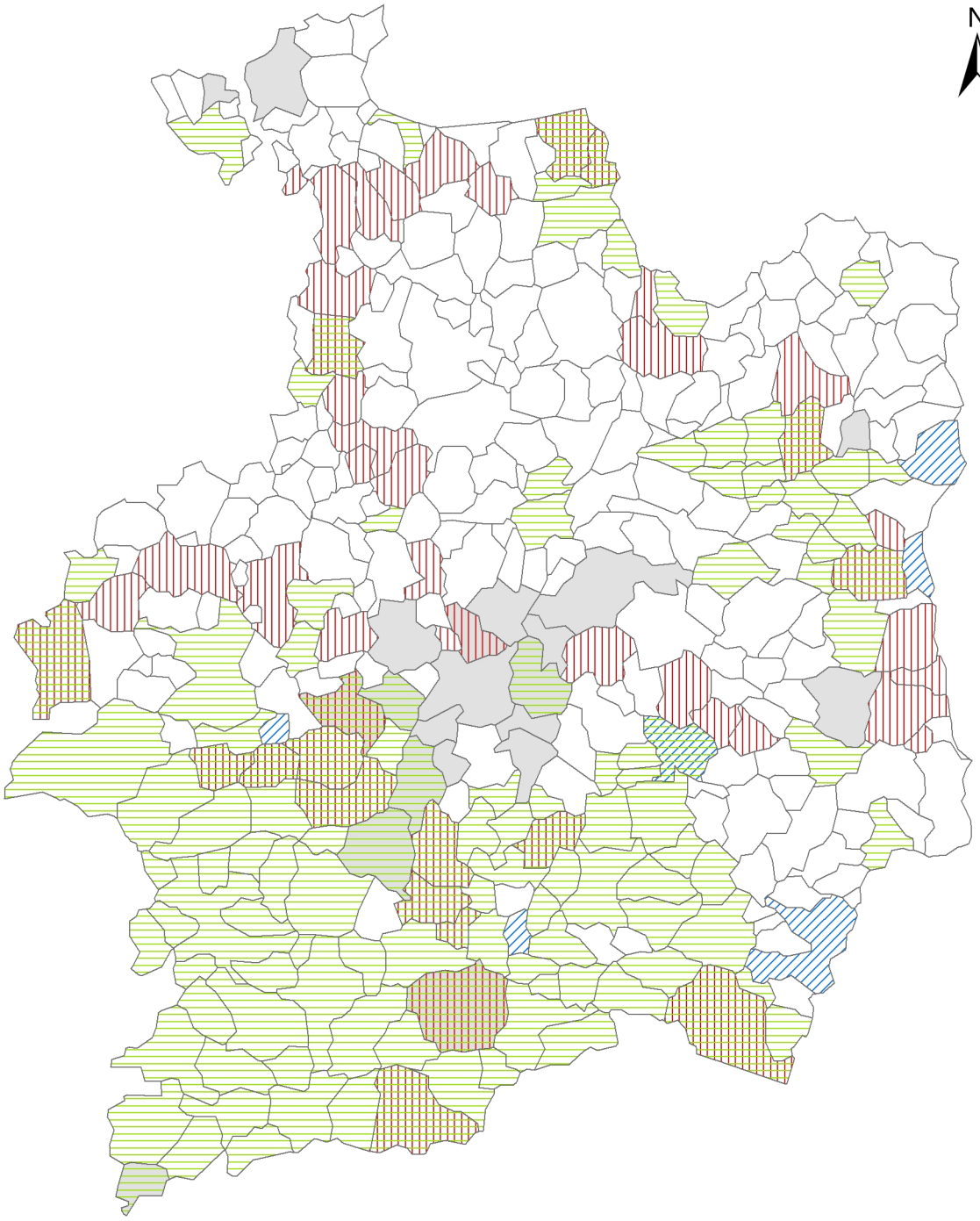
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (35)



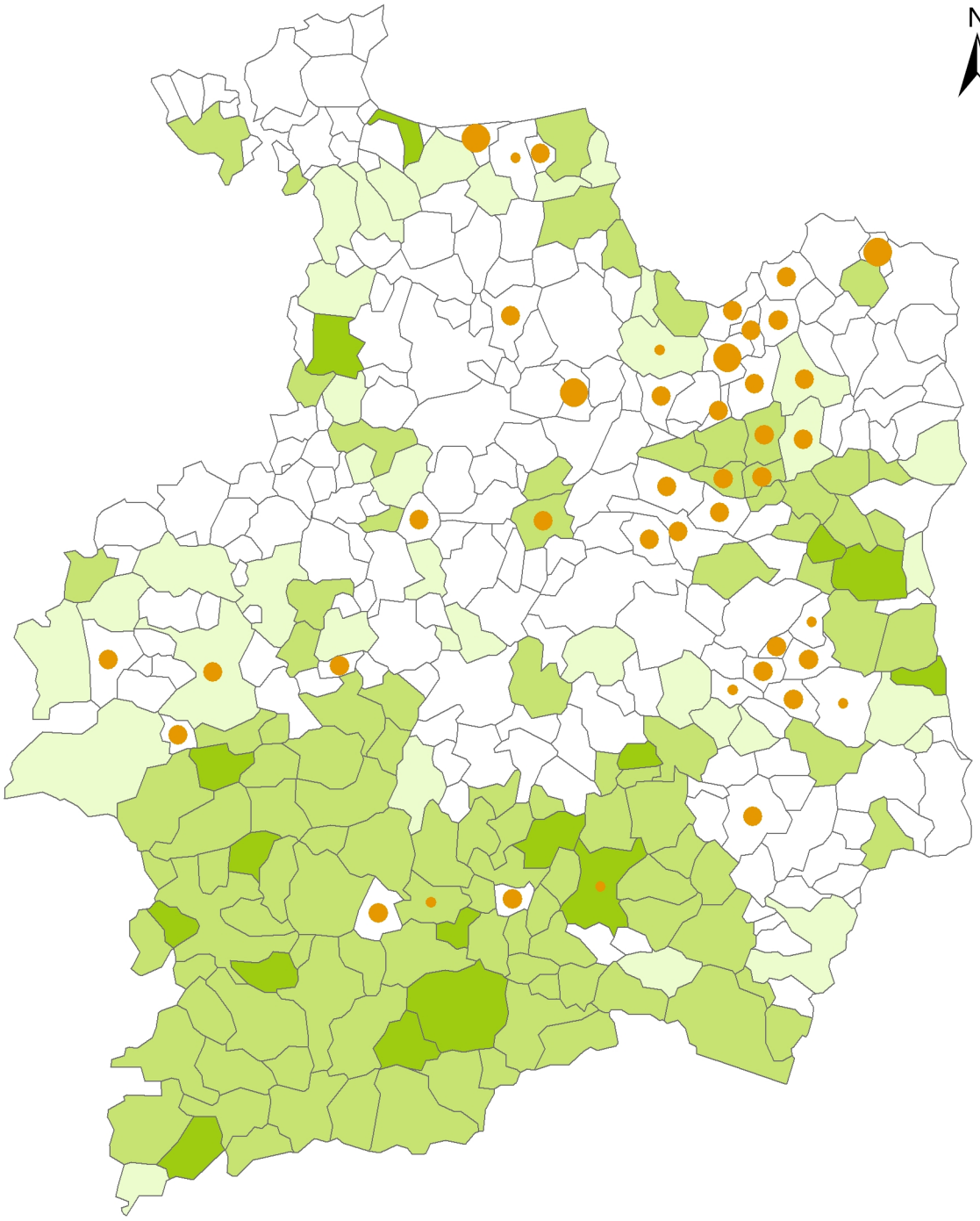
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (35)



Entre 1945 et 1995

- 5,8% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 170,3%

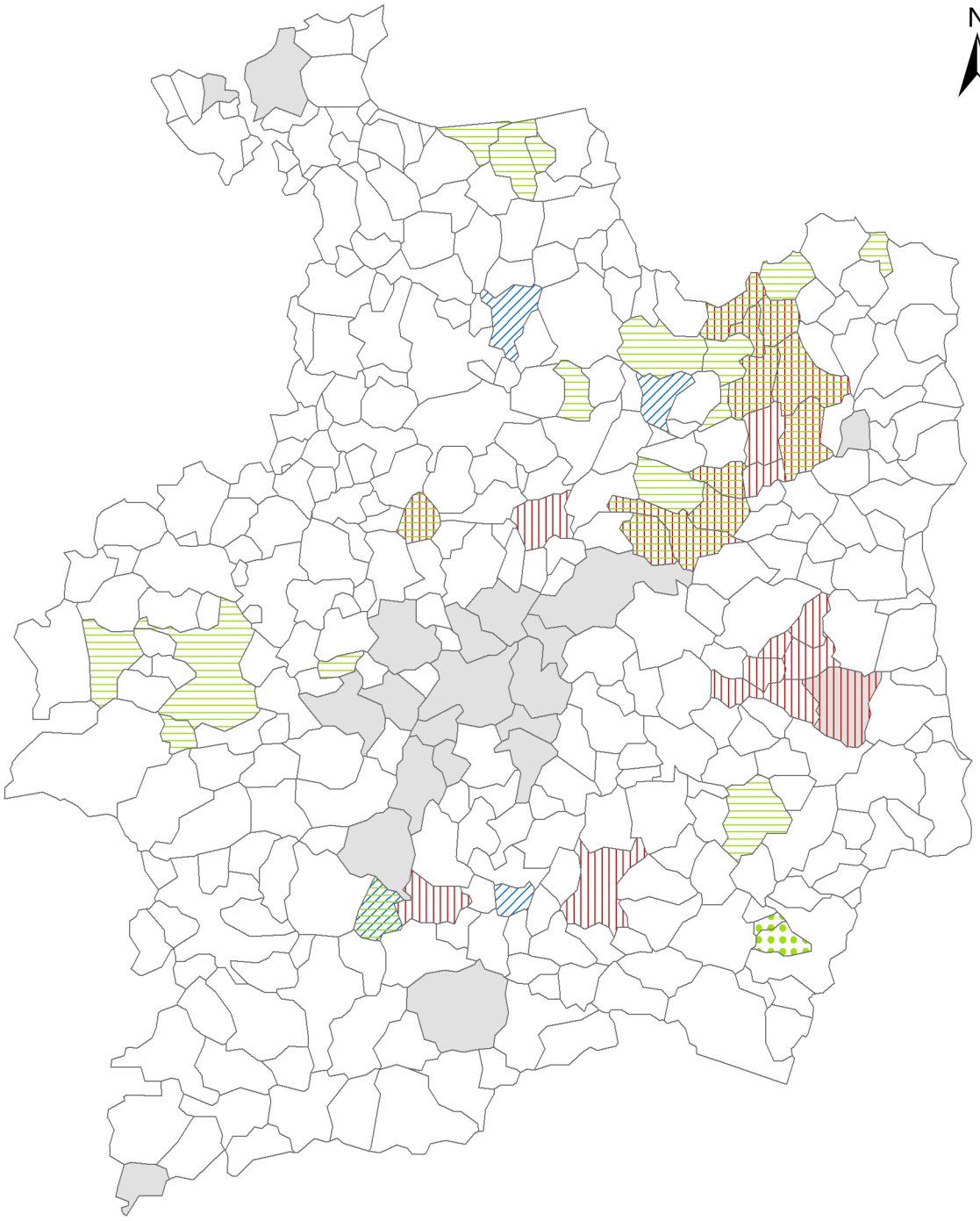
Depuis 1995

- 11,1% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 118,0%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (35)



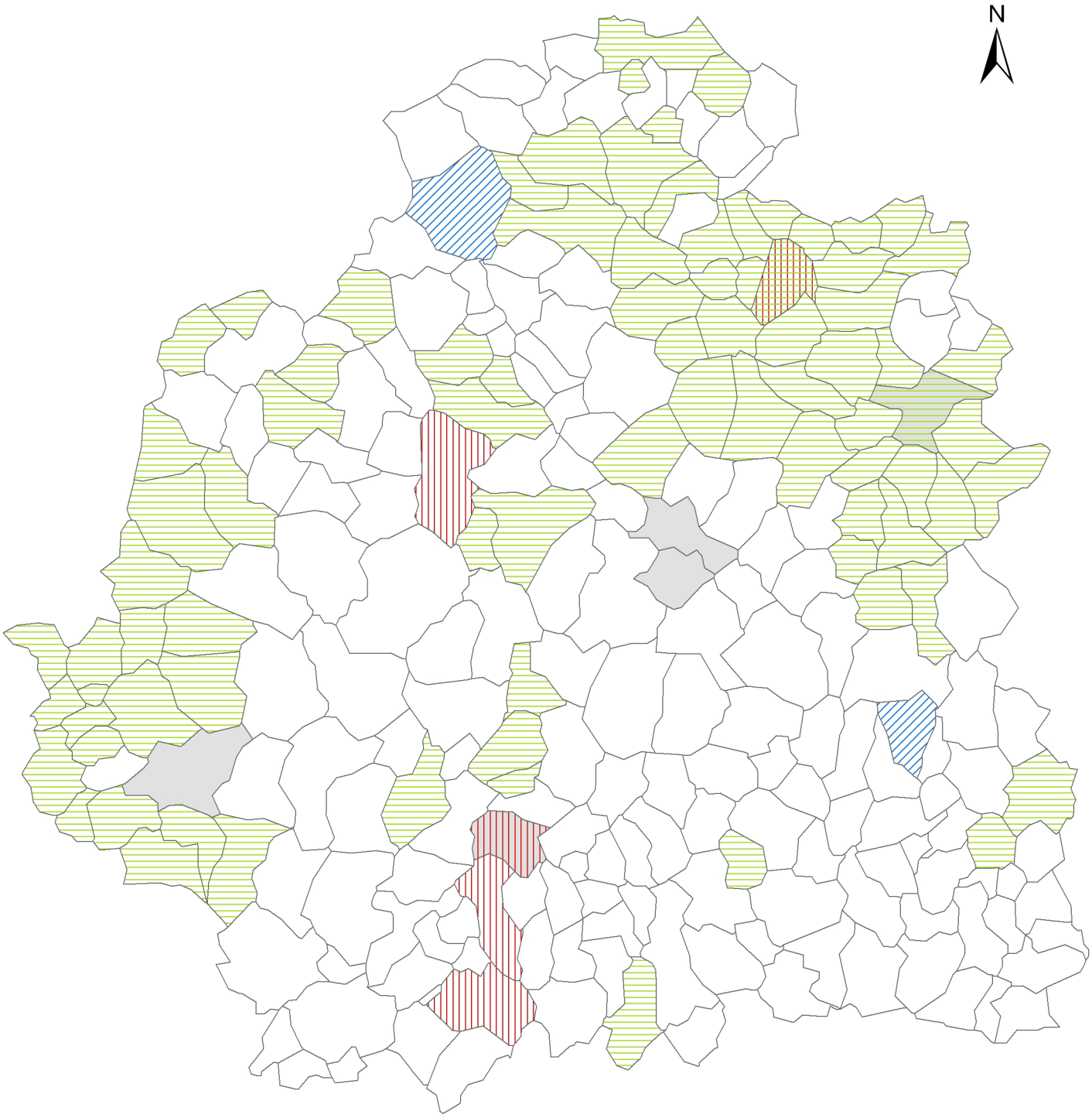
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (36)



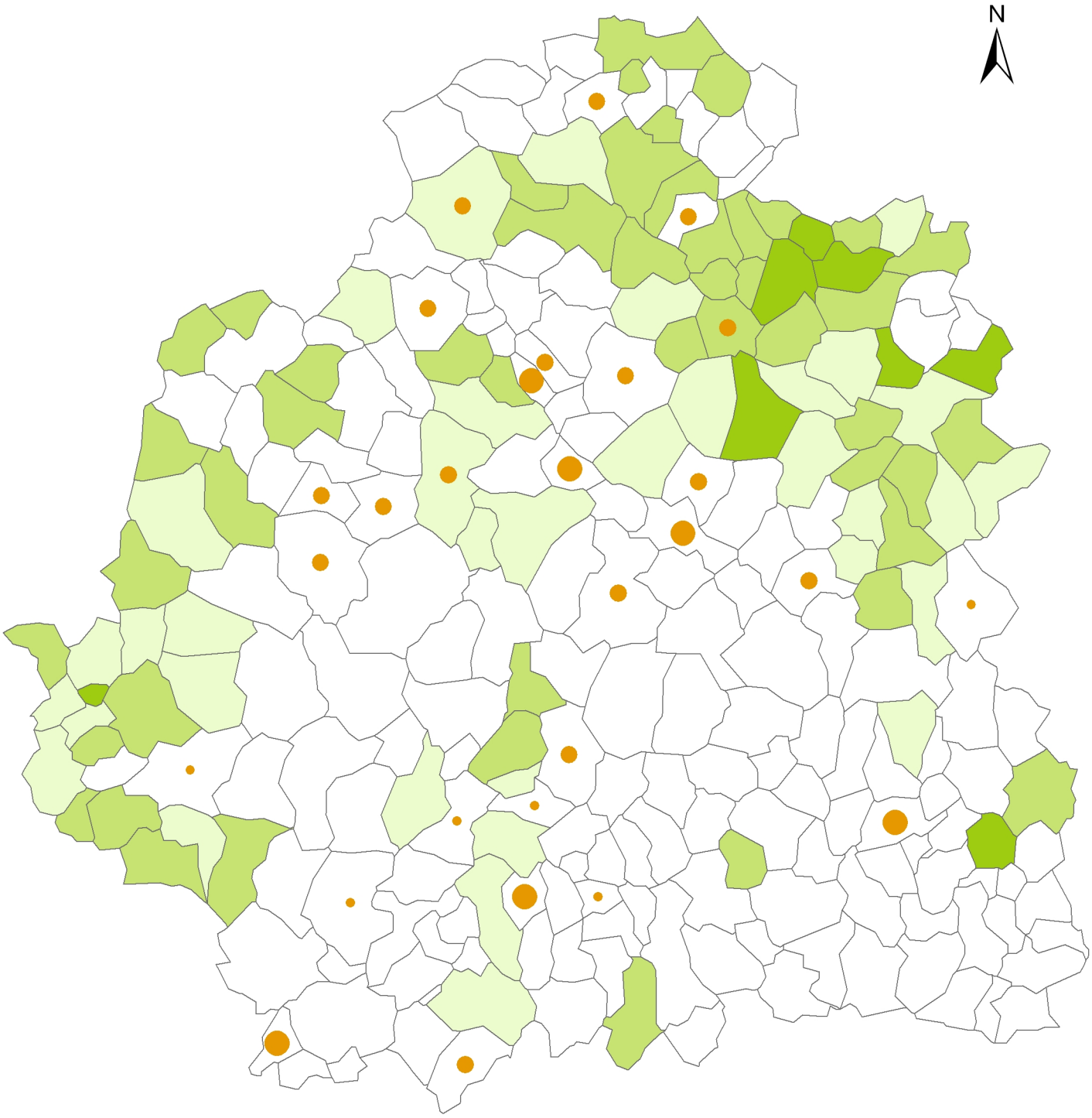
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (36)



Entre 1945 et 1995

- 2,9% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 189,4%

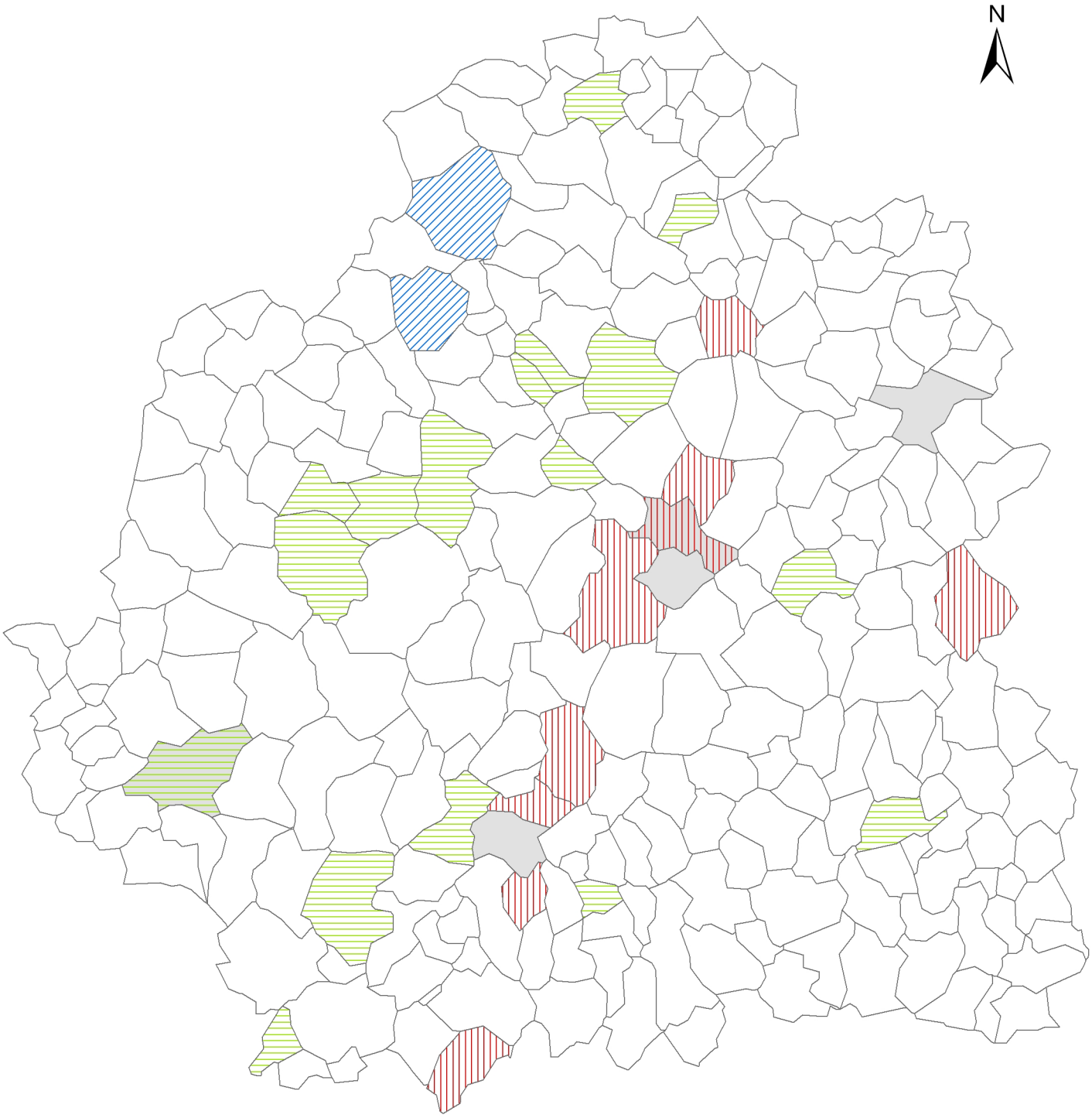
Depuis 1995

- 19,7% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 193,6%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (36)



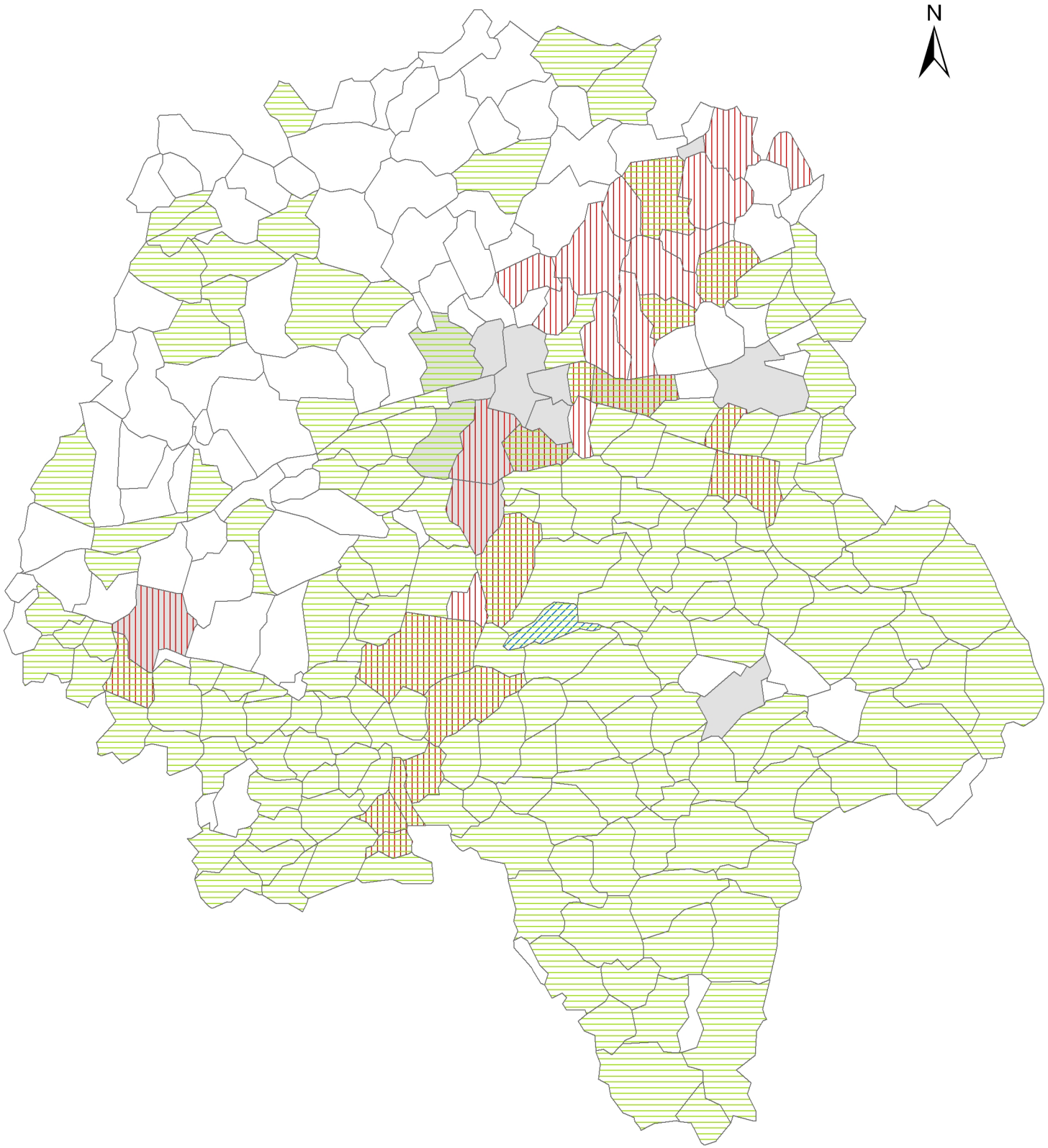
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (37)



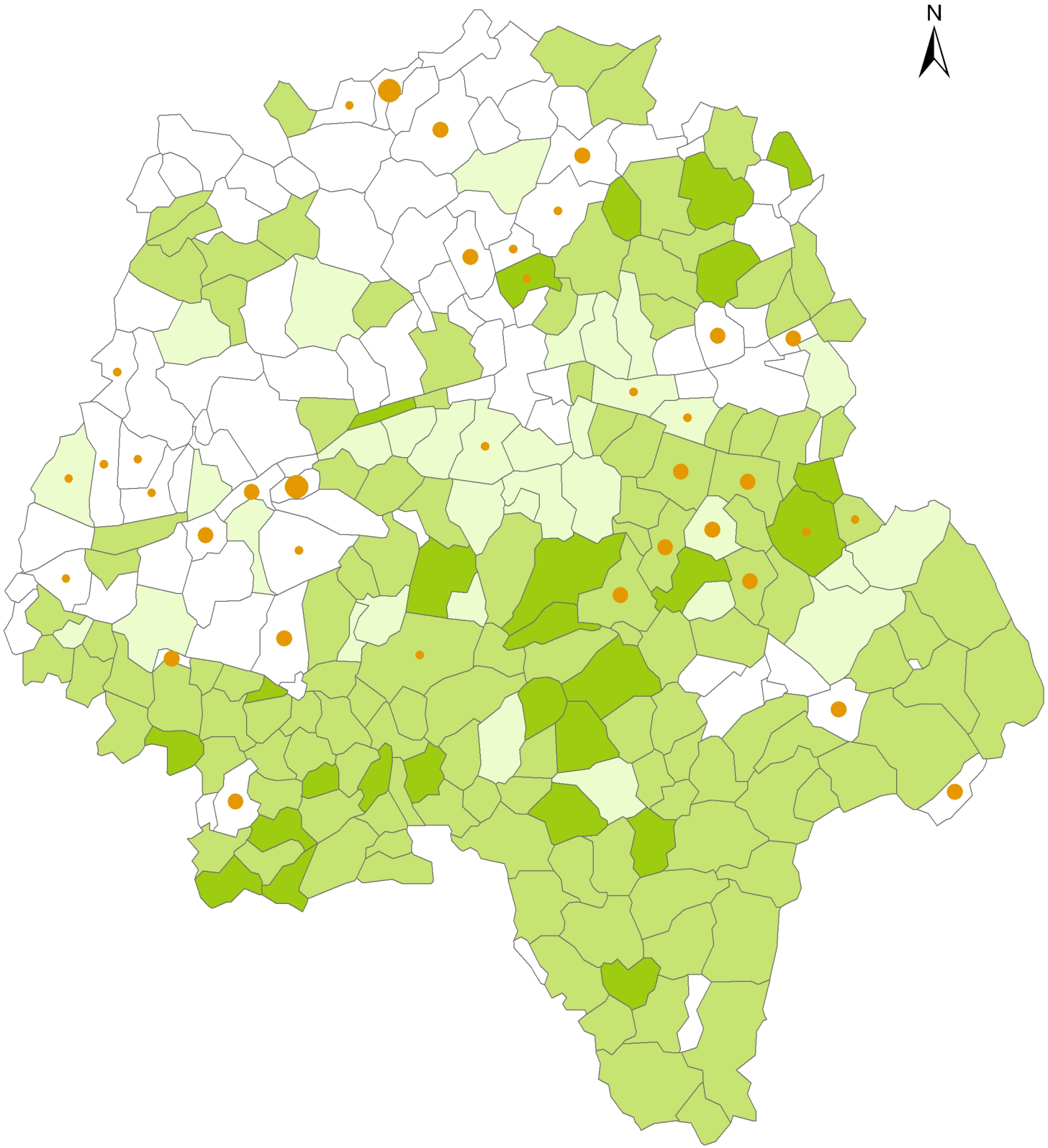
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (37)



Entre 1945 et 1995

- 2,6% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 277,7%

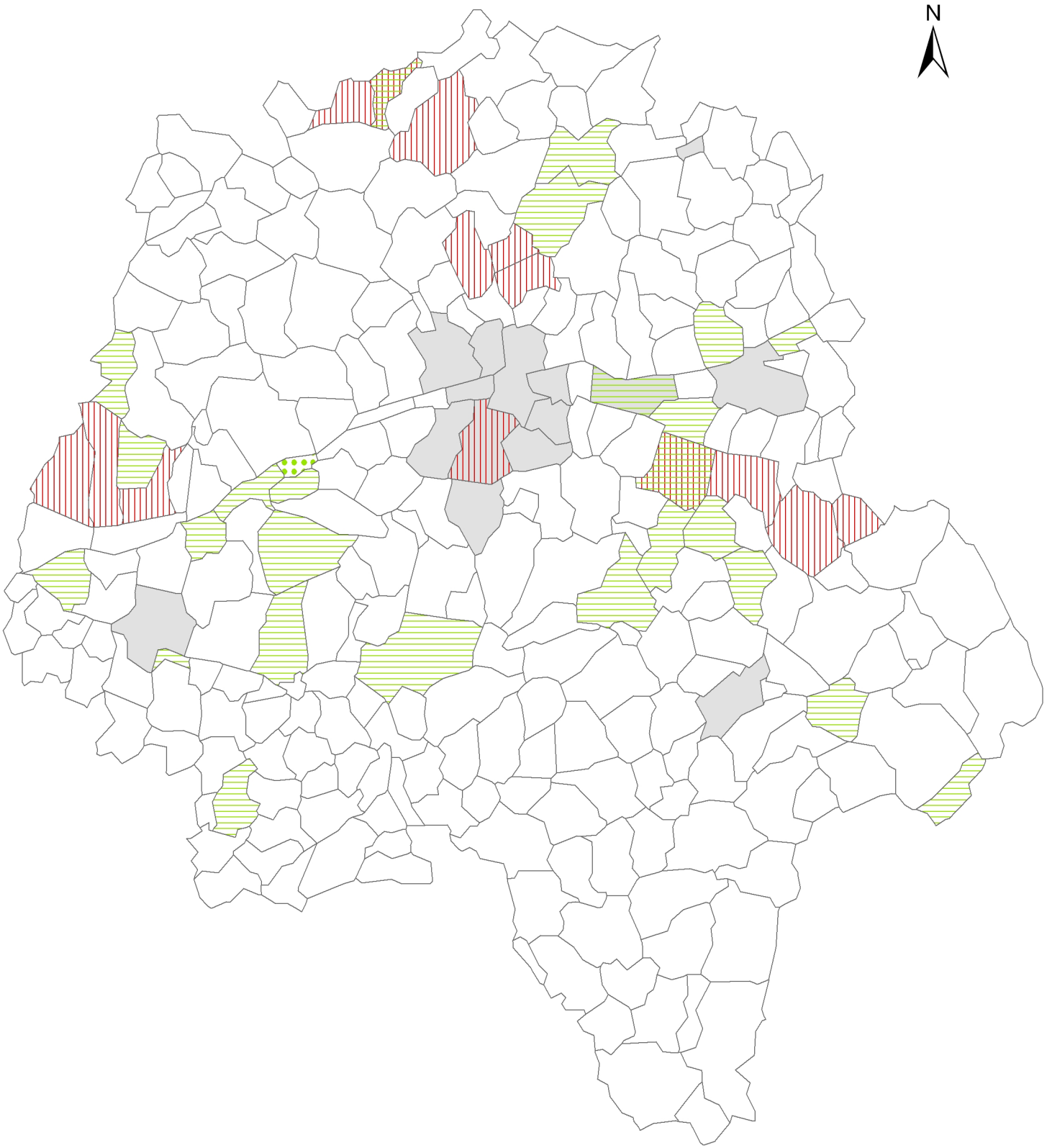
Depuis 1995

- 8,5% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 228,6%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (37)



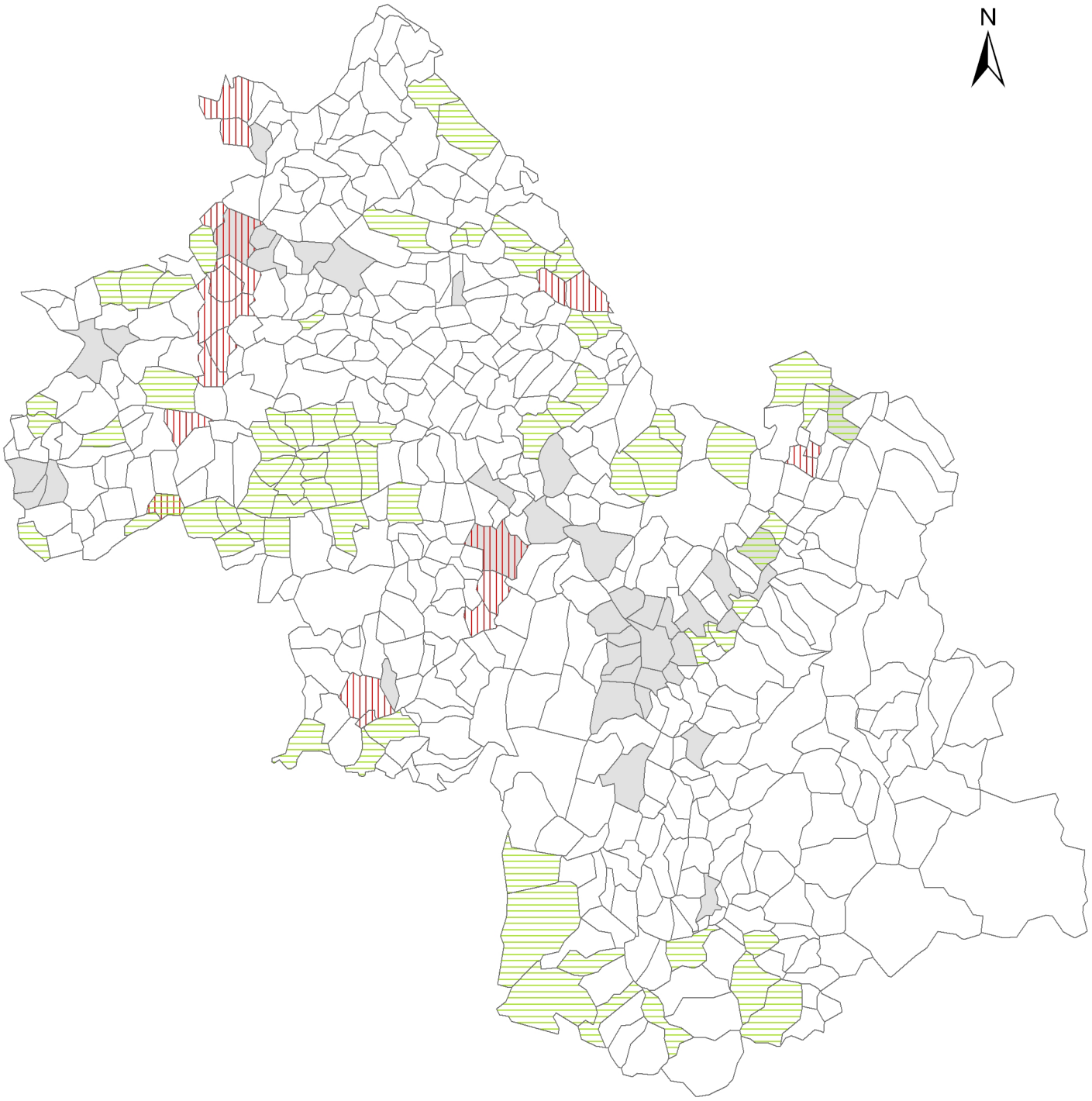
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (38)



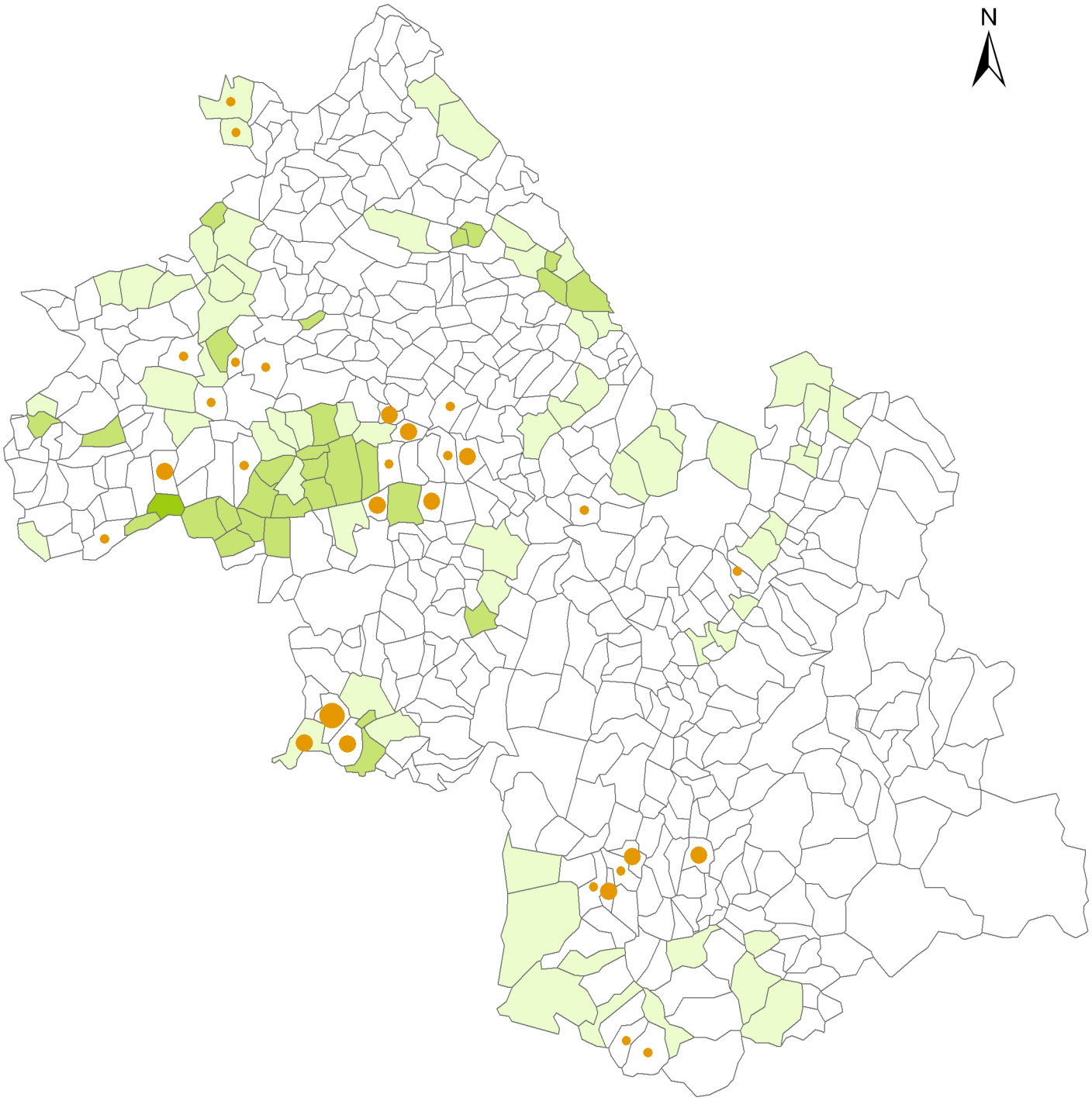
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (38)



Entre 1945 et 1995

- 1,2% - 50%
- 50,1% - 100%
- 141,7%

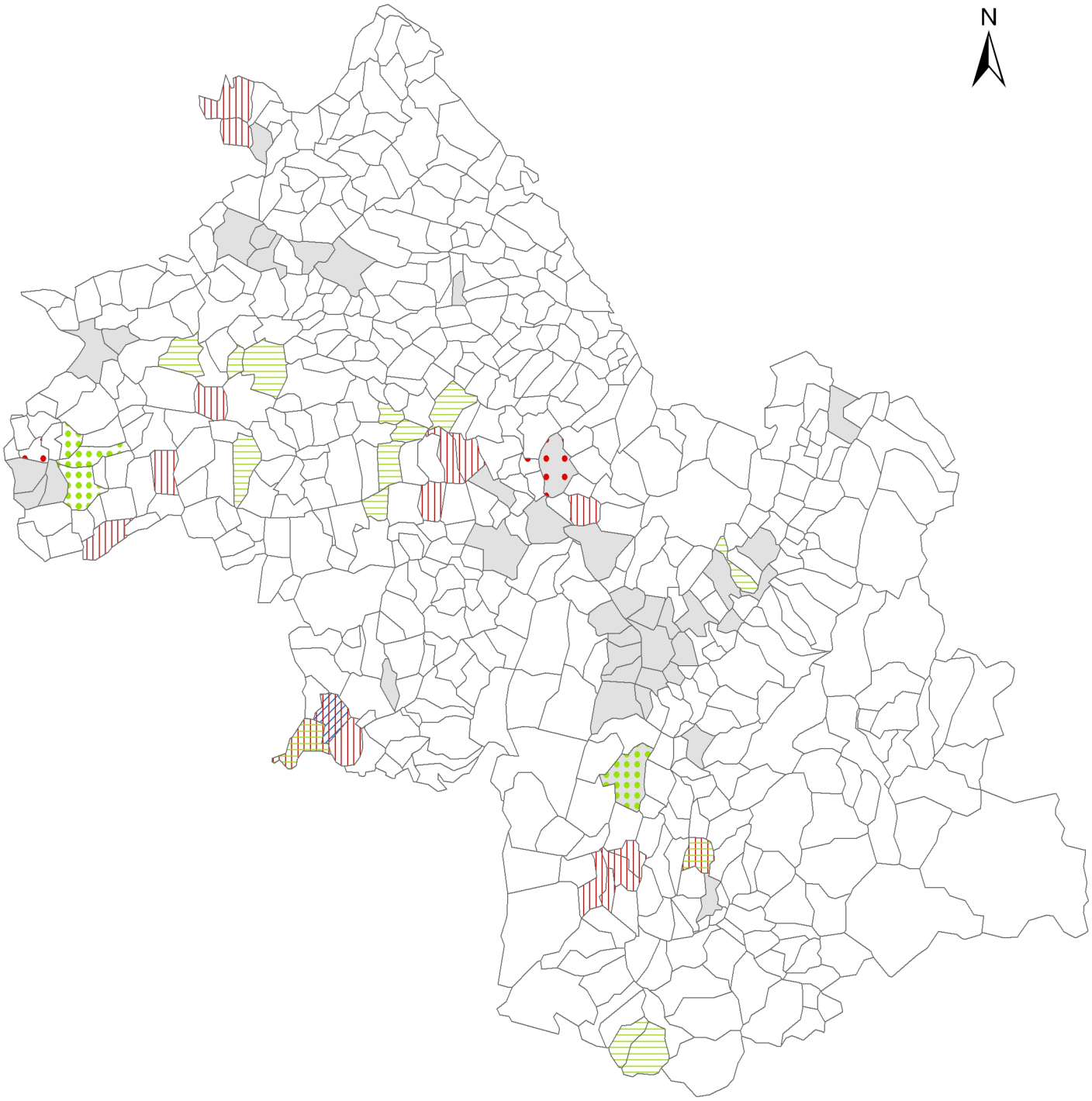
Depuis 1995

- 9,5% - 50%
- 50,1% - 100%
- 161,4%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (38)



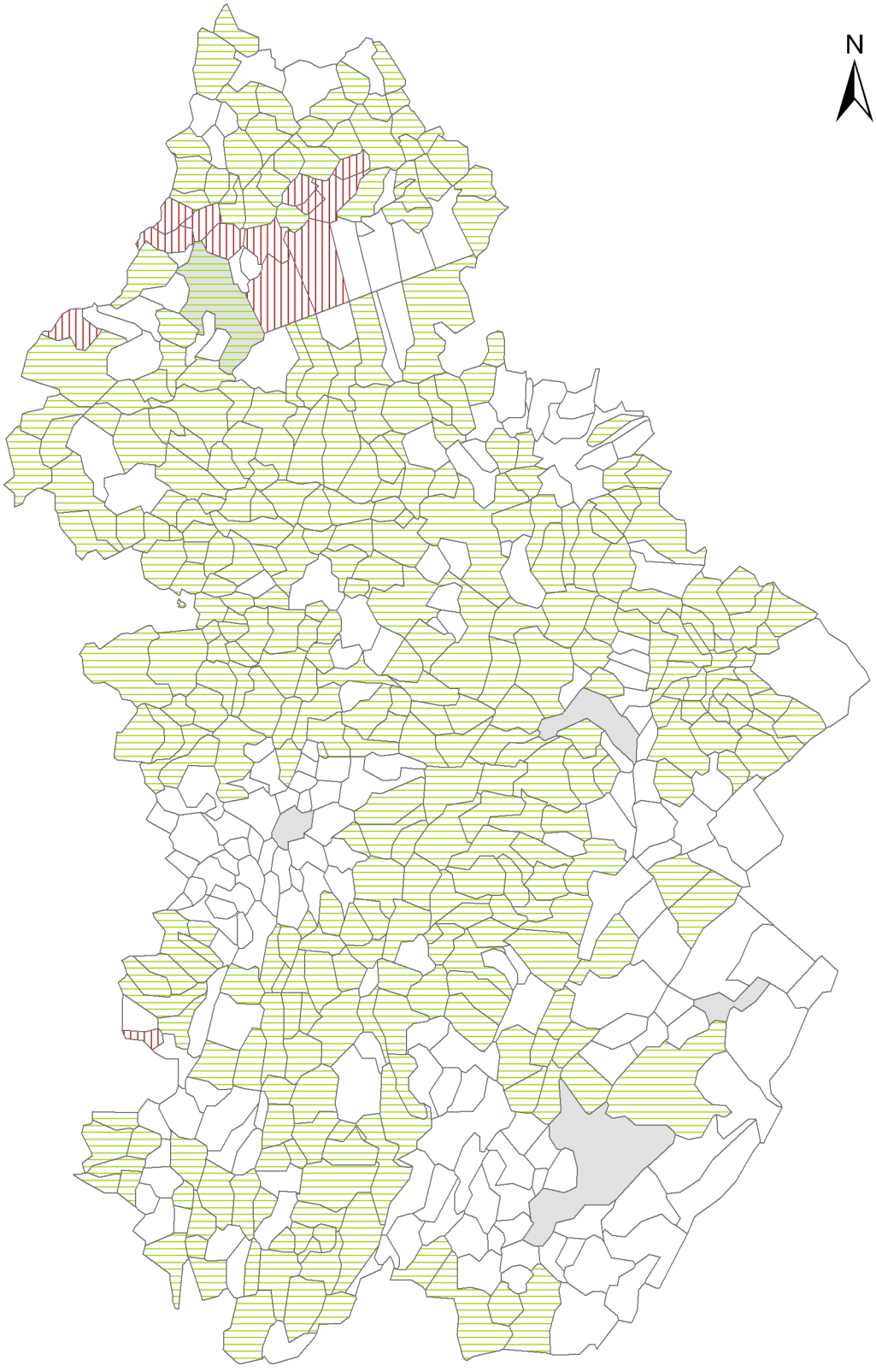
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (39)



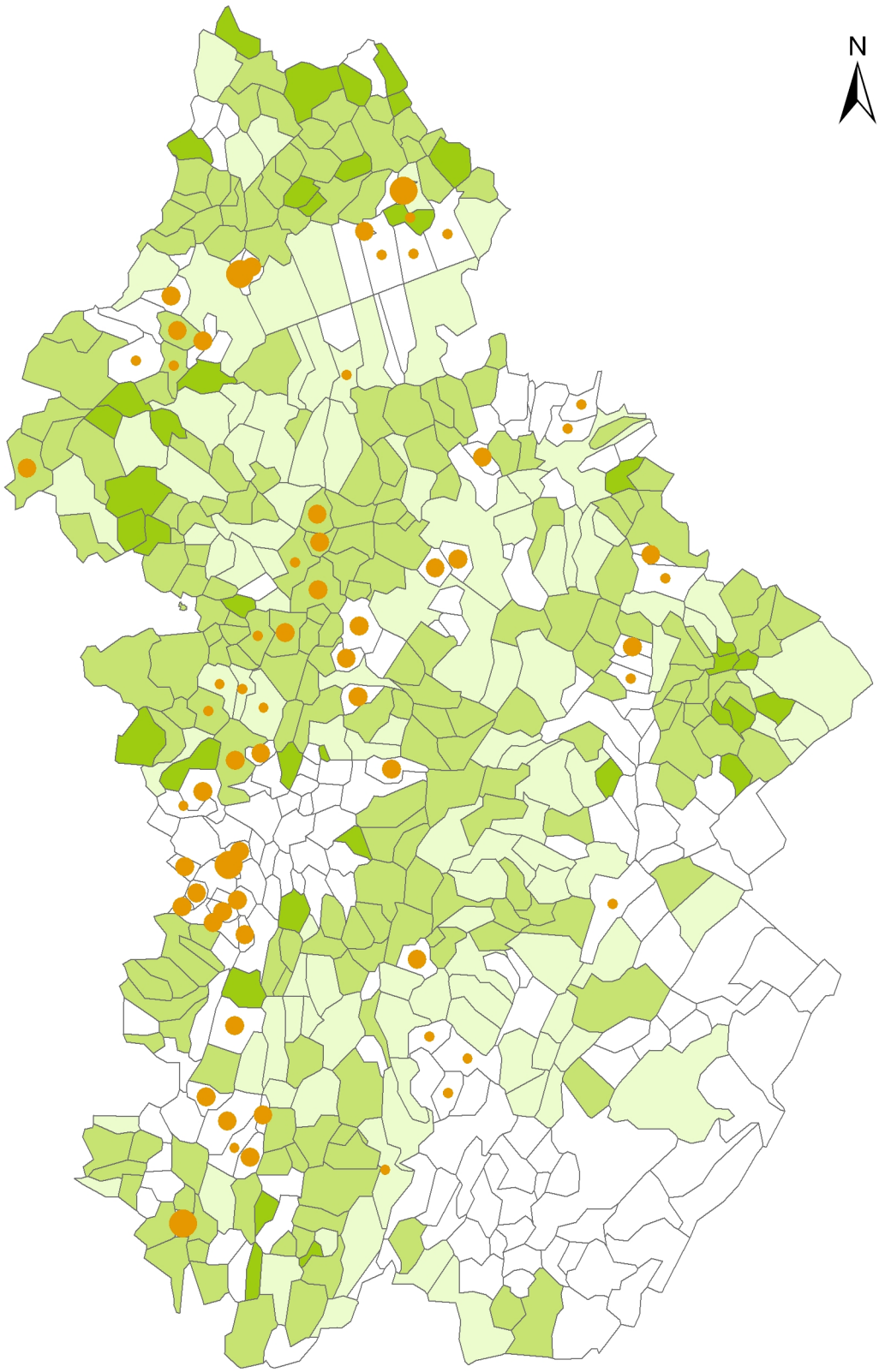
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (39)



Entre 1945 et 1995

- 10,9% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 280,4%

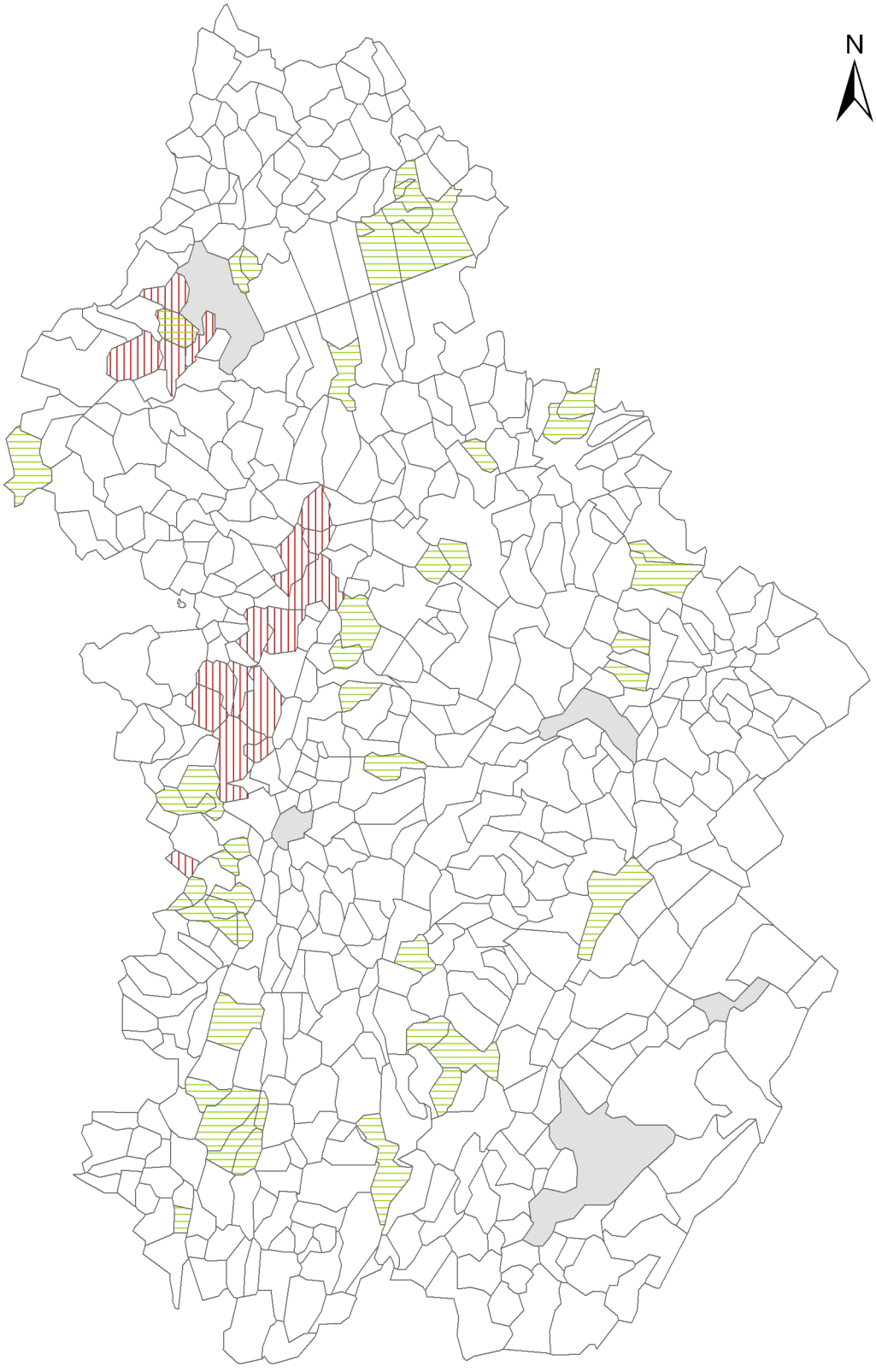
Depuis 1995

- 3,5% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 171,1%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (39)



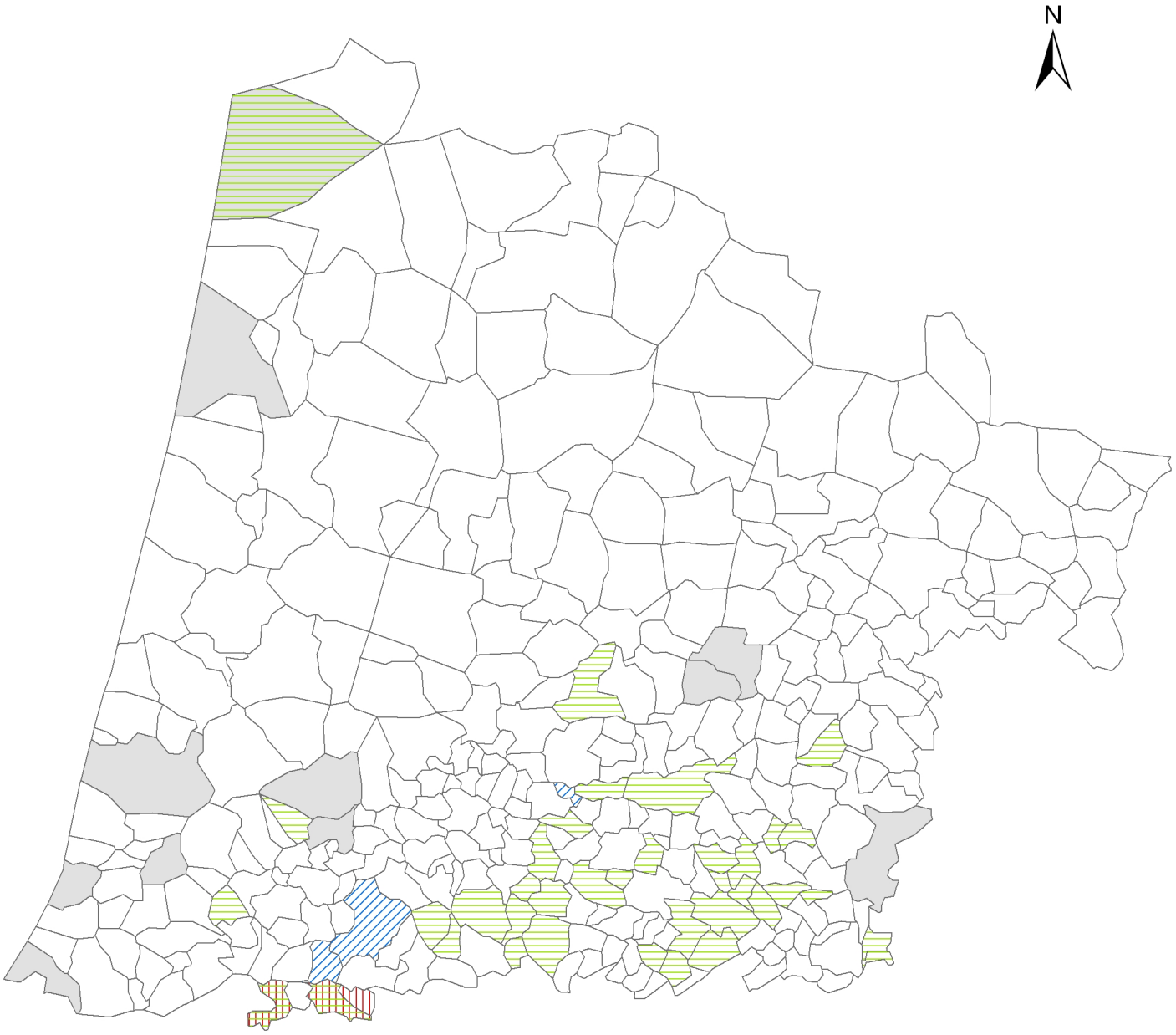
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (40)



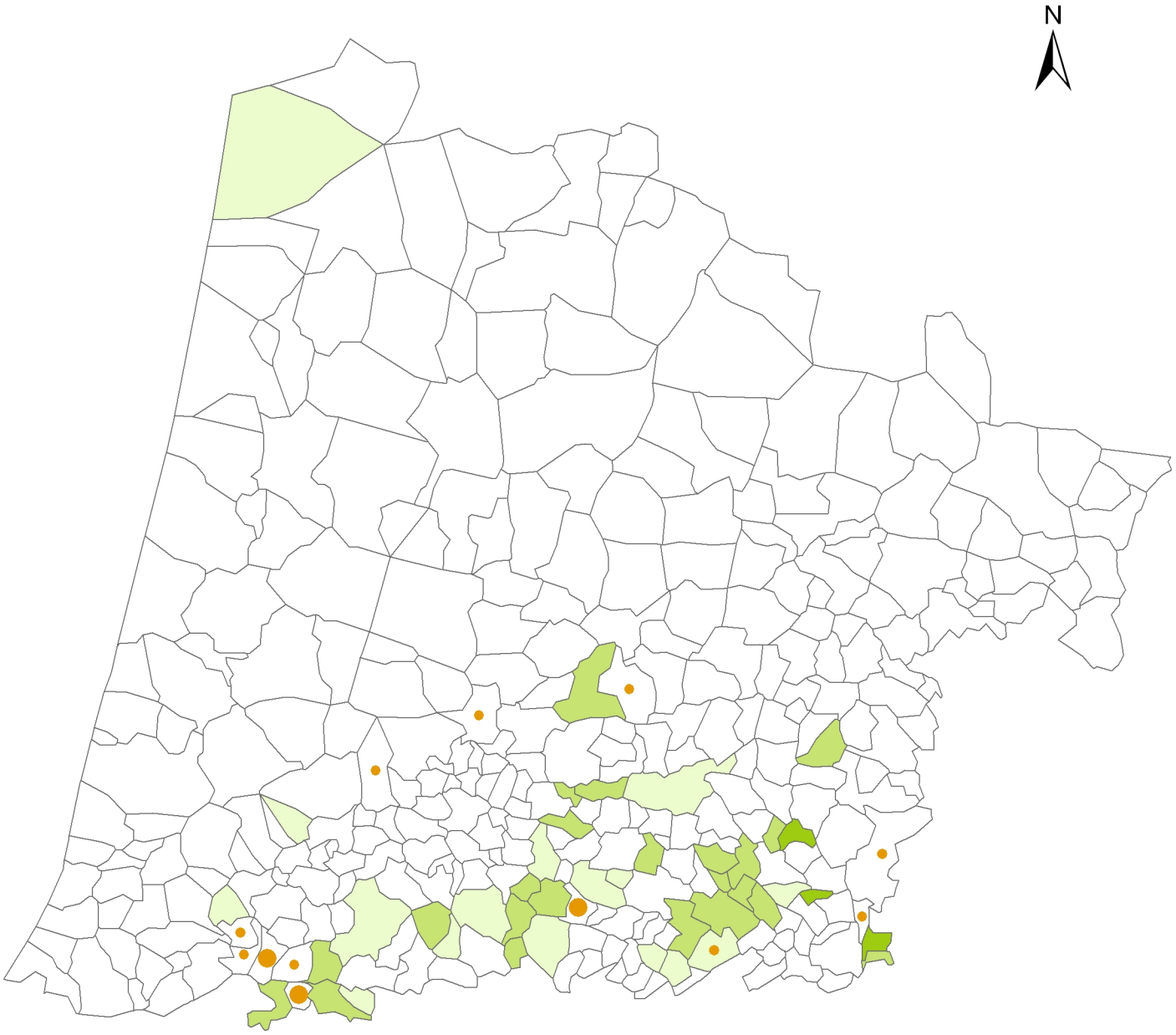
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (40)



Entre 1945 et 1995

- 3,9% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 180,4%

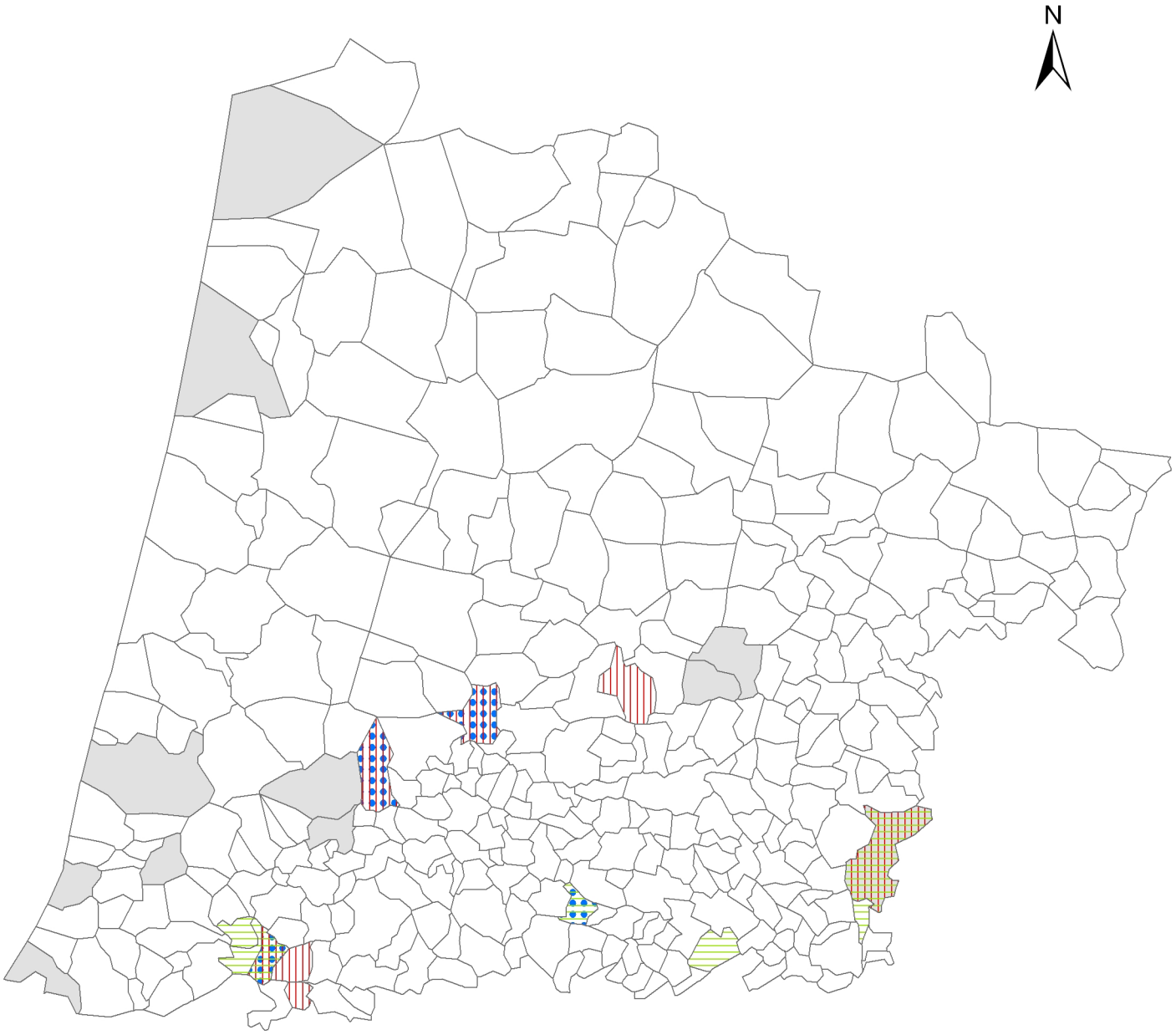
Depuis 1995

- 10,5% - 50%
- 50,1% - 82,8%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (40)



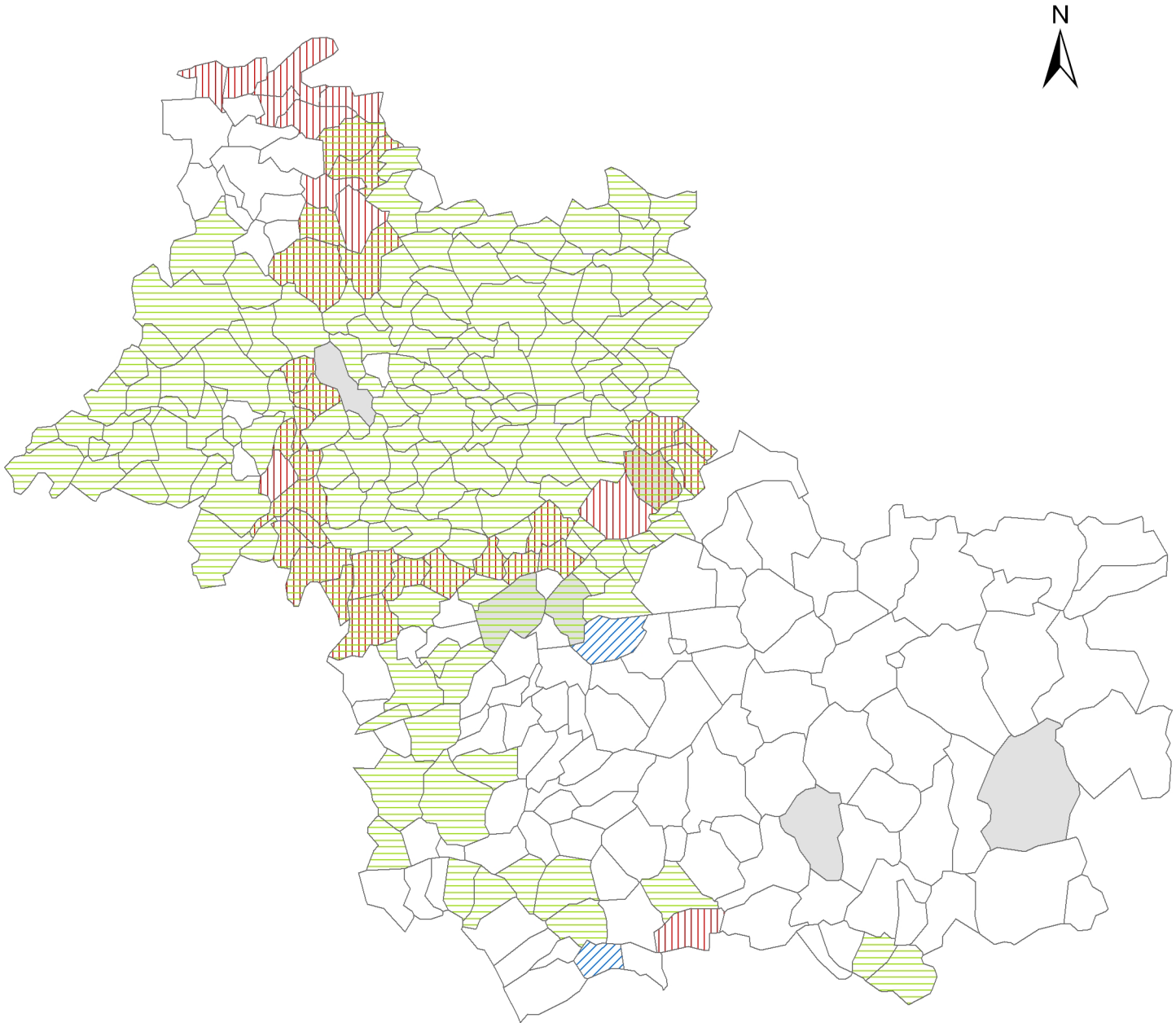
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (41)



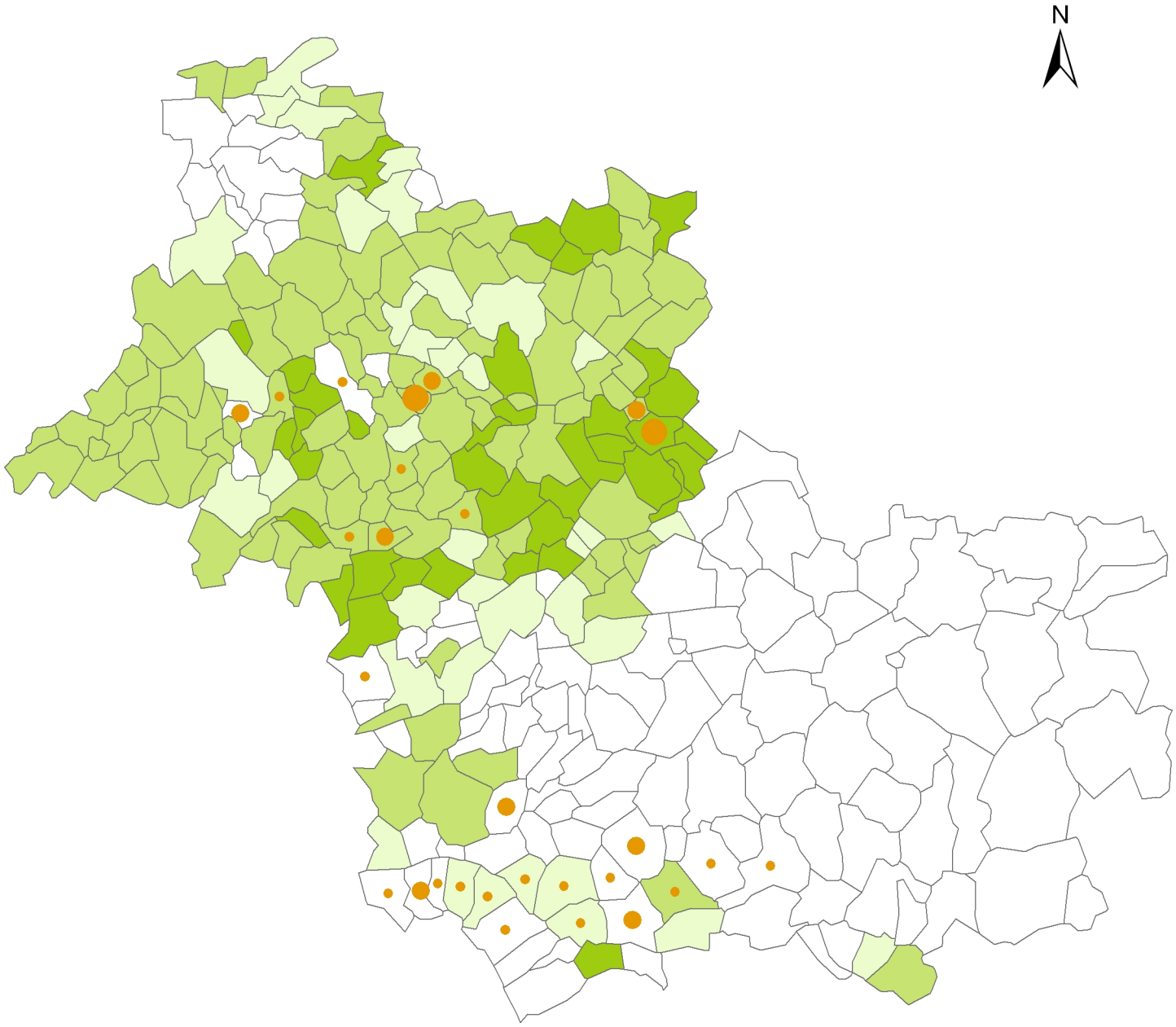
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (41)



Entre 1945 et 1995

- 4,9% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 238,0%

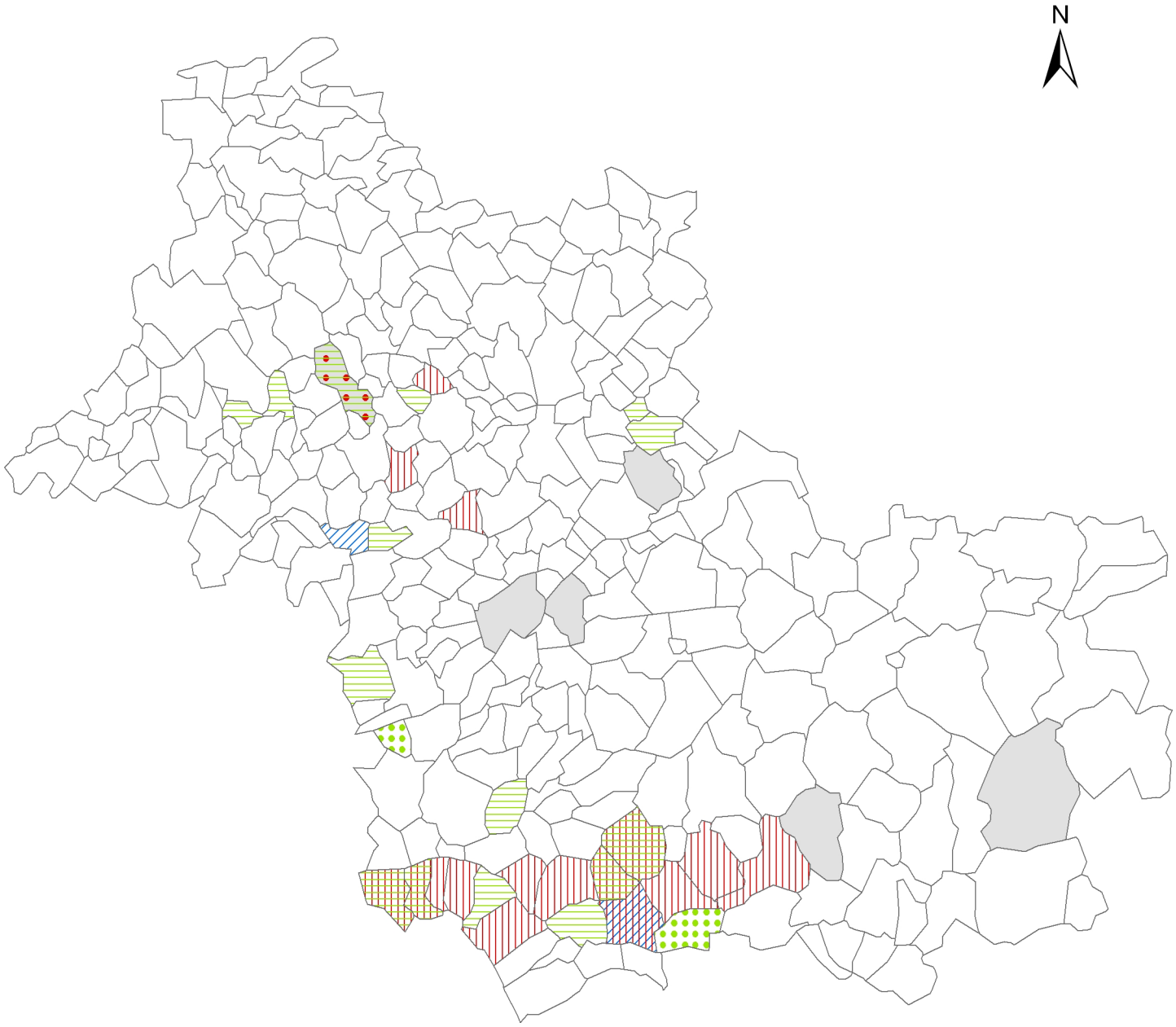
Depuis 1995

- 1,5% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 130,8%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (41)



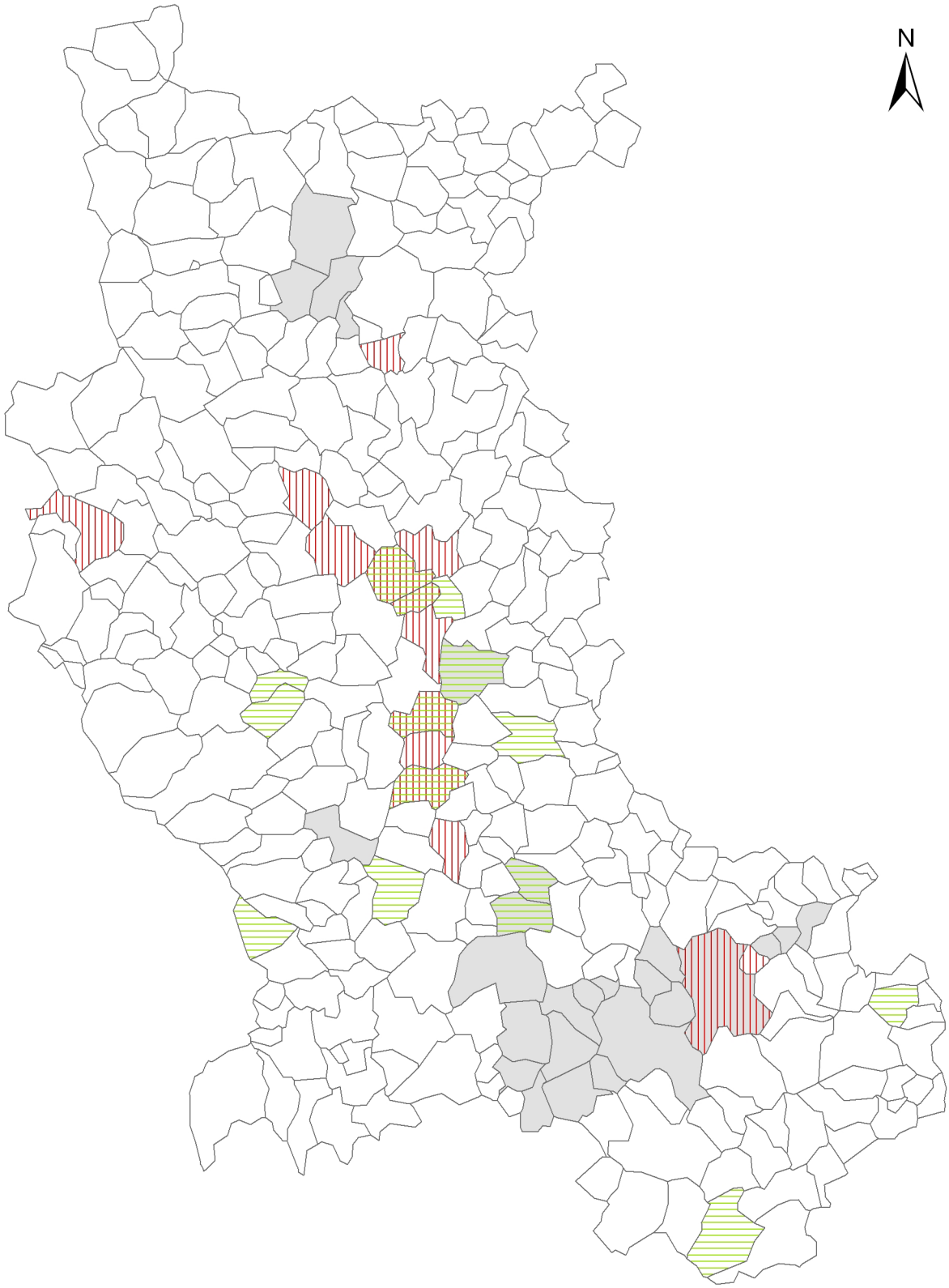
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (42)



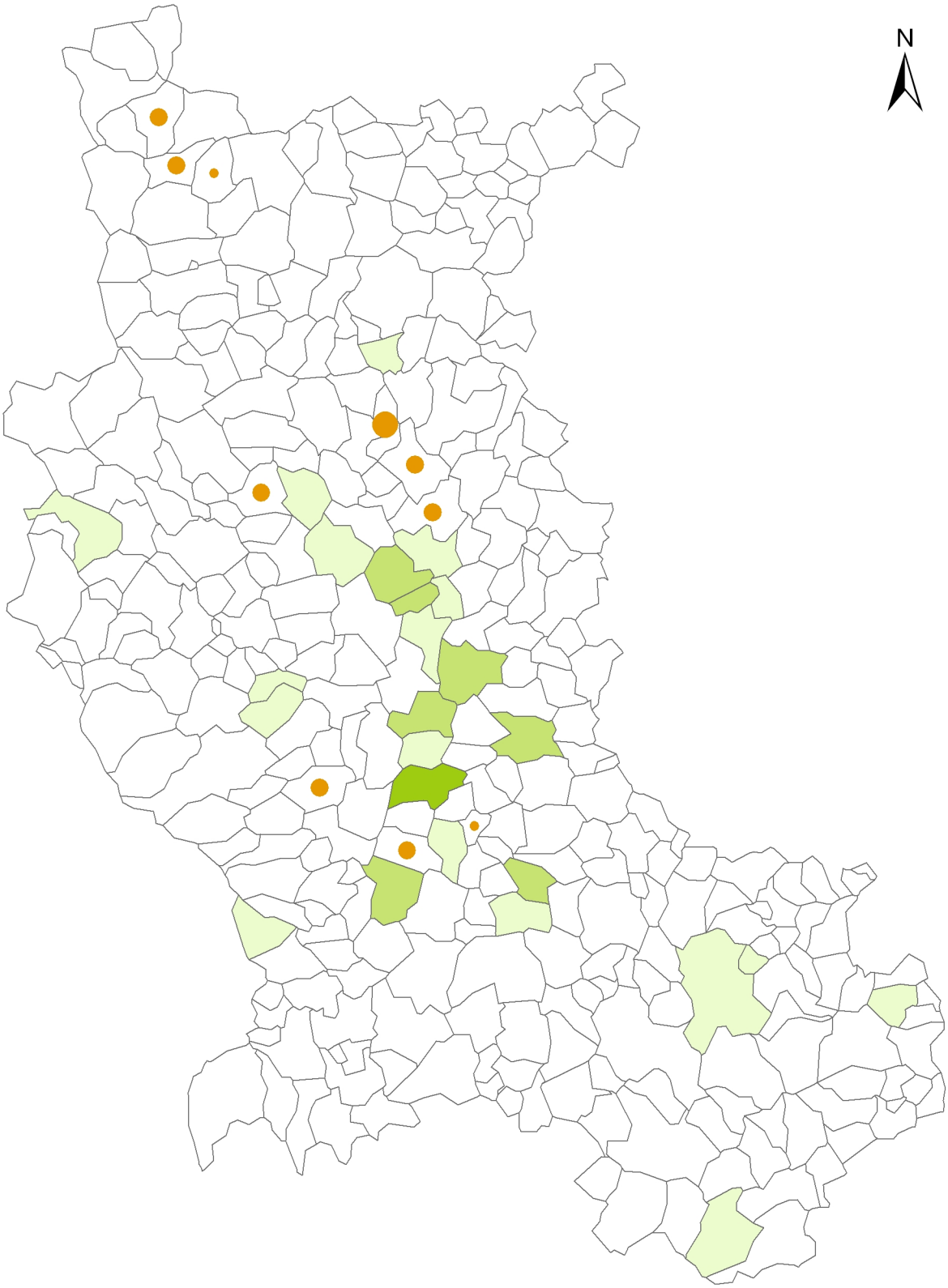
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (42)



Entre 1945 et 1995

- 2,3% - 50%
- 50,1% - 100%
- 133,9%

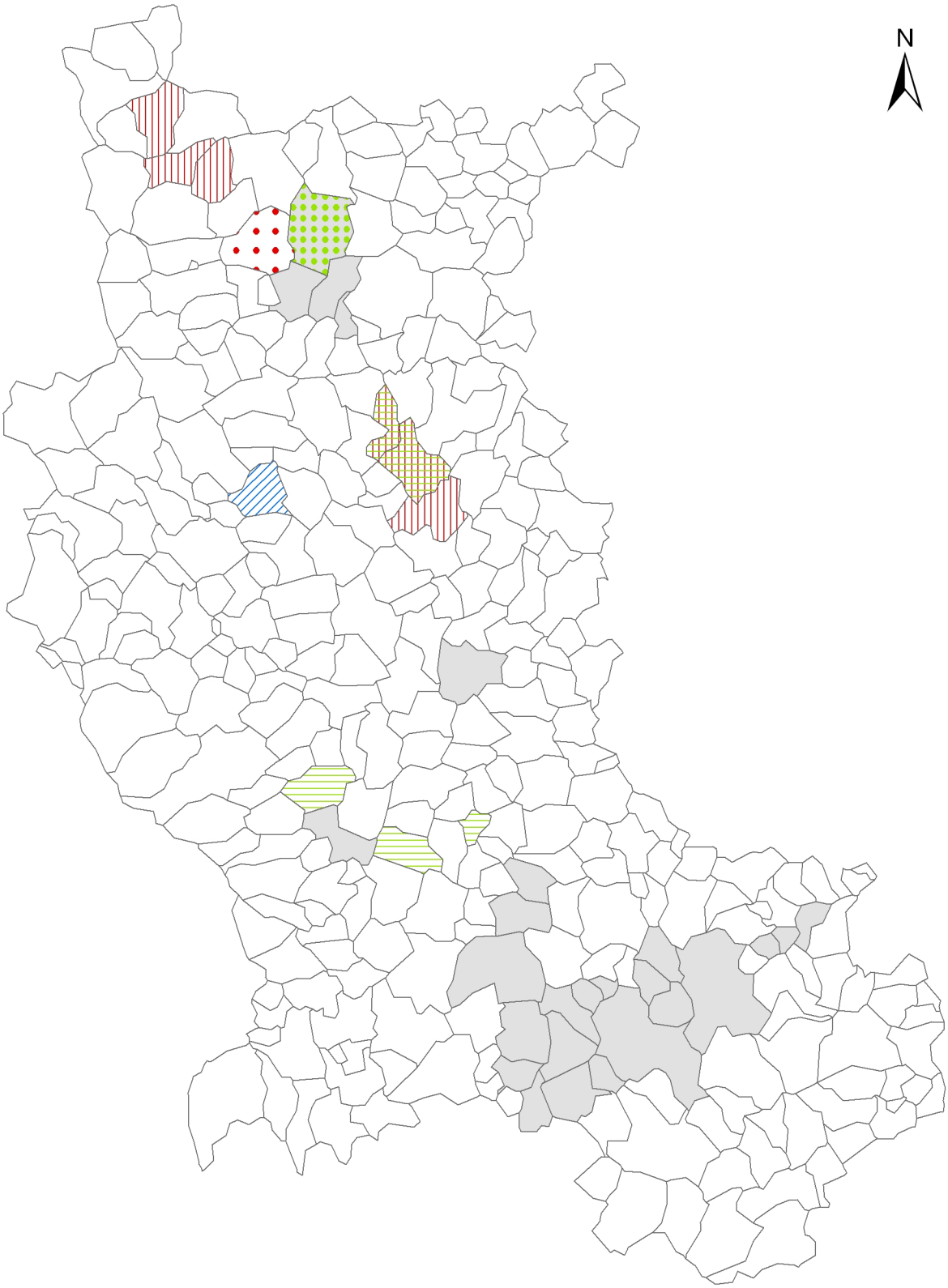
Depuis 1995

- 34,4% - 50%
- 50,1% - 100%
- 156,4%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (42)



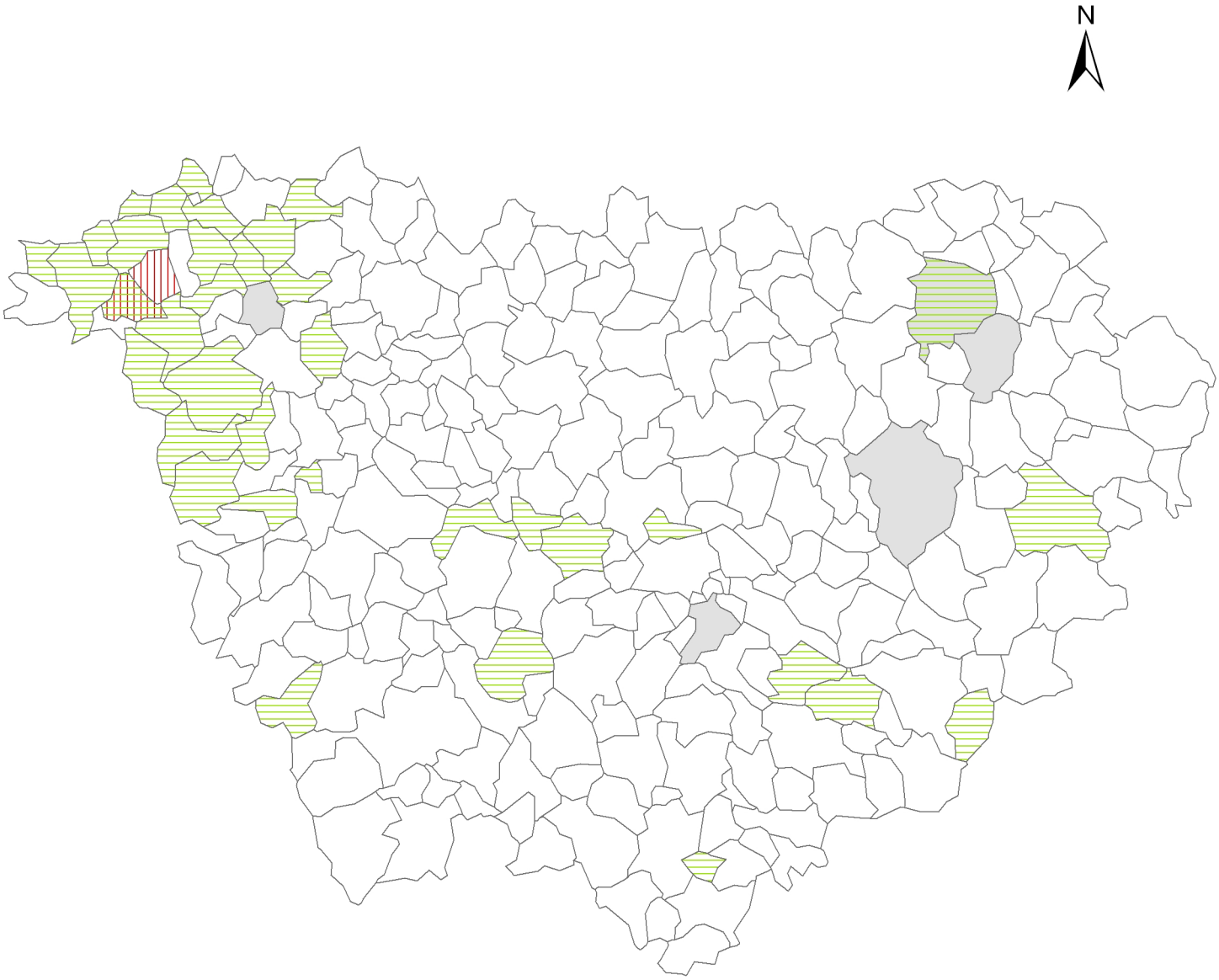
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (43)



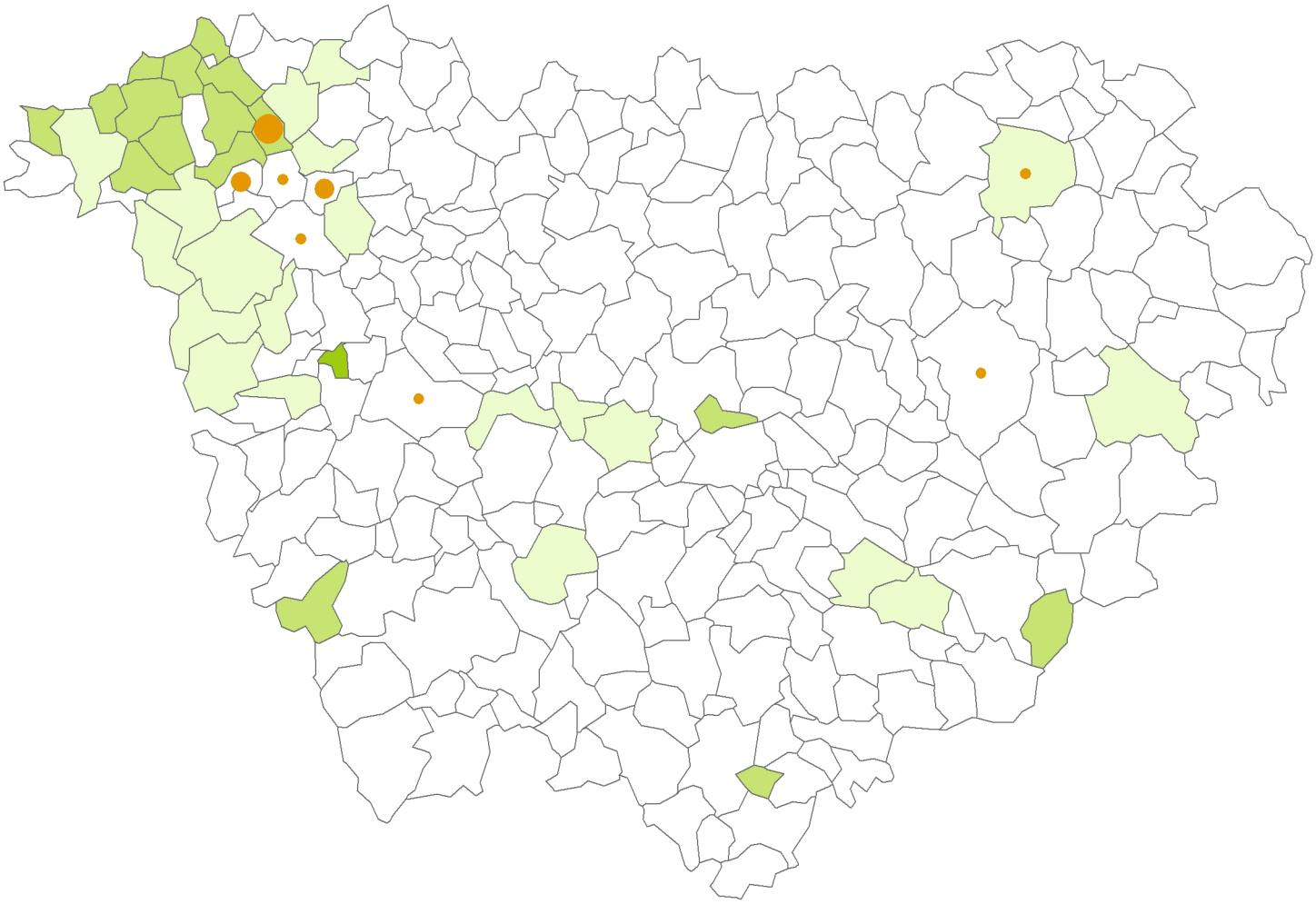
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (43)



Entre 1945 et 1995

- 2,0% - 50%
- 50,1% - 100%
- 128,7%

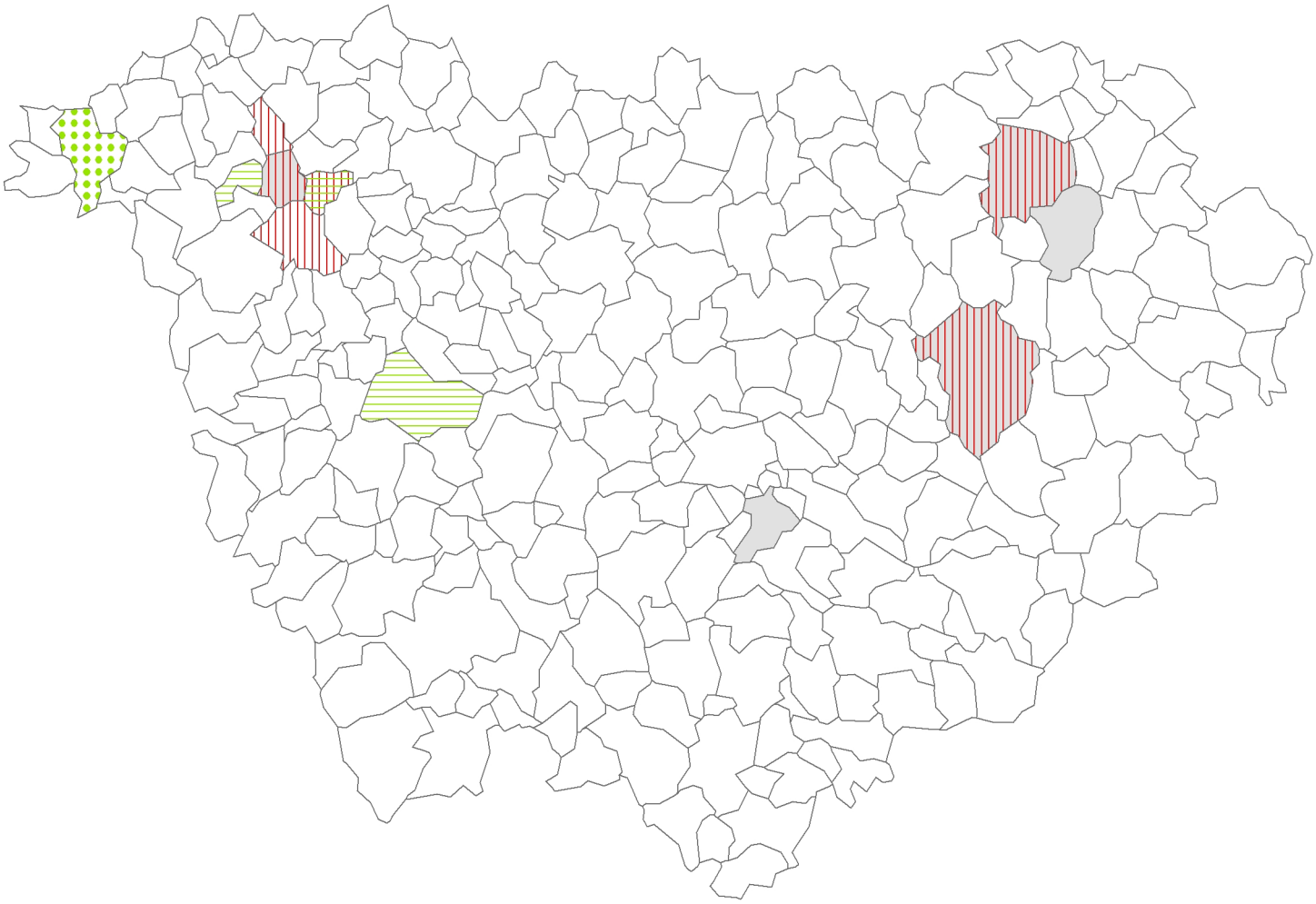
Depuis 1995

- 4,6% - 50%
- 50,1% - 100%
- 179,2%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (43)



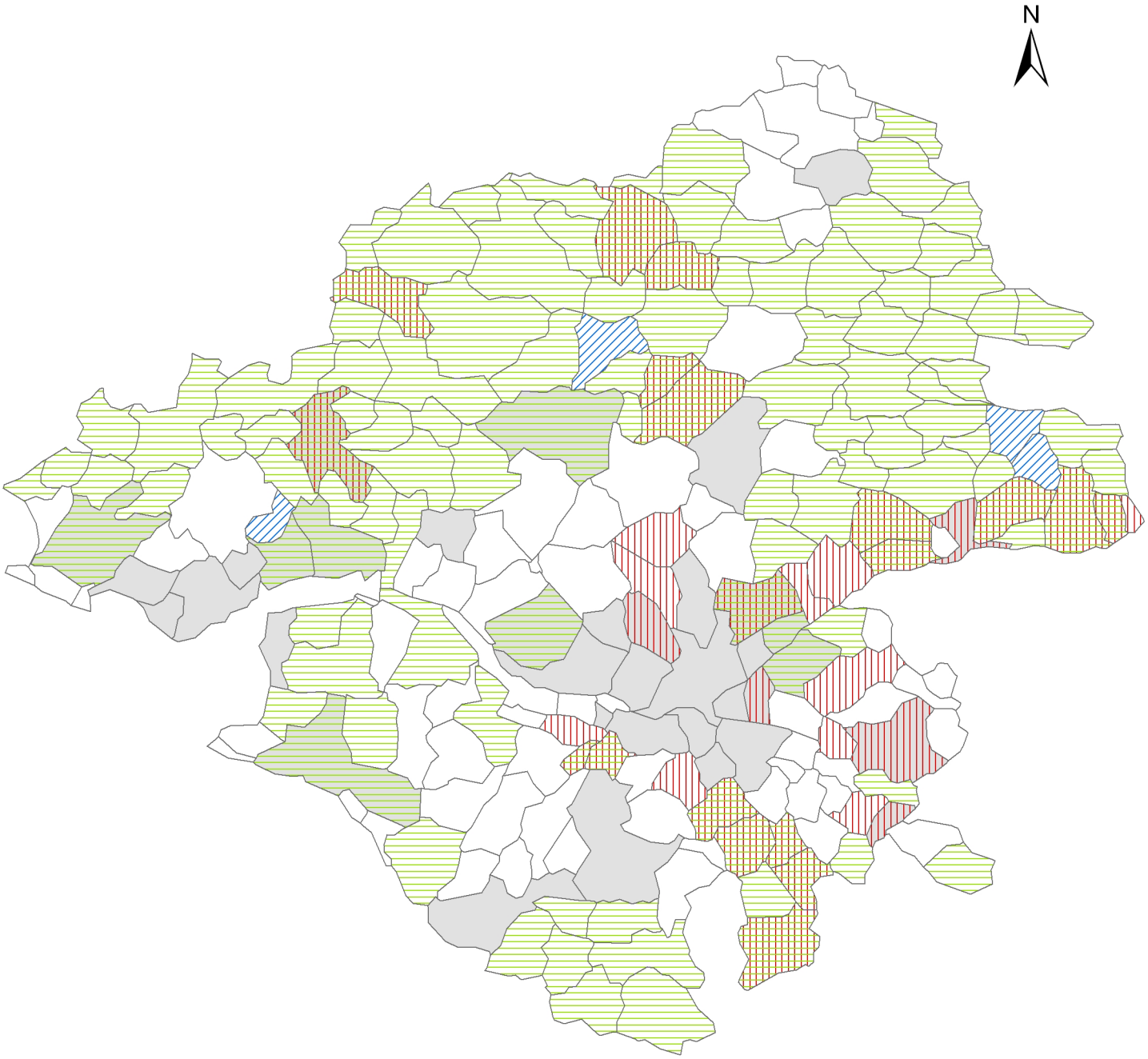
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (44)



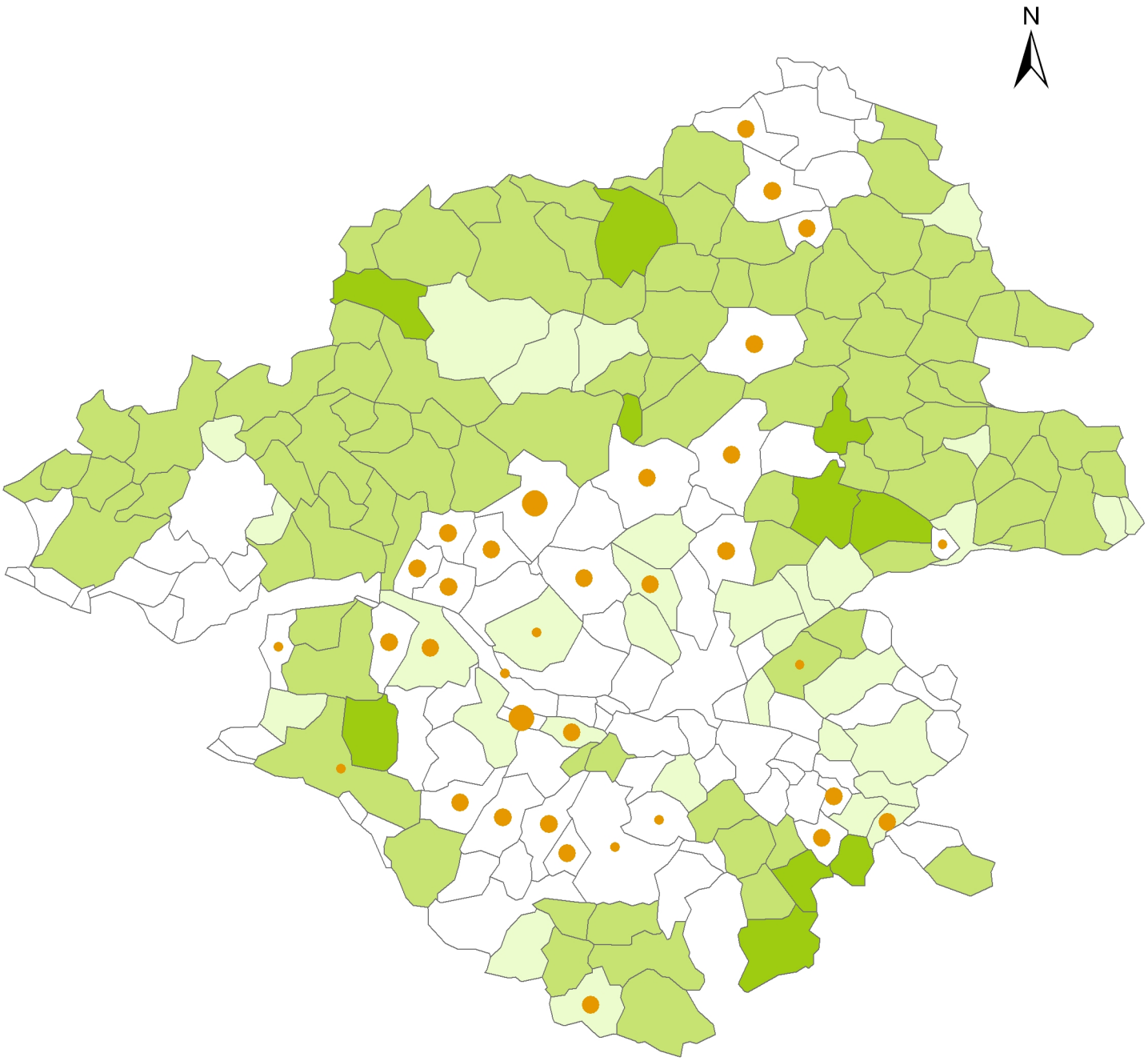
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (44)



Entre 1945 et 1995

- 2,1% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 149,6%

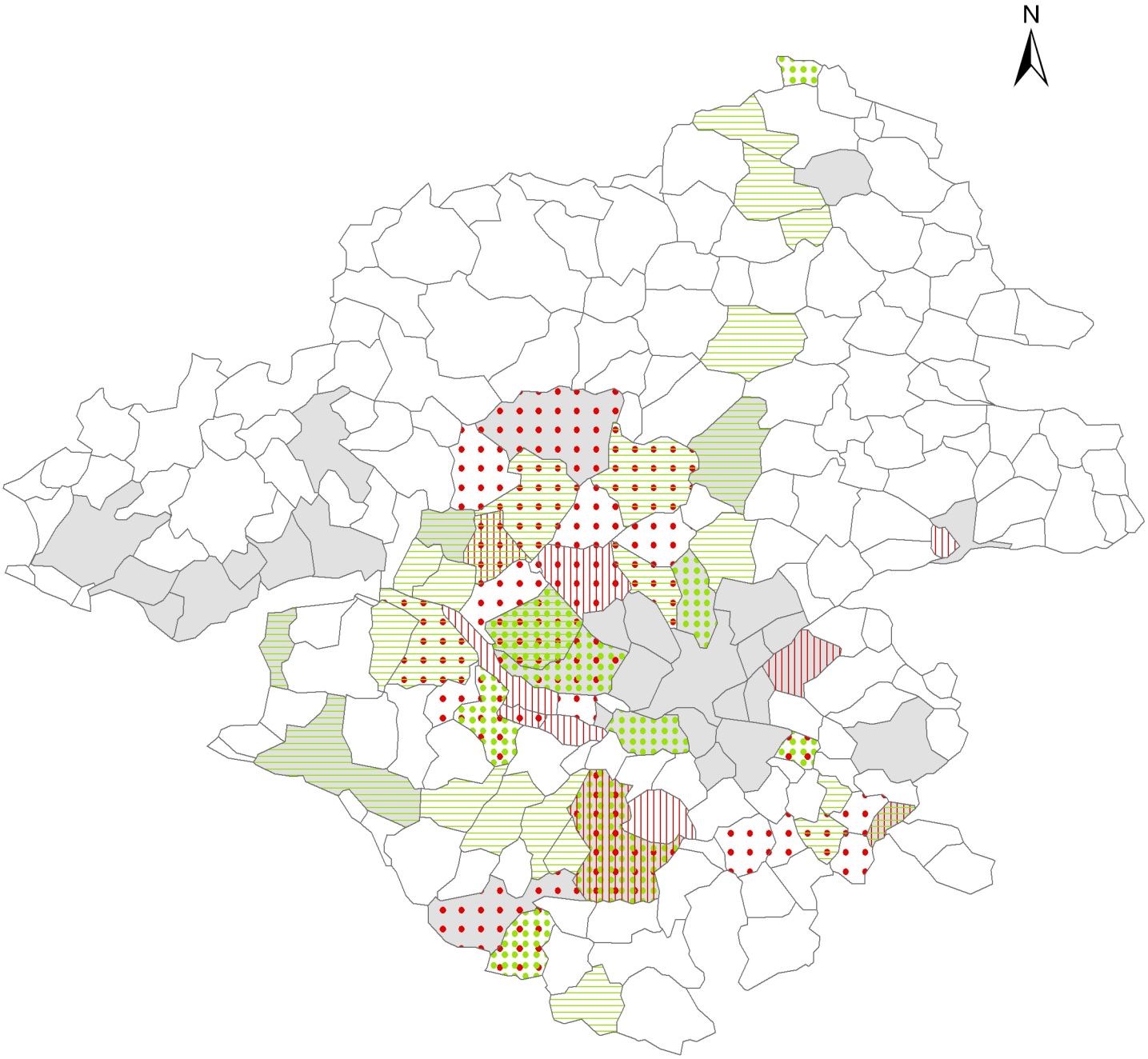
Depuis 1995

- 2,9% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 107,5%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (44)



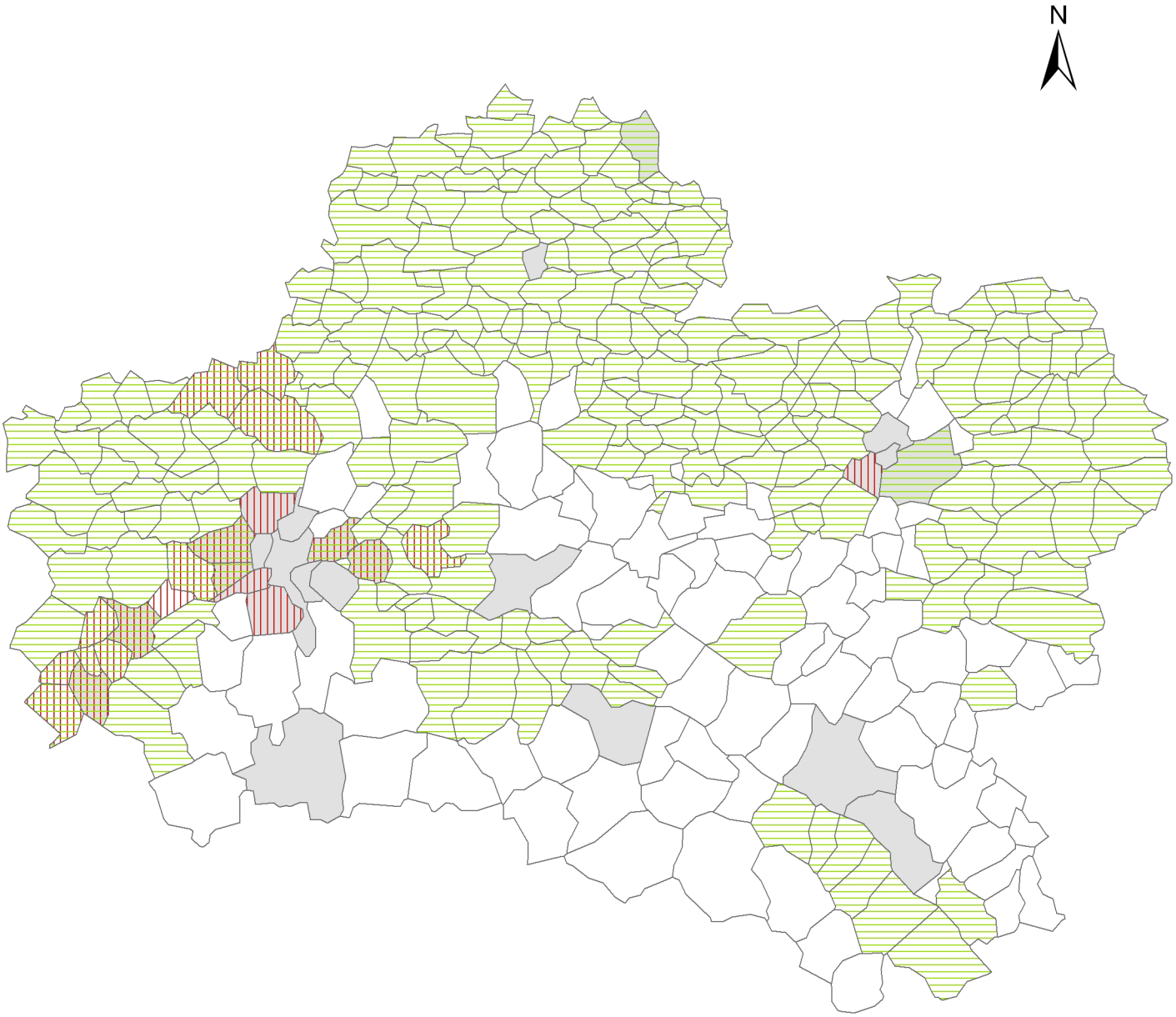
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (45)



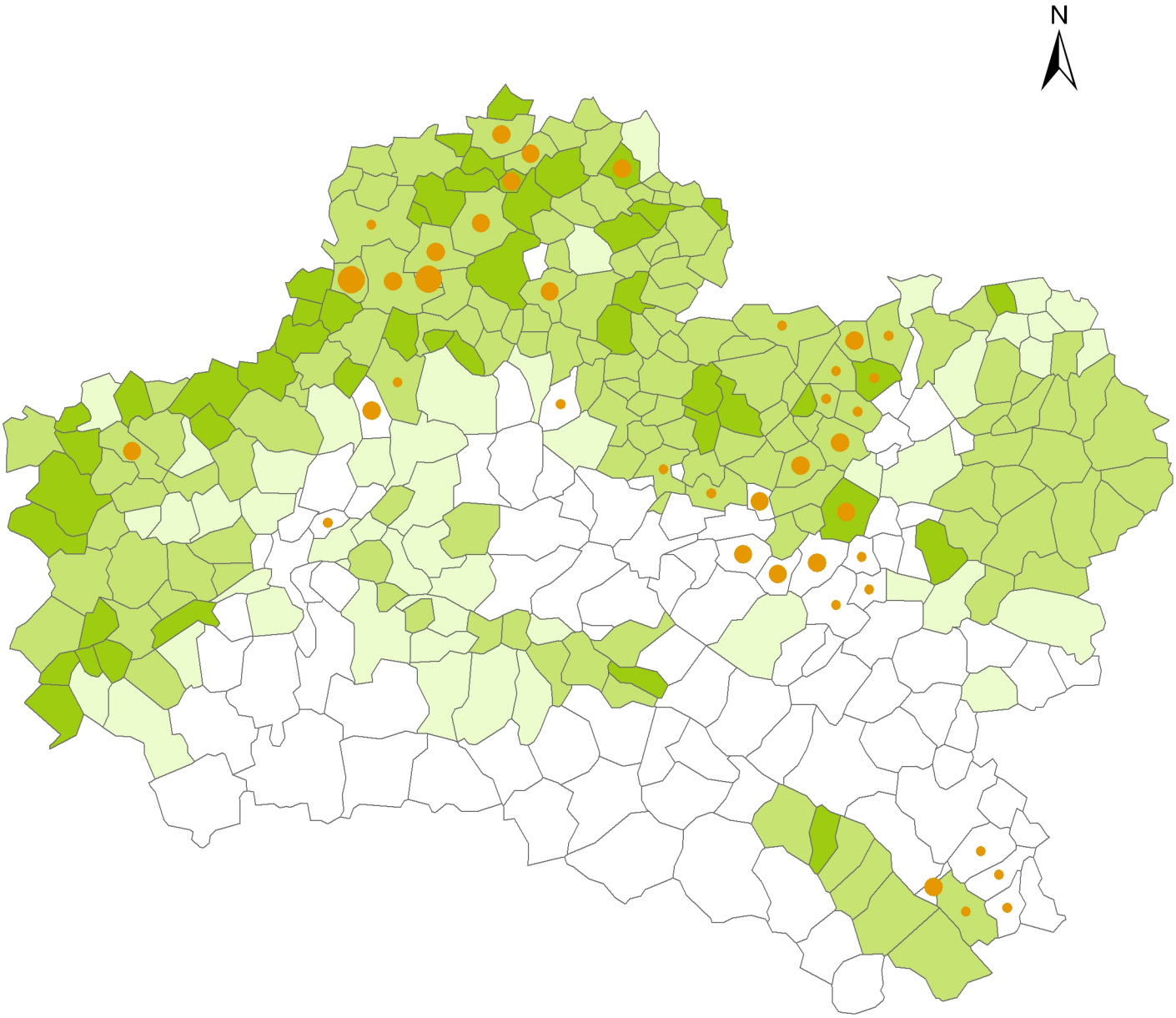
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (45)



Entre 1945 et 1995

- 5,4% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 236,1%

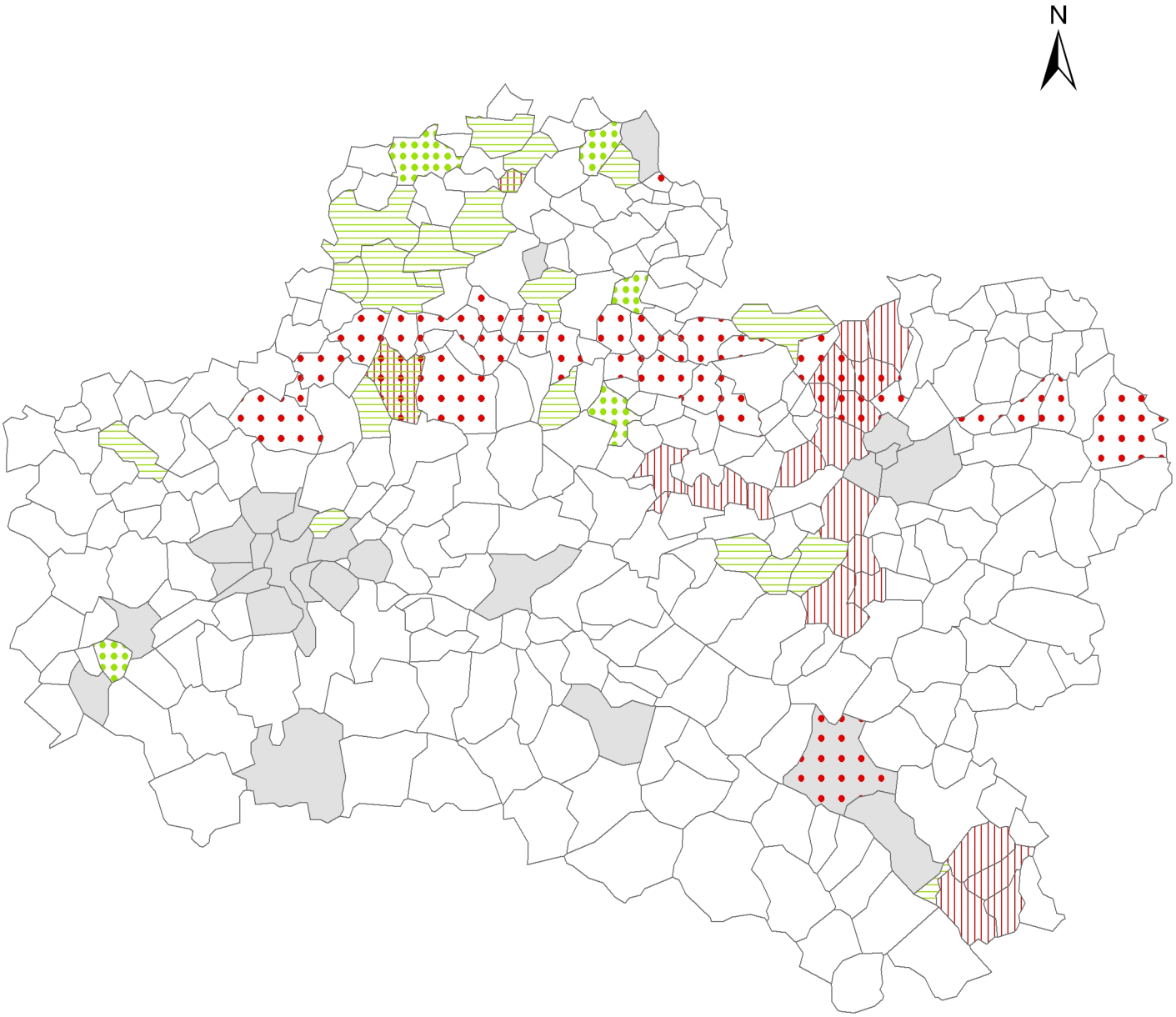
Depuis 1995

- 1,0% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 172,4%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (45)



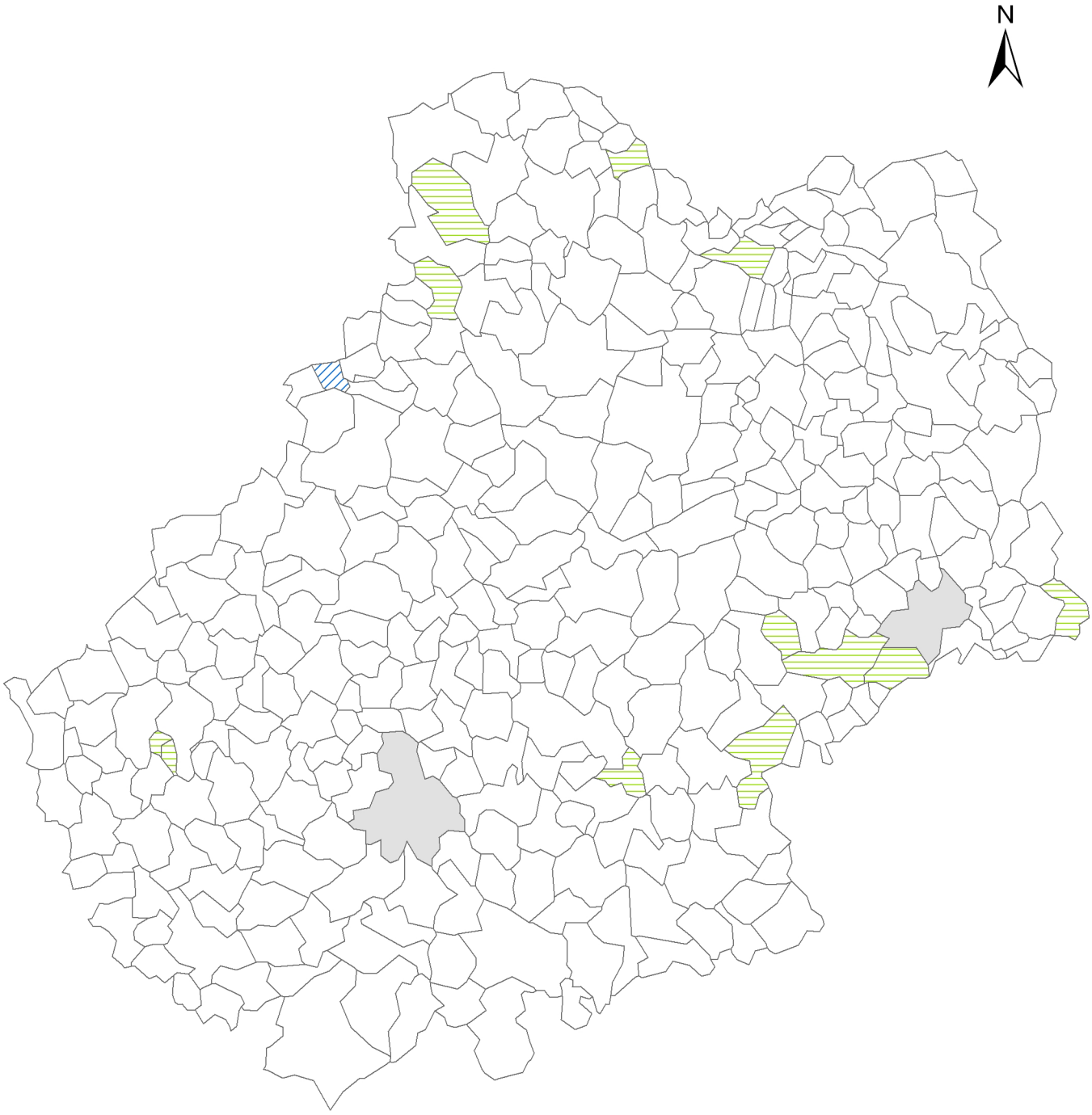
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (46)



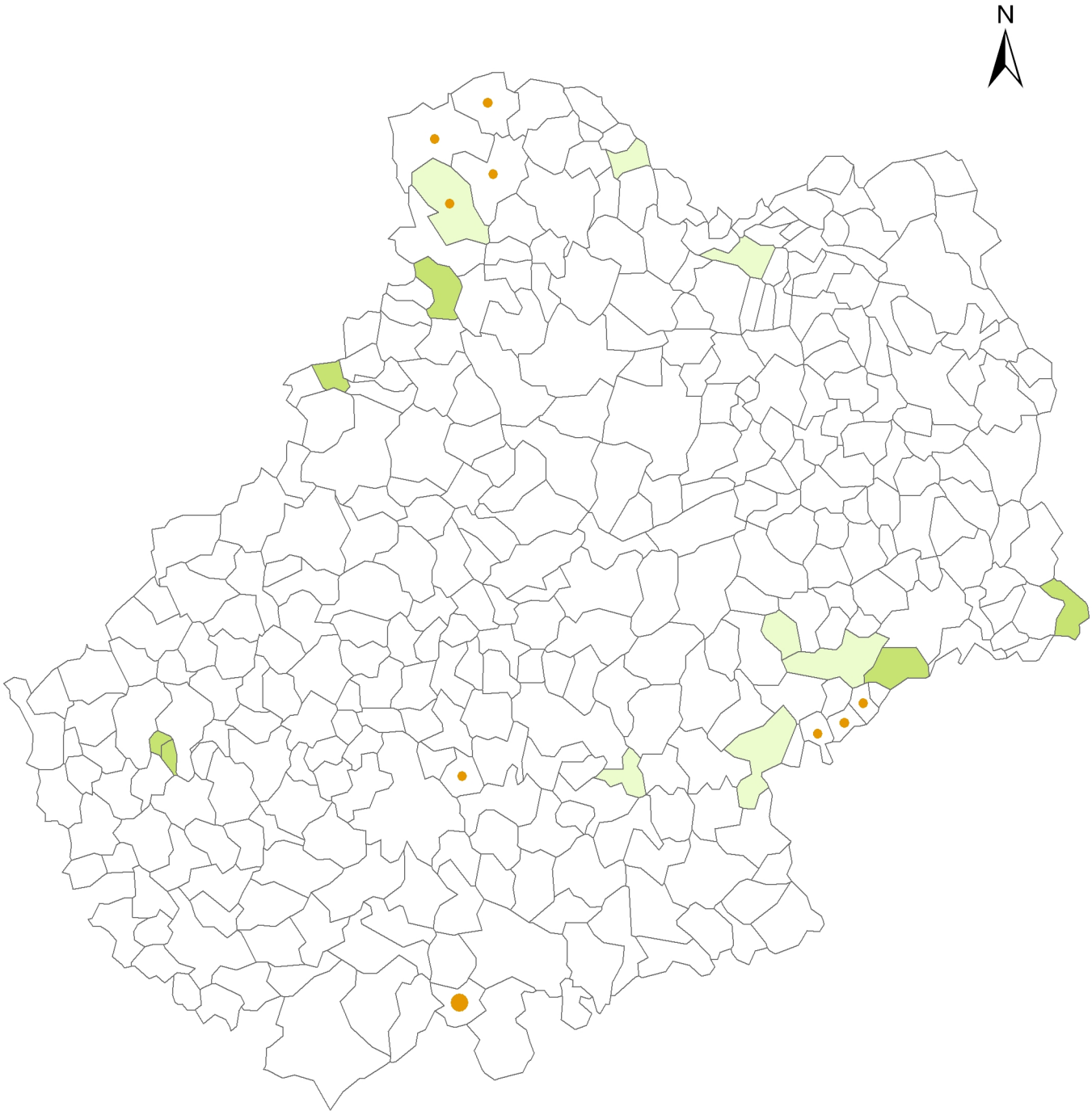
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (46)



Entre 1945 et 1995

1,7% - 50%

50,1% - 98,4%

Depuis 1995

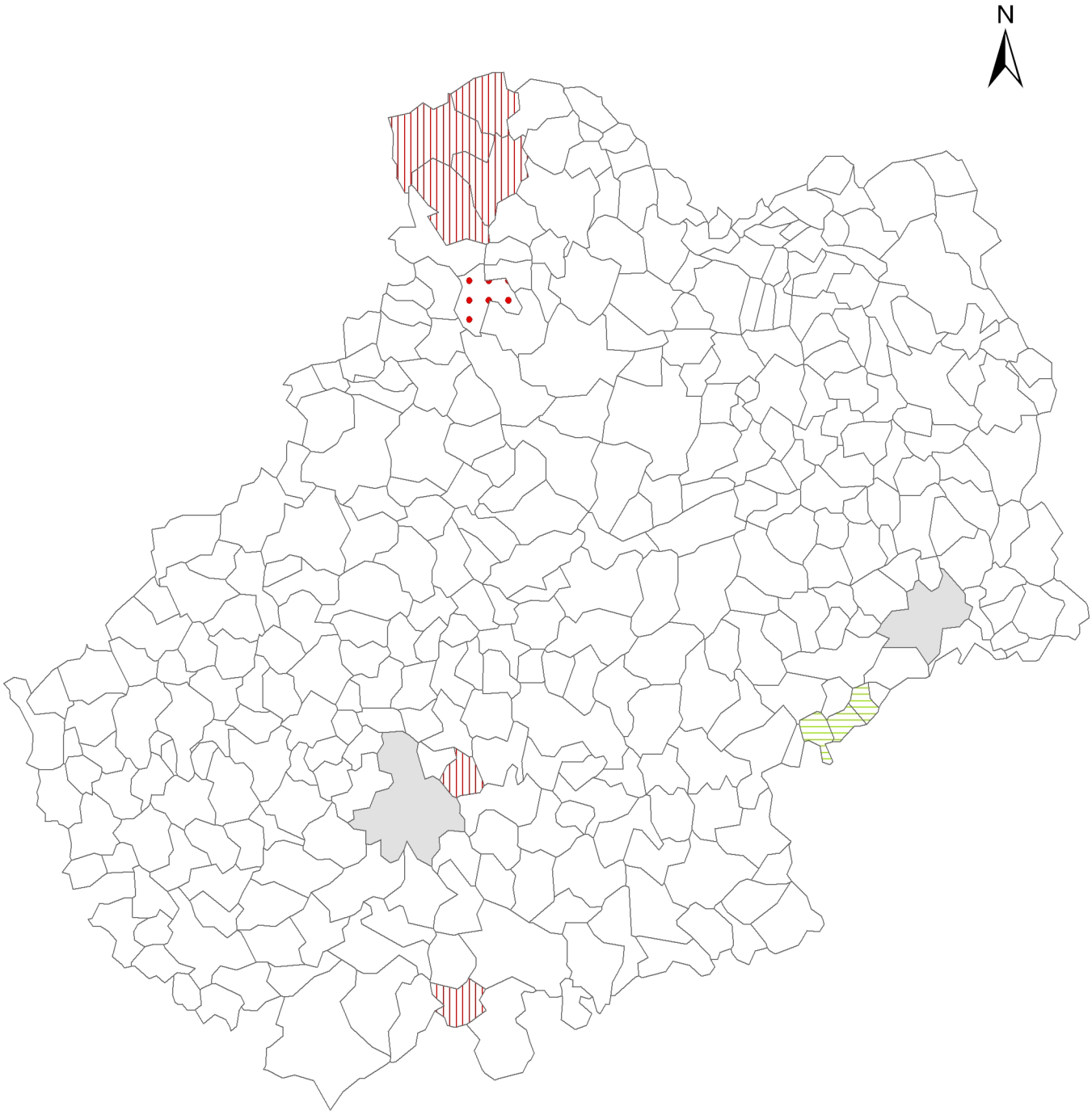
6,0% - 50%

53,7%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (46)



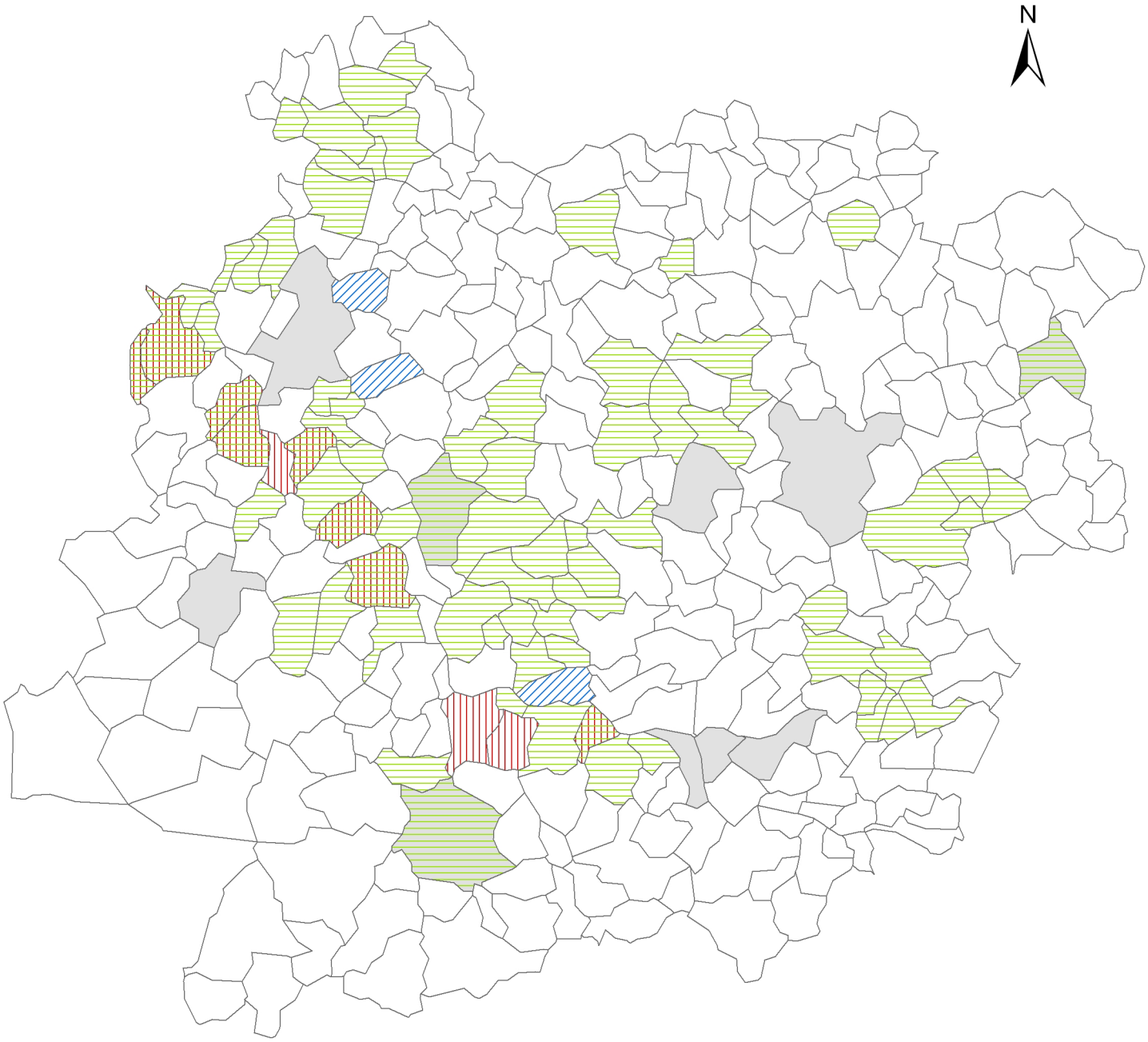
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (47)



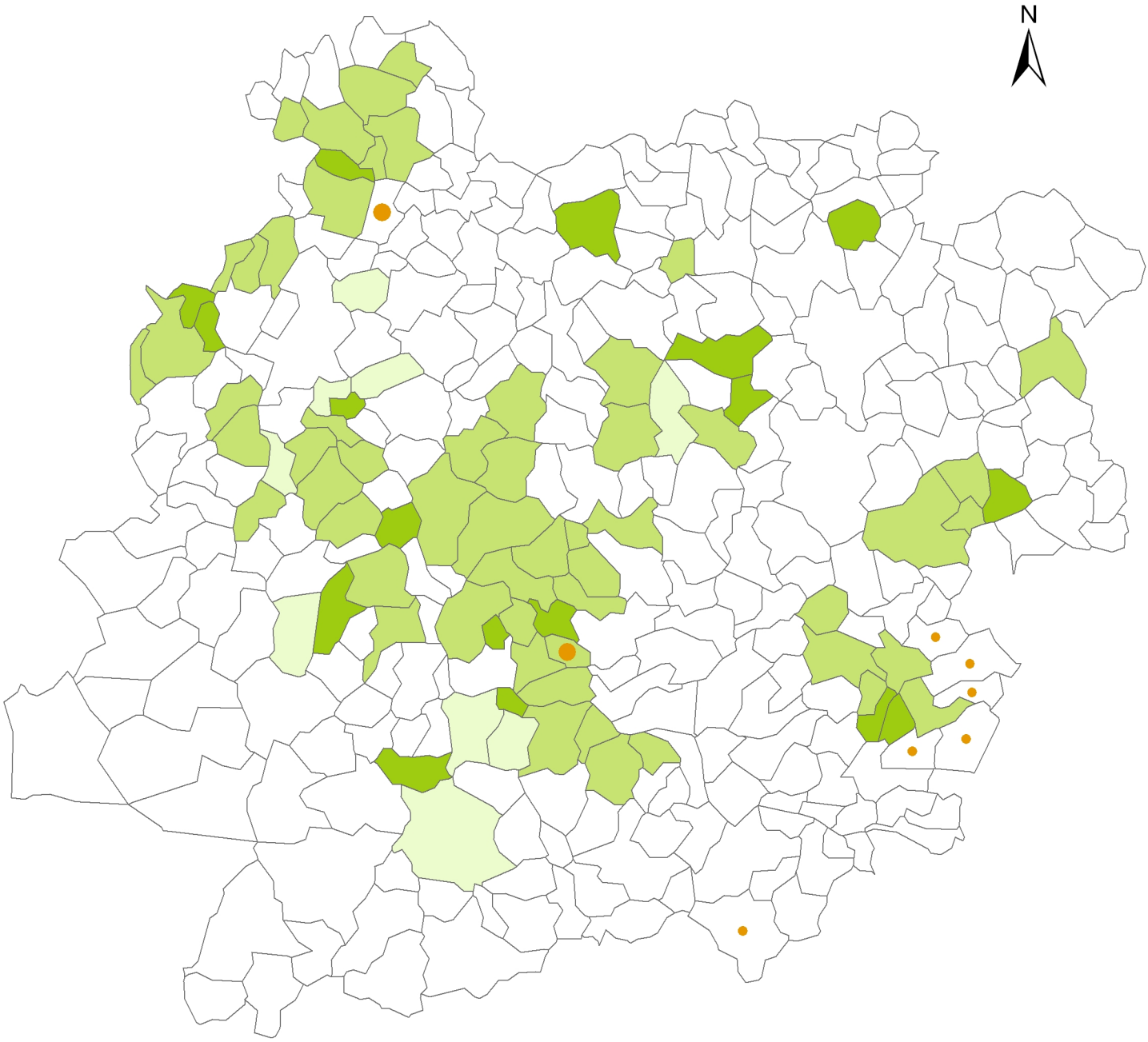
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (47)



Entre 1945 et 1995

- 1,8% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 149,8%

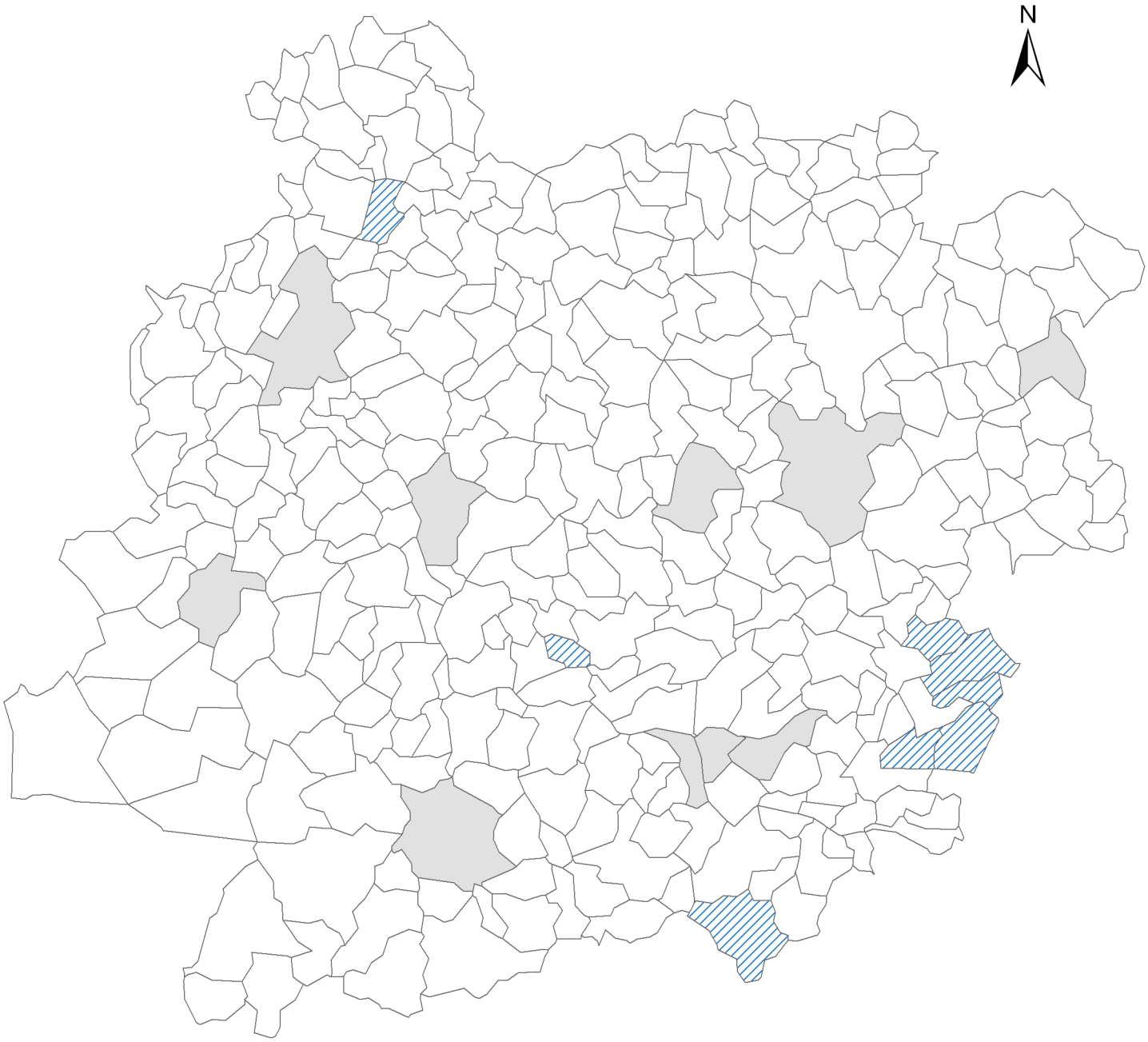
Depuis 1995

- 19,9% - 50%
- 50,1% - 65,5%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (47)



Légende

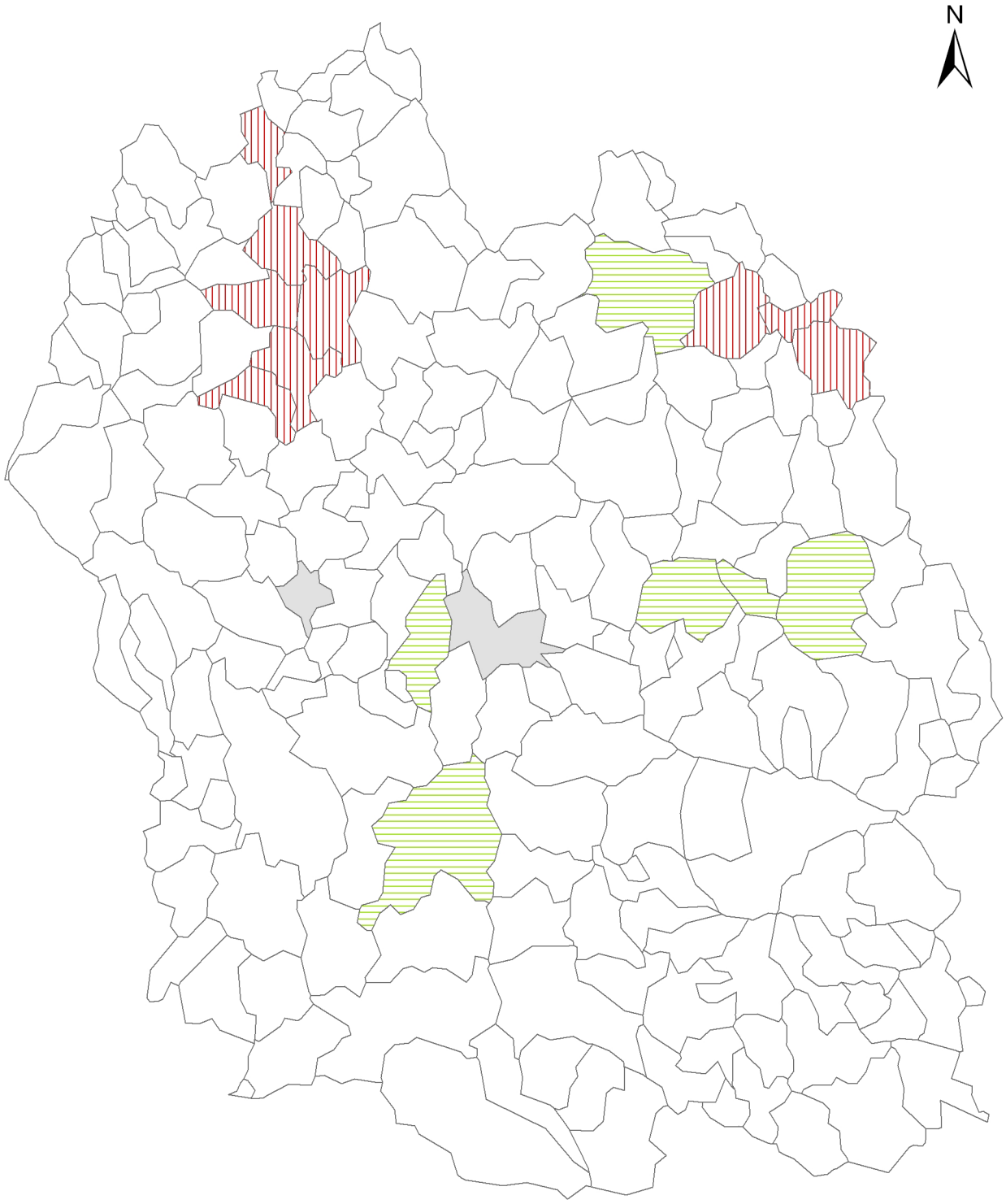
Zone urbaine

Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (48)



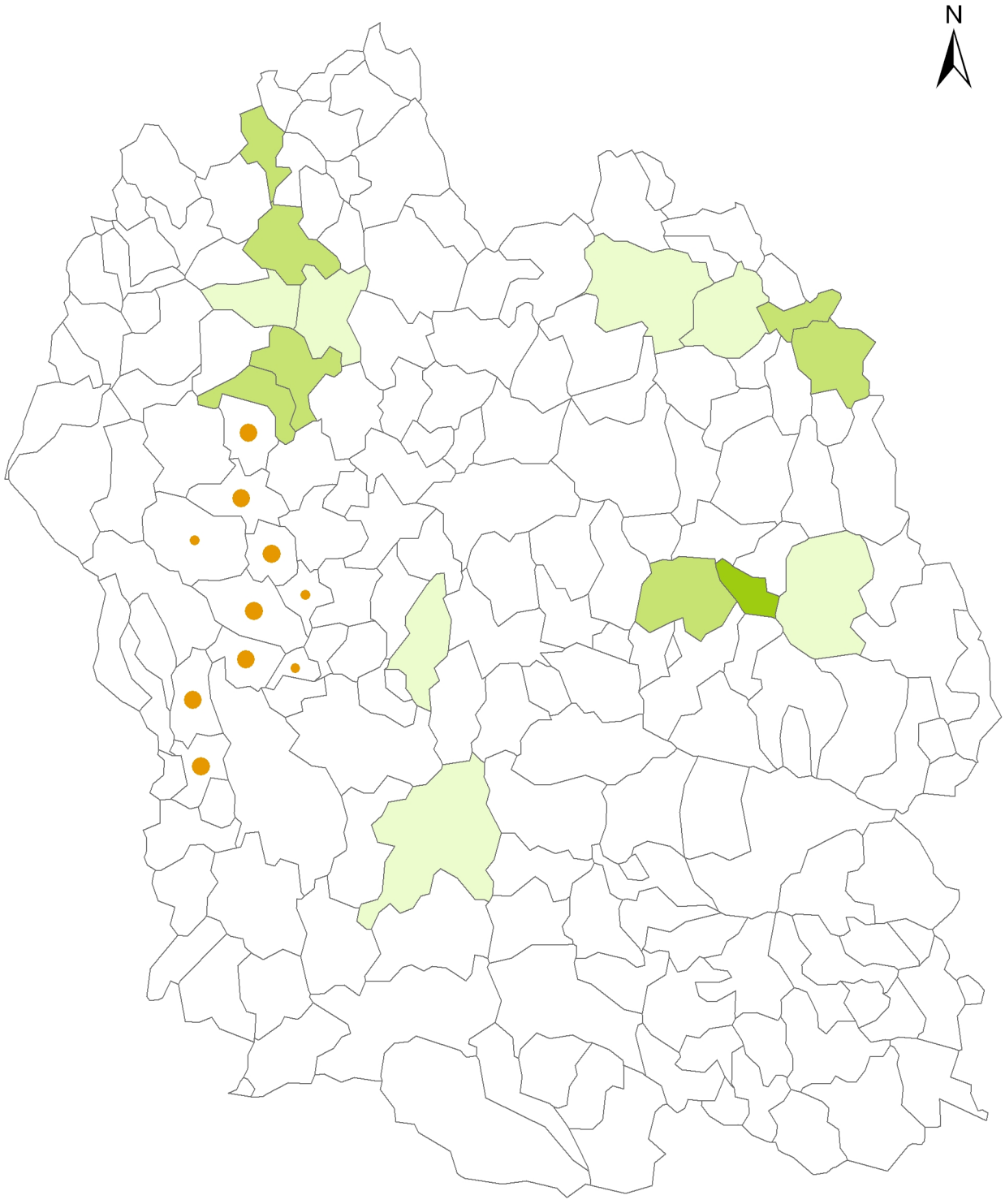
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (48)



Entre 1945 et 1995

- 3,7% - 50%
- 50,1% - 100%
- 101,6%

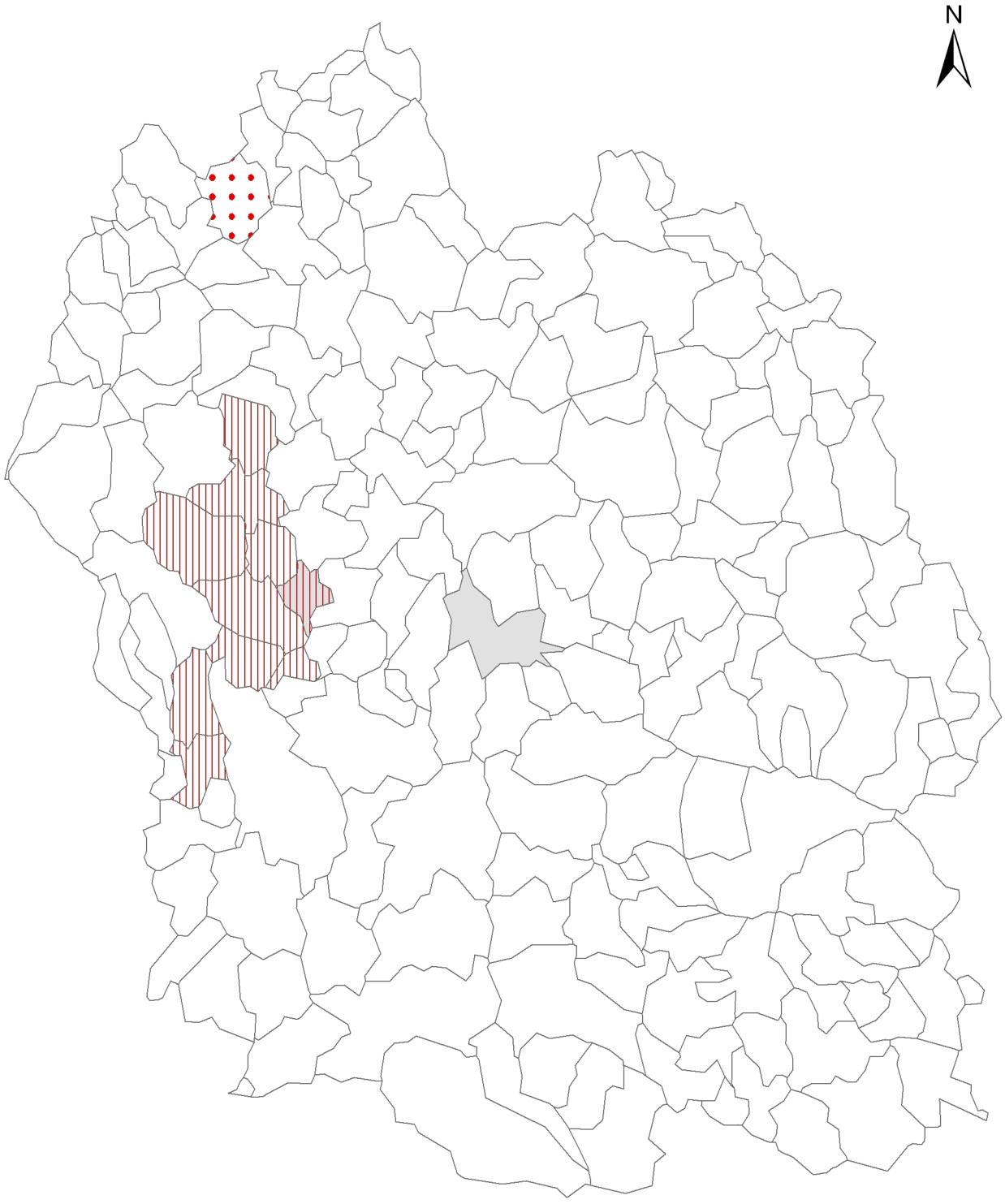
Depuis 1995

- 6,8% - 50%
- 50,1% - 99,0%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (48)



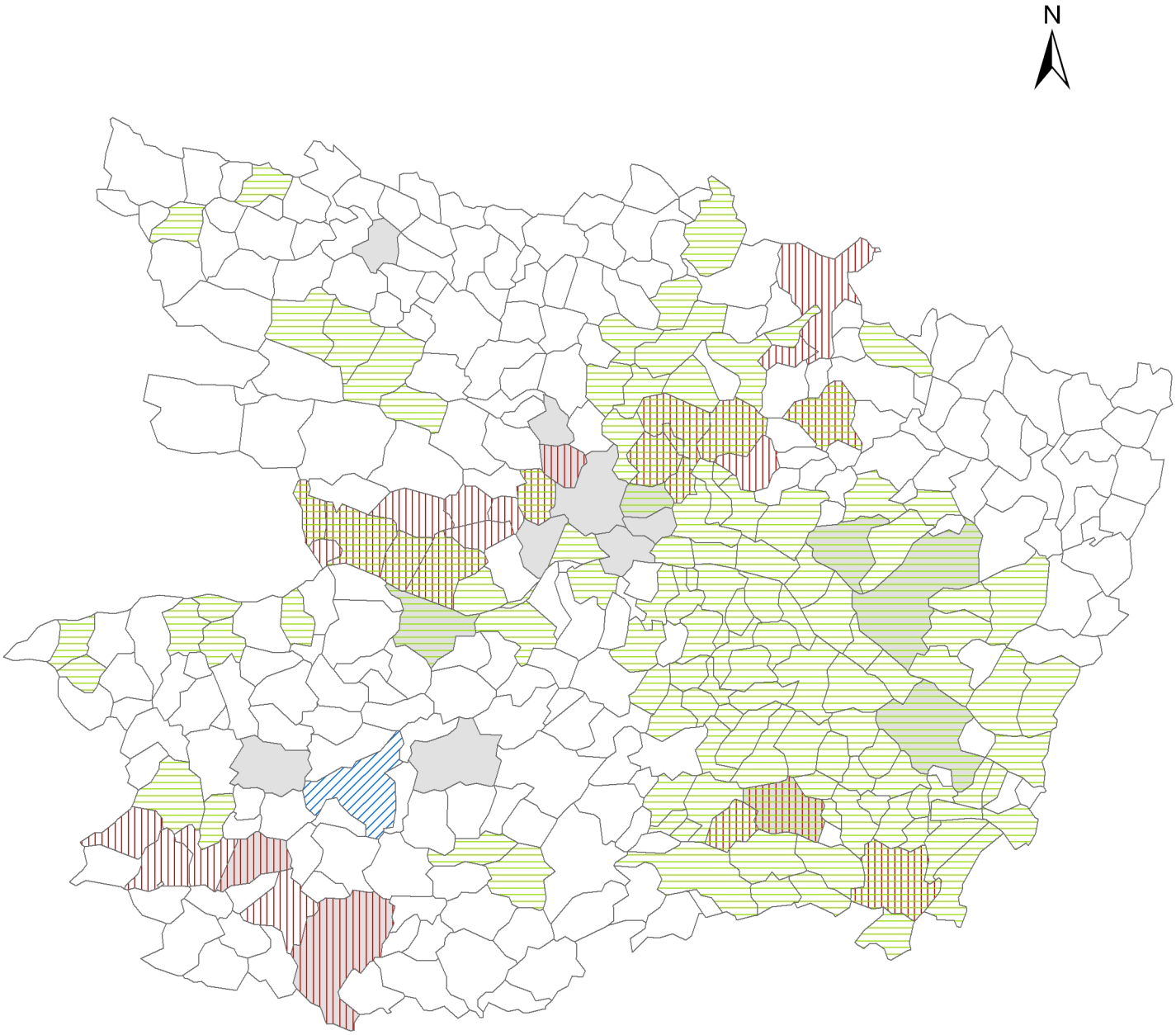
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (49)



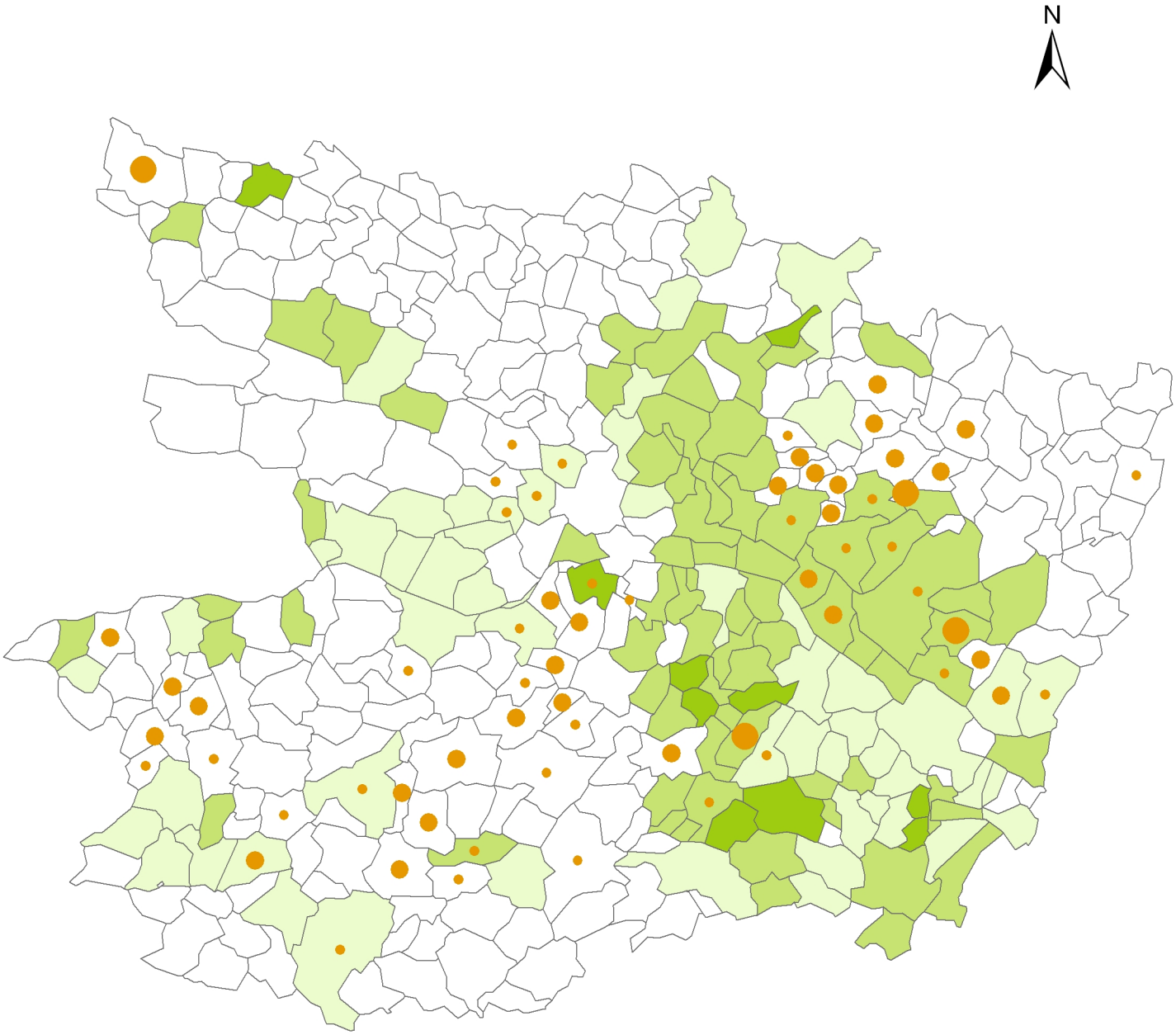
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (49)



Entre 1945 et 1995

- 1,8% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 149,2%

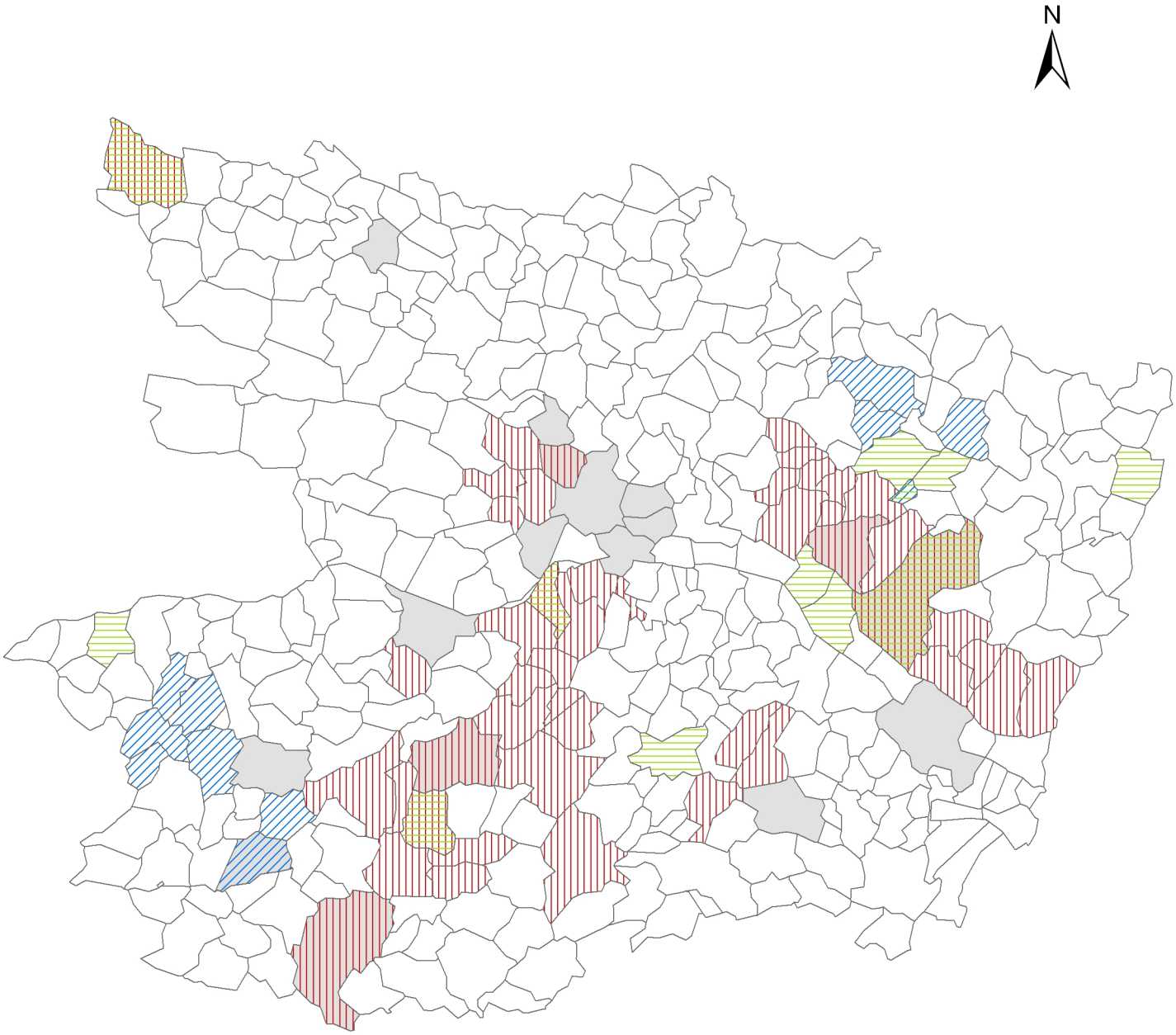
Depuis 1995

- 4,4% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 133,4%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (49)



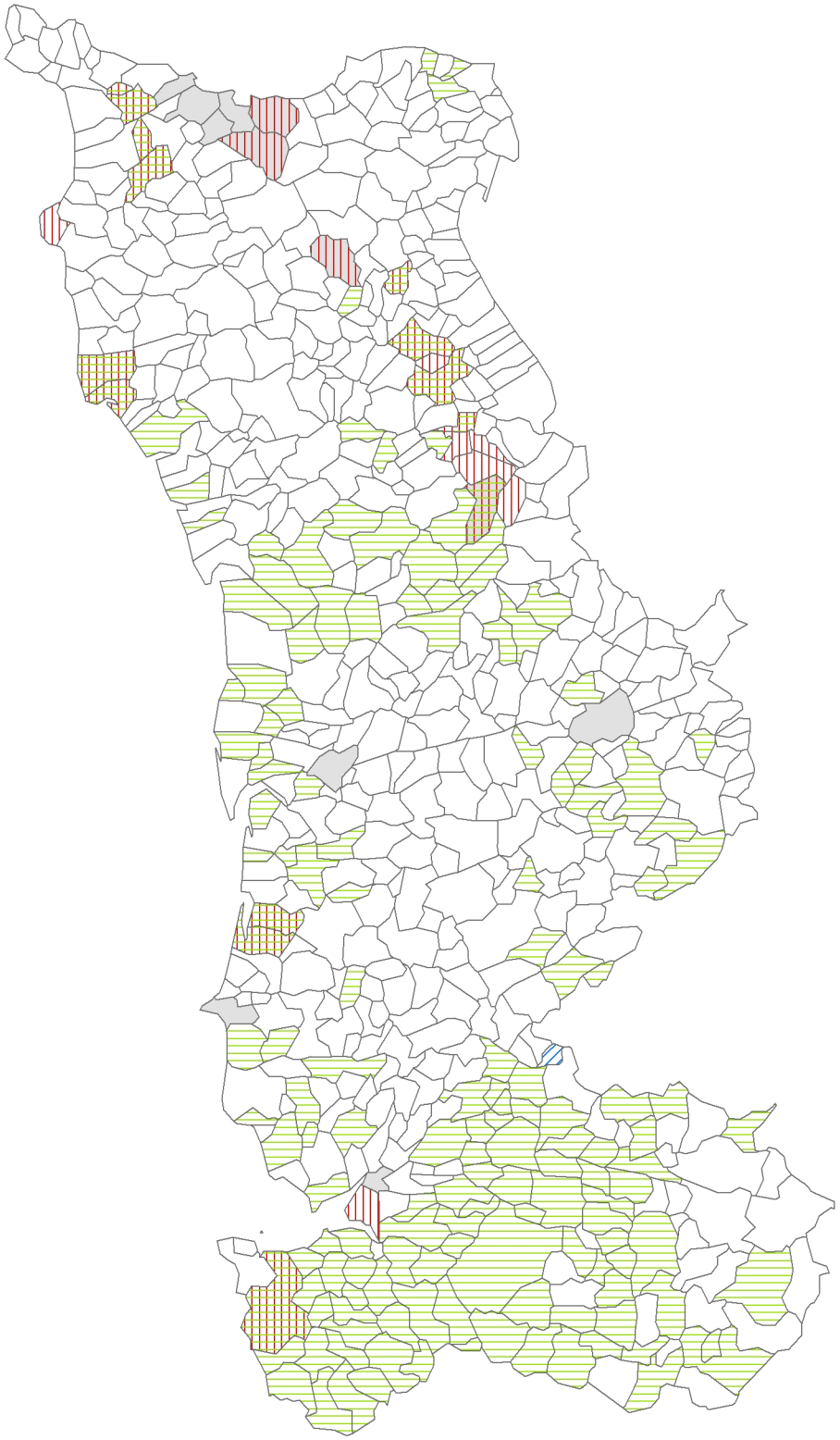
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (50)



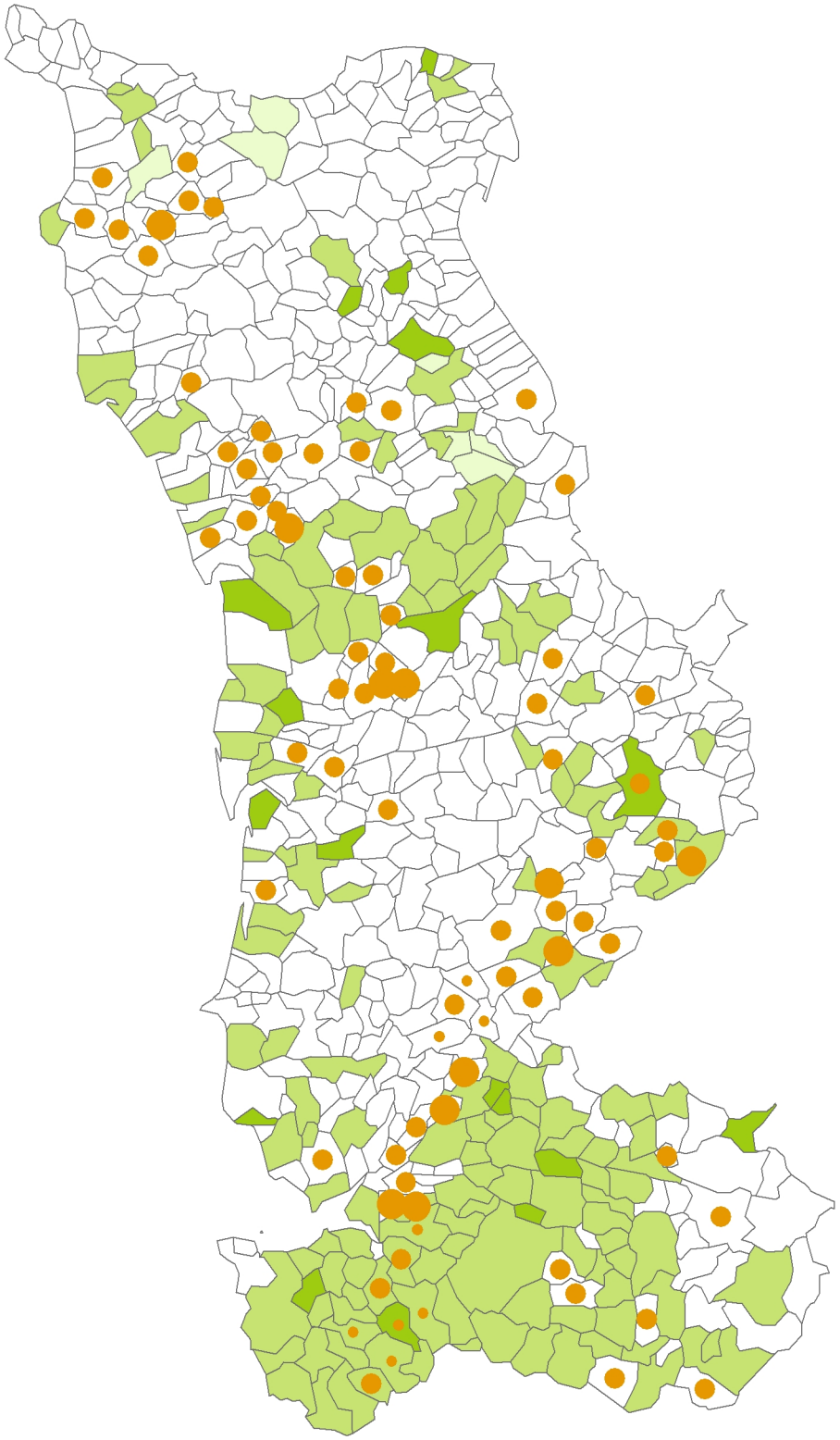
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (50)



Entre 1945 et 1995

- 13,6% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 242,8%

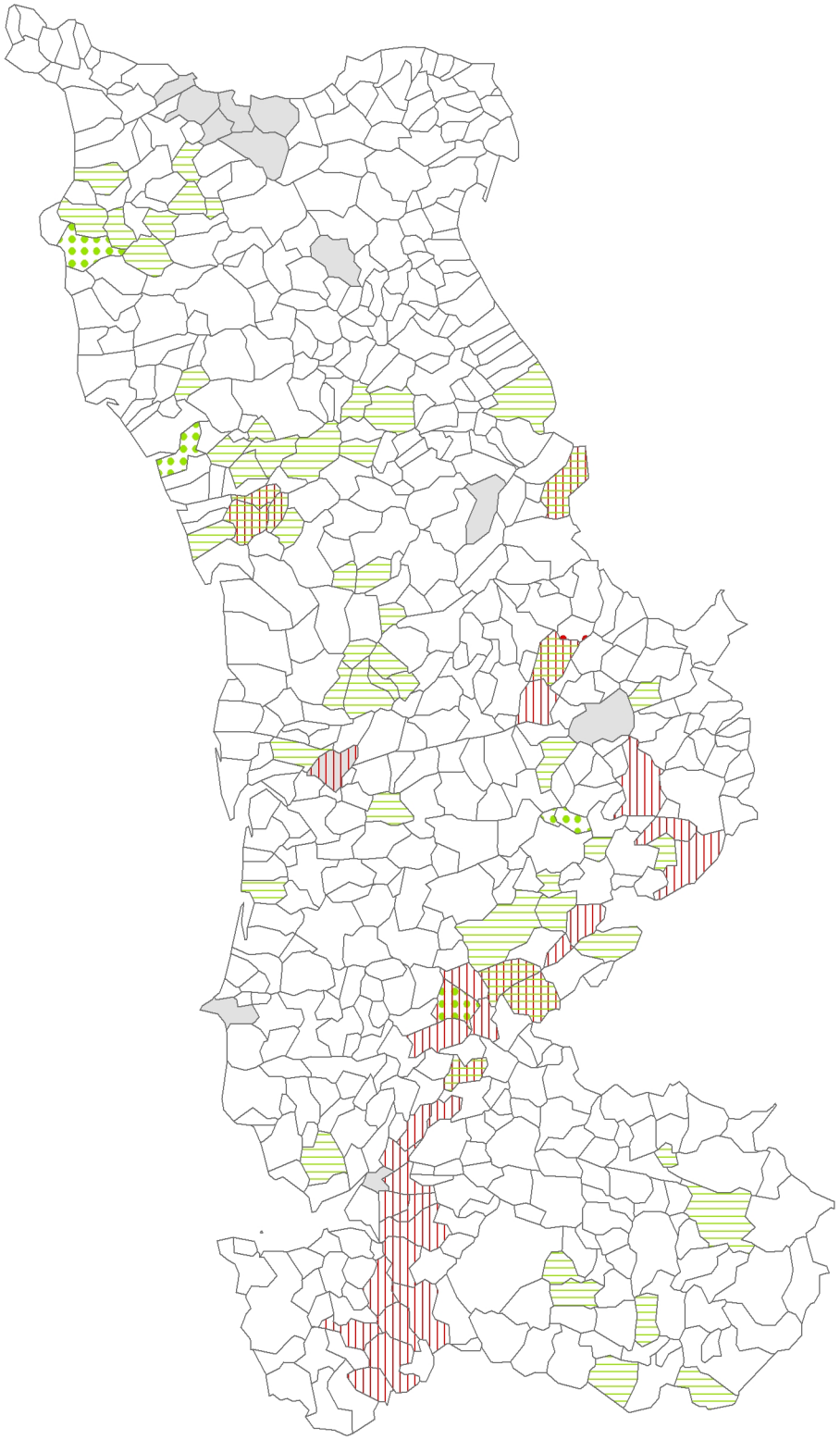
Depuis 1995

- 10,4% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 231,2%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (50)



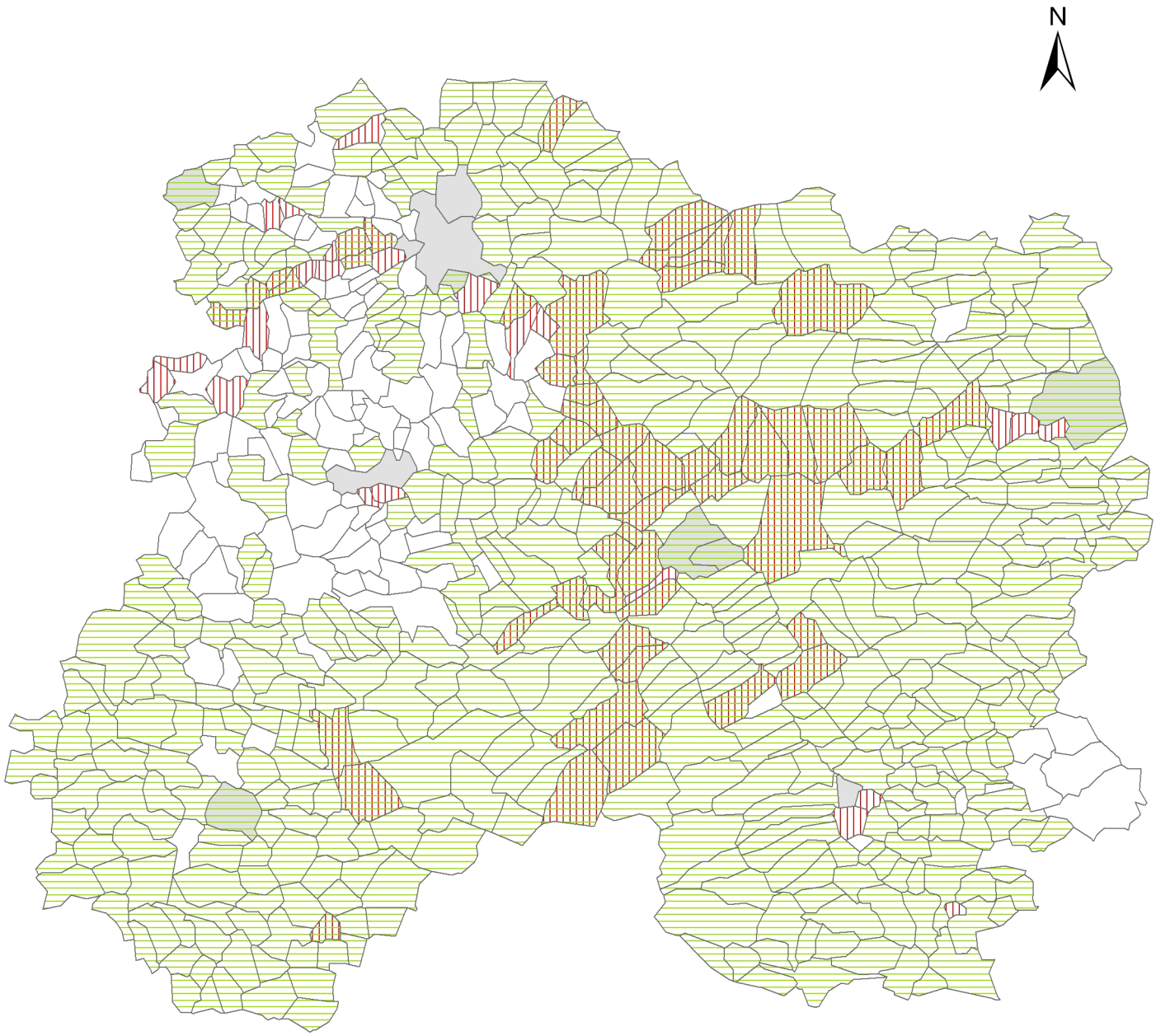
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (51)



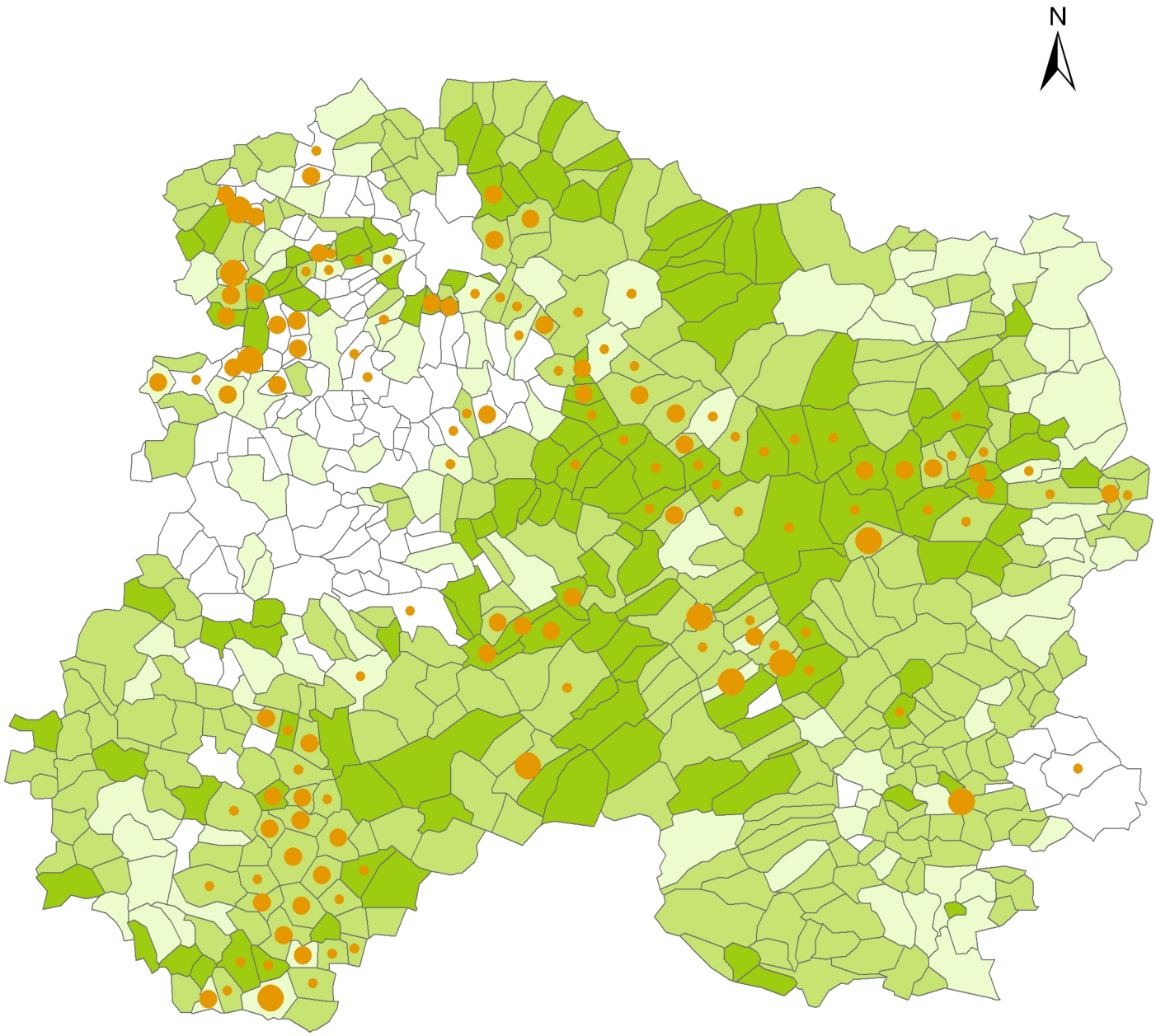
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (51)



Entre 1945 et 1995

- 1,3% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 589,7%

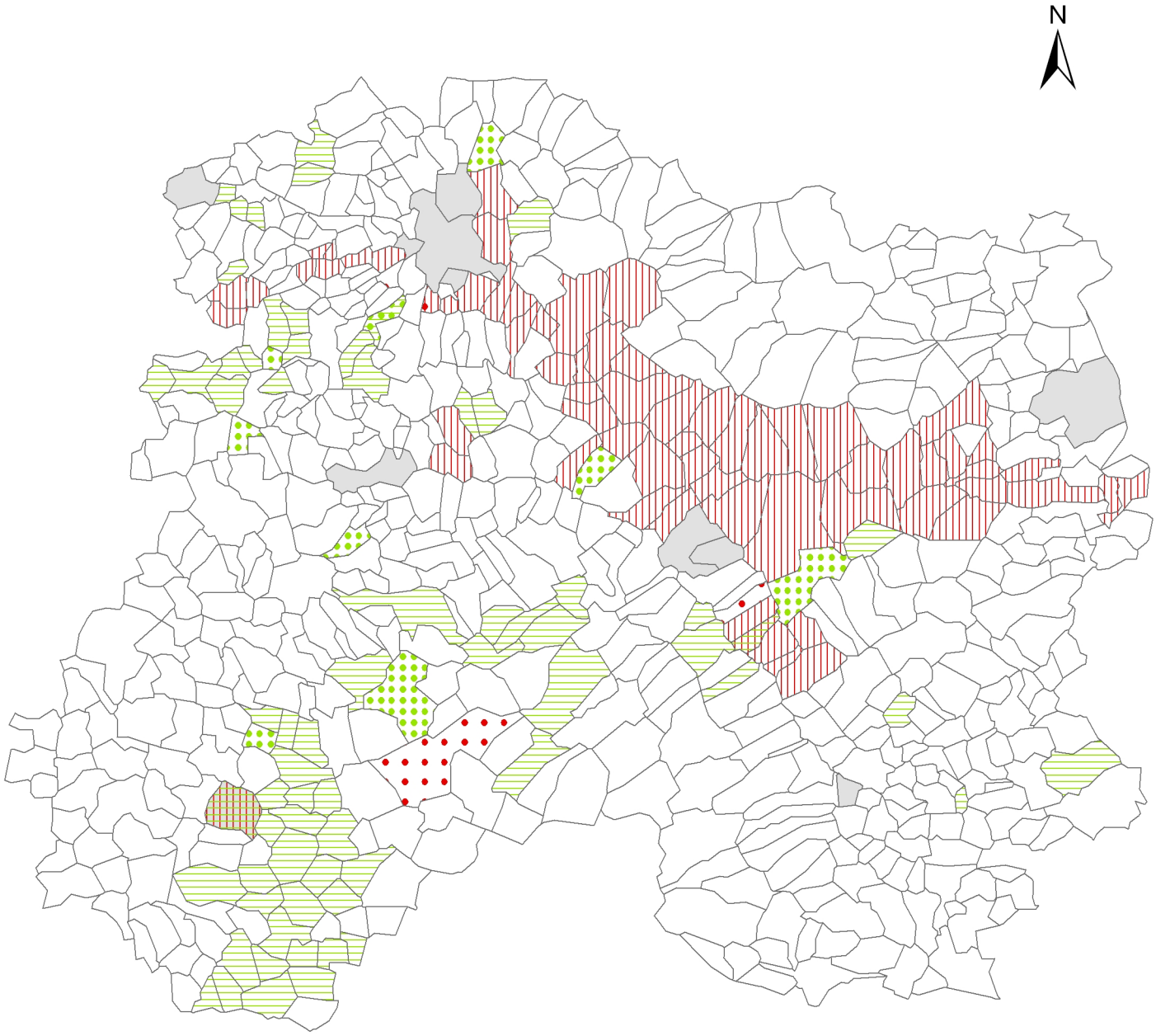
Depuis 1995

- 0,1% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 299,0%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (51)



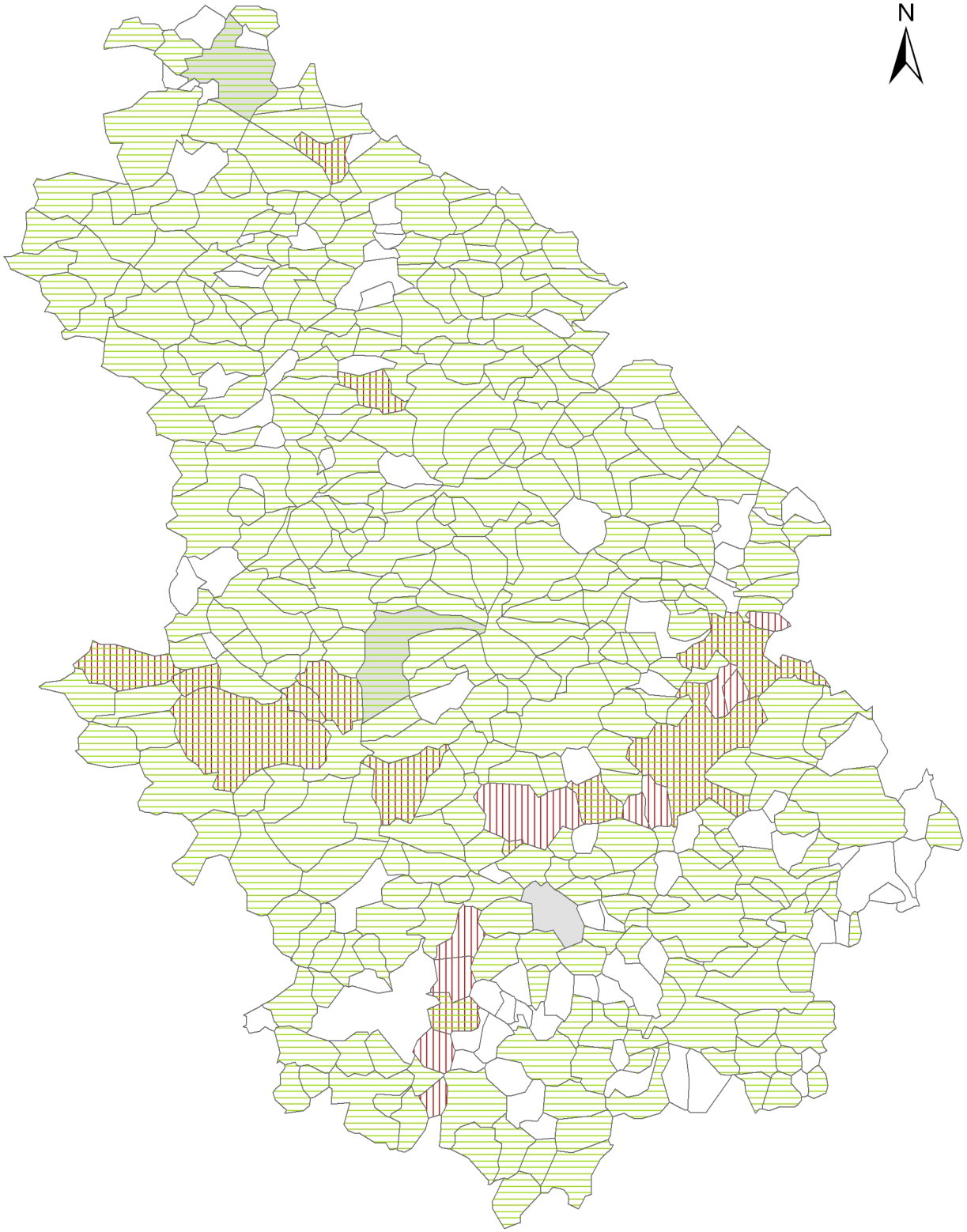
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (52)



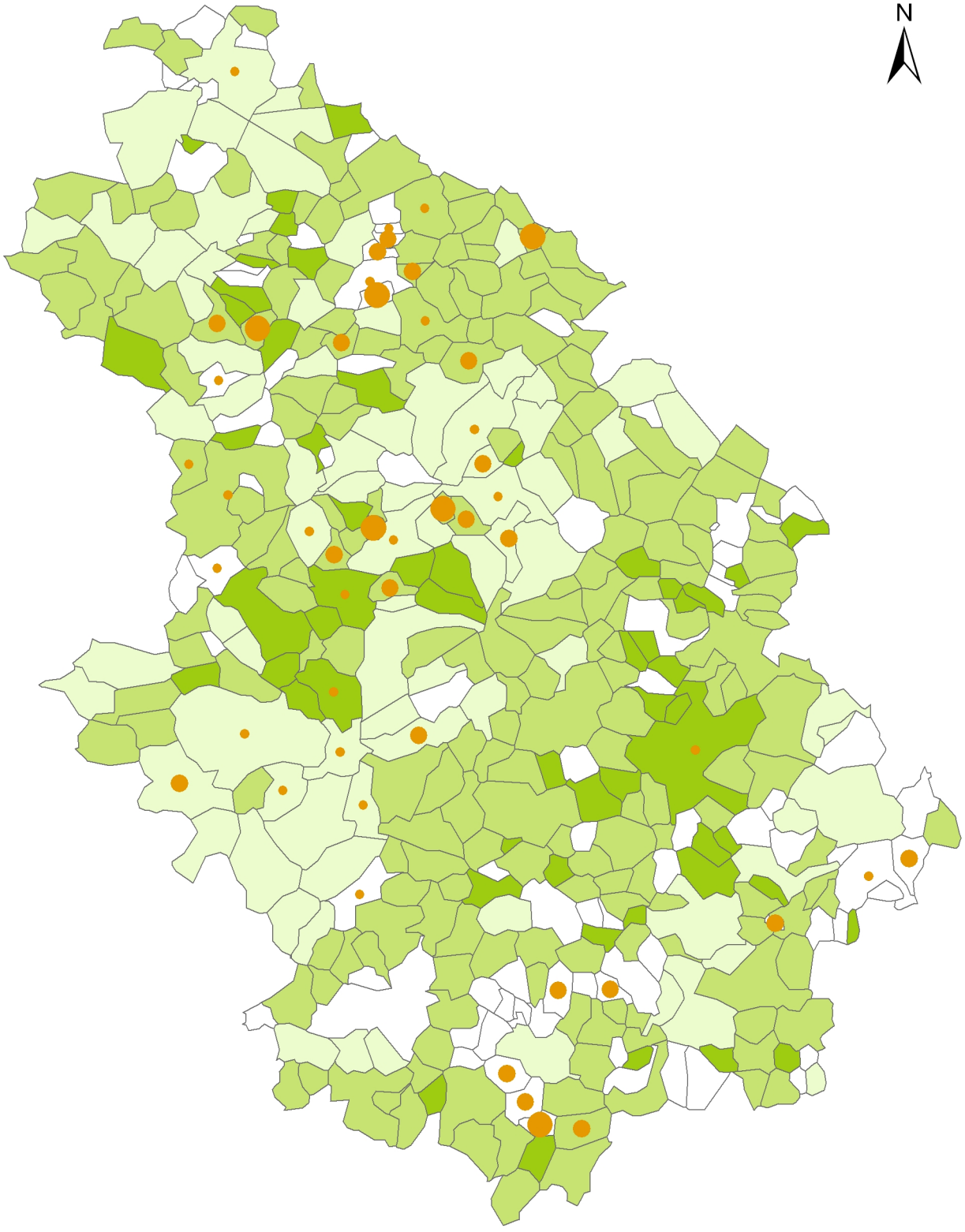
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (52)



Entre 1945 et 1995

- 0,5% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 419,9%

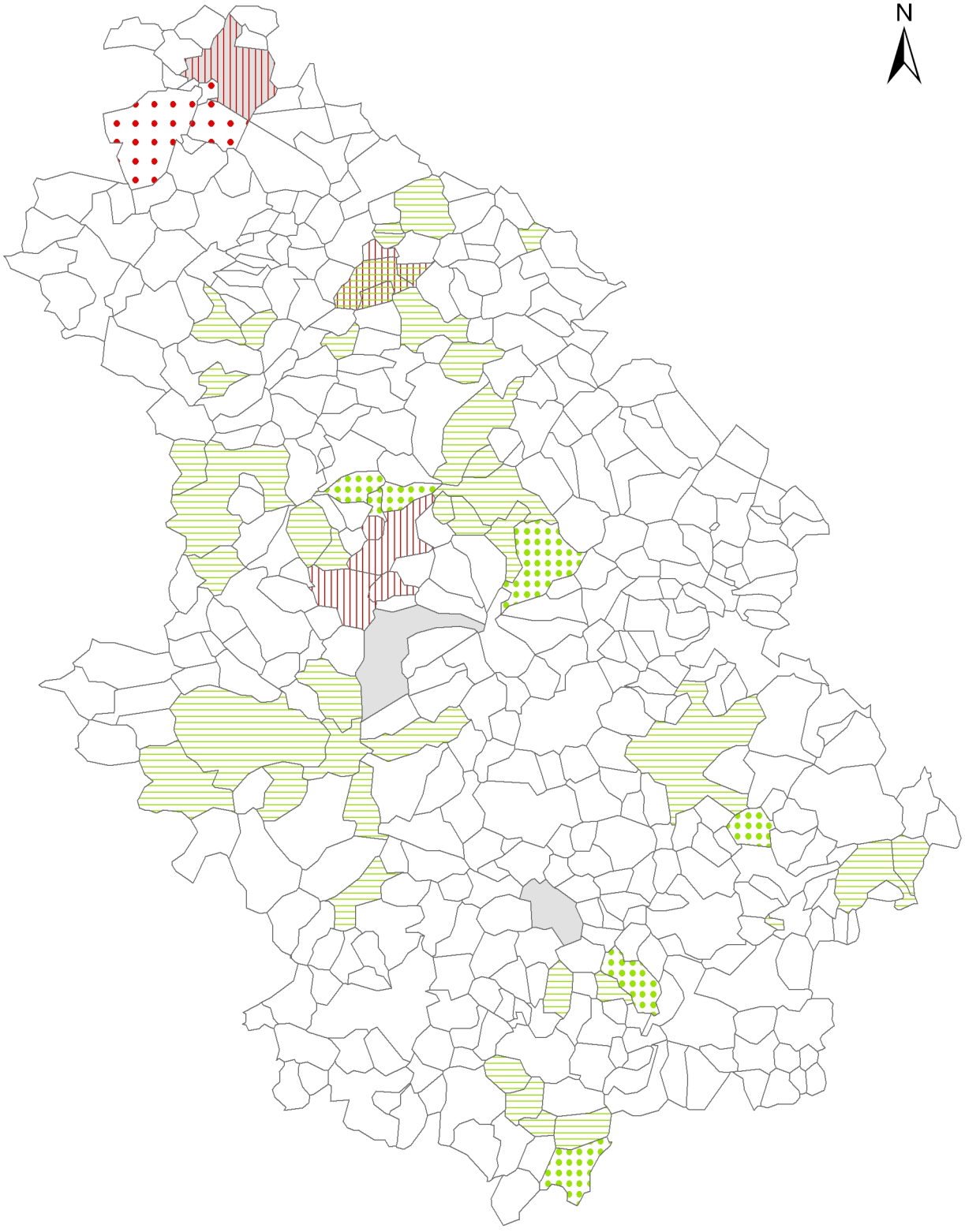
Depuis 1995

- 4,6% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 136,7%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (52)



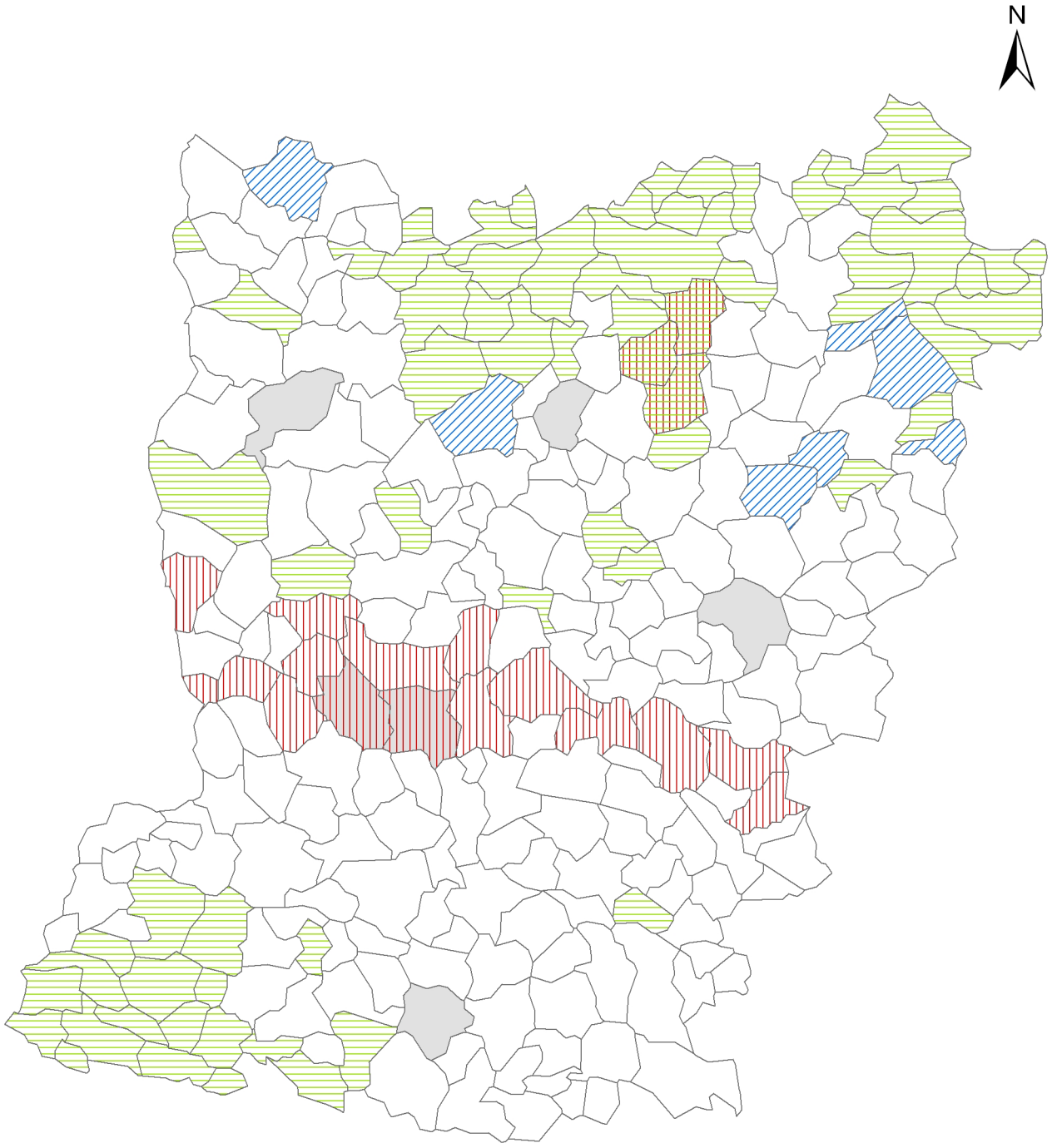
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (53)



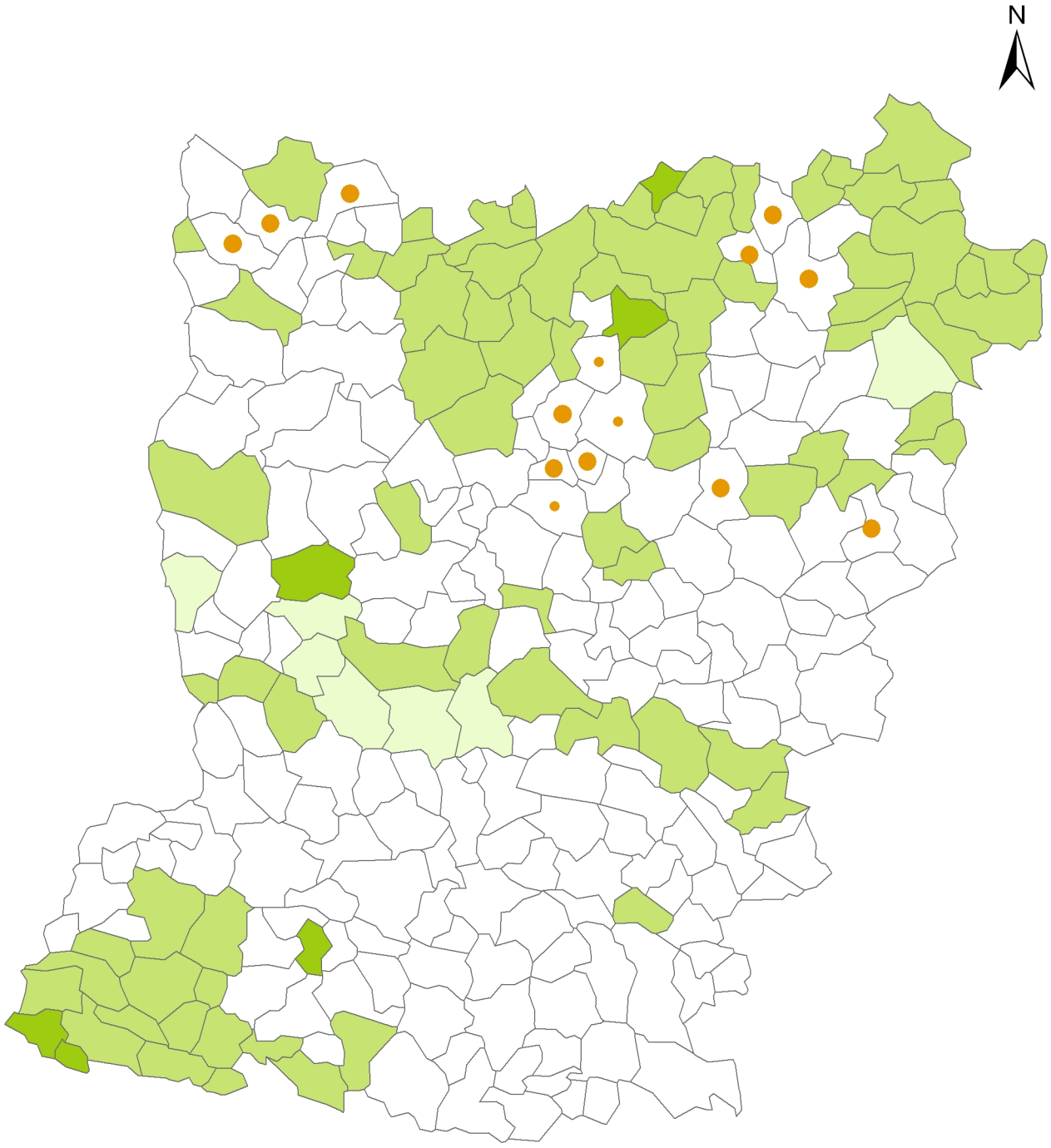
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (53)



Entre 1945 et 1995

- 9,1% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 108,1%

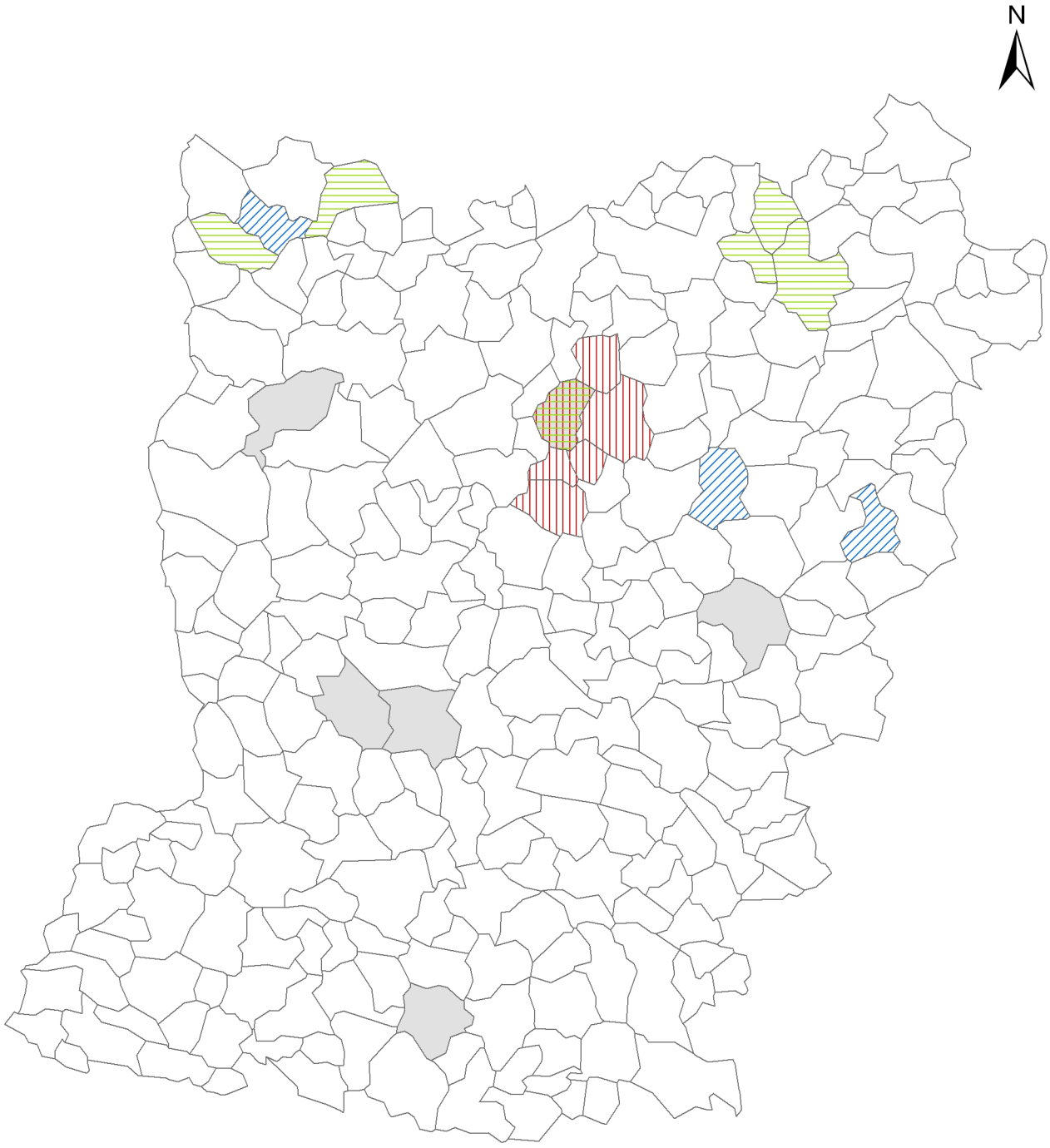
Depuis 1995

- 15,2% - 50%
- 50,1% - 97,7%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (53)



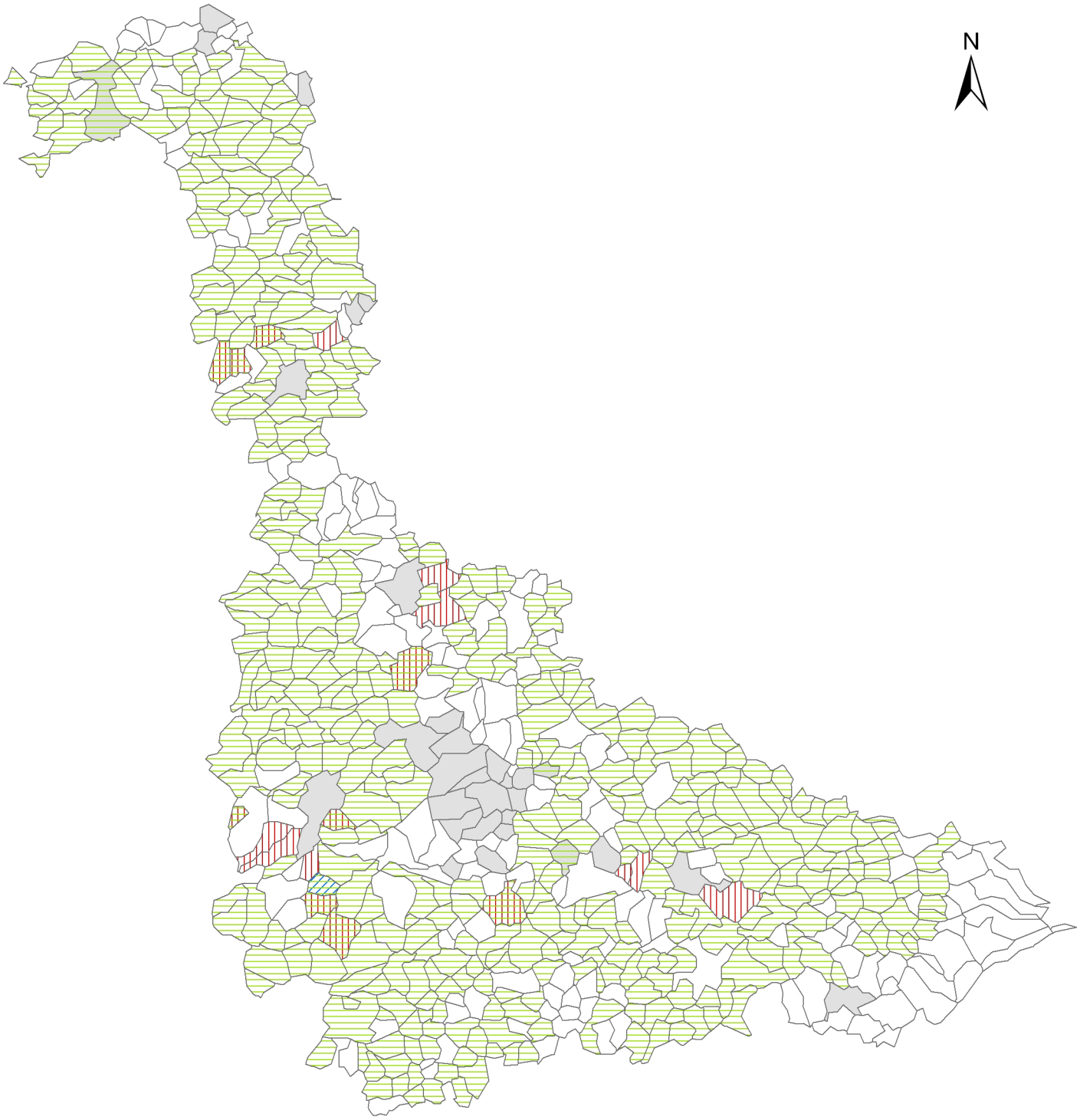
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (54)



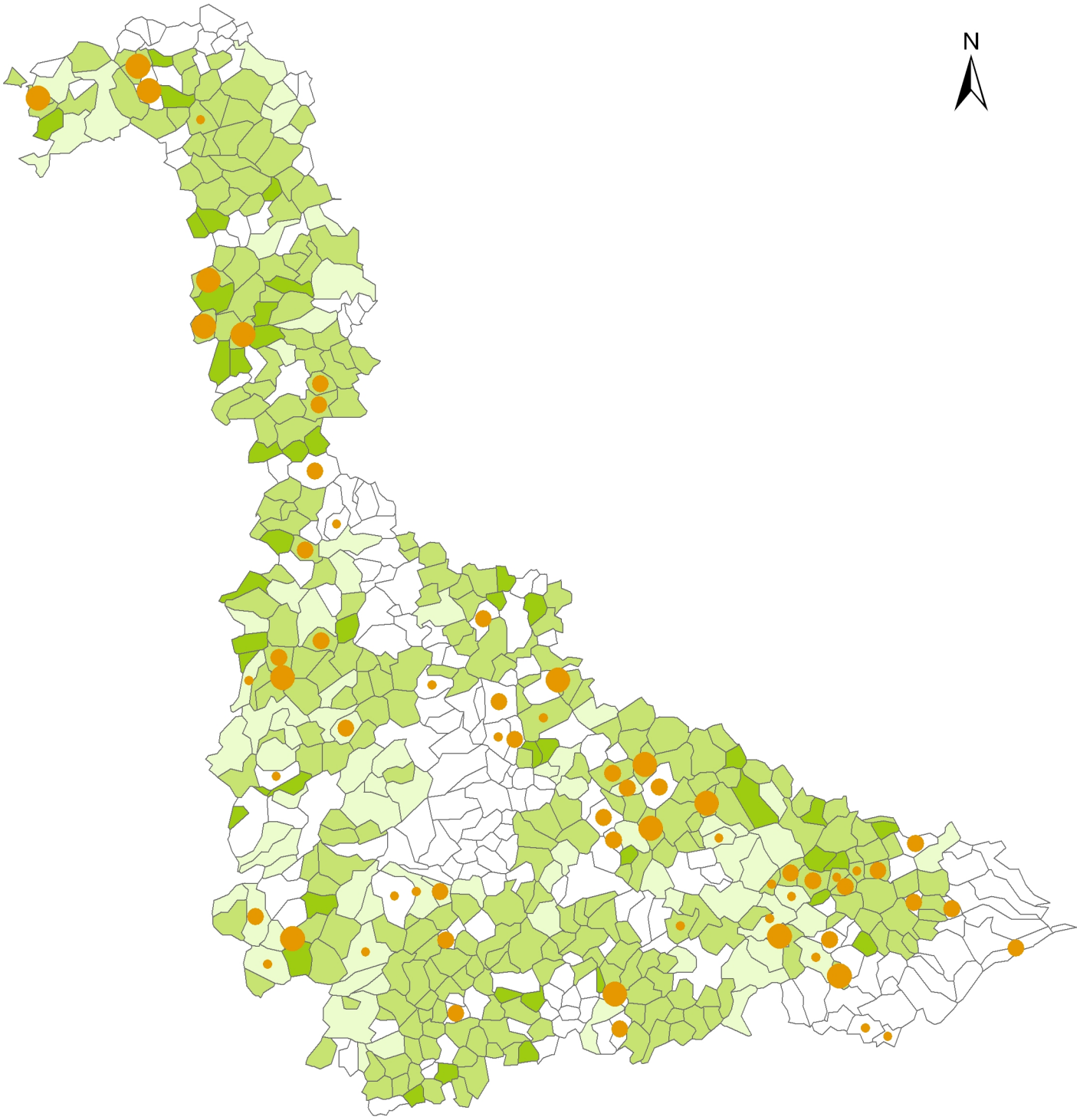
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (54)



Entre 1945 et 1995

- 7,4% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 307,8%

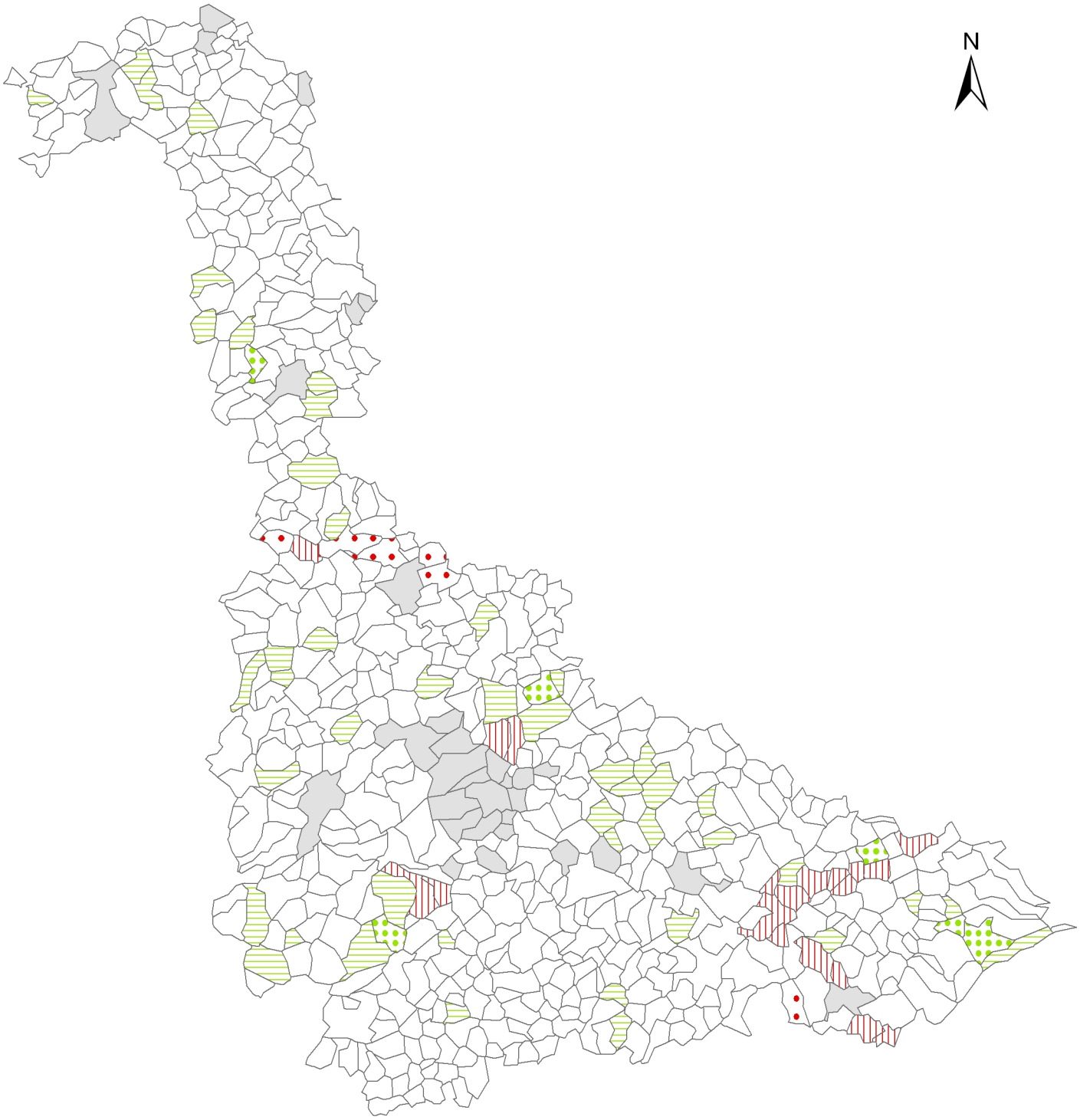
Depuis 1995

- 12,8% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 255,8%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (54)



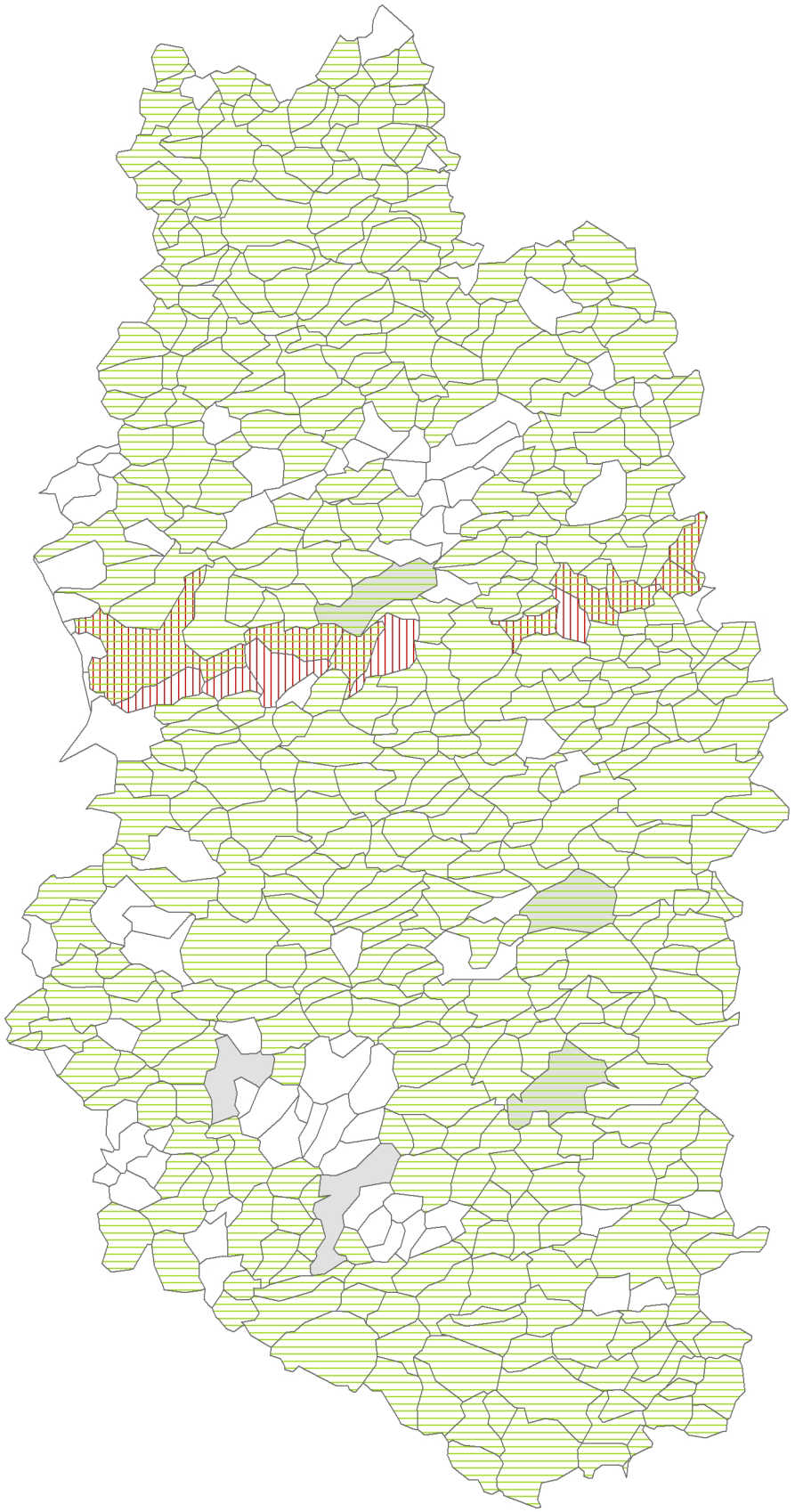
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (55)



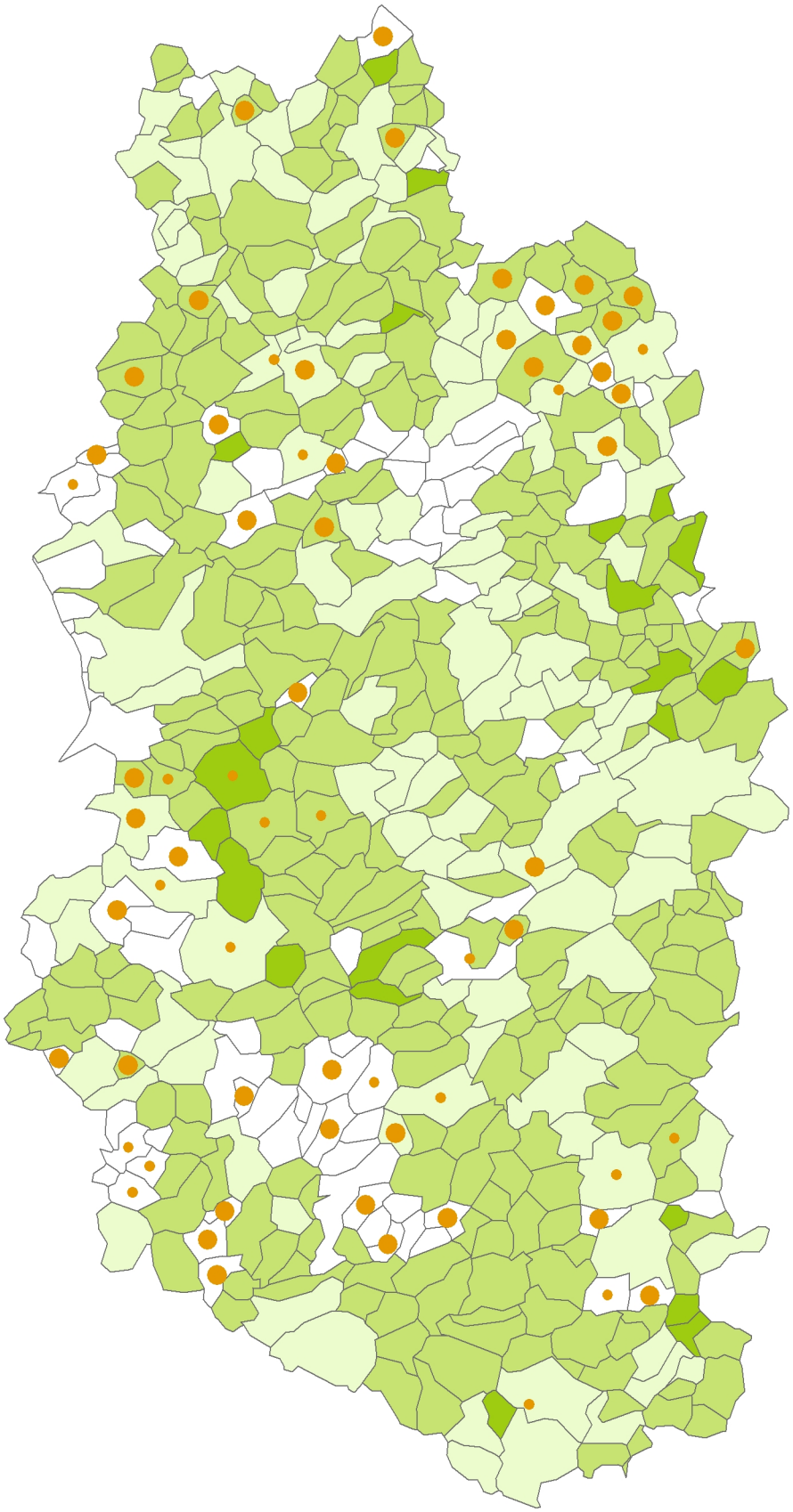
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (55)



Entre 1945 et 1995

- 2,9% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 169,2%

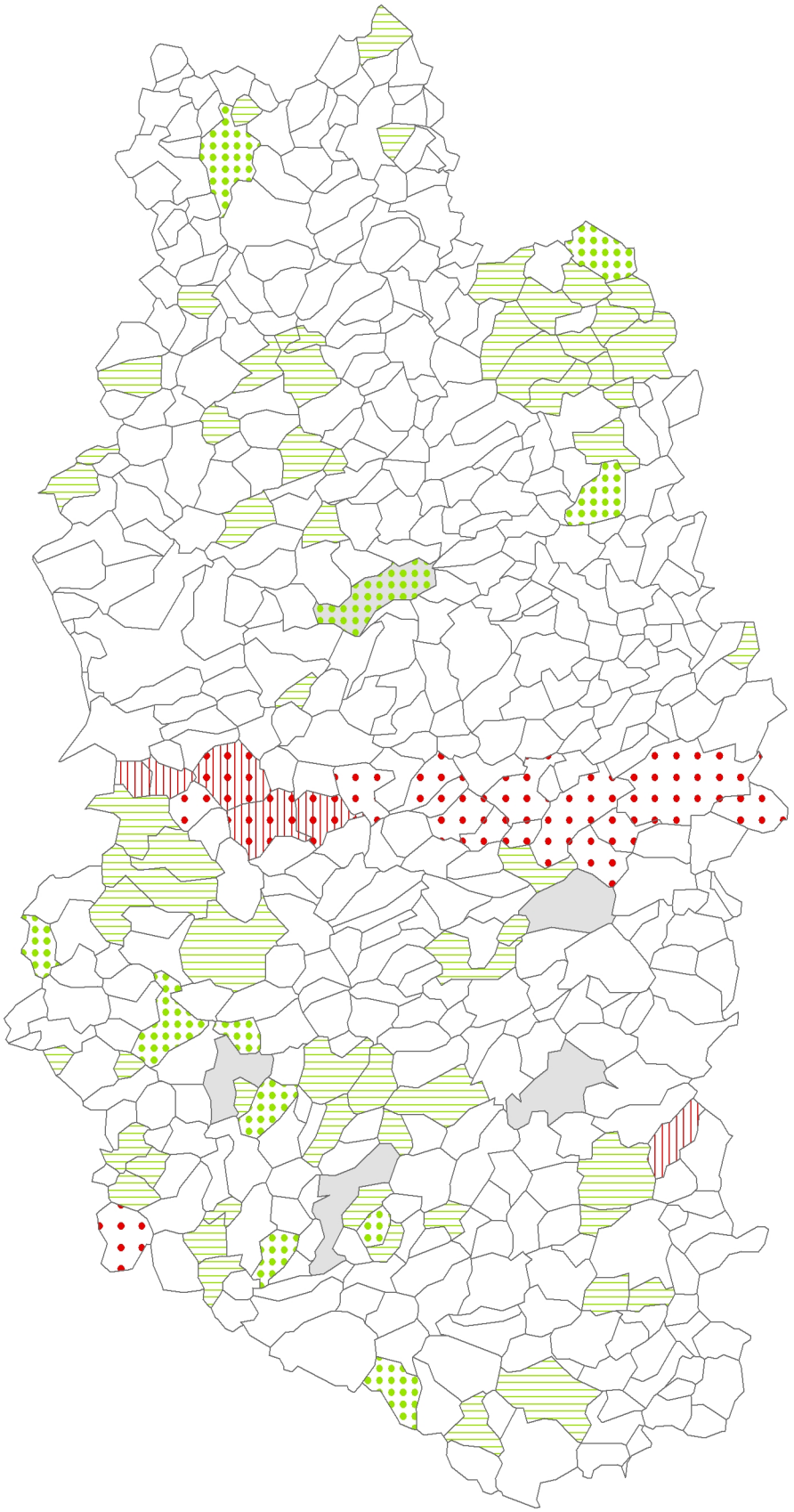
Depuis 1995

- 4,9% - 50%
- 50,1% - 96,0%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (55)



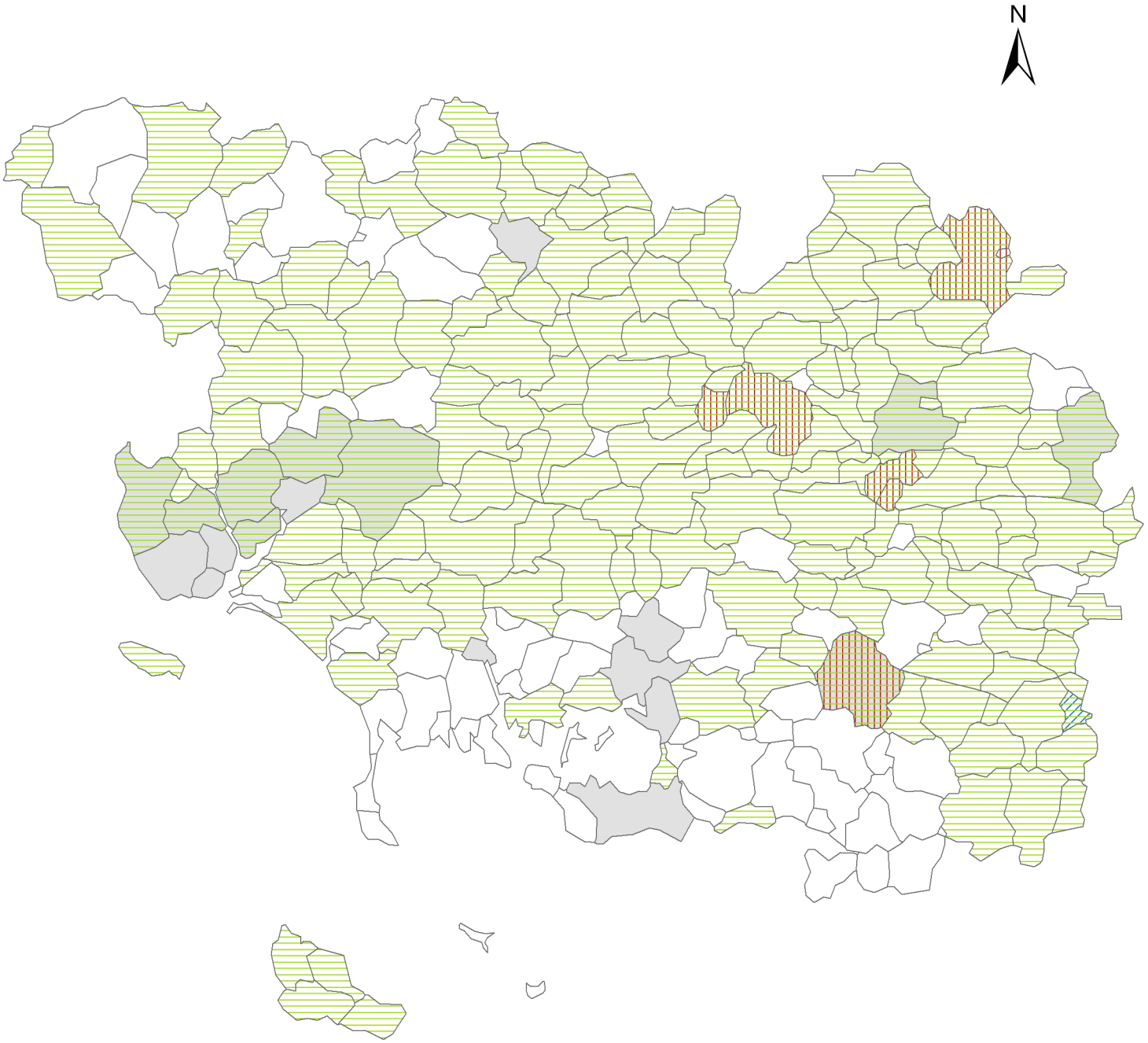
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (56)



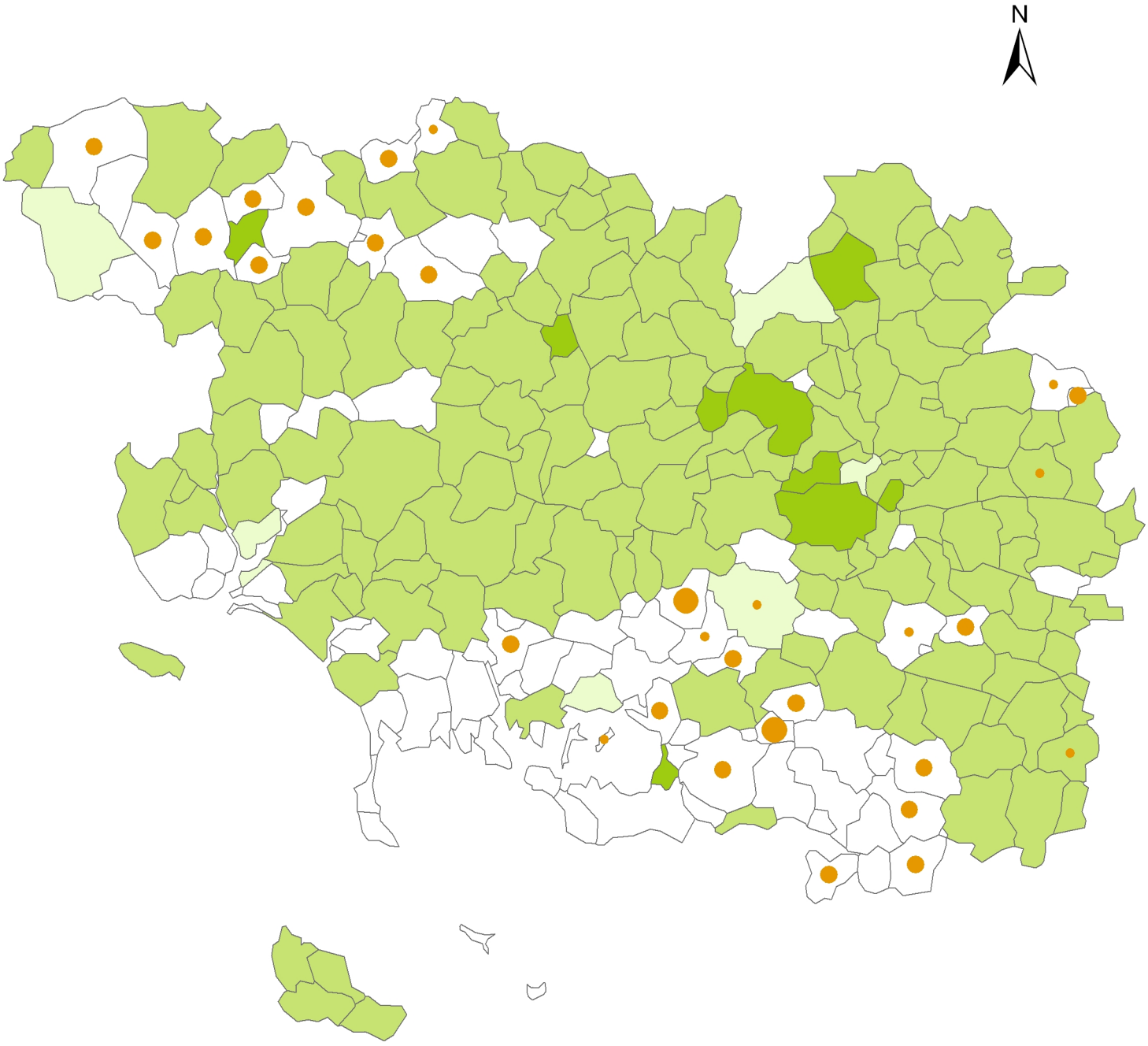
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (56)



Entre 1945 et 1995

- 3,3% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 115,8%

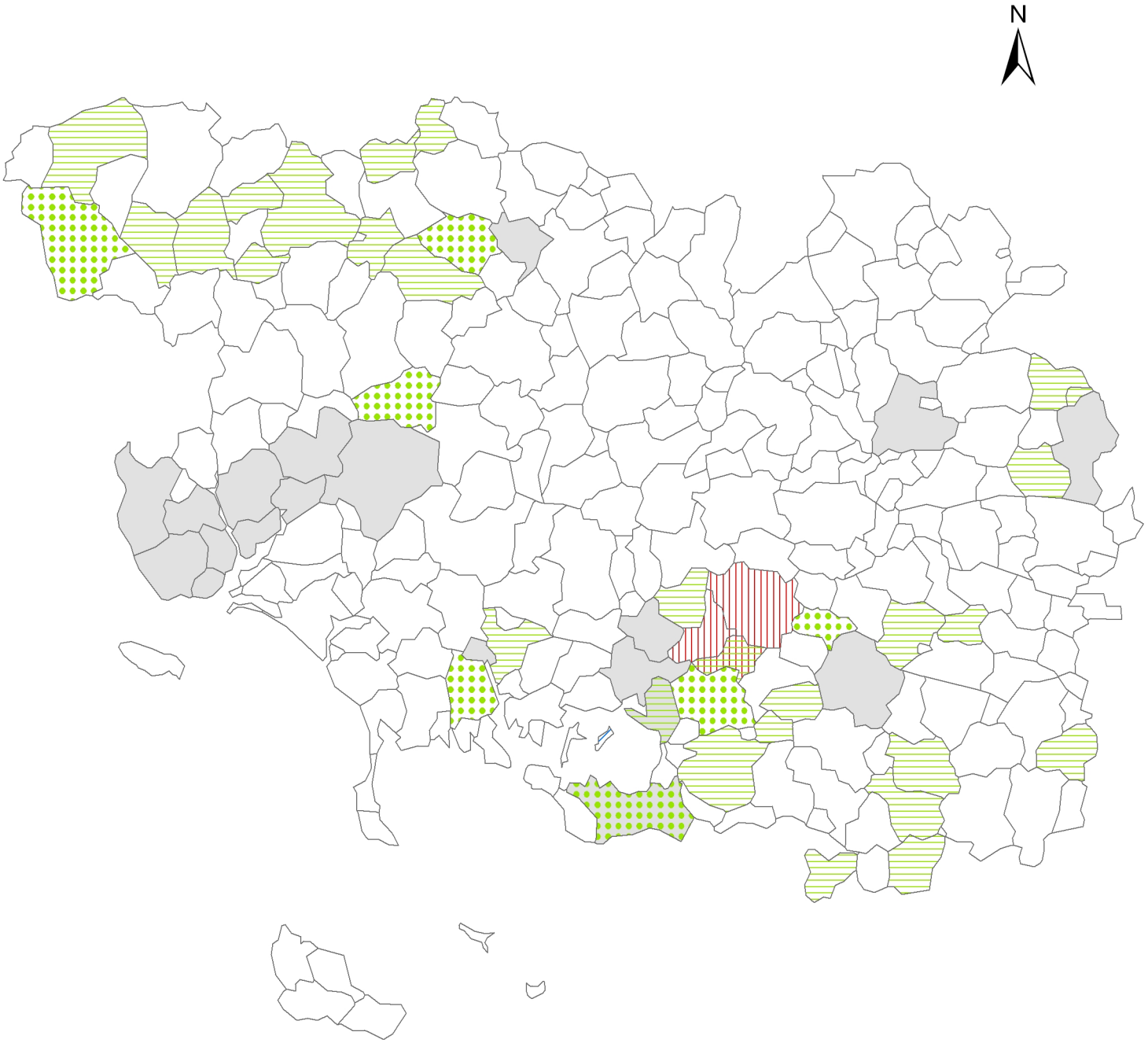
Depuis 1995

- 2,3% - 50%
- 50,1% - 100%
- 101,7%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (56)



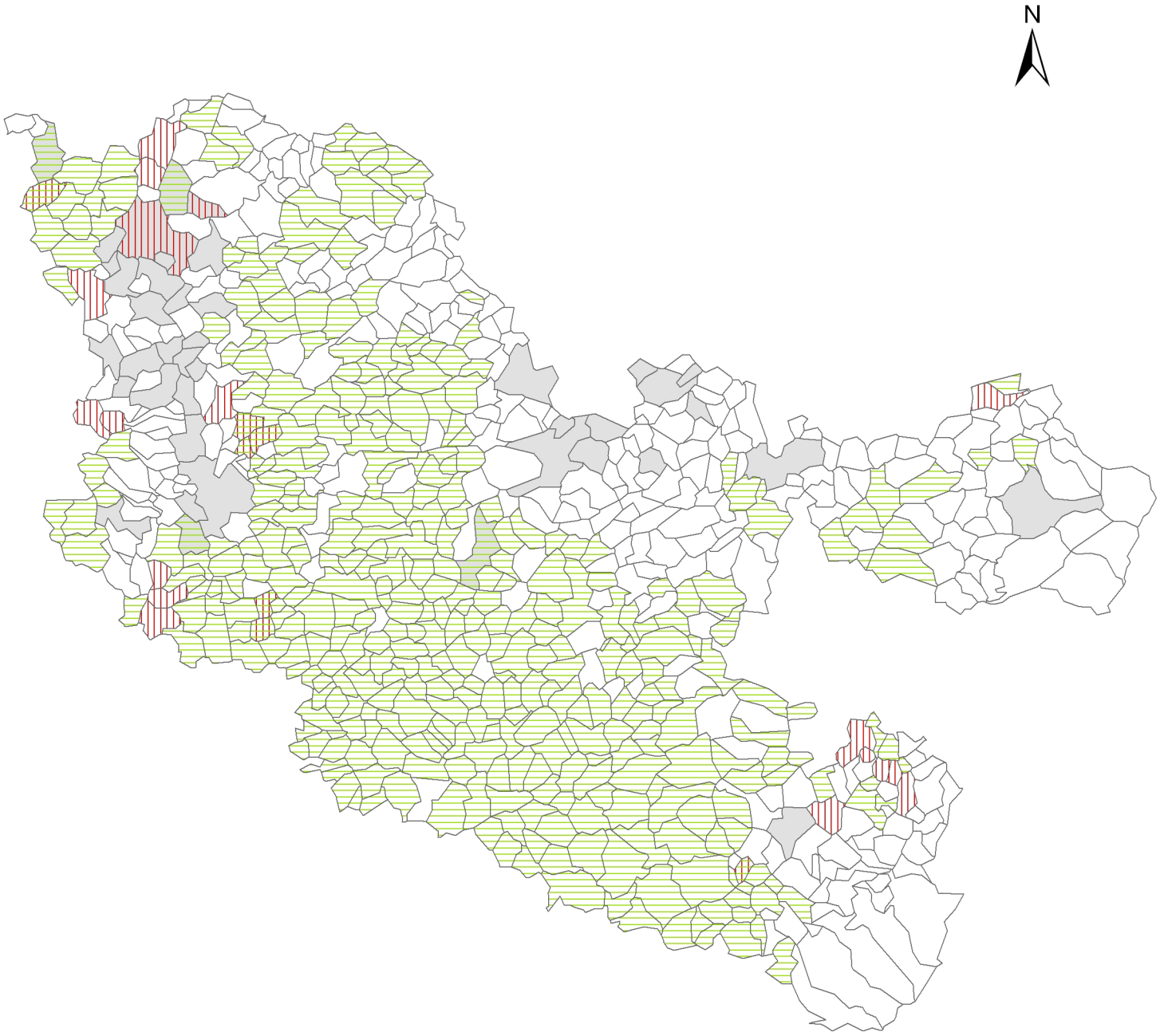
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (57)



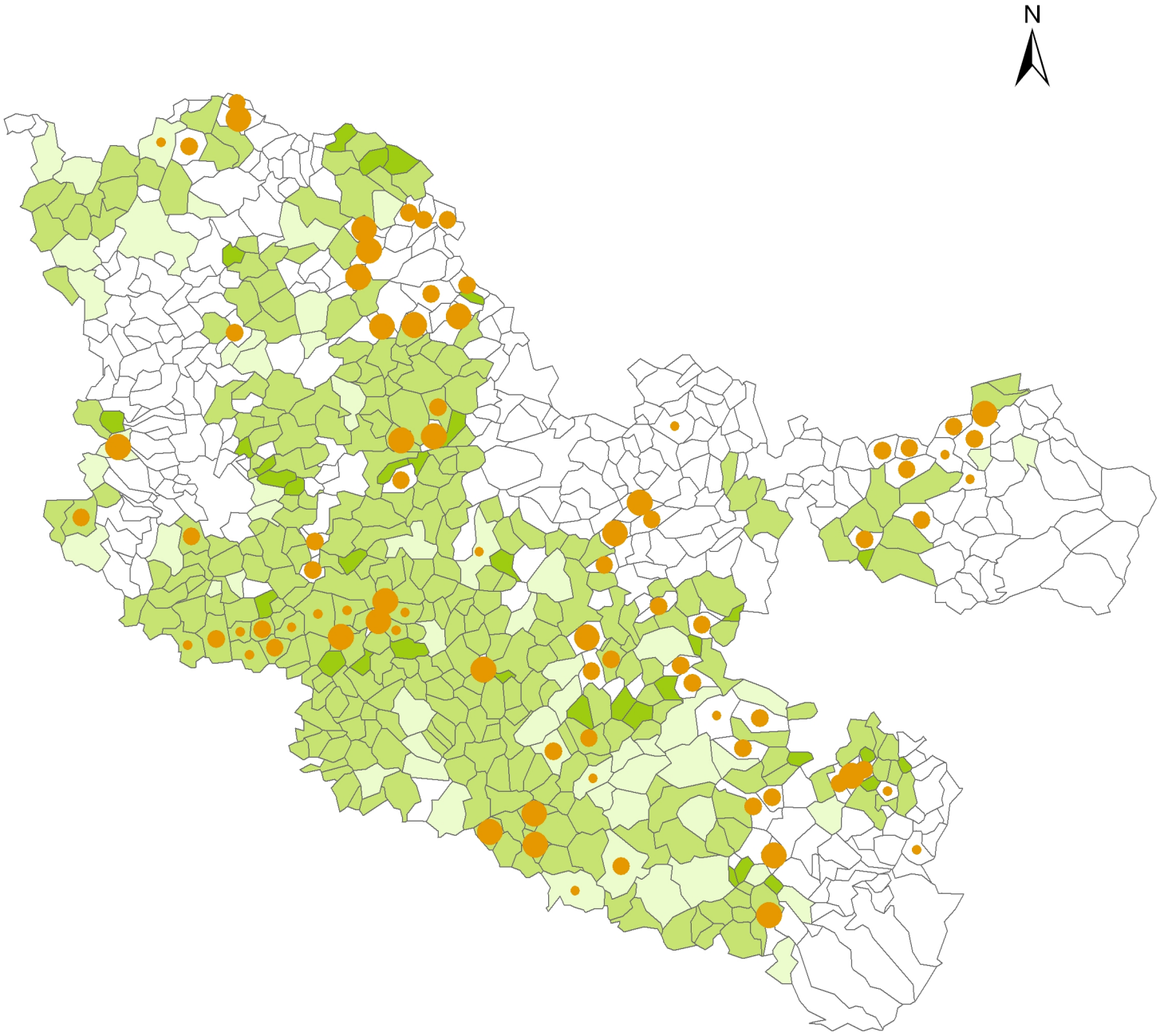
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (57)



Entre 1945 et 1995

- 9,4% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 190,6%

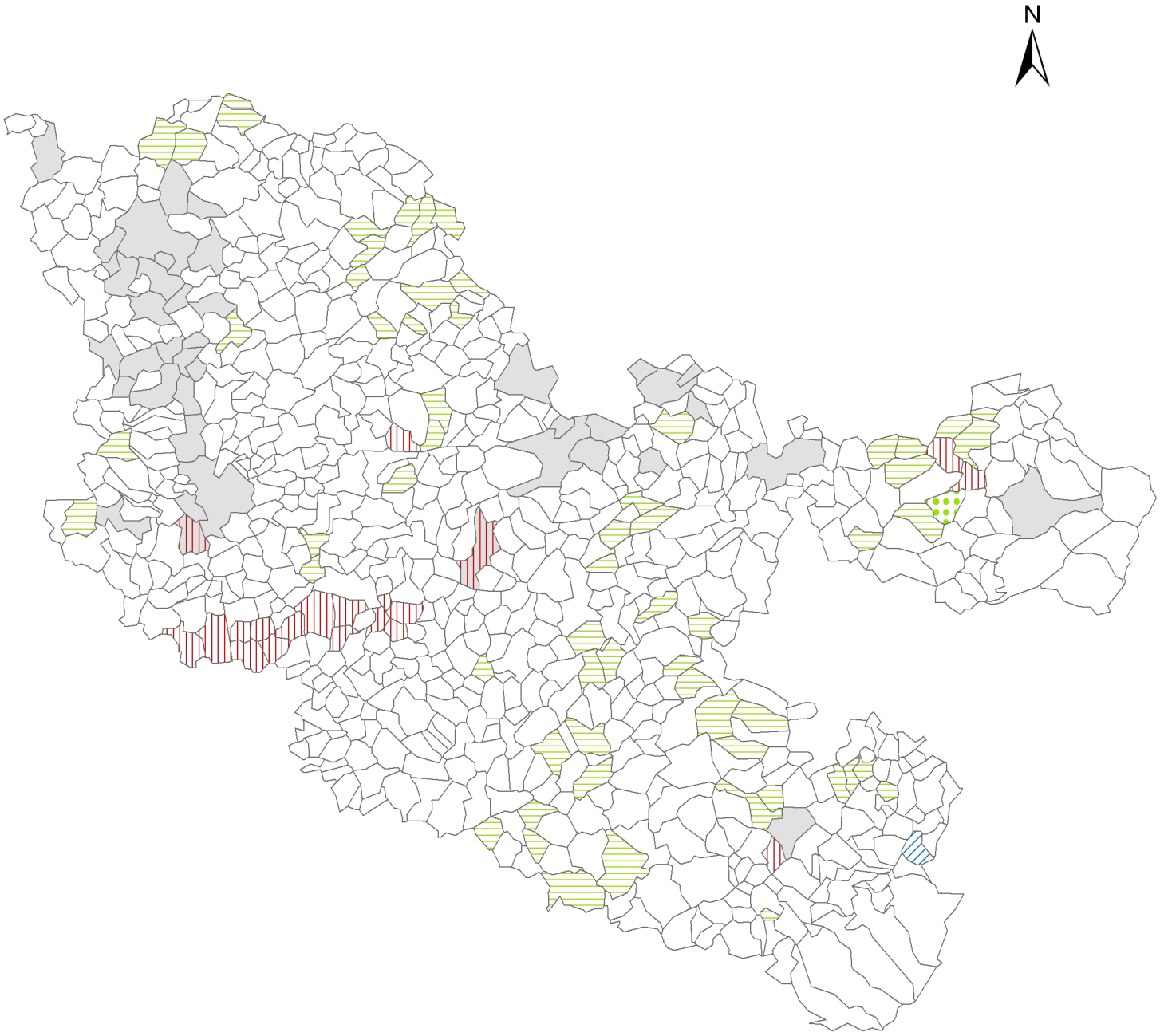
Depuis 1995

- 11,1% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 199,5%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (57)



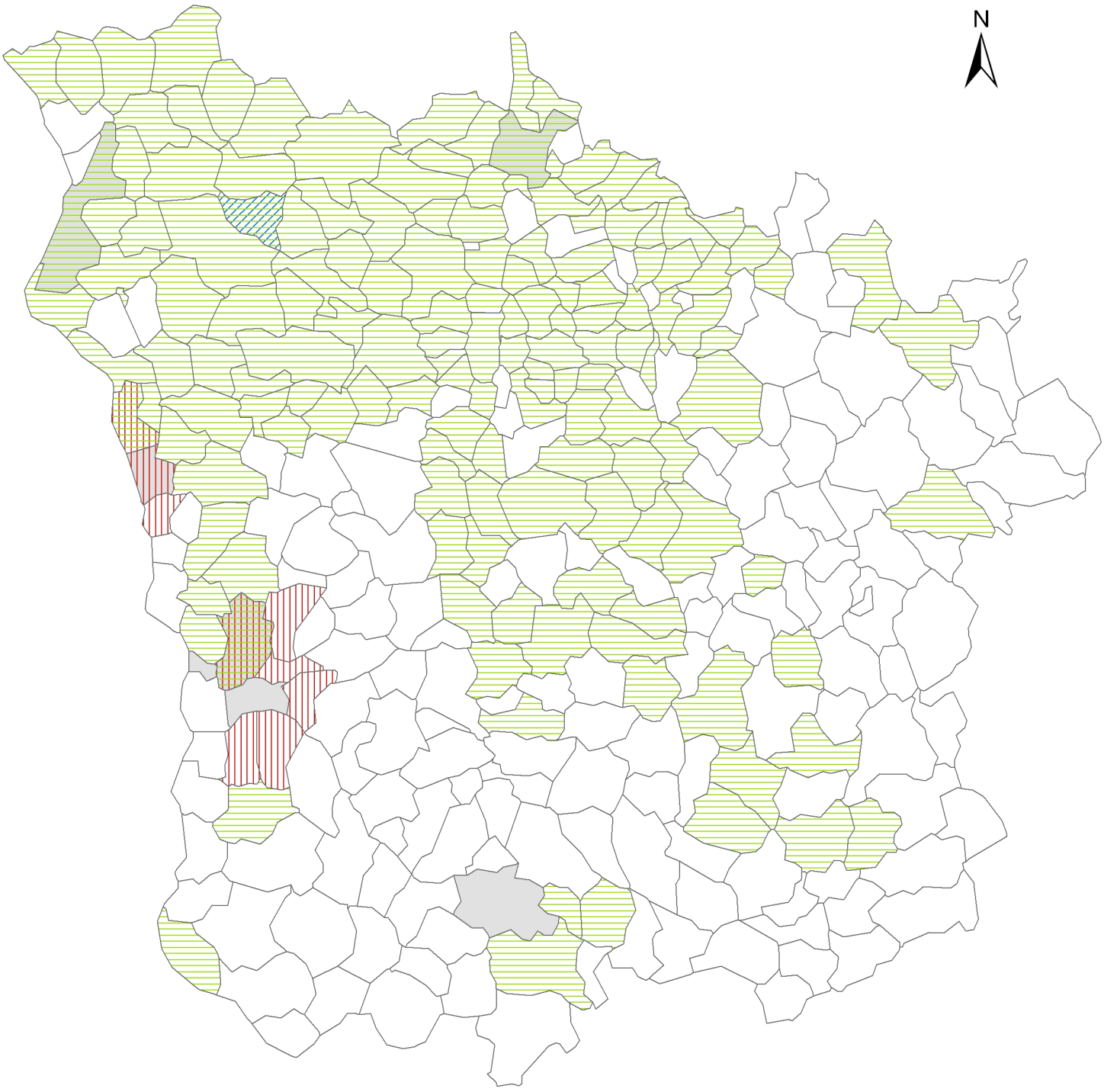
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (58)



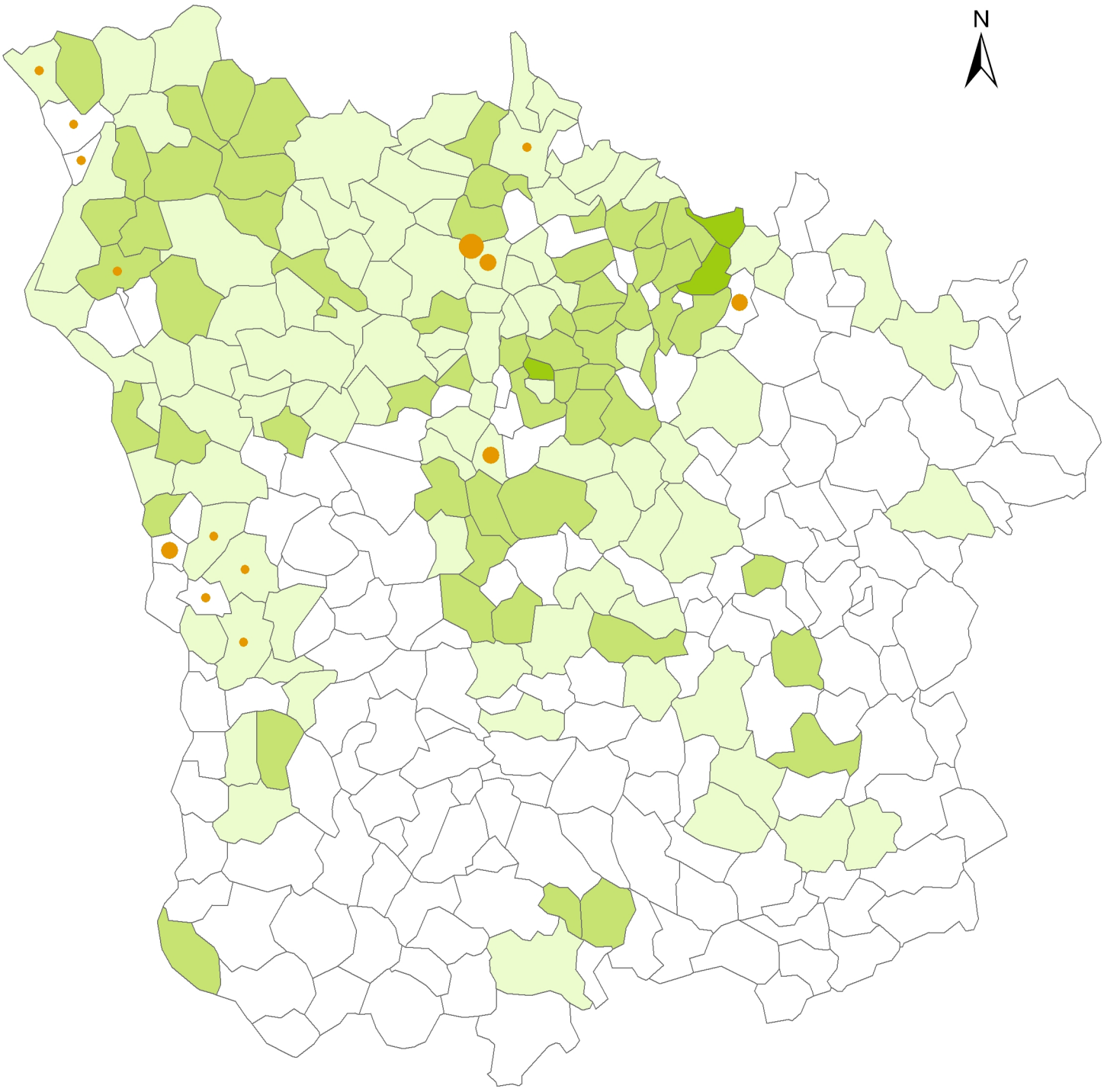
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (58)



Entre 1945 et 1995

- 3,4% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 133,0%

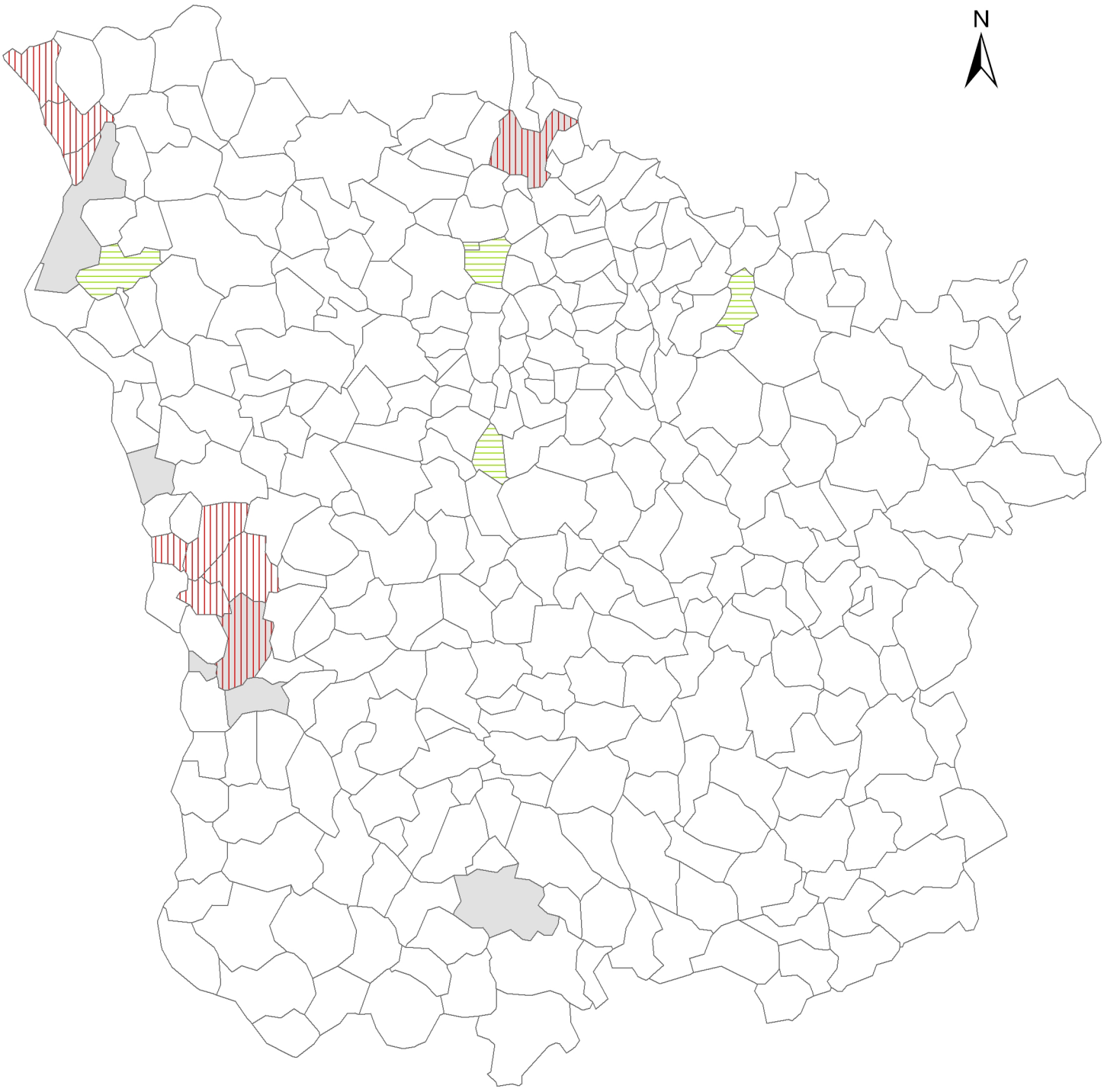
Depuis 1995

- 1,6% - 50%
- 50,1% - 100%
- 601,4%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (58)



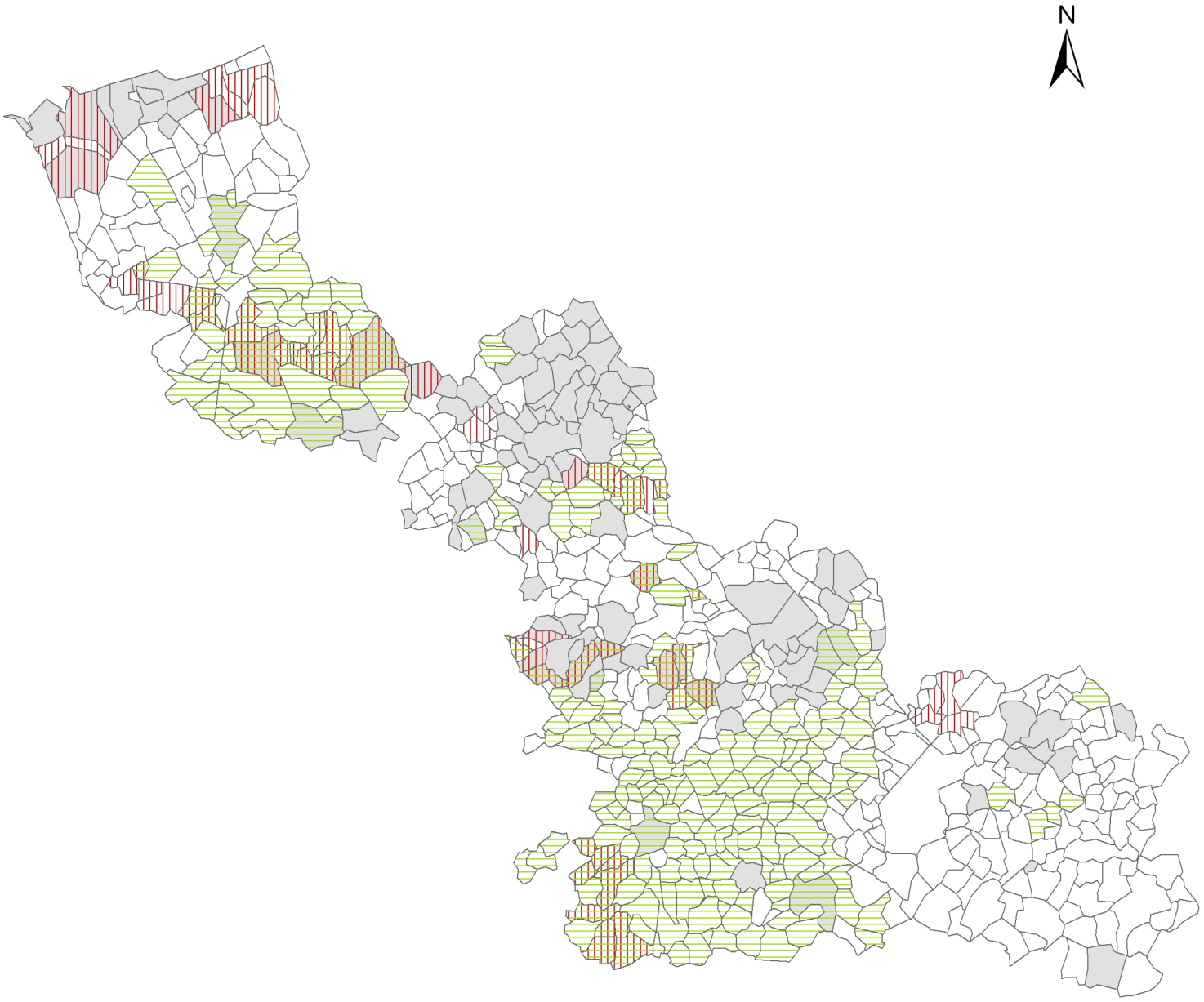
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (59)



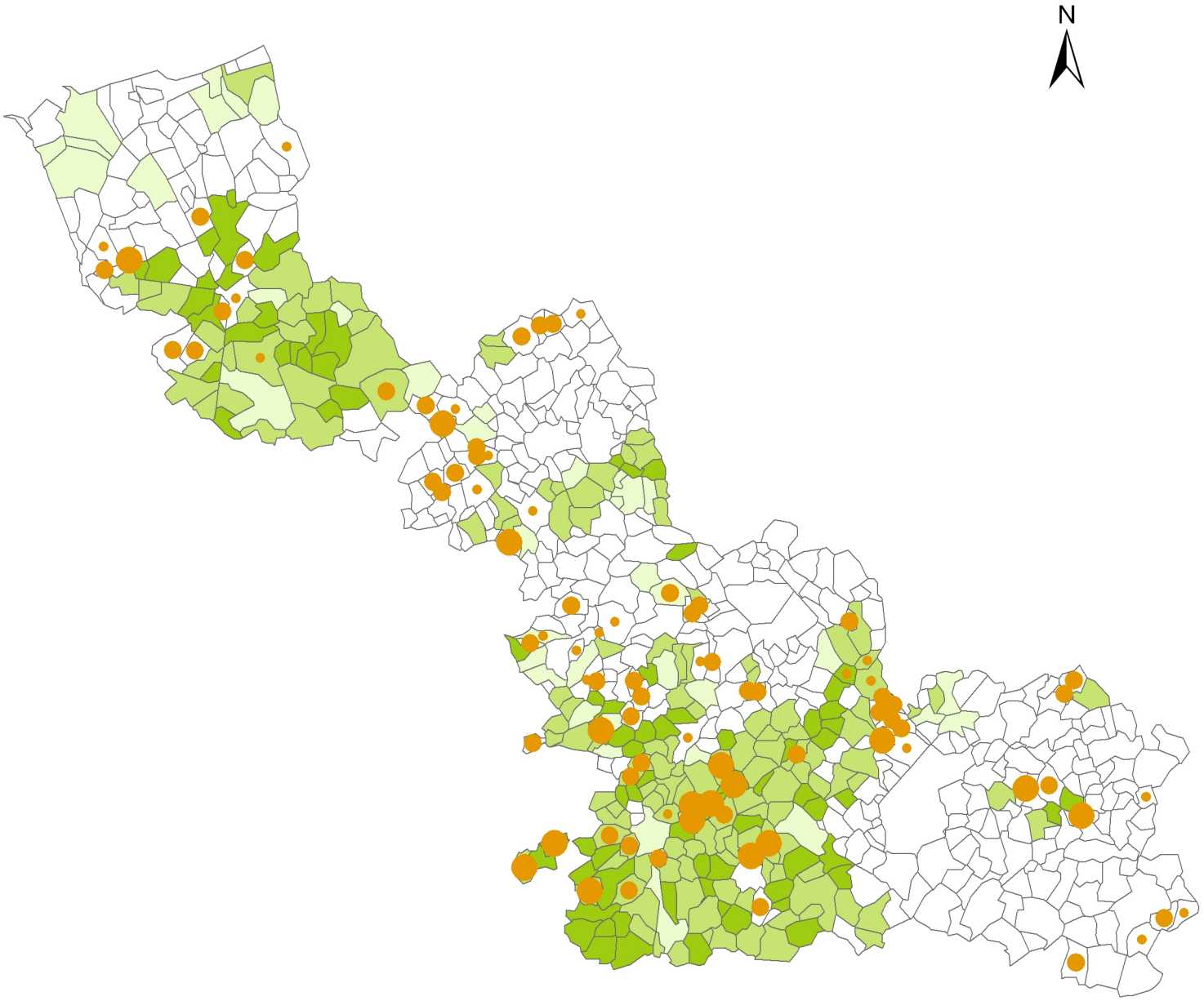
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (59)



Entre 1945 et 1995

- 1,6% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 276,9%

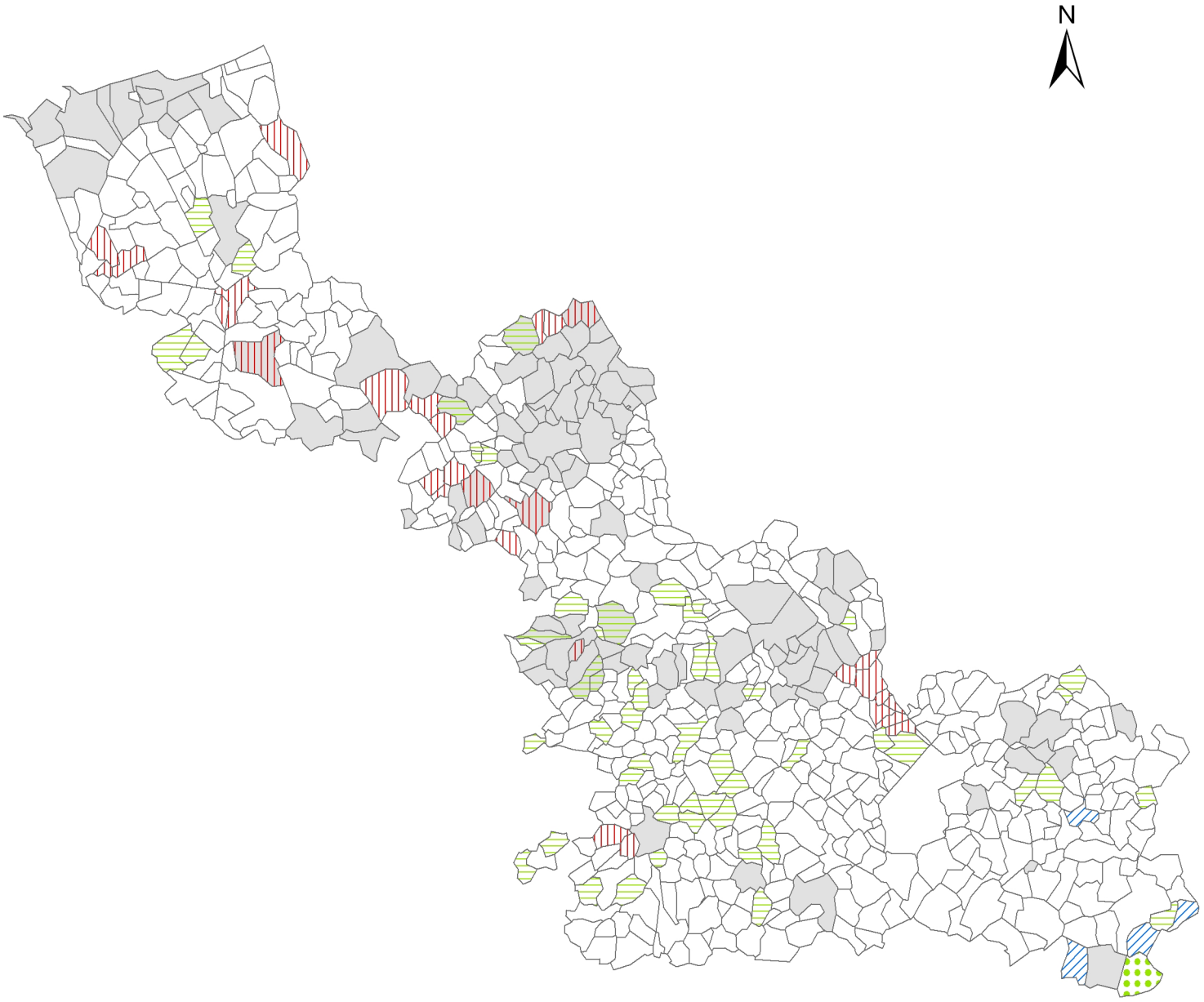
Depuis 1995

- 8,2% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 124,8%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (59)



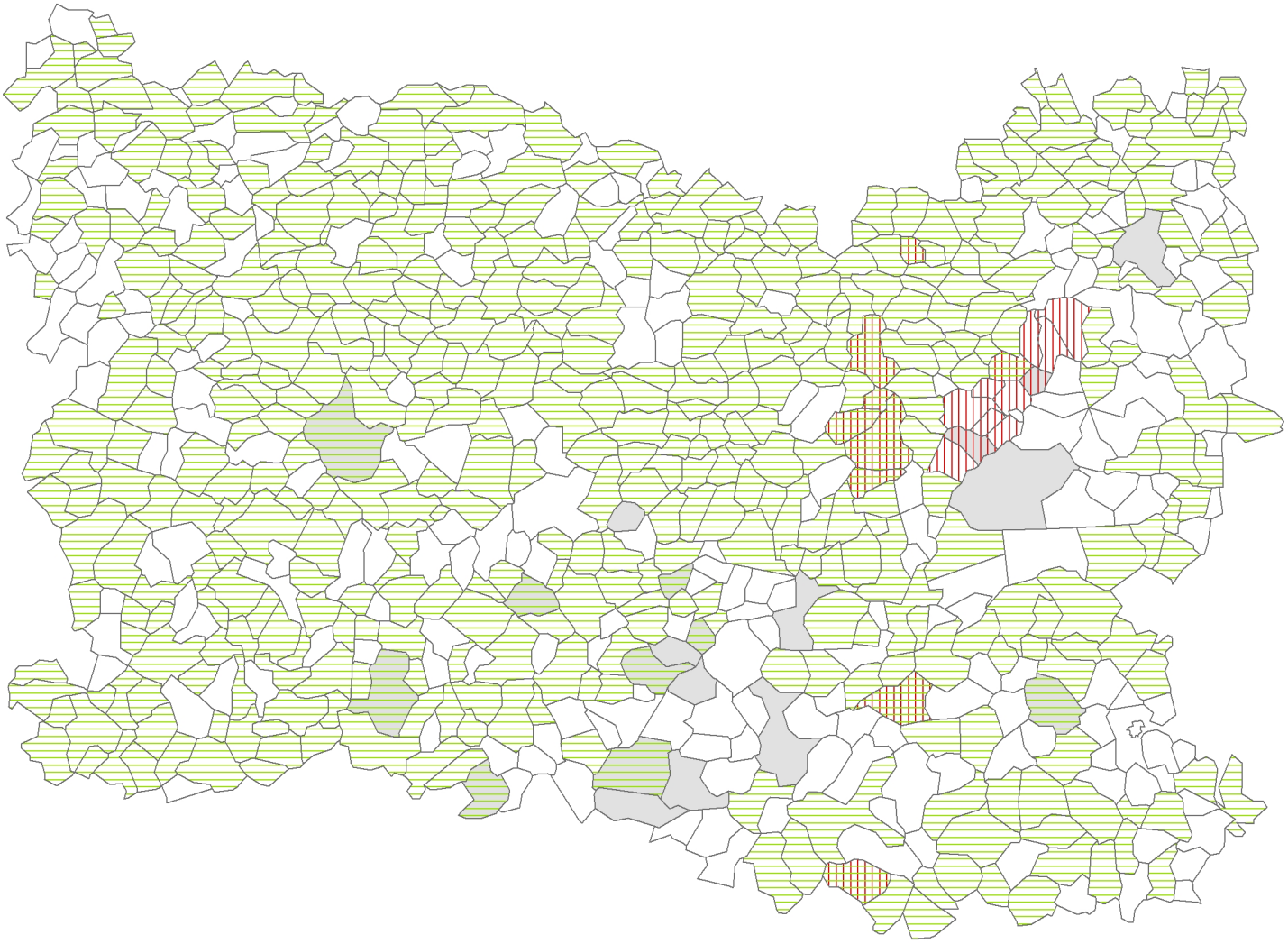
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (60)



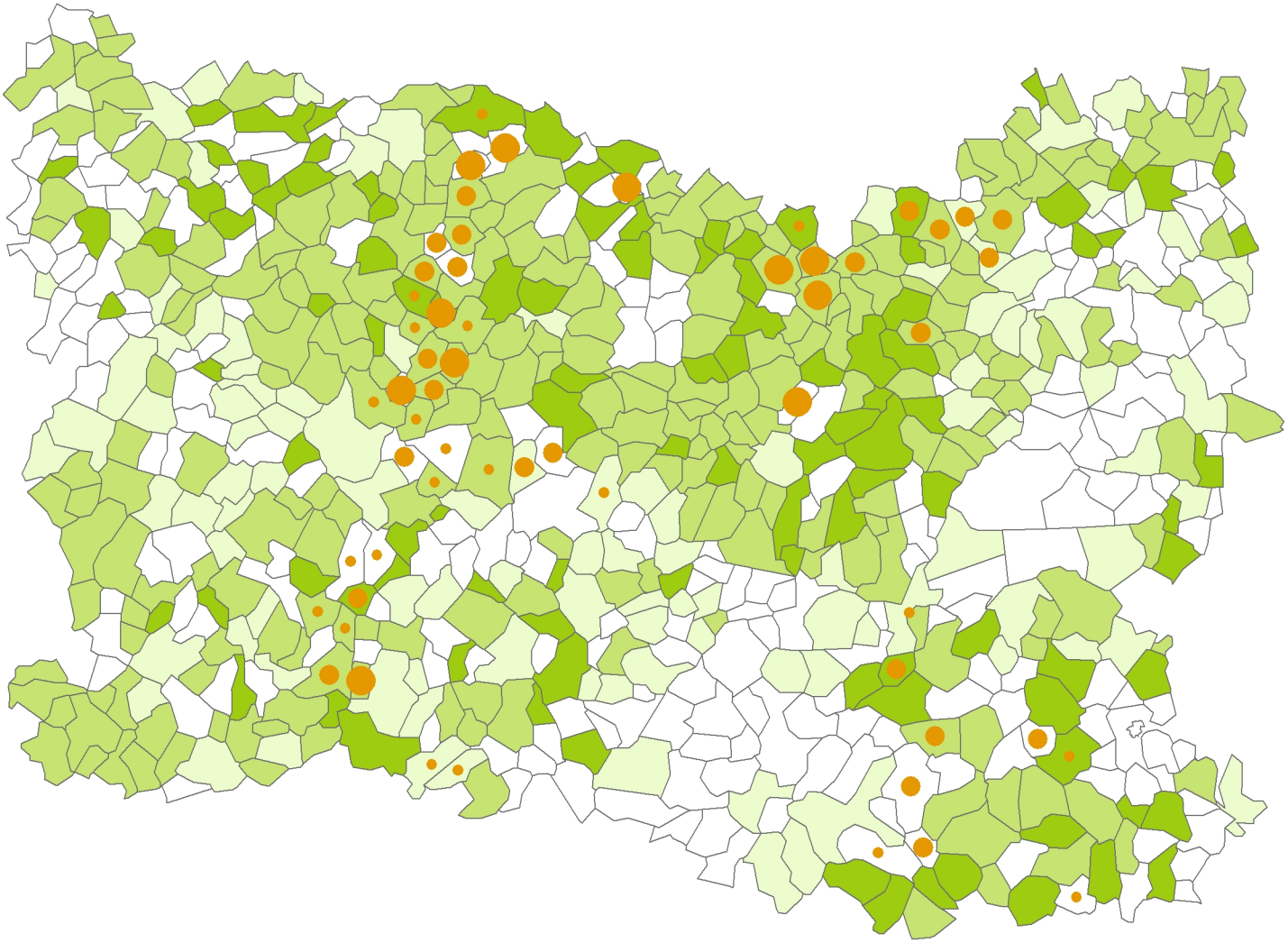
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (60)



Entre 1945 et 1995

- 2,0% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 435,8%

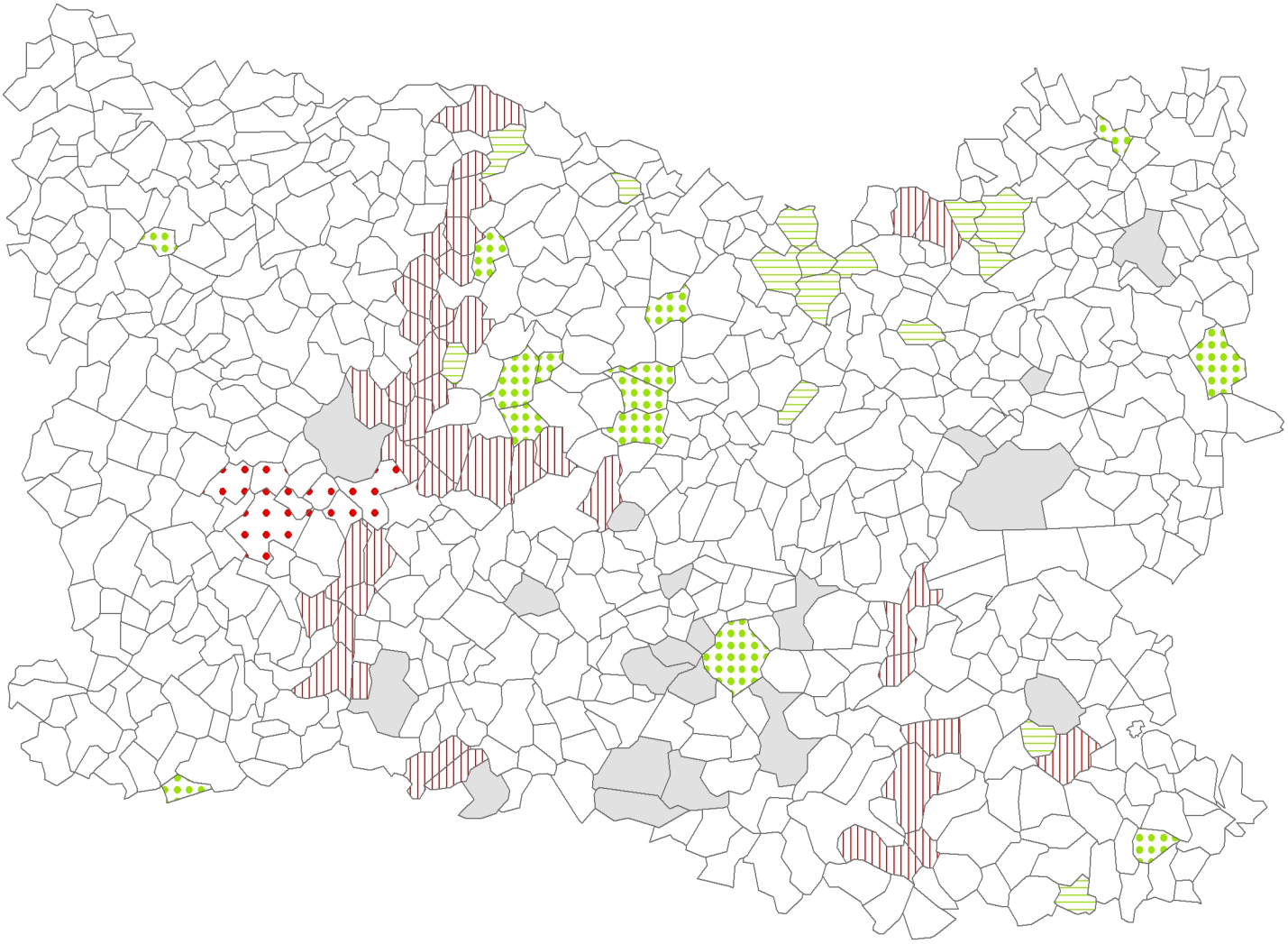
Depuis 1995

- 0,6% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 137,7%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (60)



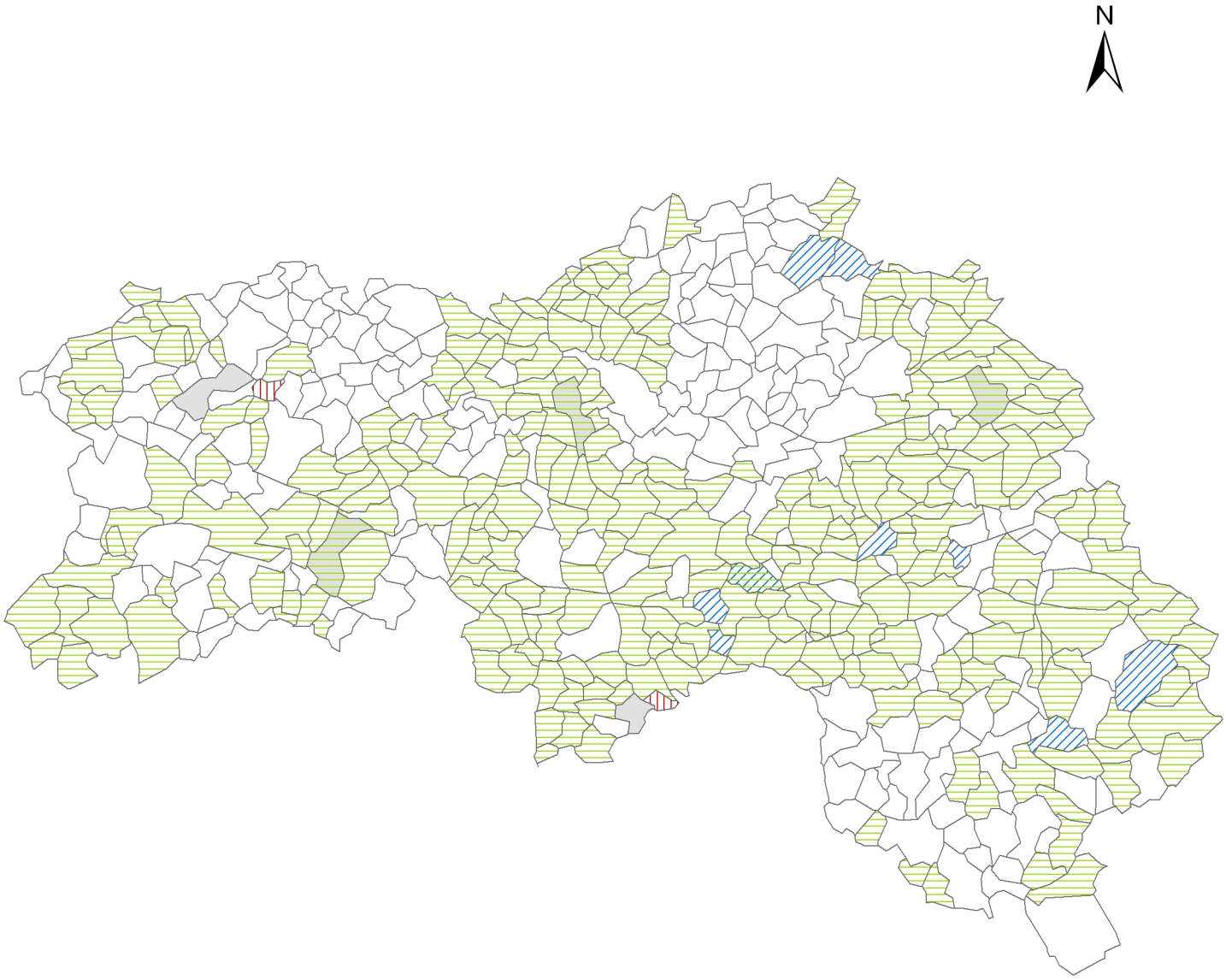
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (61)



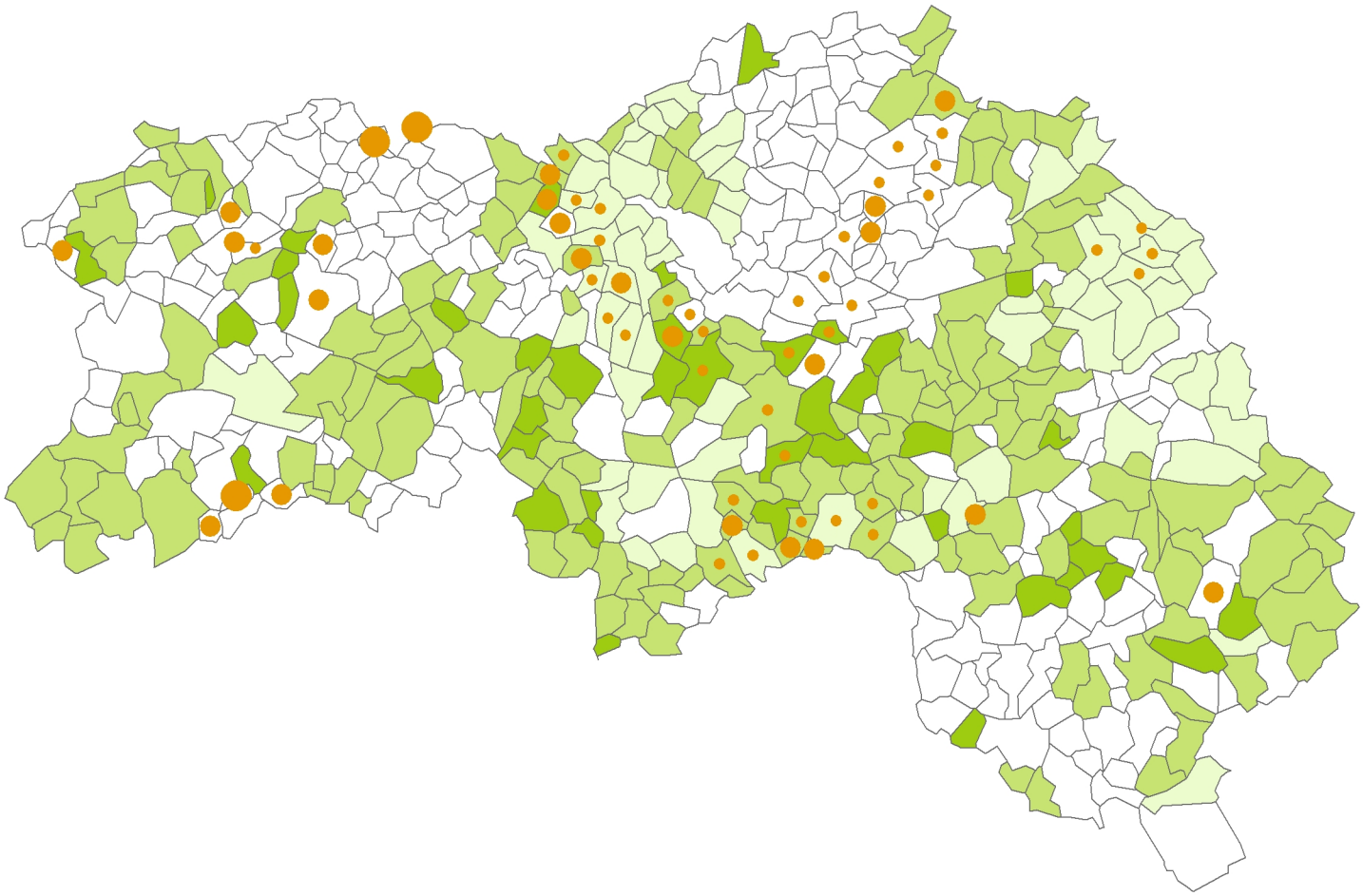
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (61)



Entre 1945 et 1995

- 5,8% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 224,5%

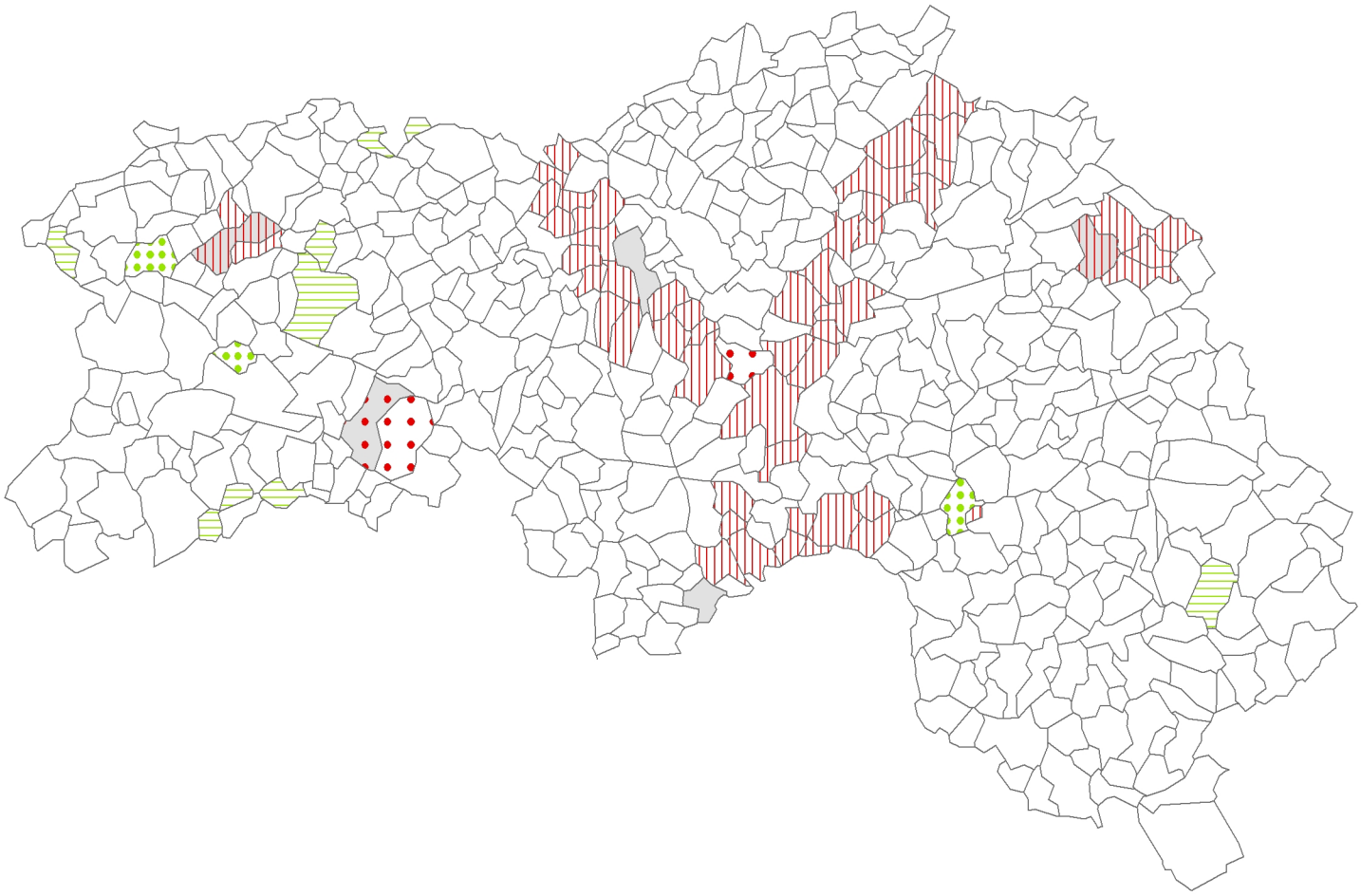
Depuis 1995

- 0,6% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 161,3%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (61)



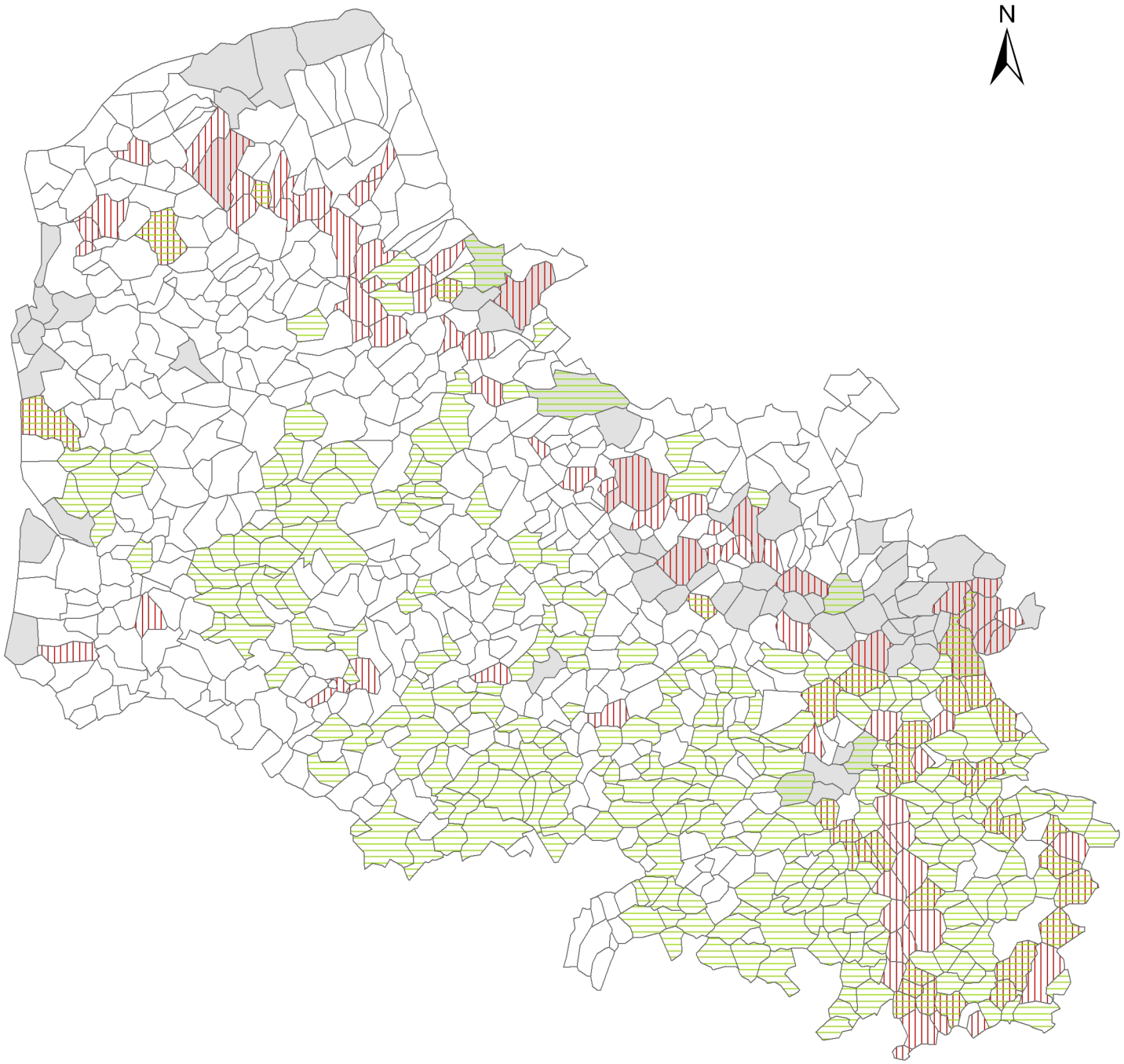
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (62)



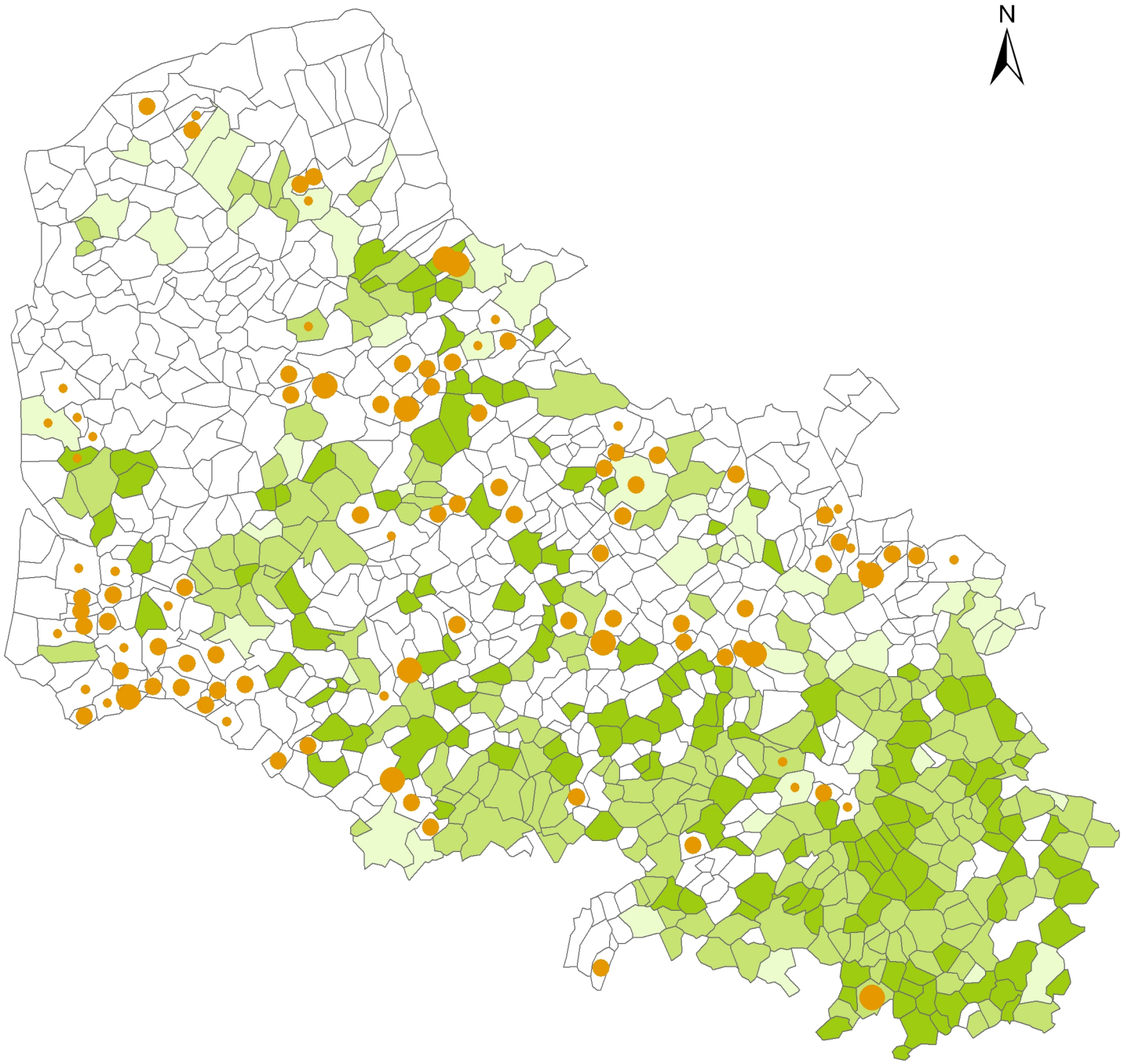
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (62)



Entre 1945 et 1995

- 8,2% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 754,3%

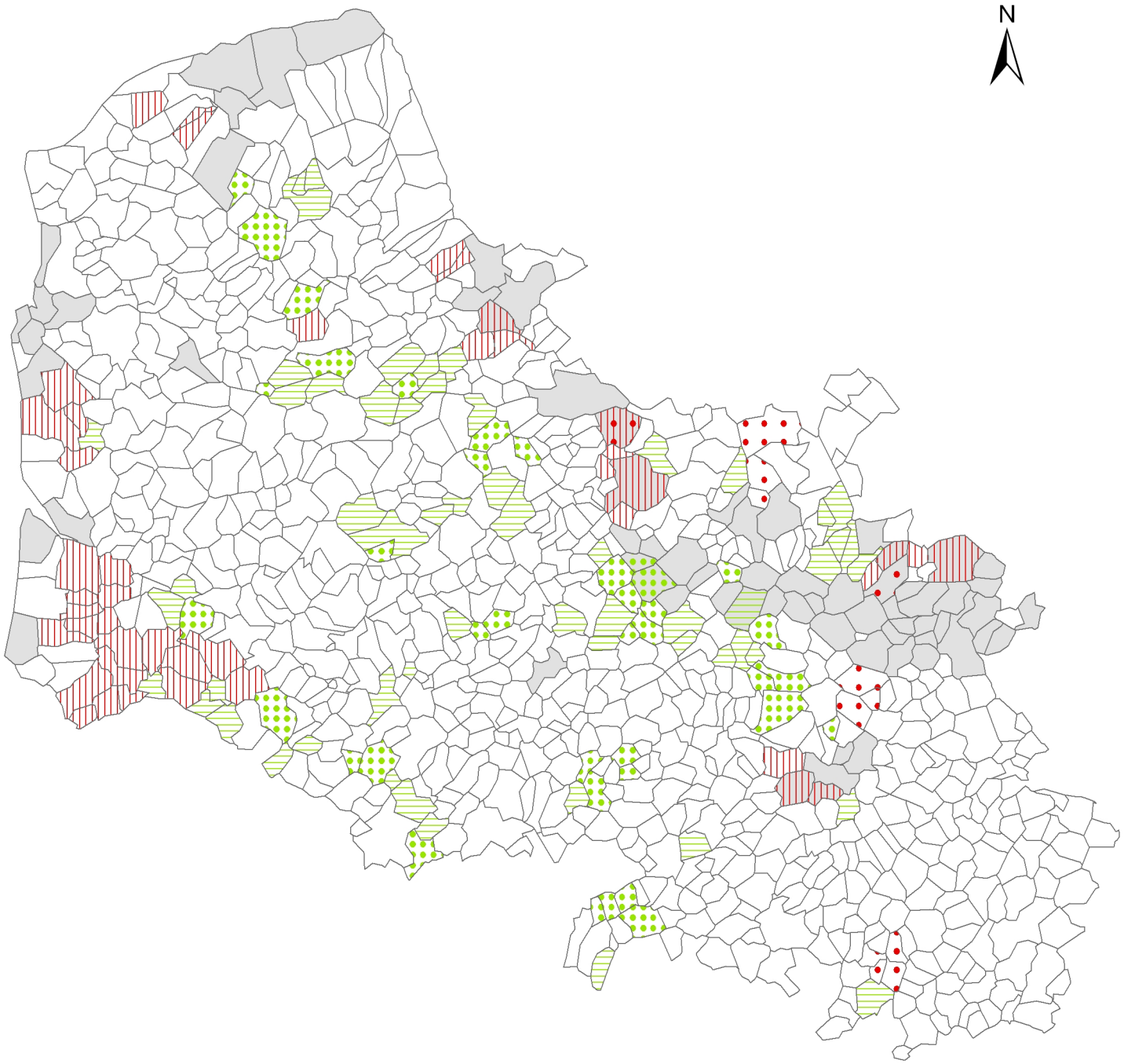
Depuis 1995

- 4,9% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 290,4%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (62)



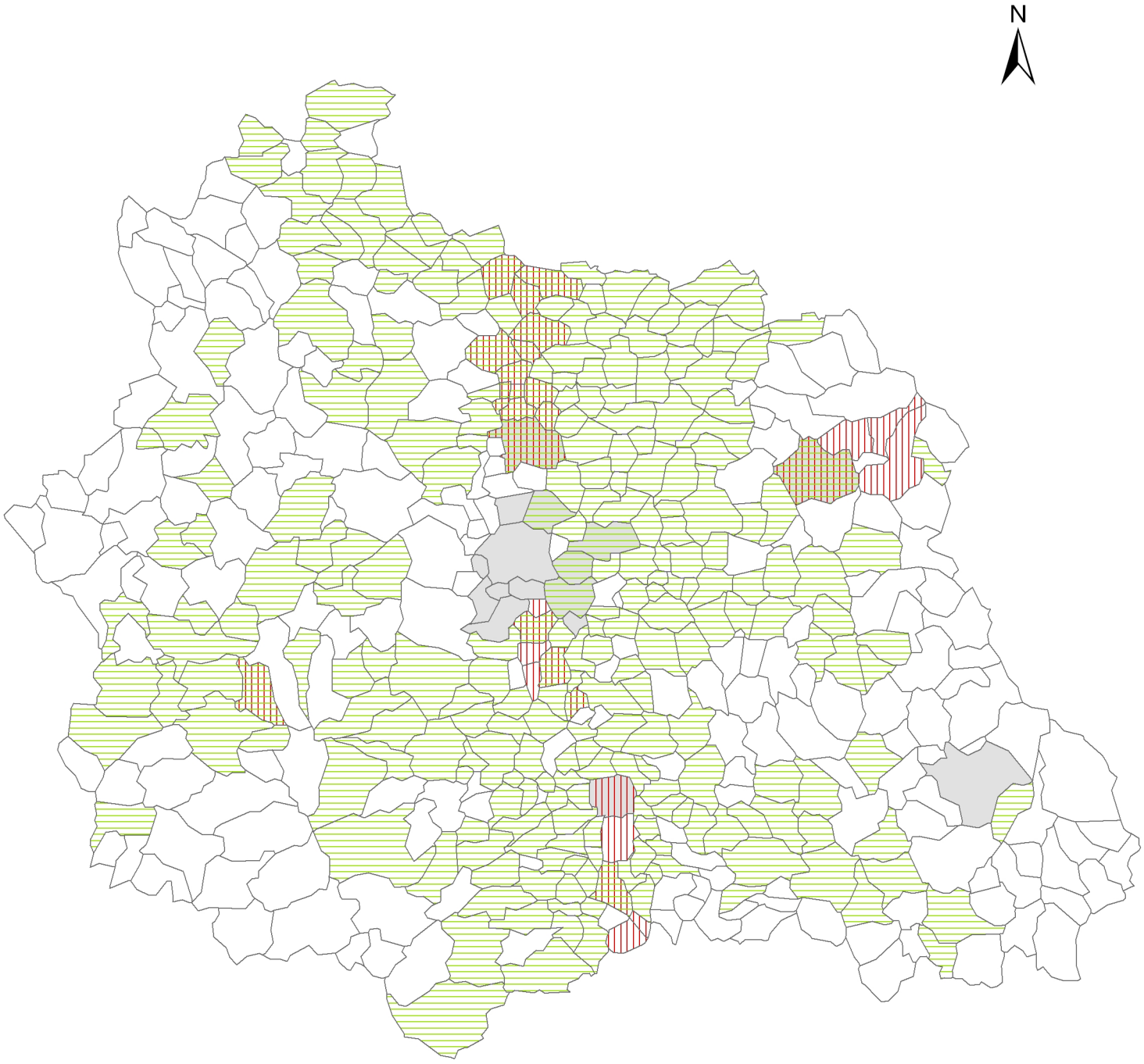
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (63)



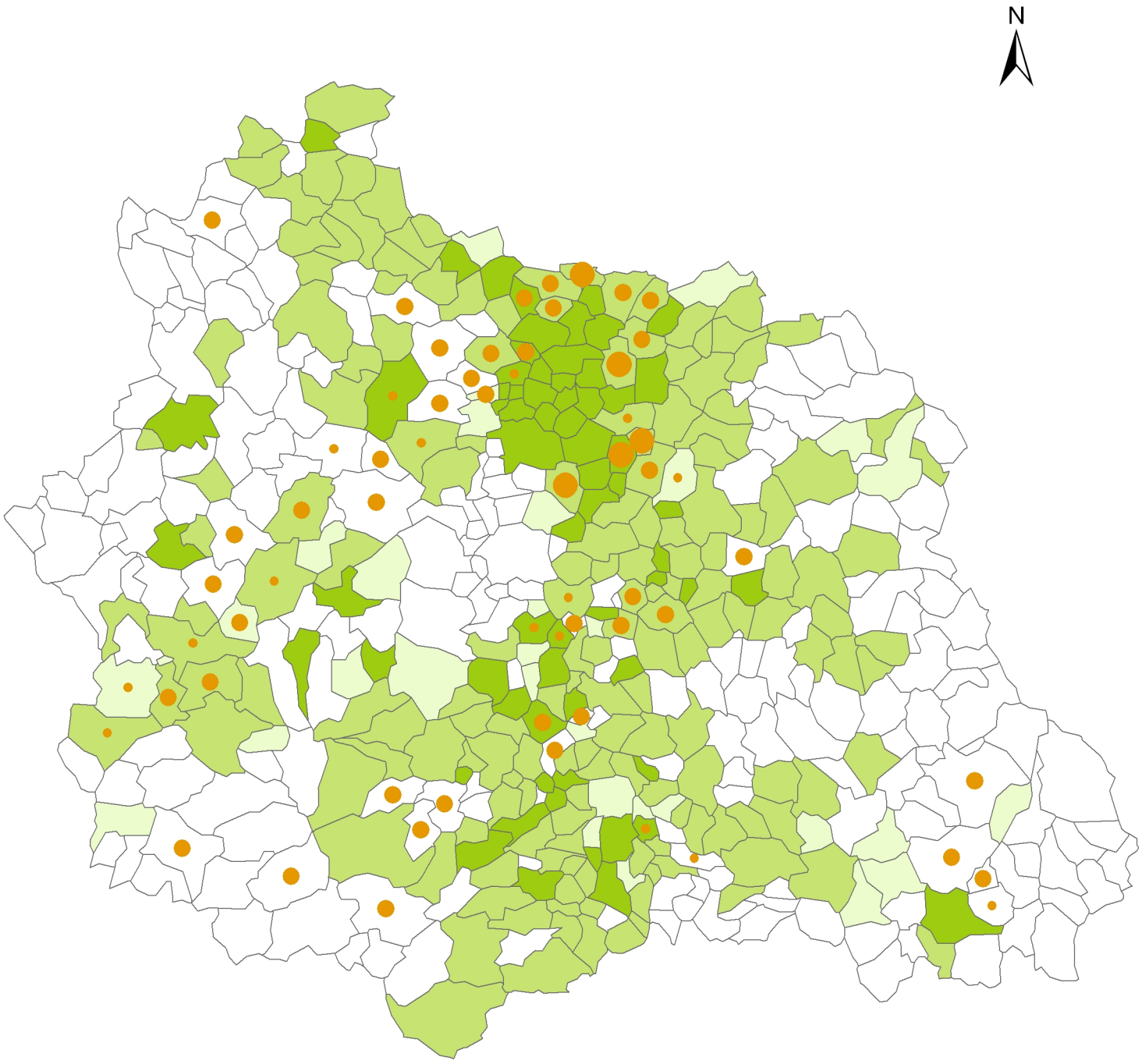
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (63)



Entre 1945 et 1995

- 1,7% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 366,9%

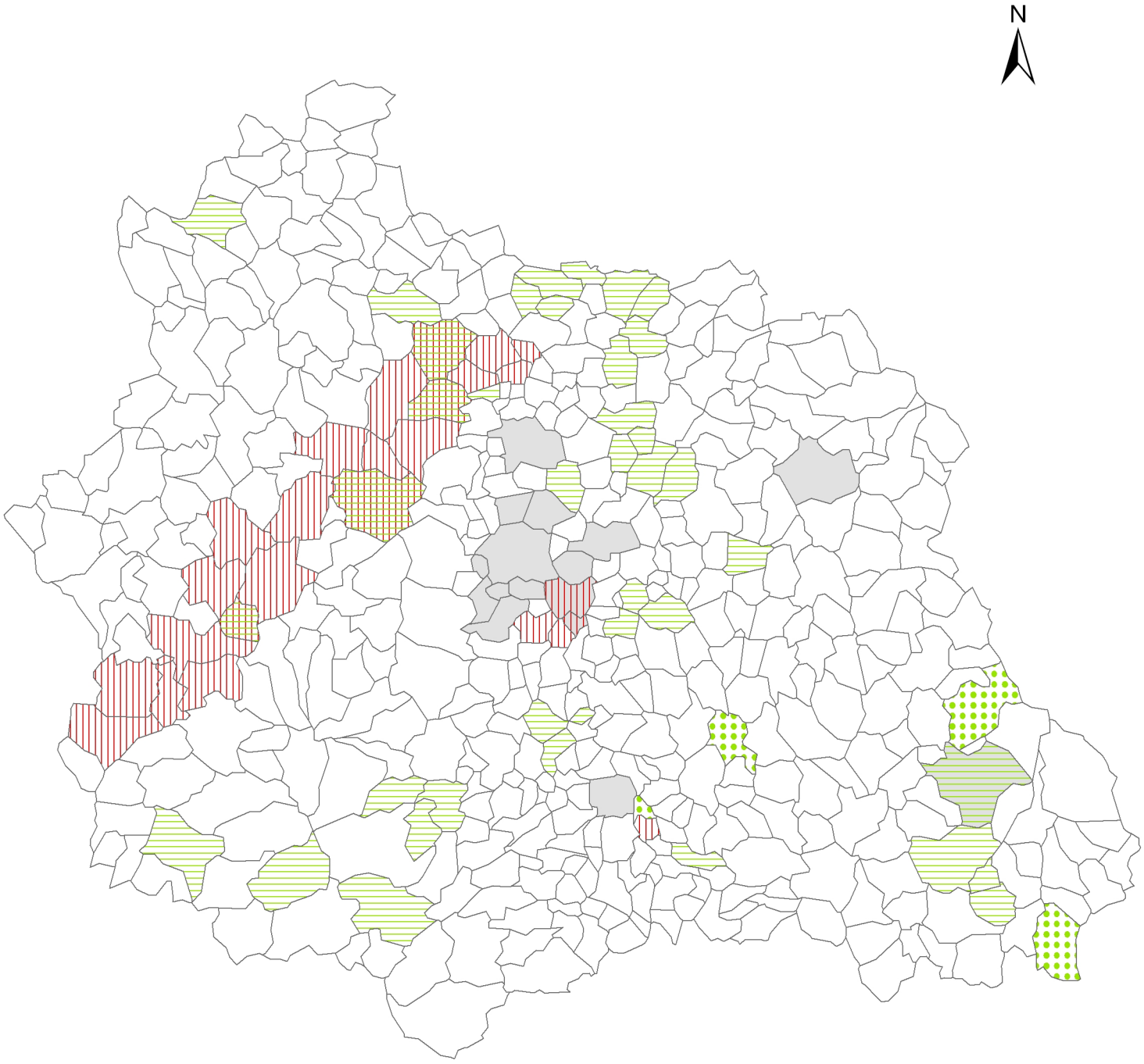
Depuis 1995

- 10,3% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 108,7%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (63)



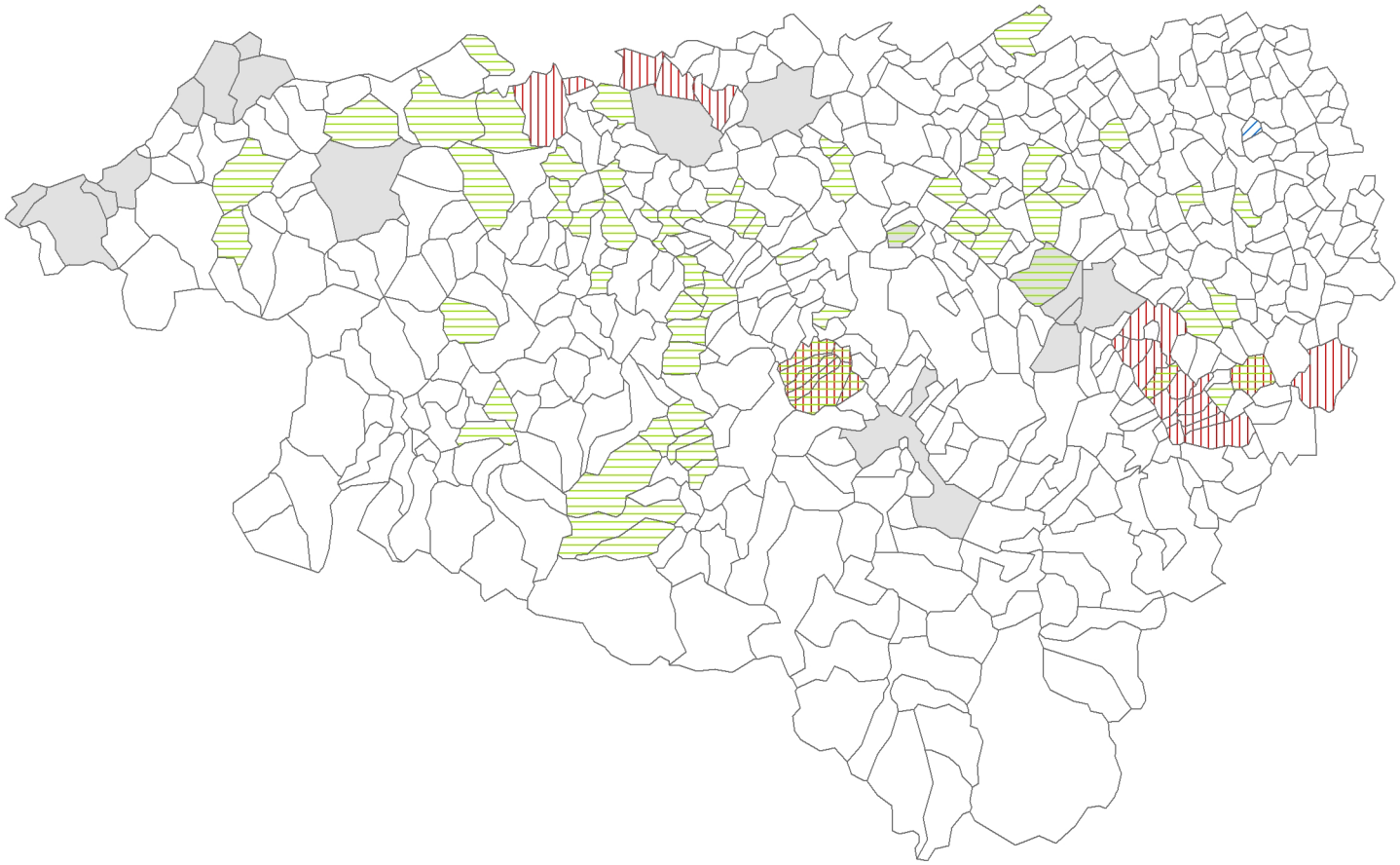
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (64)



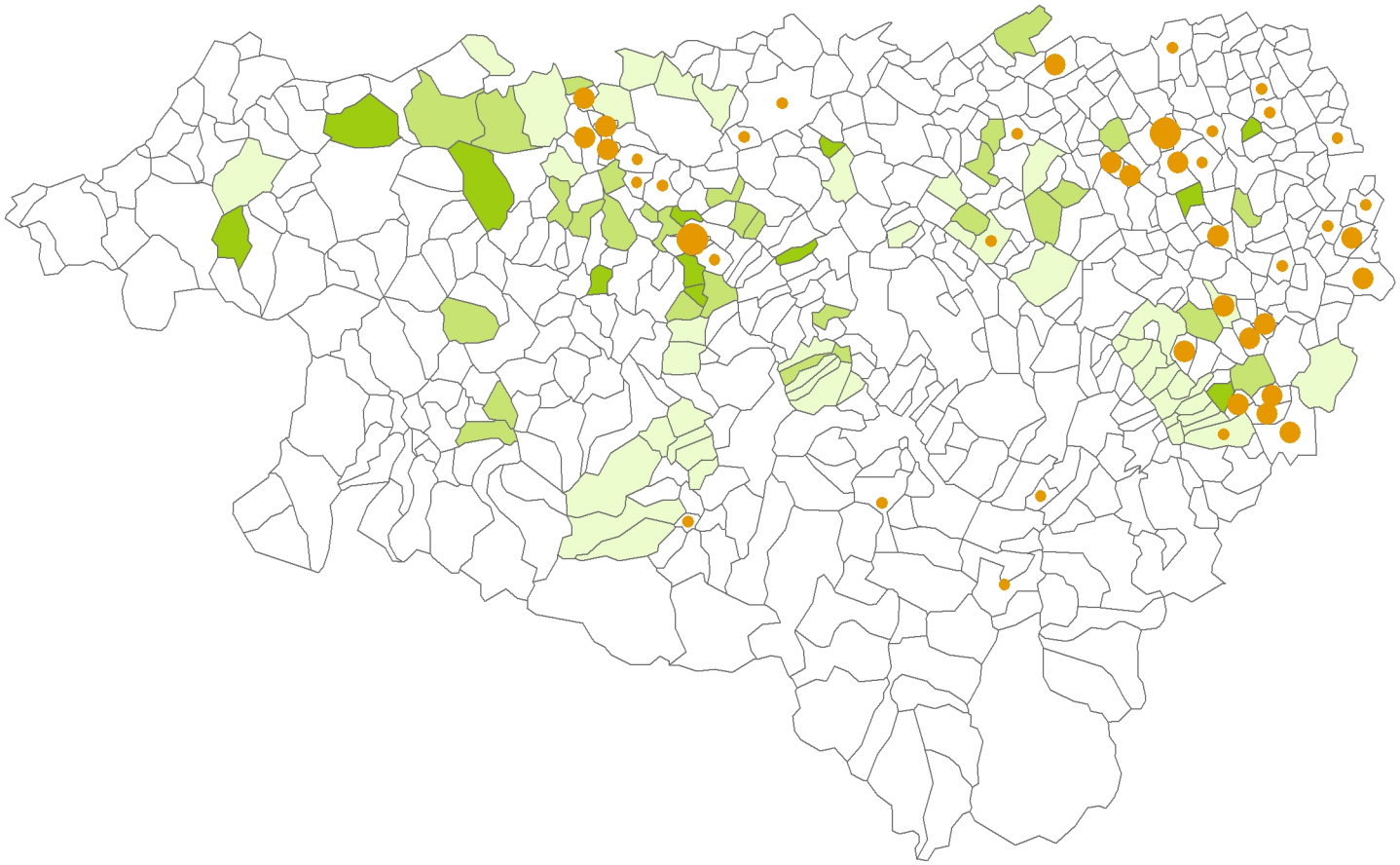
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (64)



Entre 1945 et 1995

- 0,8% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 141,1%

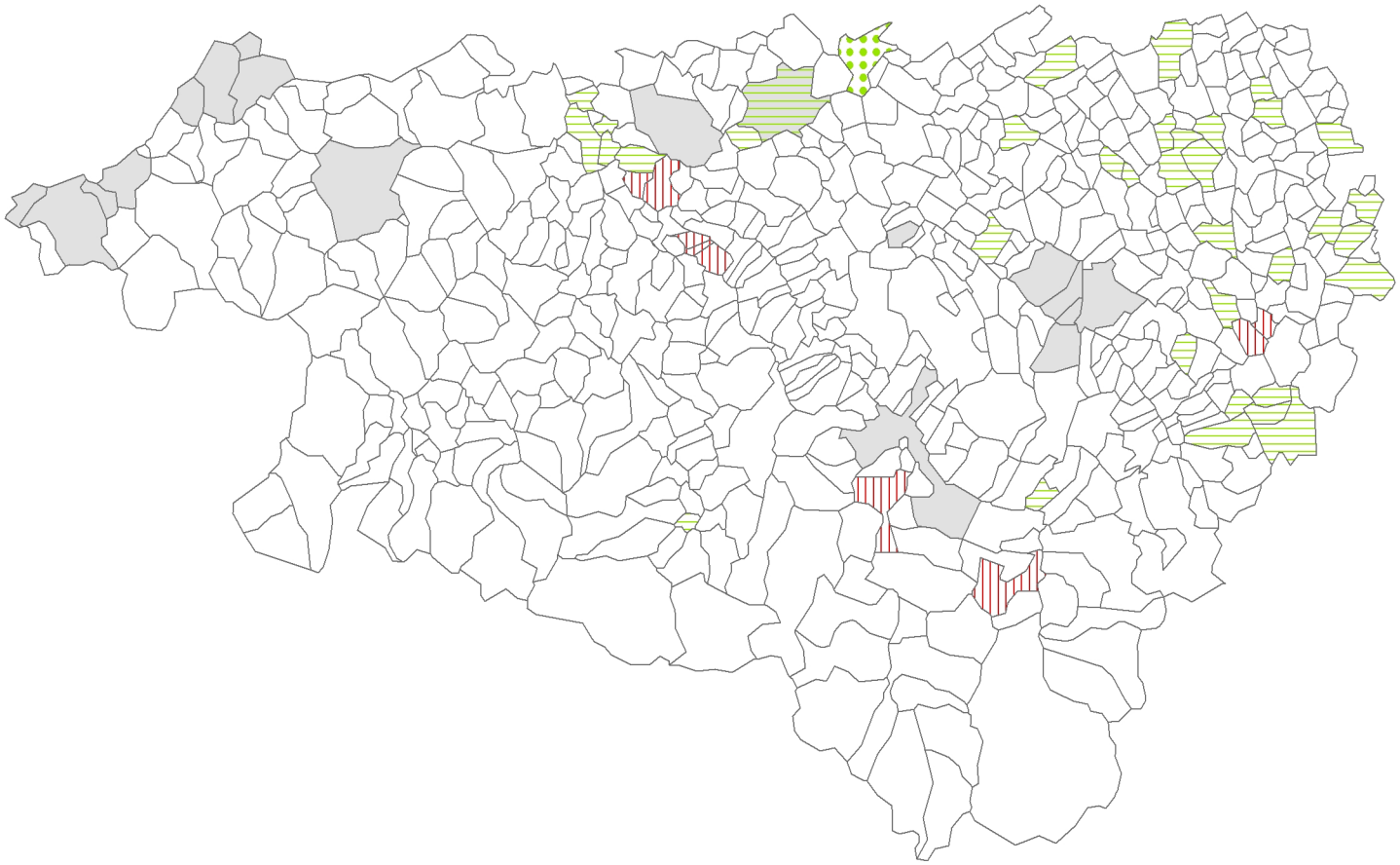
Depuis 1995

- 6,7% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 158,4%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (64)



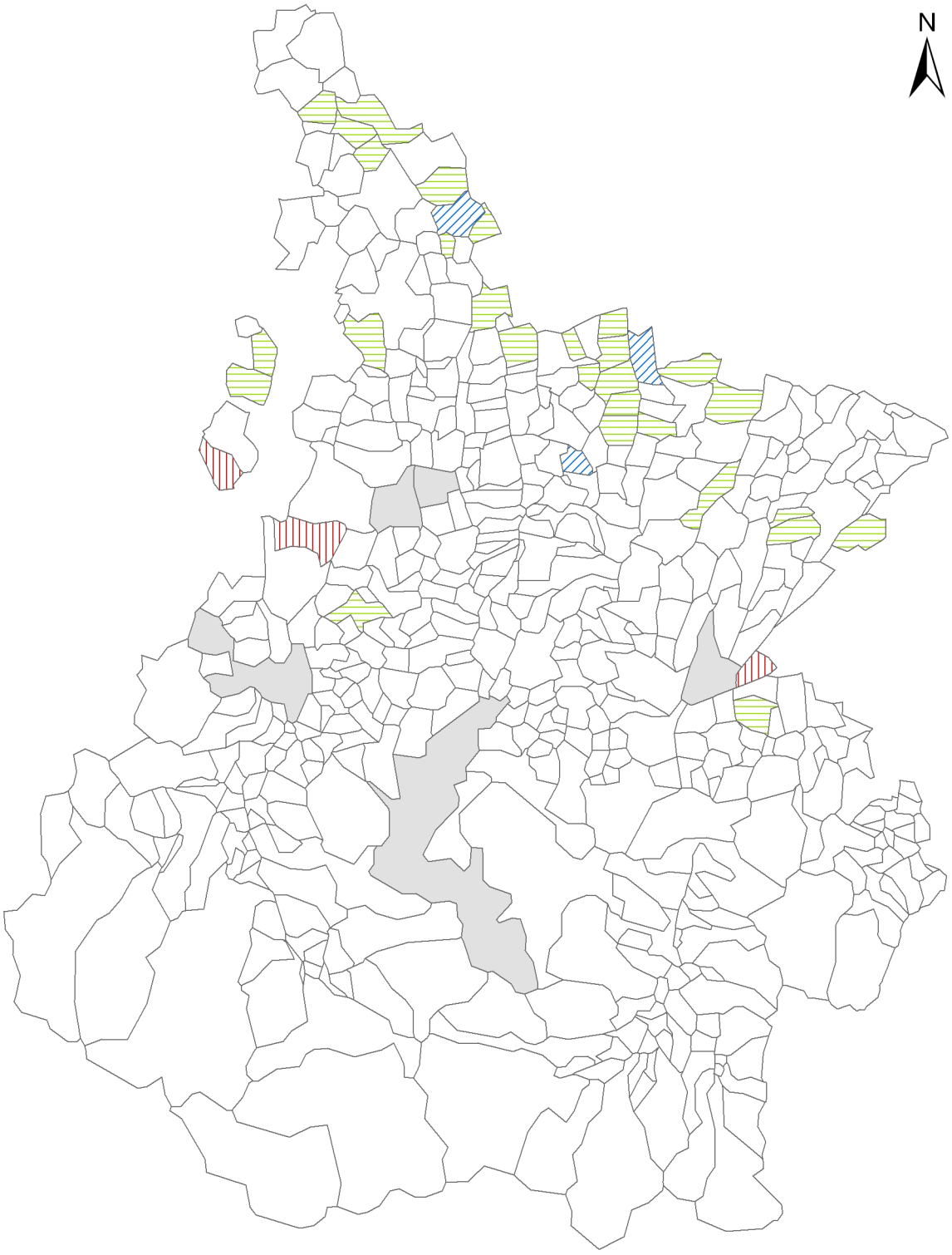
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (65)



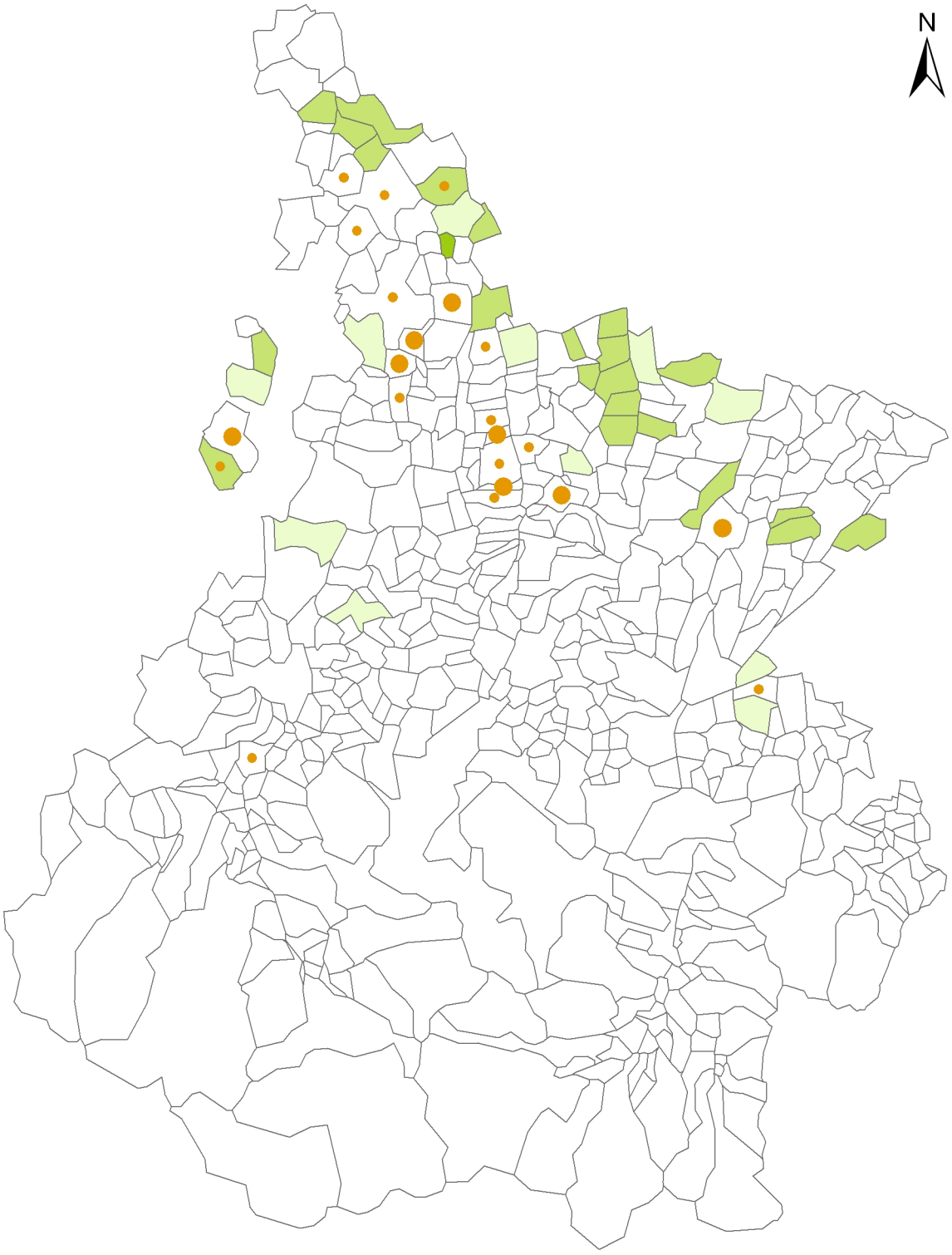
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (65)



Entre 1945 et 1995

- 12,3% - 50%
- 50,1% - 100%
- 142,3%

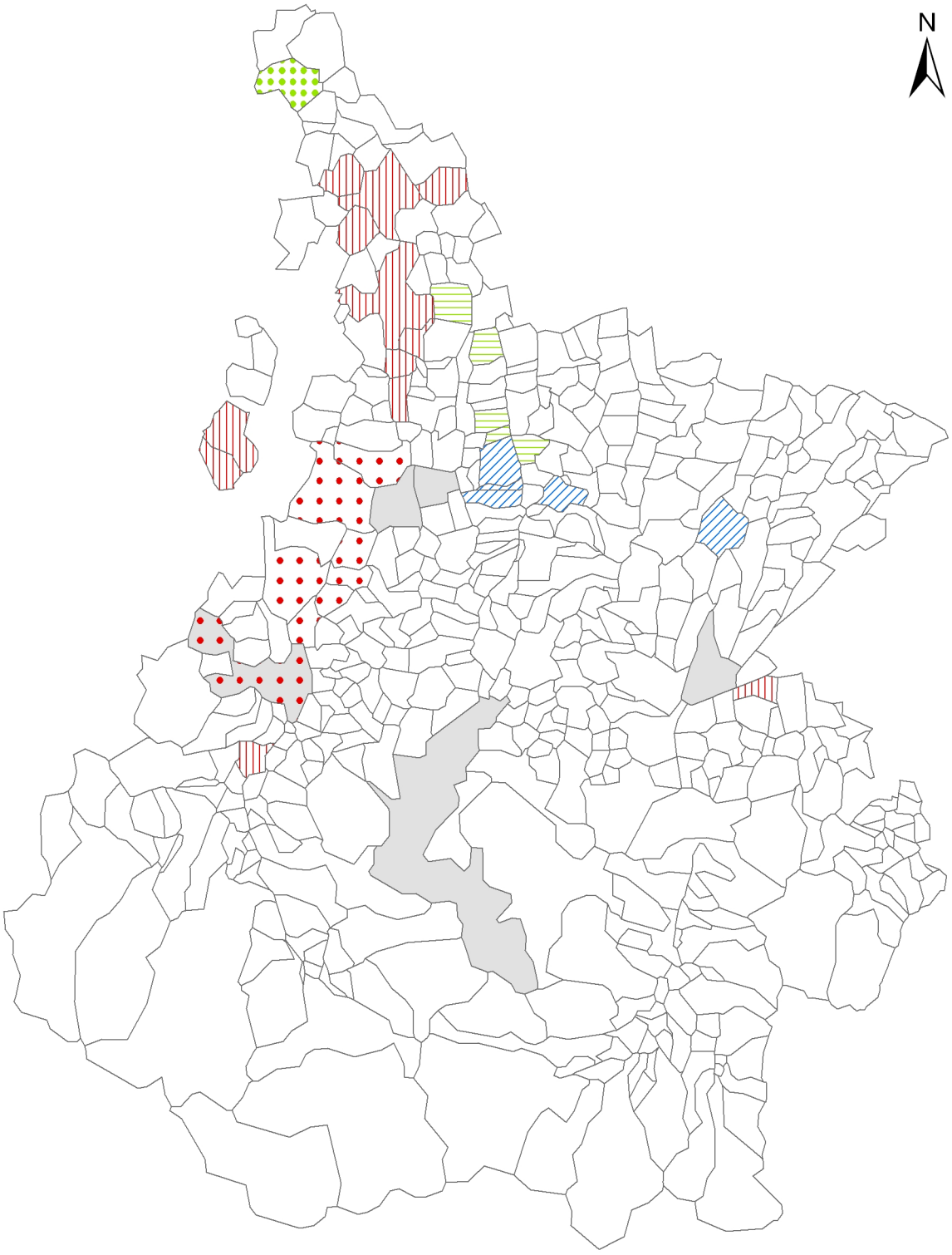
Depuis 1995

- 14,4% - 50%
- 50,1% - 94,1%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (65)



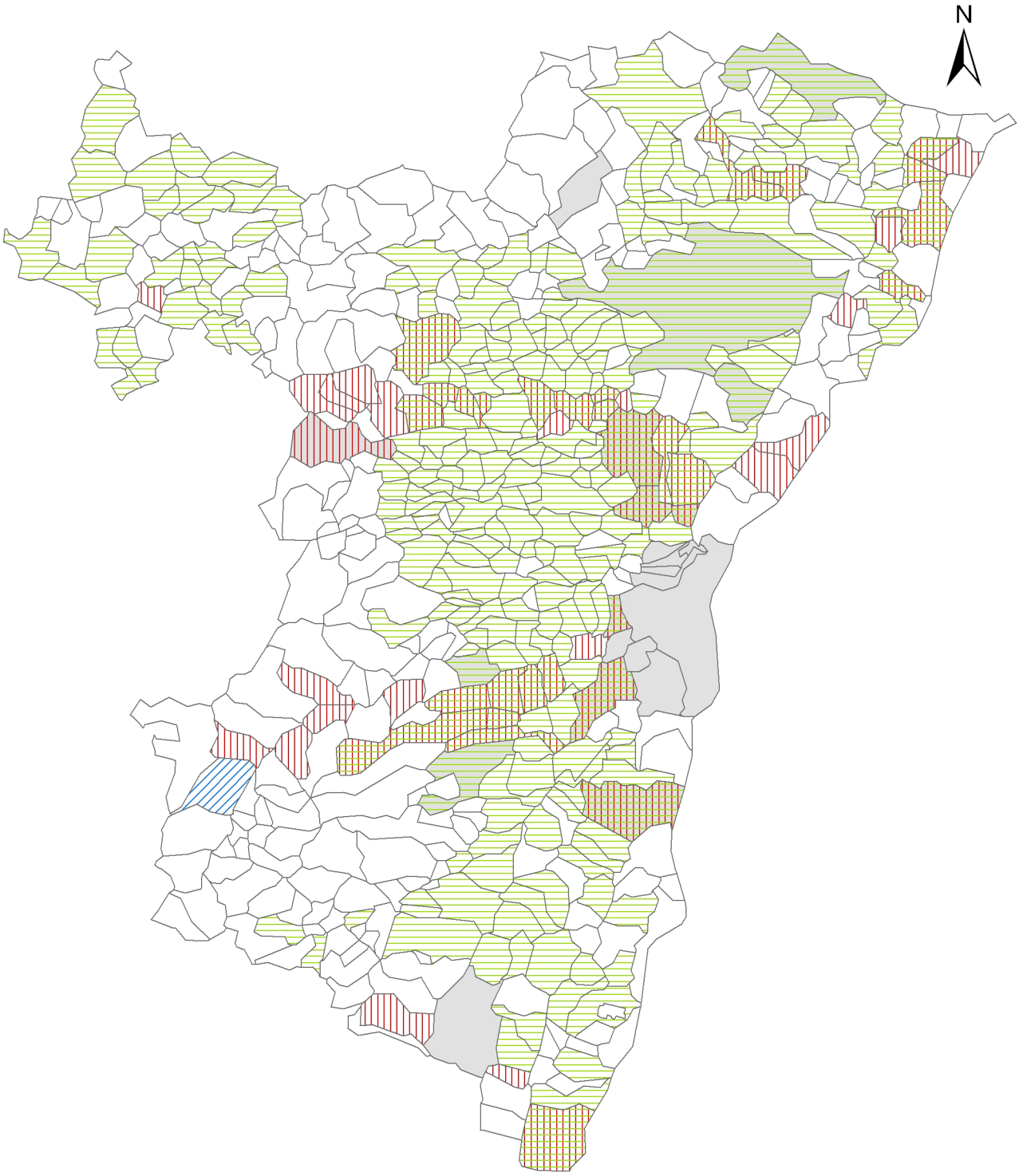
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (67)



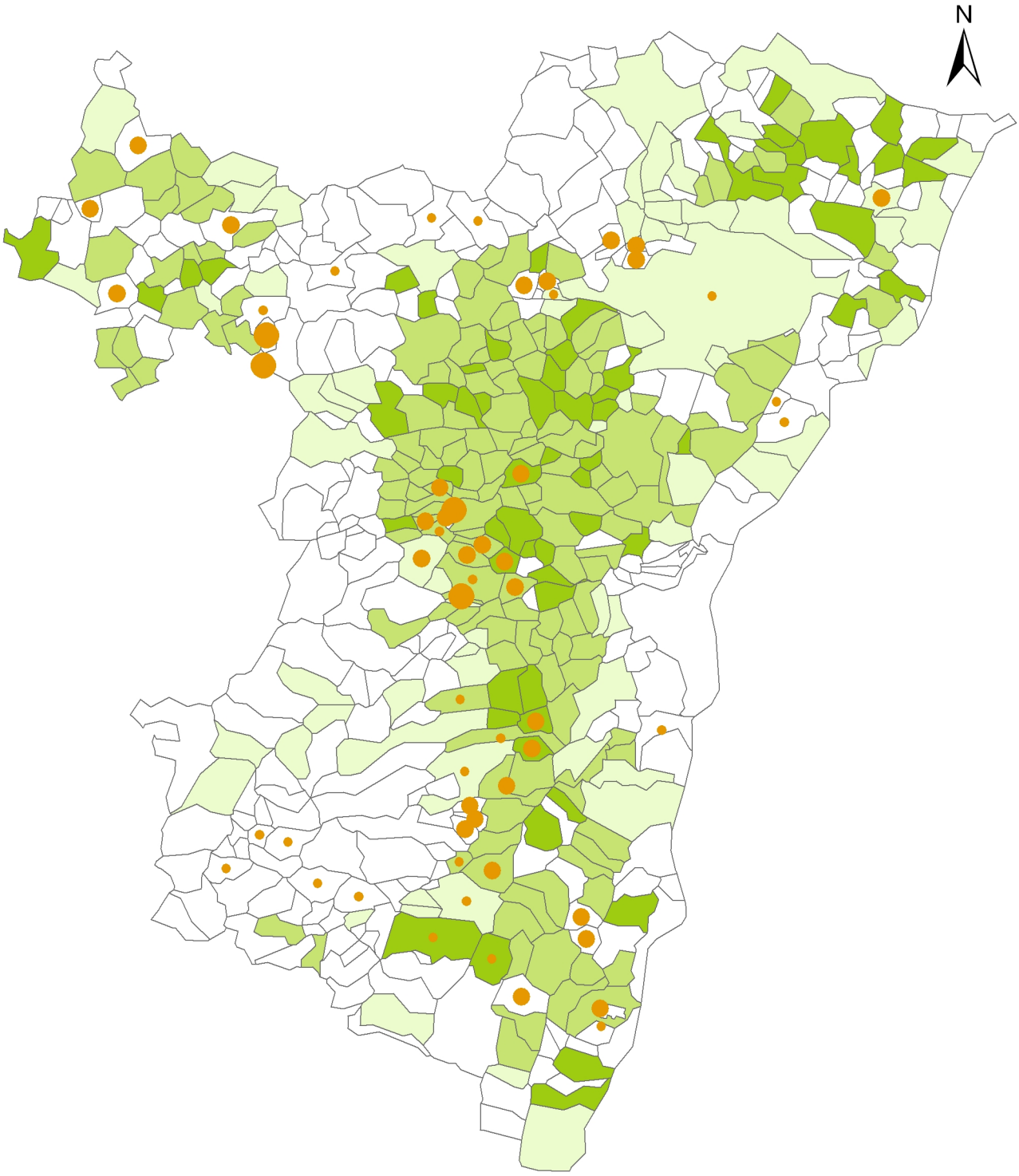
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, DEPARTEMENT AMENAGEMENT, POLYTECH'TOURS, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (67)



Entre 1945 et 1995

- 0,3% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 613,7%

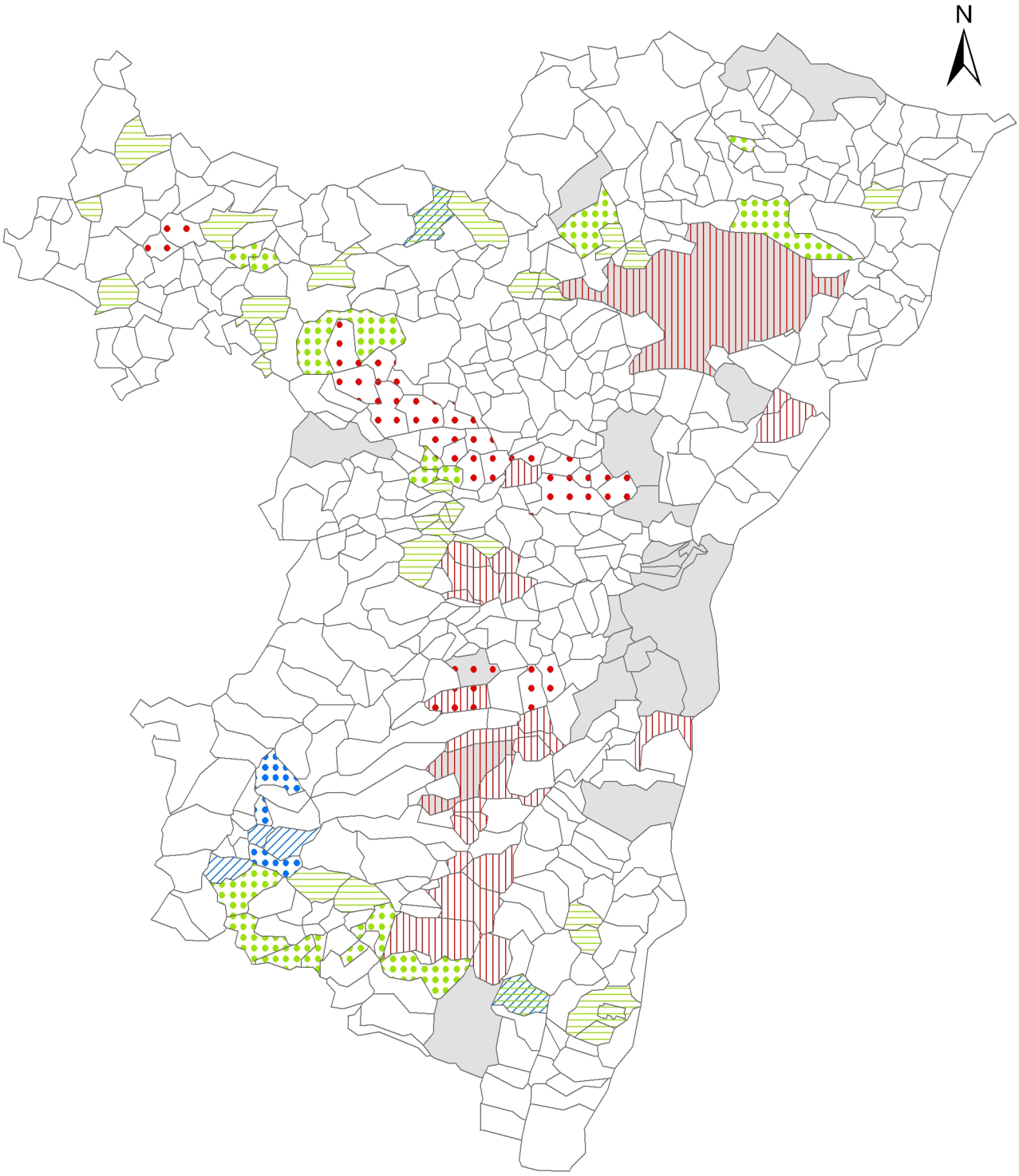
Depuis 1995

- 1,2% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 196,5%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (67)



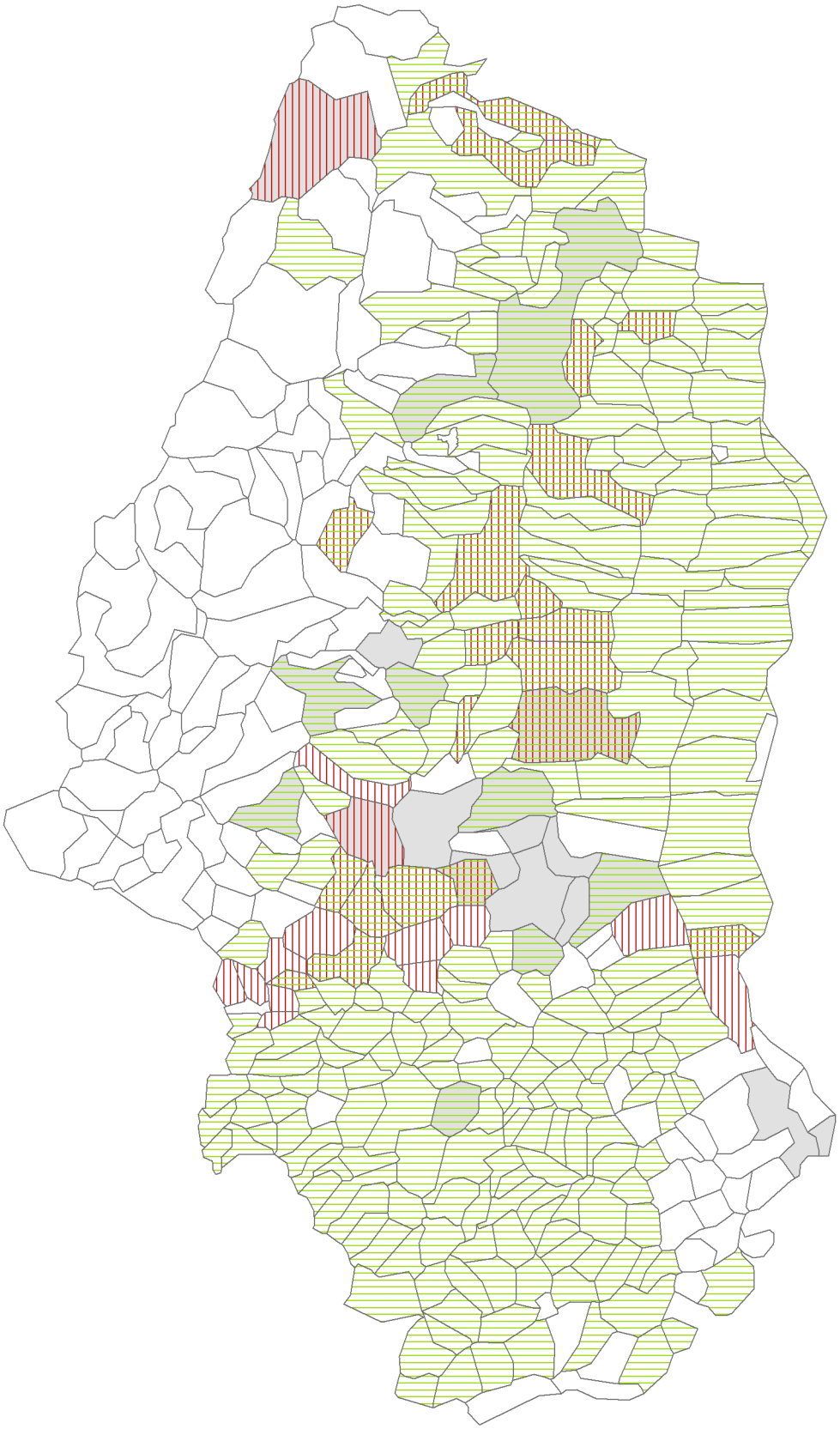
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (68)



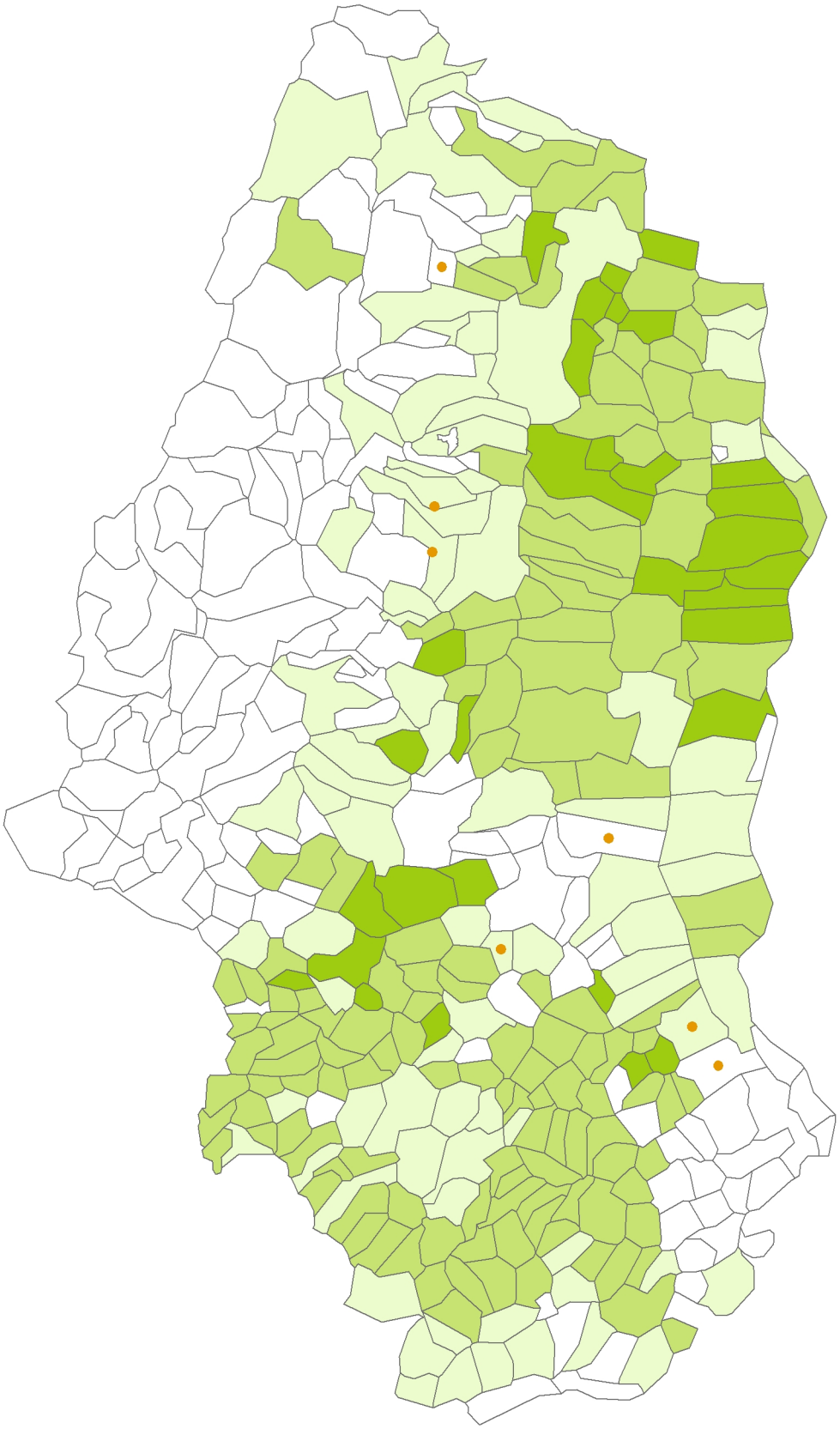
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (68)



Entre 1945 et 1995

- 0,7% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 180%

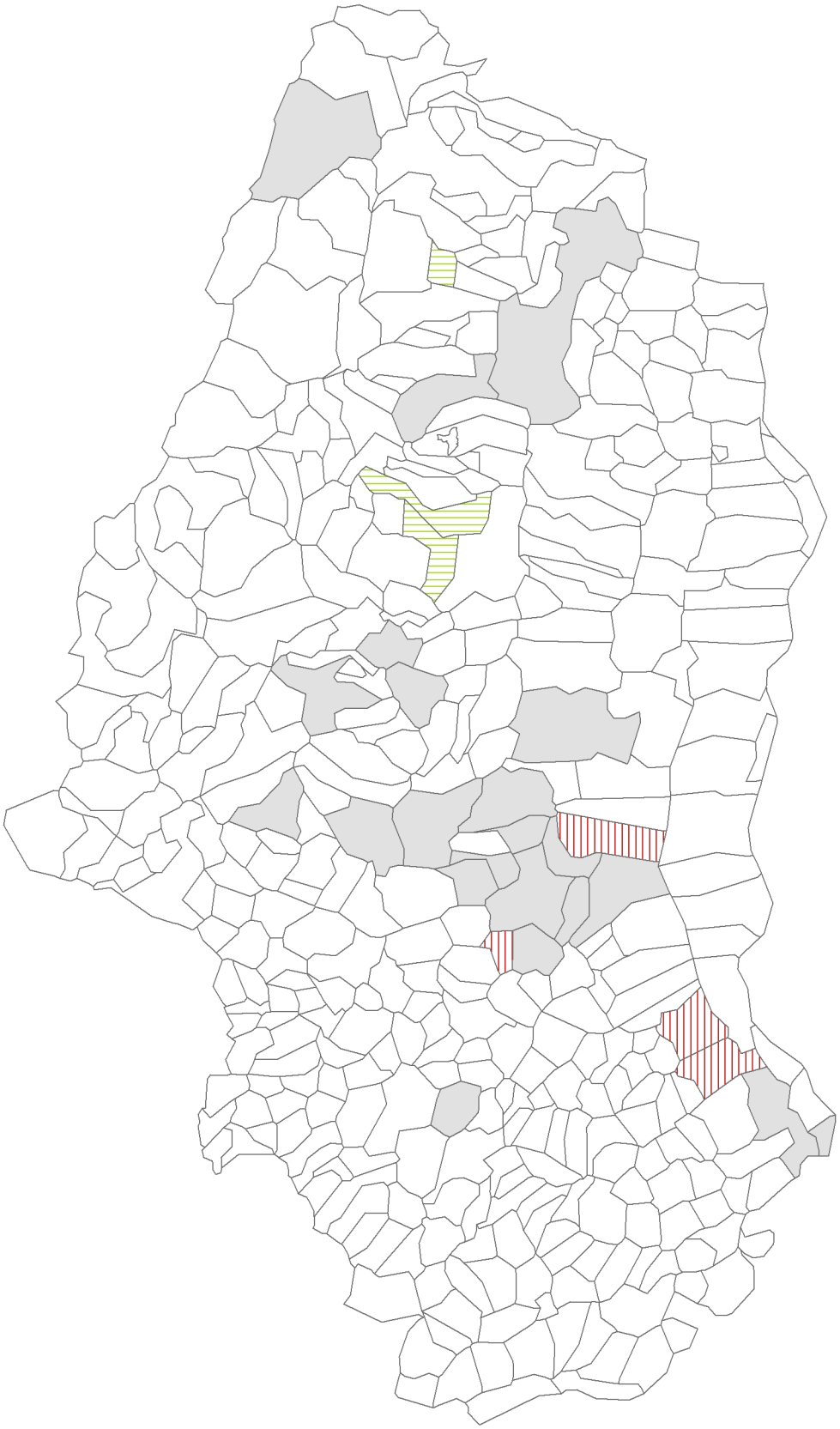
Depuis 1995

- 2,3% - 29,8%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (68)



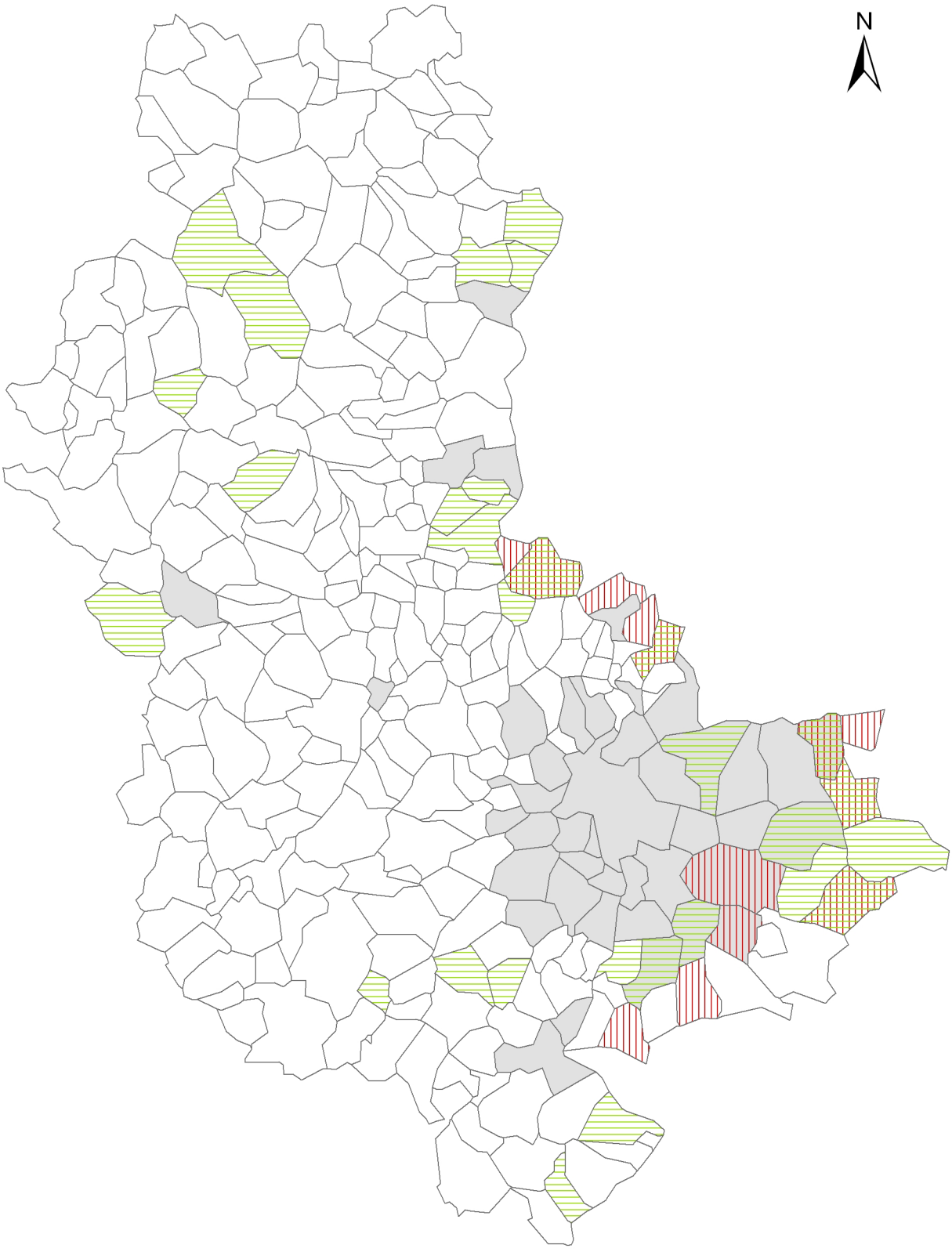
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (69)



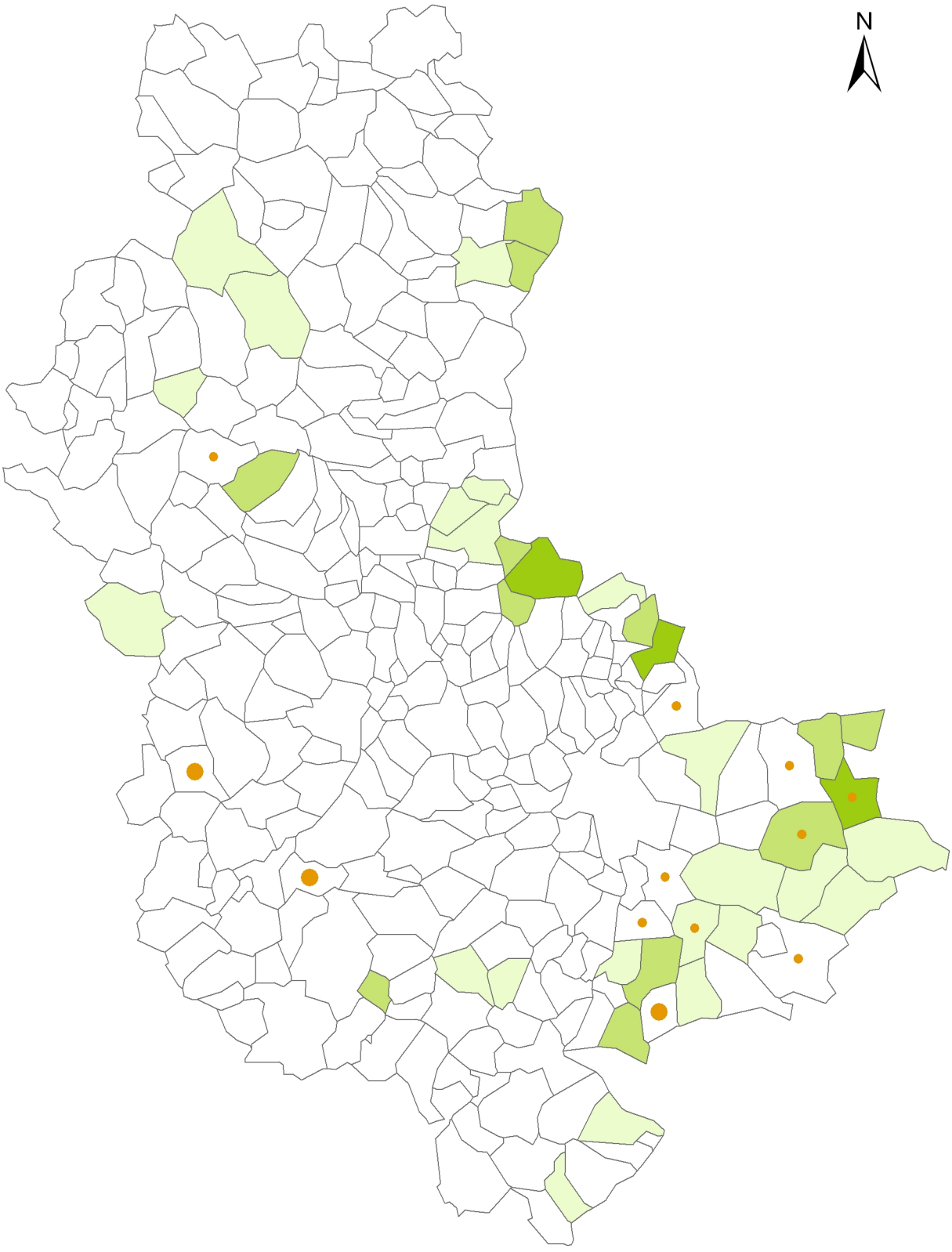
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (69)



Entre 1945 et 1995

- 1,3% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 137,5%

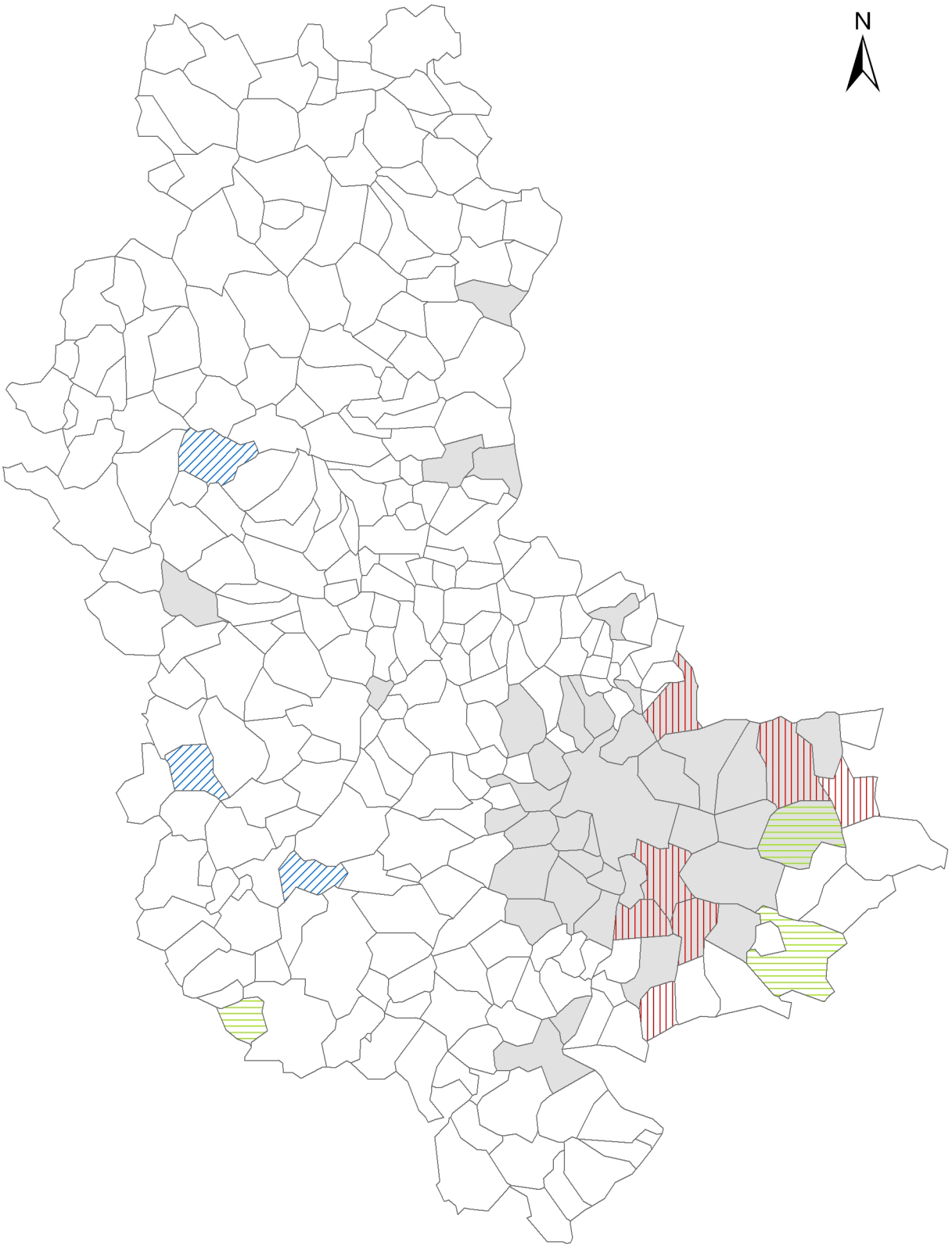
Depuis 1995

- 4,6% - 50%
- 50,1% - 88,9%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (69)



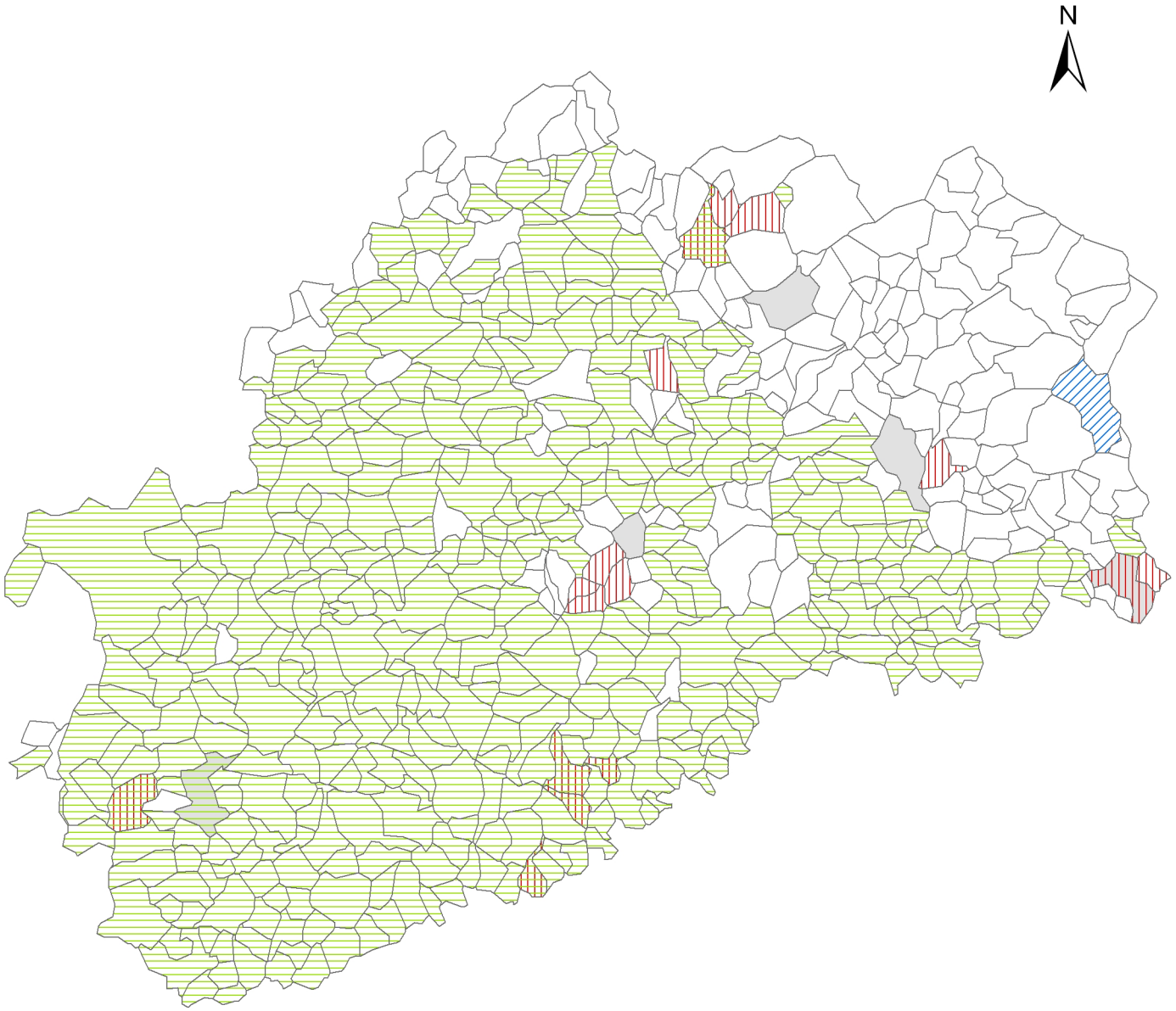
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (70)



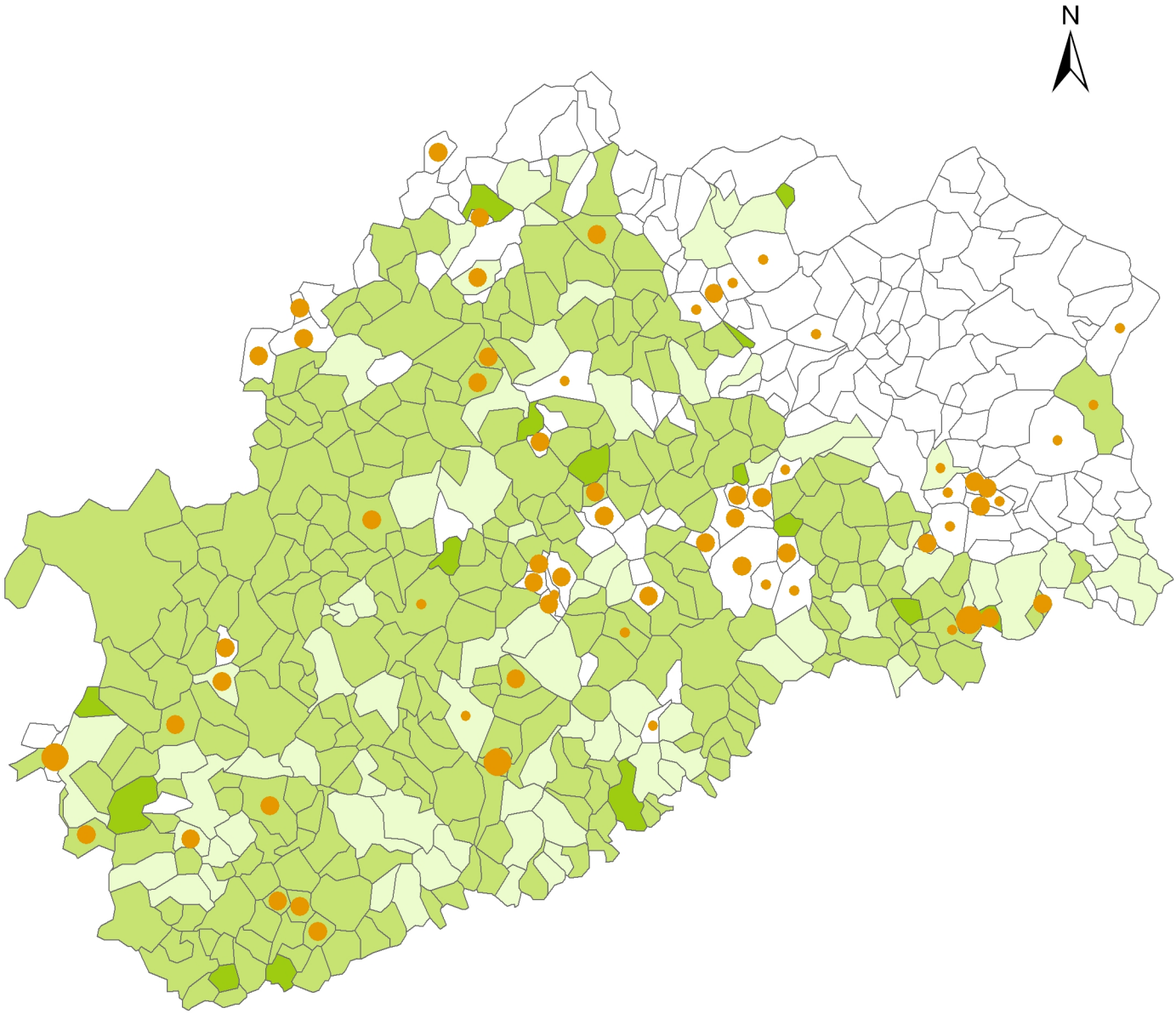
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (70)



Entre 1945 et 1995

- 13,4% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 386,1%

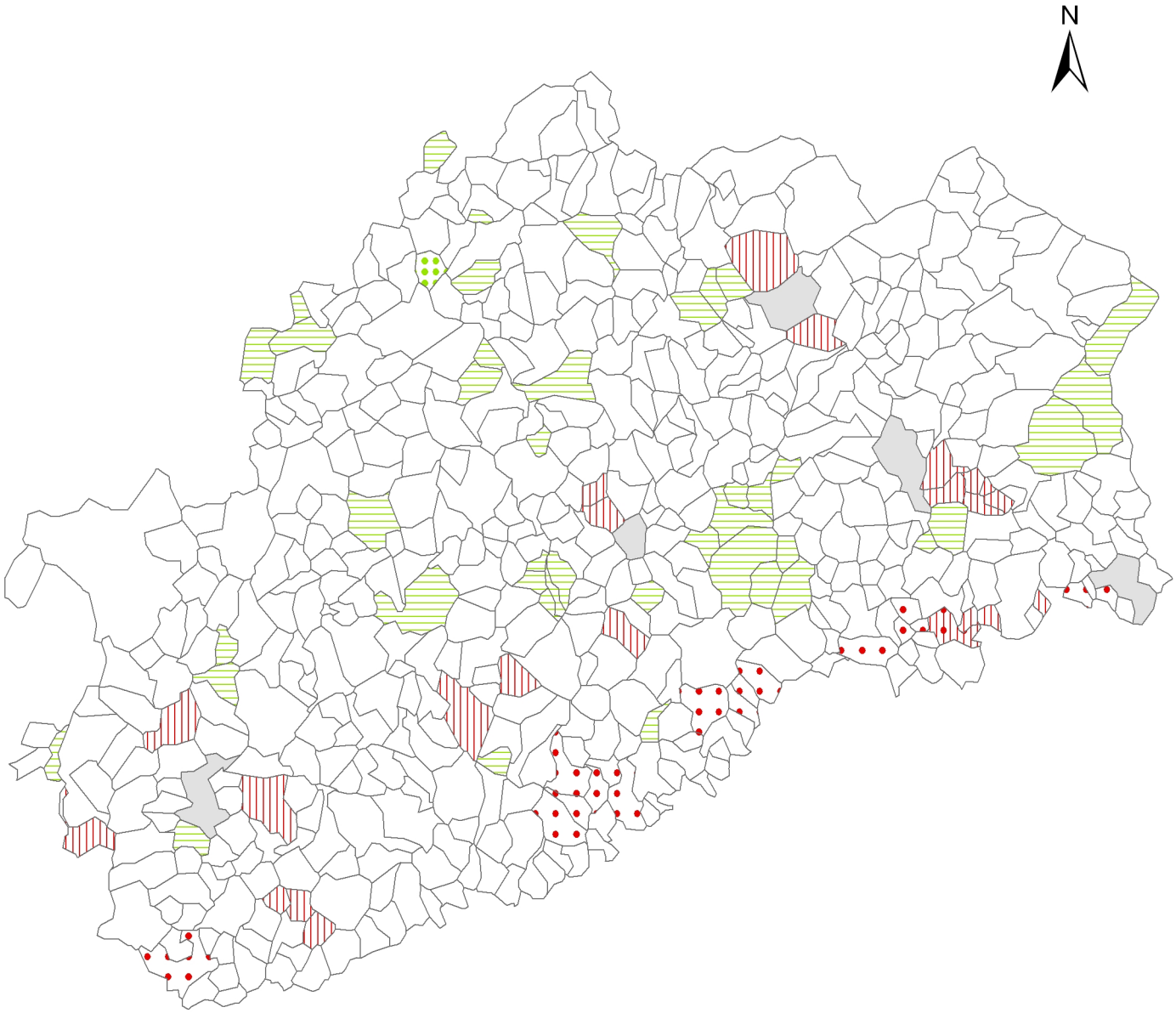
Depuis 1995

- 6,4% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 108,4%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (70)



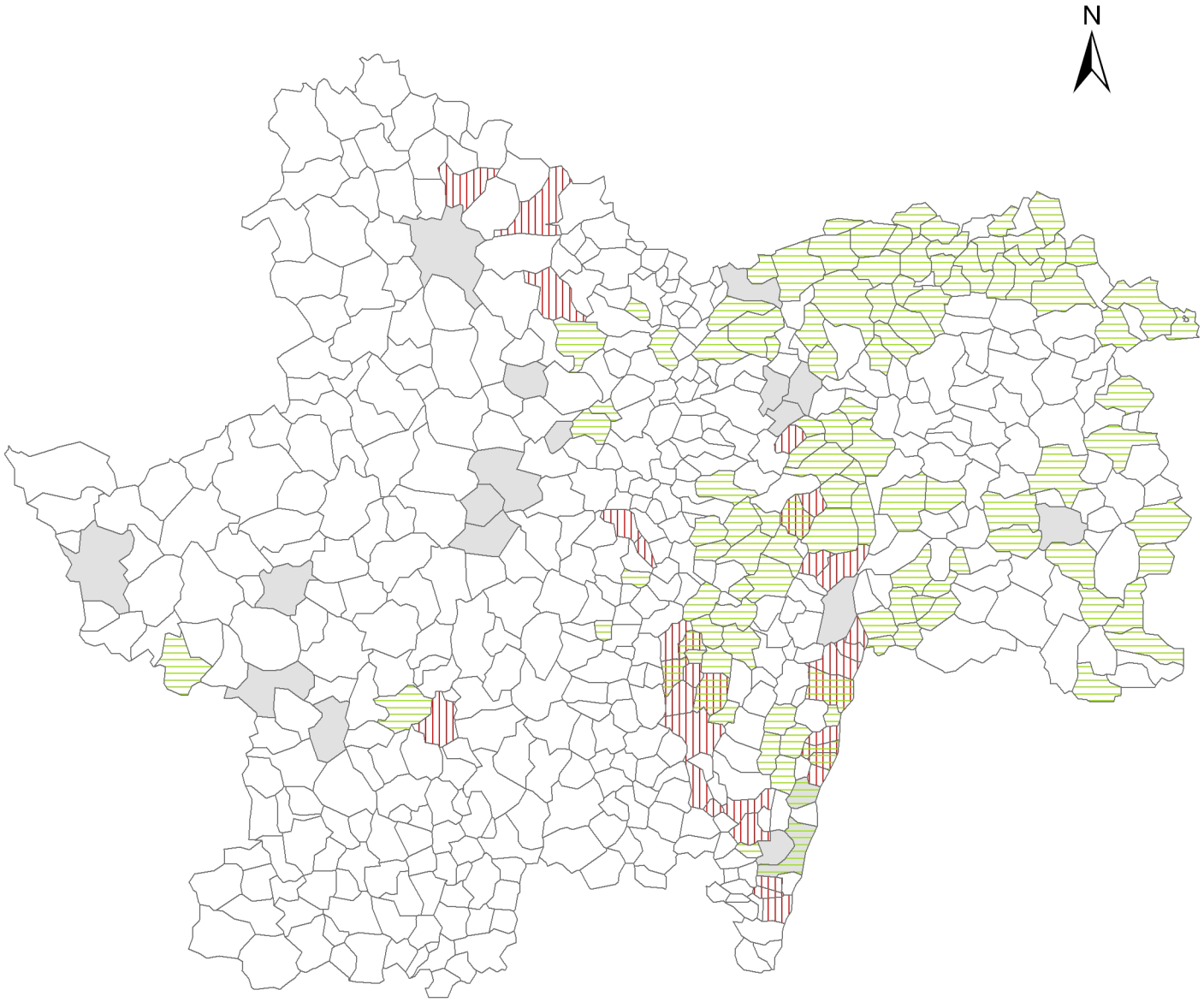
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (71)



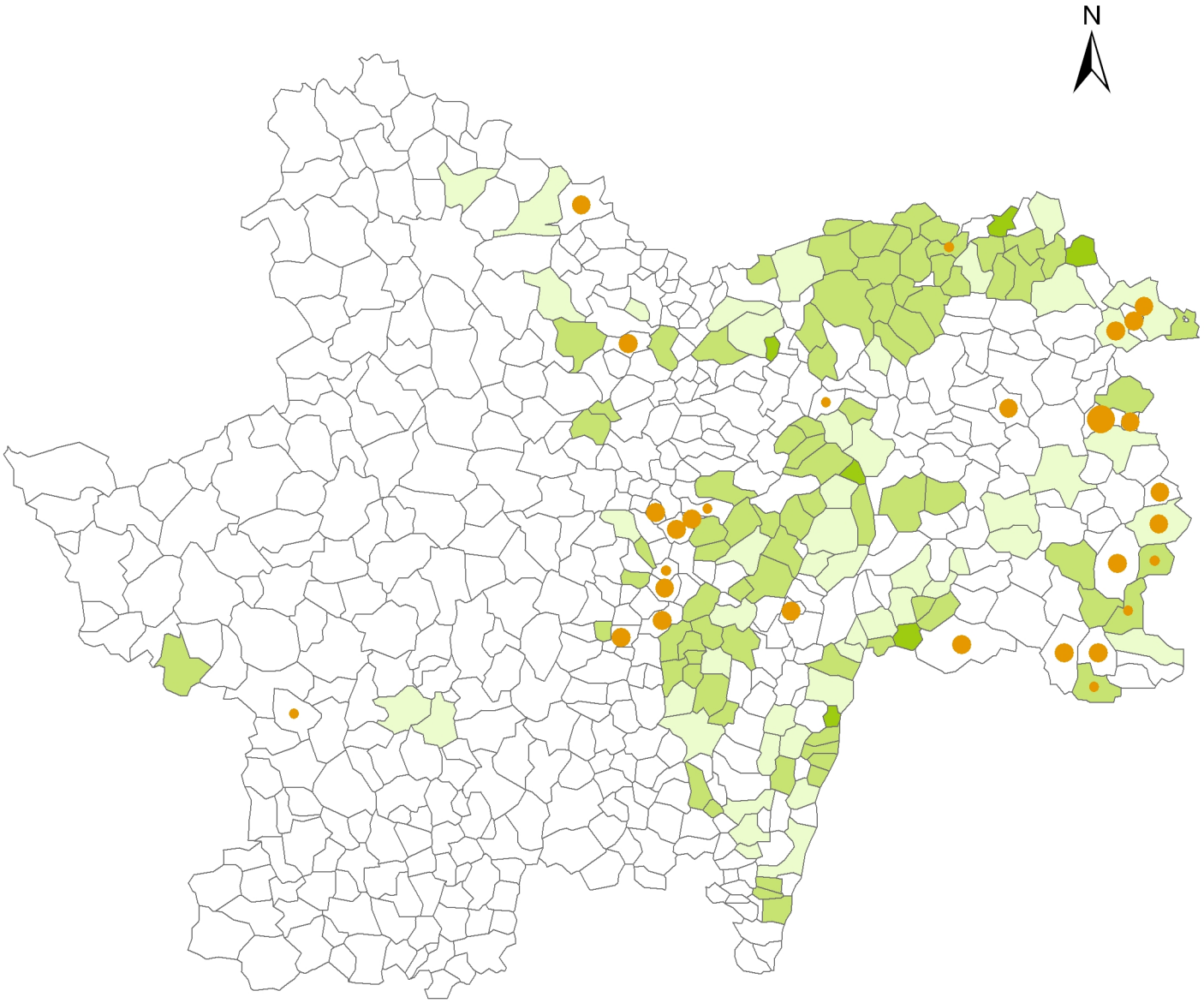
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (71)



Entre 1945 et 1995

- 5,4% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 191,6%

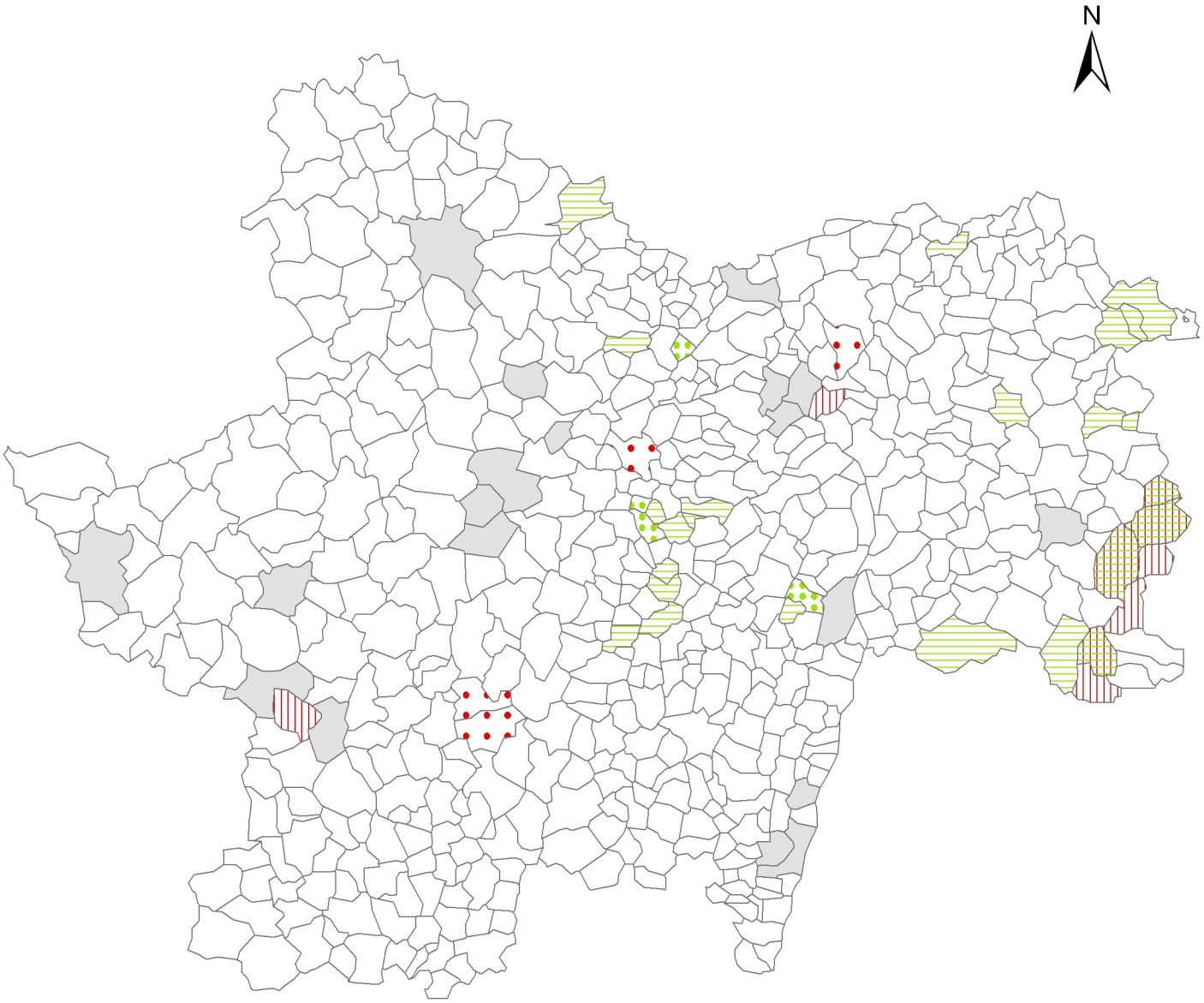
Depuis 1995

- 9,7% - 50%
- 50,1% - 100%
- 110,8%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (71)



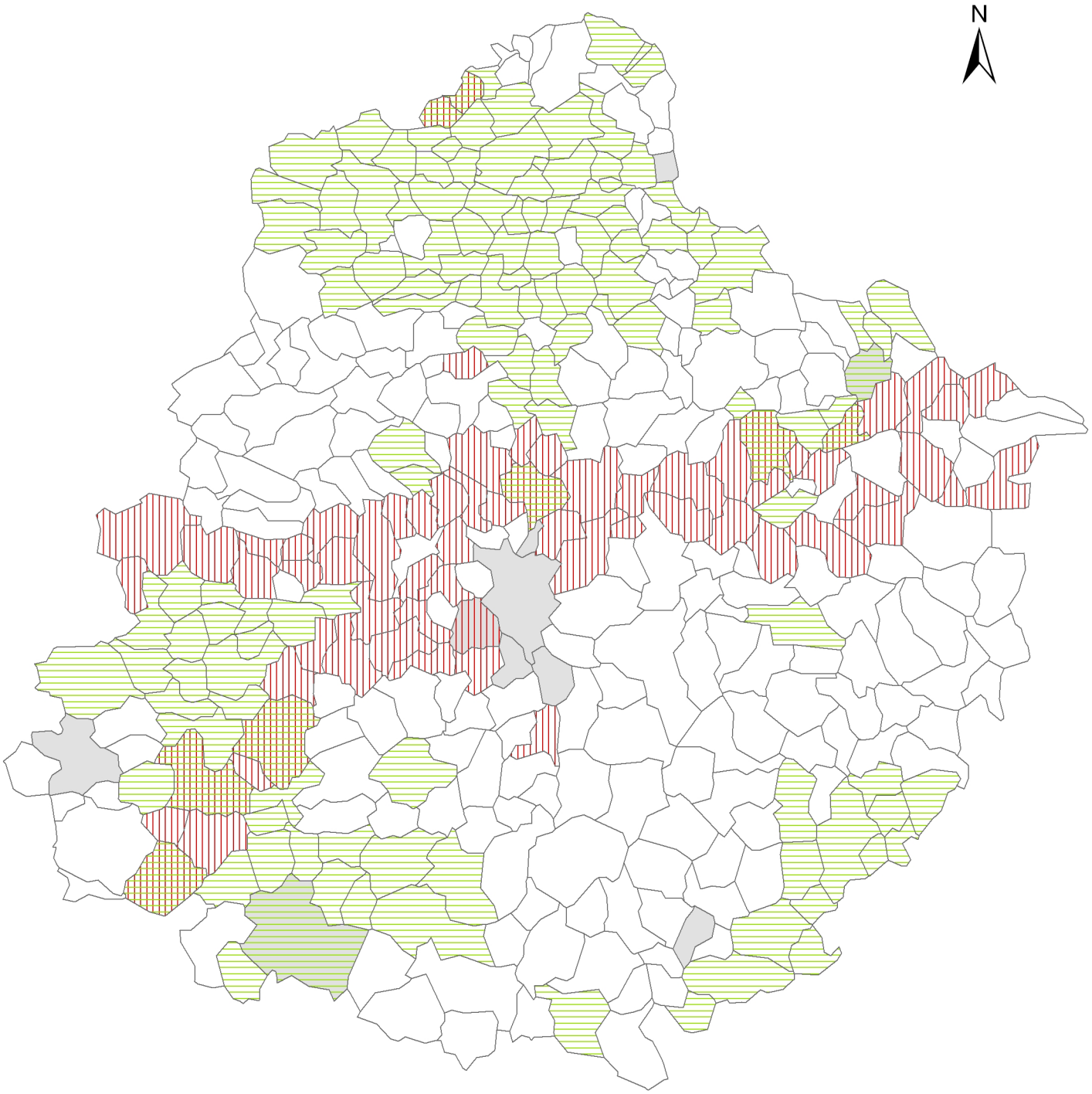
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (72)



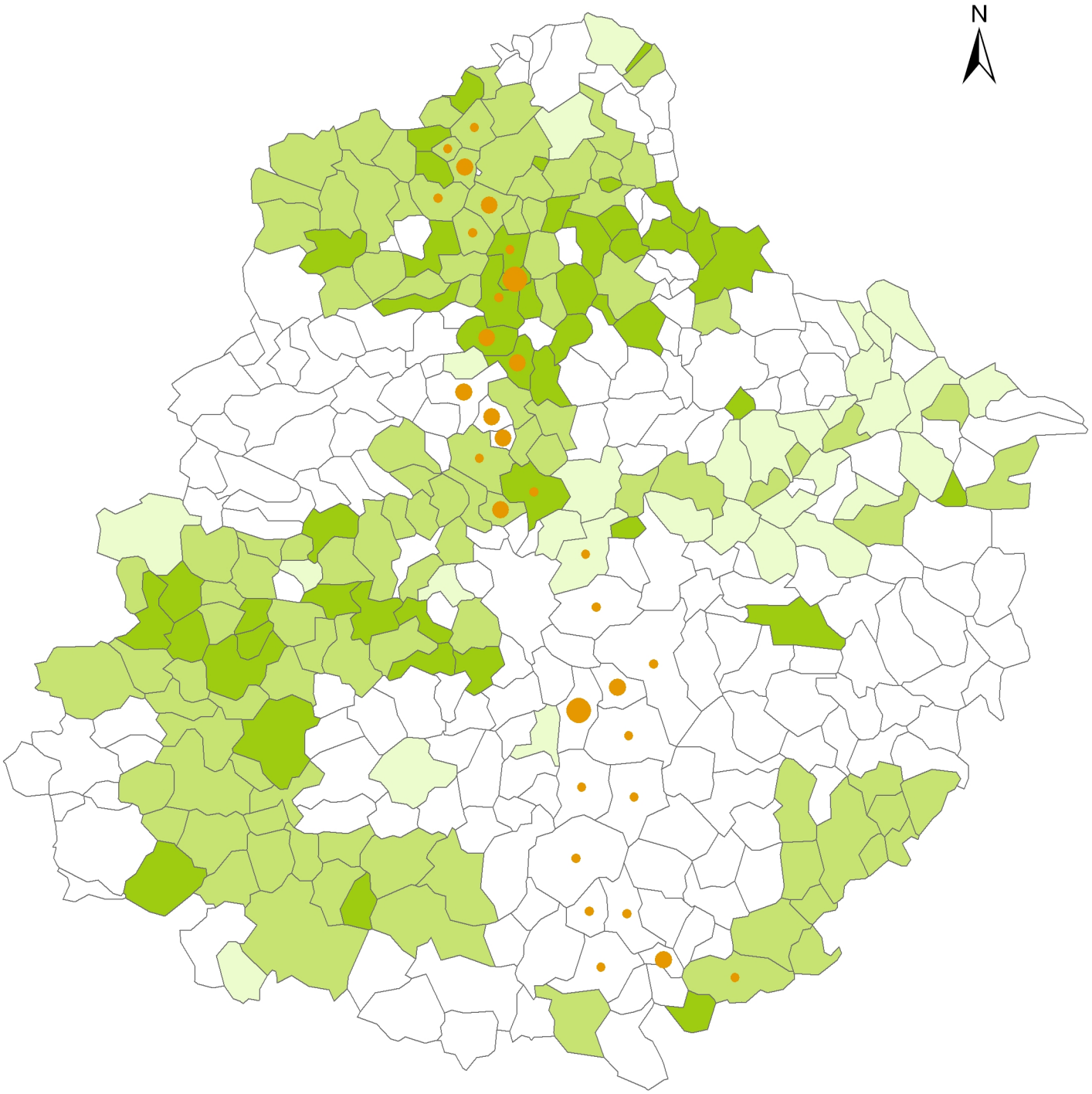
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (72)



Entre 1945 et 1995

- 4,9% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 157,8%

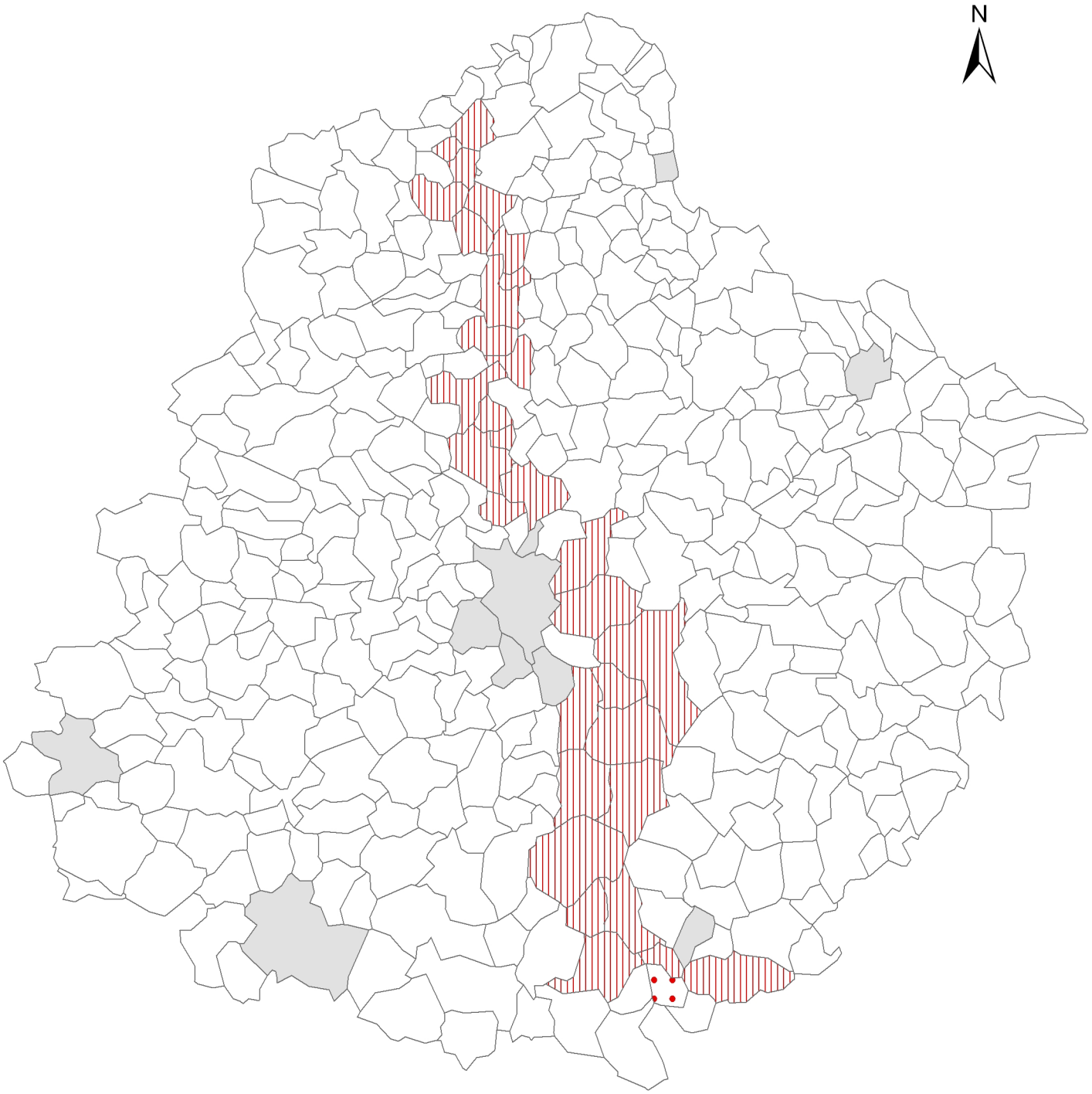
Depuis 1995

- 9,2% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 111,4%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (72)



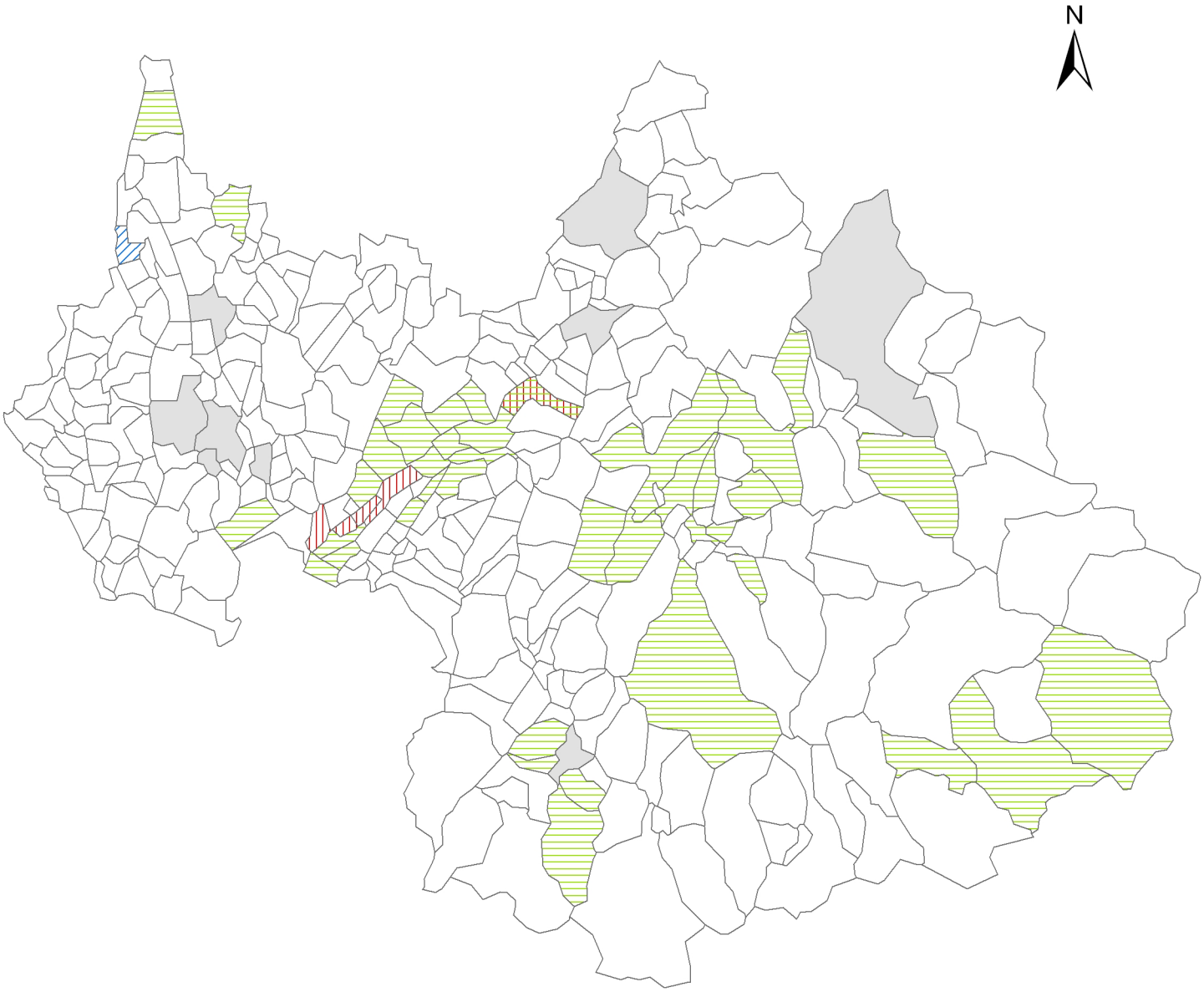
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (73)



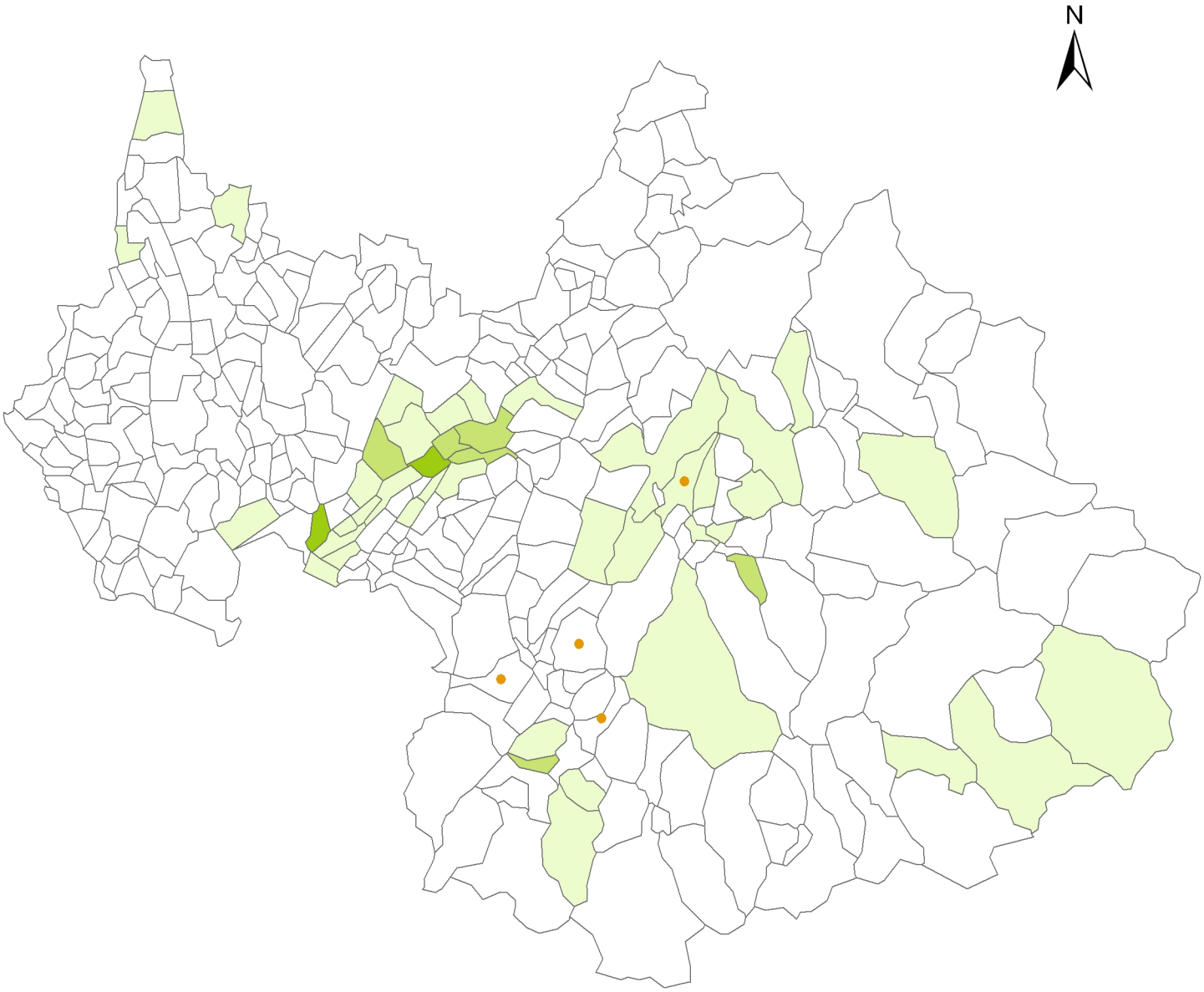
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (73)



Entre 1945 et 1995

- 2,4% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 120,2%

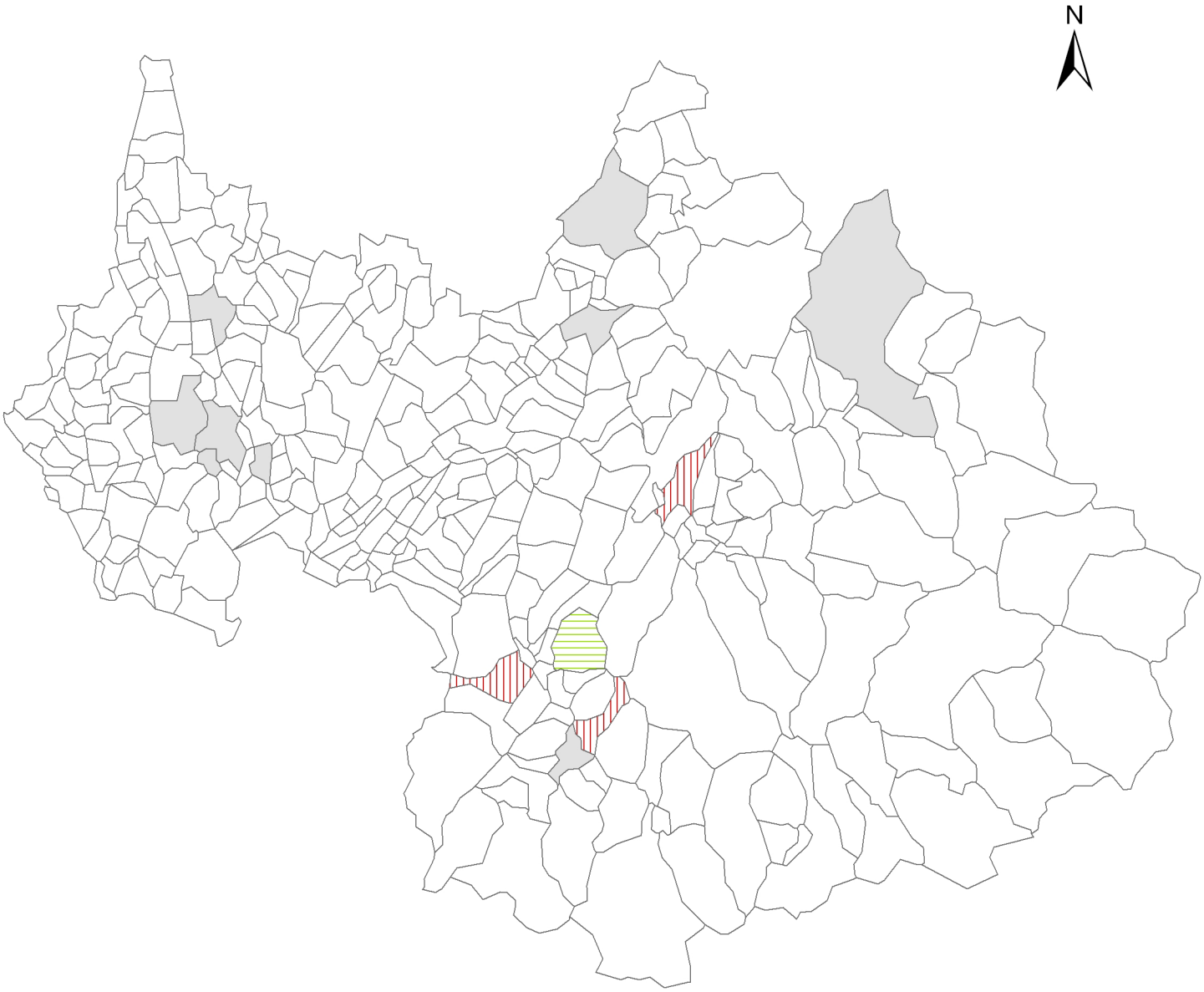
Depuis 1995

- 3,0% - 19,2%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (73)



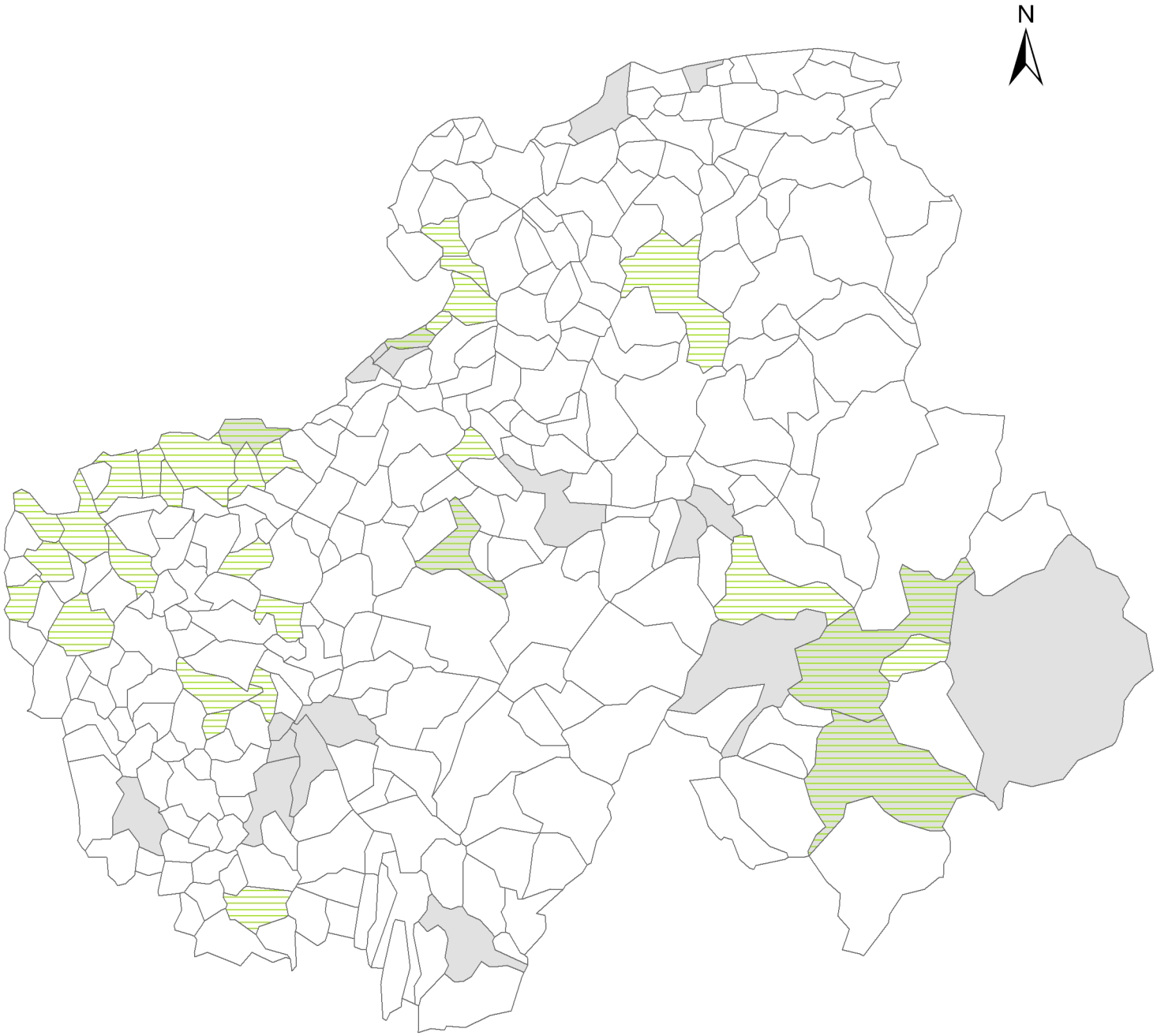
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (74)



Légende

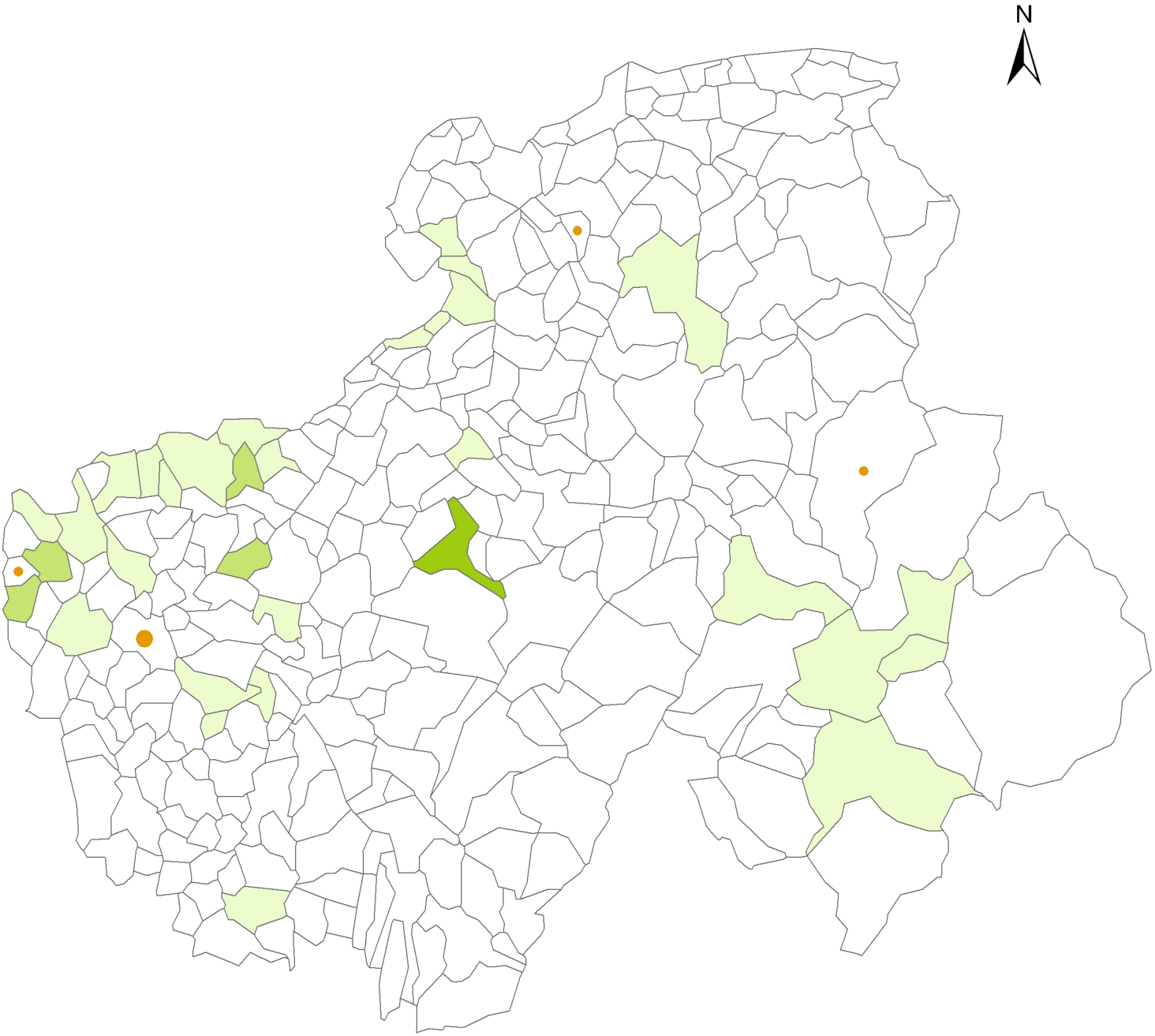
Zone urbaine

Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique

0 5 10 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (74)



Entre 1945 et 1995

- 0,1% - 50%
- 50,1% - 100%
- 112,2%

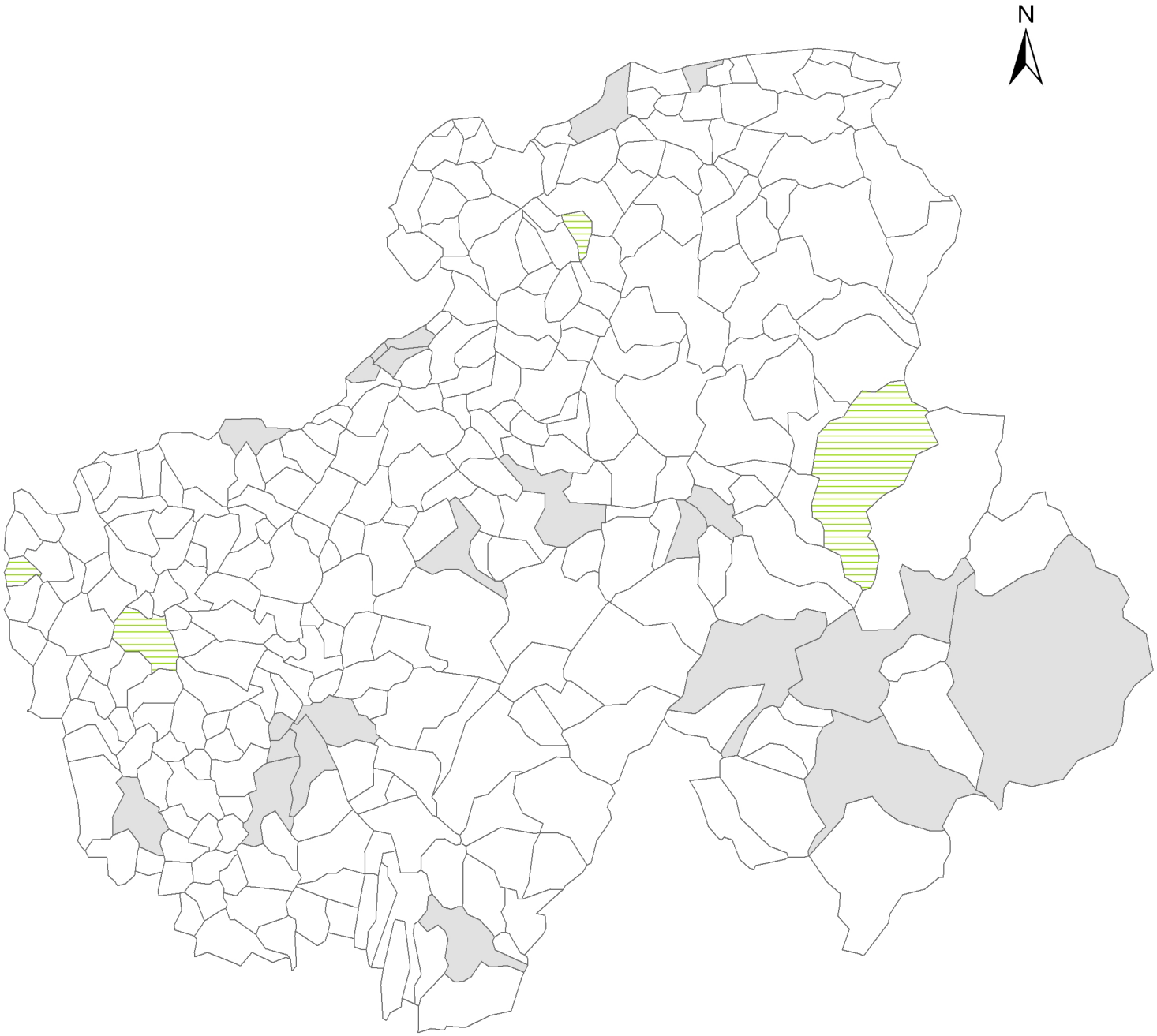
Depuis 1995

- 2,2% - 50%
- 55,6%

0 5 10 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (74)



Légende

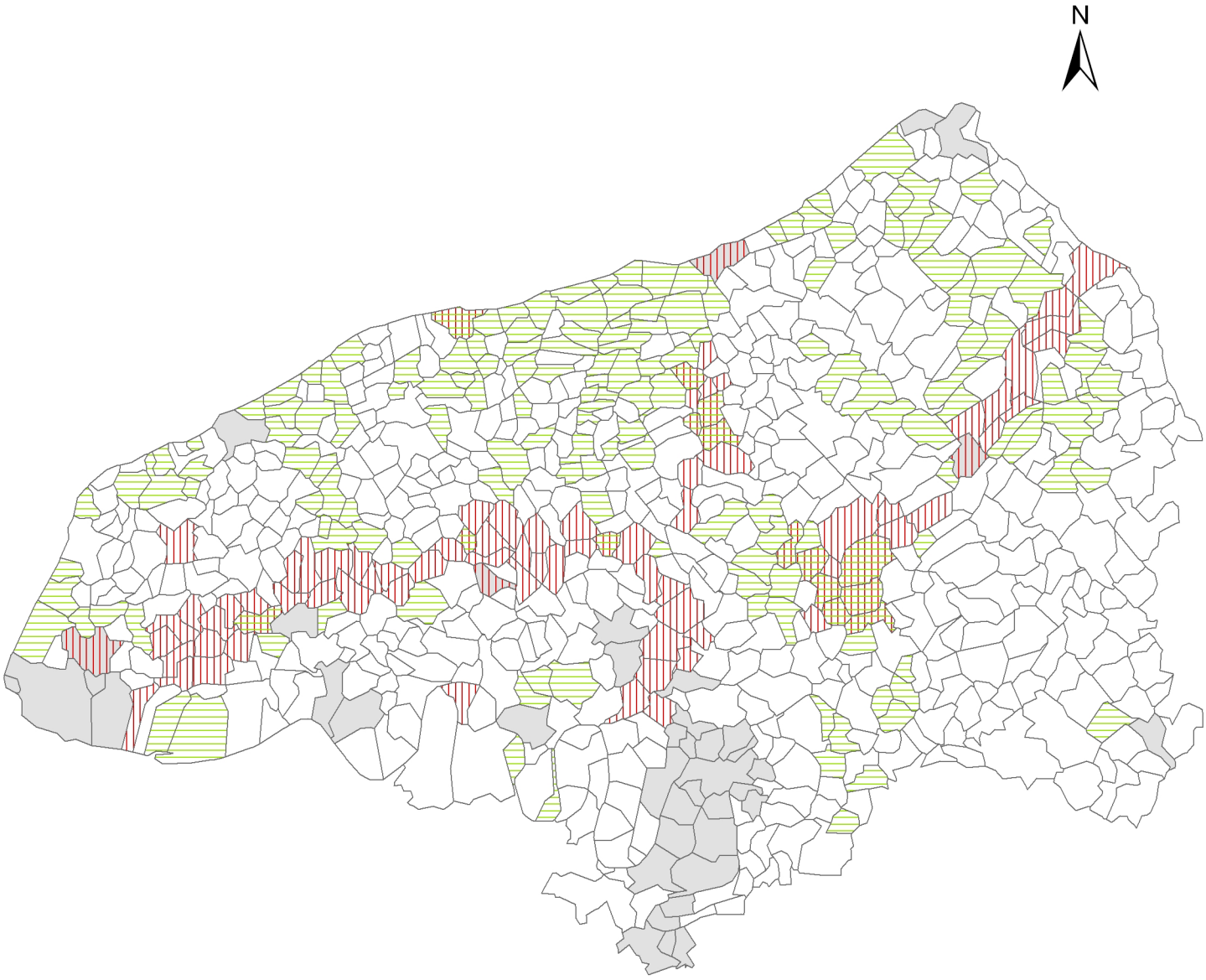
Zone urbaine

Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995

0 5 10 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (76)



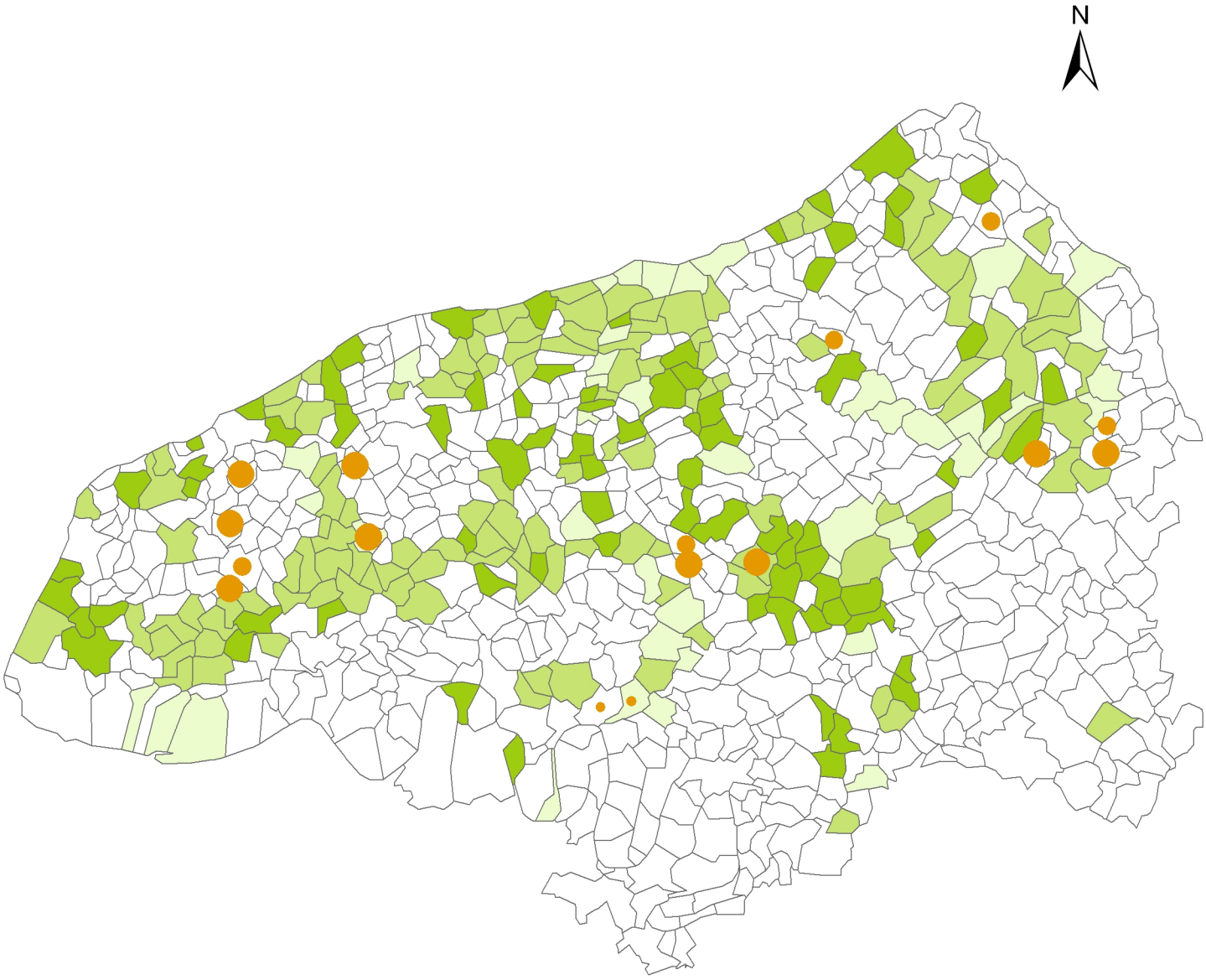
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (76)



Entre 1945 et 1995

- 4,0% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 1065,1%

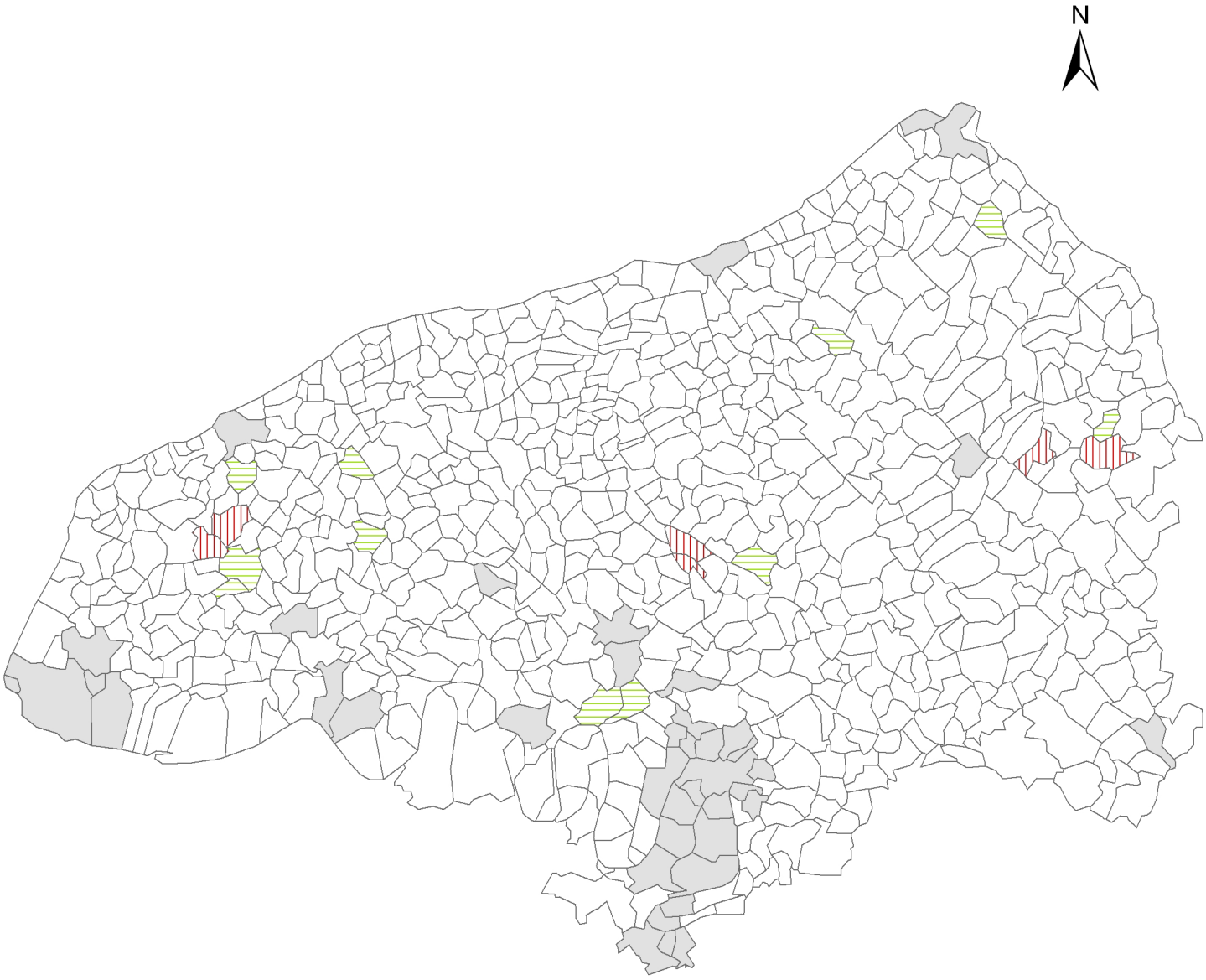
Depuis 1995

- 34,3% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 888,7%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (76)



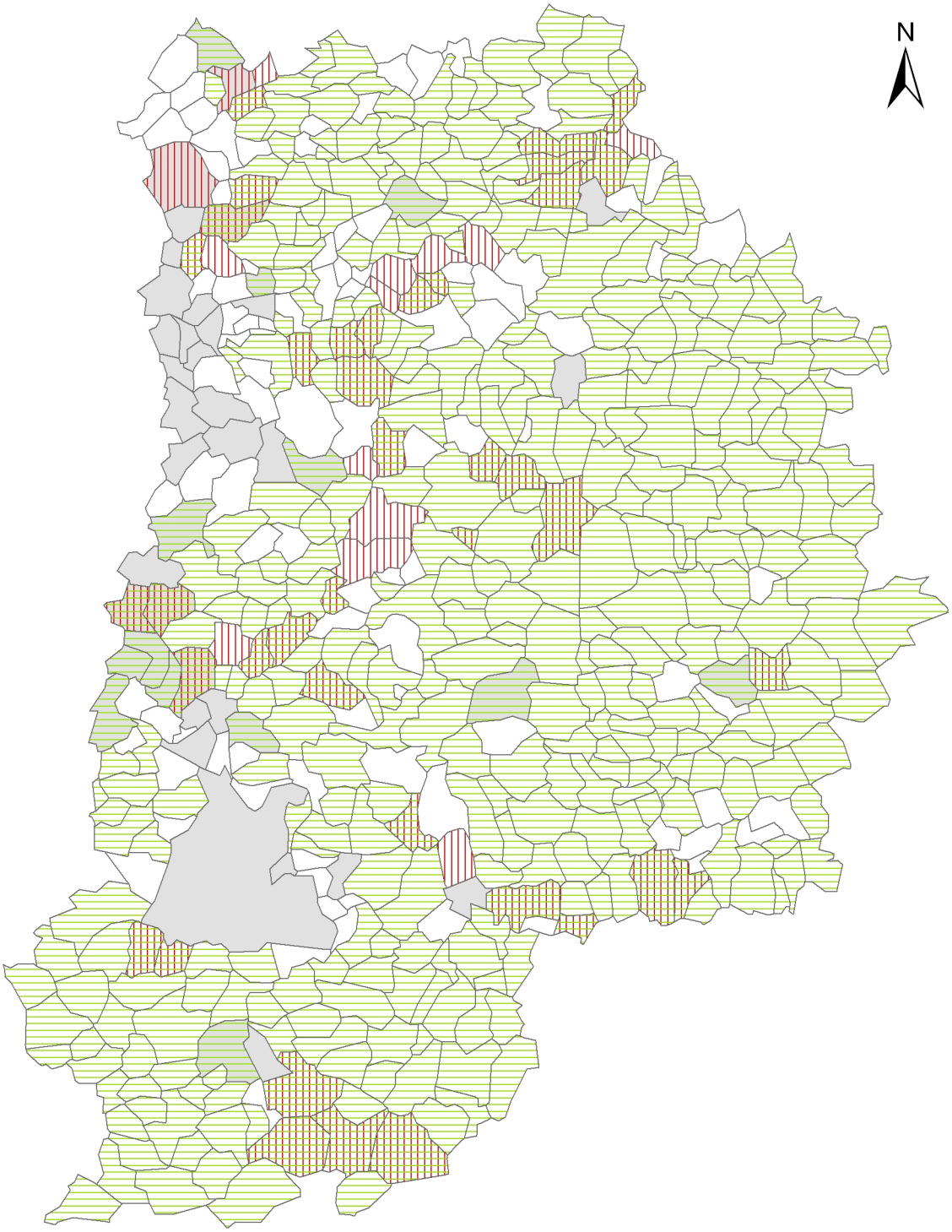
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (77)



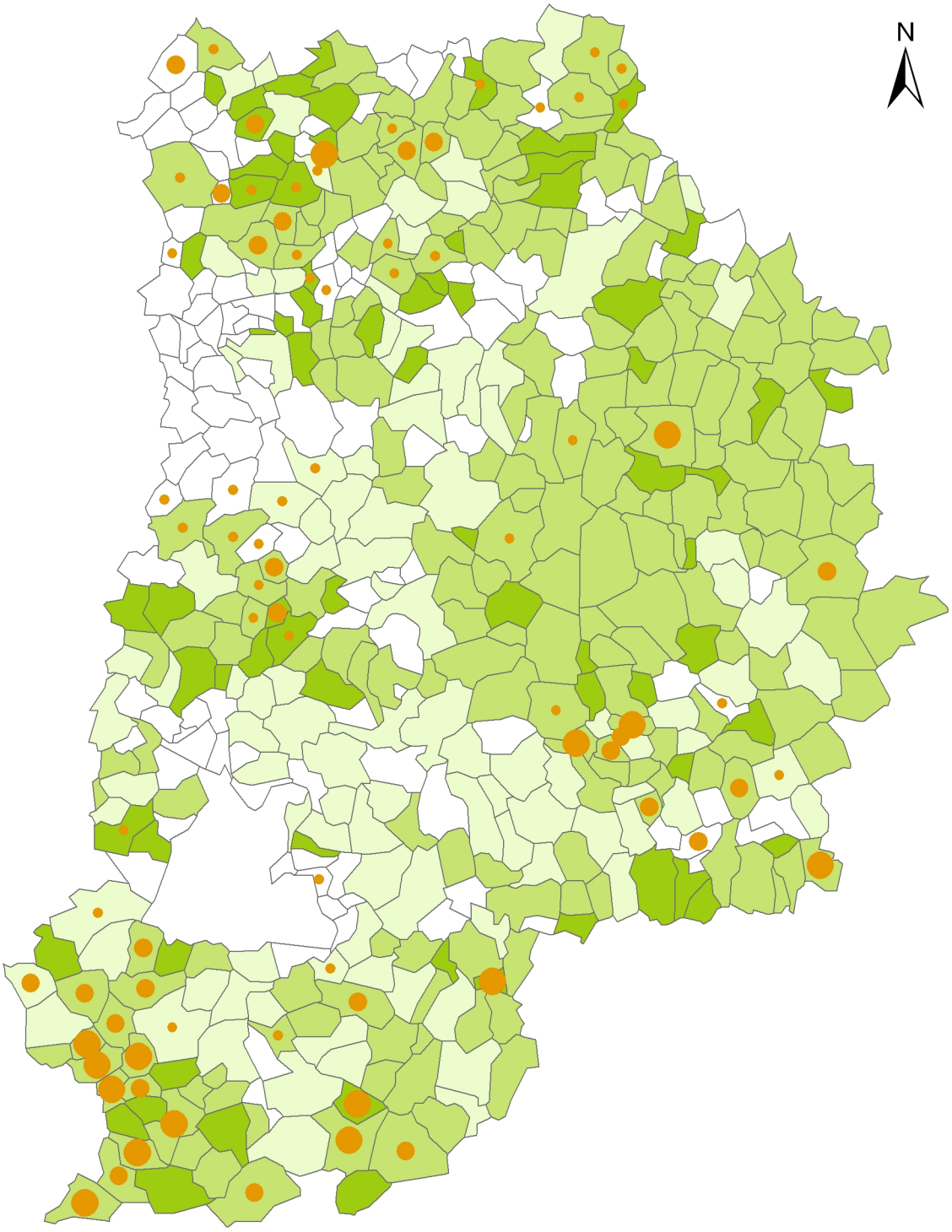
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (77)



Entre 1945 et 1995

- 8,2% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 397,6%

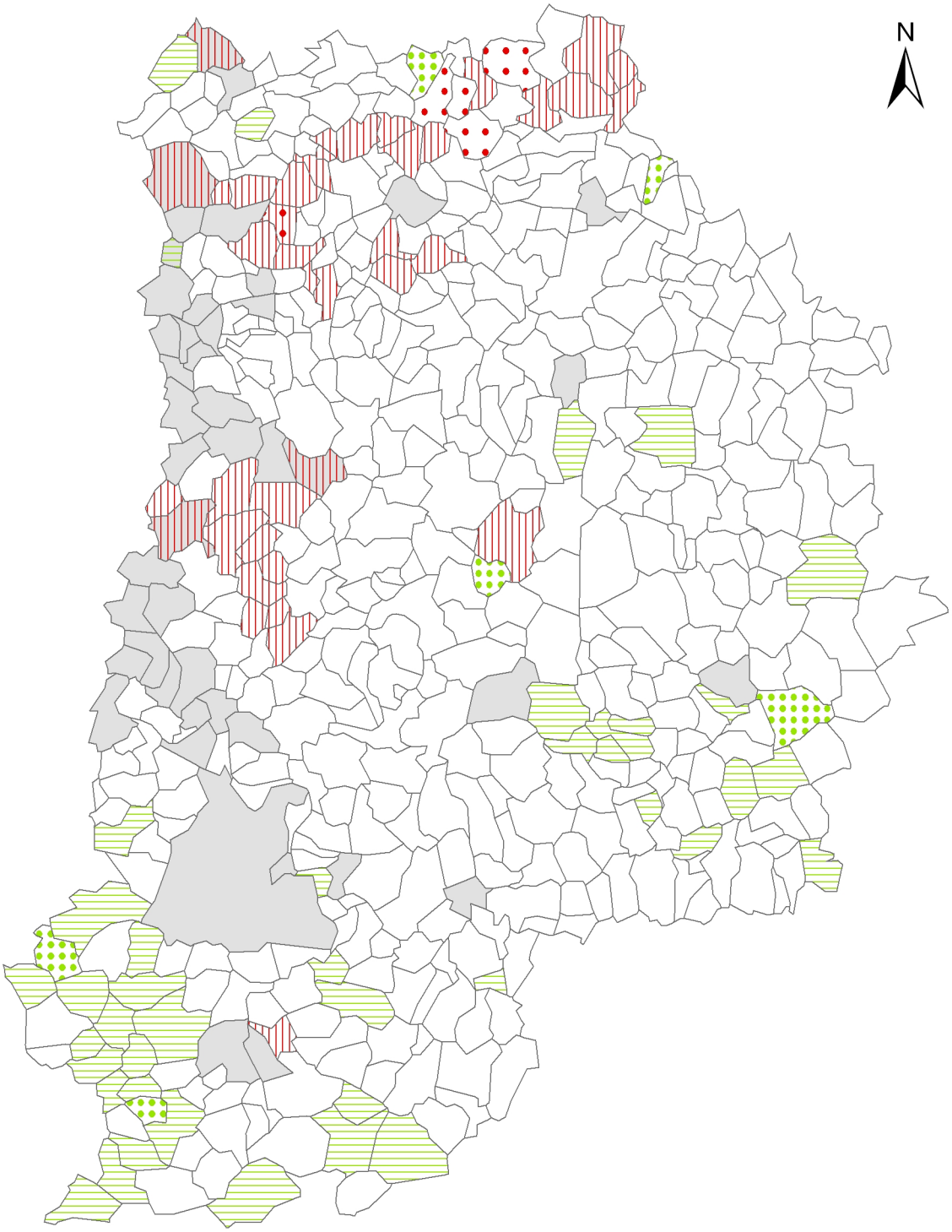
Depuis 1995

- 1,1% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 497,2%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (77)



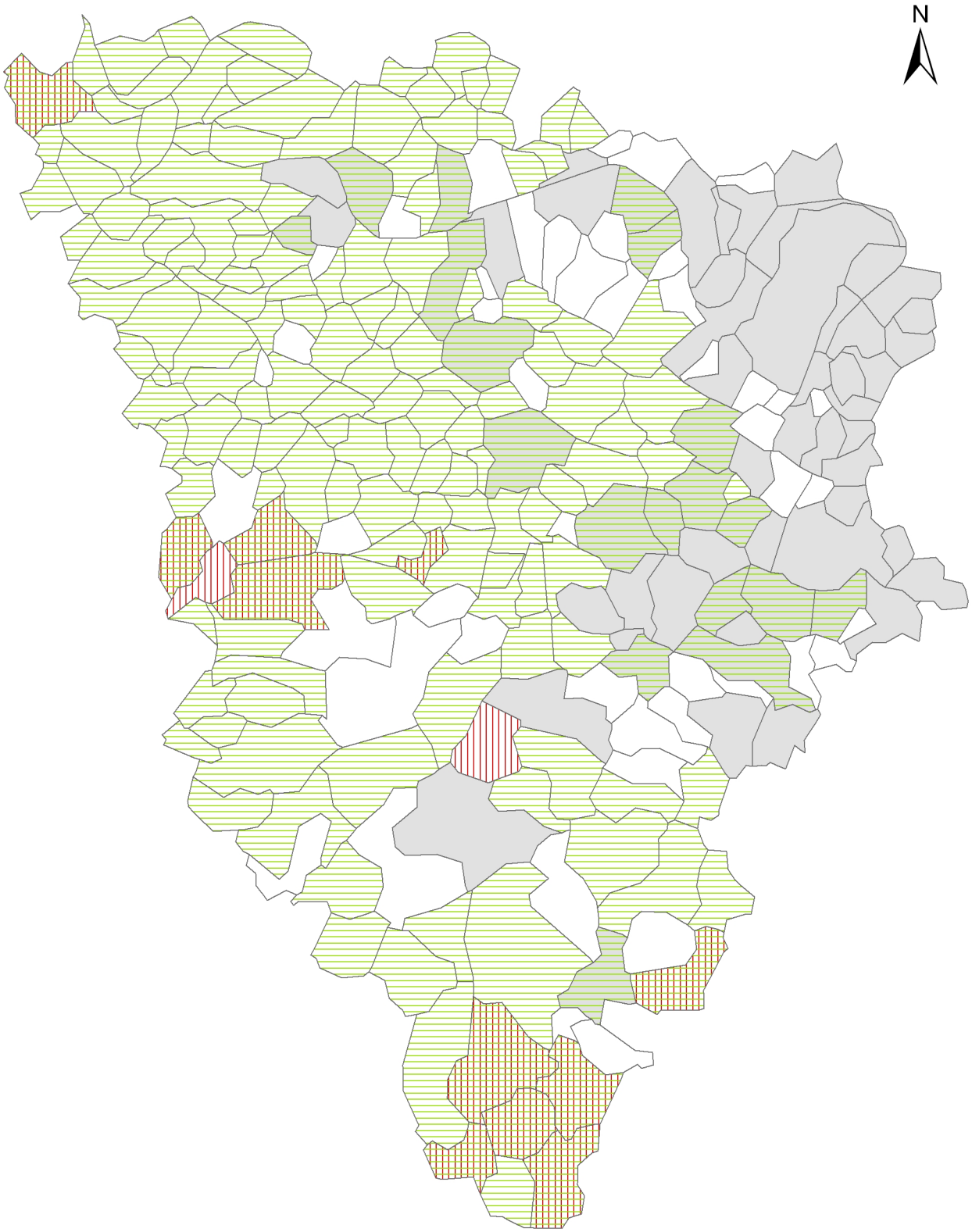
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (78)



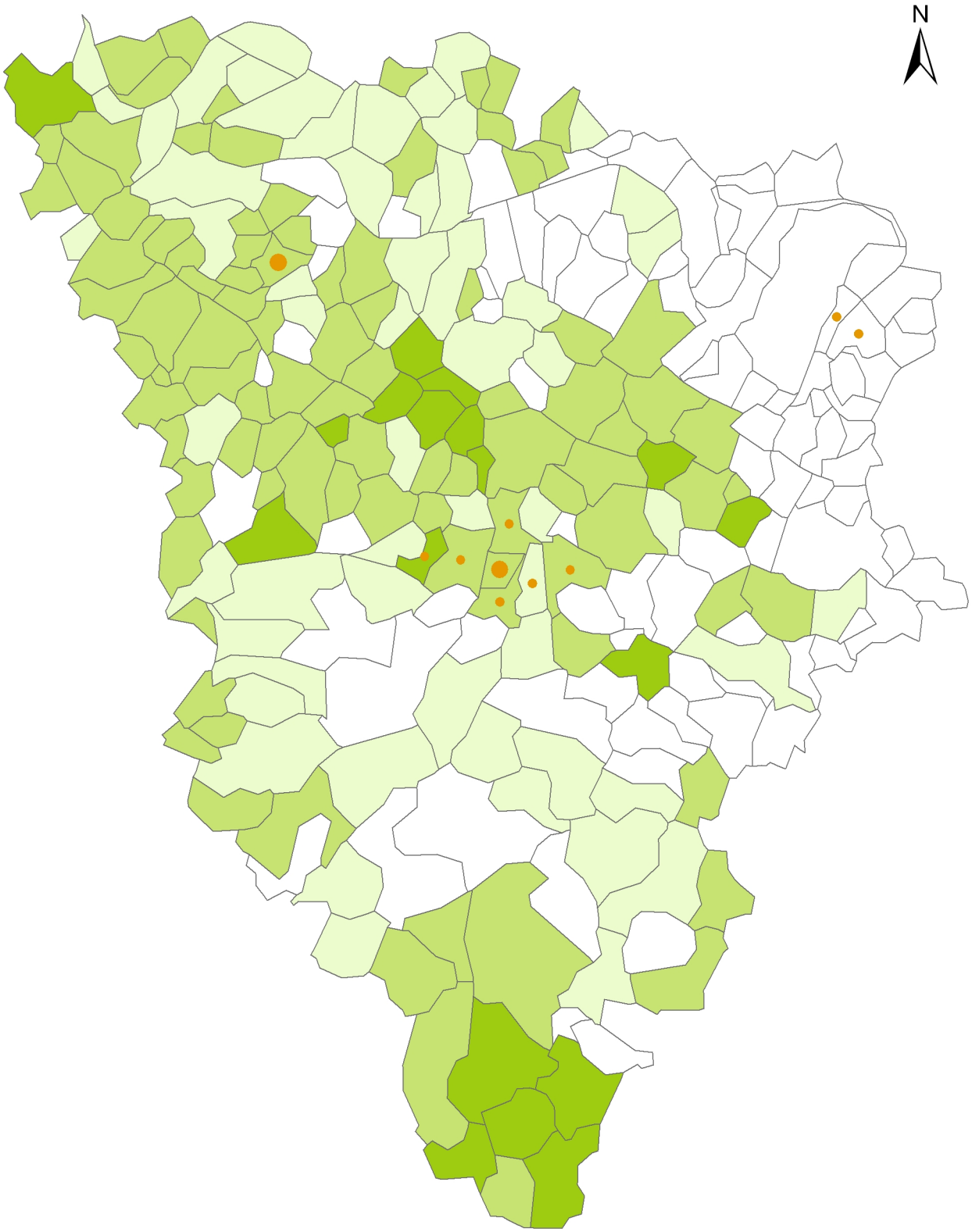
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 5 10 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (78)



Entre 1945 et 1995

- 4,2% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 206,8%

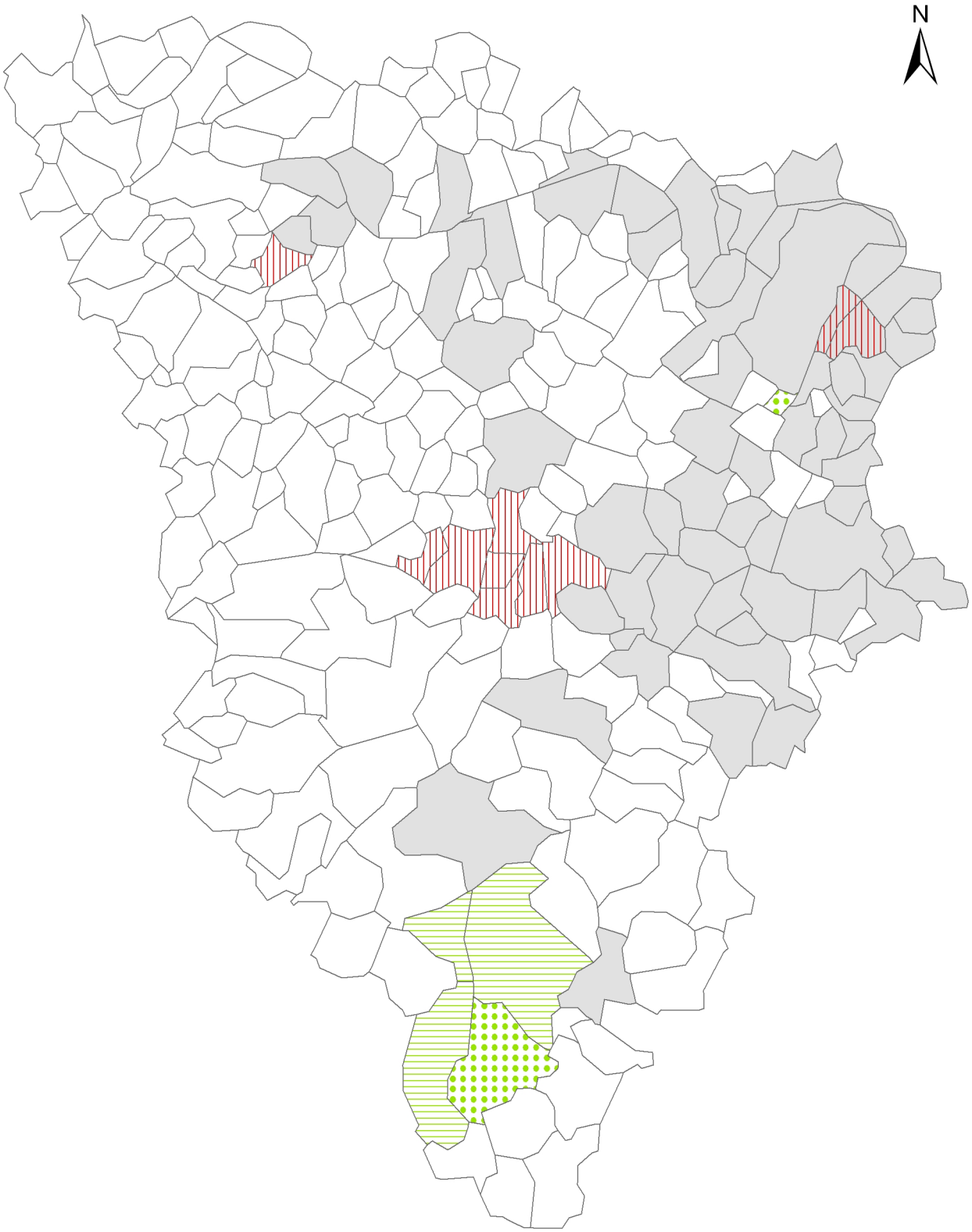
Depuis 1995

- 6,4% - 50%
- 50,1% - 95,6%

0 5 10 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (78)



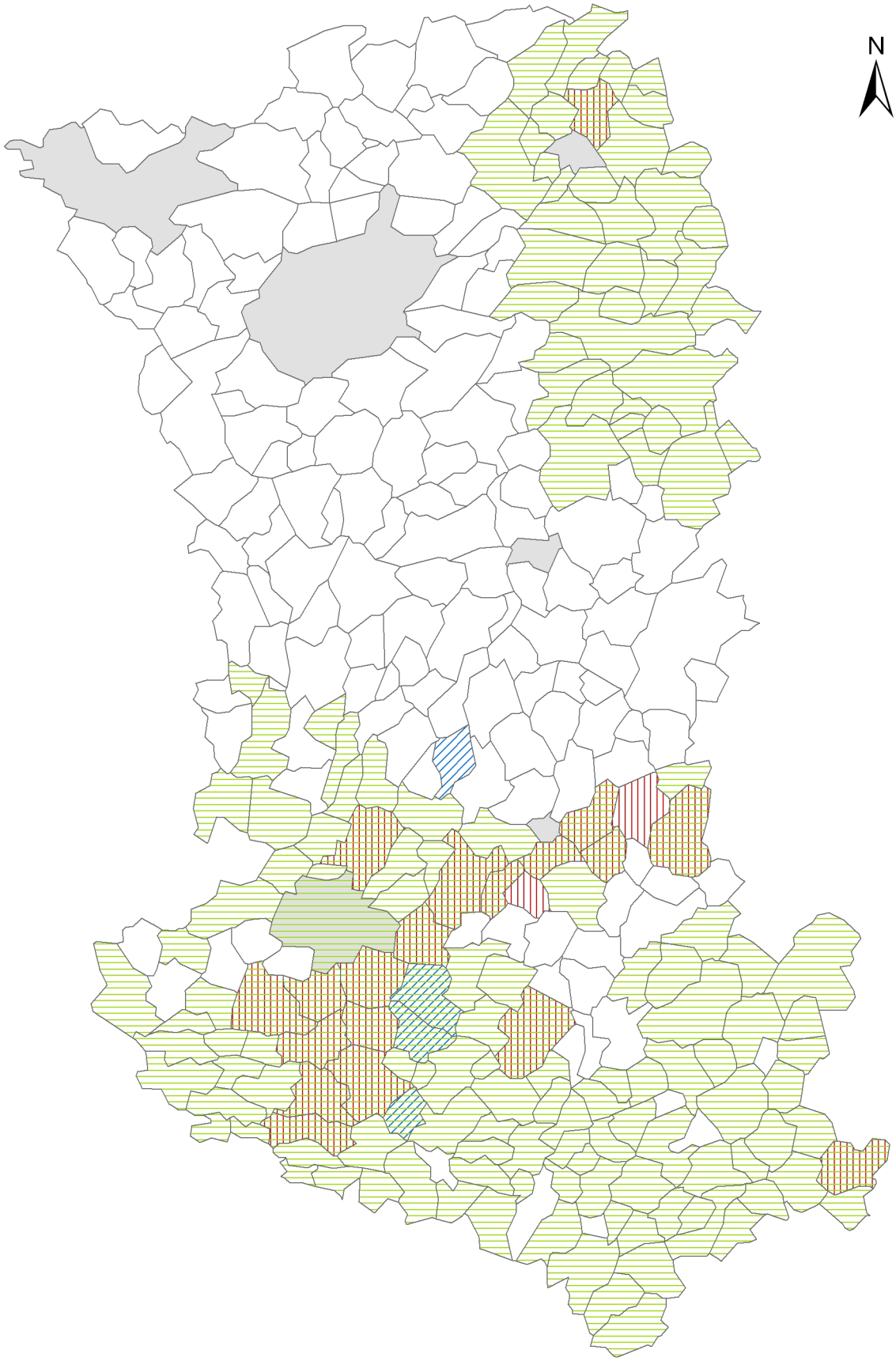
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 5 10 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (79)



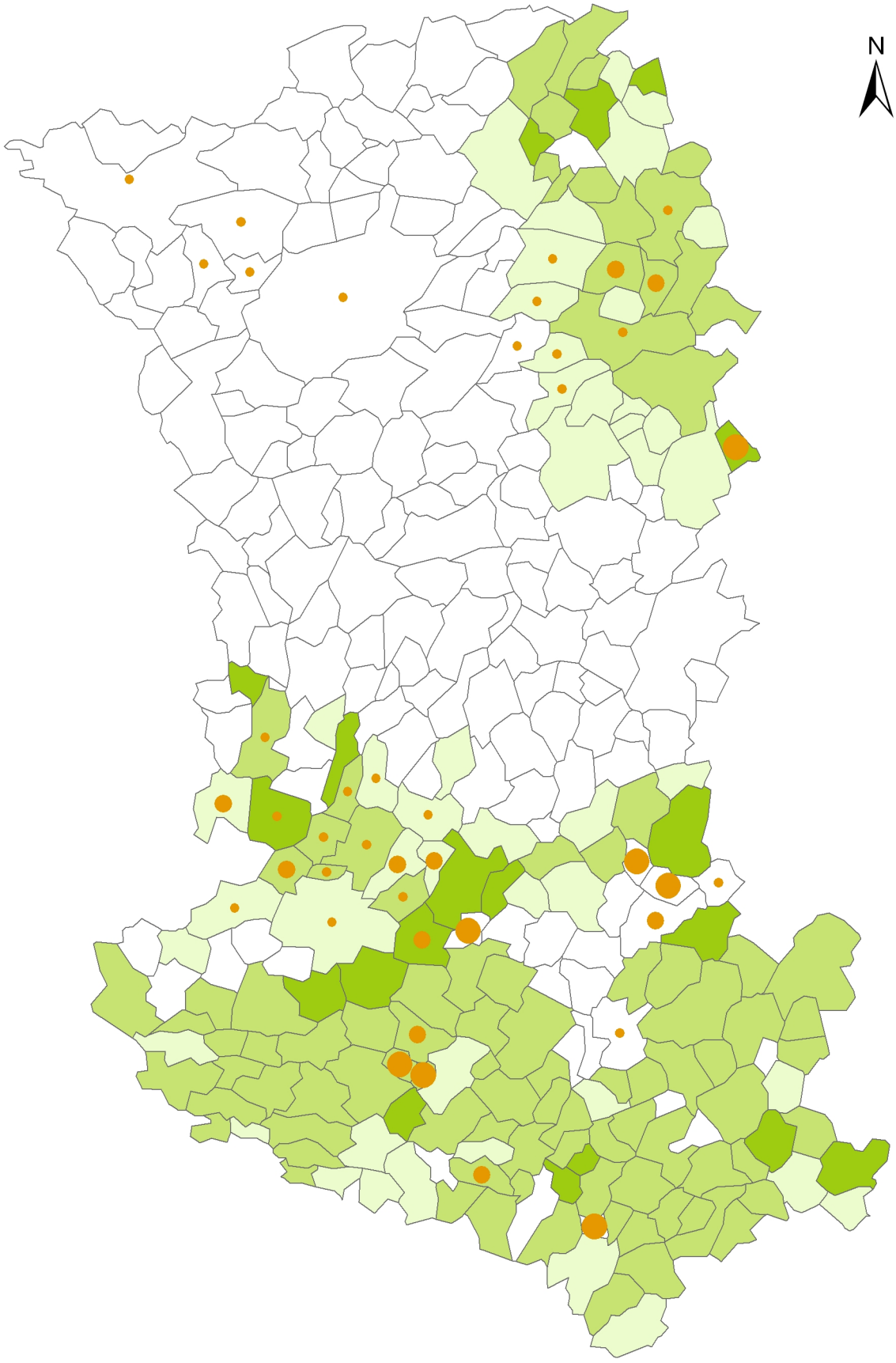
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (79)



Entre 1945 et 1995

- 5,5% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 264,0%

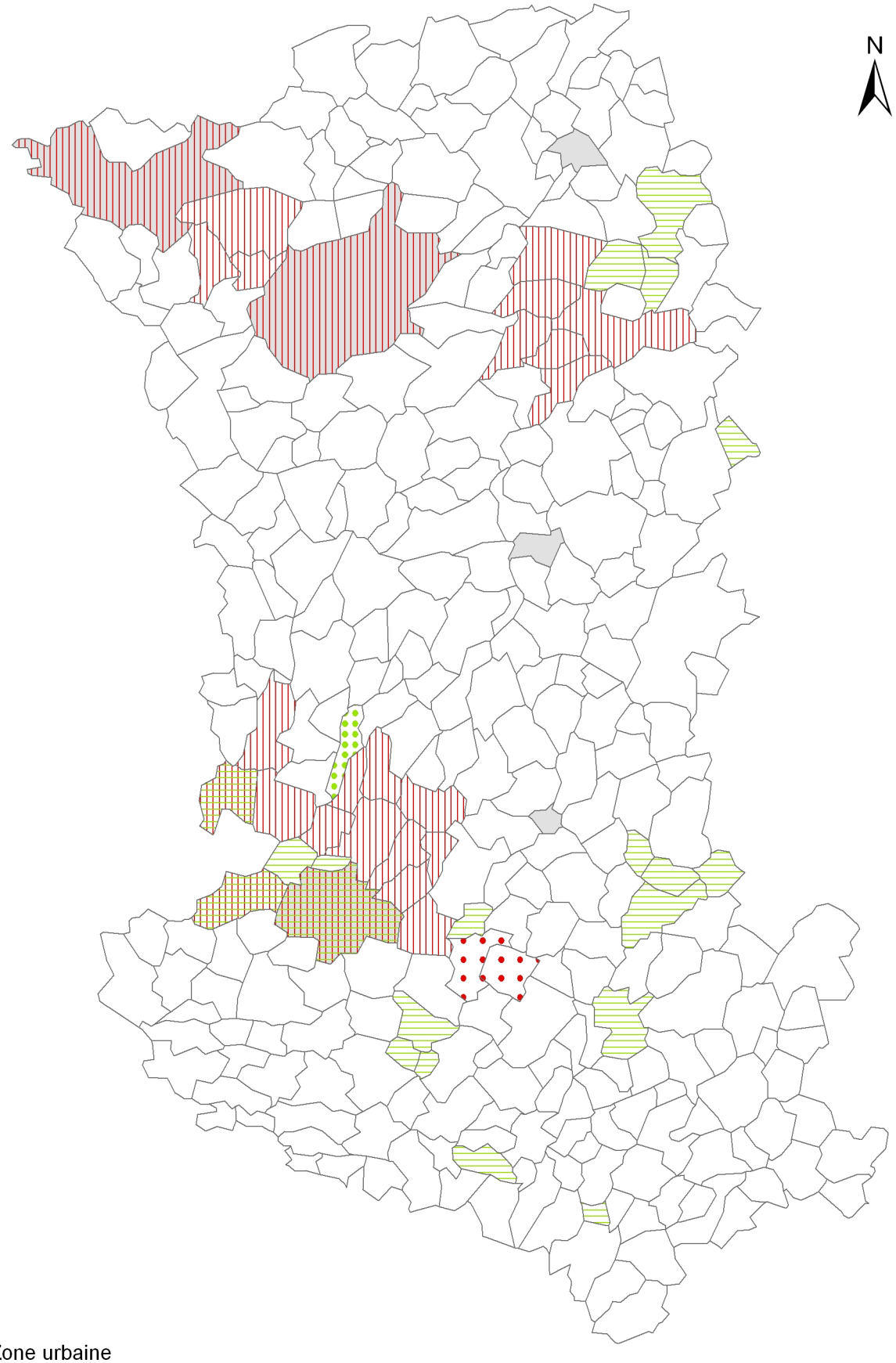
Depuis 1995

- 0,1% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 242,1%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (79)



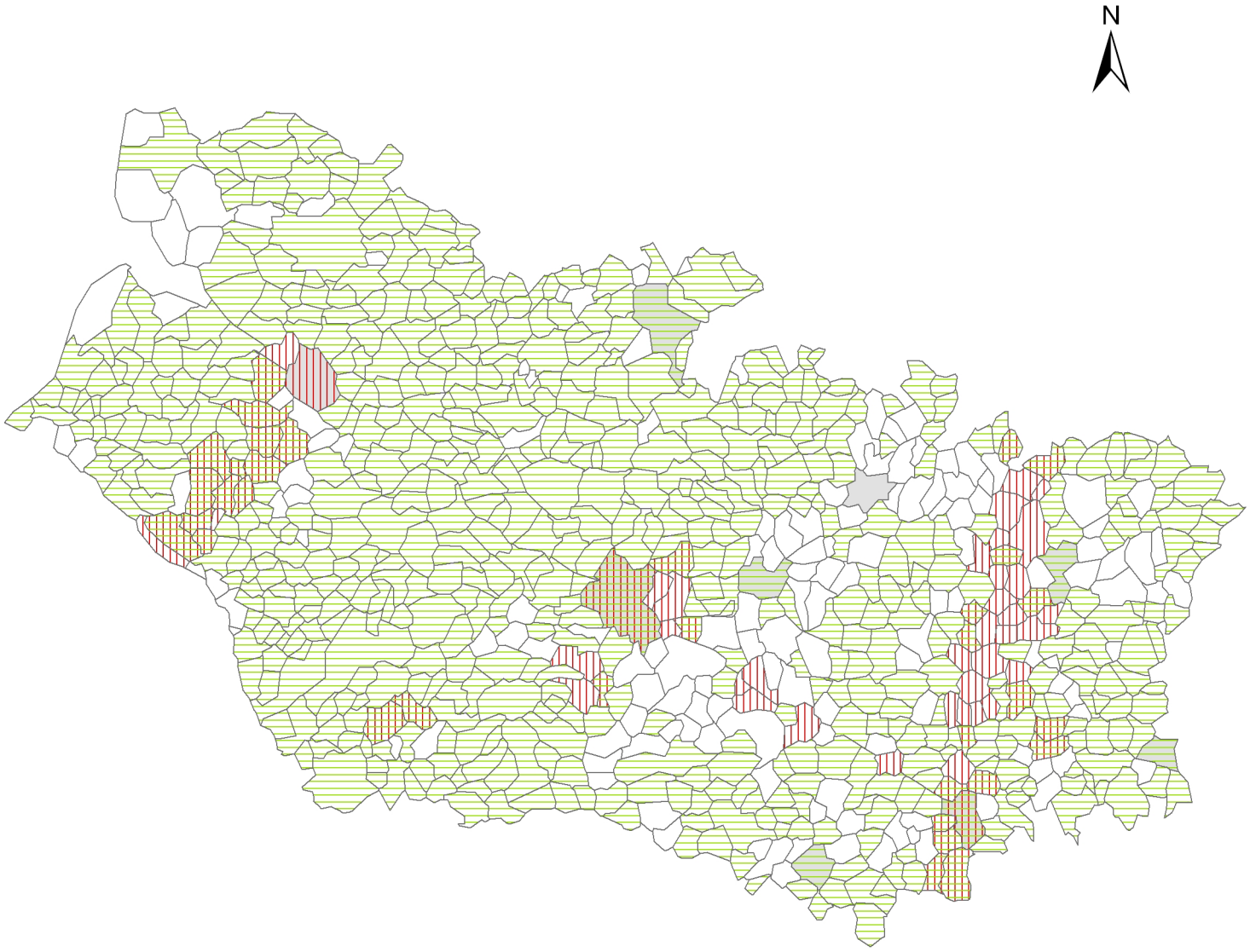
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (80)



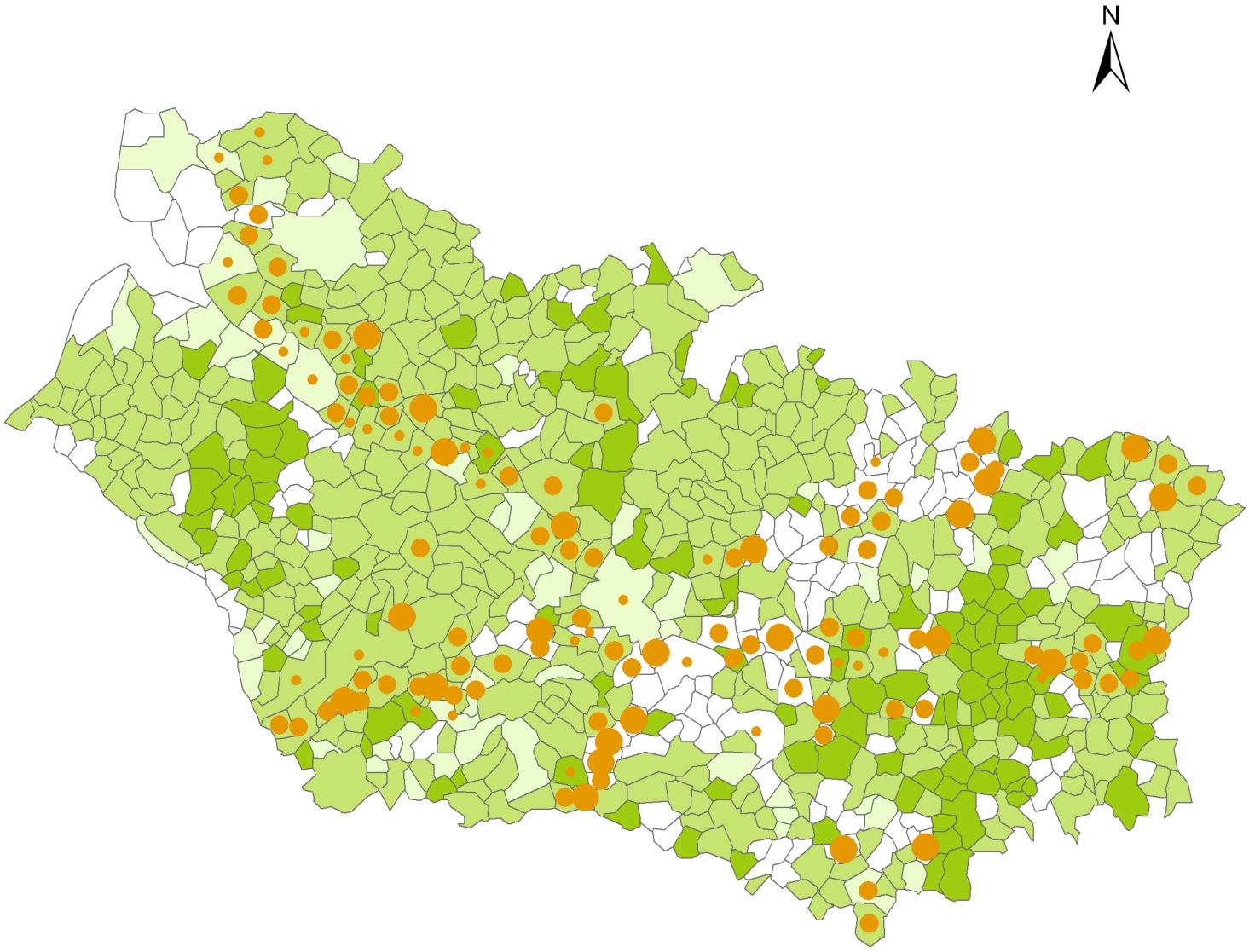
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (80)



Entre 1945 et 1995

- 13,6% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 513,0%

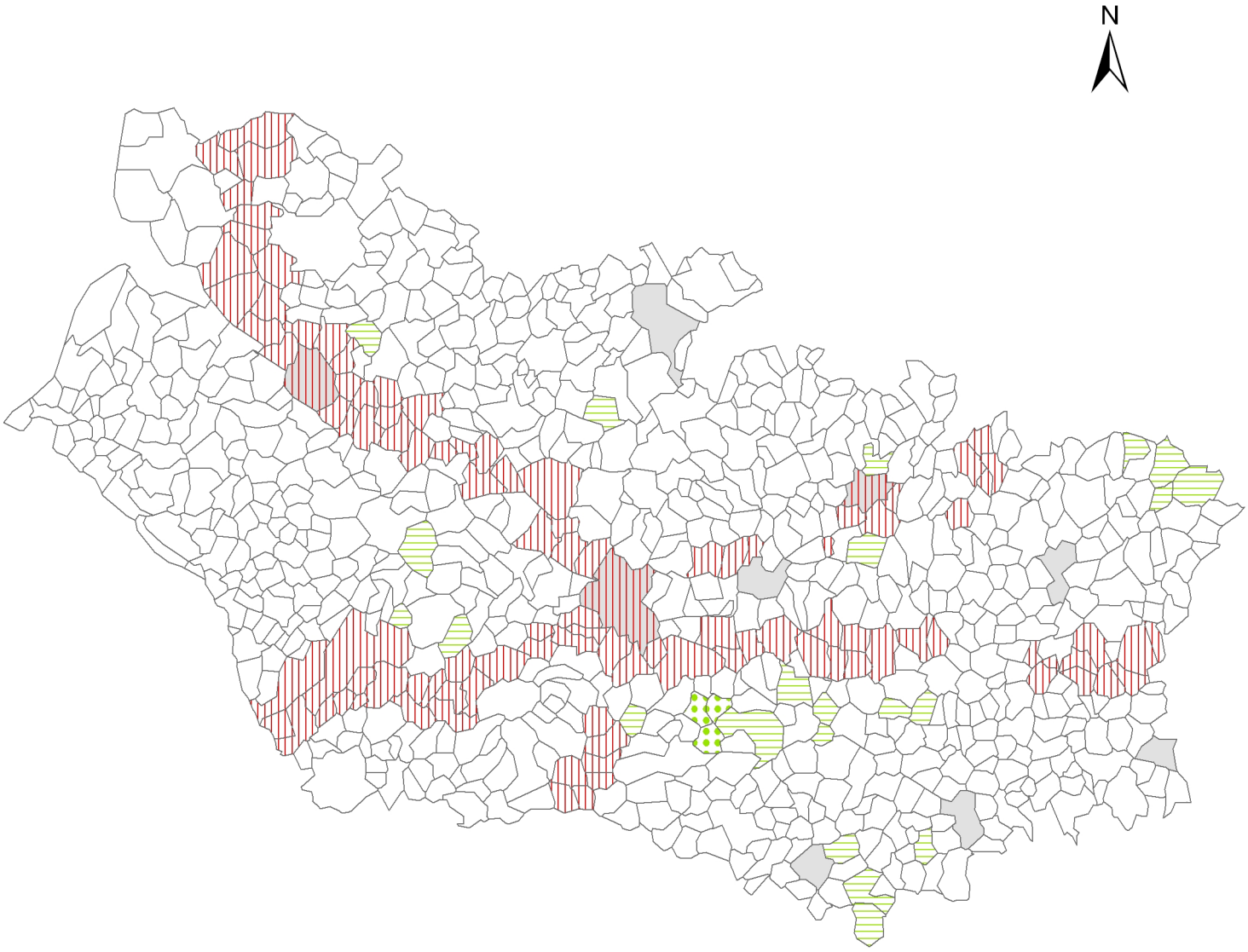
Depuis 1995

- 3,4% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 321,6%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (80)



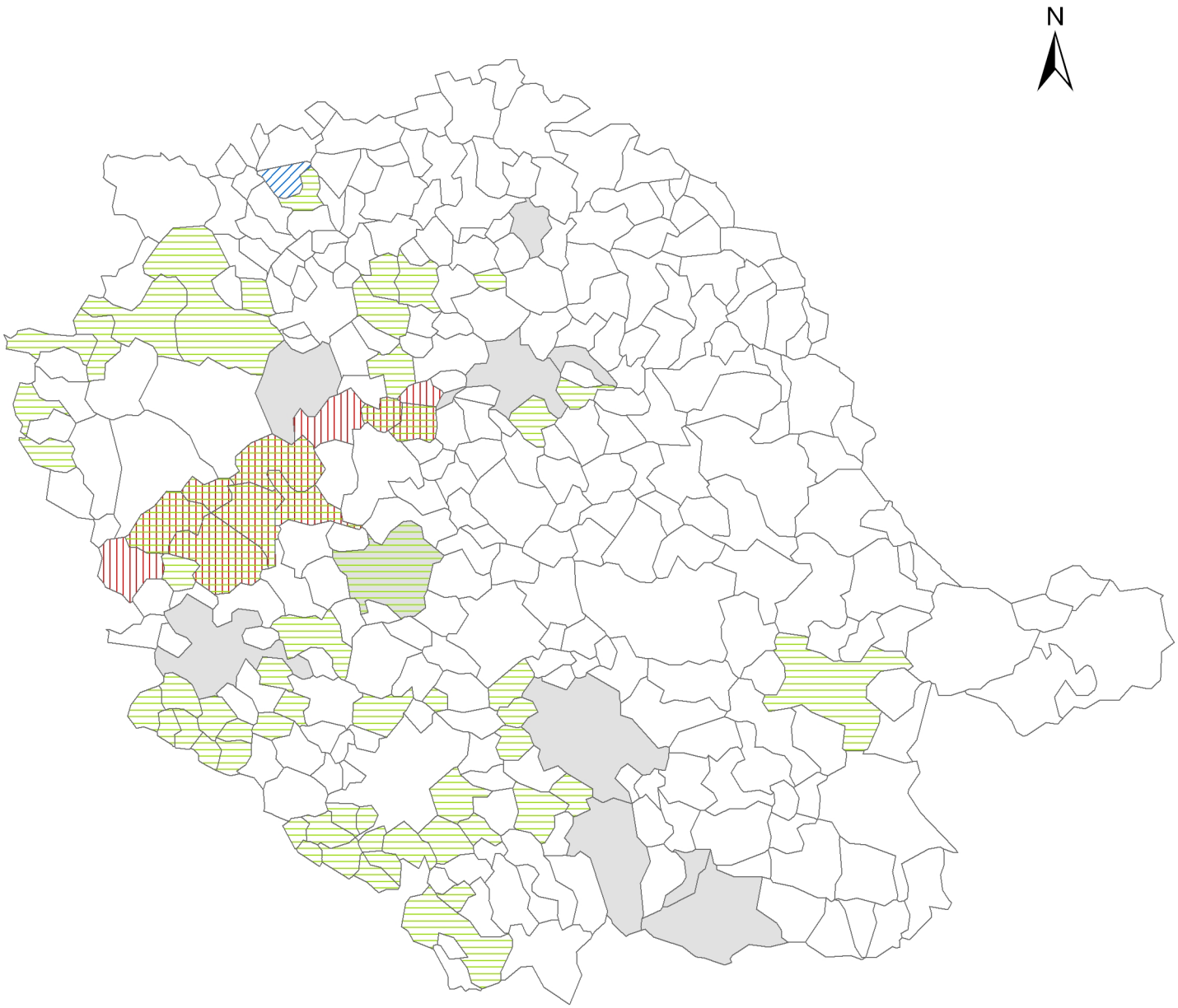
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (81)



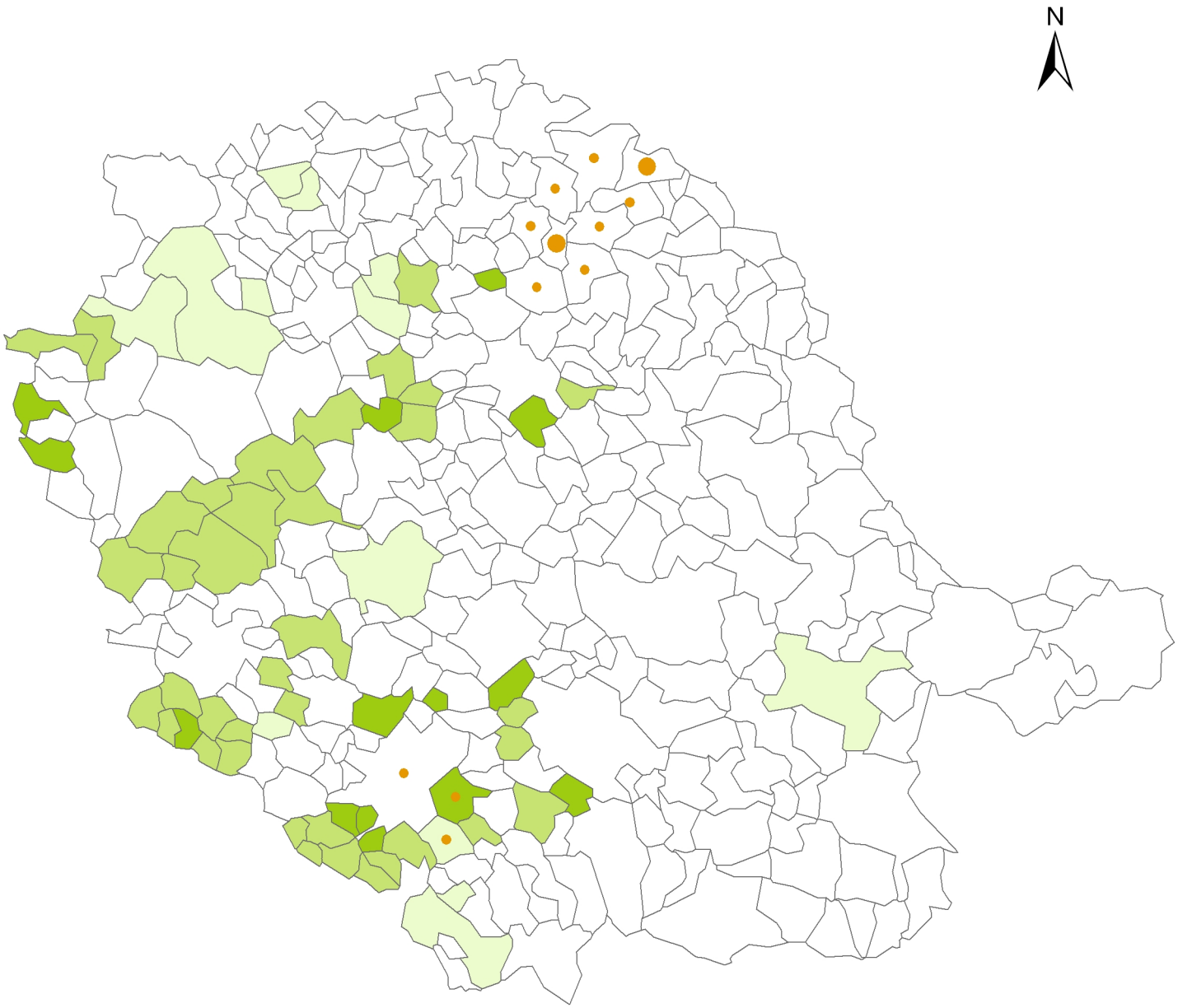
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (81)



Entre 1945 et 1995

- 5,0% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 134,9%

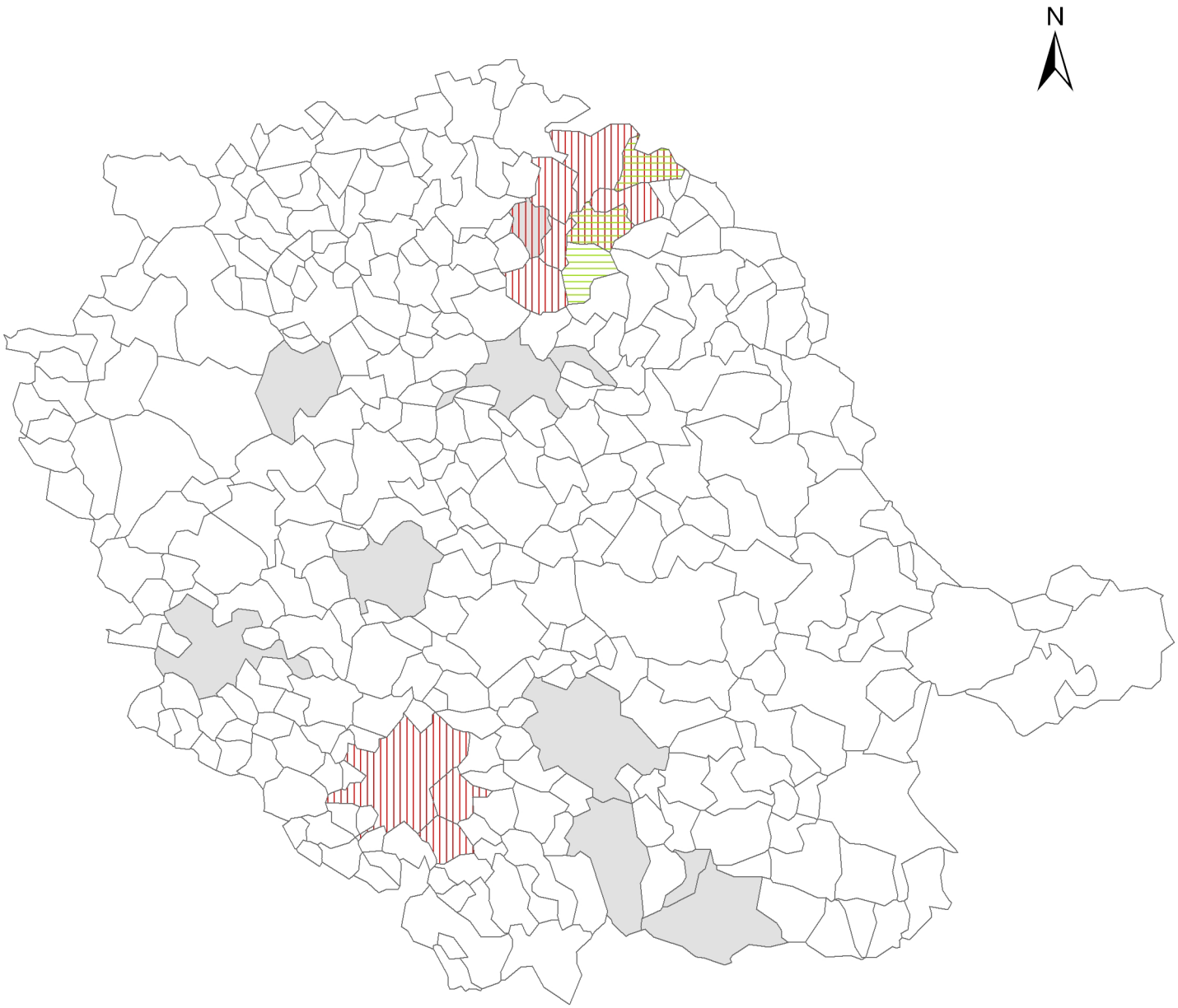
Depuis 1995

- 0,1% - 50%
- 50,1% - 94,0%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (81)



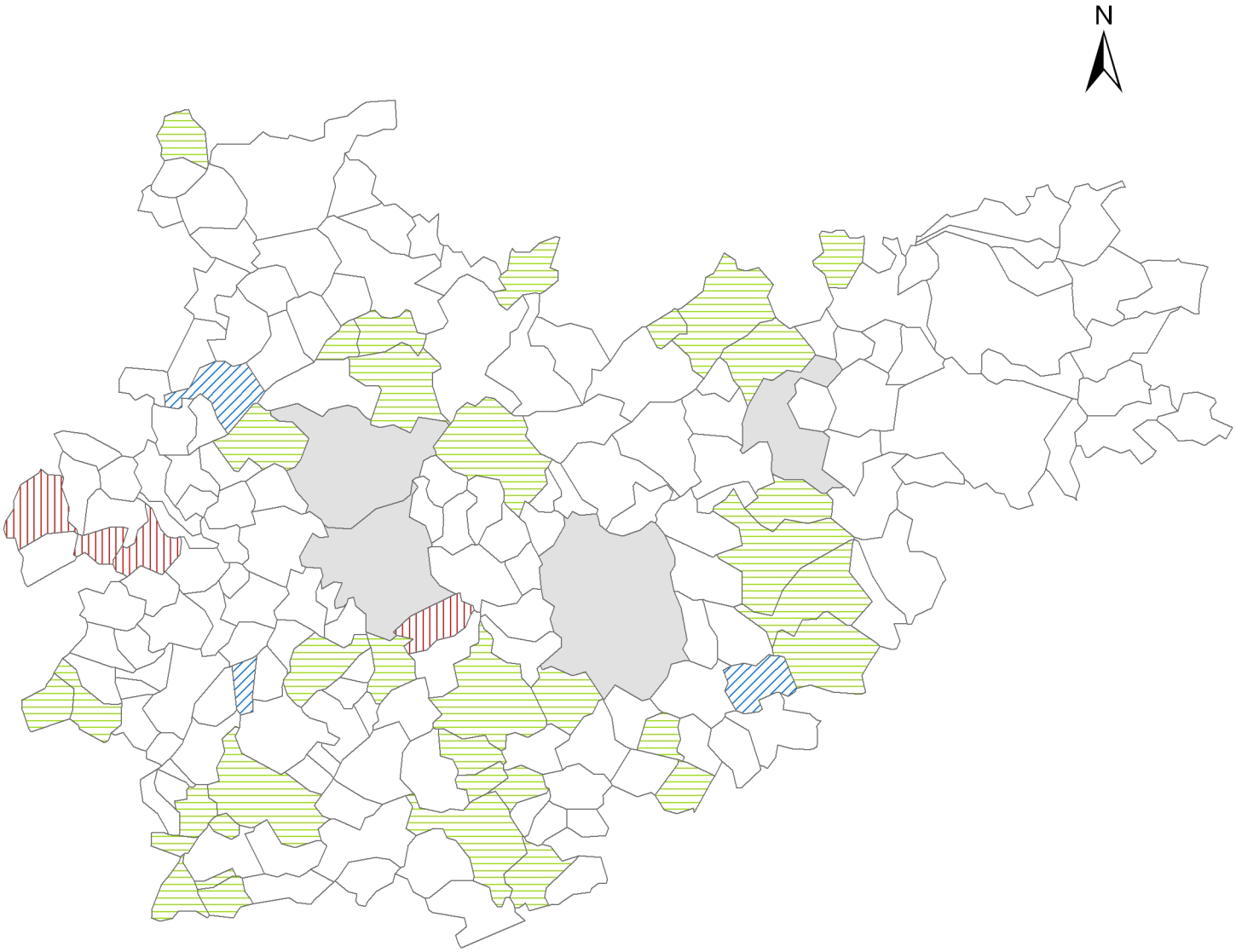
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (82)



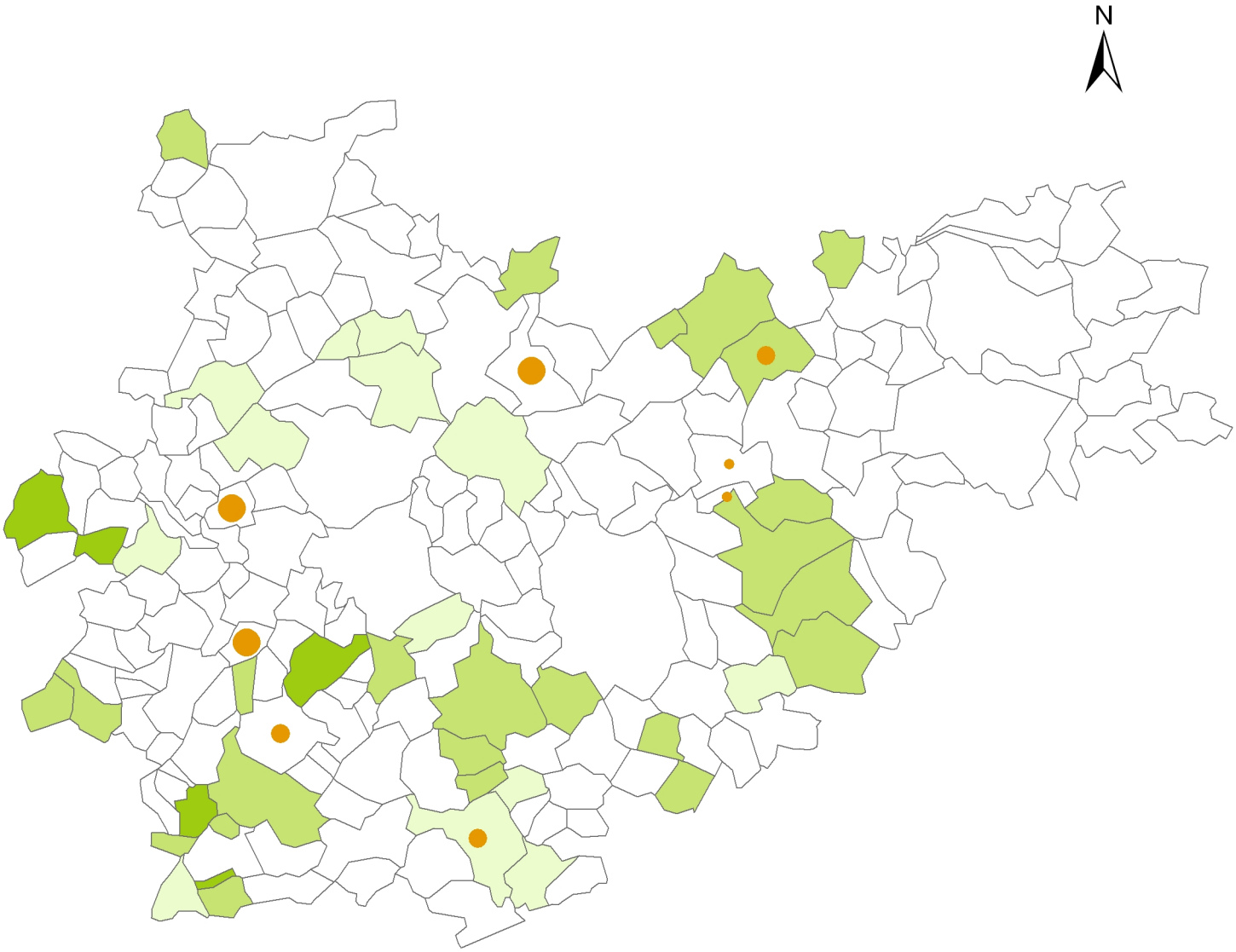
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (82)



Entre 1945 et 1995

- 3,5% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 109,9%

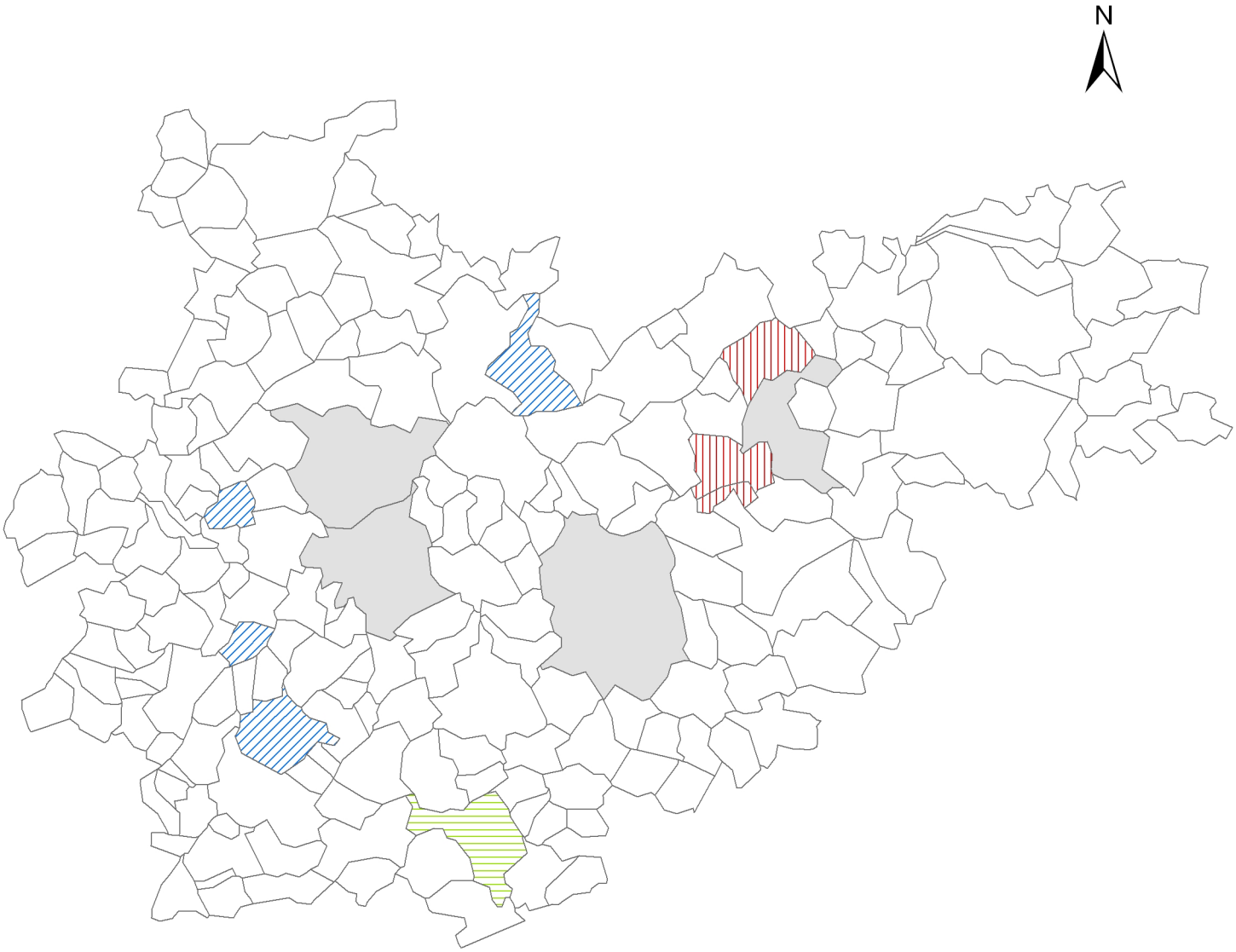
Depuis 1995

- 16,9% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 117,9%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (82)



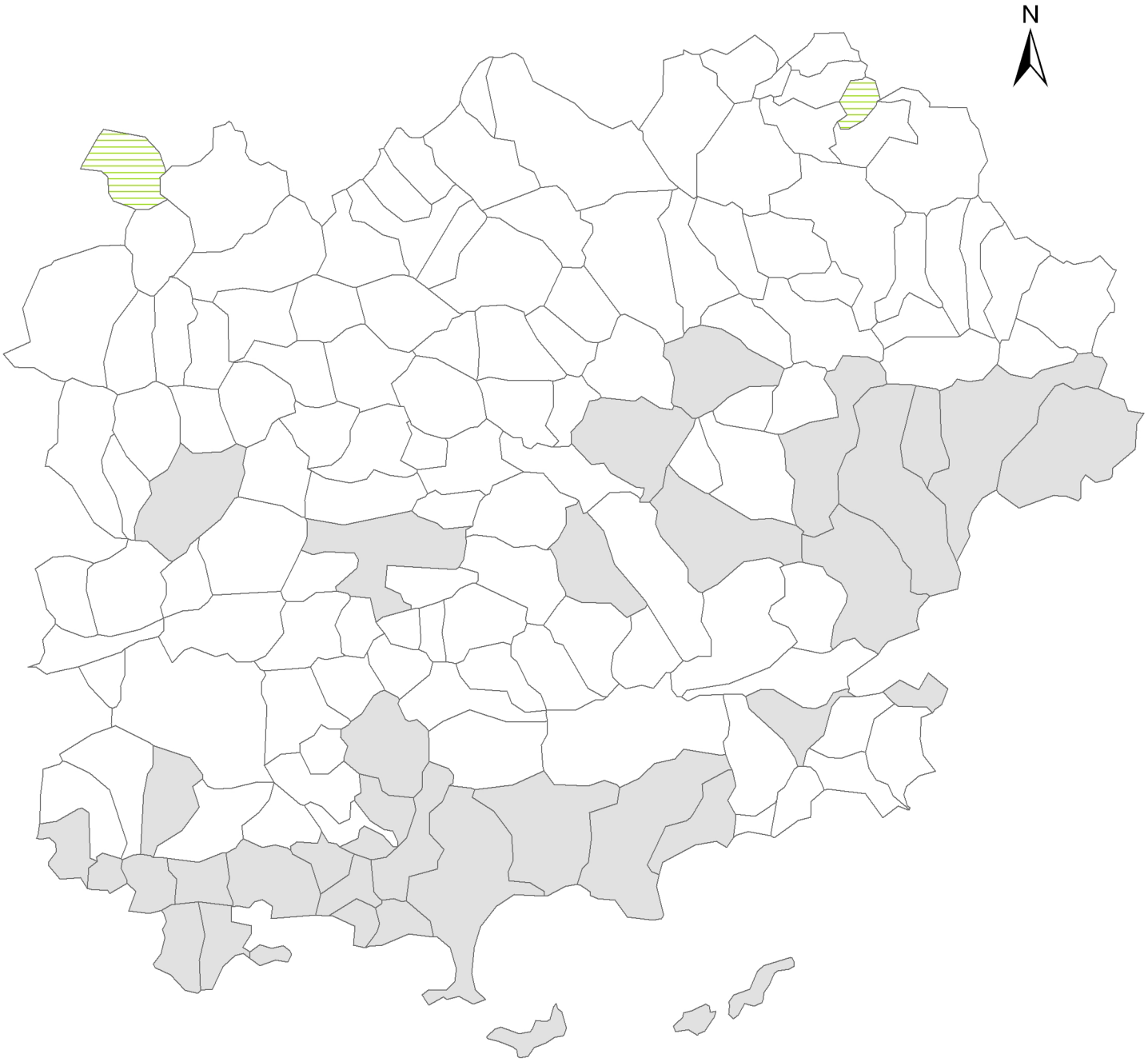
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (83)



Légende

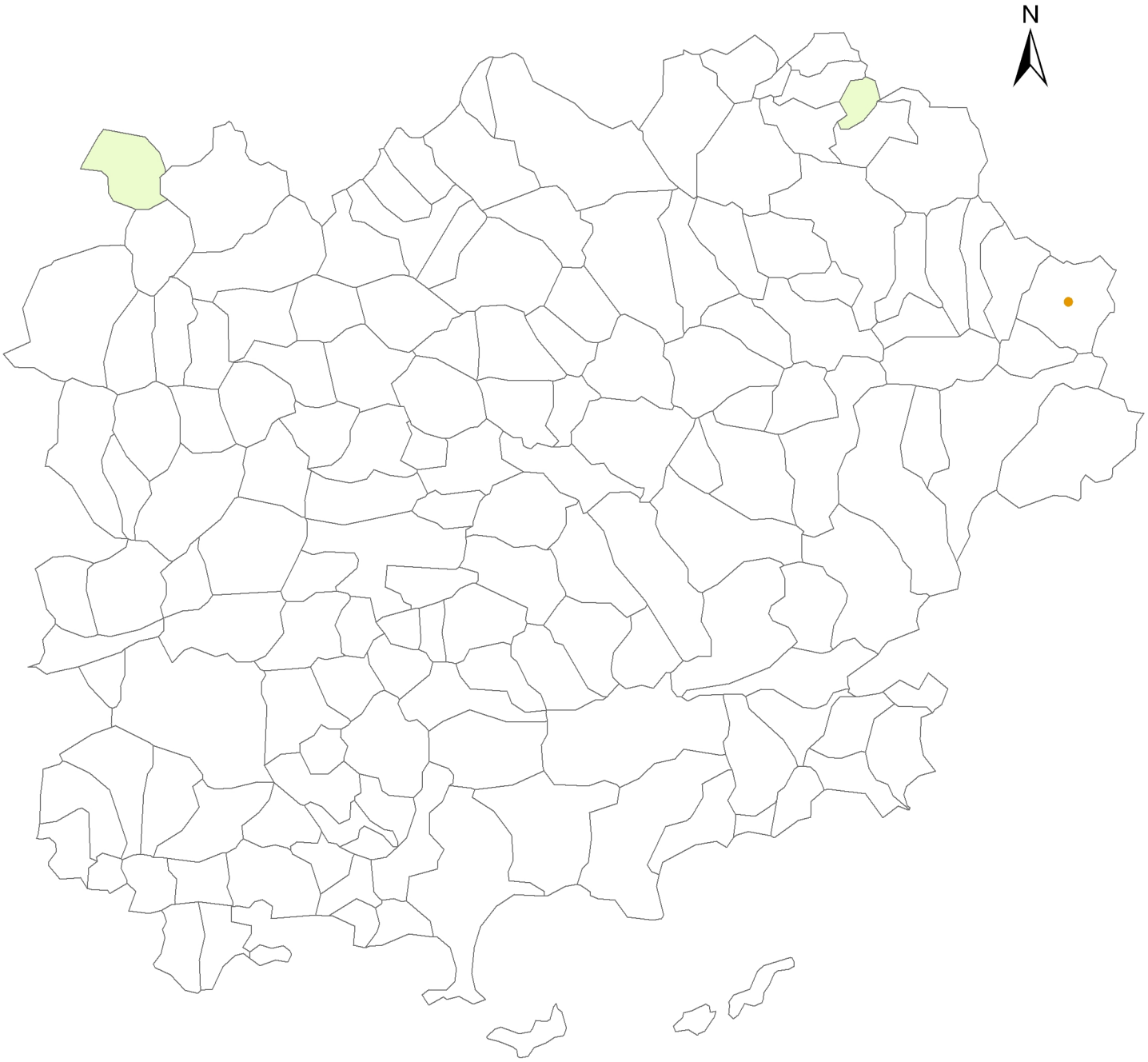
Zone urbaine

Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (83)



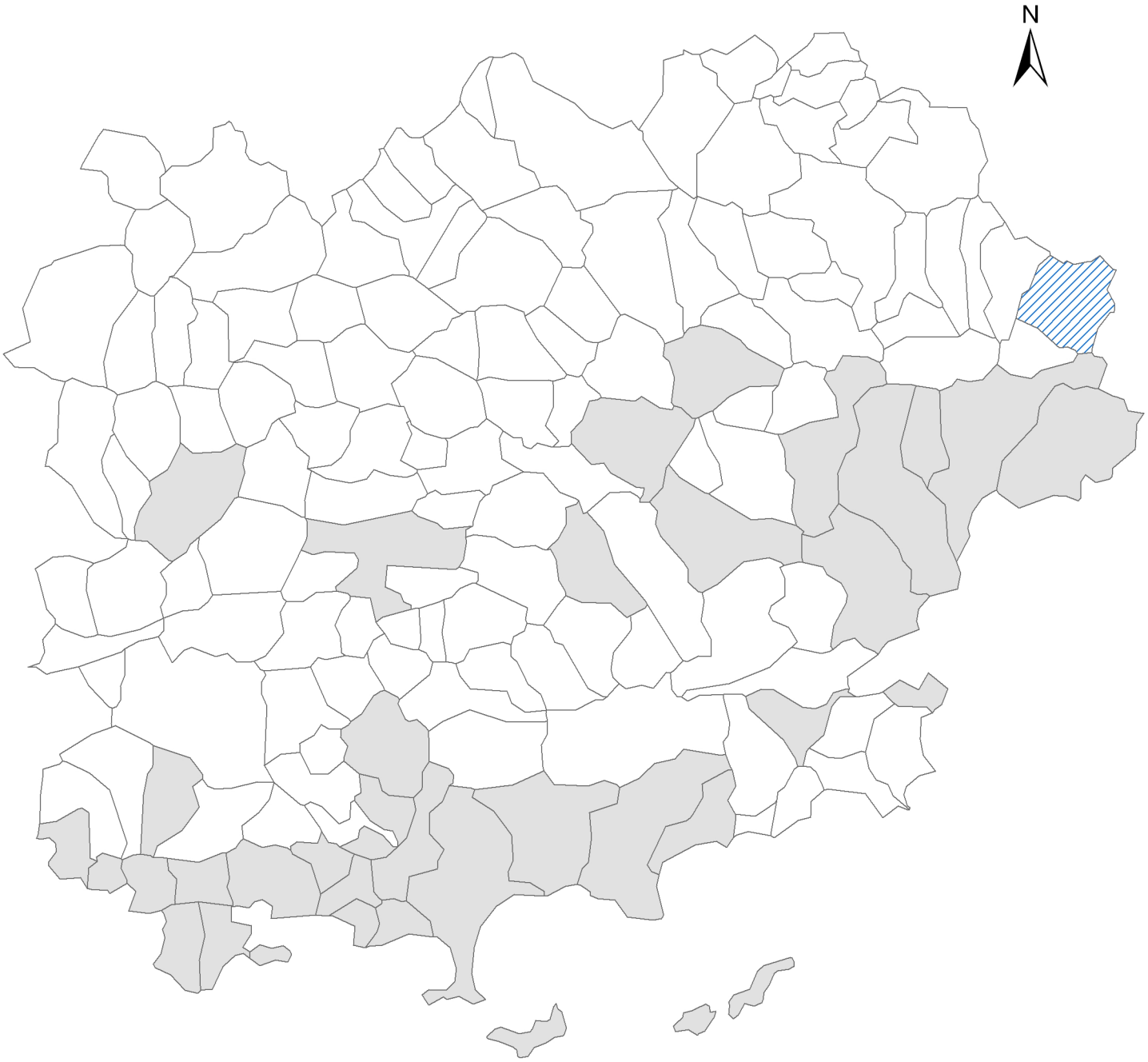
Entre 1945 et 1995 **Depuis 1995**

19,3% - 34,4% 36,7%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (83)



Légende

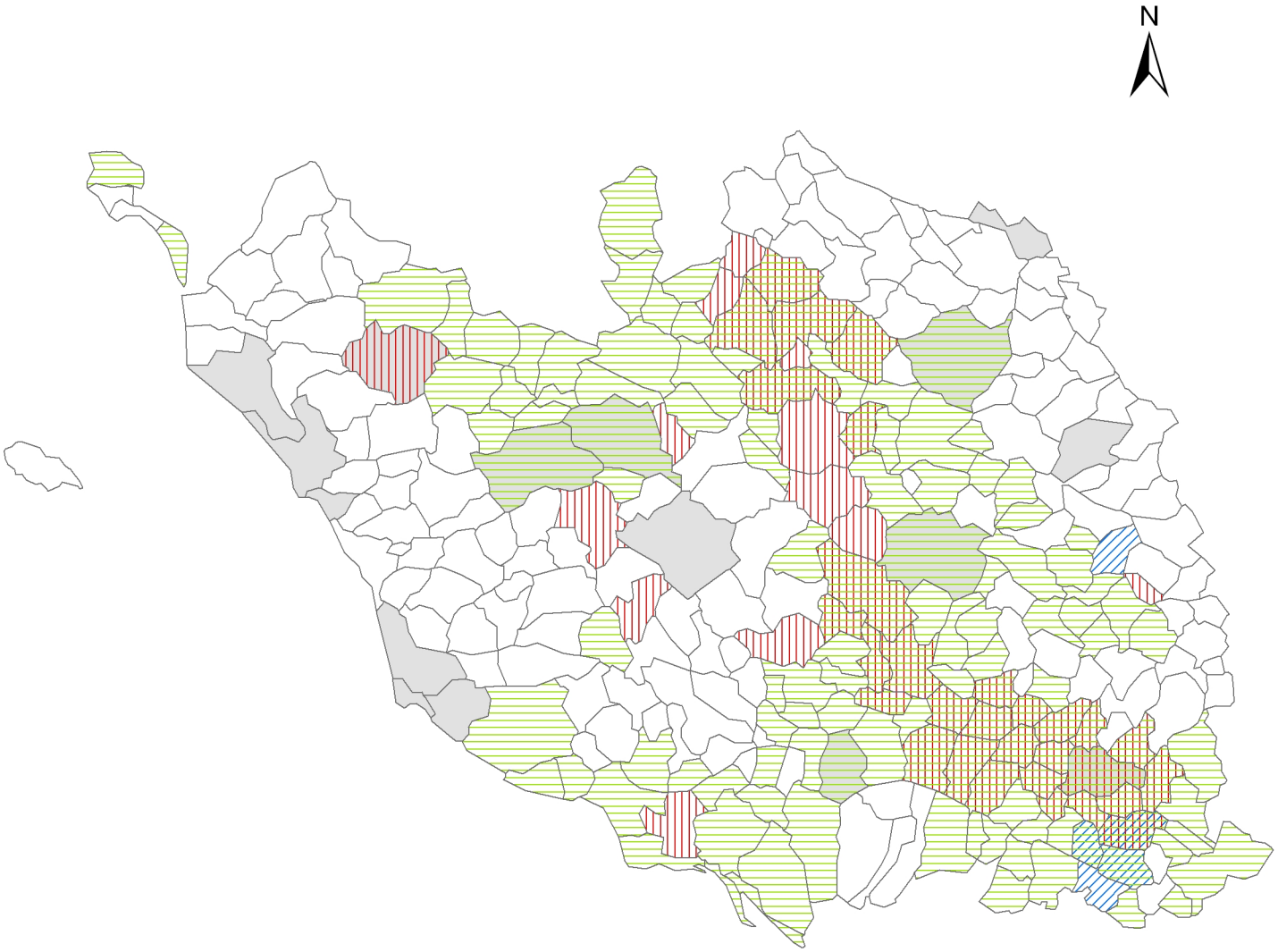
Zone urbaine

Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995

0 10 20 KM

Réalisation : Marc-André PHILIPPE, Nadine POLOMBO, Xiaogang LI, DEPARTEMENT AMENAGEMENT, POLYTECH'TOURS, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (85)



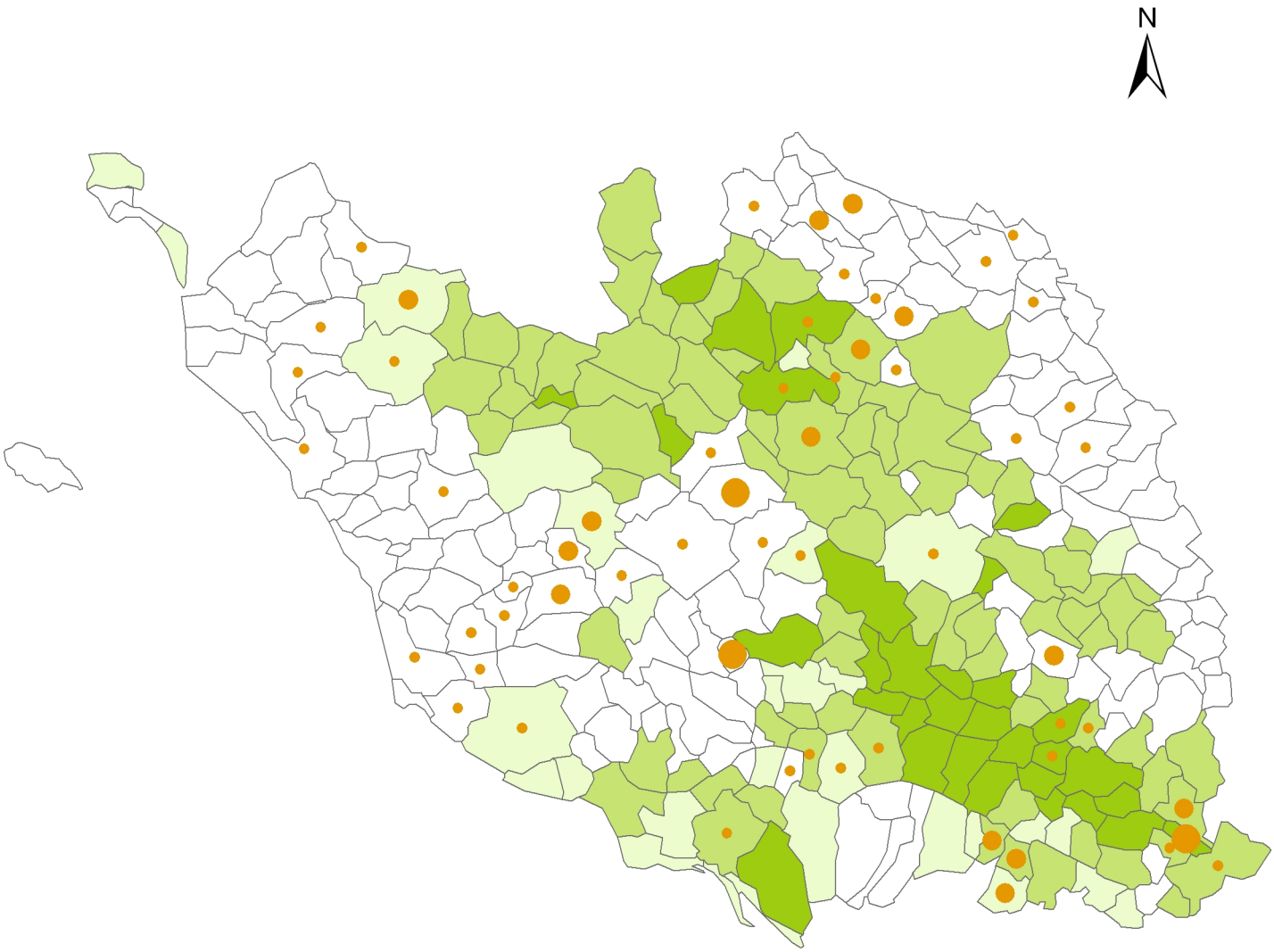
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (85)



Entre 1945 et 1995

- 2,6% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 267,7%

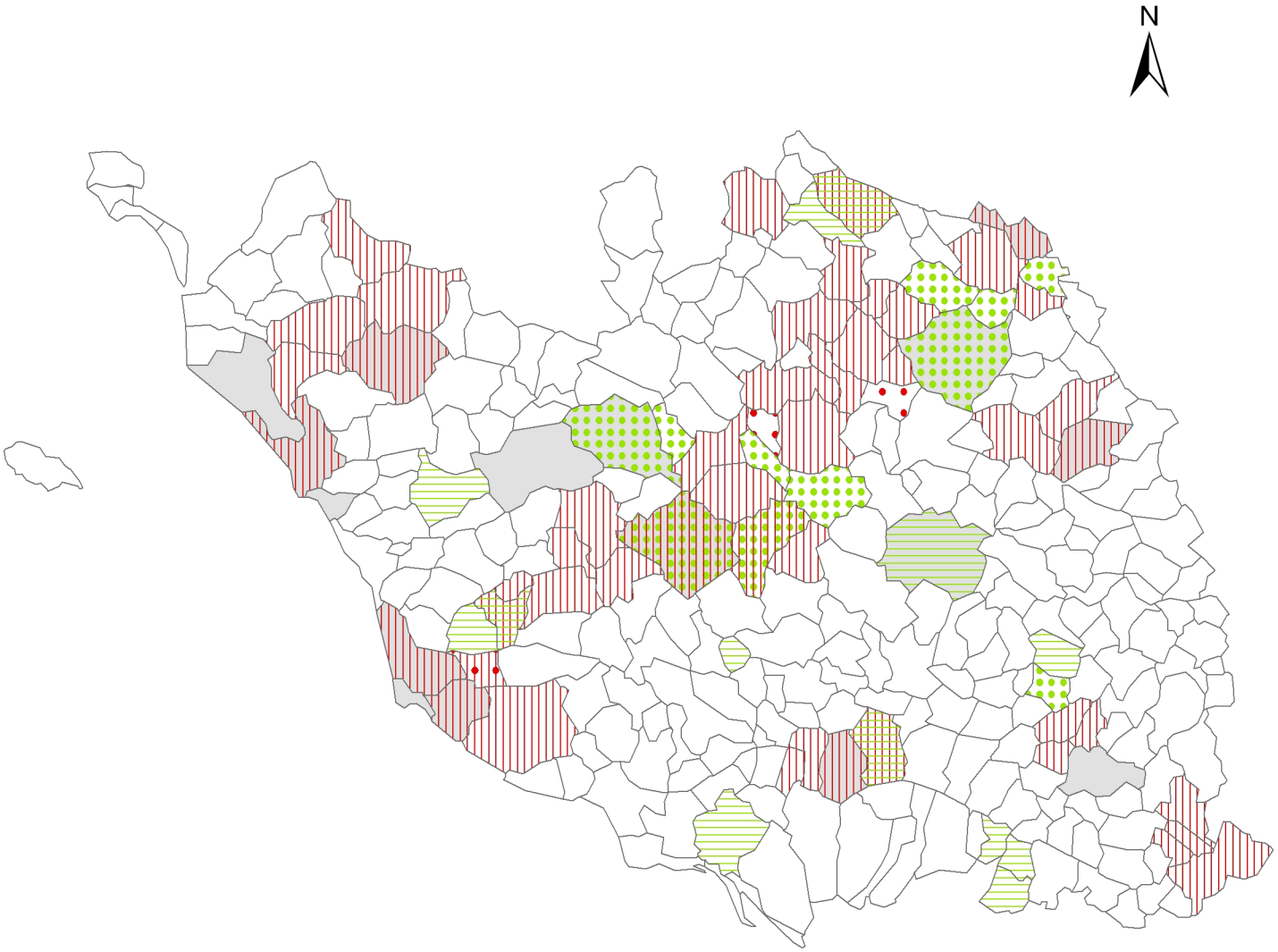
Depuis 1995

- 0,6% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 134,4%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (85)



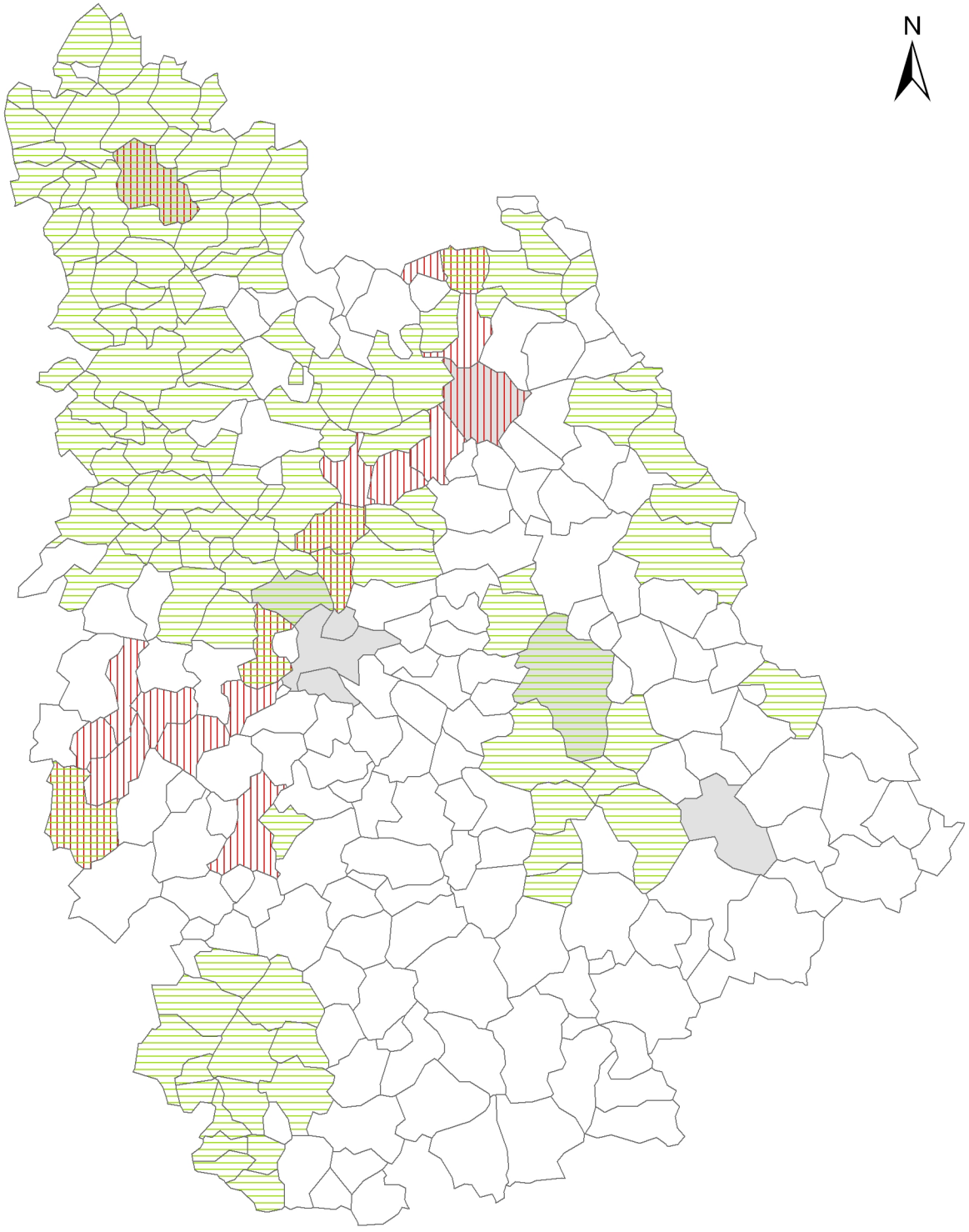
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (86)



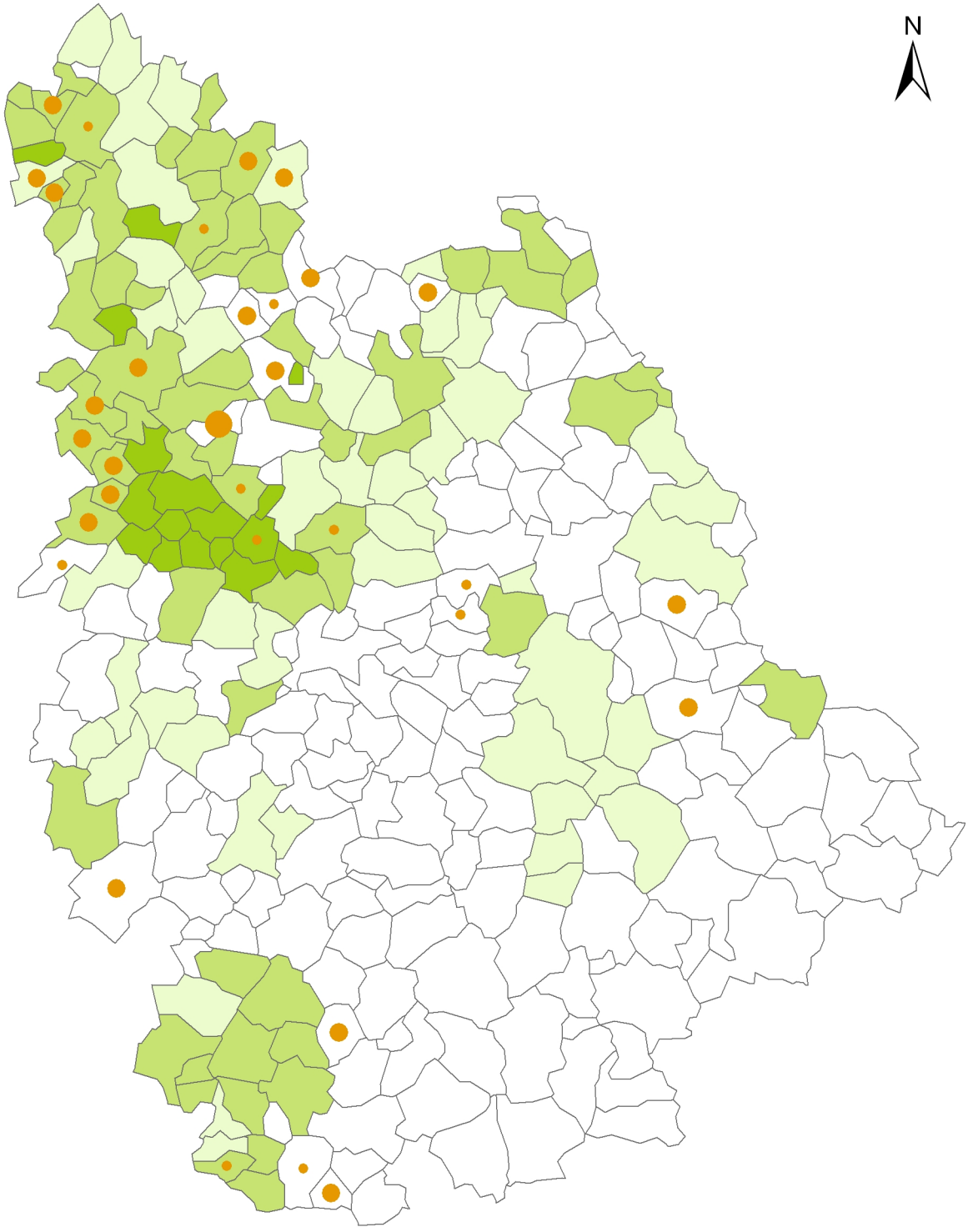
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (86)



Entre 1945 et 1995

- 2,8% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 258,3%

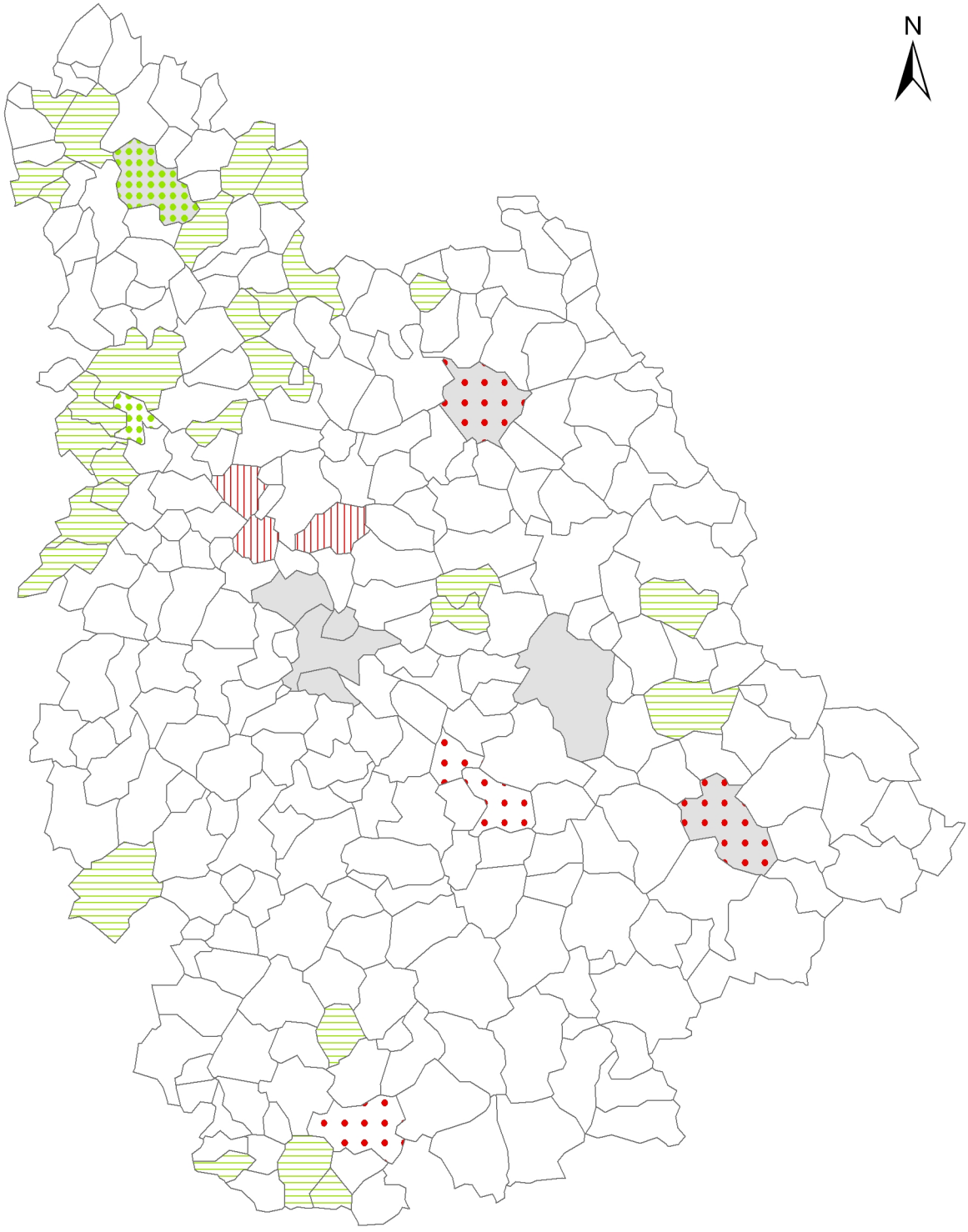
Depuis 1995

- 8,0% - 50%
- 50,1% - 100%
- 142,7%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (86)



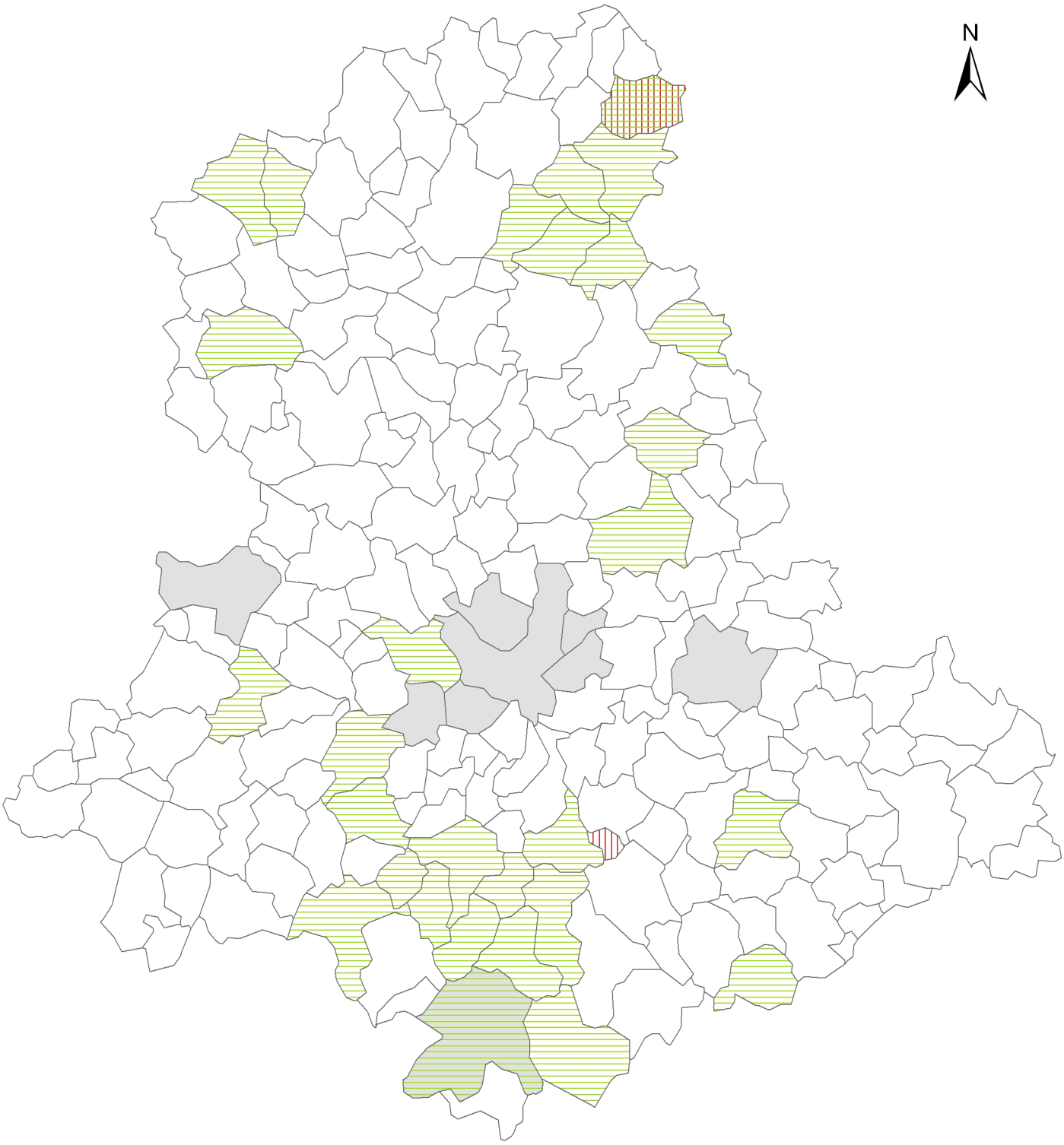
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (87)



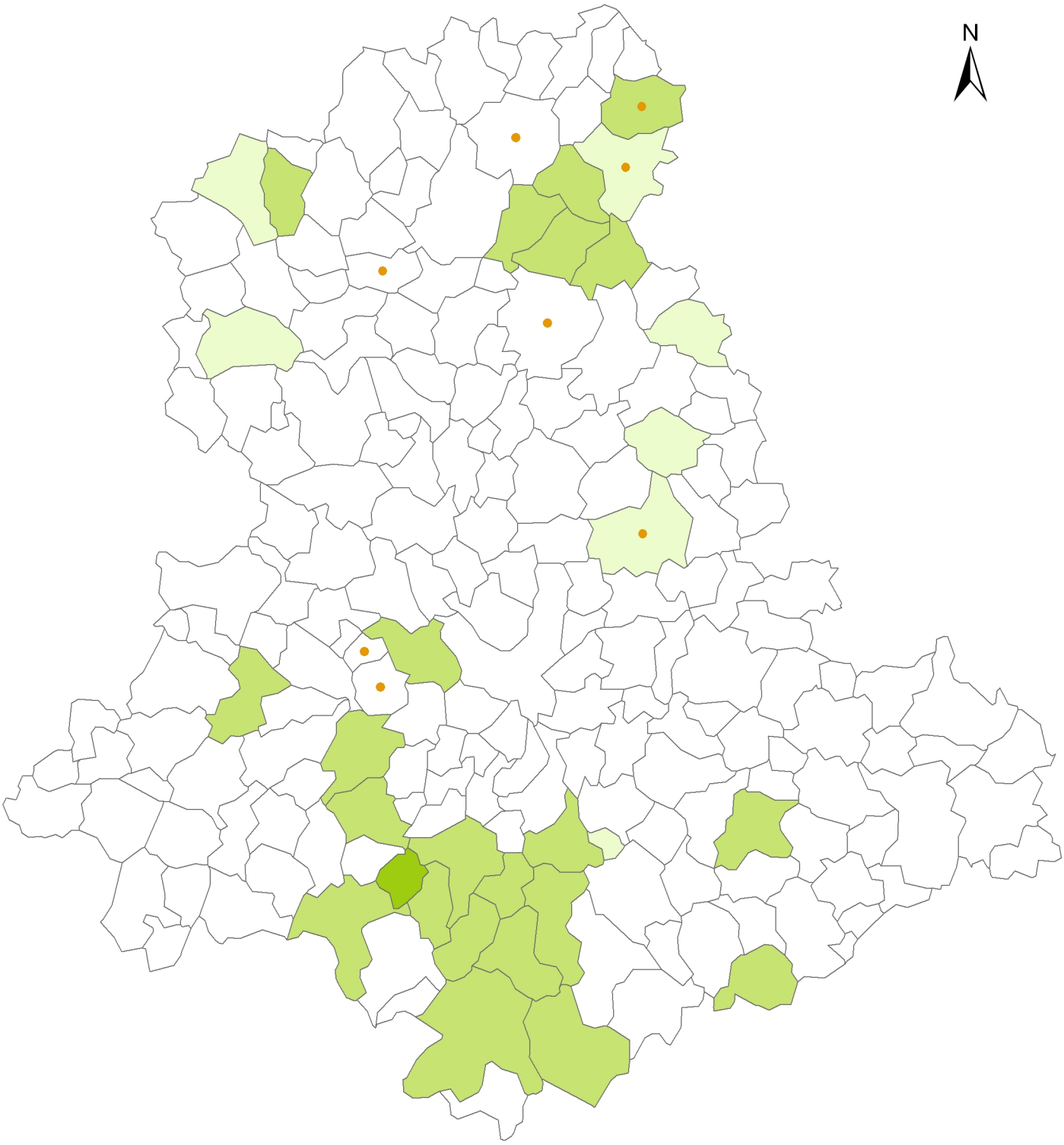
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (87)



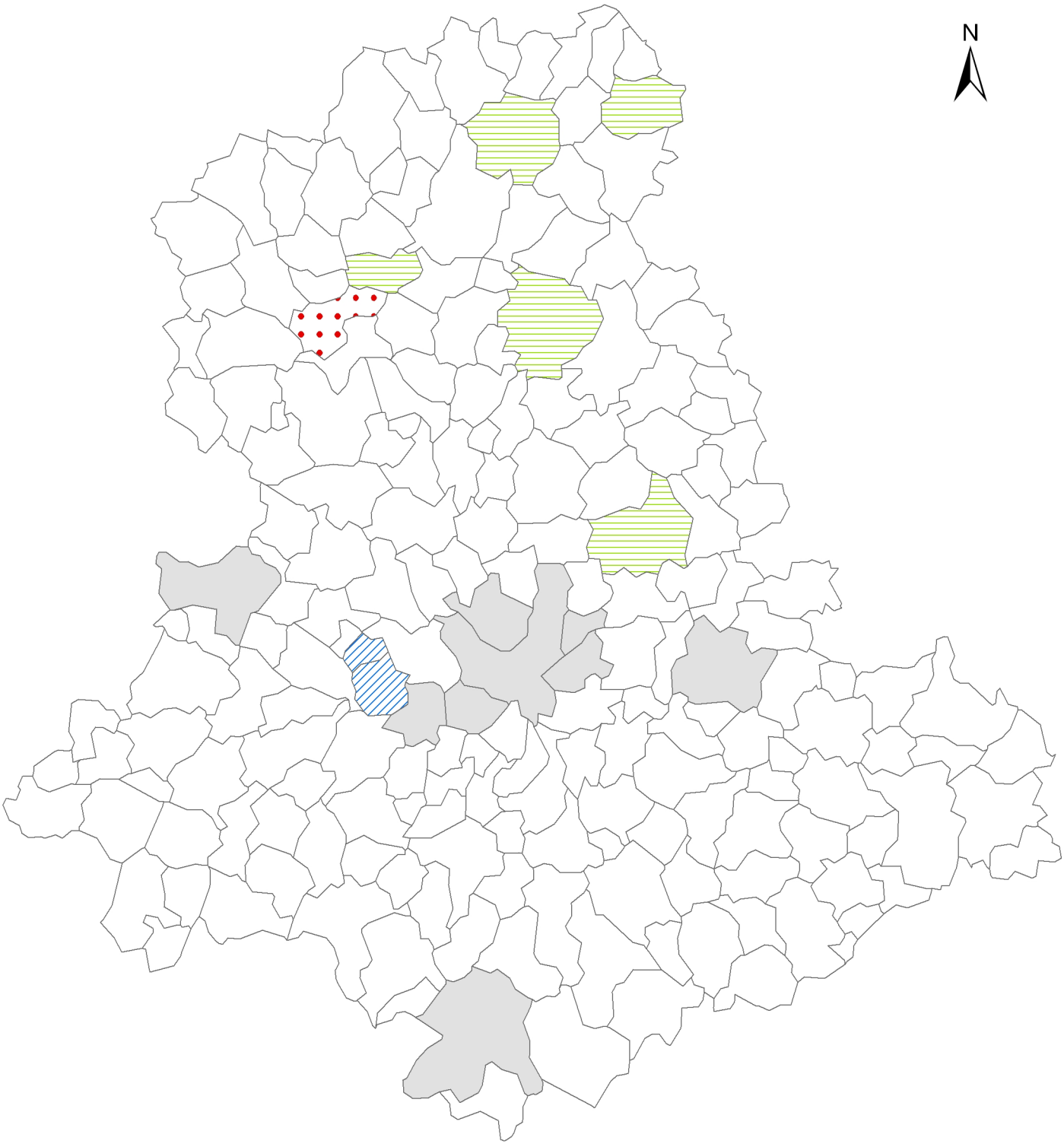
Entre 1945 et 1995 Depuis 1995

- 4,9% - 50%
- 50,1% - 100%
- 102,8%
- 5,2% - 32,8%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (87)



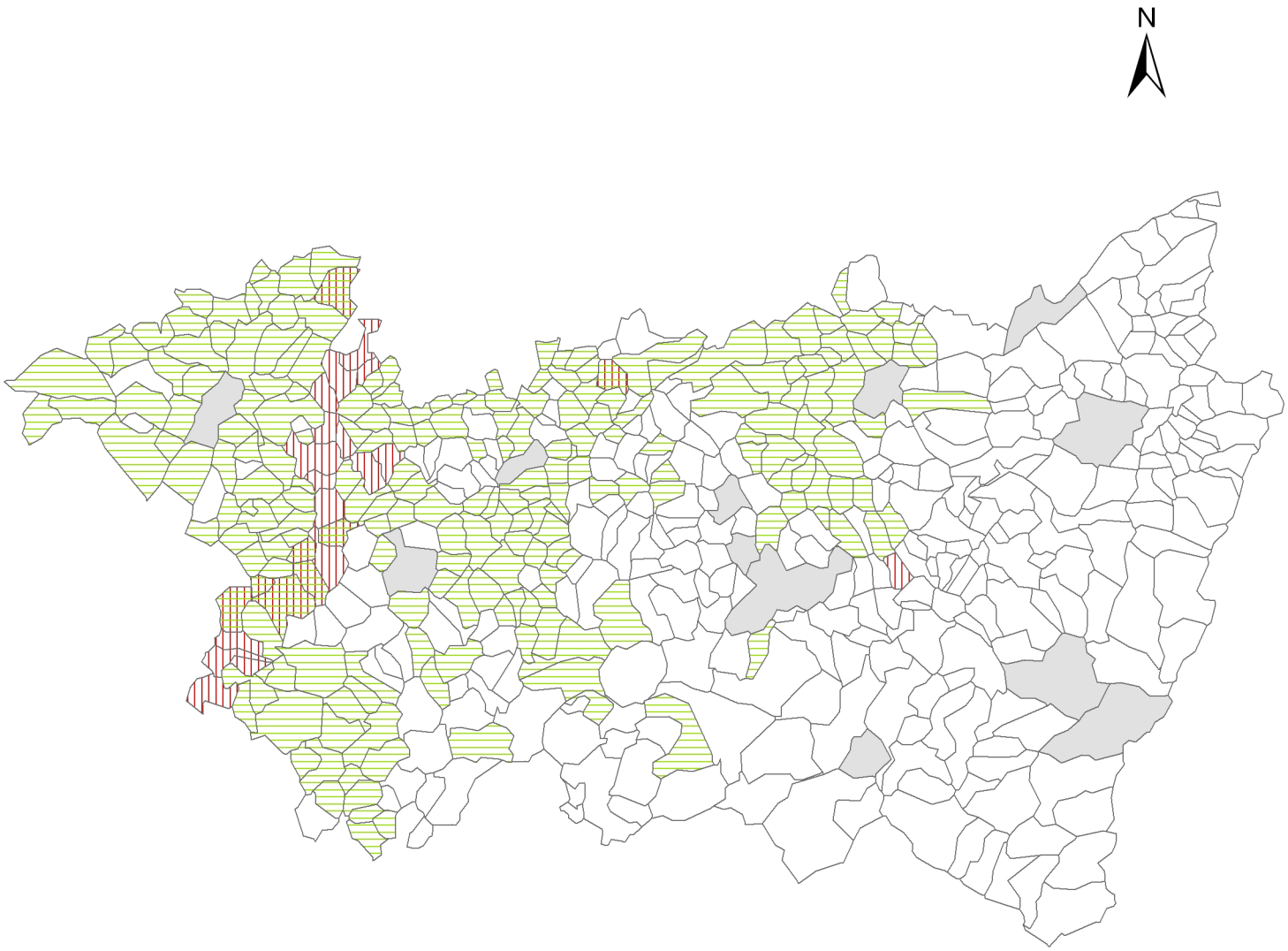
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (88)



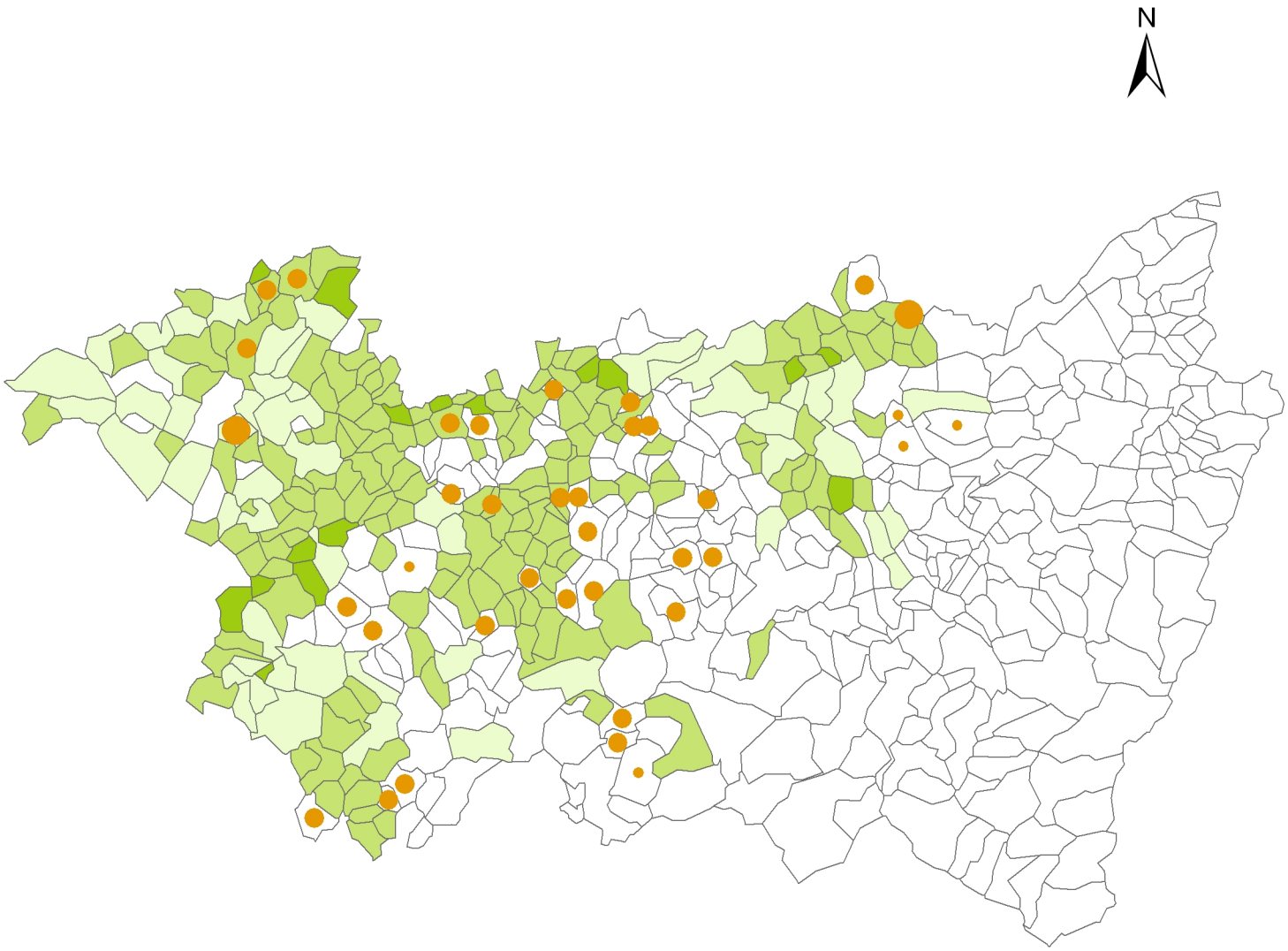
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (88)



Entre 1945 et 1995

- 4,9% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 205,8%

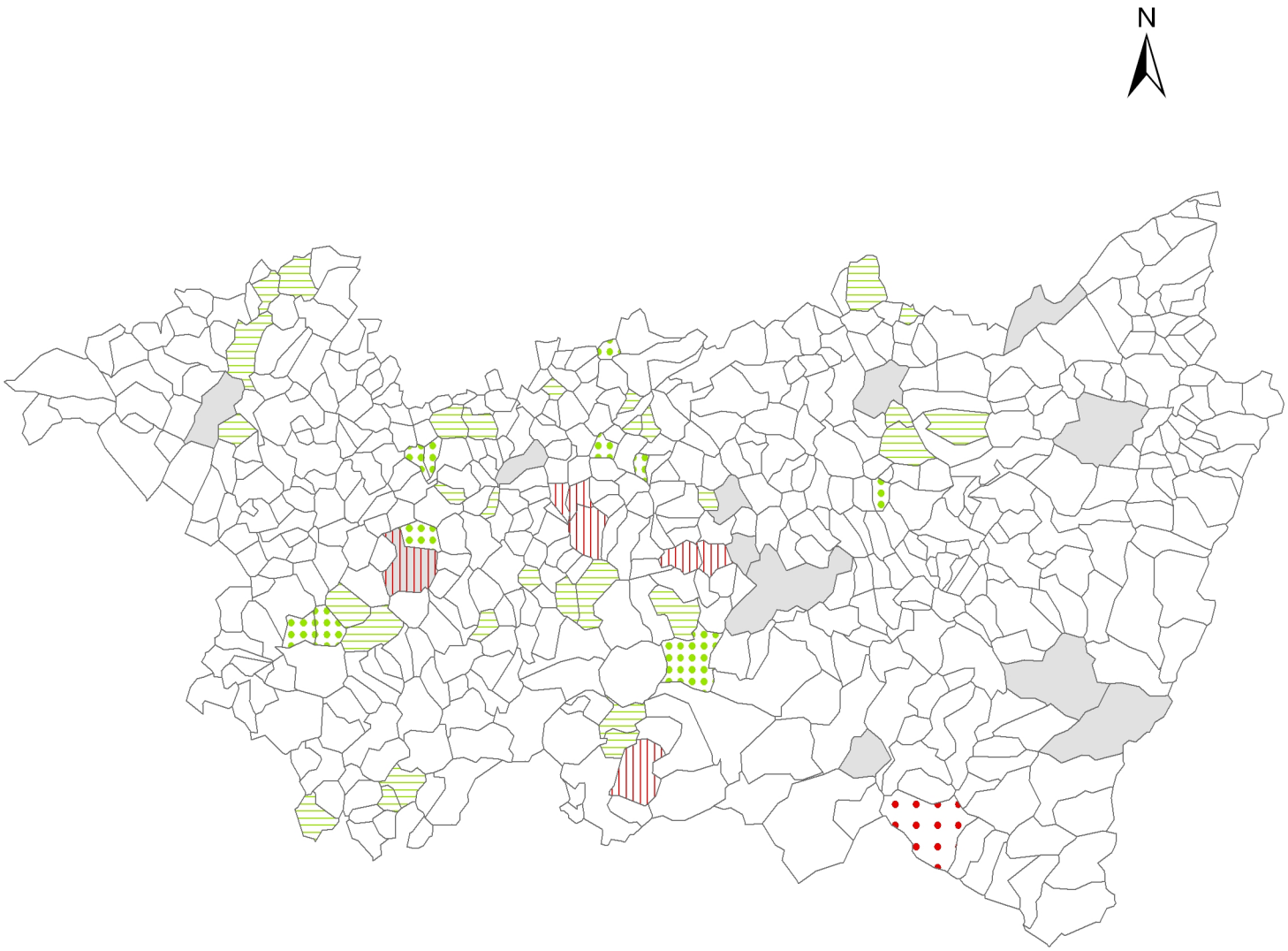
Depuis 1995

- 9,2% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 112,8%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (88)



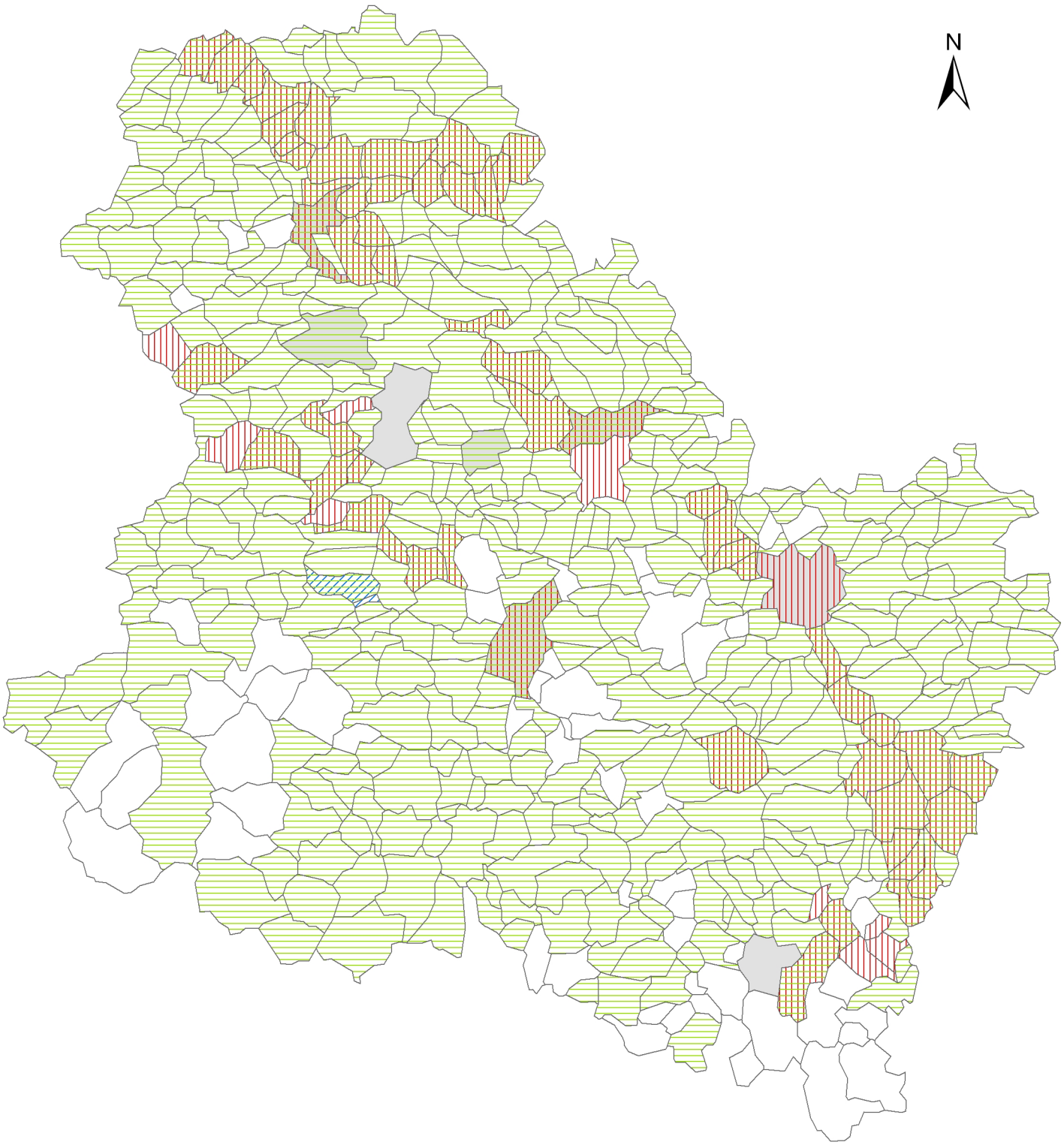
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (89)



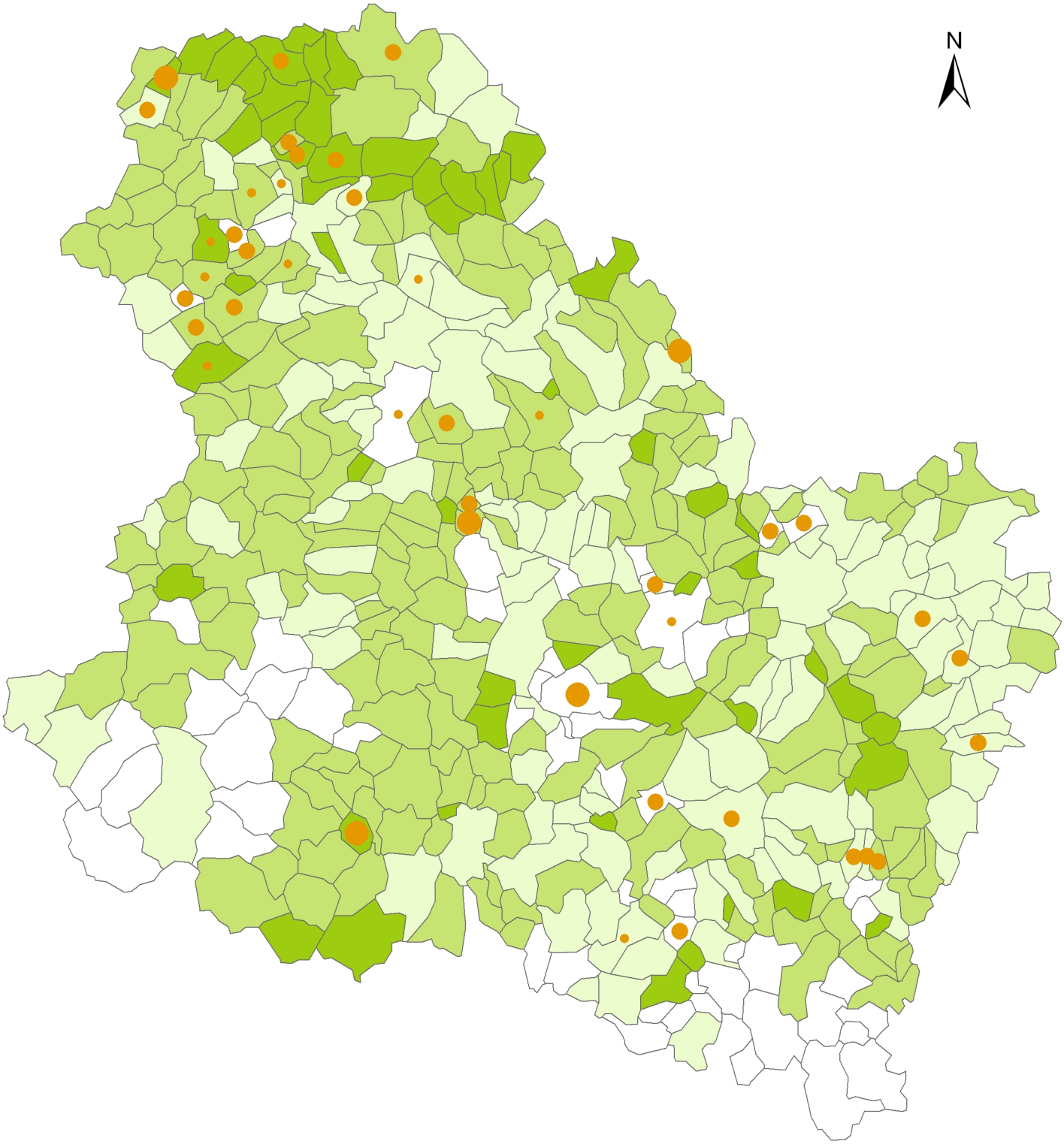
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10
- Commune ayant effectué la Réorganisation Foncière

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (89)



Entre 1945 et 1995

- 0,9% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 336,9%

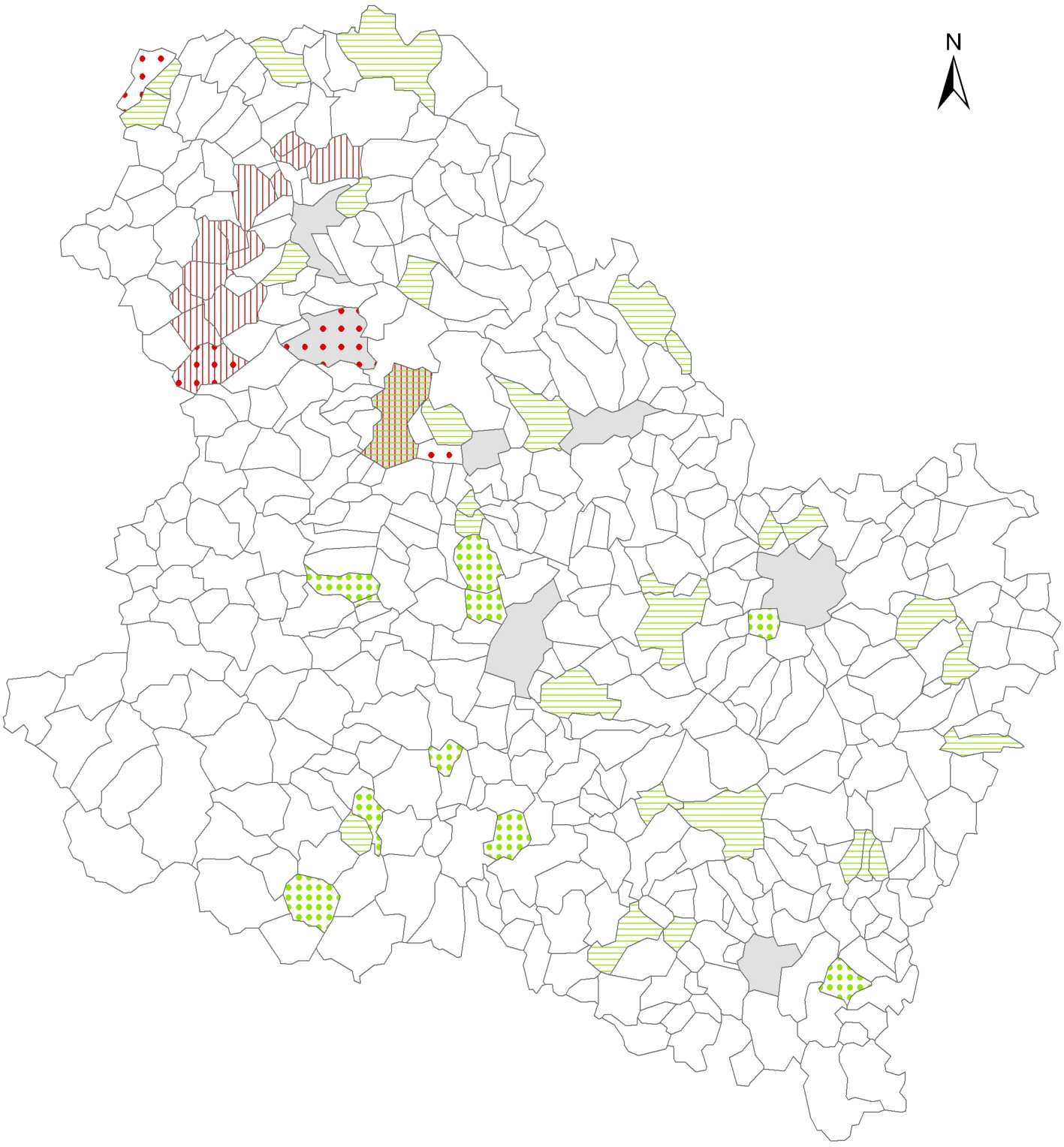
Depuis 1995

- 17,2% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 211,0%

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (89)



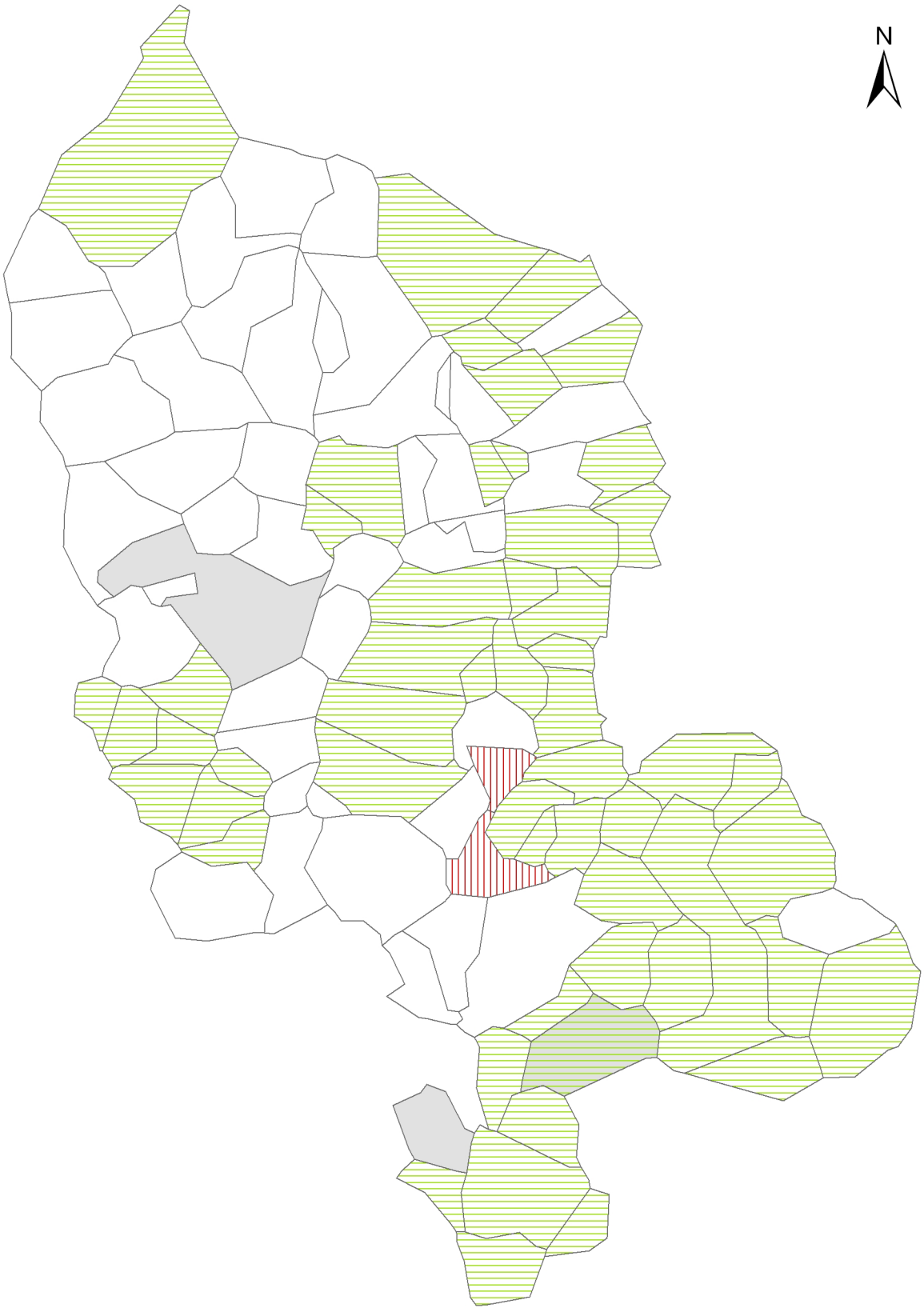
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique en cours
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 10 20 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (90)



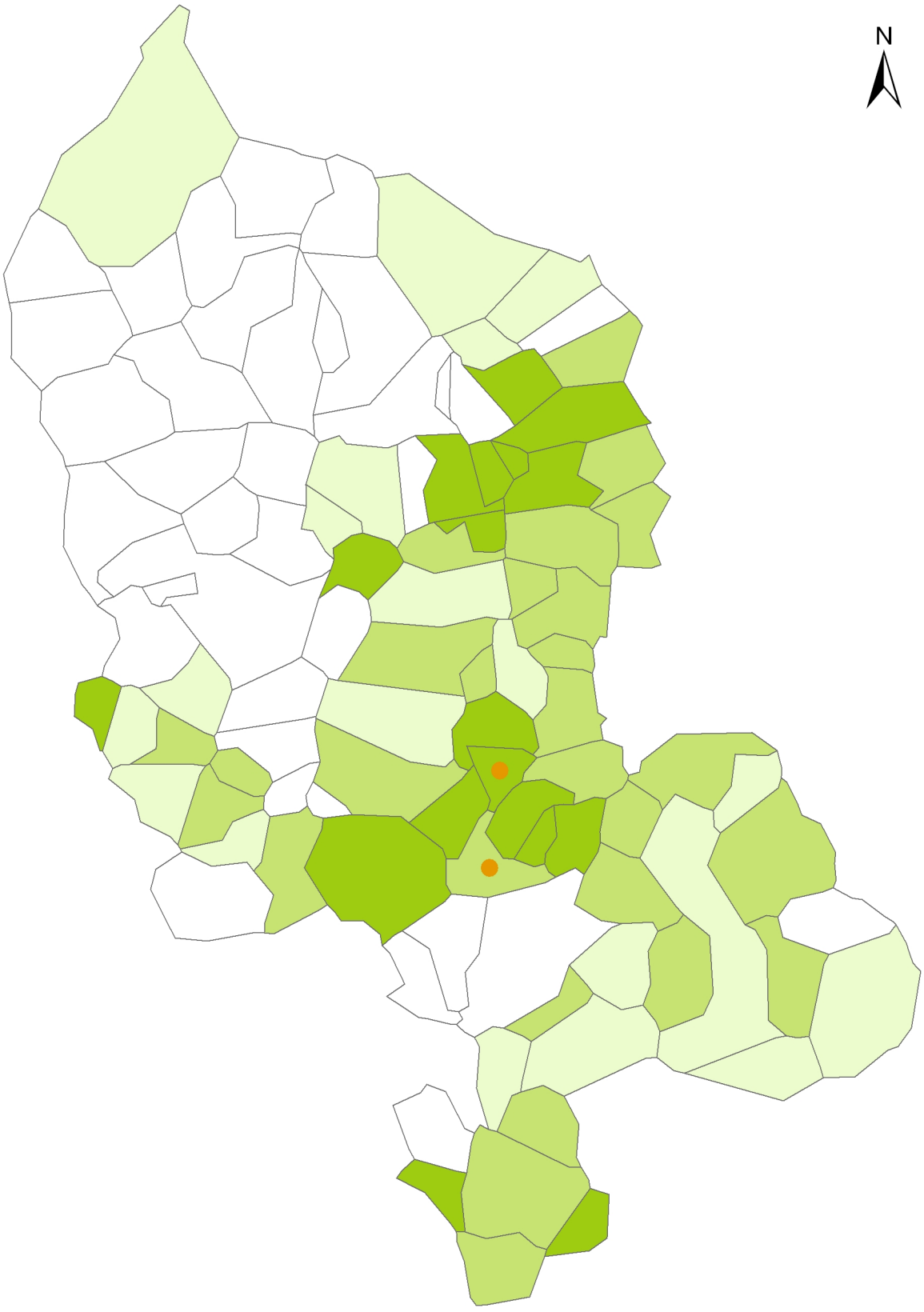
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 5 10 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (90)



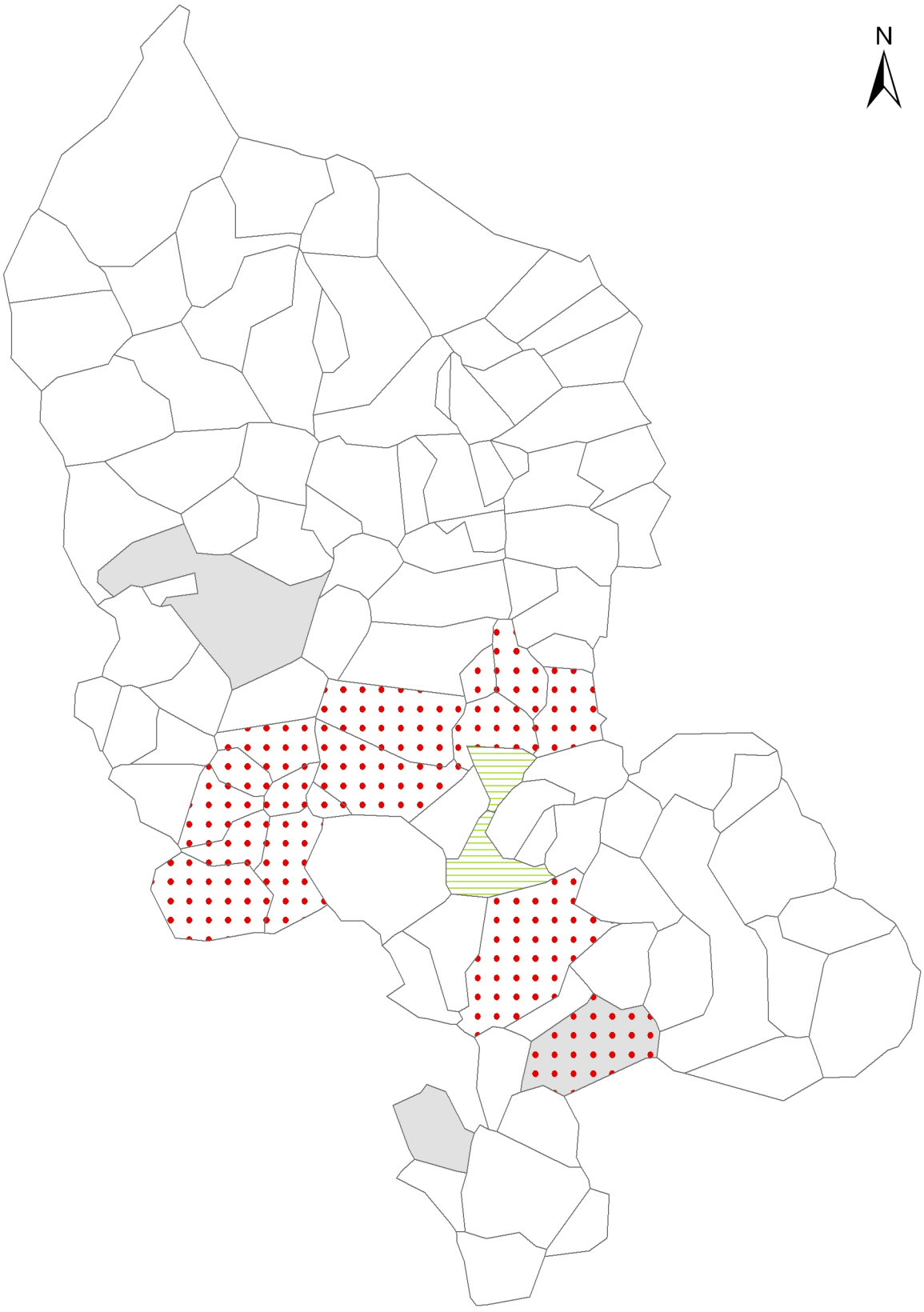
Entre 1945 et 1995 Depuis 1995

- 3,8% - 52,5%
- 52,6% - 84,6%
- 84,7% - 161,6%
- 78,4% - 79,7%

0 5 10 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (90)



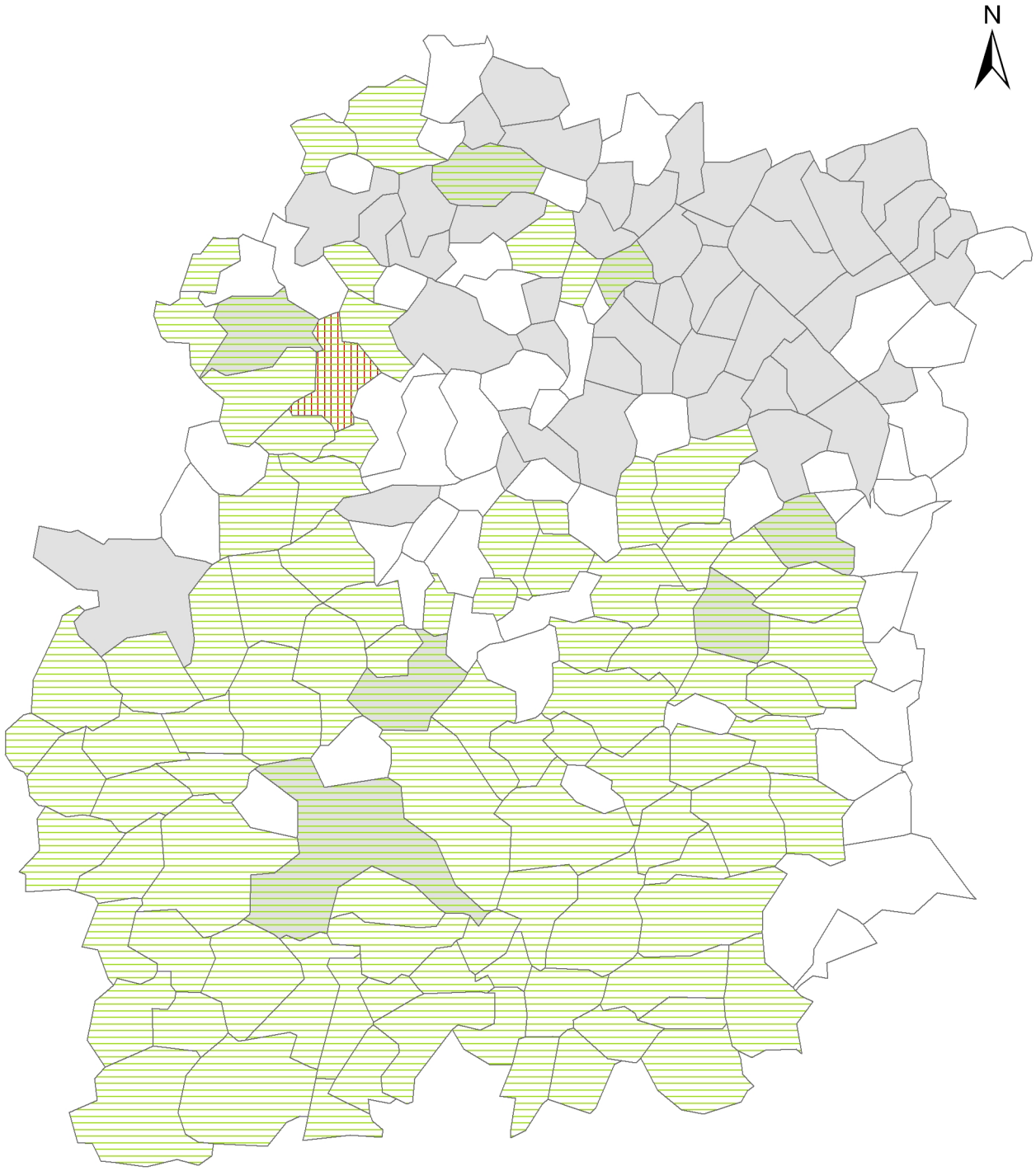
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 en cours

0 5 10 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (91)



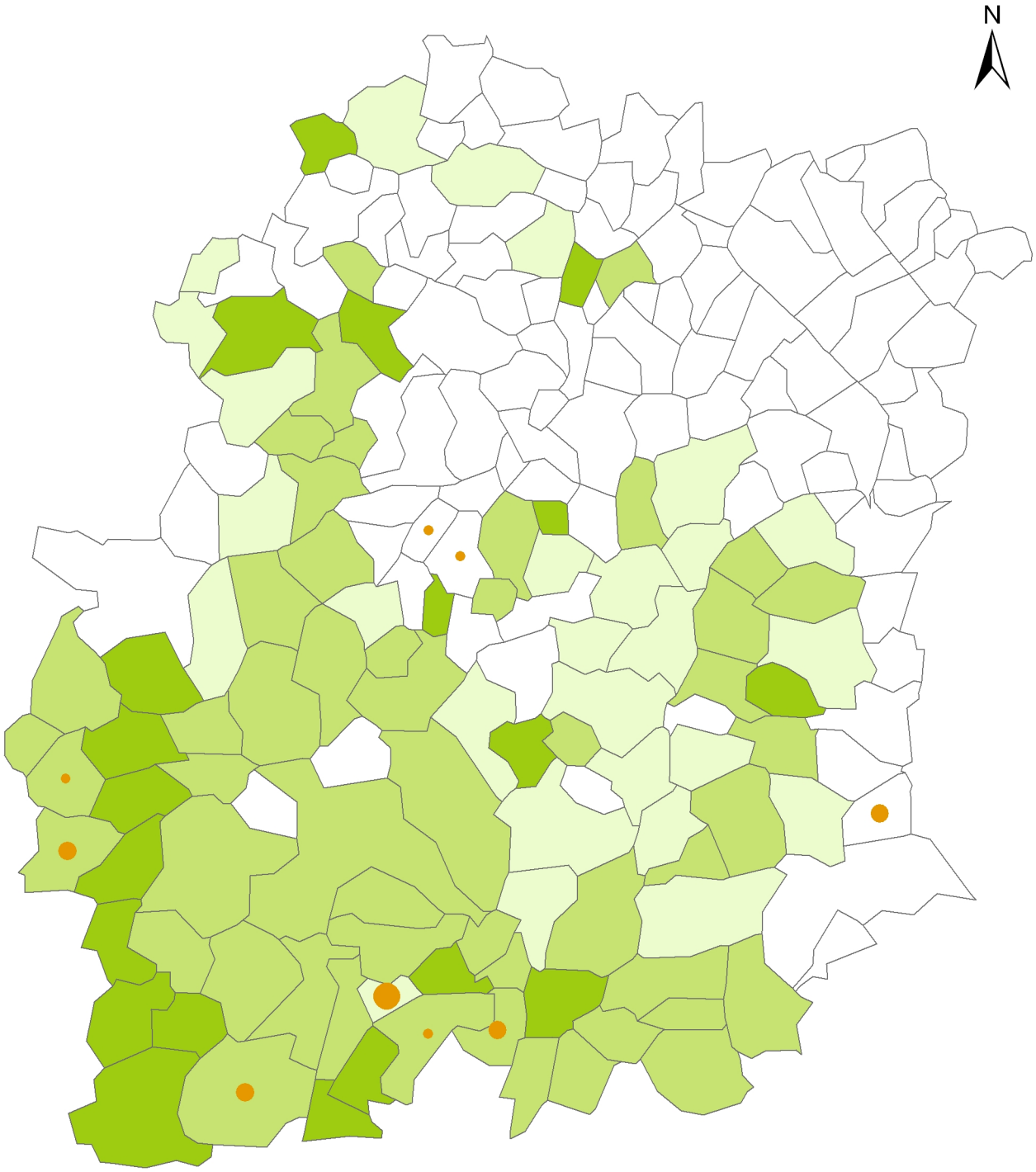
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 5 10 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (91)



Entre 1945 et 1995

- 4,3% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 249,6%

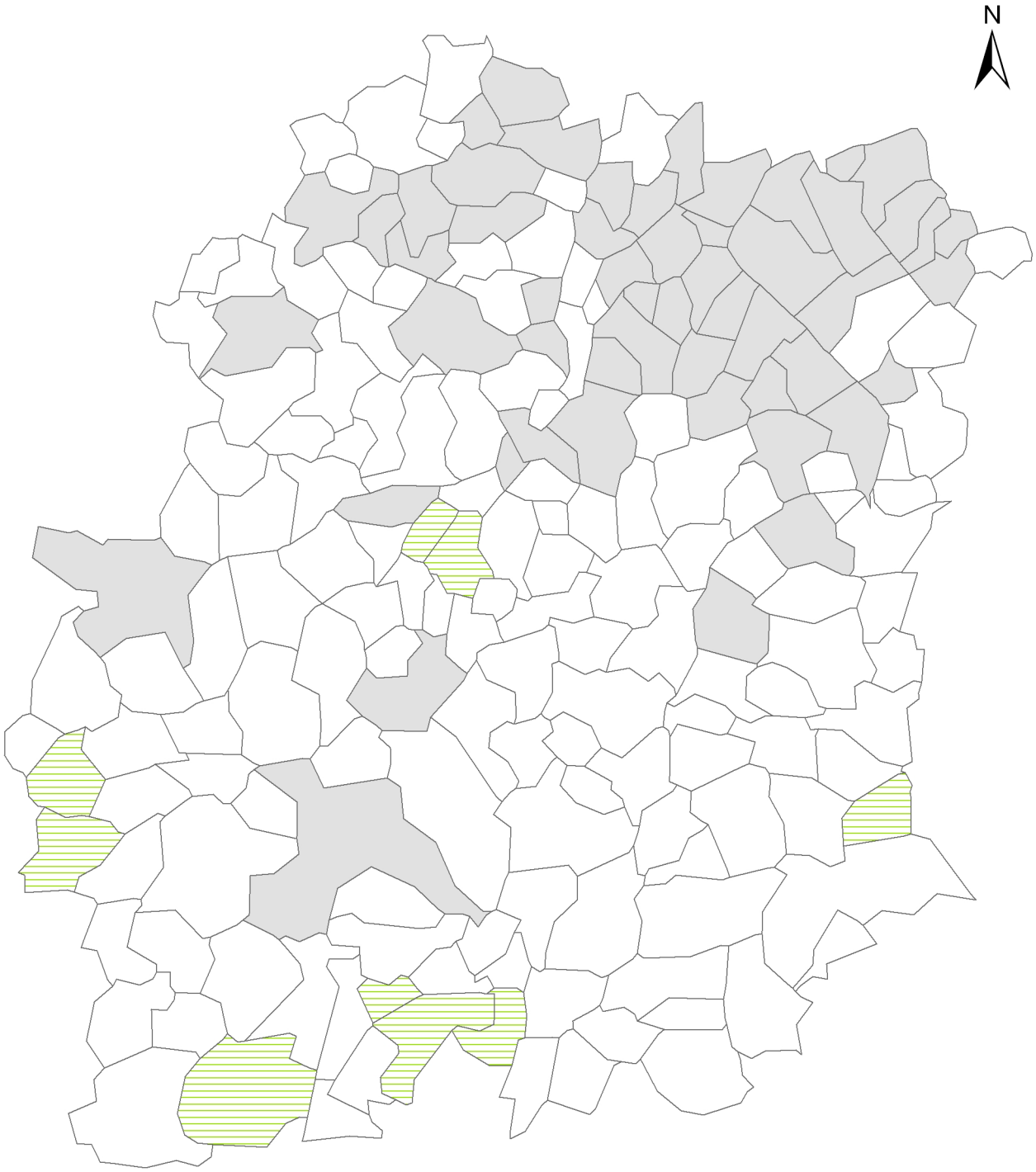
Depuis 1995

- 25,3% - 50%
- 50,1% - 100%
- 122,3%

0 5 10 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (91)



Légende

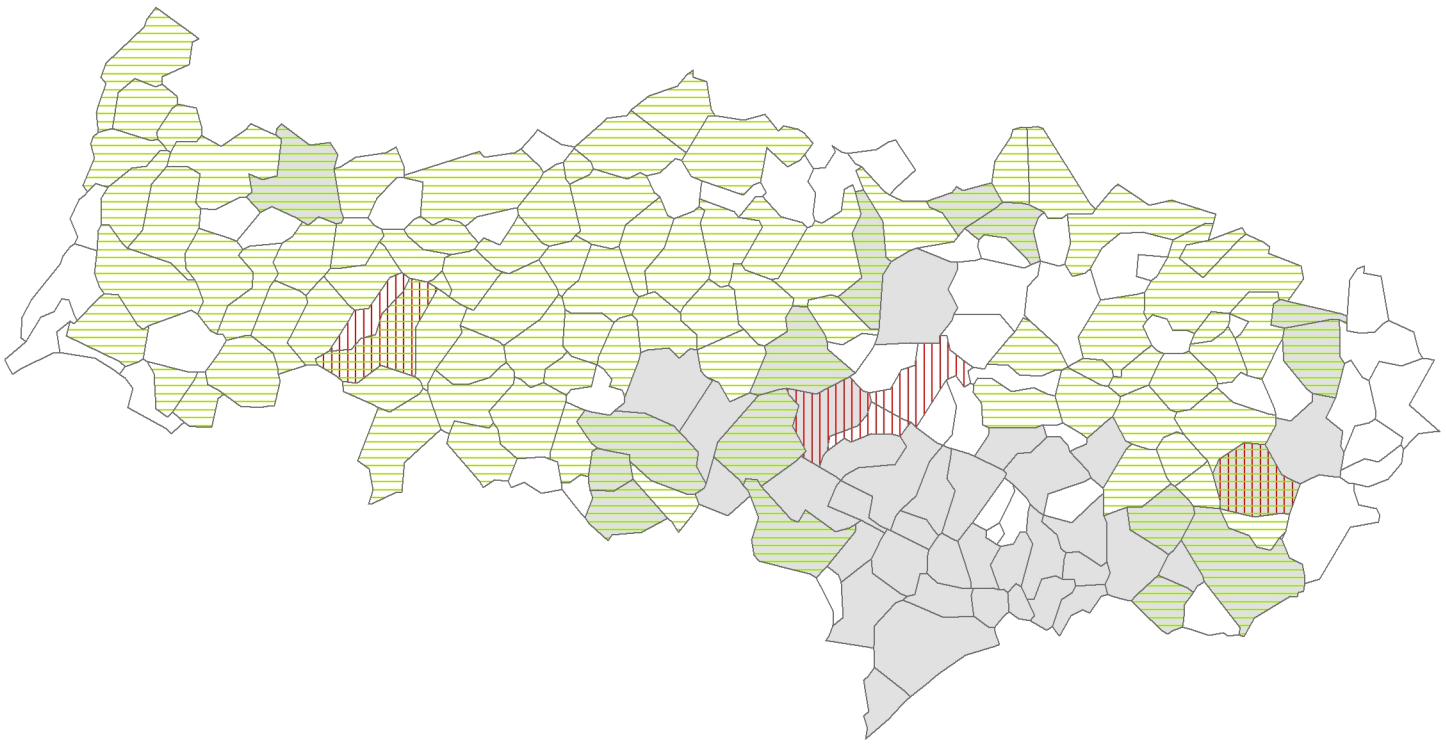
Zone urbaine

Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique depuis 1995

0 5 10 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

SYNTHESE DE L'AMENAGEMENT FONCIER ENTRE 1945 ET 1995 (95)



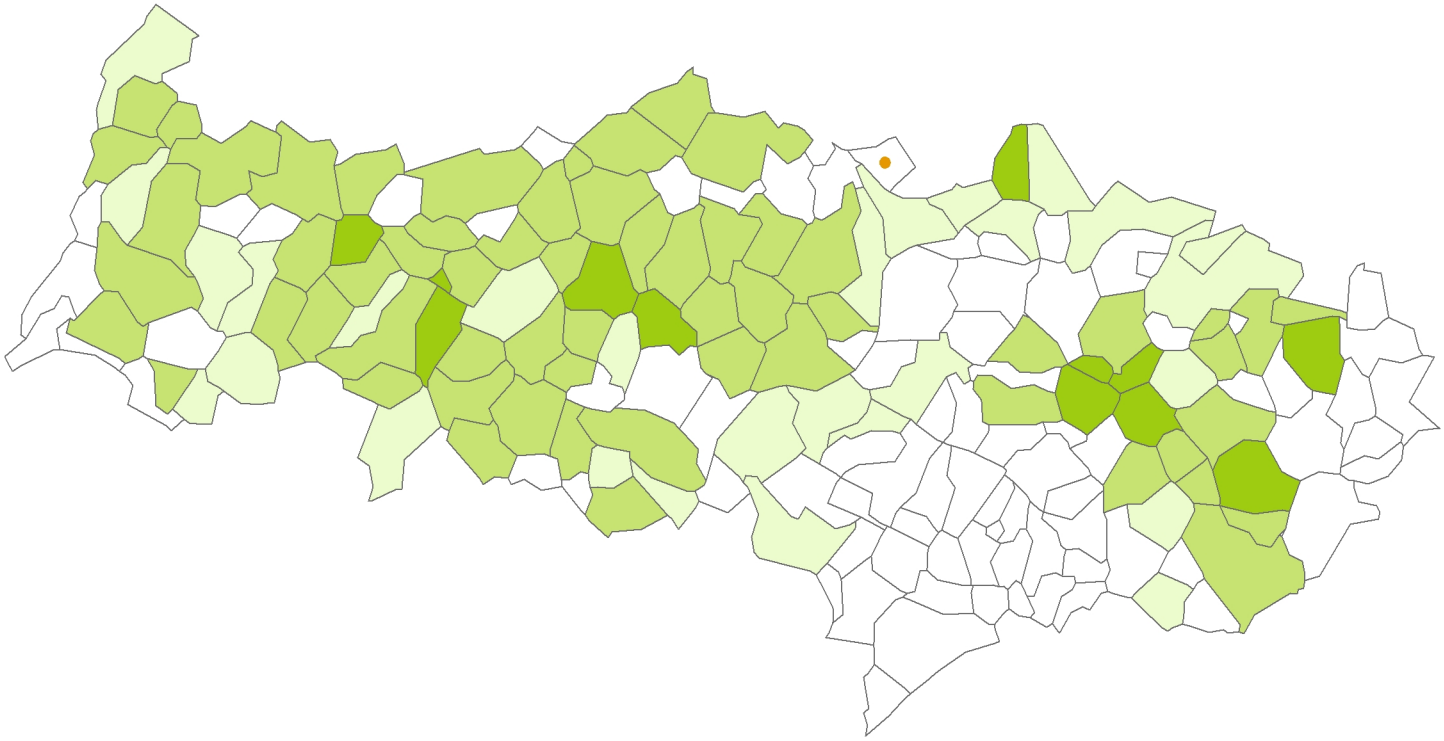
Légende

- Zone urbaine
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Classique
- Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10

0 5 10 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

PART DE LA SUPERFICIE COMMUNALE AMENAGEE (95)



Entre 1945 et 1995

- 6,1% - 50%
- 50,1% - 100%
- 100,1% - 217,1%

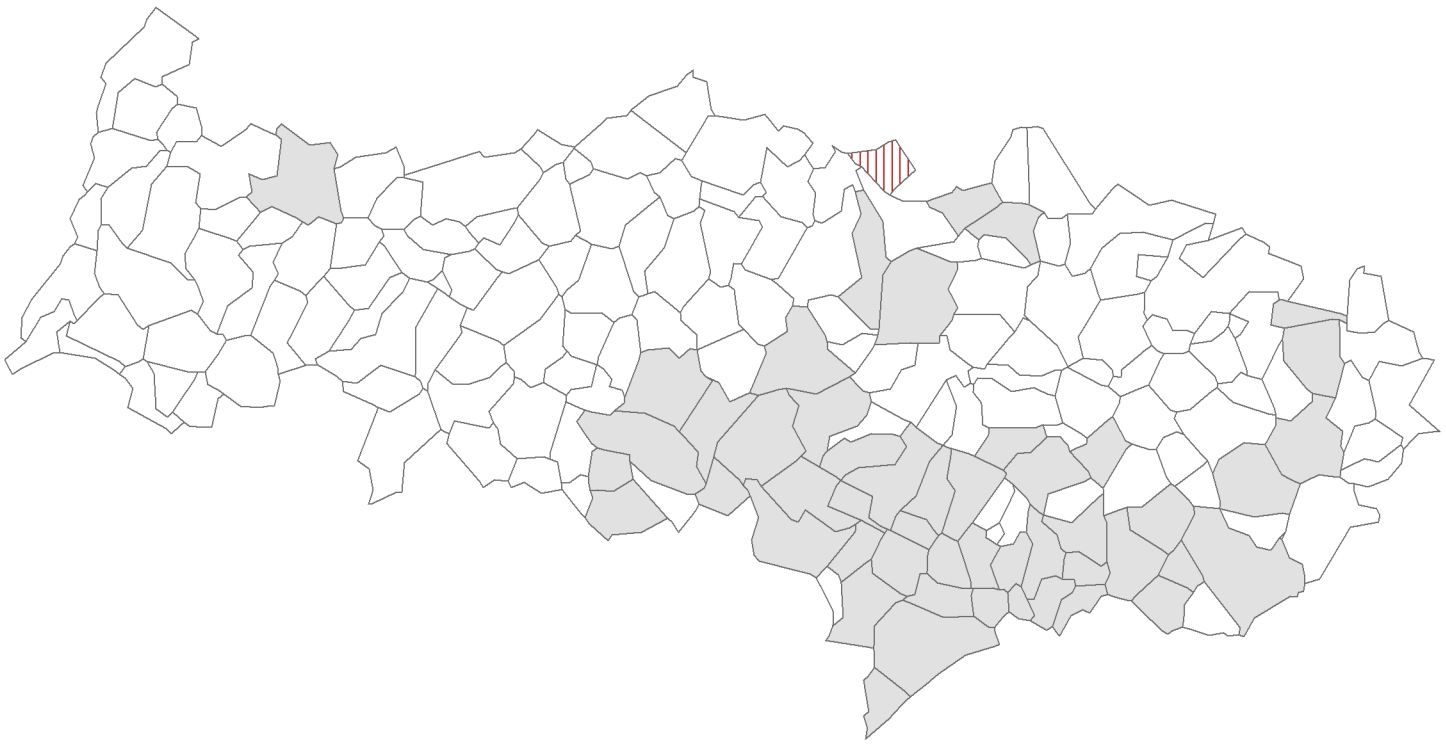
Depuis 1995

- 39,0%

0 5 10 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT FONCIER (95)



Légende

Zone urbaine

Commune ayant effectué le Remembrement Rural Article 10 depuis 1995

0 5 10 KM

Réalisation : Xiaogang LI, Département Aménagement, Polytech'Tours, 2008
Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Conseils Généraux, GéoFla IGN 2005

CITERES
UMR 6173
Cités, Territoires,
Environnement et Sociétés

Equipe IPA-PE
Ingénierie du Projet
d'Aménagement, Paysage,
Environnement

École polytechnique de l'université de Tours
Génie de l'Aménagement

Département Aménagement
35 allée Ferdinand de Lesseps
BP 30553
37205 TOURS cedex 3

Directeur de recherche :
POLOBO Nadine
PHILIPPE Marc-André

LI Xiaogang
Projet de Fin d'Etudes
DA5
2007-2008

Résumé :

Ce projet est basé sur l'étude de l'aménagement foncier réalisée par M. Marc-André PHILIPPE et par Mme Nadine POLOMBO en 2005. Le but est actualiser la base nationale de données qui n'est pas bien archivée depuis 1995, mettre en évidence avec l'outil SIG la répartition spatio-temporelle de l'aménagement foncier en France à l'échelle nationale et à l'échelle départementale, analyser l'évolution de la dernière décennie et prévoir la tendance de la prochaine décennie à travers la méthode statistique et cartographique.

L'aménagement foncier regroupe un ensemble de procédures dont l'objectif est la mise en valeur et l'amélioration des conditions d'exploitation des propriétés agricoles ou forestières. La Loi relative au Développement des Territoires Ruraux (le 23 février 2005) apporte non seulement de nouveaux objectifs, une simplification et un renforcement de l'aménagement foncier, mais aussi un changement de rôle de différents acteurs et une évolution de la procédure.

L'aménagement foncier apparaît en premier lieu aux yeux des propriétaires comme étant un instrument d'aménagement en permettant l'organisation du parcellaire dans un périmètre déterminé. Cependant, ces procédures sont également perçues comme parfois contraignantes, modifiant la propriété au nom de l'intérêt général. Une meilleure connaissance de l'aménagement foncier ne fera qu'améliorer l'image de l'aménagement foncier et redresser les impressions à priori reportées du public.

L'outil SIG permet d'exploiter un nombre important de données et de construire les cartes « intelligentes », semble donc pertinent pour exploiter la base nationale de données : l'histoire de l'aménagement foncier sur 60 ans est retracée, une analyse particulière sur les derniers dix ans est réalisée et une prospective sur dix ans à venir est prudemment effectuée.

Ce projet pourrait être un instrument utile de mettre en relation l'aménagement foncier avec d'autre outil d'aménagement du territoire déjà géré par le SIG, comme le plan d'occupation du sol, le plan de prévention des risques naturels etc. qui utilisent le cadastre comme même support d'application.

Mots clés et mots géographiques :

Evolution, aménagement foncier, remembrement rural, SIG, analyse statistique et cartographique, prospective ; Les 87 départements ayant effectué les opérations de l'aménagement foncier depuis 1995 ou en cours ;